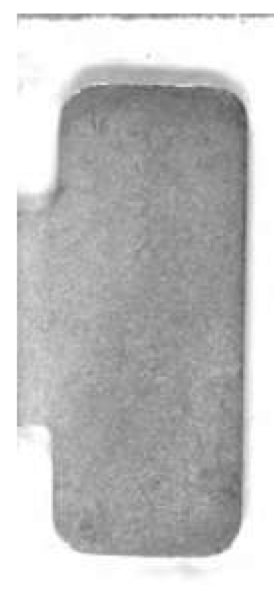
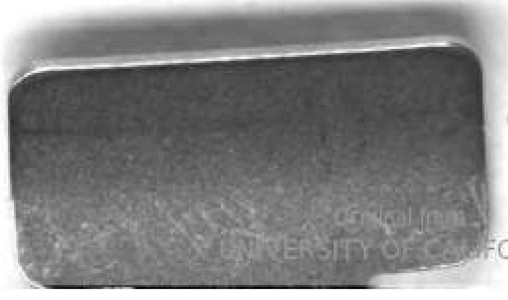
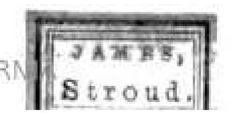

UC-NRLF
B 3 345 263




Ex-libris-F.F.-Præd-de-Woodchester
AVE
GR P
VERITAS






JAMES,
Stroud.

ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN

TOME SEPTIÈME

LES ANTONINS

I



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Études sur l'empire romain, par le comte de Champagny, de l'Académie française. 12 beaux vol. in-8 ou 12 v. in-18 jésus :

1re PARTIE. — *Les Césars*. Histoire des Césars, jusqu'à Néron, et Tableau du monde romain sous les premiers empereurs, 4e édit. revue et augmentée, 4 vol. in-8. . . . 20 fr.

— Le même ouvrage, 4 vol. in-18 anglais. . . . 12 fr.

2e PARTIE. — *Rome et la Judée*, 3e édit. revue et augmentée. 2 vol. in-8, avec plan de Jérusalem. . . . . 12 fr.

— Le même ouvrage, 2 volumes in-18 anglais. . 7 fr.

3e PARTIE.—*Les Antonins* (ans de Jésus-Christ 69-180), suite des *Césars* et de *Rome et la Judée*. 3e édit. revue et augmentée, 3 vol. in-8 . . . . 18 fr.

— Le même ouvrage, 3 volumes in-18 jésus. . . 10 fr. 50

4e PARTIE. — *Les Césars du troisième siècle*, 3 beaux vol. in-8. . . . . 18 fr.

— Le même ouvrage, 3 volumes in-18 jésus. . . 10 fr. 50

Le chemin de la vérité, précédé d'une lettre de Mgr Dupanloup. 2e édit. revue et considérablement augmentée, un beau vol. in-18 jésus . . . . 2 fr. 50

ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN

TOME SEPTIÈME

LES

ANTONINS

— ANS DE J.-C. 69-180 —

PAR

LE C^TE DE CHAMPAGNY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SUITE

Des **CÉSARS** et de **ROME ET LA JUDÉE**

TOME PREMIER

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN 1865

TROISIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES - ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82.

1874

ALICI

MARGARITÆ

EMMANUEL

ANDREÆ

GENOVEFÆ

MARGARITÆ MINORI

ET INTER OMNES DESIDERATISSIMO

PETRO

UT APUD DEUM

QUEM AUT SCIMUS AUT SALTEM SPERAMUS

OMNES AD SE RECEPISSE

ORENT

PRO

PATRE

1863

AVANT-PROPOS

1866.

Ce travail a été publié pour la première fois en 1863 ; je le fais reparaître après avoir cherché à lui rendre profitables, dans la mesure de mes forces, les progrès presque quotidiens de la science archéologique et surtout de la numismatique et de l'épigraphie. Je voudrais qu'il pût mériter davantage les indulgentes approbations qu'il a rencontrées.

Je n'ai pas modifié du reste les idées principales qui ont dirigé pour moi cette étude. Je crois avoir rendu pleine justice aux empereurs romains dont j'ai fait l'histoire, à Marc-Aurèle en particulier, et j'aurais quelque peine à comprendre que j'eusse manqué à l'esprit de tolérance de notre siècle en reprochant à ce prince son intolérance vis-à-vis des chrétiens Un historien n'est pas un panégyriste : il est heureux de saluer, partout où il les rencontre, le bien et la vertu ; mais il est malheureusement condamné à voir aussi le mal et à en tenir compte. Les faiblesses des grandes âmes n'en sont pas toujours le

côté le moins instructif, et la connaissance n'en est pas sans utilité, ne servît-elle qu'à rabaisser l'orgueil humain.

Je n'ai rien à changer non plus aux deux pensées dominantes par lesquelles j'ai terminé ce livre et que j'eusse voulu laisser comme un adieu dans l'esprit du lecteur : l'amour de la vérité et l'amour de la liberté. Au moment où j'écrivais ces dernières pages, en 1862, j'entrevoyais pour l'une et pour l'autre des combats à soutenir. Que ne devrais-je pas dire aujourd'hui où plus que jamais l'anti-christianisme révolutionnaire s'est dépouillé de tout semblant d'affection pour la liberté ; où il conduit à des guerres soi-disant nationales des peuples qu'il a prudemment bâillonnés ; où, après avoir proclamé, aussi longtemps qu'il lui a été utile, la souveraineté des nations, il arrive à donner de préférence aux nations, non le maître qu'elles demandent, mais le maître qu'elles repoussent : aujourd'hui surtout où la vérité et la liberté, l'éternelle vérité de Dieu et la liberté des consciences chrétiennes, assiégées dans la forteresse désarmée du Vatican, semblent n'attendre plus que le moment de leur captivité et de leur exil ?

Mais les enseignements de l'histoire eussent été pour nous bien peu sérieux s'ils avaient pu nous accoutumer à espérer le triomphe de la justice et de la vérité en ce monde. S'il est un spectacle familier à



celui qui a étudié l'histoire, c'est bien plutôt celui du mensonge accrédité et de l'iniquité triomphante. La merveille au contraire, le miracle, ce qui montre présente la main de Dieu, c'est qu'après tant de défaites qu'elles ont subies, la vérité et la justice soient toujours de ce monde. Leur force, ce n'est point de triompher, c'est de vivre ; ce n'est pas de détrôner l'iniquité régnante et vivante, c'est de survivre, après tant de blessures, à l'iniquité morte de ses propres excès. — Astrée, disaient les païens et ils étaient excusables de le dire, Astrée est remontée au ciel. Non, elle est sur la terre ; elle y est souffrante, écrasée, persécutée, mais elle y est toujours. Elle a été mille fois, je ne dirai pas seulement vaincue et mutilée, mais déracinée, on pouvait le croire, du fond même des âmes humaines : et pourtant elle s'y retrouve toujours, et, à un moment inattendu, le sentiment de la justice éclate à la face de ceux qui croyaient avoir le plus complétement perverti toute idée de justice. — La vérité, elle aussi, a été niée, obscurcie, combattue, écrasée mille fois ; elle n'est pas moins la vérité. Quand toutes les passions humaines et toutes les arguties de l'esprit humain prétendraient faire du triangle un quadrilatère, le triangle n'en resterait pas moins ce qu'il est ; et de même, parce que la passion ou la sophistique de tel ou tel siècle a prétendu contester à Dieu son

unité, sa personnalité, sa toute-puissance, Dieu n'en est pas moins un, personnel, tout-puissant. — L'Église chrétienne, à son tour, qui personnifie la vérité sur la terre, l'Église tant de fois persécutée, tant de fois vaincue, tant de fois assourdie des prophéties de sa chute imminente, l'Église a vécu ; elle s'est éclipsée bien souvent dans la prison ou dans l'exil, elle y a sommeillé comme l'Apôtre, en attendant qu'un ange vînt la réveiller dans ses fers et la rendre sans bruit à la liberté. — Force, habileté, génie, triomphe, gloire (légitime ou illégitime), tout cela le plus souvent se rencontre du côté où est le mensonge, l'injustice, l'irréligion. Au contraire, du côté de la vérité, du droit, du christianisme, sont bien souvent les défaillances, les faiblesses, les revers, les humiliations ; la vérité, le droit, le christianisme, l'Église n'ont qu'un seul avantage, celui d'être immortels.

Encore un mot. J'ai cité souvent dans les notes, mais je tiens à rappeler ici les noms de quelques-uns des savants contemporains dont j'aime à me reconnaître le débiteur. Tous tant que nous sommes, quoi que nous fassions et quelles que puissent être nos prétentions d'originalité, nous ne pouvons guère faire autre chose qu'enter nos travaux sur ceux d'autrui ; il serait même absurde de prétendre refaire la science à soi tout seul, et d'abdiquer, par orgueil ou



par scrupule, notre droit aux trésors recueillis par nos devanciers. A plus forte raison, pour les parties plus spéciales de la science, devons-nous nous reconnaître heureux d'avoir eu des devanciers et d'avoir des contemporains qui sont des maîtres. On ne dira jamais assez ce que doit l'histoire à des travaux archéologiques comme ceux de MM. de Saulcy, Rénier, de Vogué, ou ceux de M. de Rossi, qui, par sa laborieuse et sagace exploration des catacombes, éclaire d'une lumière toute nouvelle l'histoire du christianisme primitif. Je cite ces noms, et je pourrais en ajouter bien d'autres. En fait d'œuvres plus générales, j'ai déjà nommé, mais il faut que je rappelle encore l'excellente *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, de M. Wallon, œuvre de science, de cœur et de foi ; quelques pages malheureusement bien courtes de M. Villemain sur l'époque Antonine; les excellents travaux de M. Nisard sur la littérature romaine, le livre de M. Merivale sur les Césars, celui du savant Gregorovius sur Hadrien, les travaux de l'abbé Dœllinger. J'ai quelque honte à penser que je suis venu, modeste imitateur, après de tels maîtres ; mais l'édifice de la science s'élève ainsi : le génie à lui seul construit un étage, et la simple bonne volonté apporte une petite pierre pour commencer l'étage suivant.

Jour de la Nativité de la sainte Vierge,
8 septembre 1866.

LES

ANTONINS

LIVRE PREMIER

LA MAISON FLAVIA

(69-96)

CHAPITRE PREMIER

IDÉE GÉNÉRALE DE CET OUVRAGE.

Dans de précédents ouvrages, j'ai conduit l'histoire de l'empire romain jusqu'à l'époque où, les guerres civiles qui suivirent la chute de Néron étant enfin apaisées, Vespasien s'assit paisiblement sur la chaise curule des Césars.

Je n'ai pas fait en beau, je l'avoue, la peinture de cet empire. Je l'ai montré en proie à une double décadence, l'une matérielle et politique, bien grave puisque c'est la race même qui s'altère et qui fait défaut ; l'autre morale, et bien profonde également, puisque c'est la corruption païenne arrivée à son suprême degré. Et de plus, comme effet ou comme cause (peu importe) de cette décadence,



j'ai eu à étudier une série, je ne dirai pas de princes, ni même de tyrans, mais de fous sanguinaires d'une espèce particulière, dont l'analyse appartiendrait à la physiologie et à la tératologie plus qu'à la psychologie; hideuses monstruosités qui se succèdent sans relâche (*uno avulso non deficit alter*), comme des champignons vénéneux sur une terre insalubre. En un mot j'ai peint l'empire romain comme un malade à l'agonie, ou peu s'en faut.

Et cependant, si je regarde le siècle qui a suivi, le malade n'est point mort, il a un peu de vie et même un peu de dignité. Voilà que de cette corruption a surgi une série de souverains vertueux, destinés à faire verser des larmes d'attendrissement aux sensibles académiciens du XVIIIe siècle, une ère de paix, un âge d'or, une dynastie de sages : Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle. A-t-on exagéré leur sagesse? je ne le recherche pas en ce moment. Toujours est-il que l'antiquité païenne les a déifiés; que le moyen âge chrétien leur eût ouvert volontiers les portes du paradis; que les écrivains du XVIIe siècle ont vénéré, avec cette candeur qui était en eux, la renommée traditionnelle de ces empereurs païens ; qu'au XVIIIe siècle, on a renchéri sur leurs louanges; que Voltaire les a célébrés; que Thomas a composé leur panégyrique ; qu'on a prétendu faire de ces princes idolâtres quelque chose d'aussi pur et de plus éclairé que saint Louis ; que l'apothéose de Marc-Aurèle a préparé celle de Julien. Et aujourd'hui même, où l'on examine les choses de plus près, une certaine école, qui a, en faveur du paganisme, un parti pris radical et sérieux, continue à faire de cette époque l'âge d'or, non-seulement de la race romaine, mais de la

race humaine. On demande à l'histoire comment elle explique cette fleur de philosophie au milieu du marécage des Césars ; cette série de princes honnêtes gens, si bien appréciés par leur siècle, après une telle série de princes scélérats, si patiemment supportés par le leur : et surtout, on demande au christianisme comment il explique ces princes ennemis de la foi et pourtant si vertueux, ces peuples idolâtres et si heureux pourtant, ce monde si perverti et pourtant si paisible.

Ce problème se complique d'une autre difficulté. Cette série de sages princes ne forme pas une dynastie. Dans nos habitudes modernes, c'est la monarchie élective qui effraye les peuples, c'est la monarchie héréditaire qui les rassure. Ici, au contraire, c'est l'élection qui sauve, c'est l'hérédité qui perd. Entre les premiers Césars, du grand Jules à Néron, il y a eu un lien de famille, et presque tous ont été d'abominables tyrans. Vespasien a ses deux fils pour successeurs, et, de ces deux fils, l'un, Domitien, est un monstre. Au contraire, Vespasien, que la guerre civile a mis au pouvoir ; Nerva, que le choix du Sénat y a porté ; Trajan, qui a été désigné par l'adoption de Nerva ; Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, qui sont devenus également, par l'adoption, les successeurs les uns des autres, ont tous été ou de bons ou de tolérables empereurs. Tant que, par bonheur, ces princes n'ont pas eu d'enfants, et que le choix a remplacé l'hérédité, tout a été bien, et cette dynastie adoptive s'est continuée pour le salut de l'empire. Mais, malheureusement, Marc-Aurèle a eu un fils et n'a pas eu le courage de le déshériter, la transmission héréditaire a eu lieu, et dès lors le charme a été rompu ; sous le nom de Commode, on a vu revivre Néron, et l'âge d'or de l'empire a eu son terme. Le monde



respirait donc, uniquement parce que l'empire, au lieu d'être transmis de père en fils, était transmis de testateur en légataire.

Ajoutez encore, ce qui constitue une difficulté plus grave, que ces hommes si vertueux et si cléments ont méconnu la vertu et la sagesse chrétienne, présente et manifestée sous leurs yeux. Ils ont pu, par moments, user envers elle d'une tolérance plus ou moins grande ; mais, par moments au moins, ils ont persécuté ou laissé persécuter. Sous leur débonnaire et philosophique domination, il y a eu, en petit nombre, je veux bien le croire, mais il y a eu contre les chrétiens d'atroces supplices. Nul d'entre eux ne s'est avisé, dans son amour pour la vérité, dans sa foi à la vertu, je ne dirai pas de se faire chrétien, mais seulement d'absoudre pleinement le christianisme. Nul d'entre eux n'a affranchi d'une manière solennelle et durable la doctrine vraie, vertueuse, philanthropique par excellence.

C'est ce problème que je voudrais examiner, en racontant les cent dix années qui s'écoulèrent de l'avénement de Vespasien à la mort de Marc-Aurèle. N'avais-je pas tort de peindre l'empire romain si malade, puisqu'il semble maintenant si vivant ? N'avais-je pas tort de décrier le paganisme, puisqu'il a pu produire de telles vertus ? Le lendemain ne contredit-il point la veille ? Le Marc-Aurèle que je vais peindre ne dément-il pas le Tibère et le Néron que je montrais hier ?

Je ne veux pas chercher à diminuer des admirations devenues classiques. Et cependant, il est vrai que ces hommes ont eu leurs faiblesses. Vespasien fut cynique, avare, deux ou trois fois cruel. Titus eut le bonheur de régner fort peu de temps ; mais il avait, avant de régner,

donné des signes d'une cruauté et d'une corruption qui *auraient* peut-être reparu. Trajan fut dépravé dans ses mœurs et, malgré son renom de clémence, fit périr les prétoriens pour un fait qui semblait amnistié, persécuter les chrétiens pour une doctrine qu'il reconnaissait innocente. Hadrien, lui, ne proscrivit pas, mais fit secrètement et systématiquement assassiner ; il fut de ces princes le plus homme d'esprit, mais d'esprit faux, de mœurs détestables, de cœur perverti. La renommée d'Antonin nous est arrivée de toutes la plus pure ; il est vrai que nous savons de lui assez peu de chose. Marc-Aurèle eut ses faiblesses, et des faiblesses désastreuses, puisqu'elles amenèrent une persécution plus violente contre les chrétiens, et qu'elles donnèrent Commode à l'empire. Je n'aime pas à décrier ; l'humanité n'a pas tant de grands hommes, qu'il faille se plaire à lui en ôter. Mais encore faut-il dire, même au sujet des grands hommes les plus en renom, toute la vérité.

De plus, le bonheur au moins relatif de cette époque s'explique en partie, par cela même qui nous étonne, l'absence de transmission héréditaire du pouvoir. L'hérédité royale peut être un bien, lorsqu'elle est régulièrement assise, consacrée par le temps et par les souvenirs ; lorsque l'héritier du trône, sûr d'y parvenir, ne songe plus qu'à s'y préparer, et l'envisage comme une mission et comme un devoir, plutôt que comme une chanceuse espérance. Mais, dans l'antiquité classique, où l'hérédité n'était et ne pouvait être ni dans les lois ni dans les mœurs ; où, quand elle eut lieu, elle ne fut qu'un fait, non un principe ; le prince élevé dans l'attente, mais dans l'attente incertaine de la pourpre, en prenait les vices sans en accepter les devoirs. Cet avenir, à la fois

éblouissant et chanceux, lui apparaissait, non comme une institution nécessaire à l'État, mais comme un arrangement possible de la faiblesse paternelle, non comme une règle de droit public, mais comme une faveur du népotisme. Au lieu d'un héritier se préparant sérieusement à une mission assurée, mais difficile, on avait un rêveur qui, au milieu des courtisans de sa fortune, caressait une périlleuse et étourdissante espérance; on avait un ambitieux avec une chance, mais non avec un droit de plus [1].

Si, au moins, ce prince eût été soldat! Mais les mollesses et les voluptés de la cour où il était élevé ne lui permettaient pas de ceindre l'épée. Il demeurait ainsi étranger à l'armée, se défiant d'elle, fuyant la seule école qui conservât en ce siècle désordonné un peu de discipline, en ce siècle énervé un peu d'énergie, en ce siècle parjure un peu de loyauté.

Et, avec tout cela, il arrivait à l'empire, jeune, adolescent même [2]. D'ordinaire, son début était timide; il avait alors quelque Sénèque ou quelque Burrhus qui le tenait encore un peu en bride, lui dictait de sages édits et de belles réponses. Mais bientôt cette situation, si menacée et si

1. « A quoi vous a servi la noblesse de Commode, ou la naissance impériale d'Antonin (Caracalla)? Ces hommes-là, arrivés à l'empire comme par droit d'hérédité, en abusèrent outrageusement comme de leur bien. » C'est ce qu'un siècle et demi plus tard, Macrin, empereur élu, dit au sénat, selon Hérodien, livre V.

2. Les contemporains redoutaient la jeunesse du prince. *Ea principis ætas*, dit-on, en se félicitant de l'âge avancé de Vespasien. (Tac., *Hist.* IV, IV, 2.) Et Philostrate : « Entre Auguste et Vespasien il n'y a eu que de mauvais princes. Claude lui-même, *quoique devenu empereur à l'âge de cinquante ans*, n'a pas échappé à ce péril. » (V 27.) Voyez, dans le siècle suivant, lorsque le sénat proclame Tacite empereur, comment il compte son âge avancé pour une garantie. *Et Trajanus ad imperium senex venit! Et Hadrianus!... Et Antoninus!...* (Vopiscus in *Tacito*.)



haute, portait le trouble dans ce jeune cerveau. On remerciait Sénèque, on éloignait Burrhus ; on se faisait Néron. On gouvernait contre les sages et les philosophes dont on avait assez, contre une armée dont on se défiait parce qu'on avait vécu loin d'elle et qu'on craignait toujours de voir sortir de son sein un compétiteur ; on gouvernait contre l'équité, contre le bon sens, contre la raison Tels furent, à Rome, presque tous les empereurs nés sous la pourpre, pervertis dès leur enfance par l'attente même du pouvoir, n'ayant acquis ni le sérieux de l'homme d'État, ni le bon sens de l'homme privé, ni le courage du soldat; tels furent Caligula, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Élagabale.

Le prince élu ou adopté, au contraire, donnait plus de garanties. Il avait vécu dans la vie privée ; avant d'exercer l'empire, il avait subi et avait jugé le pouvoir au point de vue, non du souverain, mais du sujet [1]. Le plus souvent il avait été soldat ; quel autre qu'un homme de guerre pouvait être recommandé par la renommée au choix du prince régnant ? Il apportait ainsi dans le palais les vertus des camps ; loin de se défier de la milice, il trouvait en elle la sécurité et la légitimité de son pouvoir, car le pouvoir de l'empereur romain *(imperator)* n'était vraiment légitime que dans les camps. Enfin il arrivait mûr à l'empire, fortifié par l'âge contre l'éblouissement de l'orgueil et des voluptés impériales. Aussi presque tous les empereurs sages, libéraux, cléments surtout, furent-ils des hommes de guerre ; les tyrans furent des poltrons. Aussi encore, presque tous les bons empereurs

1. « Tu as partagé nos souhaits et nos plaintes. Tes jugements comme citoyen seront la règle de ta vie comme prince, » dit Pline à Trajan. (*Pan.*, 44.)



furent-ils des hommes qui prirent la pourpre ayant atteint ou dépassé quarante ans. Et enfin, excepté Titus, Constantin et Alexandre Sévère, tous les bons empereurs furent des hommes qu'aucun droit héréditaire n'avait appelés à l'empire. A l'appui de ces assertions, rappelons, outre les princes dont nous faisons l'histoire, Pertinax, Probus, Tacite, Théodose.

Le bonheur de cette époque s'explique donc en partie par cette absence de transmission héréditaire, par cet heureux hasard qui voulut que Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin ne laissassent point de postérité. N'ayant pas de successeur préféré, ils appelèrent le plus digne. Au lieu d'engendrer, ils choisirent et choisirent sagement. Et ce fut ainsi qu'il y eut, de Vespasien à Marc-Aurèle, quatre-vingt-seize ans de maîtres supportables, interrompus par Domitien et se terminant à Commode, deux tristes représentants de l'hérédité.

Mais là pourtant n'est pas le grand secret de cette demi-résurrection de la société romaine. Il y avait pour ce siècle une source vitale plus abondante et plus haute. Il n'était pas chrétien, mais il avait le christianisme au milieu de lui.

Cette époque est celle d'un grand développement de l'Église. L'Église n'était pas alors, comme au temps de Néron, à ses faibles et obscurs commencements : elle n'était pas encore, comme au temps de Dèce et de Dioclétien, soumise à des persécutions constantes, atroces, systématiques. Pendant le siècle dont nous parlons, Domitien seul eut l'initiative d'une persécution, et encore elle fut courte. Trajan, comme nous le voyons par sa fameuse lettre, laissa faire plus qu'il ne provoqua. Même sous Marc-Aurèle, la persécution, aidée par la



singulière faiblesse du prince, fut locale et violente plutôt que générale et régulière. Sous Vespasien, sous Titus, sous Nerva, sous Hadrien, sous Antonin, la tolérance fut assez complète et quelquefois même proclamée.

Il y eut donc une sorte de rapprochement ou, pour mieux dire, un moindre éloignement à cette époque entre le christianisme et le pouvoir. L'Église ne craignit pas de parler aux princes, et elle le fit avec une certaine espérance, en même temps qu'avec une certaine sympathie. Ce qui ne s'était pas vu auparavant, ce qui ne se vit guère dans la suite, des apologies en forme furent adressées à Hadrien, à Antonin, à Marc-Aurèle ; elles ne le furent pas toujours inutilement. Les deux sociétés, chrétienne et romaine, nées si loin l'une de l'autre, et qui au siècle suivant devaient tant se séparer, furent à cette époque plus près d'une alliance qu'elles ne l'avaient encore été.

Il ne faut donc pas s'étonner si elles agirent l'une sur l'autre. En attribuant à l'influence chrétienne une partie du bien qui s'est fait sous les Antonins, je ne suis pas, je crois, paradoxal.

Mais sur quels points agissait cette influence ? C'est maintenant ce qu'il faut dire.

Je me suis demandé quelquefois pourquoi, dans les desseins de la Providence, cet empire des Césars si corrompu, cette société romano-hellénique si vieille et si vicieuse, avaient été choisis pour recevoir le dépôt du christianisme. N'y avait-il pas, même parmi les païens, des peuples plus purs, des sociétés plus jeunes, de plus dignes auditeurs de la vérité ?

En y réfléchissant, j'ai trouvé trois principes, ou-



plutôt trois faits qui, ce me semble, rendaient la société gréco-romaine particulièrement apte à recevoir le dépôt chrétien. Le premier est un fait qui me paraît unique, auquel je ne vois pas de cause assignable, et qui me semble une disposition spéciale de la Providence. Les Grecs et les Romains, peut-être les seuls dans l'antiquité, ne connurent jamais la polygamie. Elle fut pratiquée à Jérusalem, elle ne le fut ni à Rome ni à Athènes. Ce fait n'est pas aussi secondaire qu'on peut le croire. Avec la polygamie, vous avez la femme méprisée ; par suite les liens de famille affaiblis, la paternité moins respectée et plus despotique ; la personne humaine diminuée de valeur dans la famille, par suite dans l'État ; la liberté individuelle amoindrie, la liberté politique impossible ; le lien de la nation affaibli par l'affaiblissement du lien de la famille ; les idées de cité, de patrie, de patriotisme à peu près inconnues. Bien souvent l'homme, ainsi moralement abaissé, s'abaisse intellectuellement ; il y a peu de poésie, encore moins de beaux-arts, moins encore d'éloquence, de science assez peu, de philosophie pas toujours. Avec la monogamie au contraire, malgré les vices effroyables qui l'accompagnent souvent, mais dont la polygamie est loin de préserver, vous avez en général la race physiquement, moralement, intellectuellement, politiquement, militairement plus forte. Vous avez la femme plus honorée [1], la

1. Il en était ainsi, non-seulement à Rome, où l'on sait quelle était la dignité de la matrone, à Sparte où l'on sait quelle était la puissance et la liberté des femmes ; mais même à Athènes et dans toute la Grèce, si on les compare à l'Orient. Aristote établit comme un trait distinctif entre la société hellénique et la société barbare, que la femme en Grèce est considérée comme la compagne, non comme l'esclave de l'homme. (*Polit.*, I, I, 5.) Voyez aussi dans Hérodote (V, 18 et s.) la vengeance exercée par le fils d'un roi de Macédoine contre un satrape



famille plus sérieuse, la paternité plus attachante ; vous avez la solidarité de l'homme avec sa race, par suite avec sa ville, par suite avec son peuple ; vous avez l'indépendance nationale et le dévouement à la chose publique. L'homme a une plus grande valeur, par suite plus de liberté ; il apprend à s'estimer et à se grandir ; il est citoyen, il est soldat, il est artiste, il est philosophe. Vous avez les Grecs de Léonidas au lieu des Perses de Xercès et des Chinois d'aujourd'hui.

De plus, cet ennoblissement de l'être humain par la monogamie enfantait une conséquence qui est à mes yeux un autre côté honorable de la société gréco-romaine : avec plus de liberté venait plus d'égalité. Ce dernier mot peut choquer, et j'avoue qu'il n'est vrai que relativement. A Rome et dans la Grèce, il y eut des inégalités révoltantes et odieuses ; la loi de famille y fut dure, la loi sociale oppressive, la loi de la cité méprisante. L'étranger, le prolétaire, l'esclave surtout y vécurent sous un régime plus tyrannique qu'il ne le fut souvent chez d'autres nations païennes. Mais ce que je veux dire, c'est qu'à Rome et dans la Grèce il n'y eut point de castes, point d'exclusion héréditaire tellement fatale et tellement consacrée qu'elle résistât à toute la puissance des siècles et à toutes les volontés des gouvernants. Ainsi, la suprématie des Eupatrides à Athènes et celle des patriciens à Rome n'étaient pas si inhérentes à la cité que la cité n'ait pu traverser sans péril la crise de leur destruction. Rome et la Grèce eurent des sujets, des hilotes, des esclaves, des proscrits ; elles n'eurent point de parias : point de race si fatalement

perse qui avait voulu faire paraître les femmes à une orgie, et dans Xénophon (*Anabase*), la fierté d'une captive athénienne et son mépris pour les femmes de l'Orient.



exclue qu'elle ne pût rêver, étrangère, le droit de cité ; proscrite, l'amnistie ; esclave, la liberté. La caste des Soutras, la dernière de toutes dans les Indes, est plus exactement fermée aux parias que le sénat de Rome ne l'était au petit-fils de l'esclave.

Ainsi l'esclavage lui-même, si dure que fût sa loi, n'était pas sans espérance. Dans l'Inde, l'esclave est séparé de son maître par la caste; en Amérique il l'est par la couleur ; aussi en ces pays l'affranchissement est-il rare, souvent prohibé par la loi, et ne mène-t-il jamais à la complète égalité. En Grèce et surtout à Rome, nous voyons l'affranchissement plus populaire, plus libre, plus fréquent, plus efficace. Le respect de soi-même conduit, jusqu'à un certain point, au respect d'autrui ; donner la liberté à autrui, c'est une des libertés du citoyen romain ; un des priviléges du droit de cité, c'est de se transmettre et de pouvoir faire d'un esclave un citoyen romain. Une pirouette, un petit soufflet sur la joue, une formule balbutiée du bout des lèvres, et cet homme qui était votre propriété sera, sauf certains devoirs de reconnaissance et de respect, votre égal, citoyen comme vous, ayant droit de suffrage comme vous, l'homme le plus libre qui soit au monde ; son fils pourra être chevalier romain, son petit-fils pourra être sénateur, son arrière-petit-fils pourra être consul, empereur même. Il n'y a pas une famille dans l'empire romain qui doive désespérer de quoi que ce soit. Cette possibilité de l'affranchissement rapprochait quelquefois singulièrement le maître de son serviteur. Le *verna*, l'esclave né dans la maison, était élevé avec son jeune maître et gardait avec lui un franc parler devenu proverbial [1]. Aussi l'esclave n'était pas toujours

1. « Numa, dit Plutarque, en ordonnant qu'aux Saturnales les esclaves



un homme d'éducation et de mœurs infimes ; il était artiste, médecin, secrétaire, pédagogue, confident, ami de son maître. Les témoignages d'affection entre maîtres et esclaves ou affranchis sont fréquents dans les inscriptions sépulcrales ; les exemples de dévouement de l'esclave ou de l'affranchi à son maître sont fréquents dans l'histoire. La tombe de famille s'ouvrait aux affranchis et à leur postérité (*libertis, libertabus posterisque eorum*). Dans bien des inscriptions, le mari figure comme patron de sa femme; dans d'autres la femme comme patronne de son mari. L'amour s'était formé d'un côté à l'autre de la barrière domestique, et le droit d'affranchissement s'était trouvé là pour la lever.

Enfin tous ces éléments de liberté qui se développent sous l'empire de la loi du mariage unique étaient couronnés par la liberté de l'intelligence. A cet égard, je n'ai rien à dire, et le développement intellectuel de Rome et surtout de la Grèce est assez notoire. D'autres peuples ont accompli de grands labeurs intellectuels ; mais quand ces labeurs ont-ils été aussi sympathiques et aussi féconds ? Quand est-ce qu'un coin de terre tel que l'Attique, grand comme à peu près la moitié d'un département français, a pu, en un siècle ou en un siècle et demi, produire une pareille moisson de poëtes, d'artistes, de philosophes ? Quand est-ce que la pensée humaine a été plus hardie et plus diverse, a essayé plus de systèmes, parcouru des extrémités plus opposées, moins ménagé les idées reçues, les préjugés mythologiques, les traditions sacerdotales ? Je sais très-bien qu'ici la part de vérité atteinte ou même entrevue n'est pas bien grande ; je sais que la part de

s'assissent à la même table que les maîtres, a donné aux esclaves un avant-goût de la liberté. » (*Parallèle entre Numa et Lycurgue.*)



vérité enseignée aux peuples et acceptée par eux doit être comptée comme rien : mais, n'y aurait-il eu, dans ce labeur de la philosophie grecque, que le côté négatif, la guerre faite plus ou moins ouvertement aux dieux de l'Olympe, le discrédit des fables, la critique du polythéisme ; il est certain qu'une aide était préparée par là à la propagande chrétienne. Les Pères de l'Église n'ont craint de se servir ni de Socrate, ni de Platon, ni d'Épicure, ni d'Evhémère.

Ainsi, par ces trois côtés, — par la loi de la monogamie, qui relevait la famille et servait comme de pierre d'attente à la morale chrétienne ; — par l'absence de caste et la faveur des affranchissements qui préparait la sociabilité chrétienne ; — par le labeur intellectuel et philosophique qui avait entr'ouvert les esprits au dogme et à la polémique chrétienne, — le monde gréco-romain était désigné plus qu'un autre à l'action du christianisme. Nous ne méconnaissons en rien et nous ne voulons pas atténuer les obstacles, humainement invincibles, que la foi du Christ a rencontrés dans le monde gréco-romain comme elle les a rencontrés ailleurs. Nous voyons la main de Dieu dans la victoire surnaturelle par laquelle la foi a brisé ces obstacles ; mais nous voyons aussi la main de Dieu dans la destination séculaire de cet empire gréco-romain si bien disposé pour recevoir en son sein le christianisme. Il avait été préparé comme le berceau pour abriter l'enfant nouveau-né, ou comme le bassin pour recevoir les eaux d'un fleuve : ce qui n'empêche pas que la vie de cet enfant à travers mille périls ne soit un miracle ; que les eaux de ce fleuve, pour se répandre librement, n'aient eu à renverser bien des digues invincibles à la puissance humaine. Qu'il y ait eu entre la

prédication chrétienne et la civilisation de la Grèce et de Rome quelques côtés sympathiques, on ne saurait en douter. Voyez comme cet empire romain a reçu le christianisme et s'est promptement converti à sa loi, parce que, malgré son abaissement et ses vices, la famille s'y maintenait par la monogamie, l'esprit d'égalité par la faveur des affranchissements, l'esprit philosophique par la liberté de l'intelligence. Voyez, au contraire, comme l'Orient moderne, mahométan ou païen, avec la polygamie, avec les castes, avec l'inertie intellectuelle, résiste obstinément depuis tant de siècles à l'action chrétienne !

Or, sur ces trois points, nous allons voir le christianisme rendre, avec usure et dès le premier jour, à la civilisation classique l'aide qu'il a reçue d'elle. — Dans la famille antique, il a trouvé un germe de bien : la monogamie ; ce genre de bien, il va l'agrandir, l'épurer et produire la famille chrétienne. Et, grâce à ce salutaire voisinage, la famille païenne elle-même s'ennoblira, s'épurera, fera quelques pas vers le type nouveau qui lui est présenté. — Dans la vie sociale, il a trouvé un autre principe de bien : la voie ouverte à l'affranchissement de l'esclave; il va se précipiter dans cette voie, et il arrivera à constituer dans le sein des communautés chrétiennes une vie toute nouvelle où l'esclavage n'existera plus, je puis dire au moins ne se sentira plus. Et à son tour, gagné par la contagion de l'exemple, l'esclavage païen s'adoucira; les princes, sans se douter probablement de ce bienheureux concours, travailleront avec les docteurs de l'Église pour arriver à fonder une société sans esclaves. — Enfin, dans la vie intellectuelle, le christianisme a rencontré la liberté des philosophes, dont il profite pour donner cours à ses doctrines ; il s'est servi de leurs armes

pour renverser les dieux et fonder un enseignement autrement salutaire, lumineux et pur que celui d'aucun philosophe. Et à son tour la philosophie païenne, profitant de cet enseignement qu'elle combat, élèvera ses idées, affermira sa doctrine, saura mieux ce qu'elle pense, pensera des choses plus hautes et plus vraies.

Le christianisme joue donc un grand rôle et tient une grande place à cette époque où les vertus païennes sont sur le trône. On cherche à l'étouffer, et lui-même il se cache ; aussi son action n'est-elle visible que par reflet. C'est le flambeau que nous ne voyons pas, mais dont nous voyons la lumière; c'est la fleur cachée qui ne se révèle que par son parfum. Ces orgueilleuses vertus qui siégent sous la pourpre, ces empereurs philosophes et persécuteurs de l'Église ont été souvent redevables à l'Église du bien que l'histoire reconnaît en eux. Leur morale, leurs lois, leur empire se sont purifiés bien souvent par l'action latente et l'imitation involontaire de ces adeptes que Domitien avait cru écraser comme des vers de terre dans les retraites souterraines des catacombes. C'est par là surtout, c'est par l'aide, non appelée sans doute ni acceptée, mais par l'aide du christianisme, que s'explique à mes yeux cette demi-résurrection du monde romain.

Il y a plus, et peu s'en fallut peut-être que cette époque ne devînt pour le christianisme une époque d'entière liberté. L'ère des apologistes, je l'ai dit, avait commencé en même temps que se continuait l'ère des martyrs ; le christianisme avait parlé hautement aux peuples, aux philosophes, aux princes. Cette parole, qui était à la fois une aide pour tout bien et un obstacle à tout mal, les troublait plus encore qu'elle ne les irritait. Frappés de tant d'éloquence, étonnés de tant de raison, embarrassés

de tant de vertus, ils flottèrent entre l'admiration et la haine, l'émulation et la colère, la sympathie et la persécution ; ils voulurent proscrire et ils voulurent imiter ; ils vacillèrent entre une indulgence qu'ils savaient impopulaire et une persécution qu'ils savaient inutile ; ils eurent des jours de colère aveugle, ils eurent des jours de tolérance presque sympathique ; des imitations de Néron et des velléités de Constantin. Que savons-nous ? quelques jours de plus peut-être ; un peu plus de fermeté dans le cœur et un peu plus de clairvoyance dans l'esprit de Marc-Aurèle : l'Église eût été affranchie par l'empire, et l'empire eût été sauvé par l'Église.

Voilà donc les faits que nous allons suivre et le travail que nous allons étudier à travers l'époque qui se présente à nous : — dans l'ordre politique, les empereurs s'efforçant de combattre l'œuvre si avancée de la décadence ; dans l'ordre moral, l'Église chrétienne, à leur insu, leur venant en aide par la loi de la famille qu'elle purifie, par la loi sociale qu'elle rend plus humaine et plus vraie. Tout le bien de ce siècle est chrétien ; et c'est à l'Église, j'en suis convaincu, qu'est due cette époque, qui n'est pas tout à fait un âge d'or, mais qui est l'époque honnête, l'époque sensée, l'époque incontestablement la plus honorable de l'empire romain.

Tel est ce siècle, sujet d'une dernière étude, que je veux demander encore aux annales romaines. Je dois seulement en avertir, ici le drame et le pittoresque nous manqueront. Les grands historiens nous abandonnent : le temps a déchiré, malheureusement pour nous, le livre presque tout entier des *Histoires* de Tacite. Suétone, écrivain curieux, quoique sans génie, nous suivra quelque temps encore ; mais à la mort de Domitien, il nous

quitte. Dion Cassius, ce Grec du IIIe siècle, nous manque lui-même ; il ne nous reste que son abréviateur byzantin du XIe siècle, Xiphilin. Les règnes si célèbres de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle sont au nombre de ceux dont l'histoire est la plus pauvre. Les monuments de la pensée subsistent en assez grand nombre ; les monuments de l'histoire ont disparu. Nulle époque n'eut des annalistes plus secs, plus indigents, plus tardifs. Ces saint Louis du paganisme n'ont pas eu de Joinville. Nous avons, il est vrai, les inscriptions et les médailles, documents fort utiles, mais fort arides. Je me fais donc conscience de prévenir ici les amateurs de l'histoire pittoresque que je ne saurais leur en donner. Il faudrait l'inventer, et je ne me sens pas assez d'imagination pour cela.

Une chose me console, pourtant : c'est que je vais respirer une atmosphère plus humaine. Lorsque je songe à ces sanglants cloaques qu'il m'a fallu traverser en racontant l'histoire des Césars, je renonce volontiers à ce pittoresque du crime. Je n'aurai plus à exhiber une ménagerie de tyrans. Au moins vais-je avoir affaire à des hommes de sens, non pas à des fous ; à des hommes de quelque conscience, non pas à des monstres ; à des hommes que la pauvreté morale de leur siècle, que les préventions des temps modernes ont pu faire exalter outre mesure, mais, à tout prendre, à des hommes. Si c'est un spectacle parfois salutaire, quoique repoussant, que celui du crime arrivé à des proportions colossales, c'est un spectacle aussi utile et plus noble que celui de saines intelligences et d'âmes honnêtes, investies du plus vaste pouvoir qui ait été aux mains d'un homme, essayant de faire ce que les conditions de l'antiquité permettaient de faire pour le salut du genre humain.

CHAPITRE II

VESPASIEN. — EMBARRAS DE L'EMPIRE.

— 6 —

Dans l'été de l'année 70, le nouvel empereur, Vespasien [1], arrivait à Rome, après un long séjour à Alexandrie, dont j'ai dit ailleurs les motifs et la durée. Il trouvait Rome agitée, inquiète, divisée, appauvrie, affamée, avec son Capitole en cendres et ses lois fondues dans le brasier du Capitole ; pleine d'aventuriers, de pillards, de décombres, de procès.

Deux espèces d'hommes se la partageaient et se la disputaient : l'une, qui n'était pas trop abattue; l'autre qui se croyait merveilleusement relevée par le triomphe de Vespasien : les aventuriers et les hommes d'ordre, la Rome impériale et la vieille Rome.

Les premiers, c'était le lieutenant même de Vespasien,

1. T. Flavius Vespasianus, né à Phalacrine (Amatrice), près de Reate (Rieti), le 17 novembre an 9 de l'ère vulgaire (*Kalend. apud Marini*. Suet. *in Vesp.*, 2). — Consul en 50, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79. — *Imperator* vingt fois : en 70 (cinq fois) ; en 71 (trois fois); en 72 (deux fois) ; en 74, en 75 (quatre fois); en 76, 77, 78, 79. — Auguste, 1er juillet 69 ; — mort à Cutilies, ou *Aquæ Sabinæ*, le 24 juin 79. — Voyez sur lui, Tacit., *Hist.*, III-V ; Suétone, *in Vespas.*; Xiphilin, LXVI ; Aurel. Victor, *Epitom.* 9, et *de Cæsarib.* 9; Eutrope VII, etc.



Licinius Mucianus, courtisan de tous les empereurs passés, et suppléant de l'empereur nouveau ; c'était aussi le fils de Vespasien, Titus Domitianus, un enfant de dix-huit ans, mais un enfant dépravé et déjà tout empreint des mœurs néroniennes ; — c'étaient d'autres chefs de la guerre civile, soldats tarés qui avaient compté se réhabiliter en se mettant à la tête de la cause victorieuse ; — c'était un affranchi de Vespasien, que déjà, au mépris des lois antiques, le sénat avait fait chevalier romain ; — c'étaient les courtisans inquiets, mais non découragés, de Néron ; ceux qui avaient espionné, trahi, dénoncé, accusé sous son règne, et qui, ayant amassé à ce métier beaucoup de richesses et beaucoup de ressentiments, voulaient accroître les richesses et se mettre à l'abri des ressentiments ; — c'était enfin le peuple de Néron, cette foule qui vivait du pain et des magnificences du prince, Romains sans famille, prolétaires sans industrie, étrangers sans nation, affranchis sans patron, esclaves sans maître ; toute cette armée que Néron avait disciplinée au Forum et au théâtre, armée relativement peu nombreuse, mais au profit exclusif de laquelle le mouvement révolutionnaire s'était fait sous Néron, et qu'on pouvait appeler les privilégiés de la démocratie.

L'autre parti, c'étaient les victimes de Néron, c'étaient les gens de bien ; c'étaient les sages, les philosophes, les stoïciens ; c'était le sénat ; c'étaient ceux dont les pères et les frères avaient péri sous Néron ; les bannis rappelés par Galba, rétablis dans leurs biens par Othon, dans leurs droits politiques par Vitellius, mais qui attendaient une dernière satisfaction, la vengeance. Et, parce que Vespasien avait été disgracié comme eux, parce qu'il avait été comme eux l'ami de Thraséa, parce qu'il était vieux et

homme de bien, ils se croyaient les maîtres sous Vespasien.

Ces partis profitaient de l'absence de l'empereur. Mucien régnait, et de son chef, et du chef du jeune Domitien, tout occupé de ses débauches. Mucien régnait, mais le sénat aussi régnait de son côté. Mucien était obligé de compter avec le sénat. Mucien essayait à son profit la politique néronienne ; le sénat, au contraire, réagissait avec enthousiasme contre le passé néronien. Le sénat votait des honneurs à la mémoire de Galba et de Pison. Le sénat, dès sa première séance après la mort de Vitellius, avait attaqué les familiers et les délateurs du dernier règne, et avait demandé communication des archives secrètes, afin de savoir au juste, par les registres du chenil, le nom des limiers néroniens [1]. Le sénat avait fait plus : oublieux de sa servilité passée, il avait ordonné à chacun de ses membres de jurer par les dieux qu'il n'avait fait aucune manœuvre, reçu aucun salaire, accepté aucun honneur pour mettre ou pour avoir mis un concitoyen en danger. Et on avait vu des sénateurs dont l'effronterie reculait devant un tel serment, balbutier, changer les termes, trembler en les estropiant, s'entendre siffler, s'entendre maudire, et quelques-uns auxquels on montra le poing être obligés de sortir [2]. C'est chose singulière que l'emportement des assemblées les plus graves. Mucien s'épouvanta, non sans raison, de cette réaction qui menaçait tant d'hommes déjà menacés, tant de fortunes déjà odieuses. Il parla de paix et d'oubli ; il fit parler dans le même sens le jeune Domitien; mais il sacrifia par-ci par-là deux ou trois

1. Tacit., *Hist.*, IV, 7-10.
2. *Id.*, IV, 40-45.



délateurs, tâchant qu'au moins jusqu'à l'arrivée du prince, le feu couvât sous la cendre.

Il y a plus, et cette haine de Néron montait jusqu'à l'amour de la république. Le sénat, tout en s'applaudissant du bon prince que les légions lui avaient donné, se reprenait à jouer le rôle de prince, et eût volontiers montré à Vespasien qu'à la rigueur on pouvait se passer de lui. Il y avait là un Helvidius Priscus, un de ces républicains honnêtes et attardés, qui, préteur en l'absence des deux consuls, se trouvait, avec Domitien, le premier magistrat de la république, et prenait sa magistrature et la république au sérieux. Celui-là rayait tout simplement des actes le nom du prince et proposait de restaurer le Capitole au nom du sénat et du peuple : motion intempestive, que « les plus sages affectèrent de ne pas entendre et d'oublier, mais dont quelques autres surent plus tard se souvenir »[1]. Il y avait donc alors soit à contenter soit à réprimer, les puissants de la veille, trop puissants encore, et les proscrits de la veille qui prétendaient être puissants à leur tour ; les néroniens et les républicains.

De plus, à cette difficulté politique s'ajoutait la difficulté financière, et, à bien dire, la question financière était éternellement dans l'empire romain une question politique. De la manière d'administrer les écus dépendait la manière de gouverner les hommes. Il faut en dire quelques mots.

On le sait assez ; l'empereur romain était pauvre. Ce n'est pas que les finances de l'État ne reposassent sur des bases assez analogues à celles des siècles modernes. Les

1. Eam sententiam modestissimus quisque silentio, deinde oblivio transmisit : fuere et qui meminissent (Tacit., *Hist.*, IV, 9. Sur Helvidius Priscus, voy. les chap. précédents, 5-8.)



temps de la conquête étaient passés, ces temps dans lesquels le trésor de Philippe rapporté par Paul Émile, celui de Mithridate par Pompée, celui de Ptolémée par Auguste, avaient pu être déposés en lingots sous la garde du dieu Saturne et former un fonds de réserve, une épargne cachée pour les jours d'embarras extraordinaire. Ces épargnes de la victoire, la tyrannie les avait promptement dissipées. Le temps des guerres lucratives était fini ; on n'avait plus à vaincre ni des Mithridate ni des Ptolémée. Les guerres, si on en faisait encore d'heureuses, ne pouvaient plus donner à cultiver que des steppes ou des bruyères, à ramener en Italie que des captifs barbares. L'épargne remplie jadis par les dépouilles de l'ennemi était vide, et vide pour longtemps.

On en revenait donc à la ressource qui est celle des modernes, à l'impôt. L'assiette de l'impôt ressemblait fort à ce qu'elle est dans nos monarchies. C'était l'impôt personnel et foncier, moins universel que le nôtre, puisque les citoyens romains et les terres romaines [1] en étaient exempts ; pas plus élevé que le nôtre, puisque l'impôt foncier variait du cinquième au septième du revenu : — c'était un impôt sur les successions, spécial au contraire pour les citoyens romains, et bien plus modéré que le nôtre puisqu'il n'était que du vingtième : — c'étaient des impôts indirects assez semblables aux nôtres, un quarantième sur les importations en Italie (*portoria*), un centième ou un deux-centième sur les denrées vendues au marché de Rome, un vingt-cinquième sur la vente des esclaves, un vingtième sur les affranchissements, un dixième, à ce que l'on croit, sur les carrières et les sa-

1. L'Italie et les pays jouissant du droit italique.



lines. Le produit des impôts se partageait entre les trois trésors, plus distincts pour la forme que par le fait, le trésor du peuple (*ærarium*), le trésor militaire (*ærarium militare*) et le trésor du prince ou le fisc (*fiscus*) [1].

Le trésor militaire avait ses ressources à part (l'impôt sur les successions [2]) et sa destination à part (la rémunération des vieux soldats). Quant aux deux autres, réunis, ils pouvaient donner à l'empereur 300 millions de francs à peu près. Il ne faut pas oublier que les citoyens romains, c'est-à-dire une population de 28,000,000 d'hommes [3] et la population en général la plus riche de l'empire, échappaient à l'impôt foncier, privilége exorbitant, dont l'impôt sur les successions, spécial aux citoyens romains, n'était qu'une faible compensation. Notre privilége à nous, c'est de payer l'un et l'autre.

300 millions! C'est bien peu, si l'on pense qu'aujourd'hui, le budget des mêmes contrées, établi sur des bases à peu près semblables, donne à ses gouvernants un revenu de plus de 4 milliards. Il est vrai que la moitié de-

1. Sur cette distinction, voy. Tacit., *Ann.*, VI, 2; Néron, à une certaine époque, se vantait de donner à la république, c'est-à-dire de verser de son trésor (*fiscus*) dans l'*ærarium* 60 000 000 sest. par an. — *Id*, XV, 18 : *se annuum sexcenties reip. largiri.*

2. On peut calculer que, pour 7 millions de citoyens romains, cet impôt produisait 10 à 12 millions de francs par an.

3. Sept millions de citoyens sous Claude, avec les femmes et les enfants, vingt-huit millions. Quelques écrivains parlent d'une différence qui aurait été introduite par Galba entre les anciens et les nouveaux citoyens, par suite de laquelle ceux-ci n'auraient pas joui de l'exemption d'impôt. Mais le passage cité de Tacite (*Hist.*, I, 8) ne dit rien de pareil, et l'interprétation que l'on donne d'un passage de Pline (*Panég.*, 37, 40) est évidemment et complétement erronée. (Voy. M. Delamalle, *Economie politique des Romains*, t. I, p 238.) Pline parle, dans ce dernier passage, de l'impôt des successions dont les citoyens romains étaient si peu exempts, qu'il avait été créé exprès pour les atteindre.

venue chrétienne de l'empire romain a depuis ce temps beaucoup gagné en richesse ; mais, en revanche, la moitié de l'empire romain devenue mahométane a beaucoup perdu. C'est bien peu, disons-nous, nous qui payons dix fois plus sans trop nous plaindre. Les anciens trouvaient cependant que c'était beaucoup : les plaintes contre l'impôt, quand elles pouvaient se faire entendre, étaient bien vives; et, aux époques où il eût été dangereux de les manifester, le mal, on peut en être sûr, était plus grand encore.

Le mot de l'énigme est facile à trouver. Les Romains faisaient ce que faisaient encore nos pères au dernier siècle : ils affermaient leurs impôts. Des sociétés de traitants ou de publicains étaient intermédiaires entre l'État qui fait payer et le contribuable qui paie. Elles exagéraient vis-à-vis du contribuable, elles diminuaient vis-à-vis de l'État. Le peuple ne savait pas ce que lui demandait le prince, le prince à son tour ne savait pas ce que le peuple avait payé. Les publicains, le plus qu'ils pouvaient, faisaient mystère au peuple du taux de l'impôt, au prince de son produit [1].

De plus, comme la police trop imparfaite s'entendait mal à démasquer les fraudes contre l'impôt, on avait recours aux délateurs, qui étaient en toute chose la grande police de l'empire romain. On assurait une prime de 25 pour 100 à quiconque aurait dénoncé une fraude ou révélé une usurpation au préjudice du domaine. Il y avait ainsi toute une armée, composée moitié de percepteurs

1. Sur ce secret de l'impôt que Néron tenta de faire cesser, et sur d'autres règlements antifiscaux qu'il établit en ses jours de sagesse, mais qui ne tardèrent pas à disparaître, voy. Tacite., *Ann*, XIII, 50,51 ; Suet., *in Nerone* 50.

et moitié de dénonciateurs, ayant chacun sa fortune à faire aux dépens du peuple ou aux dépens du prince. Étonnez-vous donc si le peuple payait beaucoup et si le prince recevait peu !

Ceci explique la guerre incessante que les bons princes firent au fisc. Les agents du fisc étaient des fermiers, et les instruments du fisc étaient des délateurs ; le prince avait raison de se défier à la fois et de ces collecteurs dont l'intérêt était si différent du sien, et de ces auxiliaires bénévoles, si périlleux et si oppressifs. Aussi disait-on que la cause du fisc n'était jamais si mauvaise que sous un bon prince, et Trajan comparait le fisc à la rate qui n'engraisse pas sans que le reste du corps maigrisse.

Mais sous les mauvais princes, au contraire, quel ne devait pas être l'abus ! Le maître exigeait beaucoup et ne contrôlait pas. Les traitants avaient donc et une bonne raison pour pressurer le peuple et l'assurance de le pressurer impunément. Aussi en venait-on tout de suite aux moyens vexatoires, ruineux, sanguinaires. Que fallait-il à un Néron ? Six ou sept cents millions peut-être ? Plaisanterie pour nos sociétés modernes, dont la faculté payante s'est si merveilleusement développée. Mais l'empire romain, même à richesse égale, au seul bruit d'une réquisition pareille, fût tombé dans une effroyable détresse, parce que six cents millions à payer à l'empereur représentaient peut-être un milliard ou deux à payer aux délateurs et aux publicains. Aussi sous les mauvais princes plus que jamais, la situation des peuples était désastreuse et la pénurie du trésor était grande.

Les ressources du trésor romain étaient donc très-limitées. Mais il faut dire que ses dépenses l'étaient aussi.

Le trésor romain n'avait à payer en effet ni dépenses



administratives, puisque les villes, ou pour mieux dire les États (*civitates*) dont se composait l'empire, faisaient face à leurs besoins; — ni travaux publics hors de Rome, parce qu'ils étaient le plus souvent ou payés par les cités, ou exécutés par les soldats; — ni traitements de fonctionnaires, parce que les fonctionnaires étaient relativement peu nombreux, quelquefois gratuits, le plus souvent payés par les finances locales; — ni dette publique, parce qu'on n'avait pas encore inventé pour les États ce merveilleux moyen de s'enrichir [1]; — ni instruction publique, parce que le gouvernement avait le grand bon sens de ne pas s'en mêler (sauf deux chaires de rhétorique que Vespasien fonda à Rome et à Athènes); — ni frais du culte, puisque les temples avaient leurs revenus; — ni retraites militaires, puisqu'un trésor spécial et un impôt spécial en faisaient les frais. Le budget impérial n'avait à sa charge que trois grandes dépenses : l'armée, le peuple de Rome et le prince.

La dépense de l'armée n'était pas énorme. Les Césars n'avaient été généreux qu'envers les seuls prétoriens, qui leur coûtaient plus de sept millions de francs pour dix mille hommes; trente légions, c'est-à-dire environ deux cent quarante mille hommes, ne leur coûtaient que quarante et un millions [2]. Quand plus tard Domitien accrut d'un tiers la solde des troupes, ce fut une charge additionnelle de quatorze millions qu'il imposa à son budget et cette charge lui parut si lourde qu'il eût

1. Il est question, cependant, au commencement de Vespasien, d'un projet d'emprunt de 60,000,000 de sesterces (15,000,000 de fr.) à faire à des particuliers ; mais ce projet n'eut pas de suite. (Tacit., *Hist.*, IV, 47).

2. La solde des légions était de dix as par jour (62 cent. 3/8) ; les centurions avaient le double; les cavaliers, le triple. Pour une légion composée de 5,040 hommes, 50 centurions et 300 cavaliers, c'était

voulut en compensation diminuer l'effectif de l'armée.

Venait le peuple de Rome, auquel, comme on le sait, il fallait deux choses, du pain et des spectacles, on peut ajouter des monuments. L'empereur nourrissait à Rome environ deux cent mille citoyens romains indigents, et leur donnait cinq boisseaux de blé par mois; ce qui faisait douze millions de francs par an. L'empereur faisait, en outre, d'autres gracieusetés à son peuple; et Vespasien, en particulier, lui accorda, pendant le cours de son règne, trois *congiaires* ou distributions d'argent, chacune de trois cents sesterces (75 fr.) par tête. Comptons donc quinze millions par an de libéralités envers le peuple de Rome ; ajoutons-y, si on veut, cent millions de travaux publics et de monuments dans la ville de Rome; ajoutons encore, si vous voulez, une trentaine de millions de dépenses diverses. Resteront cent millions pour les spectacles et pour la maison du prince. Cela était suffisant, sans doute, pour vivre honnêtement et amuser honnêtement son peuple. Mais remarquez que je dis *honnêtement*.

Tout, en effet, était là. Si le prince était modéré dans sa dépense personnelle et dans les magnificences de son luxe, son maigre budget lui suffisait et sa politique pouvait être honnête. Mais si le prince avait des fantaisies tant soit peu grandioses pour sa personne, sa cour ou ses spectacles, il lui fallait un budget extraordinaire, et, pour se le procurer, une politique extraordinaire, laquelle, hélas!

donc 60,600 as par jour (environ 3,800 fr.); par an, 1,387,000 fr. ; pour trente légions, 46,510,000 fr.

La solde des prétoriens était de 2 fr par jour : pour 9,400 hommes. 100 centurions et 500 cavaliers, c'était 7,117,500 fr. par an.

Il faut se rappeler que l'entretien se prélevait sur la solde. Voy. Tacite, *Annal.*, I, 17 ; Suet., *in Domit.*, VII, 12.)



n'était que trop ordinaire et trop permanente depuis cinquante ans. Les économies de sang dépendaient donc en définitive des économies d'argent, et Vespasien, comme tout empereur, ne devait être en politique que ce qu'il devait être en finances.

Or, et en finances et en politique, Vespasien avait le choix entre le rôle de Néron et celui d'Auguste.

Vespasien pouvait être Néron. Dans le système politique de Tibère, perfectionné par Caligula et par Néron, le prince n'était pas roi, il ne l'eût pas osé : mais il était dieu ou presque dieu; et, pour cette nature surhumaine, il ne pouvait y avoir ni vénération assez profonde, ni titres assez sonores, ni magnificence assez grande. Or, la magnificence et même la vénération coûtaient cher, et le prince, avec sa maigre liste civile de cent millions, eût été bientôt ruiné par sa propre divinité. Il fallait donc en venir à ce chapitre des voies et moyens qu'on appelait supplices et confiscations. Les supplices n'étaient-ils pas, d'ailleurs, le droit d'un dieu, et la vengeance une partie de sa gloire ? Mais, dans la voie des supplices, on ne peut marcher seul et sans auxiliaires. Il faut des espions, des dénonciateurs, des accusateurs. Le prince était donc forcé de faire, en même temps que la sienne, la fortune de bon nombre de parvenus. Prolétaires, étrangers, affranchis, esclaves, grandissaient par l'adulation et la délation, en même temps que se trouvait abaissé par la proscription et par la terreur tout ce qui était patricien, sénateur, riche, Romain, homme libre. La Rome impériale, révolutionnaire, malhonnête, triomphait au mépris de la Rome ancienne, conservatrice, honnête ou relativement honnête. C'était la victoire, non pas d'une démocratie de quelques millions d'hommes, légale, laborieuse, régulière, honnête, mais

d'une démagogie de quelques milliers d'hommes, violente, malhonnête, servile, sanguinaire. Que, maintenant, le triomphe de cette démagogie aggravât les plaies déjà anciennes de l'empire ; qu'avec elle, l'Italie, qui se dépeuplait, allât se dépeuplant davantage ; que la race romaine, qui s'affaiblissait, allât s'affaiblissant davantage, et quant au sang, et quant aux traditions, et quant au patriotisme; qu'avec cette défaillance de la race et ce péril de la propriété, la culture, déjà si négligée en Italie, déclinât encore plus ; que les armées s'énervassent ; que la frontière fût plus mal gardée : peu importait au prince, pourvu qu'il vécût et qu'il fût riche. « Après moi, l'embrasement du monde ! » disait Tibère[1]. C'était là une politique simple et de pratique aisée, comme celle de tous les révolutionnaires possibles. Rien n'est plus complexe et plus multiple que le labeur d'un bon gouvernement. Rien n'est d'une plus lumineuse et plus ravissante unité que la tyrannie.

Mais d'un autre côté, s'il le voulait, en finances et en politique, Vespasien pouvait être Auguste. Auguste, bien différent de ses successeurs, avait été l'homme de la mesure, du raisonnable, du possible. Il avait compris qu'un fondateur d'empire ne commande pas à son gré le prestige et la grandeur, comme on commande un tableau à un peintre et un habit à un tailleur. Il avait cherché le prestige dans les souvenirs du passé, le service réel dans les institutions du présent. Il s'était gardé de faire fi du nom et des souvenirs romains, le plus magnifique drapeau dans lequel un pouvoir naissant pût s'envelopper. Auguste n'était pas un abbé Sieyès ; il savait fort bien,

1. Εμοῦ θανόντος γαία μισγήτω πύρι. Suet,, *in Tib.*



cet homme sobre et sans enthousiasme, que de telles grandeurs sont bonnes à quelque chose ; cet homme prosaïque savait à quoi sert la poésie. Il s'était donc gardé d'abolir cette forme extérieure de la république romaine, à laquelle s'attachait tant de gloire. Mais, à côté et presque au-dessous de la république, il avait installé modestement (comprenant qu'en un siècle prosaïque et civilisé, un pouvoir nouveau devait être sobre dans son allure), il avait installé, non pas sa royauté, mais son *principat* (nom modeste et nouveau d'une chose nouvelle); il l'avait fait en sa personne simple et modeste, sans cour, sans diadème, sans luxe, sans fracas ; pouvoir anonyme, temporaire même, et, comme on dirait aujourd'hui, extralégal. En le faisant simple, il l'avait fait économe, plus économe que ne l'avait été le gouvernement républicain ; il l'avait adapté aux finances très-limitées de son empire. En le faisant économe, et surtout en faisant l'économie de sa propre majesté, il l'avait fait clément. Il avait pu se passer de supplices ; riche de son épargne, il avait pu ne rien demander au bourreau ; il avait pu être humain et miséricordieux sans trop s'appauvrir. Mais tout en faisant son pouvoir simple, économe, clément, il l'avait en même temps fait absolu ; il avait eu d'autant plus de puissance qu'il avait eu moins de titres, il s'était d'autant plus subordonné la république qu'il l'avait honorée davantage. Assez républicain et assez conservateur pour plaire à l'ancienne Rome, il avait été assez absolu pour ne pas déplaire à la Rome nouvelle. C'est ainsi qu'il avait pu faire de grandes choses et d'utiles choses, élever des monuments, faire la guerre quand il en avait été besoin ; non pas réprimer (l'entreprise eût été folle), mais contenir et régler le mouvement ascendant



de la démocratie ; essayer, s'il se pouvait, de relever l race romaine et de repeupler l'Italie ; vivifier les provinces par la liberté municipale, donnée ou maintenue ; travailler, en un mot, à la guérison des plaies fondamentales du monde romain ; être le fondateur de l'empire et en être le médecin. C'était là une belle politique, mais une politique laborieuse. Aussi Auguste avait-il été seul à la pratiquer, et, tout en adorant officiellement sa mémoire, ses successeurs avaient été unanimes pour répudier pratiquement sa politique.

C'est ainsi que Vespasien avait deux routes ouvertes devant lui : celle de la magnificence et de la tyrannie d'un côté, celle de l'économie et de la modération de l'autre.

CHAPITRE III

VESPASIEN. — L'EMPIRE RELEVÉ

— 59-75 —

Entre ces deux politiques, le choix de l'empereur ne pouvait être douteux. Par son origine, par son âge, par ses antécédents, par ses mœurs, par son bon sens, la politique augustale lui était imposée. Il n'était pas à craindre qu'auprès de Vespasien, les ambitions perverses des ci-devant néroniens ou les vertueuses rêveries des républicains eussent grand succès. Ce vieux routier, qu'un navire pavoisé amenait à Brindes et que le sénat venait y recevoir, n'était homme à se laisser prendre ni à l'esprit dépravé de la Rome impériale, ni à l'esprit follement libéral de la Rome aristocratique. Il ne voulait ni de ces roués ni de ces philosophes. Il ne se souciait pas d'un cortége de bourreaux, de délateurs et d'espions, au milieu desquels il eût vécu dans des transes continuelles ; il ne se souciait pas non plus d'un conseil de nouveaux Brutus, qui l'eût jeté dans une série de représailles honnêtes, mais funestes, et qui eût proscrit une moitié de Rome pour la punir d'avoir proscrit l'autre. Encore moins eût-il voulu inaugurer aux dépens de son pouvoir et de la paix publique un travail d'antiquaire pour la restauration des libertés républicaines. Auguste avait bien eu le goût des



anciennes choses, mais non celui de l'ancienne liberté. Vespasien, comme Auguste, consentait à être modeste, mais non impuissant. Il consentait à abolir les condamnations prononcées par Néron; mais aussi il supprimait tout doucement les honneurs votés à Pison et à Galba [1]. Il consentait de tout cœur à aider le sénat et le peuple dans la restauration du Capitole ; mais il se permettait de ne pas tenir compte d'une cérémonie d'inauguration où son nom n'avait pas figuré; et, dans une cérémonie nouvelle, il donna lui-même le premier coup de pioche pour creuser les fondements du temple futur [2]. Comme Auguste, il laissait de la liberté plutôt qu'il ne reconnaissait des libertés. « Les mauvais princes, dit Tacite, ne veulent d'aucune liberté ; les meilleurs eux-mêmes n'en veulent qu'un peu [3]. »

La politique de Vespasien fut donc celle d'Auguste, et s'il est une ressemblance marquée dans l'histoire, c'est celle de ces deux princes : tous deux succédant à des guerres civiles ; tous deux apportant le repos par l'absolutisme ; tous deux très-modérés et très-absolus ; tous deux arrivant sobrement, économiquement, sagement, bourgeoisement, à fonder une dynastie qui, après eux, ne tarde pas à se perdre par la prodigalité, par le faste, par l'orgueil, par la violence. Vespasien, si on retranche les trois Césars éphémères, était le premier César étranger à la race d'Auguste ; mais, si l'affinité du sang lui manqua, l'affinité de la nature fut complète.

1. Suét., *in Galba*, cap. ult. – Tacit., *Hist.*, I, I.
2. Suét., *in V.*, 8. – Xiphil., LXVI, 10.
3. Quomodo pessimis imperatoribus sine fine dominationem, ita quamvis egregiis modum libertatis placere. (IV,8.)

Voyez par exemple si la simplicité d'Auguste ne se retrouve pas en Vespasien. La pompe de son triomphe l'ennuie ; la demeure du mont Palatin lui semble trop belle ; il habite bourgeoisement la villa de Salluste. Là, éveillé avant le jour, il travaille dans son lit. Dès l'aube, sa porte est ouverte ; pas une sentinelle à l'entrée ; chevaliers et sénateurs viennent librement ; on ne les fouille pas, chose singulière ! Car l'usage de fouiller tout le monde, hommes et femmes, faisait depuis le temps de Claude, partie du cérémonial de la cour[1]. César cause avec eux, tout en se levant et en se chaussant. Puis, après la séance sur son tribunal (car tout empereur était juge) ; après la promenade en voiture qui, pour les gens de son âge, remplaçait la palestre ; après la sieste enfin, il va au bain, et tout le monde lui parle sur son passage ; il va au sénat où il parle et laisse parler de toutes les affaires de l'empire ; il va souper et à la porte de la salle à manger on lui parle encore. Il soupe chez les sénateurs et les fait souper avec lui[2]. Il est de bonne humeur avec son peuple ; il plaisante et se laisse plaisanter. Modèle de roi bourgeois, il a les façons d'un citoyen comme Auguste, non celles d'un dieu comme Néron[3].

Cette simplicité aidait Auguste à être sage financier : Vespasien l'est aussi. Il a trouvé le trésor épuisé, les fortunes appauvries, le sénat réclamant la modération des dépenses et parlant d'un emprunt de 60,000,000 de sesterces à faire aux particuliers qui, sous les Césars,

1. Dion, Cassius, LXX, p. 666 B.
2. Suét., *in V.*, 12, 21, 22. — Pline, *Ep.*, III, 5. — Xiphil., LXVI, 10, 11.
3. C'est ce qu'exprime le mot latin *civilis. Scripsit de se civilia.* Tacit... *Usque ad exitum civilis et clemens.* Suet., *in V.*, 12.

ne devaient pas prêter volontiers à l'État. Il a estimé que, pour remettre toute chose sur pied dans l'empire [1], il ne faudrait pas moins qu'un budget extraordinaire et impossible de 40,000,000,000 de sesterces (10 milliards). Et cependant nous verrons l'empire se raffermir, les finances se remettre debout, le crédit se rétablir, la chose publique, abattue et chancelante, comme dit Suétone, non pas seulement se relever, mais s'embellir [2].

Enfin, grâce à cette simplicité et à cette économie, Auguste avait pu être clément ; Vespasien, de même. Quoiqu'il aime l'argent, il n'en demande jamais au bourreau. On lui dénonce Métius Pomposianus comme s'étant fait faire un horoscope qui lui promet l'empire (cette manie d'horoscopes était continuelle, quoique souvent funeste); au lieu de sévir, Vespasien le fait consul : « Il m'en saura bon gré, dit-il, quand il sera empereur. » Il traite bien même ses ennemis : Vitellius a laissé une fille ; Vespasien non-seulement la laisse vivre, mais la dote et la marie honorablement. Phébus, affranchi de Néron, avait jadis dénoncé Vespasien à Néron et lui avait attiré un ordre d'exil, et comme alors Vespasien, tremblant et gémissant, s'écriait : Où irai-je ? Phébus lui avait répondu: Te faire pendre (*in morboniam*, ἐις κοράκας) [3]. Plus tard, Vespasien revoit Phébus tremblant à son tour, et se contente de lui dire en riant : « Va te faire pendre, » sans l'y faire mener [4].

1. Quadringenties millies opus esse ut respublica stare posset. (Suét., 16.)

2. Nihil habuit antiquius quam ut prope afflictam nutantemque rempublicam stabiliret primo, deinde et ornaret (Suet., 8.)

3. Εις κοράκας (*aux corbeaux*) était un proverbe usité chez les Grecs et indiquait un lieu de supplice en Thessalie.

4. Suét., *in V.*, 14. — Xiphil., LXVI. 11 ; LXVII 12. — Aurélius Victor.

Et, grâce à ces trois moyens : simplicité, économie, clémence, Auguste avait relevé l'empire ; Vespasien le relève. Après la chute de Vitellius, comme après la bataille d'Actium, comme chez nous après le 18 brumaire, on sent tout de suite le gouvernement réparateur. Vespasien est encore en Égypte ; et Rome, qui n'avait pas pour dix jours de vivres, a reçu un convoi de blé, risqué par lui à travers les vents et les orages. Vespasien est à peine en route pour revenir (21 juin 70), et le temple de Jupiter Capitolin a commencé à se relever, et dans une solennité patriotique, magistrats, prêtres, sénateurs, peuple, ont amené à force de bras la pierre énorme qui forme la base de l'édifice sacré, rehaussé mais non changé [1]. Vespasien arrive : et Rome elle-même couverte de ruines, se relève ; les emplacements vides, que les propriétaires ne réclament pas, sont livrés à l'activité du premier qui veut bâtir [2]. Avec les édifices, les lois renaissent. Une commission du sénat recherche des copies des trois mille lois, traités, sénatus-consultes, plébiscites, dont les tables originales ont péri au Capitole, et le *Tabularium* restauré reçoit un exemplaire nouveau, gravé sur bronze, de ce code dont Romulus écrivit les premières pages. Les lois renaissent et les procès se jugent. Des juges extraordinaires déchargent la justice de l'arriéré dont la guerre civile l'a grevée. Le calendrier lui-même est refait et purgé des fêtes néroniennes.

Auguste avait rétabli la discipline de l'armée, maintenu et fortifié les frontières. Aujourd'hui, de même : l'armée ;

1. Tacit., IV, 53. — Suétone, *in Vesp.*, 8. — Dion., LXVI, 10, et les monnaies de l'an 71 qui donnent la façade du temple restauré avec les trois statues de Jupiter, de Junon et de Pallas.

2. Tacit., IV, 40. — Suét., 8, 10.

déshabituée de la discipline par les révolutions, gâtée par des princes qui n'étaient pas soldats, rentre dans le devoir sous la main d'un prince soldat. Galba, Othon, Vitellius ont acheté l'empire par des promesses fabuleuses faites aux légions ; Vespasien le paye par une largesse tout à fait ordinaire, et ne concède aucune licence à cette force militaire qui a fait sa fortune [1]. L'armée divisée devient une ; le soldat de Vespasien vainqueur et orgueilleux, le soldat de Vitellius vaincu et irrité, l'un content, l'autre épargné, oublient leurs querelles en marchant ensemble contre les barbares.

Aussi les barbares, contre lesquels les aigles reviennent maintenant après s'être tournées les unes contre les autres, reculent-ils bien vite au delà de la frontière romaine. Les Daces, qui avaient franchi le Danube, sont refoulés par deux fois sur l'autre rive [2], et la ligne du fleuve est fortifiée contre eux. Les pirates, qui infestaient la mer Noire sont poursuivis jusque dans la Colchide. Le peuple bandit des Garamantes (Gherma, dans le Fezzan) est rejeté vers les sables de l'Afrique [3]. Le Rhin, insurgé sur ses deux rives, est vaincu par Pétilius Céréalis ; l'empire des Gaules, un instant debout, est renversé ; la Gaule est soumise ; Velléda même est apaisée [4]. Le roi parthe Vologèse est en instance auprès du sénat pour obtenir une paix durable avec Rome [5]. Enfin Titus, vainqueur de Jérusalem, entre triomphalement dans Rome (71), et apporte à son père la vigueur de sa jeunesse, la popularité d'une victoire ré-

1. Tacit., *Hist.*, II, 82.
2. En 69, par Mucien (Tacit., *Hist.*, III, 46-48) ; en 71, par Rubrius Gallus (*Id.*, IV 54. — Josèphe, *de B.*, VII, 22).
3. Par Valerius Festus. (Tacit., IV, 50. — Pline, *H. N.*, V. 5.)
4. Voy. *Rome et la Judée*, chap. XIII.
5. *Ut pacem esse sciret.* (Tacit., IV, 51. — An 70.)

cente, des allures plus distinguées et un plus grand air de prince. A ce moment, pour la huitième fois seulement, depuis que Rome existe, le temple de Janus est fermé [1]. Vespasien jette les fondements du temple de la Paix. Rome, et avec elle le monde, respire.

Elle respire, mais dans la magnificence et dans la gloire. A Rome il fallait cela. Si économe que fût Auguste, il fallait qu'il traitât magnifiquement son peuple ; si avare que soit Vespasien, il faut qu'il s'exécute en faveur du sien. Quand il s'agit de maintenir sur les bancs du sénat un consulaire auquel la fortune fait défaut, Vespasien lui accorde une pension de cinq cent mille sesterces [2]. Quand les villes de Chypre sont atteintes par un tremblement de terre, Vespasien aide à les relever [3]. Quand il y a d'autres cités à secourir par suite d'un incendie ou de la guerre civile, des routes à faire, des montagnes à creuser, Vespasien sait être généreux. Rome et toutes les villes se relèvent et s'embellissent ; le monde est percé de routes, et (chose remarquable qui était encore une tradition d'Auguste), la propriété n'en souffre pas [4]. A plus forte raison, quand il s'agit des rhéteurs, des poëtes, des bouffons, des pantomimes, des palefreniers, des gladiateurs ; Vespasien avare pour son propre plaisir, sait être grand pour les plaisirs de son peuple. Le poëte Saleïus Bassus reçoit cinq cent mille sesterces (125,000 fr.) [5], le tragédien Apollinaris

1. Orose; VII, 9. Le temple de Janus fut fermé deux fois sous la république... trois fois sous Auguste, en 725, 729, 746 (747 ?) de Rome ; deux fois sous Néron, en (58 ?) et 66 après Jésus-Christ. Sur le temple de la Paix, voyez plus bas, sous Titus.

2. Suét, 17, *Quingenis sestertiis annuis*. Si ce sont des *sestertii*, cela fait 125 fr.; si ce sont des *sestertia*, cela fait 125,000 fr. L'un est bien peu, l'autre beaucoup.

3. Suét., 17. — Eusèbe, *Chron. ad ann.* 2093.

4. Intactis cultoribus. (Aurel. Victor, *de Cæs.*, et Suét., 17.)

5. *Quingenta sestertia.* (Tacite, *de Oratorib.*, 9. Suét., 19.)

quatre cent mille, des musiciens deux cent mille, cent mille, quarante mille au moins, et de plus des couronnes d'or ; les amis du prince sont invités par lui à des festins magnifiques donnés de temps à autre pour relever, dit l'utilitaire Vespasien, les prix du marché. Le peuple a des spectacles où apparaissent les magnificences des temps les plus splendides ; il reçoit des libéralités en argent qui, trois fois répétées, monteront à un total de soixante-quinze deniers par tête [1]. En fait de voluptés licites et de magnificences raisonnables, Rome n'a donc pas tant perdu qu'on pourrait le croire à avoir un César âgé, bourgeois, économe, et par suite miséricordieux, au lieu de Néron, jeune patricien, sanguinaire, et par conséquent magnifique. Vespasien remplit suffisamment ses devoirs d'empereur. Pour la première fois depuis cinquante ans, on apprend qu'il peut y avoir une certaine libéralité et une certaine splendeur, même sous un gouvernement qui n'emploie pas les délateurs et les bourreaux.

Mais, et pour Auguste et pour Vespasien, ceci n'était que l'œuvre des premiers jours. L'empire rentré dans l'ordre, Auguste en avait constitué l'unité ; la frontière rétablie et fortifiée, Auguste l'avait reculée. Vespasien eut à accomplir le même labeur.

Dans l'intérieur de l'empire, son action fut plus sévère que celle d'Auguste ; il succédait à une époque de dislocation et de révolte, où les rêves d'indépendance avaient été fréquents, où les concessions de liberté avaient été nombreuses. Vespasien d'ailleurs était un esprit fiscal, administrant l'empire comme son patrimoine,

1. Congiaires, en 72 (au nom de Titus), 75 (au nom de Domitien) et 80 (?) (au nom de Titus). — Voy. les médailles ; le M. S. de Vienne ; Suét., *in Domit.*, 9 ; Tacit., *de Orat.*, 17.

n'abandonnant rien et reprenant tout ce qu'il pouvait reprendre. Byzance, Rhodes, Samos perdirent leur précaire liberté. Un petit royaume vassal de l'intérieur de l'Asie-Mineure, la Cilicie montagneuse (τραχεῖα) disparut également. [1] La Grèce, que Néron avait affranchie, fut déclarée par Vespasien avoir désappris l'usage de sa liberté, et, sans souci des éloquentes colères d'Apollonius et des rhéteurs grecs, il la fit rentrer sous le joug des proconsuls et surtout des percepteurs[2]. Il y avait dans un coin de l'Asie un vieux roi de Comagène ancien auxiliaire de Vespasien et un des ouvriers de sa fortune, dont les fils avaient combattu heureusement avec Titus sous les murs de Jérusalem, mais dont le royaume, limitrophe entre l'empire romain et les Parthes, formait sur l'Euphrate une tête de pont trop importante pour ne pas être occupée. Le proconsul le dénonça comme allié des Parthes et reçut de Rome cette réponse : « Fais de lui et de son royaume ce que tu voudras. » Le pauvre roi fut acheminé vers Rome chargé de fers ; Vespasien eut cependant pitié de lui, lui permit de s'arrêter et de rester libre à Lacédémone. Cette dernière branche des Séleucides s'éteignit à Rome, honorée encore, mais détrônée [3]. L'unité romaine ébranlée avait-elle absolument besoin d'un tel exemple d'ingratitude et de rigueur ? Je ne saurais le dire.

A l'extérieur, se complétait la réhabilitation des armées romaines, énervées sous les Césars, tristement em-

1. Suét. *in Vespas*, 8. Il écrit *Thraciam* au lieu de *Trachiam*, mais c'est visiblement une erreur sur ce royaume V. Tacite, *Annal* XII. 55

2. Pline, *H. N.*. IV, 6. — Suét., *in V.*, 8. — Philostr., *in Vitâ Apoll.*, V. 14. Pausanias (VII, 16) attribue cette rigueur, non à l'insubordination envers Rome, mais « à l'esprit de discorde mutuelle des peuples grecs, le vice éternel de leur nature. » (V. aussi saint Jérôme, *Chron.* ; Eusèb., *Chron.*; Aur. Victor, *Epit* ; Eutrope, VII.)

3. Josèphe, *de B.*, VII, 21.

ployées au temps de la guerre civile. « Ce fut, dit Tacite [1], après une longue disgrâce de l'esprit militaire, le temps des nobles chefs, des illustres armées, des grandes choses. » Le roi des Parthes, Vologèse, était l'allié moins que le protégé de Rome : il sollicitait vainement son secours contre les Alains, peuple barbare que plus tard Rome pour son malheur devait connaître [2]. La Bretagne, presque perdue sous Néron par la colère d'une femme outragée, la Bretagne fut reconquise. Les Brigantes au nord (Yorkshire), le peuple le plus puissant de cette île, furent vaincus par Céréalis (71 et suiv.) Les montagnards de la partie méridionale du pays de Galles (Silures) furent soumis par Frontinus ; ceux de la partie nord (Ordovices) par Julius Agricola (78 et 79), moins illustre peut-être, si Tacite n'eût été son gendre ; et, au moyen de ce gué maritime que les soldats romains étaient habitués à franchir, les aigles reparurent dans l'île de Mona (Anglesey). Vespasien retrouva tout ce que Claude avait conquis et ce que Néron avait perdu.

Enfin, Auguste avait mis la main à une tâche autrement importante et difficile ; il avait cherché à combattre les grandes plaies de l'empire, le déclin de la culture, de la population, de la race, de la tradition romaine, au centre même de l'empire, dans l'Italie et dans Rome. Ces plaies, les mauvais princes les avaient aggravées comme à plaisir ; Tibère, tout en les déplorant, avait eu grand soin de n'y pas porter remède. Les princes tant soit peu sensés devaient chercher à les atténuer ; Claude lui-même y avait

1. Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus et Britanniam recuperavit, magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes (Tacit, *Agric.*, 17).

2. Sur la première mention des Alains dans l'histoire, v. Suét., *in Dom.*, 12. Josèphe, *de B.*, VII, 27 (7, 4). Pline, *H. N.*, XIV, 1. Xiphil., LXVI, 15.



travaillé, mais faiblement, comme pouvait le faire un prince dominé et décrié.

C'est cette pensée qui fit que Vespasien, après Auguste et Claude, se proclama censeur avec son fils Titus (73 et 74)[1]. Vespasien n'avait ni la manie des titres (il avait eu peine à accepter celui de Père de la patrie), ni le culte des souvenirs républicains. Mais il savait de quel travail la censure était le signal, et quelles armes elle mettait entre ses mains.

J'ai dit ailleurs[2] ce qu'était la censure sous la république : une sorte de révision de l'État, où l'on en faisait et la statistique pour les besoins journaliers du pouvoir, et la critique pour les besoins moraux de la société ; une pause dans la vie nationale, où la république s'arrêtait et s'interrogeait, non pas sur ses périls et ses intérêts quotidiens, mais sur des intérêts, des périls, des plaies moins apparentes, plus durables et plus radicales. Toutes les fois qu'on voulut toucher aux questions fondamentales et aux maladies de l'empire, on rétablit la censure.

Quels furent, cette fois, les actes de cette magistrature ? Ici, malheureusement, la plume de Tacite nous manque. Avant même l'arrivée de Vespasien à Rome, son récit demeure interrompu. Un jour, peut-être, la chimie le fera-t-elle revivre sur quelque parchemin aujourd'hui négligé. Quelques mots épars dans Suétone, quelques passages de l'abréviateur byzantin de Dion Cassius, sont tout ce qui nous reste sur cet acte politique qui, accompli par un homme sérieux comme Vespasien, devait être sérieux.

Nous n'en connaissons guère que le côté administratif

1. Les dates sont données par les monnaies. Le passage de Pline (VII, 50 (49), d'où on veut induire que la censure de Vespasien dura quatre ans, dit plutôt : Il fut censeur, il y a quatre ans.

2. *Les Césars, Auguste,* t. I, § II, p. 218.



et cérémonial. Nous savons que, comme il se faisait toujours, les citoyens romains furent dénombrés [1]; que Rome fut mesurée [2], sinon agrandie ; que le patriciat, le sénat, l'ordre des chevaliers, furent comme toujours passés en revue, et que la liste en fut refaite. A chacune de ces révisions se faisait sentir la loi fatale qui, partout et en tout

1. Dans la huitième région de l'Italie (Gaule cispadane, aujourd'hui duché de Parme, Modénais et Légations) Pline (*Hist. Nat.*, VII, 50 (49) compte, d'après ce recensement, 81 centenaires, dont trois de 140 ans et un de 150 ans. Ce chiffre me paraît bien difficilement admissible pour une étendue de pays qui ne compte pas aujourd'hui plus de 1,500,000 habitants. Dans toute la France, en 1830, il n'y avait pas plus de 114 centenaires; en 1838, 169. D'ailleurs, le passage de Pline n'est pas sans offrir quelques contradictions.

2. Le périmètre de Rome fut, en 828 de R. (75 de l'ère vulg.), évalué à 13,200 pas (19 kilom., 53 m.), dit Pline (*Hist. Nat.*, III, 5). Il ne peut s'agir ici que du *Pomœrium*, qui était encore, quoique difficilement reconnaissable, l'enceinte légale et la seule enceinte existante de Rome. Cette mesure paraît exagérée aux archéologues modernes qui, se basant sur les restes aujourd'hui visibles du *Pomœrium* de Servius Tullius, l'évaluent à 8,000 pas seulement ; et, en effet, Denys d'Halicarnasse (IX,68) confirme cette dernière mesure, lorsqu'il évalue la superficie de ce *Pomœrium* à un peu plus que la citadelle d'Athènes, qui avait 60 stades ou 7,500 pas romains de tour. (Thucydide, II, 13, et son *Scholiaste.*) Mais il ne faut pas oublier que le *Pomœrium* de Servius avait été augmenté par Sylla, par César et surtout par Claude, qui y ajouta l'Aventin (voy. Tacit., *Annal*, XII, 33; Gellius, XIII 14), peut-être aussi par Vespasien lui-même, auquel le sénat accorda ce droit. (Voy. dans tous les recueils d'inscriptions, le sénatus-consulte qui fonda son pouvoir.)

Pline donne aussi la longueur additionnée des voies qui, partant de la borne miliaire du *Forum*, aboutissent aux trente sept portes du *Pomœrium*. Cette longueur est de 30,765 pas, c'est à-dire en moyenne de 801 pas pour chacune de ces voies. En prolongeant le mesurage au delà des portes et jusqu'aux dernières maisons, *usque ad extrema tectorum*, y compris le camp prétorien, Pline trouve plus de 70,000 pas ; en moyenne 1,892 pas pour chaque voie. Ceci prouve (ce qu'on sait d'ailleurs) que Rome avait de beaucoup dépassé son *Pomœrium* et qu'elle allait même au delà de son enceinte actuelle. Plus tard, l'enceinte que traça Aurélien à une époque où Rome, depuis le temps de Vespasien, avait plutôt perdu que gagné, contenait une superficie de 1,396 hectares 46 ares (M. de la Malle. *Economie politique des Romains.* L. II, ch. 10, tome I, p. 347.)



temps, mais plus encore à Rome et à cette époque, a rendu si courte la durée des familles riches. Le patriciat, qui s'était passé de recrues depuis le premier Brutus jusqu'à César, c'est-à-dire pendant quatre cent soixante-huit ans ; au bout de ce temps complété par César (an de Rome 712) ; puis, au bout de treize ans, par Auguste (725) ; puis, au bout de soixante-quinze ans, par Claude (800) : le patriciat était encore, au bout de vingt-cinq ans, insuffisant aux fonctions sacerdotales, son seul apanage. Dans le sénat de même : les proscriptions et la guerre civile avaient multiplié les lacunes à remplir, les taches à effacer ; Vespasien n'avait plus trouvé que deux cents familles sénatoriales, et il dut en ajouter huit cents nouvelles [1]. A son tour, l'ordre équestre se trouvait insuffisant. A tous les degrés, la population civique défaillait ; il fallut demander des recrues à la province, et Agricola lui-même, que Vespasien fit patricien, Agricola né à Fréjus, était un Gaulois [2]. L'Italie se dépleuplait, les provinces avaient été saccagées ; plusieurs villes d'Italie, plusieurs villes des provinces furent repeuplées par des soldats devenus des colons [3]. Sur tous ces points, Vespasien ne fit que répéter

1. Aurel. Victor, *de Cæsar*, 8. Un autre de ces patriciens faits par Vespasien est Cn. Domitius Afer (et d'autres noms), consul et proconsul d'Afrique, mentionné dans une inscription de Foligno (Orelli, 773).

2. Suét., 8. — Tacit., *Agr.*, 4. 9.

3. Ainsi, en Italie : Ostie, Nole, Pouzzol (Orelli, 3697-3693. Muratori, 1117), Forum populi (Forlimpopoli), Reate (Orelli, 3685), et d'autres.

Dans la Gaule, Aventicum (Avenches en Suisse).

En Espagne, Flaviobriga. (Pline, IV, 20.)

En Thrace, Develtus ou Develta Flavia (Pline, IV, 11), — Siscia, — Flaviopolis.

En Syrie, Cæsarée ou Colonia Flavia prima (Samarie) (Ulpien, *Dig.* I, § VI, *de Censibus*. Paul, 8, § VII, *ibid.* Monnaies), Nicopolis (Emmaüs). (Pline, V, 14, Josèph., *de Bello*, VII. Sozomène, V, 21).

Dans la Cilicie, Flaviopolis. Voyez sur toutcela Pline, IV, 18, 31, 34.

le travail qu'Auguste avait fait cent ans, Claude vingt-cinq ans avant lui.

Ainsi le patriciat défaillant se recrutait de sénateurs; le sénat affaibli puisait dans l'ordre équestre; l'ordre équestre recourait à la *plebs*; Rome à l'Italie, l'Italie aux provinces; la population libre à la population servile; et enfin l'empire aux barbares qui, par le chemin de la captivité, de l'esclavage, de l'affranchissement, montaient, de génération en génération, jusqu'au sénat, jusqu'au patriciat peut-être, et devaient un jour monter jusqu'à la puissance suprême.

Mais ce renouvellement trop rapide avait son danger. La tradition, la moralité, la discipline, le patriotisme romain pouvaient y périr. Auguste, Claude et Vespasien après eux, essayèrent d'y remédier.

Leur grand moyen (comme c'était aussi la grande mission du censeur) ce fut d'attaquer le luxe. Les idées modernes peuvent en sourire; mais, dans l'antiquité, on se persuadait que le luxe, en détruisant les patrimoines, détruit aussi les familles. On se disait que le progrès du luxe et même le progrès de la richesse devait multiplier dans un pays le nombre des esclaves, puisque l'esclave était l'instrument du luxe, et lui-même parfois un objet de luxe. Or, autant d'esclaves de plus dans un pays, c'était autant de laboureurs, de citoyens, de soldats de moins : aussi les nations antiques ne furent-elles jamais fortes qu'à la condition d'être pauvres.

Sous les prédécesseurs de Vespasien, tout avait porté au luxe : la jeunesse des princes, leur folie, leur despotisme sous lequel le luxe était la consolation de la peur et le dédommagement de la liberté perdue. Au contraire, le vieux, le sévère, le bourgeois, le parcimonieux Vespa-



sien, en donnant plus de sécurité, pouvait demander plus de sagesse. C'est lui qui, voyant un jeune homme venir tout parfumé le remercier de l'avoir nommé à un emploi, lui répondait : « Que ne sens-tu l'ail ? » et lui retirait son emploi [1]. C'est lui qui, pour arrêter les prodigalités des fils de famille, annulait, à l'exemple de Claude, tous les emprunts contractés par un fils payables à la mort de son père [2]. Tacite attribue à l'exemple et aux lois de Vespasien, comme aussi aux habitudes plus régulières qu'apportèrent à Rome les sénateurs provinciaux, une influence marquée sur les mœurs de ce temps [3]. La société plus tranquille sur son avenir fut plus modérée dans la jouissance du présent. On se hâta moins de consumer en débauches un patrimoine qu'on avait plus de chances de conserver ; toutes les tables, à l'exemple de celle de Vespasien, plus sûres du lendemain, gardèrent quelque chose pour le lendemain. Un empereur à Rome pouvait tout faire, même un peu de bien.

Auguste avait également fait la guerre au célibat, fils du luxe, et par lequel périssaient les familles romaines. Vespasien ajouta de nouvelles rigueurs à celles d'Auguste. Il étendit aux fidéicommis l'exclusion qui existait relativement aux legs : le bénéfice en fut refusé pour la totalité aux célibataires, pour moitié aux hommes mariés sans enfants [4].

Auguste et Claude s'étaient aussi préoccupés des déve-

1. Suét., 8.

2. Senatus c. Macédonien, porté par Claude. (Tacite, XIII, 3. Ulpien, *Regul.*, XIV, 6) et confirmé par Vespasien (Suét., 11.)

3. Præcipuus adstricti moris auctor Vespasianus. Tacit., *Annal.*, III, 55.) Il parle ailleurs de la *parcimonie provinciale.* (*Agric.*, 4.)

4. S. C. Pegasianum, de fideicommissis. Paul, IV, *Sent*, 3. — Gaius, I. *Institutes*, 31 ; II, 254 et suiv., 286, — Justin., *Instit. De fidei comm. heredit.*, 5.

loppements de la race servile, qui débordait sur la race libre. Vespasien aggrava l'édit de Claude contre les unions entre libre et esclave. Non-seulement la femme libre qui s'était unie à l'esclave d'autrui dut tomber en servitude ; mais les enfants d'un homme libre et d'une femme esclave, quand même celle-ci eût passé pour libre, furent tous réputés esclaves[1]. Et, en même temps, pour ouvrir les portes de la cité à ceux qui venaient y fonder légitimement une famille, Vespasien, élargissant une loi d'Auguste, déclara que l'affranchi latin devenait citoyen romain dès qu'il s'était marié avec une Romaine et qu'il avait un enfant d'un an[2].

Ainsi, en toute chose et dans les plus petits détails, Vespasien marchait sur les traces d'Auguste. Il n'y avait guère entre eux qu'une différence de ton. Vespasien était un Auguste plus vulgaire. Le petit-neveu de César avait gardé une certaine dignité personnelle qui manquait au fils du publicain Sabinus. Vespasien avait du moins le bon goût de ne pas dissimuler son origine et de se moquer des généalogistes officieux qui prétendaient le faire descendre d'un compagnon d'Hercule. Il faisait bien ; car son origine transparaissait en toute chose. Il était affable ; mais sa familiarité allait jusqu'à la trivialité, jusqu'à l'obscénité même du langage (chose mal vue des anciens, plus chastes en paroles qu'en actions). Il était sage financier, mais sa sagesse en finances s'élevait jusqu'à la fiscalité et au gain sordide. Au début de son règne, proclamé César par la ville d'Alexandrie, il en profita pour écraser Alexandrie d'impôts ; et, comme ce peuple railleur le figurait

1 Suét., *in V.*, 11. — Gaius, ibid., I, 85, 86.
2. S. C. Pegasianum. Ce privilége n'existait jusque-là que pour ceux qui s'étaient mariés avant trente ans : Gaius I, 31.



dans ses caricatures mendiant une pièce de six oboles, il répondit par un nouvel impôt de six oboles par tête [1]. S'il ne tuait pas comme Néron, il ne se faisait pas faute d'effrayer pour dépouiller : vendant l'impunité aux coupables, l'acquittement aux innocents, les charges aux ambitieux. Sa vieille concubine Cénis [2], installée au palais, était chargée de ce trafic, et vendait les audiences de Vespasien au profit de Vespasien. Il aimait assez nommer des magistrats rapaces : « Ce sont des éponges, disait-il, que je presse quand elles sont bien imbibées. » Le sang du maltôtier parlait en lui, et il ne se serait pas pardonné de ne pas faire argent de tout. Un vieil esclave à lui, le revoyant empereur, lui demande sa liberté : Vespasien la lui refuse, à moins qu'il ne la paye. « J'aurais dû m'y attendre, dit ce vieux bouvier, le renard change de poil ; mais il ne change pas de mœurs [3]. »

Et, comme il arrive aux parvenus, quand l'esprit ne leur manque pas tout à fait, une facétie brutale et cynique lui servait à couvrir sa cupidité. Son *humour* était comme celle des Anglais, de goût inférieur, comique plutôt que délicate, tenant du comptoir et non du salon ; sa gaieté, comme celle de ses pareils, sentait l'argent. — Un de ses commensaux, gagné à prix d'or, lui demande une charge pour un homme qu'il présente comme son frère. Vespasien soupçonne le tour, prend le candidat à part, se fait dire combien il a promis, et se fait donner la somme. Puis renvoyant le protecteur : « Ton frère, dit-il, ce n'est plus

1. Suét., 19 Xiphil., LXVI, 8. On l'app elait, à cause de la nature de ces impôts, *κυβιοσάκτην*, *ταριχέμπορον*, marchand de salaison, marchand de poisson.
2. Suétone, *in Vesp.* 2, 21 ; *in Domit.*, 12. Dion, LXVI, 24.
3. Suét., 16. — Xiphil., LXVI, 8, 14. — Tacit., *Hist.*, II, 84.

le tien; c'est le mien aujourd'hui. » — Pendant un voyage, son muletier s'arrête pour faire ferrer ses mules. Un solliciteur profite de cette pause pour parler à César. Celui-ci, qui devine bien que le muletier a été gagné : « Pour quel prix, lui dit-il, as-tu ferré ta mule ? » Et il s'en fait donner la moitié. — On sait sa réponse à Titus, et cet argent mis sous le nez de son fils, en disant : « Trouves-tu qu'il sente mauvais ? » — Ceci, plus cynique au fond, est dans la forme de meilleur goût : une ville lui fait demander la permission de lui élever une statue colossale, au prix d'un million de sesterces : Vespasien tend la main ouverte aux députés, en leur disant : « Voici le piédestal [1]. »

Vespasien, en effet, était l'Auguste d'une société déchue et d'un siècle qui avait perdu sa noblesse. Mais, quoi qu'il en soit, c'était un Auguste. Il n'était certes pas homme à vouer à aucun de ses prédécesseurs un culte superstitieux : il les avait trop bien connus. Mais, tout simplement, placé dans la même situation, avec le même bon sens et le même sang-froid, dans un siècle et dans une société pareille, il se trouvait amené à faire les mêmes choses. Il témoignait, une fois de plus, qu'une seule politique était possible et tolérable dans l'empire romain, celle du neveu de César.

1. Suét., 23. — Zonaras, *Ann.*, II. — Xiphil., LXVI, 14.



CHAPITRE IV

VESPASIEN. — LUTTE CONTRE LES PHILOSOPHES.

— 75-79 —

Vespasien régnait comme Auguste. Hélas ! il allait finir comme lui. La prospérité et la paix de son début allaient être troublées par les amertumes de la lutte, par la triste conviction qu'il avait des ennemis, par des actes de rigueur commandés par le devoir ou imposés à sa faiblesse.

Sans doute, Rome, prise en masse, avait peu le goût de l'opposition. Elle était encore si près de Néron et elle avait tant souffert de la part de Néron, qu'elle aurait eu mauvaise grâce à chicaner un pouvoir si singulièrement adouci. Elle sentait bien que la monarchie augustale, entre des mains modérées, était ce qu'elle pouvait avoir de mieux. Pour une génération née sous Caligula, élevée sous Claude, mûrie sous Néron, Vespasien était l'idéal de la liberté.

Sans doute encore, les souvenirs républicains demeuraient à l'état de simple regret historique, littéraire et oratoire. C'était une branche de littérature supprimée, un genre de talent demeuré oisif; ce n'était pas une blessure saignante au cœur de la nation. Tacite lui-même ne l'entend pas de cette façon ; bien plus il a des paroles dures contre ceux qui « s'élèvent contre le pouvoir par un vain orgueil de liberté, et qui cherchent à s'illustrer par une



mort ambitieuse et inutile » ; il a des éloges pour la modération et l'obéissance, même sous les mauvais princes [1]. Ailleurs encore, dans son dialogue *des Orateurs*, qui est censé avoir lieu au temps de Vespasien, un des interlocuteurs compare la république éloquente et agitée à l'empire silencieux et paisible ; et, quoiqu'il soit homme de lettres et orateur de son état, il n'en préfère pas moins l'ordre et la paix sans l'éloquence à l'éloquence sans l'ordre et sans la paix [2].

1. Non contumacia, neque inani libertatis jactatione, famam fatumque provocabat (Agricola). Sciant quibus moris est illicita mirari, posse etiam sub malis principibus bonos viros esse, obsequiumque et modestiam, si industria et vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta, sed in nullum reip. usum, ambitiosa morte inclaruerunt. (*Agric.*, 42.)

2. Voir en entier les chapitres XXXVI-XLI, où la gloire de l'éloquence républicaine, comme aussi son danger, est rappelée avec une vigueur et une animation remarquables, et qui concluent ainsi : « Notre cité, lorsqu'elle s'égara, lorsqu'elle se laissa déchirer par les violences des partis, lorsqu'il n'y eut plus ni paix au forum, ni concorde au sénat, ni modération dans les poursuites judiciaires, ni respect pour les hommes élevés en dignité, ni mesure dans l'exercice du pouvoir, produisit sans doute une plus puissante éloquence, comme une terre inculte enfante souvent certaines plantes plus vigoureuses. Mais l'éloquence des Gracques ne fut point si précieuse aux yeux de Rome, qu'elle lui fît supporter leurs lois, et l'éloquence de Cicéron fut achetée trop cher par la douleur de sa mort... Aujourd'hui, de même que la médecine est moins utile et moins lucrative au milieu d'une population forte et saine, de même aussi la gloire de l'orateur est moins brillante au sein d'une société bien réglée et docile à la main qui la conduit Qu'est-il besoin de longues harangues devant le sénat, quand les sages sont aussi promptement d'accord ? de discours devant le peuple, lorsque les affaires publiques ne sont plus livrées aux délibérations d'une multitude ignorante, mais remises à la décision d'un seul homme et d'un homme plein de raison ? d'accusations spontanées, lorsque les délits sont et moins graves et plus rares ? d'apologies haineuses et passionnées, lorsque l'accusé trouve dans la clémence du juge un si bienveillant abri ? Chers et, au besoin, éloquents amis, croyez moi si vous étiez nés en ce siècle-là, et si ceux que vous admirez étaient nés en notre siècle..., la gloire de leur éloquence ne vous aurait pas manqué ; votre sagesse et votre modération ne leur eussent pas non plus fait défaut. » — 40, 41.



Il y avait cependant une opposition, et cette opposition se composait d'une sorte d'hommes que les souvenirs et l'exemple d'Auguste recommandaient à la défiance de son successeur. Auguste n'avait jamais aimé les philosophes; Vespasien ne tarda pas à leur en vouloir.

Pourquoi la philosophie passait-elle pour opposante? Cela se comprend du stoïcisme; il s'était réveillé sous Néron, moins à titre de dogme spéculatif qu'à titre de parti politique ou moral. Ç'avait été une exaltation, orgueilleuse sans doute, mais énergique, de la vertu humaine, que Rome avait aimé à prendre comme point d'appui, lorsque, fatiguée de sa servilité de quarante ans, elle avait fait volte-face contre les Césars. Tout ce qui restait alors de fierté nobiliaire, d'austérité patriotique, de libéralisme républicain, s'était rangé sous ce drapeau. Le stoïcisme de cette époque n'avait été autre chose qu'une dose plus forte de courage inspiré aux âmes honnêtes, une vertu collective plus énergique et plus manifeste; grâce à lui, les gens de bien que Tibère avait isolés par la peur avaient commencé à se rapprocher et avaient eu conscience les uns des autres. Sénèque dans le palais, Thraséa dans le sénat, Musonius Rufus travaillant dans les fers, avaient donné à cette insurrection de la vertu la consécration du sang et de l'exil. Et, depuis que Néron était tombé, il se trouvait encore beaucoup de ces philosophes républicains que la chute du dernier tyran n'avait pas réconciliés avec l'empire, et qui continuaient à déclamer, avec moins de péril, contre une tyrannie au moins atténuée.

Mais le stoïcisme n'était pas seul sur la scène. Dès le temps de Néron, la secte des cyniques s'était réveillée. Ce mot, dans l'antiquité, désigne moins une doctrine

qu'une allure, un costume, une attitude. Bien des cyniques n'ont guère été, sous le nom de philosophes, que des mendiants déguenillés, hargneux, bavards, parfois immoraux et impies. Mais autre était ce Démétrius, tant loué par Sénèque, ami d'Apollonius de Tyane, consolateur des derniers moments de Thraséa [1]. Il semble s'être formé autour de lui une sorte de cynisme mystique. Bien des hommes prirent la besace, le bâton et la nudité du cynique comme insignes de l'amour du bien et de l'abdication des voluptés sensuelles. Il y avait de ces philosophes de carrefour que les hommes les plus sérieux s'arrêtaient à écouter. Et nous comprendrons plus tard, en lisant le langage plein de vénération avec lequel Épictète parle des cyniques, qu'on ait pu soutenir que ce nom désignait les chrétiens [2]. Cette école-là n'était ni patricienne, ni romaine, ni politique ; pourquoi donc finit-elle par attirer l'animadversion du pouvoir? Est-ce parce qu'il redoutait toute philosophie et toute pensée? Est-ce parce que le cynisme prêchait une vertu trop haute, attaquait les vices au point d'attaquer l'empire, et soulevait les âmes au point de faire craindre, sans qu'on sût pourquoi, une révolution ?

Les premières rigueurs du pouvoir furent toutefois pour de vrais républicains. Il y avait toujours de ces stoïciens politiques, de ces sénateurs jaloux d'être de nouveau les rois du monde. Il y avait toujours parmi eux un Helvidius Priscus qui s'était déjà signalé en refusant à Vespasien le nom de César ; qui, jadis exilé par Néron, rappelé sous Galba, revenu pour accuser ses accusateurs, souffrait du silence qui lui était imposé. Il

1. V. sur Démétrius mon *Tableau du monde romain* IV, 1, § 1.
2. Voy. plus bas, Livre II, ch. IX, § 2.



y avait un Arulenus Rusticus [1], disciple comme lui de Thraséa, oublieux comme lui des derniers et prudents conseils de leur maître. Chez ces hommes, la tradition vertueuse et romaine était héréditaire. Helvidius était gendre de Thraséa [2]; Thraséa avait été gendre de cette Arria, femme de Pétus, dont le suicide sous Claude fut si célèbre [3]. Les femmes elles-mêmes, Arria que je viens de nommer; une autre Arria, sa fille, femme de Thraséa; Fannia, femme d'Helvidius [4], furent d'énergiques héroïnes, et firent en bonne partie l'héroïsme de leurs maris. Alors, comme il arrive bien souvent, les qualités viriles étaient transmises par les femmes. Elles mettaient le républicanisme dans la dot de leurs filles. Dans ces familles, on célébrait solennellement la mémoire de Brutus et de Cassius; on protestait, non plus contre la tyrannie de Néron, mais contre la monarchie de Vespasien; non plus contre les crimes de l'empire, mais contre l'empire.

Que voulaient-ils cependant? Il était bien tard, dans cette société née tout entière depuis la bataille d'Actium, pour anéantir l'œuvre d'Auguste, réinstaller le *veto* des tribuns et la souveraineté des consuls. Voulaient-ils que

1. L. Junius Arulenus Rusticus: veut défendre Thraséa sous Néron (Tac., *Annal.*, XVI, 26); préteur en 69 (Tac., *Hist.*, III, 80); fait, sous Domitien, l'éloge de Thraséa (Plin., *Ep.*, I, 19; III, 2; Tac., *Agricola*, 2); accusé par Regulus et tué. (Dion, LXVII, 12; Suét., in *Domit.*, 10; Tac., *Agric.*, 45.)

2. Helvidius Pricus, né à Terracine, fils de Cluvius Rufus, gendre de Thraséa, tribun en 57, exilé sous Néron en (65), revient sous Galba (69); accusateur d'Eprius Marcellus; préteur en 70, préside au déblaiement du sol du Capitole, tué (en 73 ?). Voy. Tacite, *Annal.*, XIII, 28; *Hist.*, IV, 5, 6, 53; Suét., in *Vesp.*, 15; Dion, LXVI, 13; Epict., *apud Arrian.*, I, 2.

3. Voy. les *Césars. Claude*, § 1 (t. II, p. 19).

4. Voyez, sur ces femmes, Pline, *Ep.*, III, 10; IV, 21; VII, 19; IX, 13.

les six millions de citoyens romains dispersés dans tous les coins du monde se rassemblassent au Forum pour voter les lois et élire les magistrats? que le sénat (et quel sénat!) reprît les rênes du pouvoir depuis si longtemps abandonnées? que la loi d'une petite république de quelques cent mille citoyens, située entre les Apennins et la mer de Toscane, bien unie, bien compacte, bien pauvre, et en même temps bien forte, devînt la loi de cette république de nations, de cette fédération de cent vingt millions d'hommes et de trois ou quatre cents peuples différents, si peu unie, si peu homogène, si riche, si corrompue? Ce qu'ils voulaient, ils ne le savaient guère; mais ils profitaient d'une liberté aussi large qu'elle pouvait l'être en leur siècle pour soupirer après une liberté impossible : vertus courageuses, mais intempestives; Thraséas inutiles sous un Néron débonnaire.

Vespasien les eût volontiers laissés en paix; il sentait que, lorsque sa mansuétude lui serait une fois échappée, il ne la retrouverait plus. Mais les influences néroniennes étaient demeurées dans Rome et dans le palais comme l'infection de la fièvre reste dans la demeure d'un fiévreux. On voyait encore par moments l'image de Néron arborée sur le Forum, des fleurs jetées sur sa tombe, de faux Nérons [1] apparaître et agiter les provinces; et, si les peuples n'avaient pas perdu tout à fait le souvenir de Néron, les courtisans avaient bien moins encore perdu le souvenir et le goût du gouvernement néronien. Deux des plus célèbres délateurs, Vibius Crispus, et l'accusateur de

1. Un premier dont j'ai parlé ailleurs, au commencement de Vespasien (Tacit., II. 8; Xiph., LXIV, 9; Zonaras, II, p. 191). — Un second appelé Térentius Maximus (Zonaras, p. 195). — Un troisième en 88, sous Domitien (Suét., *in Ner.*, 57).



Thraséa, Eprius Marcellus [1], étaient encore des personnages. Mucien, jadis habitué de la cour de Néron, Mucien poussait le prince dans la voie des proscriptions et attaquait les stoïciens auprès de lui [2]. Titus lui-même le poussait quelque peu dans la voie des proscriptions ; Titus, désordonné dans sa vie, et se sentant moins responsable de l'empire qu'il ne devait l'être un jour. Or, Titus, consulaire, préfet du prétoire, prince de la jeunesse, associé à l'empire [3], Titus, dans la force de l'âge, était aussi puissant peut-être que le vieux Vespasien.

La passion opposante d'un côté, la passion persécutrice de l'autre, finit donc par éclater. Un jour, Helvidius parla au sénat avec tant de violence, que les tribuns le saisirent et qu'il fut livré au licteur. Vespasien, qui était présent, sortit en larmes de la curie, et, cette fois encore, voulut que le coupable fût absous. Seulement il aurait souhaité qu'Helvidius ne rentrât plus au sénat, et il le lui demandait à lui-même. « Raye-moi de la curie, lui dit le républicain ; mais, si tu me laisses sénateur, il faut que je vienne au sénat. — Viens-y donc, mais n'y parle pas. — Je me tairai si tu ne me demandes pas de me taire. — Je dois te le demander. — Si quelque chose me semble bon à dire, je parlerai. — Si tu parles, je te fais mourir. — T'ai-je dit que je fusse immortel ? Nous jouerons chacun notre rôle : ton rôle est de me tuer, le mien de mourir sans crainte ; ton rôle est de m'exiler, le mien de partir

1. Sur T. Claudius Eprius Marcellus, consul en 74, proconsul d'Asie de 71 à 74 (*Inscript* Henzen 5425) et sur Vibius Crispus, voyez les notes sur les *Césars, Néron*, § 3, t. II, p. 167 ; Tacite, *de Oratoribus*, 5, 8; Juvénal, sat. IV.

2. Fragments de Dion Cassius, 101 et 102, publiés par le cardinal Mai. *Scriptor. veter.*, 5.

3. Neque enim ex eo destitit participem atque etiam tutorem imperii agere (Suét, *in Tito*, 6).



sans regret. » Si ce dialogue n'est pas ce qu'il pourrait bien être, une pure amplification d'Épictète [1], il montre comment la philosophie stoïque entendait la liberté du langage vis-à-vis du pouvoir. Vespasien irrité prit son parti, et, à l'exception du seul Musonius, pur moraliste sans mélange de politique, mais moraliste avec un reflet de dignité et de vertu chrétienne, toute la philosophie stoïque fut exilée ; Helvidius, le cynique Démétrius, un certain Hostilius, furent non-seulement exilés, mais relégués dans une île [2].

Mais enfin le sang n'avait pas coulé. Le cynique Démétrius, avant de partir pour l'exil, avait eu beau insulter Vespasien, rester assis sur son passage, murmurer contre lui des injures : « Tu voudrais te faire tuer, lui avait dit le prince, mais on ne tue pas un chien qui aboie. » Malheureusement la coterie de Mucien, encouragée par ses succès, ne tarda pas à poursuivre Helvidius dans son exil. Elle dénonça, mentit, intrigua, obtint enfin un ordre de mort. L'ordre était à peine parti, Vespasien veut se rétracter. « Il est trop tard, lui dit la coterie de Mucien, l'ordre doit être exécuté maintenant. » L'ordre n'était pas exécuté; et le contre-ordre aurait pu arriver à temps. Helvidius périt et Vespasien fut entaché. C'est une triste chose que le droit arbitraire de vie et de mort, même dans les mains les plus clémentes.

Le sang une fois versé, on ne pouvait plus en rester là. Toute philosophie était bannie de Rome ; mais bientôt les cyniques [3] osèrent de nouveau s'y glisser. On les vit, au

1. Epictète, apud Arrian., 1, 2.
2. Suét, *in Vesp.*, 5.
3. Philosophes de cette époque :
C. Musonius Rufus, chevalier romain, de Bolsène, dont j'ai parlé ailleurs (voy. les *Césars, Tableau*, etc., IV, 1, § 1. *Rome et la Judée*,

théâtre, interpeller le peuple et lui reprocher ses vices. Un peu de morale adressée à un parterre romain devait passer pour une grave insulte, et Vespasien n'était plus en mesure de refuser des supplices. Il commença à sévir, non plus contre la république, mais contre la vertu. Un Diogène qui avait gourmandé en plein théâtre la liaison de Titus avec Bérénice, fut battu de verges. Un certain Héras, plus ardent encore, eut la tête tranchée. Voilà donc des hommes qui s'exposaient au supplice pour la seule joie de dire la vérité. Qu'était-ce que cet enthousiasme de prédication, si inusité et si ardent, où la politique n'avait plus de part ? Qu'était-ce que ce cynique, ce philosophe de la rue, transformé, sous l'empire romain, en missionnaire et en martyr ? Qu'était-ce que cette courageuse insolence contre le vice, à moins que ce ne fût une imitation contagieuse de l'apostolat chrétien, une étincelle égarée de ce feu que le Fils de Dieu était venu jeter sur la terre, une sorte d'effervescence de vertu que

ch. xi), stoïcien. Voyez sur lui Tacite, *Annal.*, XIV, 59, XV, 71 ; *Hist.*, III, 81, IV, 10, 40 ; Pline, III, *Ep.* 11 ; Dion Cassius, LXII, LXVI, p. 13 ; Aristide, *Sacri sermones*, VI ; Lucien, *in Nerone* ; Philostrate, *Vita Apollon.*, IV, 12, 16, V, 6, VII, 8, 16 ; Suidas (Μουσονιος). — Ses maximes : Gellius, V, 1, IX, 2, XVI, 1, XVIII, 2 ; Epictet. apud Arrian., I, 1, 8, 10, III, 6, 15, 23. — Fragments de ses écrits dans Stobée, II: 32, VI, 6. 61, XVIII 38, XXIX, 75, 78, XXXI, 6, XLVIII, 67, LVII, 20, LXXIX, 51. — Jugements des Pères de l'Église sur lui : Orig., C ; *Cels.*, III, 66 ; Justin., *Apol.*, II, 8.

Euphrate, philosophe stoïcien, disciple de Musonius, exilé par Domitien, se tue sous Hadrien. (Pline, I, *Ep.* 10 ; Marc-Aurèle, X, 31 ; Fronton, *Ep.*, *ad M. Verum*, 2 ; Philostrate, *Vita Apoll.*, I, 10, V, 2, 27, 28, 31, 37, VI, 7-9, Philostrat., *Sophist.*, 3 ; Eusèb., *In Hieroclem* ; Dion., LIX, 8 ; Eunap., *præf.*, II, 12 ; Epictète, *Enchir.*, 29 ; apud Arrian., I, 1, 15, III, 15, IV, 8, 13.)

Artémidore, disciple et gendre de Musonius. (Pline, III, *Ep.* 11. Sur Démétrius, voy. les *Césars*, *Tableau*, etc., IV, 1, § 1.)

Moderatus de Cadix, philosophe pythagoricien (Eusèbe, *Hist.*, VI, 19 ; saint Jérôme, Origène).

Je parlerai ailleurs plus au long d'Epictète et de Dion Chrysostome.



le christianisme soulevait autour de lui partout où il portait ses pas ?

Mais, maintenant (tant la fatalité menait, ou plutôt mène, d'une proscription à une autre !), après avoir sévi contre un parti, il fallut sévir contre le parti contraire. Les néroniens, non contents de conseiller, se mirent à conspirer. Un certain Allienus Cecina, qui, jadis, avait trahi Vitellius [1] et ne se trouvait pas assez récompensé ; avec lui un certain Marcellus (Eprius Marcellus peut-être) complotèrent l'assassinat de Vespasien. Tout était prêt, des soldats étaient gagnés, quand un billet de Cecina tomba aux mains de Titus. Titus, craignant la mansuétude de son père, prit sur lui d'inviter Cecina à souper et de le faire tuer en sortant de table. Marcellus fut jugé, condamné par le sénat, et, comme c'était l'usage, exécuta lui-même l'arrêt d'un coup de rasoir [2]. On en arrivait ainsi à frapper à droite et à gauche, amis et ennemis, philosophes et néroniens, la conspiration de la vertu et la conspiration du vice. Quand Titus voulait une tête, il la faisait demander par quelques soldats au camp ou par quelques gens payés au théâtre, et Vespasien ne savait plus la refuser. Titus se préparait ainsi à jouer son rôle de *délices du genre humain.*

La plus regrettable et la dernière, ce semble, de ces victimes, ce fut l'ancien révolté Julius Sabinus. On sait [3] que ce Gaulois, sénateur de la cité de Langres, avait, au temps des guerres civiles, soulevé sa ville natale, brisé les tables des traités qui l'unissaient avec Rome et prétendu fonder un empire des Gaules. « Vaincu, dit Plu-

1. Voyez *Rome et la Judée*, ch. x.
2. Suét., *in Tit.*, 6 ; Xiph., LXVI, 16.
3. Voyez *Rome et la Judée*, ch XII et XIII.



tarque, que nous complétons avec d'autres écrivains, il lui eût été facile de se sauver chez les Germains, mais il avait une jeune femme appelée Éponine [1] (mot équivalent au mot grec *héroïne*), qu'il ne pouvait emmener et qu'il n'avait pas le cœur d'abandonner. Il se retira donc dans une villa qui lui appartenait, et où existaient des souterrains connus de lui seul et de deux affranchis. Il se cacha dans ces souterrains, chargeant son affranchi Martialis de dire qu'il s'était empoisonné, et, pour expliquer la disparition de son corps, d'incendier la villa. Éponine elle-même y fut trompée, et, quand Martialis lui annonça le suicide de son mari, elle demeura trois jours et trois nuits prosternée contre terre et refusant toute nourriture. Sabinus, instruit de cette douleur, en eut pitié ; il fit dire à Éponine qu'il vivait. Elle continua, comme de raison, à porter le deuil de son mari et à le pleurer le jour devant le public, mais elle le visitait de nuit dans sa retraite. Pendant sept mois, elle descendit chaque nuit aux enfers pour y retrouver son époux. Elle essaya même de l'en faire sortir, lui rasa la barbe et les cheveux, entoura sa tête de bandelettes, le déguisa, le fit emporter dans un paquet de vêtements et le conduisit dans sa ville natale. Mais

1. **Εμπονη** (Plutarque); Epponina (Tacite); **Πεπονιλα** (Xiphilin. Le mot propre est bien *Eponina*. *Epona* était chez les Gaulois la déesse des chevaux (V. Juvenal, VIII, 156, et son scholiaste ; Apul., *Metam.*, III ; Tertul., *Ad nationes*, I, II, *Apologet.*, 16). — *Eporedius* dompteur de chevaux. (Pline, *Hist. N.*, III, 7), d'où le nom de la ville gauloise *Eporedia* (Ivrée). — D'*Epona* on a formé l'adjectif ou le diminutif *Eponina*, qui serait au féminin ce qu'est au masculin notre mot chevalier, c'est-à-dire homme de guerre, héros. C'est bien le sens indiqué par Plutarque.

Le radical est *epos* ou *eppos*, cheval. — En irlandais, *ech*, — en cymro-breton *ebol*, poulain, — en grec ἵππος. Voyez le travail de M. Pictet sur les noms gaulois, *Revue archéologique*, 1864, t. I p 304 1865, t. I, p. 809.



bientôt ce séjour lui sembla trop dangereux ; elle ramena son mari vivre dans le souterrain, tandis qu'elle, tantôt habitait la campagne et passait ses nuits avec lui, tantôt retournait à la ville et se faisait voir aux femmes ses amies. Elle devint grosse, et, grâce à un onguent dont elle s'oignit, dit Plutarque, jamais femme, même aux bains qui se prenaient en commun, ne s'aperçut de sa grossesse. Quand le moment de l'enfantement fut venu, elle descendit dans le souterrain, et seule, sans une sage-femme, comme la lionne met bas dans sa tanière, elle mit au monde deux jumeaux. Elle les nourrit de son lait, les vit grandir ; elle soutint son mari pendant neuf ans dans cette retraite et dans ces ténèbres. Sabinus fut découvert pourtant, et amené à Rome. Il méritait, certes, la clémence de Vespasien ; Éponine, présentant à l'empereur ses deux fils, qu'elle avait élevés sous terre : « Je les ai mis au monde, dit-elle, et je les ai élevés afin que nous fussions plus nombreux pour implorer ta grâce. » Les assistants pleuraient ; César fut pourtant inflexible, et la courageuse Gauloise fut réduite à demander de mourir avec son époux. « J'ai vécu, dit-elle, plus heureuse avec lui, dans les ténèbres, que tu ne l'as jamais été, ô César ! à la face du soleil et au milieu des splendeurs de ton empire. »

On a mille fois raconté cette histoire sans expliquer pourquoi Vespasien fut si cruel. Nous venons de voir, il est vrai, que peu à peu sa clémence se laissait vaincre. Mais de plus, un motif particulier explique, certes sans la justifier, son effroyable rigueur envers Sabinus. La dynastie Flavia était une dynastie de parvenus. Elle s'était installée sur cette chaise curule impériale, que nulle loi, sans doute, n'avait déclarée héréditaire, mais sur laquelle,



seuls pendant un siècle, les héritiers plus ou moins directs de Jules César s'étaient assis. A Rome, Vespasien ne trouvait pas de sujet d'inquiétude; la parenté césarienne était éteinte, sauf une femme, Junia Calvina, descendante d'Auguste. En Gaule, au contraire, Julius Sabinus, non-seulement s'était fait proclamer empereur; mais de plus, à tort ou à raison, s'était porté comme arrière-petit-fils, bâtard, il est vrai, mais enfin comme descendant de Jules César. Il y avait donc ici jalousie et méfiance de la dynastie nouvelle, poursuivant les restes même douteux de l'ancienne famille. Vespasien proscrivait à Rome les descendants de César, comme en Judée il avait proscrit les descendants de David : « acte abominable, dit Plutarque, aux dieux et aux démons, » et qu'allaient punir la mort prochaine de Vespasien, la fin prématurée de Titus, le règne honteux de Domitien [1].

L'expiation, en effet, allait bientôt commencer. Les présages étaient menaçants : une comète était apparue; les portes du mausolée d'Auguste s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, comme pour recevoir son successeur. Vespasien, encore robuste, plaisantait de ces présages : la comète, disait-il, regardait le roi des Parthes, chevelu comme elle ; le mausolée ouvert regardait Junia Calvina, la dernière descendante d'Auguste. Si Vespasien n'avait pas la superstition des comètes, il avait celle de l'astrologie. Les horoscopes assuraient l'empire à sa famille, et un songe lui avait fait connaître combien de temps elle régnerait. De quelle manière elle devait régner avec Domitien, c'est ce qu'il eut le bonheur de ne pas savoir [2].

1. Tac., *Histoires*, IV, 55, 67; Xiphilin, LXVI, 16; Plutarque, *De amoribus*, 34.
2. Suétone, 20-25; Xiph., LXVI, 12.



La comète cependant avait raison. Vespasien voyageait dans la Campanie lorsque de légers mouvements de fièvre l'atteignirent. Il revint à Rome, puis dans son pays de Réate (Rieti), et dans sa villa natale de Phalacrine. Il s'établit non loin de là, aux eaux froides de Cutylies (Κοτυλια, Κωτισκολιαι, Κούτιλιοι, *Cutyliæ, aquæ Sabinæ*)[1]. Il aimait cette contrée et y revenait avec le goût qu'a pour le pays natal un homme qui va mourir. Il se sentait affaibli, et, en homme que le prestige impérial n'a jamais séduit, il disait crûment : « Je crois que je deviens dieu. »

En attendant, néanmoins, il demeurait empereur. Malgré l'âge, la maladie et les eaux qui, loin de le guérir, délabraient son estomac, Vespasien, assis sur son lit, écoutait, dictait, jugeait, recevait des députations ; et, après une syncope amenée par un excès de souffrance : « Non, disait-il, il faut qu'un empereur meure debout. » Un instant après ces paroles, il mourait debout, en effet, entre les mains de ceux qui s'efforçaient de le soutenir. Auguste, son modèle, lui aussi était mort debout.

Comme pour Auguste, il devait être question de poison pour Vespasien. Quelque quarante ans après, l'empereur Hadrien accusa Titus ; mais Titus était moins capable d'un tel crime que ne l'eût été Hadrien lui-même. A soixante-neuf ans, après une maladie mal soignée, même un empereur pouvait mourir sans poison.

Ses funérailles, du reste, présentent un trait singulier des mœurs romaines. Il est dans les instincts populaires de tempérer volontiers le lugubre par le grotesque. L'homme aime ces contrastes qui sont familiers à la muse

1. Suétone, 24 ; Xiph., 17. Voyez sur ce lieu, Dionys. Halic., I, 2 ; Strabon, V.



de Shakspeare. A Rome, l'usage voulait qu'aux convois funèbres un bouffon suivît, jouant le rôle du défunt, contrefaisant ses gestes, sa pose, ses paroles. Le mime, appelé Favor, qui représentait ainsi la personne de Vespasien à son convoi, rappelant l'avarice du défunt, demandait tout haut aux intendants du palais : « Combien coûte tout cela ? — Dix millions de sesterces (deux millions et demi de francs). — Dix millions ! Donnez-moi, je vous en prie, cent mille sesterces et jetez mon corps au Tibre si vous voulez [1]. »

Ainsi finit, non sans des taches d'argent et de sang, le premier règne, je ne dirai pas glorieux, mais sensé, je ne dirai pas clément, mais modéré, que la monarchie romaine eût vu depuis la mort d'Auguste, c'est-à-dire depuis soixante-cinq ans.

1. Suét., 24; Xiph., 47; Pline, *Hist. nat.*, XXI, 1; Strabon, V, p.

CHAPITRE V

TITUS

— 79-81 —

Un nouveau règne dans les monarchies modernes est presque toujours un moment d'espérance et de joie. On était las du vieux souverain ; on espère du jeune prince quelque chose de nouveau, sinon de meilleur. Une seule fois, dans les cent dernières années, le sceptre de notre pays a passé héréditairement d'une main dans une autre : il a passé au milieu de bien des inquiétudes, de bien des dangers, de bien des soucis : et cependant ceux qui ont vu ce jour de l'avénement de Charles X se rappellent qu'il a été un jour d'enthousiasme et d'illusion.

Dans l'ancienne Rome, il en était autrement. Les nouveaux règnes faisaient peur. C'était un coup de dés entre la monarchie d'Auguste et la monarchie de Néron, et la pente était si forte vers cette dernière, que c'était bien plutôt à elle qu'on s'attendait. Lorsque le vieux Vespasien mourut, le règne du jeune Titus n'apparut nullement comme une espérance. L'hérédité avait si mal réussi dans la dynastie Julia ou Claudia, qu'on n'en attendait rien de mieux dans la dynastie Flavia. Titus avait eu sous



son père une grande part de la puissance impériale, et l'avait exercée plus d'une fois d'une manière arbitraire et violente. On lui attribuait les meurtres qui, dans les derniers temps, avaient démenti la mansuétude habituelle de Vespasien. On l'accusait de rapacité ; il était certain qu'il avait parfois vendu les sentences ou les faveurs de son père. Le désordre de ses mœurs, la foule de débauchés et d'eunuques qui habitaient son palais, étaient des symptômes terribles en politique ; on savait où cela pouvait conduire [1].

Enfin, il était l'amant, disons mieux, le mari de Bérénice [2]. Bérénice habitait le palais impérial, vivant comme la femme du César, et on s'attendait qu'un mariage solennel, promis, disait-on, allait faire d'elle officiellement la femme d'un Auguste. Bérénice était fille des rois ; elle était riche de plusieurs millions ; elle était citoyenne romaine, elle s'appelait *Julia Berenice* ; son frère ou son oncle, Agrippa, avait les insignes de la préture : et il nous semble, à nous, que le peuple romain eût bien pu l'accepter comme la digne femme d'un Auguste. Mais Bérénice était étrangère d'origine ; elle était juive, et

1. Titus Flavius Vespasianus, né à Rome le 30 décembre (3 Kal. Januar. *Vetus Kalend. apud Marini*. Suet., *in Tito*, 2.) de l'an 40; César en décembre 69; — consul en 70, 72, 74, 75, 76, 77, 79, 88 ;— *imperator* en 70, 71, 72, 73, 74 (deux fois), 75 (quatre fois), 76, 77, 78, 79 deux fois), 80, 81. — Admis dans tous les colleges sacerdotaux en 71., — Auguste est revêtu de la puiss. trib. le 24 juin 79. — Mort à Phalacrine, près de Rieti, le 13 septembre 81. Voyez Suét., *in Tito*; LXVI ; Aurelius Victor ; Eutrope, VII, etc. V, du reste, sur la famille Flavia la généalogie, app. A, à la fin de l'ouvrage.

2. Au sujet de Bérénice et des doutes qui s'élèvent sur son âge et sur sa place dans la généalogie des Hérodes, voyez *Rome et la Judée*, ch. x. Bérénice, à l'époque dont nous parlons, devait avoir, si elle était la nièce d'Agrippa, une trentaine d'années; si elle était sa sœur, cinquante-deux ans.



surtout elle était reine. Or, il n'est point d'état si despotique au monde où l'opinion n'ait certains droits et ne se fasse respecter en certaines choses. Les Césars les plus insensés n'avaient pas osé prendre le titre de roi ; ils pouvaient se le laisser donner par les Grecs, à qui ce titre n'inspirait pas la même répugnance ; ils ne l'imposèrent jamais aux Romains. Et la pensée qu'une reine, une fille des rois allait être maîtresse dans la maison augustale et s'asseoir auprès de la chaise curule d'un empereur, paraissait une intolérable servitude à ce peuple qui avait toléré, sous Vespasien, le règne de l'affranchie Cénis, et sous Claude, le règne de Messaline.

Les honnêtes gens avaient donc quelque droit d'avoir peur, et, par suite, les néroniens avaient quelque droit de se réjouir de l'avénement de Titus. Sa figure rappelait celle de Néron. Le fils de Vespasien allait recommencer le fils adoptif de Claude. On le pensait, on le disait, on s'en effrayait, on s'en réjouissait.

Heureusement pour Rome, il arriva à Titus le contraire de ce qui était arrivé à d'autres : l'empire les avait dépravés, l'empire le corrigea. S'il eût eu vingt-cinq ans, au lieu de trente-neuf, il est bien probable qu'il eût failli. Mais Titus était déjà un homme mûr ! Titus avait été soldat ; Titus avait déjà été mêlé aux affaires du gouvernement ; il connaissait le monde autrement que par les affranchis du palais ; il n'éprouva pas cet étourdissement du pouvoir qui avait égaré le cerveau de Caligula. Il se trouva aguerri contre ces entraînements de boudoir, de cirque et de théâtre qui avaient saisi Néron, empereur adolescent. Il est cependant permis d'admettre que Titus ait hésité un instant entre la politique modérée qui l'obligeait à renvoyer Bérénice, et la politique tyrannique qui

lui permettait tout, peut-être même de garder Bérénice. Mais son hésitation ne fut pas longue. On sut, au bout de peu de jours, que le prince, devenant, comme il était d'usage, grand pontife, avait fait ce serment, rassurant et glorieux, qu'il acceptait cette dignité sainte, afin qu'elle l'aidât à conserver ses mains pures, c'est-à-dire à ne pas verser le sang [1]. On sut qu'au lieu de révoquer, comme Tibère en avait fondé l'habitude, toutes les grâces accordées par ses prédécesseurs, afin qu'on lui en rachetât la confirmation, il les avait ratifiées toutes d'un seul coup et gratuitement [2]. On sut aussi qu'il ne repoussait pas orgueilleusement les souvenirs du passé, et nous en avons encore une preuve dans ses monnaies où il ne dédaignait pas de faire apparaître les traits de ses prédécesseurs [3]; cette modestie de bon goût était à Rome le fait des princes modérés. On sut que la maison de l'Auguste n'était plus ce qu'avait été celle du César; qu'il avait d'autres amis et des amis plus dignes; que sa table était élégante et familière comme celle d'Auguste, et non fastueuse comme celle de Néron; que ses eunuques, ses bouffons, ses danseurs, avaient eu leur congé; qu'il ne les regardait même plus sur la scène où le peuple se passionnait pour eux. On sut enfin que, dès le premier moment, la pauvre Bérénice, divorcée malgré lui et malgré elle, après une liaison de dix années, s'était acheminée pour aller sans doute pleurer dans

1. Suét., *in Tito*, 89.
2. Suét., *in T.*, 8 ; Xiphilin, LXVI, 19 ; Zonaras, *Annal.*, II.
3. Parmi les *nummi restituti* de Titus, nous en trouvons avec la figure d'Auguste, — d'Agrippa, — de Drusus, frère de Tibère, vainqueur des Germains, — de Tibère lui-même, — du jeune Drusus, fils de Tibère, — de Germanicus, — d'Agrippine, sa femme, — de Claude, — de Galba (ces deux dernières avec l'image de la liberté), — d'Othon. Voy. Eckhel, *De doctrina nummorum*.

quelque synagogue de l'Asie cet époux païen, devenu forcément ingrat. Rome, peu compatissante à de telles douleurs, fut heureuse et fière, mais surtout tranquille et satisfaite sur la foi de ce sacrifice ; elle était sûre que Vespasien n'était pas mort et que son règne allait continuer.

En effet, le règne de Titus ne fut que le complément de celui de son père. Il acheva ce que Vespasien avait commencé. Il moissonna ce que Vespasien avait semé. Titus fut sage financier comme son père, mais moins étroitement fiscal, parce que les plaies de la guerre civile étaient enfin fermées, parce que, sans avoir trouvé ces introuvables dix milliards que demandait Vespasien, l'empire s'était restauré lui-même par cette étonnante puissance de réparation que possèdent les sociétés dès qu'elles peuvent compter sur un lendemain. L'activité humaine avait couvert les plaies de la guerrre civile, comme les rejetons abondants d'une plante vigoureuse cachent, avant peu d'années, la plaie du tronc abattu.

Aussi, fut-il possible de négliger bien des ressources, pures ou impures, que le génie financier de Vespasien n'avait pas dédaignées. On put ne pas prêter l'oreille aux dénonciateurs fiscaux ; on put les traiter rudement, ne leur épargner, en cas de mensonge, ni la relégation dans les îles les plus redoutées, ni une ignominieuse exposition dans l'amphithéâtre, ni l'esclavage, ni le fouet [1]. Pour

1. Suét., *in T.*, 8. Martial *de Spectac.*, 4 : *Et delator habet, quod dabat exilium.* — Ailleurs, *De Spectac.*, 4, il parle de cette *turba gravis paci* livrée aux Gétules, c'est-à-dire reléguée dans l'intérieur des provinces africaines.

On mentionne une Constitution de Titus relative à la prescription contre le fisc. I § 2. *Dig. de jure fisci* (XLIX 14).



comprendre ces rigueurs, il faut rappeler quelle avait été jadis la rage de la délation fiscale.

Titus put même être libéral (dans le sens français du mot). Au lieu de chicaner et de se faire acheter toutes ses faveurs, Titus, enrichi par les petites turpitudes paternelles, donna comme un homme qui a toujours été riche. Quand on l'avertissait que même le trésor de Vespasien n'y suffirait pas et qu'il fallait se modérer : « Non, répondait-il, il ne faut pas que personne s'en aille triste de l'audience du prince. » Et ce mot tant de fois cité : « Mes amis, je n'ai fait de bien à personne ; j'ai perdu ma journée. »

Enfin, Titus put être clément comme son père et fut plus libre dans ses instincts de clémence. Les quelques actes de rigueur que la nécessité avait imposés à Vespasien ou que l'obsession lui avait arrachés devaient passer pour suffisants. Mucien d'ailleurs, le mauvais génie de la maison Flavia, Mucien n'était plus là. Titus fut clément dans une mesure qui semblerait dangereuse à bien des souverains modernes. — Il y a une conspiration : les conspirateurs sont épargnés. — Deux patriciens rêvent de s'emparer de l'empire : Titus, averti, leur fait dire un seul mot : « Prenez garde ; c'est le destin qui fait les empereurs; voulez-vous quelque autre chose ? demandez-la-moi. » Puis il les invite à sa table, les mène avec lui à l'amphithéâtre, et quand on lui apporte, selon l'usage, les épées des gladiateurs, il les leur met entre les mains, comme s'il leur disait : « Tuez moi si vous l'osez. » Un d'eux a sa mère absente, éloignée, inquiète ; Titus envoie en toute hâte à celle-ci, pour la rassurer sur le sort de son fils. « Il aimerait mieux, disait-il quelquefois, périr que tuer. » — Titus était, comme César, une riche na-

ture, vive pour le mal, vive pour le bien, capable de mettre sa volupté à l'un comme à l'autre, et qui, une fois entré dans la bonne voie, se faisait un plaisir d'y être et se donnait à cœur joie la satisfaction de pardonner.

En résumé, Titus continua son père, mais avec l'avantage qu'ont les princes héréditaires sur les princes parvenus, avec des façons plus grandes, une bienveillance plus large, une main plus ouverte, une plus grande certitude de ne pas se compromettre. Titus pouvait s'en aller au bain seul, à pied, comme tous et au milieu de tous; au théâtre, il pouvait plaisanter avec son peuple, prendre parti, critiquer, applaudir ; il était sûr de ne pas se vulgariser comme Vespasien l'avait fait. C'était Vespasien, mais Vespasien sans trivialité et sans avarice. C'était Auguste, mais un Auguste jeune, n'ayant pas auprès de lui son intrigante Livie, n'ayant pas les remords et l'amertume des proscriptions. C'était Auguste soldat et soldat illustre ; c'était le vainqueur de la Judée, devenu pour Rome le prince et le symbole de la paix. Il trompa toutes les craintes, comme d'autres ont trompé toutes les espérances.

Et, ce qui complétait pour Titus et pour sa famille cette popularité si justement acquise, c'était une œuvre commencée par son père, achevée par lui, sur laquelle nous nous étendrons un peu, parce que les vestiges en sont encore au milieu de nous.

Lorsque, dans la Rome moderne (qui heureusement n'est pas encore la Rome révolutionnaire [1],) on cherche la Rome ancienne, si admirablement liée avec elle, il est

(1) J'écrivais ceci en 1862.



surtout un lieu qui réunit les plus magnifiques ruines et appelle plus que tout autre les pas du voyageur. C'est ce quartier inhabité aujourd'hui, jadis le plus habité de la cité des Césars, ce désert dans une ville, cette solitude paisible et grandiose, où l'on arrive d'un côté par l'arc de Constantin, de l'autre par la voie Sacrée et l'arc de Titus ; au centre de laquelle est le Colisée; vers laquelle s'abaissent les dernières croupes de ces trois collines : au midi le Célius, — au couchant le Palatin, avec les débris informes et grandioses du palais des Césars, — au nord l'Esquilin, sur la pente duquel se dessinent les ruines des thermes impériaux. Qui n'a le souvenir de ces grands débris ? Qui ne les connaît même sans les avoir vus ? Qui n'a habité par la pensée ce grand cimetière où est ensevelie la Rome païenne, dont la Rome chrétienne a sanctifié la solitude et le silence en y plantant la croix.

Au temps dont nous parlons, tout ce que de là on voit autour de soi, et bien plus encore, avait été envahi par la seule maison de Néron. Maître, après l'incendie, des quartiers ravagés par le feu, il s'était découpé, dans l'intérieur de Rome, dans l'intérieur même du *pomœrium* (l'enceinte légale et sacrée), un immense domaine équivalant au tiers du *pomœrium*, au septième de la ville actuelle, long d'une demi-lieue, large d'un demi-quart de lieue environ [1]. Agrandissant le palais des Césars, qui couvrait déjà tout le mont Palatin, il l'avait poussé, d'un côté, vers le Célius, de l'autre, vers le point le plus élevé de l'Esquilin ; — il avait mis son portail en travers de la

1. En longueur 6750 pieds romains d'aujourd'hui (1997 mètres), en largeur 1500 pieds (444 mètres). La Rome d'aujourd'hui a 638 hectares de superficie ; la maison de Néron avait 80 ou 90 hectares, plus que le Louvre joint aux Tuileries.

voie Sacrée ; — un peu en arrière, sur la ligne de cette voie enlevée au peuple, il avait placé sa statue colossale ; — l'espace demeuré libre avait été rempli par ses jardins, ses temples, ses incroyables magnificences. — Au point le plus central, à l'endroit où les trois collines venaient finir, les eaux des aqueducs réunies formaient un lac, semblable, dit Suétone, à une mer, et dans lequel se miraient tous ces palais bâtis sur ces bords comme autant de cités. Néron, reconstruisant Rome incendiée, avait voulu la reconstruire à sa propre gloire ; il avait fait la plus belle part au temple de sa propre divinité, et peu s'en était fallu qu'il n'appelât la capitale du monde de son propre nom, Néropolis [1].

Ces magnificences encore debout devaient peser à la maison Flavia. Elles remplissaient Rome du nom de Néron ; elles conservaient le prestige de ce nom déjà trop populaire. Un plan évidemment préconçu fut suivi par Vespasien et par Titus, pour effacer ces dangereux souvenirs. Mais, en déblayant Rome des magnificences néroniennes, ils tinrent à rendre au peuple ce qu'ils reprenaient à la mémoire du tyran. Ce ne fut pas au profit de leur faste et de leurs voluptés personnelles, ce fut au profit du peuple, de ses besoins, de ses plaisirs, que la Maison d'or disparut peu à peu du sol de Rome.

Ainsi d'abord, le portail qui fermait la voie Sacrée fut détruit. Cette voie antique, chère aux souvenirs du peuple romain, lui fut ouverte de nouveau. Un arc de triomphe, qui ne fut achevé qu'après la mort de Titus, et qui est resté une des œuvres les plus parfaites de l'architecture romaine, un arc de triomphe orné des palmes de la vic-

1. Voy. les *Césars*, *Néron*, § 3, t. II.



toire judaïque, remplaça par un souvenir national et militaire l'orgueilleuse entrée de cette enceinte que Néron avait dédiée à ses propres voluptés.

A droite de la voie Sacrée s'éleva, comme autrefois, le palais des Césars, mais le palais des Césars réduit à ses anciennes limites du mont Palatin, de même que le pouvoir des Césars était rentré dans les limites de la politique augustale. — A gauche de la voie Sacrée apparut l'œuvre favorite de la maison Flavia, le temple et le forum de la Paix [1]; cette déesse, devenue l'idole de Rome après les guerres civiles et des Flavii après leur victoire, remplaça le palais nouveau que Néron avait ajouté à sa demeure; les chefs-d'œuvre que Néron avait enlevés à la Grèce passèrent du boudoir au sanctuaire. — Et, après avoir côtoyé ces deux édifices, la voie Sacrée arriva en face du colosse de Néron, changé de place et transformé : il était devenu le colosse du Soleil; la tête du dieu populaire avait remplacé celle du tyran.

Les pentes du Célius et de l'Esquilin, qu'avaient couvertes les jardins de Néron, devinrent également le domaine du peuple ou des dieux. — Sur le Célius, le temple de Claude, détruit par son fils adoptif Néron, fut relevé

1. Sur le temple de la Paix, voyez Dion, LXVI, 15; Josèphe, *de Bello*, VII, V, 7 (19); Hérodien, I, 44; Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 36, XXXVI, 24. On y avait réuni plusieurs des ornements de la Maison d'or de Néron (Pline, XXXIV, 19, 24); un tableau de la bataille d'Issus enlevé d'Alexandrie (Ptolémée ap. Photium); les vases du temple de Jérusalem (Procop. *de Bello Vandalico*, II, 9) et d'autres objets d'art (Pausanias, VI, 9). Auprès du temple était une bibliothèque et une basilique, où se réunissaient les savants (Gell., VI, 21, XVI, 8; Galen, *De compos. medicament.*, I, 1). On reconnaît aujourd'hui la basilique de Constantin dans les belles ruines que l'on attribuait jadis au temple de la Paix. Mais il reste toujours certain que le temple de la Paix, qui, comme on le sait, a péri en l'an 191, était ou sur le même emplacement ou au moins tout près de là.



par Vespasien, qui avait été l'obligé de Claude et qui se montrait reconnaissant. — Sur l'Esquilin, Titus bâtit des thermes, et ces thermes ne furent pas seulement substitués, mais superposés à une maison de plaisance que Néron avait élevée là au milieu de ses jardins. On se hâta de faire disparaître sous un remblai l'édifice néronien ; on combla de terre et de débris les salles ornées de marbre et de riches peintures ; on négligea même d'en retirer quelques chefs-d'œuvre de sculpture [1] qui ont dormi là en paix pendant seize ou dix-sept siècles, et il servit simplement (on peut le reconnaître aujourd'hui encore) de fondation à la magnifique salle de bains que Titus livrait au peuple romain. — Enfin, dans le fond de la vallée, le lac de Néron fut desséché ; l'eau des aqueducs fut rendue à la ville ; et un immense amphithéâtre, jadis rêvé par Auguste, fut donné au peuple par la famille Flavia ; il est demeuré la plus gigantesque ruine de l'ancienne Rome [2]. Il est inutile de décrire ici ce qui est décrit partout. L'édifice eut mille huit cent trente-sept pieds romains (544 mètres) de pourtour, six cent trente-huit de long, cinq cent trente-cinq de large, cent soixante-cinq de haut. Il put contenir quatre-vingt-sept mille spectateurs. Néron avait beau être populaire, le peuple ne pouvait se plaindre de voir détruire l'œuvre de Néron, quand elle était ainsi remplacée [3].

1. Ainsi le *Pluton* du Capitole, le *Méléagre* et la grande cuve de porphyre du Vatican. On ajoute le *Laocoon* ; mais Pline mentionne le *Laocoon* comme ayant figuré dans la maison de Titus. (Pline, *Hist. nat*, XXXVI, IV.)

2. Omnis Cæsareo cedat labor amphitheatro. (Mart., *de Spectac.*, I.)

3. Ce travail d'effacement des œuvres néroniennes est assez démontré par l'aspect des lieux et par les vers de Martial que j'ai cités (*Césars*, *loc. cit.*), qui en donnent les détails d'une manière tout à fait topique. (Voyez aussi Suétone, *in Tito*, 7 ; *in Vesp.*, 10.)

Il y a eu quelques doutes sur l'origine des thermes construits au-



Aussi, la dédicace de cet amphithéâtre, sous Titus (an 80), fut-elle une grande fête. Elle inaugurait la Rome flavienne sur les ruines de la Rome de Néron. Il y eut cent jours de réjouissances. Et sur l'amphithéâtre nouveau et sur un autre théâtre au delà du Tibre, furent épuisées toutes les variétés de plaisirs, chasses, combats d'éléphants, combats de grues, combats de gladiateurs, batailles terrestres, batailles navales; trois mille hommes combattirent à la fois; cinq mille bêtes furent tuées en un seul jour, quelques-unes par des femmes. Des billets furent jetés au peuple, dont quelques-uns gagnaient jusqu'à des esclaves, des vases d'or et des navires [1]. Ce jour-là, Rome était rendue à elle-même; ses voluptés étaient substituées aux voluptés du maître [2]. Ce jour-là, le peuple romain reprenait possession de sa voie Sacrée, de ses collines, de ses aqueducs, des statues rendues à ses temples, de son Capitole deux fois brûlé et deux fois

dessus de la maison néronienne du mont Esquilin, et que l'on voudrait attribuer à Trajan. Je crois cependant que le nom devenu vulgaire de Thermes de Titus doit leur être maintenu. On reconnaît, en effet dans le travail précipité d'enfouissement des constructions néroniennes, le *velocia numera thermas* de Martial, et le *thermis celeriter exstructis* de Suétone. Il y a eu, il est vrai, des thermes de Trajan, situés plus haut, sur le mont Esquilin, et attenant à ceux de Titus. C'est de ce côté que l'on trouve des briques portant les noms de Trajan et de Plotine, sa femme Ces thermes de Trajan ont laissé des traces reconnaissables, soit dans les constructions de la cour qui précède l'église Saint-Martin, soit surtout dans les souterrains qui sont au-dessous de cette église. Les monuments du moyen âge constatent que cette église a été bâtie par le pape Symmaque, au IVe siècle en l'honneur de saint Sylvestre, *juxta thermas Trajanas* (Anastas. Biblioth., *in Vita Symmachi.*)

1. Suét., *in Tit.*, 7; Xiphil., LXVI; Eutrop. VII; Euséb.
2. C'est ce qu'exprime bien un poëte contemporain :

Reddita Roma sibi est et sunt te præside, Cæsar,
Deliciæ populi quæ fuerant domini.

MARTIAL. *de Spectac.*, 2.

Ce poëte, courtisan de la famille Flavia, nous est témoin de la réac-



restauré, de ses voies publiques, détruites par la négligence des temps passés et que Vespasien avait refaites [1]; Vespasien lui rendait en un mot tout ce que Néron lui avait ôté. Les partisans de Néron voyaient disparaître les dernières traces de leur prince : Néropolis était redevenue Rome.

Et, de plus, cette gloire et cette sécurité du dedans étaient complétées par les triomphes du dehors, triomphes faciles dès que la paix était au sein de l'empire. Au moment même où Rome s'embellissait et s'affranchissait ainsi, Agricola, poussant ses conquêtes en Bretagne, coupait par une ligne de châteaux l'isthme qui sépare les

tion anti-néronnienne (bien légitime d'ailleurs) que les Flavii cherchaient à susciter. Ainsi, il pleure Lucain (VII, 20); il critique les thermes de Néron (VII, 33) ; il loue Thraséa (I, 9). Aria et Pœtus (I, 14) ; il fait un grand éloge du sculpteur Ovide qui est resté fidèle au proscrit Maximus Cœsonius, sous Néron, et l'a accompagné dans son exil :

Hunc Nero damnavit, sed tu damnare Neronem
Ausus es. . . .

(Néron l'avait condamné ; mais toi, tu as osé condamner Néron.) VII, 43, 44.

Martial est ici l'écho des honnêtes gens de Rome; il n'en sera plus de même sous Domitien.

1. IMP. CAESAR VESPASIANVS, etc...
AQVAS CVRTIAM ET CAERVLEAM
PERDVCTAS A DIVO CLAVDIO
ET POSTEA INTERMISSAS
DILAPSASQVE PER ANNOS NOVEM
SVA IMPENSA VRBI RESTITVIT (an 71)
— IMP. CAESARI VESP... etc...
QVOD VIAS VRBIS
NEGLIGENTIA
SVPERIORUM .. TEMPORVM...
CORRVPTAS IMPENSA SVA
RESTITVIT (an 71).

— ... SACRARVM AEDIVM RESTITVTORI. — IMP. TITO RESTITVTORI AEDIVM SACRARVM. — IMP. TITVS, etc... RIVOM AQVAE MARCIAE VETVSTATE DILAPSVM REFECIT ET AQVAM QVAE IN VSV ESSE DESIERAT REDVXIT (79). — .. CLAVDIAM ET ANIENEM NOVA FORMA REDVCENDAS SVA IMPENSA CVRAVIT (80). V. ORELLI 53, 55, 56, 742, 746.

deux mers, et renfermait la liberté bretonne dans l'Écosse actuelle comme dans une autre île [1]. Cette Bretagne ainsi conquise devenait promptement romaine, se faisait honneur de la toge et de la langue latine, envoyait ses enfants devenir rhéteurs à Autun, et, surtout (car les voluptés du corps précèdent volontiers celles de l'esprit), se façonnait aux thermes, aux théâtres, aux festins, à l'art de bien vivre, plus promptement encore qu'à l'art de bien dire [2]. Rome, à la façon des modernes, « donnait ainsi la servitude sous le nom de civilisation [3]; » elle se complaisait dans cette commode et orgueilleuse pensée qu'elle améliorait le monde tout en se l'asservissant. Au milieu de cette paix, de cette splendeur du dedans, de cette puissance du dehors, on se retournait avec joie vers Titus, et on l'appelait les délices du genre humain ; désignation d'autant plus vraie que le genre humain n'avait pas été jusque-là gâté par les Césars.

Malheureusement cette joie devait être courte, et, si courte qu'elle fut, il s'y mêla plus d'une douleur. Jadis, Caligula, pour son divertissement personnel, demandait au ciel d'envoyer à son empire des catastrophes, tremblements de terre, disettes, épidémies. Si une telle satis-

1. Summotis velut in aliam insulam hostibus. — En 80 Agricola arrive jusqu'au *Taium* (ou *Tanaum*) *æstuarium*; le Tay selon quelques-uns, selon d'autres le *Firth of Forth*, ou golfe d'Edimbourg. Voyez Mérivale *History of the Romans under the empire*. *Tan* est un terme générique dans les idiomes celtiques pour désigner un cours d'eau. — En 81, il fortifie la ligne qui sépare le Forth (*Bodotria*) de la Clyde (*Clota*). Cette ligne est sillonnée aujourd'hui par le canal de Stirling à Glascow. — Voyez sur tout cela Tacite, *Agric.*, 17-23.

2. Gallia causidicos docuit facunda Britannos.

JUVÉNAL.

3. Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset.

TACITE, *Agric.*, 21.



faction eût été du goût de Titus, elle ne lui eût pas manqué ! Il y eut même sous son règne une calamité que Caligula n'avait pas songé à demander. Le Vésuve, éteint depuis une dizaine de siècles peut-être, et dont les éruptions, visiblement écrites sur le sol, étaient à peu près effacées de la mémoire des hommes [1], le Vésuve se réveilla. Déjà, dix-sept ans auparavant, un tremblement de terre, précurseur de cette grande secousse, avait troublé la Campanie, dévasté Herculanum et Pompéii [2]. Dès l'été de 79, le peuple de ces contrées remarqua des symptômes effrayants. L'été fut sans eau ; la terre brûlait les pieds de l'homme ; des commotions souterraines se faisaient sentir ; il semblait que les montagnes chancelassent comme pour tomber ; on entendait sous terre des bruits pareils au grondement de la foudre, dans les airs comme des mugissements, des frémissements sous les flots de la mer ; et, pendant la nuit, de gigantesques fantômes, des formes étranges, glissaient sur la plaine, disait-on, ou traversaient les airs [3].

Enfin, le 9 des kalendes de septembre (23 août), vers une heure après-midi, un nuage d'épaisse fumée, semé de taches blanches et noires, commença à se dessiner sur la cime la plus haute du Vésuve ; il était étroit et allongé par le bas, puis s'élargissait comme le fait un pin à l'endroit où naissent les branches inférieures. Pendant tout le jour, il alla se dilatant, jetant sans doute des pierres ou de la cendre ; car les populations voisines, prises de ter-

1. Souvenir des éruptions anté-historiques du Vésuve. Vitruv., II, 16. Diod. Sic., IV, 21. —Description de cette contrée avant l'éruption de 79, ses forêts, ses vignes, sa fertilité et sa beauté : Strabon, V, 4 ; Martial, IV, 43 ; Plin., *Hist. nat.*, III, 9 ; Tacit., *Annal.*, IV, 67.

2. Voy. *Rome et la Judée*, ch. II.

3. Xiph., LXVI, 22 ; Pline, *Ep.*, VI, 20.

reur, cherchèrent déjà à s'enfuir par mer. Vers le soir, des feux soudains se manifestèrent çà et là sur les flancs du Vésuve, comme si des incendies s'y fussent allumés de place en place. Il y eut des secousses de tremblement de terre plus violentes que celles des jours précédents et qui semblaient près de tout renverser. Enfin, le matin suivant, à sept heures, le soleil, obscurci par la fumée, donnait un jour semblable au crépuscule ; le tremblement de terre devenait plus violent que jamais ; les maisons s'écroulaient ; le sol vacillait sous les roues des chars, et on ne pouvait les arrêter, même avec de grosses pierres. De temps à autre, d'immenses jets de flammes déchiraient le nuage ; parfois il s'ouvrait en formes étranges et éclatantes, et jetait une lueur aussi éblouissante et plus gigantesque que des éclairs. En même temps, la mer mugissante et soulevée envahissait certains rivages comme à Stabies ; ailleurs, comme à Misène, elle reculait, effrayée, pour ainsi dire, des convulsions du sol, et laissant de vastes plages couvertes de poissons expirants.

Mais jusque-là le nuage était resté suspendu et laissait, au-dessous de lui, passer un peu de jour. Tout à coup, il s'abaissa, couvrit la terre, couvrit la mer, enveloppant Caprée, cachant à la ville de Misène l'extrémité de son promontoire ; bientôt, pour tout le pays de Misène à Stabies, la nuit fut complète. C'était une obscurité, dit Pline le Jeune, pareille non pas à celle d'une nuit sans lune et sans étoiles, mais à celle d'une chambre fermée et sans lumière. Au milieu de ces ténèbres, on sentait, même à la distance où est Misène, une pluie de cendres qu'il fallait secouer si on ne voulait être étouffé ; plus près du Vésuve, une grêle de pierres calcinées et légère.

comme la pierre ponce. Il vola de ces cendres jusqu'à Rome, on dit même jusqu'en Égypte. Il y avait sur terre un bruit comme si les montagnes s'écroulaient ; sur mer, des hurlements qui répondaient à ce bruit. Cette nuit terrible dura à Misène vingt-quatre heures, à Stabies trois jours. Et, lorsqu'enfin ces ténèbres, peu à peu diminuées, se furent réduites à l'état de nuage ou de fumée ; que l'atmosphère, moins chargée de cendres, fut plus respirable; que le soleil se montra, livide comme au moment d'une éclipse; qu'en un mot on revécut : on sut qu'un torrent de lave, marchant vers la mer, avait envahi Herculanum ; qu'une colonne de cendres avait surpris et suffoqué Pompéii ; qu'à Stabies les édifices avaient croulé de toutes parts.

Pendant cette terrible lutte des éléments à laquelle nul esprit n'était préparé, toute la population qui habitait les bords du golfe, réveillée par le bruit dans son sommeil ou surprise dans sa veille par les ténèbres, s'était rappelé les prophéties des Juifs, des chrétiens, des sibylles : elle avait cru le monde prêt à finir. La terre ne manquait-elle point sous ses pas? la lumière du ciel au-dessus de sa tête? la mer à ses vaisseaux? Laissons parler les narrateurs païens : « Quelques hommes, voyant apparaître à travers les ténèbres des formes fantastiques et grandioses, disaient que les géants étaient sortis de leurs prisons souterraines et recommençaient leur révolte contre les dieux Beaucoup, effrayés de la mort, demandaient la mort ; d'autres levaient les mains au ciel. « Il n'y a plus « de dieux, disait le plus grand nombre ; c'est la dernière « et l'éternelle nuit pour le monde ; c'est le chaos ; c'est « l'embrasement universel. » Le neveu de Pline ajoute que, pour lui, sa consolation était de penser que, s'il pé-



rissait, le monde périssait avec lui. Quand on commença à reprendre possession d'un sol que les ébranlements souterrains faisaient encore frémir, la plupart des imaginations étaient comme hallucinées ; ces hommes se raillaient de leurs misères et de celles d'autrui ; ils annonçaient pire encore pour le lendemain. A Rome, où l'on vit tout à coup la lumière du soleil obscurcie par des nuages de cendres, dont, pendant plusieurs jours, on ignora la cause, on crut aussi, selon Dion, que le monde était bouleversé, que le soleil allait se perdre dans le sein de la terre ou que la terre allait se confondre avec le ciel [1].

Nous ne pouvons apprécier le nombre d'hommes qui périrent. On n'a trouvé à Pompéii et à Herculanum qu'un petit nombre de squelettes, et l'on est porté à croire, contrairement au témoignage [2] de Dion, que le peuple

1. Pline, *Ep.*, VI, 16, 20; Xiph., LXVI, 22; Suét., *in Tit.*, 8; Victor, *Epit*, X, 12; Eusèbe, *Chron.*; Zonaras; Oros., VII, 9; Stace *Sylv*, IV. 4 (v. 78), 8, 43, V, 3 (v. 205); Josèphe, *Ant.*, XX, 7 (5); Martial, IV. (v. 4), 44; Tertull., *de Pallio*, 2; *Apologet.*, 40; *De pœnitent.*, 12· Marc-Aurèle, IV, 48; Silius Italicus, XVII, 584; Valerius, Flaccus, *Argonaut*, III, 208, IV, 507. Selon Plutarque, cette catastrophe avait été prophétisée. *De his qui sero a numine*, p. 566 D. (ed. Xylander). Allusion qui y est faite dans les livres sibyllins IV, 124.

2 D'après M. Beulé (*Drame du Vésuve*, ch. 135, p. 141), on évalue à 600 le nombre des squelettes retrouvés jusqu'ici à Pompéii. En admettant que les 3/5 de la ville qui restent à explorer en fournissent proportionnellement autant que les 2/5 déjà explorés, ce serait 1500 en tout, sur une population que l'on estime à 15 ou plutôt 12,000 âmes. Stace semble indiquer aussi que la perte en hommes n'a pas été aussi considérable et que les vides se sont promptement comblés.

Non adeo Vesuvinus apex et flammea diri
Montis hyems trepidas exhausit civibus urbes
Stant populisque vigent.

Sylves, III, 5.



eut le temps de s'enfuir ; mais, hors de la ville, ces fugitifs auront-ils trouvé un plus sûr abri ? Il y eut plus d'une illustre victime. Le poète Cæsius Bassus aurait été brûlé avec sa maison. Un Agrippa, neveu du prince juif dont nous avons parlé, périt aussi avec sa femme. Tout le monde sait enfin que Pline trouva la mort au pied du Vésuve. Commandant la flotte de Misène, aux premiers symptômes de l'éruption, il avait pris la mer et était allé le long des côtes recueillir sur ses bâtiments les malheureux qui fuyaient cette terre ébranlée. Tout en naviguant sous une pluie de cendres et de pierres volcaniques qui tombaient sur son bord, il continuait tranquillement à observer, à dicter, à décrire ce phénomène qui allait lui donner la mort. La mer n'étant pas tenable, il alla aborder à Stabies au pied du Vésuve. Là, il rassura les habitants ; puis, en vrai Romain, « il prit son bain, soupa, causa, se coucha, dormit, ronfla, le tout à ses heures et avec son calme ordinaire. Pendant la nuit, chassé de la ville par l'écroulement des maisons, il alla, après avoir bu un peu d'eau, reprendre son sommeil sur une toile étendue au bord de la mer. Mais ce sommeil était déjà celui de l'asphyxie, et lorsque, averti de fuir par les émanations sulfureuses qui s'approchaient de lui, il voulut se lever, appuyé sur deux esclaves, il retomba mort entre leurs bras. Tout ce qui était là prit la fuite, et ce ne fut que trois jours après, les ténèbres étant dissipées, que l'on trouva son corps, entier, encore revêtu de sa robe et dans l'attitude d'un homme qui repose. » Ainsi mourut Pline l'Ancien, martyr de la science, dit-on, j'aime mieux croire martyr de l'humanité ; la science mérite-t-elle de faire des martyrs ?

D'autres malheurs suivirent ce malheur. Titus avait à



peine quitté Rome pour porter des secours à la Campanie, qu'un affreux incendie éclata. Le Capitole fut de nouveau brûlé, et, au pied du Capitole, le feu envahit toute cette plaine, aujourd'hui la partie de Rome la plus habitée, qu'Auguste et Agrippa avaient couverte de monuments. Le théâtre de Balbus, celui de Pompée, les thermes d'Agrippa, beaucoup d'autres édifices brûlèrent pendant trois jours et trois nuits. A l'incendie succéda l'épidémie, plus grave, dit Suétone, qu'on ne l'avait peut-être jamais vue; amenée, selon quelques-uns, par les cendres que le vent avait apportées du Vésuve, peut-être par le désordre et le dénûment qui durent suivre l'incendie. Il y avait eu de même sous Néron, à la suite les uns des autres, désastres en Campanie (63 et 65), peste et incendie à Rome (65); il semblait que l'on recommençât les mêmes malheurs, avec les éruptions volcaniques de plus, mais avec Néron de moins.

Car Titus du moins, lui, s'affligeait, consolait, secourait; il envoyait des médecins aux malades, il faisait invoquer les dieux pour les affligés. Il déclarait que son trésor resterait chargé de toutes les pertes que l'incendie avait occasionnées dans Rome. Les villes et les rois lui offraient des aumônes; il les refusait. Parmi les victimes que la catastrophe avait faites, beaucoup ne laissaient pas d'héritiers, et leurs biens passaient au fisc; Titus abandonnait ces biens aux villes qui avaient souffert. Deux consulaires, avec une charge d'or, durent visiter et soulager la Campanie. Les palais impériaux furent dépouillés pour rendre aux monuments et aux temples leur splendeur perdue. Rome et l'Italie se relevèrent promptement, comme les peuples se relèvent quand ils ont un peu de confiance dans l'avenir. Les deux seules villes d'Hercu-



lanum et de Pompéii, l'une sous sa couche de lave refroidie, l'autre sous son manteau de cendres, absentes du souvenir des hommes, restèrent ensevelies pour dix-sept siècles.

Mais le plus grand de tous les maux de l'empire, c'était l'inquiétude du lendemain, parce que le lendemain était connu sous le nom de Domitien [1].

On le sentait en effet ; cette société, trop désordonnée encore, appelait malgré elle un maître désordonné. Le parti néronien vivait toujours, quoique Néron fût mort depuis douze ans, et mort sans héritier.

A côté de Titus, dans un coin du palais, était l'espérance et le héros futur de ce parti. Domitien, par son ambition sournoise et dépravée, par ses désordres, par l'abus qu'il avait fait d'un jour de pouvoir, par ses velléités trop certaines de trahison, avait déjà inspiré de la défiance à Vespasien. Il avait été tenu dans une sorte de disgrâce. Vespasien mort, il avait comploté de se présenter aux soldats, de leur faire largesse, et, en vertu d'un prétendu testament, de se porter héritier ou cohéritier de la pourpre. Malgré ces torts, Titus s'était montré généreux envers son frère ; n'étant que César, il l'avait défendu auprès de Vespasien ; devenu Auguste, il lui offrait sa fille en mariage, il lui promettait l'empire après lui, il le suppliait avec larmes « d'être pour son frère ce que son frère était pour lui, » il lui demandait presque pardon d'être empereur. Mais Domitien refusait cette alliance, gardait avec soin toute sa rancune, faisait toujours parler (chose peu croyable) d'un testament disparu, intri-

1. Sur la jeunesse de Domitien, voy. *Rome et la Judée*, ch. II ; Suét., *in Domit.*, 1, 2 ; Xiphil., LXVI, 2, 3 ; Tacite, *Hist.*, III, 69, 74, 86 ; IV, 2, 46, 51, 52, 80, 85, 86.



guait auprès des armées, tramait des projets de fuite, même d'assassinat. Domitien se sentait une puissance. Titus avait beau être les délices du genre humain, il savait parfaitement qu'une bonne partie du genre humain lui préférait ce jeune homme fantasque et atrabilaire qui passait sa vie à faire des vers et à tuer des mouches à coups d'épingle dans sa maison d'Albano.

Quoi qu'il en soit, le jour que Domitien désirait arriva, grâce à son crime ou à sa fortune, plus tôt qu'on ne devait l'attendre. Titus n'avait que quarante et un ans ; il avait hérité de la robuste santé de son père ; son cou de taureau attestait la vigueur de son corps ; mais, menacé par les embûches de son frère et persistant à l'épargner, il était triste et abattu. Vers la fin des jeux romains (du 4 au 12 septembre) de l'an 81, ayant vu, au moment du sacrifice, la victime se dérober, et ayant entendu un coup de tonnerre par un temps serein, touché de ces présages sinistres, il pleura abondamment devant tout le peuple. Les jeux finis, il se mit en route pour cette maison de campagne de Phalacrine qui avait vu naître et mourir son père. Au premier relais, la fièvre le prit. Il était à cheval, il se fit porter en litière. Là, abattu, écartant les rideaux de sa litière, il regarda le ciel et se plaignit à plusieurs reprises que les dieux lui ôtassent une vie qu'il n'avait pas mérité de perdre. Il ajouta qu'il n'avait à se repentir d'aucune action de sa vie, une seule exceptée. Il me semble assez clair, bien qu'on ait discuté sur l'interprétation de cette parole, qu'il s'agit de sa douceur envers Domitien, par qui il se croyait empoisonné.

Du reste, les écrivains racontent diversement ses derniers moments. Suétone n'indique rien de plus que ce que nous venons de raconter. D'après une phrase fort laco-



nique de Plutarque [1], il paraît que les médecins attribuèrent sa mort à un bain pris pendant la fièvre, parce que Titus, comme la plupart des Romains, s'était habitué à ne pouvoir prendre aucune nourriture sans s'être baigné auparavant. D'après Philostrate [2], Domitien lui aurait fait servir à son repas la chair d'un poisson venimeux appelé lièvre de mer ; mais Philostrate est bien apocryphe, et le lièvre de mer ne l'est peut-être pas moins. Ce qui paraît plus grave et rappelle les derniers moments de Tibère hâtés par Caligula, c'est l'assertion de Dion Cassius qu'à un instant où Titus n'était pas encore désespéré, Domitien, sous prétexte de le soulager, le fit jeter dans un bain de neige. Il respirait encore, ajoute Suétone, quand Domitien le déclara mort, ordonna de l'abandonner, et partit pour Rome afin de se faire reconnaître empereur. (Ides de septembre, 13 septembre 81.)

Titus avait régné deux ans, deux mois et vingt jours. Quelques anciens le félicitent presque ironiquement de cette brièveté de son règne. Il régna si peu, dit le Grec Dion Cassius, qu'il n'eut le temps de commettre aucune faute. Il fut heureux pour Titus, dit le même écrivain, de mourir aussi jeune, comme il fut malheureux pour Auguste de vivre aussi vieux. Un moderne spirituel et savant [3] va jusqu'à penser qu'après tout les deux premières années de Néron valent bien autant que les deux années de Titus, et que, si Titus eût vécu, il eût bien pu devenir ce que devint Néron. Il oublie que Néron, empereur à seize ans, n'était à son début qu'un enfant qui se laissait conduire par d'assez sages précepteurs ; dès qu'il fut mûr, il s'é-

1. Plutarque, *de Sanitate tuenda*, II et III, p. 123 D, 124 C (ed. Xylander).
2. Philost., *in Apoll.*, VI, XIV.
3. M. Ampère.

mancipa, et la bête féroce se fit sentir. Titus, au contraire, arriva mûr à l'empire : son gouvernement ne fut pas celui d'un débutant timide ou d'un enfant bien dirigé ; ce fut celui d'un homme, on peut le croire, d'un homme de cœur, et certainement d'un homme de sens. Il n'eût pas aussi aisément changé.

Quoi qu'il en soit, Rome pleura Titus. La nouvelle de sa mort arriva le soir. Les sénateurs, sans être convoqués, se rendirent de nuit aux portes de la curie encore fermée et, avant qu'elles fussent ouvertes, commencèrent à délibérer dans la rue un décret d'éloge et de remercîment à sa mémoire, tel qu'il ne s'en était jamais fait, même pour un prince vivant. Chaque citoyen porta son deuil comme si c'eût été celui de son propre fils. La Rome des honnêtes gens savait bien sous quel régime elle tombait. Les appréhensions que Titus avait heureusement trompées étaient plus certaines à l'égard de son frère. On comprenait que le temps de répit donné à l'empire était achevé. La pente était toujours dans le sens néronien ; Rome se sentait tellement appelée à subir la tyrannie, qu'elle ne croyait guère à une suspension quelque peu durable de ce mal, encore moins à un préservatif qu'elle pût lui opposer.

CHAPITRE VI

DOMITIEN — PRÉLIMINAIRES DES PROSCRIPTIONS

— 81-95 —

Si Rome avait besoin d'un tyran, Domitien pouvait être pour elle un tyran très-convenable.

Titus Flavius Sabinus [1] (on le surnommait Domitianus du nom de sa mère) avait de grandes qualités pour cet emploi. Il était haut de taille et beau de visage. Il avait dans la physionomie un air modeste qui allait souvent jusqu'à la rougeur et trahissait l'ingénuité de son âme. Il avait en effet, comme l'avaient eu Néron et Caligula, comme l'eut depuis Robespirre, une certaine timidité morose et maladive ; il était nerveux ; il n'aimait à voyager qu'en litière ou en bateau, et encore fallait-il que son bateau fût remorqué par un autre bâtiment, parce que le bruit des

1. Né à Rome le 24 octobre 51. — César en décembre 69. – Consul en 72 (?), 73, 74, 75, 76, 77, 80, 82, 83 84, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 95. – Imperator vingt-deux fois, dans les années 81, 83, 85, 86, 88, 89, 92. — Censeur à partir de l'an 84 ou 85. — Auguste et revêtu de la puissance tribunitienne à partir du 13 septembre 81. — Déclaré (quand ?) SACERDOS CONLEGIORVM OMNIVM *Inscript. Arval.*, p. 191. – Tué à Rome le 18 septembre 96. Voy. Suétone, *in Domitiano* ; Xiphilin, LXVII; Aurelius Victor, *de Cæsarib.*, II; *Epit.*, II ; Tacite, *Agricola*; Eutrop., VII. Voir aussi à la fin de l'ouvrage l'appendice A, généalogie de la famille Flavia.



rames le fatiguait [1]. De là il n'y avait qu'un pas à la mollesse, au désordre des mœurs, à la lâcheté, toutes qualités propres à faire un détestable prince.

De plus, il était fils d'empereur. Titus, lui, avait vécu de la vie des camps et de la vie privée ; il avait su ce qu'était, sous un Néron, le métier de sujet. Domitien, plus jeune de onze ans, n'avait pas connu la vie des camps; la vie d'homme privé, à peine. La fortune de son père l'avait surpris, adolescent encore et tout tremblant de son échauffourée du Capitole; il avait été, à l'âge de dix-neuf ans, préteur, César, maître nominal de l'empire et maître effectif, s'il eût voulu se servir du pouvoir autrement que pour enlever des femmes à leurs maris.

Et, après avoir eu le malheur d'être prince de bonne heure, il avait eu le malheur d'être prince en disgrâce. Comme il avait eu tout simplement l'ambition de détrôner son père, on l'avait prié d'habiter une chambre modeste dans le palais paternel ; de marcher en litière, pendant que son père et son frère étaient portés dans la chaise découverte du magistrat romain ; de suivre leur triomphe à cheval pendant qu'ils étaient en char ; de se contenter, dans une occasion, que Titus, toujours généreux, lui procura, d'un consulat *substitué* au lieu d'un consulat *ordinaire* (ce qui était un beaucoup moindre honneur); on l'avait prié de laisser le roi des Parthes et d'autres rois se tirer d'affaire comme ils pourraient, tandis qu'il eût voulu marcher à leur secours avec une armée et leur avait suggéré d'en faire la demande ; on l'avait prié, enfin, tant que Vespasien avait régné, de ne pas faire parler de lui [2].

Domitien avait donc vécu en dessous, comme Caligula

1. Pline, *Pan.*, 82.
2. Tacite, *Hist.*, IV, 52.



l'avait fait devant un danger plus grand et devant un maître plus terrible. Domitien avait vécu aigri, par le mécontentement de son père, par la générosité de son frère encore plus ; habitant sa maison d'Albe avec la belle Domitia Longina, qu'il avait enlevée, fait divorcer et épousée ; tuant ses mouches en particulier, et lisant ses vers devant le public [1]. Les belles-lettres, dit-on, adoucissent les mœurs : aujourd'hui peut-être, mais pas alors. Elles n'adoucirent guère ni Tibère, ni Caligula, ni Néron, ni Domitien. En résumé, Domitien nerveux, craintif, irritable ; Domitien, prince sans être homme de guerre, poëte par-dessus le marché, était merveilleusement constitué pour faire un tyran.

Seulement, il faut savoir quelle espèce de tyran il pouvait faire. Il avait trente ans; ce n'était ni un enfant comme Néron, ni un fou comme Caligula. Sa pente était moins à la tyrannie élégante, poétique, artistique de ces princes, qu'à la tyrannie sobre, sévère, retirée, renfrognée de Tibère. Quoique plus jeune et plus accessible aux voluptés que Tibère, il en avait les allures sombres, les goûts de solitude, les débauches clandestines. Les mémoires de Tibère furent sa seule lecture dès le jour où, devenu empereur, il cessa d'être homme de lettres; et sa maison d'Albano devait finir par être pour lui ce qu'avait été Caprée pour Tibère, une forteresse et une prison. Il fut comme Tibère, de l'espèce des tyrans raisonnables, sérieux, circonspects, par suite plus redoutables et plus durables.

Il y avait cependant chez lui une passion que Tibère n'a-

1. Il avait composé un poëme sur la prise de Jérusalem par Titus. Voyez Valerius Flaccus, *Argon.*, I, XII. Sur ses poésies en général., Quintil., *Instit.*, X, I ; Pline, *Hist. nat.*, *præf.*; Silius Italicus ; Martial...; Suét., *in Dom.*, 2, 20 ; Tac., *Hist.*, IV, 86.



vait jamais eue. Tibère avait eu la passion de son pouvoir, de sa rancune et de sa sûreté : voilà tout. Domitien eut, de plus, la passion de sa grandeur : ce fut, dans le sens dans lequel nos pères employaient ce mot, un glorieux. Cet homme, qui ne manquait pas de sérieux, fut, en fait de titres, de statues, de monuments, de divinité, un véritable enfant. Ce goût pour sa propre gloire le rendait d'autant plus jaloux de toute autre gloire : la gloire d'autrui n'était pour Tibère qu'un péril ; pour Domitien, elle était un péril et une injure. Il y avait donc chez lui deux faces, une ambition exaltée et une ambition jalouse ; c'était à la fois une imagination grandiose et un cœur défiant, un orgueilleux et un envieux. Les rêves furent grands et les précautions mesquines, les prétentions éclatantes et les habitudes moroses. Au commencement, l'ambitieux va paraître avec éclat ; le défiant dominera plus tard. Ce n'est qu'à la longue que le dominateur du Forum deviendra le solitaire de Caprée.

Aidés de Tacite, nous avons pu suivre la marche de Tibère et le développement progressif de sa tyrannie. Pour Domitien, le secours de Tacite nous manque. Nous n'avons de lui aucune histoire suivie ; car je ne puis appeler de ce nom ni la peinture anecdotique de Suétone, ni les maigres extraits de Xiphilin. Sauf un petit nombre que donnent les médailles, les dates elles-mêmes nous manquent : c'est une histoire sans chronologie, et on conçoit combien, en une pareille étude, les dates seraient précieuses. Nous sommes réduits à suivre l'ordre logique des causes plus que l'ordre chronologique des faits.

Nous savons seulement (nous aurions pu le deviner) que Domitien fut modéré à son début. Dans ces premiers mois où tout empereur était sage, le *glorieux* domina chez



lui le défiant, et le *glorieux* mit un instant son honneur dans la vertu.

Ainsi les délateurs et les juges corrompus eurent d'abord un mauvais moment. La justice fut tutélaire; les provinces furent administrées avec une sévère probité. Le fisc fut obligé de lâcher entre autres choses certaines rognures de terrain qu'il disputait depuis des siècles aux anciens possesseurs[1]. Les réclamations pécuniaires du fisc furent déclarées prescrites au bout de peu de temps. Les délateurs que l'évidence forçait à abandonner leur cause furent punis par l'exil; les délateurs calomnieux par des peines plus graves encore[2]. Quand un prince ne châtie pas les délateurs, il les encourage, disait en ce temps-là Domitien. L'empereur refusa tout héritage quand le testateur laissait des enfants.

Et surtout Domitien faisait la police des mœurs. Il se proclama censeur et même censeur perpétuel. C'était annoncer la prétention de réformer le monde et de le réformer en le ramenant à la discipline, sinon à la morale, des temps antiques, comme Auguste, Claude, Vespasien, sous ce même titre de censeur, avaient essayé de le faire[3]. Ainsi Domitien régenta durement le public aux spectacles; il en vint un jour à supprimer les histrions et les pantomimes, c'est-à-dire la comédie et le ballet. Il raya un sénateur à

1. Subcesiva quæ, divisis per veteranos agris, passim superfuerant, veteribus possessoribus ut usucapta concessit. Suéton, 9; Siculus Flaccus, *de Condit. agror.*; Aggen., *de Controversia agrorum.*

2. Reos qui ante quinquennium proximum apud ærarium pependissent, universo discrimine liberari nec repeti nisi intra annum, eaque conditione permisit, ut accusatori qui causam non teneret, exilium pœna esset. Suét. 8, 9.

3. Voyez sur Auguste et son *regimen perpetuum legum morumque*: *les Césars, Auguste*, § 1... Sur la censure de Claude, *ibid.*, Claude, § 2... Sur celle de Vespasien, ci-dessus, p. 44.



cause de son goût pour les pantomimes. Il aggrava les peines contre l'adultère; il effaça de la liste des juges un chevalier qui avait repris sa femme condamnée pour ce fait. Il interdit aux femmes mal notées l'usage des litières. Il réprima l'horrible goût qui régnait pour les eunuques[1]. Là-dessus, Martial, poëte très-moral comme chacun sait, embouche la trompette : « Voici l'âge d'or ! Il n'y aura plus sous ton règne, ô César, ni un eunuque ni un adultère... Rome avait déjà reçu de toi des triomphes, des temples, des spectacles, des dieux, des villes; elle te doit plus encore, puisque tu l'as rendue pudique[2]. »

Il n'y avait qu'à louer, ce semble; mais Rome, qui s'y connaissait, trouvait à cette vertu deux mauvais caractères, la jalousie et la cruauté. Si Domitien était si rigide, c'est parce que Vespasien et Titus avaient été indulgents. S'il poursuivait les comédiens, les pantomimes et les eunu-

1. Suét.. 8; Stace, *Sylv.* III, 4, v. 73 et s. Cette loi protégeait même les esclaves, et punissait le maître coupable par la perte de la moitié de son bien. Elle est de l'an 83. *Digeste*, 6, *ad Leg. Cornel. de sic.* (XLVI, I, 3).

2. Nec spado jam, nec mœchus erit te præside, quisquam.
VI, 2.

Censor maxime, principumque princeps,
Cum tot jam tibi debeat triumphos,
Tot nascentia templa, tot renata,
Tot spectacula, tot deos, tot urbes,
Plus debet tibi Roma quod pudica est.
VI, 4

Ailleurs, « la Pudicité a reçu l'ordre d'entrer dans les familles. »
Atque intrare domos jussa Pudicitia est.
Ibid.

« Pudique souverain, les villes te rendent grâce. Elles seront peuplées maintenant. Ce n'est plus un crime que de mettre au monde. César mérite aujourd'hui l'amour des petits enfants. » IX, 7, 9.

Et ceci qui passe tout :
Qui nec cubili fuerat, ante te, quondam,
Pudor esse cœpit et lupanari.
IX, 9.



ques, c'est parce que Titus les avait aimés. Sa vertu lui servait à décrier ses prédécesseurs; sa royauté austère faisait la critique de la royauté joyeuse et facile de son frère.

De plus, cette vertu aboutissait déjà à des supplices. C'était une vertu chagrine, sanguinaire, désagréable aux coquins sans être agréable aux honnêtes gens. Tibère, lui aussi, avait employé ce moyen pour familiariser les esprits avec l'emploi du bourreau; ses premiers actes de rigueur avaient été des actes de rigorisme. Domitien, de même, des traditions antiques ne prenait que ce qu'elles avaient de plus dur. Il aggravait le joug de l'esclavage; et le petit nombre de décisions juridiques qui nous sont restées de lui sont des décisions défavorables aux esclaves[1]. Au début de son règne, il condamna trois vestales infidèles à leurs vœux. Leurs désordres n'étaient pas de la veille; Vespasien et Titus les avaient tolérés : raison de plus pour que Domitien les châtiât. Tout ce que sa conscience de grand pontife lui permit de leur accorder, ce fut de ne pas les faire enterrer vives et de leur laisser le choix du supplice[2]. Et de plus, comme l'infidélité d'une vestale était pour l'État un présage sinistre, Domitien jugea à propos que les livres sibyllins fussent consultés et qu'on y trouvât un oracle en vertu duquel un Grec et une Grecque, un

1. Voyez *Digeste*, 1, *De collusione detegenda* (XL, 16); 2, § 1, *De custodia et exhib.* (XLVIII, 3); 16, *Ad S. C. Turpillian* (XLVIII, 16).

Martial lui aussi parle de cruautés habituelles des maîtres contre les esclaves : langues coupées, front marqué d'un fer chaud. *Ep.*, II, 66, 82; III, 21.

2. Je suis le récit de Suétone (8). D'après le récit de Xiphilin, ces vestales auraient été enterrées vives, et leurs amants, non-seulement exilés, mais battus de verges. Mais il confond les premiers temps de Domitien avec les derniers. Stace fait allusion à ces actes de rigueur.

« Atque exploratas laudet jam Vesta ministras. »

I *Sylv.*, I, v. 36.



Gaulois et une Gauloise furent enterrés vifs dans le Forum Boarium [1]. Domitien n'avait donc plus pour le sang versé la même horreur qu'il avait eue dans sa jeunesse, lorsque, gouvernant en l'absence de son père, il avait projeté d'interdire même le meurtre d'un bœuf [2].

Du reste, ce Censeur Perpétuel du peuple romain n'appliquait pas dans l'intérieur de son palais la morale sévère qu'il suivait au Forum. La loi Scantinia, contre les amours infâmes, était, comme bien d'autres lois, appliquée au Forum, méprisée au palais [3]. Pendant que les histrions étaient expulsés, le mime Latinus [4] avait la faveur du prince, et surtout l'histrion Pâris était un des personnages influents de l'empire [5]. Pendant qu'au Forum on condamnait la honteuse mode des eunuques, l'eunuque Earinus et bien d'autres étaient les favoris du palais [6]. Pendant que les vestales payaient de leur tête leur honneur perdu, Domitien, non content d'avoir pour femme la femme d'un autre, avait pour maîtresse sa nièce Julie, fille de Titus, qu'il avait jadis refusé d'épouser [7] : c'était encore

1. Plutarque, *Quæst. Rom.*, 83, p. 283, F. 284. A (Ed. Xylander.) Plutarque nomme ces Vestales Æmilia, Lucinia et Martia. Suétone donne leurs surnoms, deux Ocellatæ et une Varonilla.

2. En se rappelant le vers de Virgile (*Georg.*, II, v. 537):
« Impia cum cæsis gens est epulata juvencis. »
Suét., *in Dom.*, 9.

3. Suét. 8. Stace, *Sylv.*, III, 4.

4. Suétone, 15. Martial, 1, 5, IX, 29. Juvénal, I, 35, 36; VI, 44.

5. Juvénal, VIII.

6. Les mêmes poëtes que nous voyions tout à l'heure si enthousiastes de la loi contre les eunuques, attestent et chantent la faveur de l'eunuque Earinus, Stace... Martial, IX, 12, 13, 14, 17. V. aussi Dion, LXVII, 2.

7. D'après Philostrate, historien peu sûr, Domitien aurait fini par épouser Julie (*Vita Apoll.*, VII, 3), sans doute pendant son divorce avec Domitia. Il y a en effet des monnaies qui représentent les têtes réunies de Julie et de Domitien. (Monnaies de Pergame. Eckhel.) Je ne parle pas des monnaies qui indiquent l'apothéose de Julie. Comme

une manière d'avilir la mémoire de Titus. Pendant qu'au Forum l'indulgence d'un mari envers une femme coupable était traitée d'infamie, Domitien, après avoir divorcé avec Domitia pour cause d'adultère avec l'histrion Pâris[1] et avoir fait mettre à mort Pâris, Domitien, au bout de peu de temps, annonçait officiellement que, « sur la demande du peuple, il avait ramené Domitia au chevet sacré[2]. »

Mais tout ceci n'était qu'un début. La tyrannie de Domitien, comme celle de Tibère, ne se développa que lentement. Elle n'avait pas encore rencontré son grand excitant : le goût de la dépense joint à la pénurie du trésor. Et elle rencontrait toujours son grand obstacle, la crainte de l'armée.

Un mot de l'armée.

Domitien trouvait, après le règne de deux princes soldats, l'armée forte, disciplinée, aguerrie. Par ce qu'elle faisait en Bretagne, sous Agricola, comme nous l'apprend

fille et nièce d'empereur, elle avait bien droit à l'apothéose. — Dion, lui, parle, non de mariage, mais de relations publiques semblables au mariage (LXVII, 3).

Monnaies qui représentent Julie en Vénus, Cérès et même Vesta. Martial célèbre la beauté de Julie (VI, 13); les bustes qui nous restent ne sont pas de cet avis, si adulateur que puisse être le ciseau.

1. Sur Pâris, voy. Suét., *in Dom.*, 3; Dion, LXVII, 3; dans Martial, l'épitaphe louangeuse de Pâris, écrite, comme de raison, après la mort de Domitien, XI, 14.

Les jurisconsultes nous révèlent ce fait curieux, que Pâris avait été, au moins de fait, l'esclave de Domitia, et lui avait payé son affranchissement 10,000 sest.; puis, ayant reconnu qu'il était né de condition libre, il réclama d'elle en justice et se fit rendre la somme payée, sans qu'on recherchât même si Domitia avait su qu'elle achetait un homme libre. Neratius apud Ulpian. 3, § 5. *Digeste De condictione causa data* XVI, 4. (Remarquez seulement l'erreur par laquelle le jurisconsulte appelle Domitia fille de Néron.)

2. Revocatam eam in pulvinar suum. Suét., 15. Le *pulvinar* était l'oreiller sacré sur lequel reposaient les statues des dieux. Voy. aussi Suét. 3, Xiphilin, LXII, 3; les médailles : DOMITIA AVGVSTA IMP. DOMIT. — CONCORDIA AVG.



Tacite, nous pouvons juger ce qu'elle faisait ailleurs. Elle portait la frontière romaine bien au delà de la limite actuelle de l'Écosse, jusqu'à la ligne de Glascow à Falkirk; elle ravageait les côtes calédoniennes; elle menaçait même l'Irlande; elle poursuivait les montagnards jusque dans leurs montagnes (83), et remportait sur Galgacus la célèbre victoire du mont Grampian (84). Un voyage de circumnavigation avait été fait autour de l'île tout entière, et, ainsi reconnue, l'île tout entière aurait pu bientôt être romaine.

Or de telles nouvelles, surtout s'il lui en arrivait de semblables de l'Euphrate et du Danube, étaient désolantes pour Domitien. Telle était la position de tout César, au moins de tout César qui n'était pas homme de guerre : s'il avait une armée forte, aguerrie, victorieuse, un général illustre et populaire, il tremblait; cette armée était une force politique ennemie, ce général était un compétiteur. Les armées avaient fait tant d'empereurs!

Que fallait-il donc faire ? Enterrer tout doucement cette gloire dangereuse? réduire ce général à l'obscurité, ces soldats à l'inaction ? C'est ce qu'on faisait. On décrétait à Agricola une statue; mais on le rappelait. Après lui avoir envoyé l'ordre du rappel, on tremblait qu'il ne désobéît. Mais lorsqu'on voyait Agricola, prudent et modeste, partir sans hésitation, voyager sans éclat, entrer à Rome de nuit, venir le matin à l'audience du prince, on était soulagé, on se gênait moins. On le recevait avec un petit baiser bien froid [1], et on le laissait se confondre dans la foule des courtisans. Puis on l'engageait tout doucement à ne pas demander le gouvernement d'une riche province, récom-

1. Exceptus brevi osculo. Tacite, *Agr.*, 40.

pense ordinaire de ceux qui avaient eu un commandement militaire ; on lui eût volontiers rappelé que, après avoir accepté ainsi la province d'Asie, Civica avait péri assassiné. On l'engageait même (par excès de prudence) à ne pas solliciter le dédommagement pécuniaire usité en pareil cas. Il suivait ces conseils, et de cette façon sa dangereuse gloire était bien et dûment enterrée [1].

Seulement, quel était le résultat de cette politique? La perspective d'être enterré, en réalité comme l'avait été Civica, ou même en figure comme l'était Agricola, était peu propre à stimuler le zèle des généraux. Ceux qui restaient à la tête des armées se tenaient pour avertis ; ils ne se piquaient plus d'un si périlleux héroïsme ; ils ne marchaient plus à l'ennemi. Mais aussi l'ennemi venait à eux. Ils n'attaquaient plus, mais aussi ils étaient réduits à se défendre. Les ennemis, si bien réprimés sous Vespasien et sous Titus, envahissaient la frontière. Domitien n'avait plus à craindre ses propres généraux ; mais il avait à craindre les barbares.

Or, de ce côté, le péril devenait sérieux. Il est vrai que, dans les guerres sous Vespasien, la Germanie avait été pour longtemps écrasée. Il est vrai encore que les Parthes, livrés à des dissensions intestines, étaient pour l'heure moins menaçants. Mais le grand danger venait du peuple dace [2]. Le centre principal de ce peuple, sa forteresse, était ce pays élevé, palissadé par une enceinte d'âpres montagnes et qu'on appelle aujourd'hui Transylvanie [3]. Au

1. Tac., *Agr.*, 40. 42.
2. Tac., *Agr.*, 42.
3. Ainsi les poëtes :

Et conjurato dejectos vertice Dacos.

Stace, *Thébaïde*, I, 20.



midi, les plaines de la Valachie jusqu'au Danube ; à l'est, celles de la Moldavie jusque vers le Pruth ; à l'ouest, le territoire du Banat jusqu'à la Theiss étaient comme les glacis de cette citadelle : et, de là à toutes les époques de trouble et d'affaiblissement pour la puissance romaine, les montagnards daces sortaient en hiver comme le loup, passaient le Danube sur la glace, dévastaient la Mésie, épouvantaient Rome[1].

Et parmi ces Daces s'était montré un homme, étranger au sang royal, mais en qui l'instinct des peuples avait reconnu le génie du commandement. Le titulaire de la royauté avait abdiqué de bonne grâce entre ses mains. Quittant alors, comme Gengiskan et Cyrus, son nom plébéien (Diurpaneus)[2], cet homme s'était appelé d'un nom qui était celui d'un dieu et qui avait éte celui de plusieurs rois, Décébale (seigneur des Daces ?). Maître de sa nation, il avait senti la nécessité d'imiter Rome pour la vaincre ; il avait accueilli les déserteurs romains ; il avait appris

1. ... Attoniti vidit domus ardua Daci.
Id., *Sylv.*, I, 1, 7.
... Tu tardum in fœdera montem
Longo Marte domas. . . .
Ibid., 51.
Quæque suum donat Dacis clementia montem.
Id., III, 3, 169.
Pæne occupatam seditionibus
Delevit Urbem Dacus et Æthiops,
Hic classe formidatus, ille
Missilibus melior sagittis.
HORACE.
Et conjurato descendens Dacus ab Istro.
VIRGILE.
Nobilitatus cladibus mutuis Dacus.
(Tacite, *Hist.*, I, II.)

2. Oros, VII, II ; Vignole, *Inscriptions* DIVRPANOEVS DACVS : Trebellius Pollio, XXX *tyr an.*, 20; Suidas *in* ἐξυβρίζοντα. On donne des noms de Décébale et de Diurpanœus des étymologies sanscrites, ou, dit-on, scythiques, qu'il est permis de tenir pour douteuses.

d'eux l'art de fortifier les places, celui de construire les machines de guerre, en un mot la guerre des peuples civilisés. Et, au bout de peu de temps, deux chefs romains, le consulaire Appius Sabinus, et le préfet du prétoire Cornélius Fuscus, vaincus l'un après l'autre, laissaient leurs os aux vautours de la Dacie. Quel parti allait prendre Domitien ? Ne pas faire la guerre était bien périlleux pour l'empire ; laisser les généraux faire la guerre lui semblait bien périlleux pour lui.

Il y avait un troisième parti : faire la guerre, mais la faire soi-même ; vaincre les barbares, mais les vaincre de sa propre main et à son propre honneur ; s'approprier cette noble popularité des camps, si redoutée sur la tête d'un autre. C'est ce que surent faire à Rome presque tous les grands princes, y compris le pacifique Marc Aurèle. C'est même ce que Domitien prétendit faire, décidé à devenir héros lui-même, pour se mettre en garde contre de dangereux héros.

Seulement, ce parti, qui allait assez bien à son orgueil, allait assez mal à sa mollesse. Si nous avions les bulletins officiels de ses campagnes, sans nul doute, ils seraient magnifiques. Nous y verrions une première expédition (84) en Germanie contre les Cattes, après laquelle Domitien Auguste revient victorieux, *imperator* pour la septième fois, et décoré du surnom de Germanique, montrant dans la cérémonie de son triomphe la Germanie en pleurs, des trophées d'armes tudesques et des prisonniers en deuil derrière son char [1]. — Puis d'autres campagnes encore

1. Xiphilin, LXVII, 4 ; Tacite, *Agr.*, 39, Suét., 6. Surnom de Germanicus, dans Martial, Silius Italicus, Stace, Quintilien (X, I). Monnaies de cette année 84 : GERMANICVS COS. X (une femme en pleurs assise sur un bouclier germain). Titres d'*imperator* V, VI, VII. Le titre de Germanicus est dès cette année donné à Domitien par une inscription au bas de la statue de Memnon. Orelli, 521.



contre les Germains, deux contre les Daces, une contre les Sarmates, d'où il a la modestie de ne rapporter qu'une couronne de laurier qu'il dépose aux pieds de Jupiter Capitolin [1]. — Et puis enfin sa grande guerre dacique, après laquelle il se vote un nouveau et fastueux triomphe [2]. Cette fois en effet Décébale a signé la paix, Décébale lui a écrit une lettre soumise, Décébale a abdiqué, et un nouveau roi dace, vassal de l'empire, est couronné en plein Forum [3]. En un mot, Domitien, officiellement parlant, a été un héros autant qu'il était en lui, et ses poëtes, à

1. Sur cette guerre contre les Sarmates, dont la date est incertaine. V. Tacite, *Hist.*, 1, 2 ; *Agricola*, 41 ; Stace, *Sylv.*, III, 3 ; Martial, VII, 1, VIII, 15 ; IX, 102. C'est peut-être la même que la guerre contre les Iazyges (peuple sarmate) mentionnée dans la note suivante.

2. Monnaie de l'an 85 : Domitien foulant aux pieds une divinité fluviale (le Rhin) prosternée devant lui. (Martial l'appelle *summus Rheni domitor*, IX, 4.) Titres d'*imperator* VIII, IX, X, XI. Guerres contre les Suèves et les Iazyges (Dion, LXVII, 5 ; Tacite, *Hist.*, I, 2). Grands désastres des armées romaines en Mésie, Dacie, Germanie et Pannonie (Tacite, *Agric.*, 41).

En 86, titres d'*imperator* XII et XIV. Mais nulle monnaie guerrière. C'est la première année de la fortune de Décébale. Défaite d'Appius Sabinus. (Dion, LXVII, 6 ; Suét., 6 ; Eutrope, VII, 17.) Premier triomphe de Domitien sur les Daces (?).

En 88, titres d'*imperator* XV-XX. Monnaies : la *Germanie affligée*.

En 89, *Imperator* XXI. C'est, à ce qu'on suppose, l'année de la défaite de Cornelius Fuscus et d'une nouvelle guerre de Domitien contre Décébale. (Suétone, 6 ; Juvénal, IV, 111.)

3. Les monnaies de l'an 90 avec la *Germanie et Pallas* (Dion, LXVII, 7 ; Suétone, 6 ; Martial VII, 80, 91, 95.) Cette année est celle du triomphe, selon Eusèbe (*Chron.*). — D'après Martial (VIII, 8), et le retour de Domitien et son triomphe devaient être plutôt rejetés à l'an 91. Voyez, sur ce retour et ce triomphe de Domitien, Martial, II, 2 ; VII, 5, 6, 7 ; VIII, 11, 15, 21. Il y a là ce beau trait : « Domitien viendra-t-il de jour ou de nuit ? La lune et le soleil se disputent à qui verra son entrée. Que nous importe ? Viendrait-il de nuit, son arrivé nous donnerait la clarté du jour. »

Non deerit populo, te veniente, dies.

VIII, 21.

Temple de la Fortune *Redux* bâti au lieu où il se rencontra avec le peuple venant au-devant de lui. Id., VIII, 65.



défaut de ses bulletins, nous parlent à l'envi de ce nouveau César, de ce nouvel Alexandre, de ce nouvel Hercule.

Malheureusement, à la place de ces véridiques bulletins et à côté de ces poëtes non moins véridiques, nous avons des chroniqueurs méchants et jaloux qui nous répètent les mauvais propos de la ville de Rome. Selon eux, Domitien, Auguste, Germanique, vingt-deux fois *imperator*, a toujours marché à la queue de son armée, voyageant splendidement, mollement, paresseusement, dans sa litière ou dans sa barque, pressurant les peuples à droite et à gauche de sa route [1], s'arrêtant dans les villes romaines tandis que l'armée passait la frontière, laissant, quand on combattait, ses lieutenants combattre, leur imputant la défaite, s'attribuant la victoire. Selon eux, dans la Dacie, bien des milliers de soldats sont restés sur les champs de bataille. Selon eux encore, au lieu de soumettre et de détrôner Décébale, Domitien lui a tout simplement acheté la paix par des présents annuellement renouvelés, en d'autres termes, par un tribut. Il lui a donné jusqu'à des ouvriers romains pour lui construire des forts et des machines de guerre. Le triomphe de l'empereur a été une moquerie ; ses trophées, des armes brocantées sur tous les marchés ; ses captifs, des esclaves aux cheveux roux achetés à tous les maquignons ; sa lettre de Décébale, une lettre fausse ; son prétendu roi dace, un simple envoyé de Décébale, surpris et consterné du chimérique diadème qui lui tombait sur la tête [2]. Tout cela n'a été qu'une misérable comédie, née d'une transaction entre l'orgueil de Domitien, qui lui conseillait la guerre, et sa mollesse qui lui conseillait la paix.

1. Pline, *Pan.*, 80, 82.
2. Dion, LXVII, 4-9 ; Suét., 6 ; Tacite. *Agr.*, 39 ; Pline, *Pan.*, 11, 17, 20.



Je le sais, une telle comédie nous semble incroyable. Elle n'est cependant pas unique dans l'histoire; Caligula en avait fait autant et plus encore. Si l'on veut traiter d'apocryphe tout ce qui est extravagant, il faut déclarer apocryphe toute l'histoire des empereurs romains, depuis Caligula jusqu'à Maximin Hercule ; et alors je demanderai simplement par qui aura pu être fabriquée cette histoire écrite en des temps, par des mains et en des langues diverses. De plus, les poëtes eux-mêmes, les poëtes de Domitien, confirment, si on les lit avec attention, les mauvais propos des chroniqueurs. Les poëtes, sans doute, parlent de guerres et de victoires, mais ils sont très-sobres de détails ; pas un combat n'est indiqué, pas un fait d'armes n'est désigné d'une manière spéciale. Au contraire, parmi les vertus militaires de Domitien, il n'en est pas une qu'ils relèvent autant que sa clémence envers ses ennemis. Comme il est généreux ! il a tendu la main aux Daces ! Comme il est bon ! il a accordé la paix aux Germains ! il n'a pas jugé les Sarmates dignes d'un triomphe [1] ! En re-

1. Qui, nec in externos facilis sævire furores,
Das Cattis Dacisque fidem.

STACE, *Sylv.*, I, I, v, 26, 27.

... Quæ victis parcentia fædera Cattis
Quæque suum Dacis donat clementia montem,
Quæ modo Marcomanos, post horrida bella, vagosque
Sauromatas Latio non est dignata triumpho.

Ib., III, 3, v, 168 s. s.

Ajoutez encore la description de la statue de Domitien sur le Forum. Son cheval foule aux pieds un ennemi vaincu, mais sa main droite arrête le combat (*dextra vetat pugnas*) et son épée est paisible dans le fourreau.

... Latus ense quieto
Securum...

Stace, *Sylv.*, I, 1.

Et Martial, parlant de la mansuétude peinte sur la figure de Domitien :

Talis supplicibus tribuit diademata Dacis

VI, 11.



venant sans cesse sur ce genre d'éloge, ne nous font-ils pas comprendre, sans le vouloir, que Domitien a obtenu la paix beaucoup plus qu'il ne l'a accordée, et que, s'il a tendu la main aux Daces, il l'a tendue pleine d'argent?

Aussi le danger de Rome ne diminuait-il pas, et après la mort de Domitien, sous Trajan, nous le rencontrerons sérieux. Nous trouverons Décébale, toujours roi, toujours armé, troublant les peuples ses voisins ou les rattachant à sa fortune; nous verrons les Iazyges (sur la Theiss), jadis soldats de Rome (*in commilitium adsciti* [1]), devenus les vassaux de Décébale; les Sarmates lui prêtant leur cavalerie bardée d'écailles de fer. Nous trouverons que son armée s'est grossie de déserteurs romains; que son pays s'est enrichi par les mines de fer, de cuivre, d'or, de sel qu'il a su exploiter; que son trésor, accru par le tribut de Rome, contient des pierreries et des vases d'or; que sa capitale Sarmizégéthusa renferme des palais somptueux [2]. Nous le trouverons ayant formé contre Rome une ligue des peuples germains et danubiens, ayant des intelligences même avec l'Orient, envoyant des émissaires au roi parthe; et Rome, d'un jour à l'autre menacée d'avoir à défendre cinq cents lieues de frontière. L'épée de Trajan pourra seule briser cette puissance, que l'épée de Domitien prétend avoir anéantie.

Mais qu'importent à Domitien ces dangers de l'avenir? Il a fermé le temple de Janus [3]; il a acheté aux Daces la paix; il a même acheté sa sécurité du côté des soldats

1. Tac., *Hist.*, III, 5.

2. Voy. les bas-reliefs de la colonne Trajane; Pline, *Pan.*; *Ep.* X, 16. Théodose et Dion, LXVIII, 6, 8, 10.

3. A quelle date? — Voy. Auson., *in Cæs.*, 28; Stace, *Sylv.*, IV., IV, 12-15; Martial, X, 28:

Ferrea perpetua claustra tuere sera.

par les habitudes de licence arrogante qu'il leur a laissé prendre; il l'a achetée mieux encore par une augmentation d'un tiers de leur solde, leur donnant de l'argent au lieu de victoires. L'ennemi étant payé pour ne pas attaquer, au moins de quelque temps; le soldat payé à son tour pour ne pas attaquer l'ennemi; il faut bien que les généraux renoncent à tout rêve de guerre, de gloire, à plus forte raison d'ambition impériale. Domitien, qui aime à trôner, peut trôner en paix.

Seulement, pour payer tribut à l'ennemi, pour augmenter la solde des troupes et surtout pour trôner, il faut de l'argent, et ceci nous mène à la question des proscriptions.

J'ai dit ailleurs ce qu'était un budget romain, et dans quelles limites financières, très-étroites du reste, pouvaient se mouvoir les fantaisies impériales.

Mais encore fallait-il que le prince fût un homme raisonnable et que ses manies de grandeur fussent de celles qu'un nombre modéré de millions pouvait satisfaire. Malheureusement, les manies de grandeur, coûteuses ou économiques, Domitien les avait toutes. C'est une passion très-chère que la passion du grand dans une âme qui naturellement ne produit que le petit.

Sans doute, parmi les manies de grandeur de Domitien, il y en avait qui, pécuniairement parlant, étaient innocentes. Domitien eut la rage des titres. Il fut, durant sa vie, dix-sept fois consul (quel plaisir un prince ou même personne pouvait-il prendre à être consul ?), vingt-deux fois *imperator*, la plupart du temps pour des guerres où il n'était pas même allé. Il se fit appeler *Seigneur*, nom humiliant pour celui qui le prononçait, parce que c'est le nom que l'esclave donnait à son maître; nom qu'Auguste et Tibère avaient repoussé, mais qui n'en devait pas



moins faire fortune et rester après Domitien [1]. Le mois d'octobre où il était né s'appela de son nom Domitianus, le mois de septembre où il était devenu prince s'appela de son surnom Germanicus [2] : fantaisies du moins inoffensives pour le trésor.

Une autre manie lui coûtait un peu plus cher sans lui coûter beaucoup. Il avait des poëtes. Son époque est une époque fort lettrée ; mais cette littérature est mendiante. Stace improvise pour de l'argent ou pour un dîner chez Domitien. Martial tourne ses épigrammes qui sont des madrigaux (et souvent des madrigaux obscènes), pour se faire donner un habit ou faire mettre quelques tuiles sur son toit [3]. Juvénal lui-même, il ne faut pas s'y tromper, n'est qu'un parasite rebuté qui médit de son métier [4]. Il sortait de là une pauvre poésie, mais une poésie épaisse d'encens et de fumée pour le suprême dispensateur, bien que dispensateur avare, de toutes les largesses. Elle vantait la grandeur, la gloire, et jusqu'à la liberté dont Rome jouissait sous Domitien ; elle prenait en pitié les temps passés, les temps de Fabricius, de Scipion et de César, qui

1. Pline, *Pan.*, 2, et ses lettres à Trajan, X.

2. Suétone, 13 ; Eusèb., *Chron.*, an 2103 ; Pline, *Pan.*, 54 ; Plut., *in Numa* ; Macrob., I, 12.

Martial remarque que l'hiver appartient a Janus l'été à Auguste, l'automne à Domitien.

Germanicarum nova lux Kalendarum.

IX, 2.

Et Stace plaint les dix mois, qui, moins heureux que septembre et octobre, attendent encore que Domitien leur donne quelqu'un de ses noms.

... Nondum omnis honorem
Annus habet cupiuntque decem tua nomina menses.

Sylv., IV, 1, 42.

3. Juvénal, *Sat.* VIII, 20-48 Et plus loin, en parlant de Stace :

Esurit intactam Paridi nisi vendat Agaven.

4. V., sur Juvénal, Martial, XII, 18.



n'avaient pas assisté aux pompes d'un siècle de progrès [1]. Hélas ! cette littérature-là est toujours la même ! On la payait bien pauvrement [2]; mais peu importe, le plus

1. Stace et surtout Martial me paraissent le surperlatif de l'adulation famélique. Les citations abonderaient :

Voyez dans Martial l'idée de progrès. « Le temps de nos aïeux était bien inférieur aux nôtres, Rome a grandi avec son chef. Pourquoi n'y a-t il donc pas des Virgile ? »... Et Martial ajoute en termes un peu déguisés : « Parce qu'on ne les paie pas assez. » VIII, 56.

« Nul siècle, ô Domitien, ne saurait être préféré au tien. Sous quel chef Rome fut-elle plus grande ou plus belle ? Sous quel prince *y eut-il jamais tant de liberté ?* »

Sub quo libertas principe tanta fuit ?

V, 19.

« Domitien n'a qu'un tort, c'est d'obliger trop d'ingrats et de leur donner plus qu'il ne donne même à son fidèle Martial... Les dieux ne pourront jamais lui rendre ce qu'il leur donne. La caisse de Jupiter n'y suffirait pas. »

Nam tibi quod solvat non habet arca Jovis.

IX, 4.

« La maison de Domitien est digne du ciel, mais indigne de son maître. »

Par domus est cœlo, sed minor est domino.

VIII, 36.

« Les serviteurs même du prince, cette domesticité si redoutée autrefois, est aujourd'hui pleine de retenue, de modestie ; elle a pris le caractère de César. » IX, 93.

Mais Martial laisse voir assez naïvement combien ces flatteries sont peu sincères. Il ne comprend pas qu'on loue César si ce n'est pour être entendu et récompensé par César. Il trouve ridicule un homme qui lui fait à voix basse l'éloge de César :

Adeone penitus sedit hic tibi morbus
(la manie de parler à l'oreille)
Ut sæpe in aurem, Cinna, Cæsarem laudes ?

IV, 29.

2. Quant à l'avarice de Domitien, il est assez clair, par les écrits de Stace et de Martial, que leur enthousiasme si ardent était médiocrement récompensé. Voyez Martial, VI, 87, VIII, 24 ; d'autres passages cités ailleurs, et surtout celui-ci :

« Je demandais à Jupiter quelques milliers de sesterces. — Demande-les, me dit-il, à celui qui m'a donné un temple. — Mais, hélas ? celui qui a donné un temple à Jupiter ne m'a pas donné à moi un seul millier de sesterces. » VI, 10.

pauvre salaire lui inspirait des flots d'enthousiasme. En tous les siècles, les poëtes feraient bien d'avoir 50,000 livres de rente ; mais elles ne leur eussent jamais été aussi nécessaires qu'alors, et jamais ils ne furent plus loin de les posséder.

Une manie autrement coûteuse était celle de la divinité. Caligula et Néron l'avaient eue. Domitien l'eut comme eux. Il ne prit pas la peine de se faire déifier par un sénatus-consulte ; mais, de son chef, il ordonna qu'on l'appelât officiellement « notre seigneur et notre dieu » (*dominus deusque noster*). Dès lors l'aire du Capitole fut chargée de statues offertes par ses dévots ; les rues furent encombrées de victimes qu'on menait immoler en son honneur [1]. Ses prêtres apparurent en public avec une tiare surmontée de son image. Ses hymnographes se mirent à chanter sa divinité : Jupiter ne fut plus qu'un valet auprès de lui [2]. Il fut dieu de la terre, dieu de la mer: « Pourquoi n'est-il pas aussi dieu des enfers ? disaient ses

1. Suétone, 13; Eutrope, VII, 17; Aurel. Victor, *in Cæs* 11 ; Plin., *Pan.*, 2, 52. Dion, LXVII. 13.

Edictum domini deique nostri
MARTIAL, V, 8, VII, 33.

Nostri calens mente dei.
Id., VII, 2. V. encore VIII, 2, 6.

Pro tanto quæ sunt improba vota deo ?
Id., VI, I.

Et le Dace Dégis qui, venu en députation à Rome, « se vantera auprès de ses compatriotes d'avoir vu de près le dieu qu'ils adorent de loin ! » V. 3. Et les poissons sacrés de Domitien qui ont été caressés par cette main la plus auguste du monde, et qu'on ne pourrait désormais pêcher sans commettre un sacrilége ! IV, 29.

Et l'éléphant au cirque qui s'est mis à genoux devant César !

Crede mihi, numen sentit et ille tuum.
Id., *de Spectac.*, 17.

2. Quem tibi posthabito studium est coluisse Tonante.
Stat., *Sylv.*, IV, IV, v. 58.

... Notat ista Deus qui flectit habenas

poëtes. Sous un Pluton aussi clément que celui-là, les hommes seraient dispensés de mourir[1] ! »

Mais maintenant — au dieu il faut un temple, et ce temple, ce sera Rome renouvelée. Le goût de bâtir est la faiblesse des bons rois et la meilleure passion des mauvais princes. Auguste d'abord, puis Néron, puis Vespasien et Titus, ont tour à tour, à titre soit de dieux, soit de simples mortels, renouvelé la face de Rome. Domitien, fait dieu, croit devoir à sa divinité de renouveler la face de Rome une quatrième fois. Il relève d'abord les temples des dieux, ses confrères, ceux qui ont souffert, ceux même qui sont intacts ; le Capitole, brûlé une fois de plus, est restauré une fois de plus (an 82). On y aurait dépensé, selon Plutarque, pour 12,000 talents (72,000,000 fr. !) seulement

Orbis et humanos PROPIOR JOVE dirigit actus.
Id. V, 1, 137.

Domitien et Domitia sont appelés « le Jupiter de l'Ausonie et la Junon romaine. » Id., III, IV, 18.

Ganymède est désigné ainsi :

Phryx puer ALTERIUS gaudia nota JOVIS.
Martial. IX, 37.

« En ôtant la tête de la statue d'Hercule et lui substituant la sienne, Domitien a mis la paix dans l'Olympe, il a apaisé la jalousie de Junon..... Que Domitien tarde le plus possible à aller rejoindre Jupiter dans l'Olympe. Si Jupiter est pressé de voir Domitien, il n'a qu'à venir sur la terre. »

Et tu, si properas, Juppiter, ipse veni.
Id, VIII, 39.

Si Martial était invité à souper en même temps par Jupiter et par Domitien, il prierait Jupiter de chercher un autre convive :

Quærite qui mavit fieri conviva Tonantis,
Me meus in terris Juppiter ecce tenet.
IX, 93.

1. . . . . Est ne quod illi
Non liceat ? Quantæ poterint mortalibus annis
Accessisse moræ si tu, pater, omne teneres
Arbitrio ? Cæco gemeret mors clausa barathro.
Id., V, I, v, 164.



en dorures [1]. Vespasien a un temple ; Titus un arc de triomphe ; Pallas surtout, la vierge Pallas, de laquelle Domitien, dans sa passion de divinité, s'est déclaré le fils, Pallas voit tous ses temples restaurés, et de plus on lui en élève un nouveau, sans parler d'un Odéon (lieu de concert) et d'un Forum qui lui sont dédiés. Mais plus encore qu'à Pallas, Domitien est dévot à Domitien. La maison où il est né, la chambre du sacristain qui l'a abrité lorsqu'il fuyait du Capitole sont devenues des temples [2]. Son palais, grâce à un incendie qui l'a endommagé, se relève plus magnifique que jamais. Sa statue équestre commande le Forum. Son arc de triomphe (car il ne pouvait manquer de

1. Plut., *in Public.*, 15. Après avoir rappelé la fondation et les reconstructions du Capitole par Tarquin, Sylla, Vespasien et Domitien, et remarqué les colonnes de marbre pentélique, moins belles de proportions qu'il ne les avait vues jadis à Athènes, avant que le marbre fût poli et sculpté : « Du reste, ajoute-t-il, si l'on admire la magnificence du Capitole, on n'a qu'à voir un seul des portiques de la maison de Domitien, ou une de ses basiliques, ou un de ses bains, ou un des boudoirs de ses concubines, et on sera tenté de dire à Domitien comme Épicharme dit à un prodigue : « Ce n'est pas libéralité, c'est maladie. » On lui dira de même : « Ce n'est pas chez toi piété « ni magnificence, c'est maladie. Comme Midas, tu voudrais tout « changer en or et en pierreries ! » (*Ibid.*, 301, F. ed. Xylander.)

2. *Forum Palladium*, appelé *Forum Nervæ*. Suétone, 5. — *Templum gentis Flaviæ*. *Templum Jovis servatoris*. Voy. Suétone, 1, 5, 15, 17 ; Martial, VIII, 36, IX, 2, 4. 35, X, 21 ; Stace, *Sylv.*, I, I, v. 35 ; III, 4, v. 47 ; IV, 11, v. 18 et sq. ; P. Victor ; Tacite, *Hist.*, III, 74. Voyez les extraits de Martial sur ce lieu qui a eu le bonheur de retentir des vagissements de Domitien et de le voir marcher à quatre pattes :

Infantis domini conscia terra fuit :
Felix quæ tantis sonuit vagitibus, et quæ
Vidit reptantes sustinuitque manus.
X, 21.

Et sur ce temple de la *gens Flavia*, bien plus beau que celui du mont Ida et qui donne du dépit à Jupiter. Ce dieu dit à ses confrères de l'Olympe :

Cernite quam plus sit Cæsaris esse patrem.
IX, 35.



s'en faire un) domine la voie triomphale[1]. Ses statues, ses inscriptions, ses arcs de triomphe sont partout. Le peuple finira par écrire au bas : « Ἀρχεῖ. En voilà assez. »

De plus, au dieu il fallait un culte. — Le culte du dieu, ce sont les magnificences du prince poussées à une exagération surhumaine. Ce sont ses spectacles surtout. Aux yeux de Domitien, le spectacle n'est affaire de plaisir ni pour le peuple ni pour lui. C'est affaire de dignité ; c'est une partie de sa gloire. Il ne plaisante pas au spectacle comme Titus ; il y fait une police sévère, et il ne se gêne pas pour faire répondre par son héraut à tout un parterre: « Taisez-vous ! »

Il ajoute même aux fêtes du cirque quelques accompagnements littéraires ; il se souvient qu'il a été poëte. Lorsque, pour remplacer les jeux de Titus, supprimés comme de raison, il a institué de nouveaux jeux, il y a établi un concours d'orateurs et de poëtes en même temps que de danseurs et de cochers. On couronne les uns et les autres ; incontestablement, Domitien et son siècle étaient très-sensibles aux nobles plaisirs de l'intelligence.

Quelquefois aussi le dieu tempérait sa gravité. Un jour, dans son aimable gaieté, il imagina de faire continuer, au milieu d'une pluie abondante, les jeux de gladiateurs, et défendit qu'on laissât sortir personne. Il était là, sous la pluie comme les autres, mais mettant de temps en temps un manteau sec, tandis que le public n'en changeait pas. Des fluxions de poitrine et des morts s'ensuivirent.

1. Il était près de la porte triomphale et du temple de la *Fortuna redux*. Il n'était pas moins beau que celui de Titus, mais il dura peu. V. Martial, VIII, 65.



Un autre jour (c'était à l'époque de son triomphe dacique), il donna à tout son peuple un repas que nous décrivent ses poëtes[1]. Il faut voir comme ils sont ravis, ces pauvres gens. Quoi ! ils ont mangé côte à côte avec le dieu Domitien ! Ils ont vu manger ce dieu ! Ils ont vu là, dans l'amphithéâtre, les sénateurs, les chevaliers, tout le peuple, César dans sa loge sacrée, sous une pluie, mais cette fois-ci une pluie de noix, de dattes, de dragées ! Les serviteurs de César, beaux, élégants, en robes blanches, « un second peuple servant le premier, » ont mis la nappe, apporté les plats, versé le vin. On a mangé au milieu de nouveaux spectacles, c'est-à-dire de tueries nouvelles, mais de tueries vraiment désopilantes. C'était la mort prise au grotesque : des femmes se battaient; des nains se battaient, « dont les petites agonies faisaient sourire Mars et la sanglante Bellone[2]. » Puis, le soir approchant, les divertissements sont devenus plus doux; sont venus les souffleurs de verres, sont venus des milliers d'oiseaux qui tombaient des nues et que le peuple se dis-

1. Stace, *Sylv.*, I, VI ; Suét., 4, et Martial : « Rome, avec son maître, s'est nourrie d'ambroisie. »

Et capit ambrosias cum duce Roma dapes.

VIII, 50 et aussi 54.

2. Stat sexus rudis insciusque ferri
Et pugnas capit improbus viriles.
. . . .
Hic audax subit ordo pumilorum
Quos natura brevi statu peractos
Nodosum simul in globum ligavit.
Edunt vulnera, conseruntque dextras
Et mortem sibi (qua manu !) minantur.
Ridet Mars pater et cruenta Virtus,
Canoræque vagis grues rapinis
Mirantur pumilos ferociores.

Sur les femmes gladiateurs, athlètes, etc., voyez Juvénal, *Sat.* VI, 246-267.

STACE, *loc. cit.*



putait ; sont venues les danseuses de Cadix avec leurs clochettes et leurs tambourins ; sont venues les courtisanes. Et, à la nuit, un globe de feu est descendu au milieu de l'arène et ce « soleil de Domitien » a permis à la fête de se prolonger pendant toute une bien heureuse nuit. Le poëte se pâme d'aise. Que lui importent les hontes de la Dacie, es proscriptions prêtes à éclater dans Rome, et même les fluxions de poitrine d'hier, auprès des nains qui se battent et des cailles qui tombent du ciel !

Je ne parle pas ici de ce qui était habituel en fait de magnificences et de fêtes. Je ne parle que de ce qui y était ajouté. Il y avait déjà une naumachie, immense bassin, destinée à des tueries sous forme de combat naval : Domitien en construisit une nouvelle [1]. Il y avait au cirque quatre *factions*, c'est-à-dire quatre sociétés rivales se disputant les prix : Domitien en ajouta deux nouvelles [2]. Il y avait dans l'année soixante-sept jours de jeux, c'est-à-dire de spectacles : Domitien ajouta, tous les cinq ans, des jeux au Capitole, en l'honneur de Jupiter [3] ; tous les ans, des jeux à Albano, en l'honneur de sa chère Minerve. Il y avait eu, avant lui, à l'amphithéâtre, des *chasses*, c'est-à-dire de magnifiques tueries d'animaux : Domitien en donna de plus belles encore ; on vit se battre entre eux ou contre des hommes des rhinocéros, des léopards, des

1. Suét., 4, 5 ; Martial, *de Spectac.*, 25, 28 (26). On y vit représentée par un nageur la fable de Léandre. Mais, plus heureux que son modèle, le nouveau Léandre ne périt pas dans l'Hellespont. Cela est tout simple, dit Martial, cette eau-là appartenait au clément César :

Desine mirari, Cæsaris unda fuit.

Ib., 25.

2. La *faction* d'or et la *faction* de pourpre (Suétone, 7). Les quatre *factions* qui existaient antérieurement étaient la blanche, la rouge (*russata*), la verte (*prasina*) et la bleue (*veneta*).

3. Institués en 86. Voy. Stace, V, III, v. 25.



buffles (ou des antilopes? *bubali*), des bisons [1], des crocodiles [2], des tigres en nombre infini [3]. Et enfin, Domitien eut le bonheur, grâce à des chronologistes plus ou moins exacts, de voir tomber au milieu de son règne la fin d'un siècle, et de célébrer, cent quatre ans après ceux d'Auguste, quarante et un ans après ceux de Claude (tant on était peu d'accord sur ce compte d'années!), ses trois jours de jeux séculaires (88). On comprend d'après tout cela que le dieu devait payer cher son culte.

Et enfin à ce dieu il fallait des prêtres. — Je ne parle pas ici de ses pontifes attitrés, qui souvent achetaient à deniers comptants leur sacerdoce. Mais je parle des serviteurs et des courtisans du prince, qui devenaient de véritables prêtres lorsque le prince devenait dieu. A un Auguste, simple mortel, un entourage composé de quelques affranchis et de quelques amis suffisait. Mais autour d'un Auguste déifié, que de courtisans, que de dévots, que d'enthousiastes, que de panégyristes, que d'espions, que de délateurs ne fallait-il pas! Et quelles n'étaient pas leur puissance, leur arrogance, leur rapacité, sous un maître qui, du haut de son ciel, ne connaissait d'eux que l'encens qu'ils lui envoyaient! Pour le coup, les cent millions de liste civile que nous avons votés à un César ordinaire ne pouvaient plus suffire à un César divinisé. Il fallait trouver de l'argent ailleurs; et où en prendre, sinon dans la caisse des riches? et comment prendre l'argent des riches, sinon avec leur vie?

Aussi, dès le lendemain de ce triomphe dacique, qui

1. Martial, Ib., 9, 15, 23, 27.
2. Martial, V, 66.
3. Id., VIII, 26. Monnaie ou tessère du cirque avec le nom de Domitien et l'empreinte d'un rhinocéros. Lenormant, *Trésor de numismatique*.

fut l'apogée de la gloire ou plutôt de la magnificence de Domitien, les gens susceptibles de proscription recevaient-ils un avertissement, sous une forme au moins originale. Domitien avait donné la veille au peuple ce souper que nous avons décrit. Ce jour-là, il invita à souper les principaux du sénat et de l'ordre équestre, c'est-à-dire les notables et les riches de Rome. Ils arrivent de nuit ; la salle du festin est tendue de noir ; les voûtes, les murs, les pavés sont noirs. Des siéges noirs, sans coussins, attendent les convives. A côté de chacun deux, une colonne de forme sépulcrale, portant son nom, soutient une lampe pareille à celle qu'on allumait près des tombeaux. De jeunes esclaves nus et teints en noir entrent comme des fantômes, dansent des danses sinistres, et viennent ensuite s'asseoir aux pieds des convives pour les servir. On leur offre dans des vases noirs les mets usités aux repas funèbres. Le silence est profond comme chez les morts ; de temps à autre seulement, la voix de Domitien s'élève, parle de meurtres et de proscriptions. Ils sortent enfin ; mais sous le vestibule ils ne retrouvent plus leurs esclaves. Des serviteurs inconnus les font entrer dans des litières et les reportent chez eux. Là ils commençaient à se remettre de leur peur, quand on leur annonce un message de César. Nouvelle terreur ! Ce n'est pourtant qu'une gracieuse attention du prince. En souvenir de cette charmante fête, il leur envoie à chacun la colonne sépulcrale en argent qui portait son nom, quelque échantillon de la vaisselle funèbre, et un des démons de la veille, nettoyé, paré et souriant [1].

Cette plaisanterie sinistre est-elle de Domitien prêt à

1. Xiphilin, LXVIII, 9.

entrer dans la carrière des proscriptions, ou bien de Domitien, déjà habitué à proscrire et se faisant un jeu du meurtre ? Le défaut absolu de chronologie certaine nous empêche de le dire. Toujours est-il qu'elle fut ou dignement précédée ou dignement suivie.

On en arrivait donc toujours là. Rassuré du côté de l'armée, inquiet du côté du trésor, le prince était amené à croire les proscriptions sans péril et à les juger nécessaires. Pour s'être fait dieu, il en venait à se faire bourreau.

CHAPITRE VII

DOMITIEN. — SES PROSCRIPTIONS.

On proscrit donc et Tibère recommence.

Quand est-ce que Domitien débuta dans cette carrière ? Et par quelles phases sa tyrannie passa-t-elle ? Nous venons de le dire, nous sommes réduits à l'ignorance sur cette question. Selon Suétone, la dureté chez lui précéda l'avarice, et on a vu tout à l'heure qu'au milieu même de la modération de ses débuts, il avait trouvé moyen, sous prétexte de rigorisme, de faire couler un autre sang que celui des bœufs. Dion Cassius nous montre aussi un peu plus tard (86 ? 91 ?) les dépenses de son triomphe dacique l'amenant à proscrire quelques riches [1]. A un autre moment, une révolte qui éclata sur les bords du Rhin et ne manqua son effet que par suite d'un dégel prématuré, devint pour Domitien une occasion de cruautés multiples et inouïes. Le général qui étouffa la révolte avait bien eu la généreuse précaution de brûler les papiers du chef rebelle ; mais Domitien savait lire dans les cendres [2].

1. Suétone, 10 ; Xiphilin, LXVII, 4, 9.

2. Sur cette révolte de L. Antonius Saturninus, commandant de la Germanie supérieure, voy. Xiphilin, LXVII, 11 ; Suétone, 6, 7, 10 ; Martial, IV, 9 (11) ; Végèce, II, 20; Aurelius Victor, *Epit.* II ; Plut., in *Paulo Æmilio*, p. 268 ; Tacite, *Agric.*, 43.

D'après Suétone (6) et Plutarque, la défaite d'Antonius sur le Rhin aurait été connue à Rome le jour même (*præsagiis prius quam nuntiis*). Des faits surnaturels de ce genre sont plusieurs fois cités dans l'antiquité. Lucain, VII, 204.



Nous voyons cependant, vers cette époque (91), Domitien encore préoccupé de l'opinion publique. Quand il veut faire mourir la vestale Cornélie, déjà jugée une première fois et absoute, il s'inquiète de lui trouver des complices, et le jour où, à force de menaces et de promesses, il a découvert un homme qui veut bien s'avouer l'amant de Cornélie, il s'écrie : « Licinianus m'a absous ! » La vestale est enterrée vive et Licinianus n'est puni que par un indulgent exil[1].

Mais, un peu plus tard, la mort d'Agricola (93) délivre Domitien d'une renommée qui l'inquiétait[2] ; dès lors il ne craint plus rien et se jette tête baissée dans la politique des supplices. Le sang coule en abondance pendant ces trois dernières années. Telles sont les indications éparses qui seules peuvent nous aider à suivre le progrès de sa tyrannie.

Quels en furent les caractères ? Nous le savons mieux ; et nous pouvons le dire d'autant plus brièvement que, sous les Césars, ces caractères sont éternellement les mêmes. Le même sol, en des mains pareilles, produisait toujours les mêmes fruits.

D'ailleurs nous avons ici des contemporains qui nous instruisent : Pline le jeune, Tacite, Juvénal ont écrit le

1. Voy. Suétone, 8, et la belle lettre de Pline, IV, 11. Cette vestale était la première en rang des vestales. Pline paraît ne pas la croire coupable.

Est-ce à la condamnation de cette vestale ou aux précédentes qu'il faut rapporter le passage de Xiphilin sur le pontife Helvius Agrippa, lequel tomba mort dans le sénat à la vue des meurtres qui se commettaient sous prétexte depunir les complices d'une vestale? et le passage ci-après de Juvénal ?

> Crispinus... cum quo nuper vittata jacebat
> Sanguine adhuc vivo terram subitura sacerdos.
>
> SAT., IV.

2. Tac., *Agr.*, 42, 44.



lendemain de la chute de Domitien, et, dans les passages épars où ils parlent du tyran, nous entendons le cri de joie de Rome délivrée. Suétone lui-même, si froid d'ordinaire, en parlant de Domitien qu'il a vu, a deux ou trois mots dignes de Tacite.

Ç'a donc été, nous l'avons dit, la même modestie au début qu'au temps de Tibère. Ce sont également les mêmes ressources : ces écoles de rhétorique qui ont continué de fabriquer des parleurs enragés, sous un gouvernement qui n'est plus celui de la parole ; — ces délateurs éloquents et hardis, qui ont déjà fonctionné sous Néron, et qui se sont trouvés tout prêts à reprendre du service ; — des astrologues, autre sorte de délateurs, qui, en promettant à un homme l'empire, perdent cet homme ; — puis un peuple de menus délateurs, espions, panégyristes, prêtres, comédiens, tous ardents à dénoncer les victimes et à enguirlander le bourreau ; — puis, comme sous Caligula, un autre peuple placé plus bas encore et plus nombreux ; un peuple d'affranchis et d'esclaves, tout prêt à former contre ses patrons et ses maîtres une nouvelle guerre servile, dit Pline [1] ; toute la nation des esclaves épiant, dénonçant, égorgeant, dépouillant toute la nation des libres.

Puis, des prétextes de spoliation et de vengeance éternellement les mêmes. — Comme le prince est dieu, ce que n'était pas Tibère, l'offense envers lui n'est pas seulement lèse-majesté, comme sous Tibère, mais sacrilége, comme sous Néron. Le mot d'*impiété* devient le terme

1. *Pan.*, 42.
Et Juvénal (*Sat.* x) :

> Dum jacet in ripa, calcemus Cæsaris hostem ;
> Sed videant servi, nequis neget et pavidum in jus
> Cervice adstricta, dominum trahat...



légal pour désigner l'irrévérence envers le prince. — Mais si le prince est un dieu qui punit la moindre offense, le prince est en même temps un poltron qui s'épouvante du moindre péril. On périra parce que l'on s'est cru appelé à l'empire : ainsi Métius Pomposianus, pour cet horoscope royal que lui avait pourtant pardonné Vespasien, et pour une carte du monde tracée sur les murs de sa chambre. — On périra pour une épigramme : ainsi Élius Lamia, le mari de cette Domitia que le prince avait enlevée ; il s'était vengé autrefois par quelques mots satiriques ; les épigrammes étaient anciennes, mais Domitien avait bonne mémoire. — On périra parce qu'on est parent d'un empereur passé ; ainsi Salvius Cocceianus, pour avoir fêté le jour natal de l'empereur Othon, son oncle. — On périra parce qu'on est parent de l'empereur présent ; ainsi Clémens Arretinus et Flavius Sabinus, ses cousins ; on ajouta contre celui-ci qu'il avait des esclaves vêtus de blanc, comme l'empereur, et que le héraut, en annonçant au peuple son consulat, avait dit par mégarde *empereur* au lieu de *consul*. — On périra pour un peu de naissance, pour un peu de fortune, pour avoir ambitionné les honneurs, pour les avoir négligés [1] ; on périra pour une célébrité quelconque : Sallustius Lucullus, pour avoir donné son nom à une sorte de hache ; Acilius Glabrio, pour avoir, sans armes, terrassé un lion que Domitien l'avait forcé de combattre [2]. — On périra pour avoir sifflé au spectacle : un spectateur qui a critiqué le gladiateur favori de César est traîné au croc dans l'arène et livré à la dent des

1. Tac., *H.*, I, 2. — « On fit un grief à Sénécion, de ce qu'après sa questure, il n'avait plus demandé aucune charge. » Dion, LXVII, 13.
2. Juvénal, satire IV.

chiens, avec cet écriteau sur la poitrine : *Pour l'impiété de ses propos*[1].

La forme de la proscription est également toujours la même. Quand le prince craint une responsabilité quelconque, il s'adresse, comme le faisait Tibère, au sénat. Alors l'illustre Régulus fait entendre cette parole abrupte et sauvage qui, sous Néron, a mené Crassus et Camerinus à la mort. Ou bien Bébius Massa, condamné, sous Domitien même, pour avoir pillé une province, et qui se réhabilite maintenant par la délation, vient, au nom de la divinité outragée de l'empereur, faire trembler les accusés et les juges au moins autant. Le sénat ne manque pas de condamner[2].

Mais, le plus souvent, cette intervention solennelle du sénat est jugée inutile. Comme Tibère à Caprée et plus souvent encore que Tibère, Domitien juge seul, sans bruit, dans sa chambre d'Albano. Sa tyrannie, moins franche que celle de Néron, aime les cachettes et le silence [3].

Vous allez au spectacle, un homme entre en conversation avec vous et médit hautement de César. Vous vous sentez à l'aise et vous parlez comme lui. Mais tout à coup cet homme, qui est un soldat déguisé, vous saisit et vous conduit en prison [4]. Vous êtes amené à César ; il est là,

1. *Impiè locutus parmularius* — *Parmularius* signifie partisan du gladiateur *Thrace*, qui était armé de la *parmula*. Domitien protégeait le *Mirmillon*, adversaire du Thrace. Suét., 10 ; Pline, *Pan.*, 33.

2. Sur Régulus, voy. Pline, *Ep.*, I, 5, II, 11, IV, 2, VI, 2. Martial loue l'éloquence de Régulus qui de son côté aimait à lire les poésies de Martial :

Versus... Quos repetit toties facundo Regulus ore.
VI, 64.

Sur Bébius Massa, condamné en 93, Tacite, *Hist.*, IV. 50 : *Agric.*, 45 ; Pline, *Ep.*, III, 4, VI, 92, 33 ; Juvénal, I.

3. Regulus... sub Domitiano non majora flagitia quam sub Nerone commiserat, sed tectiora (Pline, *Ep.*, I, 5).

4. Épictète, *apud Arr.*, IV, 13.



dans sa chambre, presque dans son alcôve, tenant par un bout la chaîne qui vous lie afin d'être sûr qu'on ne vous laissera pas fuir. Il entend contre vous Catulus Messalinus, un misérable mendiant qui a fait son chemin par la délation et qui, privé de la vue, dénonce et accuse toujours avec la servilité d'un mendiant et la figure impassible d'un aveugle. Ou bien, il entend Métius Carus, son délateur intime, le procureur général de sa chambre à coucher [1]. Toujours est-il que, sans sortir de là et sous les yeux de l'empereur, vous êtes accusé, interrogé, torturé, condamné, exécuté. Domitien aime le spectacle des supplices dont Néron se détournait; il aime à noter les soupirs de ses victimes et à ajouter aux autres supplices celui de sa présence.

Tout se passe ainsi sans éclat, à huis clos, dans la placidité de la vie domestique. Souvent des têtes de condamnés sont exhibées au Forum sans que leurs noms aient été mis aux *Acta diurna*, le *Moniteur* d'alors. Les délateurs eux-mêmes aiment mieux ce service plus intime et préfèrent à des récompenses plus éclatantes, comme les consulats et les sacerdoces, des charges lucratives et obscures dans la maison du prince. La publicité des jugements, si inhérente aux mœurs romaines, disparaît. Tibère l'avait acceptée comme nécessaire, Néron comme souvent utile; Domitien arrive à s'en passer. Il trouve que la machine du gouvernement fonctionne mieux, puisqu'elle crie moins.

1. Sur Catulus Messalinus, Pline, *Ep.*, IV, 22; Tacite, *Agric.*, 45.

Cæcus adulator dirusque a ponte satelles.

JUVÉNAL, IV.

Sur Metius Carus, Tacite, *ibid.*; Pline, *Ep.*, I, 5, V, 1, VII, 19, 27; Juvén.

Sur Norbanus Licinianus, Pline, III, 9. Sur Palfurius Sura, Suétone, 13; Juvénal, *Sat.* I, 53, et son scholiaste, etc.



Du reste, ni devant le sénat, ni dans sa justice intérieure, l'hypocrisie tibérienne ne fait défaut à Domitien. Au sénat, quand il vient (ce qui est rare) assister à un jugement, c'est toujours pour y plaider, le saint homme, la cause de la miséricorde. Après avoir vu condamner des proscrits contre lesquels il avait fait en sorte que le sénat fût particulièrement rigoureux : « Je vous supplie, dit-il, pères conscrits ; que votre *piété* me fasse ce sacrifice. Laissez à ces malheureux le choix de leur mort. Vous épargnerez à vos yeux un cruel spectacle, et, par cet acte de clémence, vous constaterez ma présence au milieu de vous [1]. » Cette tyrannie sournoise veut avoir les profits du meurtre et les honneurs de la clémence. Au palais, il en est de même : son parent Clémens lui a été dénoncé en secret par un esclave : il caresse Clémens plus que jamais ; il le fait se promener avec lui, mais dans sa promenade il rencontre le dénonciateur : « Voyons, dit-il, ce que nous veut ce coquin de valet. » Il entend le valet et condamne Clémens. — Une autre fois, il cause gaiement avec un de ses intendants, il le fait asseoir sur son lit, il lui envoie un plat de sa table ; le lendemain il le fait mettre en croix. — Sa cruauté fait patte de velours ; elle est « profonde, mais rusée et inattendue. » Il ne donne jamais un ordre de mort sans parler longuement de sa clémence ; « il n'y a pas de signe de condamnation plus sûr que la douceur du prince [2]. »

Et enfin les résultats de cette tyrannie sont toujours les mêmes : terreur, silence, affaissement universel, appau-

1. V. sur tout ceci, Suétone, 11. Magnæ, sed callidæ et inopinatæ sævitiæ.

2. Non aliud certius atrocis exitus signum quam principis lenitas. Suétone, *ib.*

vrissement de la race et même du sol. On ne se parle plus, tant on a peur des espions. « On voudrait, dit Tacite, ne se connaître plus, s'il était au pouvoir de l'homme d'oublier comme de se taire [1]. » Au sénat, la torpeur et le silence sont inouïs. Le malheureux qu'on appelle à opiner le premier opine tremblant, en quelques mots, et dit toujours le contraire de ce qu'il pense. Les autres, frissonnants et immobiles, adhèrent silencieusement à un avis qu'ils détestent et qui peut-être les perdra [2]. Le soulèvement payé des esclaves contre les maîtres met la terreur au coin de chaque foyer, à côté de chaque table, au pied de chaque lit : sur le rocher même où ils sont exilés, les bannis ont peur et craignent un ordre de mort.

En même temps que la population s'attriste, le sol se dépeuple. La tyrannie de Domitien est rapace plus que nulle autre. Néron avait été un tyran grand seigneur, confisquant, donnant, prodiguant, gaspillant ; Domitien, arrière-petit-fils du maltôtier Pétronius, est un parvenu de la finance qui confisque, mais qui garde. Au moyen de ses délateurs, il exproprie régulièrement tous les propriétaires d'un canton, ajoute à un étang la forêt riveraine, à la forêt le lac qui la touche, au lac le pâturage voisin ; tout ce qui est beau appartient de droit au prince [3]. Le fisc s'empare de tout ; mais, comme en tout pays, le

1. Tacite, *Agric.*, 1.
2. Pline, *Pan.*, 76.
3. Pline, *Pan.*, 50.
Voyez encore Juvénal dans la satire du turbot. « On a pêché un poisson magnifique. Mais qui oserait l'acheter ? Les rivages de la mer sont semés de délateurs qui ne manqueront pas de dire que ce beau poisson a dû être dérobé des viviers de Césars. »

Si quid Palfurio, si crederis Armillato,
Quidquid conspicuum pulchrumque est æquore toto,
Res fisci est ubicumque natat...

Sat. IV, 53.



fisc méprise au plus haut degré le métier de laboureur, le fisc s'empare de tout pour tout rendre stérile.

Nous en avons une preuve qui me semble singulièrement frappante. Dans un récit, romanesque sans doute, mais qui ne saurait manquer d'une certaine vérité générale, Dion Chrysostome raconte comment, après un naufrage, il a abordé dans l'île d'Eubée, voisine de la Grèce, vaste et autrefois opulente. Sur le rivage où il est jeté, il ne trouve d'autres habitants que deux familles de chasseurs. C'étaient autrefois des pâtres libres, appartenant à un homme riche que Domitien ou Néron a fait périr à cause de ses richesses. Ses biens ont été mis en vente, mais sont demeurés inoccupés, et ces deux pâtres y sont restés seuls. Leurs enfants y sont nés, s'y sont mariés, y vivent de la chasse et d'un peu de culture, ne connaissent personne, ignorent même où est la ville et ce que c'est qu'un gouvernement. La suite du récit les amène à la ville, et là, un cri de colère s'élève dans le peuple contre ces sauvages qui ne payent pas de tribut à la cité et échappent à l'empire des lois. Un orateur plus sensé fait pourtant comprendre que la cité n'a pas à se plaindre d'eux. En effet, « les deux tiers de l'île sont devenus incultes, tous les terrains montagneux sont inoccupés ; les bras manquent, la campagne déserte n'est plus qu'un capital inerte entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. Par compensation, il est vrai, on cultive dans l'enceinte même de la ville, qui se dépeuple et voit ses maisons désertées ; les statues des dieux dans l'Agora disparaissent derrière les blés qui s'élèvent autour d'eux ; le gymnase est un champ ; les bœufs paissent auprès de l'Archeia et du Bouleutérion (salle du sénat). En de telles circonstances, les sauvages qui ont défriché quelques arpents de terre

abandonnée sont-ils des hommes si nuisibles ? » On finit donc par leur concéder les terres qu'ils occupent, sans rétribution pendant dix ans ; au bout de dix ans pour une faible taxe. On accorde à quiconque aura défriché une terre, exemption d'impôt, pour cinq ans s'il est étranger, pour dix ans s'il est citoyen. On vote le droit de cité pour tout étranger qui aura cultivé deux cents pléthres (19 hect. 05). Voilà, sous la tyrannie fiscale d'un Domitien, où en étaient dans cette belle Grèce la population et la culture ; et Plutarque n'exagère peut-être pas son appauvrissement quand il affirme que la Grèce entière ne lèverait pas trois mille soldats *hoplites* (armés de toutes armes), ce qui était le contingent de la seule ville de Mégare à la bataille de Platée [1].

Il y a plus, et le blé manqua tellement dans l'empire, que Domitien, ne sachant qu'y faire, ordonna d'arracher la vigne partout ailleurs qu'en Italie, et de semer du blé à la place [2]. Détestable remède ! mais la fiscalité n'en sait

1. Dion Chrysost., *Orat.*, VIII. *Venator,* p. 98 et s. Plutarque, *de Oracul. defect.*, 6 7, p. 413, 414.

2. La moitié au moins des vignes fut arrachée dans les provinces, et toute nouvelle plantation de vigne interdite, même en Italie. On obtint cependant quelques exceptions. Voy, Suét., *in Dom.*, 7, 14 ; Philost., *Vita Sophist. in Scopel.*; Philost., *Vita Apollon.*, VI, 17, Stace. Cet édit serait de l'an 92, selon Eusèbe, *Chron.*

On peut voir une allusion à cet édit contre la vigne dans un passage de la satire de Sulpitia, où elle peint le genre humain prêt à revenir à l'état sauvage :

Glandibus et puræ rursum procumbere lymphæ.

Mais l'allusion ou plutôt l'invective est bien évidente dans l'épigramme grecque d'Evénus (*Antholog.*, 1, 97) où la vigne déclare que, quoi qu'on fasse, elle portera toujours assez de fruits pour qu'on puisse faire des libations sur le César immolé.

Du reste, le pouvoir romain, avec ses fausses idées d'économie politique, eut souvent la prétention de régir la culture. Nous voyons qu'au temps de Cicéron, Rome défendait à ses sujets transalpins de cultiver l'olivier et la vigne, pour ne pas faire concurrence à l'Italie, « ce qui est prudent et non pas juste, » dit Cicéron (*de Republ*, III,



pas de meilleur pour réparer le mal qu'elle a fait. Que ne rendait-elle et aux laboureurs et aux vignerons les biens qu'elle détenait !

Or songez que déjà, aux yeux de César, d'Auguste de Claude, de Vespasien, l'appauvrissement, l'insalubrité, la dépopulation de l'empire ou au moins de l'Italie, était la plaie radicale de l'empire romain. Songez qu'à cette plaie toujours vive, Domitien ajouta quinze années d'un régime comme celui que nous venons de décrire, hostile à tout ce qui est propriété [1], culture, population, vie domestique, vie sociale, liberté quelle qu'elle fût. Songez que pendant quinze ans, dans un empire où la petite propriété était, pour ainsi dire, impossible, la grande propriété fut livrée à ce système de dénonciations, de confiscations, de testaments en faveur du prince, exigés ou supposés : et jugez quelle immense partie du sol dut être vouée à la propriété domaniale, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, à l'abandon. Comprenez jusqu'à quel point Domitien dut laisser s'élargir la plaie qui, cent trente ans avant lui, effrayait César.

Dion Chrysostome et Pline nous font voir les deux extrémités de ce despotisme fiscal, — l'un en nous montrant les cabanes de l'île d'Eubée détruites, et la race de ses

6, 9). Cicéron était plus avancé que son siècle parce qu'il était plus honnête.

L'édit de Domitien semble avoir été observé pendant près de deux siècles. Ce fut l'empereur Probus qui rendit à la Gaule, à la Pannonie, à l'Espagne et même à la Grande-Bretagne le droit de planter de la vigne Vopiscus *in Probo* 18, Eutrop., IX, 17

1. Témoin cette affaire de famille, où Pline figure, dans laquelle on a hâte de transiger, *metu temporum, non diffidentia causæ*, parce qu'on sait ce qui est arrivé à d'autres qui ont vu un procès civil de ce genre se changer en procès criminel de lèse-majesté, d'autant plus qu'il y avait là des gens auxquels on pouvait reprocher l'amitié de Gratilla et de Rusticus, deux proscrits. (Pline, *Ep.*, V, 1).



laboureurs éteinte par l'omnipotence délétère du fisc ; — l'autre, qui nous peint les riches demeures de Rome désertes, vidées par la terreur quand elles ne le sont pas par la proscription, silencieuses, sombres, souillées, moisies, gardées, quand elles sont gardées, par un seul esclave[1]. La chaumière et le palais sont l'une et l'autre solitaires et morts ; il n'y a de vie qu'au cirque et au théâtre.

Car la maison elle-même du prince n'est pas plus joyeuse. C'est là encore comme au temps de Tibère. A mesure que les événements ont marché, que la tyrannie est devenue plus ouverte et plus universelle, l'éclat et les magnificences de Domitien se sont peu à peu réduits à une vie plus circonscrite et plus morose. Sa villa d'Albe est son île de Caprée. Rarement, une litière, soutenue par des épaules humaines, le reporte pour un moment à Rome[2] ; presque toujours il est à Albe. On ne pénètre pas sans peine dans sa demeure. Tremblant d'être admis, tremblant d'être exclu, on arrive à lui par d'étroits et tortueux passages, à travers des sentinelles menaçantes[3]. Quand on le voit, on ne retrouve plus ce beau Domitien d'autrefois. Quoiqu'il ait à peine quarante ans, il est déjà vieux ; son ventre s'est épaissi, ses jambes sont devenues grêles, son front s'est dégarni, on l'appelle le Néron chauve ; la bile a jauni son visage, bien qu'il y ajoute une rougeur factice, comme pour faire ressortir la pâleur des gens qui l'environnent. Sa voix est rude, même lorsqu'il veut parler avec douceur. Du reste, il parle peu ; il reçoit les

1. Pline, *Pan.*, 50, et le passage de Pline l'Ancien : *Vincti pedes, damnatæ manus, inscripti vultus*, XVIII, 4, 5.
2. Pline, *Pan.*, 14.
3. Pline, *Pan.*, 48, 49, 82.



salutations avec une froideur qui tient et de la timidité et de l'arrogance ; il tend à celui-là son pied à baiser, à celui-ci il fait un léger signe de la main, pressé qu'il est de rentrer dans sa solitude et son silence. On n'est pas moins pressé de voir finir cette glaciale et lugubre audience.

Le reste de sa vie n'est pas moins sinistre. Julie est morte, victime d'un avortement que Domitien a ordonné[1], et a été récompensée de son obéissance par l'apothéose[2]. La vie du prince se passe entre son éternelle Domitia, menaçante et menacée, quelques concubines, quelques enfants dépravés, des nains difformes, seuls personnages qu'il entretienne des affaires de l'État, plus ses compagnons de jeu et ses bourreaux. Le matin, au lieu d'ouvrir, comme il était d'usage, sa porte au flot des visiteurs, il se retire dans une chambre à part et joue aux dés ; contrairement à toutes les habitudes romaines, il prend son bain avant midi ; à midi, il fait seul un repas abondant. Aussi, au souper, où se réunissent encore quelques convives, rassasié et dédaigneux, il se met à peine à table, mange quelque peu et à la hâte, puis retourne au jeu. Le soir, il se promène seul pendant une heure. Ses passe-temps sont sédentaires et taciturnes : il monte à peine à cheval ; il ne marche guère ; sa barque, remorquée par une autre barque pour éviter à ses nerfs le bruit des rames, le promène silencieusement sur le lac Albain. De toutes les armes, l'arc est la seule qu'il manie. On traque par centaines dans son parc des bêtes fauves qu'on pousse devant lui, et qu'il passe des heures à tuer. Quoiqu'il ait

1. Suét., 21, 22 ; Vulcat. Gallican., in *Avidio Cassio*. Juvénal, II, 32. Pline, *Ep.*, IV, 11.

2. Monnaie qui porte DIVA IVLIA AVG. DIVI TITI F., et au revers DOMIT. COS., XV. (96, dernière année de Domitien.)



été homme de lettres, il n'écrit plus une ligne et ne rédige pas lui-même ses décrets; les mémoires de Tibère sont sa seule lecture. Il a, comme Tibère, ses débauches cachées, taciturnes, honteuses; il a ses superstitions étranges, mystérieuses, retirées [1]. Sa religion et ses voluptés sont clandestines, comme toute sa vie.

C'est que, comme Tibère, il a peur; rien ne pousse à la tyrannie comme la peur, et à la peur comme la tyrannie. Il a un poignard sous son oreiller. Sa chambre est revêtue d'un marbre poli (*lapis phengites*) qui reflète les objets, afin de voir si on ne vient pas l'attaquer par derrière. « Malheureux les princes ! dit-il, on ne croit aux complots contre leur vie qu'après qu'ils ont été assassinés. »

Tout ressemble donc, jusqu'ici, aux tyrans et aux tyrannies passées; et ce n'est pas sans une certaine logique que Domitien, solidaire avec les tyrans antérieurs, a vengé sur Épaphrodite qui n'a fait cependant qu'obéir à Néron la mort de Néron [2]. Il y a cependant une différence : le prince est aussi odieux, mais le peuple est moins vil.

Déjà, sous Néron, nous avons remarqué une certaine virilité dans quelques âmes, moins d'isolement que sous Tibère, une vertu plus hardie, des morts plus courageuses, des suicides (triste ressource!) empreints au moins d'un peu de noblesse. Sous Domitien, nous trouvons cette contagion du courage augmentée, plus de dévouements et moins de suicides.

Ce n'était plus pour les proscrits le même abandon. Tacite n'est certes pas le courtisan de son siècle; il laisse

1. Pline, *Pan.*, 49.
2. Pline, *Pan.*, 53. Pendant longtemps cependant, la rivalité des deux dynasties flavienne et néronienne avait permis de parler librement de celle-ci. Ainsi le fait Martial en plusieurs endroits.



cette tâche aux sophistes grecs. Il reconnaît cependant au début de ses *Histoires*, que « ce siècle n'a pas été tout à fait stérile en vertus et a enfanté quelques grands exemples. Des mères ont accompagné leurs fils réduits à fuir ; des femmes ont suivi leurs maris exilés. Il s'est rencontré du courage chez les parents des proscrits, de la fermeté chez leurs gendres ; chez leurs esclaves, une fidélité obstinée, même au milieu des tourments : la mort infligée à d'illustres victimes a été supportée avec constance ; il y a eu des agonies pareilles aux plus glorieux trépas de l'antiquité [1].»

Ce n'était pas non plus le silence absolu et la torpeur du temps de Tibère. La philosophie s'était relevée. Proscrite sous Néron, proscrite sous Vespasien, elle était pourtant rentrée dans Rome, probablement sous le règne de Titus. Les familles qu'elle avait marquées de son sceau en gardaient précieusement l'empreinte. Helvidius Priscus, mis à mort sous Vespasien, avait laissé un fils, un autre Helvidius, prêt à mourir comme lui [2]. Arria, veuve de Thraséa; Fannia, veuve d'Helvidius, et qui, avant de voir mourir son mari, l'avait deux fois suivi en exil; ces deux femmes encourageaient le second Helvidius, loin de l'affaiblir [3]. Dans une autre famille, deux frères, Junius Rusticus et Junius Mauricus [4], persistaient dans le stoïcisme politique de Thraséa, malgré l'avertissement que Thraséa lui

1. Tacite, *Hist.*, I, 1, 3.
2. Sur cette famille, voy. ci-dessus, p. 55-56.
3. *Hist.*, I, 2, 3.
4. Sur L. Junius Arulenus Rusticus, voy. p. 55.
Sur Junius Mauricus, Pline, *Ep.*, I, V, 14. III, 11, IV, 22, Tacite, *Hist.*, V, 40. — Une fille de Rusticus, mentionnée par Pline, I, 14. — Un fils de Rusticus, Q. Jun. Rust., consul en 119.
Sur son petit fils, L, Jun. Rust., précepteur de Marc-Aurèle, voy. ci-dessous, livre VI, chap. 4.



même avait donné au premier d'entre eux. Le Grec Artémidore, gendre de Musonius, avait hérité de la vertu de son beau-père. La philosophie s'était ainsi transmise du père au fils, de la mère à la fille, du beau-père au gendre, du frère au frère. L'école stoïcienne était comme une seule famille ; elle se réunissait dans le culte, pour ainsi dire, domestique, de Thraséa, de Soranus, de Musonius, du premier Helvidius, ses héros et ses martyrs.

Seulement (et c'est là un honneur pour le stoïcisme mûri par les années), cette nuance semi-républicaine qu'il avait eue sous Néron, et qu'il conservait encore sous Vespasien, s'était effacée. Il n'impliquait plus la grande cause de la vertu dans les embarras et les illusions de la politique. Il voulait Rome plus pure, certain qu'alors elle serait plus libre. Il acceptait l'empire, si l'empire cessait d'être corrupteur. Il luttait contre le tyran, non contre le prince. Par les mauvais princes il avait appris ce que valent les bons ; Domitien le réconciliait d'avance avec Trajan.

Mais comment lutter contre Domitien ? — Le vote ! on ne l'avait pas alors. Il semble pourtant qu'il y ait eu dans le sénat quelques velléités de résistance ; Tacite [1] parle de la curie assiégée par des soldats : et, en tout cas, cette attitude du sénat, silencieuse et abattue, telle que Pline vient de nous la peindre, valait mieux que la servilité bavarde et emphatique du sénat sous Tibère. — La presse ! on ne l'avait pas. Du reste, qu'est-ce que le vote et la presse, sinon des armes contre les tyrans qui n'en sont pas, et des moyens de crier contre un despote qui vous laisse la liberté de crier ! — Des séditions et des complots ! on n'en voulait pas ; on savait que, dans les machinations

1. Tac., *in Agr.*, 45,



de ce genre, un parti se gâte, quand il ne se perd pas. On n'avait d'autre puissance que celle de parler, et on parlait au risque de la mort : toute la force de ce parti, c'était son courage à souffrir, son courage contre l'exil, la proscription, le supplice.

A tout risque donc, si grand que fût le danger et si restreint que fût l'auditoire, il parlait, il écrivait même. Au milieu de cette poésie mendiante et de cette littérature adulatrice, il composait, il répandait, il lisait en public des écrits d'une hardiesse inouïe. Hermogène de Tarse écrivait l'histoire du passé non sans d'irritantes allusions au présent. Le *sophiste*, c'est-à-dire le rhéteur Maternus, écrivait une *déclamation* contre les tyrans. Junius Rusticus faisait l'éloge de Thraséa ; Herennius Sénécion, celui du premier Helvidius [1]. Le second Helvidius, bien que consulaire, vivait dans la retraite et composait des tragédies dans lesquelles, sous les noms de Pàris et d'Énone, on croyait reconnaître le prince et sa Domitia. Telle était cette insurrection de la plume. Jamais dans l'antiquité la parole écrite n'avait joué un si grand rôle.

Aussi cette opposition d'un genre inouï, transporta-t-elle Domitien de colère. Maternus fut mis à mort ; Hermogène également ; et jusqu'aux malheureux esclaves qui avaient copié son livre furent mis en croix. Helvidius, sénateur, consulaire, fut, par une violence inouïe, saisi au milieu de la curie, et conduit en prison de la main même du préteur Publicius Certus, qui y gagna le consulat [2]. Junius Rusticus fut arraché des bras de son frère ; celui-ci

1. Suétone, 10.
2. Tacite, *Agr.*, 45 ; Suét. 10 ; Pline, *Ep.*, IX, 13, VII, 19, où il parle des représailles qu'il aurait voulu sous Trajan exercer contre Certus.

envoyé en exil, l'autre livré à l'accusateur Régulus. La mort de Rusticus ne satisfit pas encore la haine de son accusateur ; car, peu après, Régulus lisait publiquement, à titre d'œuvre littéraire, une diatribe contre l'homme qu'il venait de faire mourir. Sénécion, enfin, le plus grand de tous ces coupables; Sénécion, panégyriste d'Helvidius Priscus; Sénécion qui jadis, dans un procès de concussion, avait fait condamner Bébius Massa, Sénécion fut réclamé par Métius Carus ; on se partageait les accusés comme un butin. La courageuse veuve d'Helvidius Priscus, la fille de Thraséa, Fannia, comparut dans le procès de presse (pour parler le langage d'aujourd'hui) que l'on faisait à Sénécion [1]. « Est-ce toi, lui dit-on, qui as engagé Sénécion à écrire son livre ? — C'est moi. — Lui as-tu fourni des mémoires ? — Je lui en ai fourni. — Ta mère (Arria) le savait-elle ? — Elle ne le savait pas. » Sénécion fut mis à mort ; son livre fut condamné aux flammes, et Fannia partit pour un troisième exil, dépouillée de tous ses biens et n'emportant avec elle que ce livre dont la possession était un péril [2].

Il y avait quelque chose de nouveau dans cette puissance, devenue redoutable, de la parole écrite ; dans cette haine du tyran, non seulement pour l'écrivain, mais pour le livre, pour les mains qui l'ont copié, pour les pages même que l'on jette au bûcher : les triumvirs capitaux, par ordre du sénat, durent brûler les écrits de Rusticus, de Sénécion et d'Hermogène [3]. Qu'était-ce qu'un livre jusque-là ? l'amusement de quelques hommes d'esprit, l'occupation de

1. Pline, *Ep.*, VII. 23. Sur Sénécion, voy. Pline, *Ep.*, III, 11, XII, 19, 23 ; Tacite, *Agric.*, 2, 45 ; Dion, LVII, 13.
2. Pline, *Ep*, VII, 19.
3. In libros quoque sævitum, dit Tacite, *Agr.*, 2.

quelques oisifs qui l'entendaient lire dans les salles de bains, la corvée de quelques gens polis qui étaient invités à en ouïr la lecture académique et solennelle, une fantaisie assez chère si on l'achetait, en un mot la possession d'un très-petit nombre d'hommes, profondément ignorée de la masse du peuple? Quel livre, sauf ceux d'Homère qui vécurent par le chant, fut dans l'antiquité véritablement populaire? A quel livre dans l'antiquité peut-on attribuer, politiquement, moralement, religieusement parlant, une influence tant soit peu sérieuse? Quelle tyrannie jusque-là s'était sentie obligée à « abolir, » si elle le pouvait, par les flammes, « la conscience du genre humain, » comme Tacite apprendra à le dire? La parole écrite prenait donc, sous Domitien, une importance qu'elle n'avait jamais eue. Et c'était au même moment où les lettres d'un certain Paulus et de quelques autres juifs, écrites en grec à des associations grecques ou juives d'Asie ou d'Italie, étaient lues, relues, transmises de main en main, copiées, recopiées, répétées, commentées, pratiquées, et rencontraient une publicité, une popularité, une influence telle que jamais, avant l'invention de la presse, parole humaine ne la posséda. Après tout, « la conscience du genre humain, » pour se faire entendre et pour vivre, n'a pas besoin de l'outil que Faust ou Guttemberg lui a donné et qu'il a donné par malheur à la mauvaise conscience comme à la bonne.

Après le supplice d'Hermogène, de Sénécion, d'Helvidius, de Rusticus, de bien d'autres, atteints comme eux du crime de philosophie et de littérature insoumise, ce qu restait de philosophes fut condamné en masse à l'exil. Arria fut bannie avec Fannia, sa fille; de même aussi, une Pomponia Gratilla, que l'on suppose la veuve de Rus-

ticus [1]; de même, Artémidore et le fabuleux Apollonius. Le rhéteur célèbre, Dion Chrysostome, disciple des stoïciens, alla errer sur les bords du Danube. Épictète se retira à Nicopolis, en Épire. Nerva, futur empereur, fut aussi du nombre de ces exilés. La philosophie, partout suspecte, rasa sa barbe, coupa ses cheveux, quitta son manteau, brûla ses livres. Elle quitta Rome, mais pour y revenir [2]. En effet, elle ne désespérait pas. Cette expulsion, dit Pline, était après tout un hommage. La philosophie laissait derrière elle de courageux amis. Pline le Jeune, préteur à cette époque, n'hésita pas (il est fâcheux seulement que ce soit lui qui nous le raconte) à témoigner hautement son amitié à Artémidore exilé. Huit de ses amis, dit-il, venaient d'être livrés au supplice; sept autres étaient bannis. Il alla néanmoins consoler Artémidore et emprunta de l'argent pour payer les dettes du philosophe, auquel bien d'autres amis fermaient leur bourse [3]. Une femme poëte, Sulpitia, ne craignit pas de porter dans ses vers le deuil de la philosophie exilée [4]. Jadis, sous Tibère, on n'espérait

1. Pline, *Ep.*, III, 2.

2. Philosophes de ce temps (voy. ci-dessus, p. 53 et s.):

Dion Chrysostome (*de quo infra*), Timocrate, Euphrate, Athénadore, autres disciples de Musonius.

Agathobule, cynique, maître de Peregrinus. (Lucien *in Dæmon.*, *in Peregr.*; Eusèbe, *Chon.* ad 119.

Diogenianus (écrit contre les oracles) (Eusèbe, *Præp. evang.*, IV, 3).

Théon de Smyrne, néo-platonicien.

Ammonius, Cléombrote, Démétrius de Tarse; Didyme, cynique, surnommé Plantiade. Tous quatre, maîtres de Plutarque ou amis de Plutarque ou amis de son père (Plut., *de Oraculor. defect.*).

Sur cet exil des philosophes, voy. Dion, LXVII, 13. Tacite, Suétone, aux endroits cités; la satire de Sulpitia; Suidas in Δομέτιανος. Philostrate, VII, 4; Gellius, XV, 11; Eusèbe, in *Chron.*

3. Pline, *Ep.*, III, 11.

4. V. l'éloge de Sulpitia et de son mari Calenus, dans Martial qui, après la mort de Domitien, ne se fait plus faute de les louer, X, 35, 38.



rien ; mais sous Domitien, les âmes se sentant plus fortes, attendaient la fin de la tyrannie. « Corellius, dit encore Pline, était affreusement tourmenté par la goutte. Je vais le voir à la campagne. A mon entrée, les esclaves quittent sa chambre. C'est ce qui arrivait toutes les fois qu'entrait un ami intime ; sa femme même le quittait en ce moment-là, quelque capable qu'elle fût de garder un secret. Il jette les yeux autour de lui. « Pourquoi penses-tu, me dit-il, « que je supporte ces affreuses douleurs ? C'est dans l'es- « pérance de survivre, ne serait-ce qu'un jour, à ce bri- « gand. » Et si son corps, dit Pline, eût répondu à la force de son âme, ce qu'il souhaitait voir faire à d'autres, lui-même l'aurait fait [1].

Mais, avant que le souhait de Corellius fût accompli, Domitien devait se charger d'un nouveau crime, et, au sang des philosophes, ajouter le sang des martyrs.

1. Pline, *Ep.*, I, 12.



CHAPITRE VIII

DOMITIEN. — PERSÉCUTION CONTRE L'ÉGLISE.

— 95-96 —

Nous n'avons parlé encore que des païens et de la philosophie païenne, et cependant ne sentons-nous pas que nous avons côtoyé le christianisme ?

Ce zèle de prédication et de prédication populaire qui a surgi tout à coup dans les écoles païennes; ce prosélytisme enthousiaste ; cette résolution contre l'exil et la mort ; cette résistance à la tyrannie par le patriotisme et non par la révolte, pour la vertu plus que pour la politique; cette lutte par la parole et par la parole écrite, si peu influente et si peu populaire jusque-là, tout cela ne trahit-il pas le voisinage et le contact du christianisme ? Le christianisme avait été mis en lumière par la publicité, plus grande qu'on ne le pense, de ses débuts ; il l'avait été plus encore par la persécution, à dessein éclatante et solennelle, de Néron ; il était apparu au monde, et la conscience humaine s'était réveillée.

Mais, par suite aussi, la lutte de Domitien contre la philosophie et la vertu païenne n'allait-elle pas entraîner la lutte contre le christianisme ? Du ruisseau ne remonterait-on pas à la source ? La persécution néronienne, qui avait

été précédée, elle aussi, d'une lutte contre la philosophie, n'allait-elle pas recommencer ?

Depuis Néron, il est vrai, la petite société chrétienne était demeurée paisible ; quelques uns supposaient peut-être que ces sectaires, « gens d'une superstition nouvelle et malfaisante, » que Néron avait un peu durement traités dans une de ses soirées du Vatican, avaient été les derniers de leur espèce. La fameuse inscription d'Espagne (si toutefois elle est authentique [1]) porte que « le pays avait été purgé des brigands et de ceux qui répandaient une superstition nouvelle. » Chez quelques autres peut-être, la haine qu'ils portaient à Néron profitait aux chrétiens victimes de Néron ; les actes du tyran avaient été anéantis par le sénat ; les exilés étaient rentrés dans leur patrie : les martyrs avaient bien quelque droit à être réhabilités comme les philosophes. Quoi qu'il en soit, les prêtres ne disaient mot ; les dieux dormaient en paix sur leur oreiller sacré ; Vespasien avait laissé l'Église tranquille. « Vespasien, dit Eusèbe, n'eut pas « même la pensée de nous nuire [2]. »

1. Orelli 730, Cruter 238.

2. *Hist.*, III, 17. Voyez aussi Tertullien, *Apolog.*, 5. On peut cependant citer saint Hilaire et Théodoret, qui parlent de Vespasien comme ennemi des chrétiens ; mais leur témoignage est peu positif. Hilarius *Contra Arian.*, 3. Théod., *Dialog.*, IX. — Sur saint Apollinaire dont je vais parler, voyez les Bollandistes et autres hagiographes, au 23 juillet ; saint Pierre Chrysologue, *Sermo* 128 ; saint Pierre Damien, *Sermo* 30, 31, 32 ; saint Grégoire VII, *Ep.* VI, 10 (v. 33); Fortunat, *in Vita sancti Martini.*

On a rapporté encore au temps de Vespasien ou de Titus, les martyrs suivants, dont la date est pour presque tous bien peu certaine :

A Rome, saint Lin, pape (martyr ou confesseur ?), 23 février 78 ; — à Tripoli en Phénicie, saints Léontius, Hypatius et Théodule 18 juin ; — à Philippes, saint Parménon, 23 janvier (11 mars selon, les Grecs); — en Arménie, saint Barthélemy, apôtre, 24 août 71 — ailleurs, saint Nicanor, un des sept premiers diacres, 10 janvier



En effet, je ne vois pas de martyr qui se place avec certitude sous son règne. Même les actes, douteux dans leurs détails de saint Apollinaire, évêque de Ravenne, peignent sa mort comme le résultat d'une violence tumultueuse et populaire. Vespasien, selon ces actes, aurait refusé d'employer son pouvoir à la vengeance des dieux. « Soyons patients comme les dieux, aurait-il écrit : il n'est pas juste que nous les vengions ; ils peuvent bien se venger eux-mêmes s'ils sont irrités. Adieu ! »

L'Église était donc en paix. Elle reprenait cette situation libre et modeste qui avait été celle de ses premiers jours. Réconciliée avec les pouvoirs publics, rendue comme les autres proscrits de Néron à ses droits de citoyen, elle vivait, sans éclat et sans bruit, mais sans timidité et sans déguisement. Des monuments nous restent, que la science d'aujourd'hui attribue à l'époque dont nous parlons et qui attestent cette franchise de la foi chrétienne sous la tutelle de la loi civile. Une chrétienne, nièce de Vespasien, Flavia Domitilla, consacre un édifice à la sépulture de ses parents, serviteurs et amis chrétiens. Ce n'est pas un noir souterrain dont l'entrée se dissimule dans les profondeurs de quelque carrière [1]. L'entrée en est apparente, ornée, surmontée d'une inscription ; la galerie qui mène par une pente douce vers l'asile souterrain où reposent les corps, est embellie par des peintures ; et parmi ces peintures, Daniel au milieu des lions, comme en souvenir de la persécution que le christia-

ou 28 décembre. Le martyre de saint André eut lieu en Achaïe et à la date du 30 novembre 69, par conséquent sous le règne de Vitellius.

L'inscription de saint Gaudentius, architecte, trouvée, dit-on, dans les catacombes de sainte Agnès, est reconnue apocryphe.

1. Voyez le *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi (mars, mai, juin, décembre 1865), où il donne la description et assigne la

nisme vient de traverser. Les murailles même de Pompéi, où l'on retrouve des brocards païens charbonnés sur les murs d'un lieu de réunion chrétienne, attestent la notoriété et, par conséquent, la liberté de ces réunions [1]. L'Église a toujours aimé vivre au soleil, quand la persécution ne l'a pas forcée à chercher l'ombre, différente en cela des sociétés secrètes des temps modernes, qui restent dans l'ombre même lorsqu'on ne les persécute pas.

Dans cette paix et cette liberté, l'Église se reposait de la persécution passée et se préparait à la persécution future. Dans la pauvreté des cénacles où elle s'abritait, germaient des fruits merveilleux de pureté, de simplicité, d'amour fraternel. Nulle époque peut-être ne représente mieux que celle-ci le caractère aimant, naïf, poétique même d'une chrétienté encore adolescente que le péril, en la forçant de se replier sur elle-même, avait rendue plus intérieure et plus pure. Son parfum était devenu comme celui de la fleur fermée, d'autant plus suave qu'il s'évaporait moins. Ce n'était pas encore le

date de la catacombe de Domitille dont l'entrée a été dernièrement mise à jour. Voyez aussi un article du même savant dans la *Revue archéologique*, avril 1866, p. 225 et s. Sur la parenté de Domitilla avec Vespasien, voyez la généalogie des Flavii, appendice A, à la fin de l'ouvrage.

1. Voici ce que l'on croit pouvoir déchiffrer sur les murs d'une grande salle : *avdi christianos. — mvlvs hic mvscillas docvit — mendax veraci vbiqve salvte* (m) *mendax veraci salvte* (m) et au dehors en lettres peintes : *otiosis locvs hic non est discede morator* (V. le même *Bulletin*, septembre et décembre 1864). C'est à un de ces temps de liberté que l'on pourrait rapporter une épitaphe trouvée parmi des sépultures de la villa Patrizzi, et dans laquelle, après la formule ordinaire *monumentvm... sibi posterisque*, on a ajouté *al* (ad) *religionem meam pertinentes*. Une telle expression ne saurait être païenne. Tout au plus pourrait-on l'attribuer à un juif. (Ibid., mai 65) Une autre épitaphe (du cimetière de Domitille) indique que le monument a été érigé par M. Antonius Restitutus *sibi et svis fidentibvs in domino.*



temps des grands génies et des grands docteurs, c'était le temps des imaginations pures et des âmes candides.

Le livre d'Hermas (ou plutôt la première partie de ce livre qui seule me paraît appartenir à cette époque) [1] peut en donner une idée. Hermas est un homme ingénu, un pauvre chrétien, ayant une volonté droite, mais un cœur faible, époux trop indulgent pour les travers de sa femme, père trop aveuglé sur les égarements de ses

1. Le livre *du Pasteur* est attribué à Hermas, contemporain de saint Paul (*Rom.*, XVI, 14) et du pape saint Clément, par Origène, X, 31, *in Rom.*, XVI, 14, *Hom.* XXV, *in Lucam*, XII, 58 ; par Eusèbe (*H*, III, 3) ; par saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 10. D'un autre côté, Tertullien (*Contra Marcion*, III, 9), les livres pontificaux et un fragment publié par Muratori (Galland, *Biblioth. Patrum*, t. II, p. 208) l'attribuent à un autre Hermas, dit le Pasteur, frère du pape Pie Ier. Ces deux opinions peuvent se concilier. Des trois parties qui composent ce livre, *Visiones*, *Mandata*, *Similitudines*, la première est évidemment à part des deux autres, lesquelles au contraire, se lient et se suivent. La première d'un côté, les deux dernières de l'autre, forment en réalité deux ouvrages commençant chacun par une apparition divine et déroulant ensuite une série d'instructions et d'allégories. Plusieurs des idées et surtout des allégories contenues dans le premier de ces deux ouvrages sont reprises dans le second avec de nouveaux détails. (Comparez la *Vision* IV avec la *Similitude* IV) Je n'hésite donc pas à penser que la première partie (*Visiones*), à laquelle un passage remarquable (*Visio* II, 4) donne la date du pape Clément, est l'œuvre du premier Hermas, contemporain de saint Paul ; que les deux autres, au contraire (*Mandata* et *Similitudines*), sont l'œuvre du second Hermas, surnommé Pasteur, frère du pape Pie Ier, lequel a repris et imité avec des formes et des détails nouveaux l'œuvre de son devancier.

Remarquez que les deux auteurs ne se présentent pas avec le même caractère : l'un parle de sa simplicité et de son innocence (*Visio* I, 2) ; l'autre s'accuse de fraude et de mensonge dans la gestion de ses affaires. L'un est marié, père de famille, et sa femme *incipit esse* ou *futura est soror ejus* ; l'autre est prêtre, selon les écrivains ecclésiastiques.

Remarquez, dans le second, des allusions à un état habituel de persécution pour l'Église (*Similit.* IX, 20) ; et l'opposition aux doctrines rigoristes qui, plus tard, lui sera reprochée violemment par Tertullien (*de Pudicitia*, X, 20), tandis que le premier penche plutôt vers la sévérité.



fils, âme fragile que les sens déçoivent et qu'un regard suffit pour troubler. Mais, quand ce trouble de sa pensée lui est reproché du haut du ciel par celle même qui en a été la cause, il tombe dans l'abattement et dans les larmes, il s'agenouille, il confesse ses fautes, il embrasse la rude voie de la pénitence. Seulement, si la pénitence est rude, elle lui est annoncée en des termes pleins de douceur; les maximes en sont austères jusqu'au rigorisme, les paroles souriantes jusqu'à la poésie. C'est bien là ce christianisme des premiers temps, marchant le sourire aux lèvres sur les épines de l'austérité et sur les charbons ardents de la persécution, peignant le Bon Pasteur plus souvent qu'il ne peint le Crucifié, parlant de la récompense plus que de la peine, mais obtenant, par l'amour et par la joie, plus de sacrifices que n'en eussent obtenu la tristesse et la crainte.

Hermas est Grec et parle par allégories. L'Église lui apparaît comme une tour qui se construit au milieu des eaux. Les hommes sont les pierres que, du fond de la mer, on apporte lavées par le baptême [1]. Quelques-unes sont déjà propres à former immédiatement les immortelles assises; d'autres, toutes raboteuses encore, ont besoin que la tribulation vienne les polir; d'autres (les riches) ont besoin d'être équarries et de perdre quelque chose par les saintes prodigalités de l'aumône; sur d'autres, enfin, le ciseau se brise et elles seront rejetées. — Ailleurs l'Église lui apparaît comme une femme âgée, vénérable, assise dans une chaire haute qui est enve-

1. Cette comparaison des hommes avec les pierres destinées à former l'édifice de l'Église, déjà employée par saint Pierre (I. Petr. II, 5), est fréquente chez les écrivains ecclésiastiques. Voy. saint Ignace, *Ephes.* 9 ; Orig., *C. Cels.*, VIII, 19, 20. De là les mots d'*édifier* et d'*édification*.

loppée de laine blanche et qu'entourent les bancs de ses auditeurs; marquant ainsi l'antiquité, la dignité, l'autorité de l'Église.— Un peu plus tard, comme pour montrer son éternelle jeunesse, elle apparaît avec les traits d'une jeune vierge, la face pleine de joie, n'ayant plus de l'âge que les cheveux blancs; et lorsqu'il demande pourquoi cette vieillesse d'abord, cette jeunesse ensuite, on lui répond que ce changement représente celui que la pénitence produit dans l'âme du pécheur. Quand il était sous le péché, il était plein de soucis, il était vieux ; son repentir lui a rendu la jeunesse et la joie. La pénitence rajeunit. Ainsi Hermas est poëte : mais chacune de ses poétiques visions a été précédée d'un jour de jeûne; sa joie est le fruit de ses larmes.

Mais surtout le grand prédicateur de la simplicité et de l'amour, c'était le disciple bien-aimé, l'hôte de la Vierge-Mère, le dernier survivant des apôtres, conservé dans sa vieillesse centenaire pour être le flambeau d'une seconde génération de fidèles; saint Jean, que l'Église appelle essentiellement le théologien, que le Sauveur avait appelé Boanergès, le fils du tonnerre. Depuis que le ciel lui avait repris le saint dépôt qui lui avait été confié du haut de la croix, Éphèse était devenue sa demeure. Il était, au milieu de cette Asie-Mineure où la foi se répandait avec une rapidité merveilleuse, l'évêque des évêques, le père des pères. Ses disciples, Papias d'Hiérapolis, Ignace d'Antioche, Polycarpe de Smyrne, formaient une génération de futurs martyrs. Sa main imprimait à la chrétienté naissante le cachet dominant de son âme et de sa vie, le cachet de l'amour. Le disciple qui, au jour de la Cène, avait reposé sur le sein de Jésus-Christ, exhalait dans son vieil âge les parfums d'amour qu'il avait puisés là. Le vieillard



d'Éphèse, ou tout simplement, comme il se nomme lui-même, le vieillard, n'avait que des paroles de tendresse pour ces enfants que sa parole avait par milliers enfantés au Christ :

« Mes petits enfants, dit-il... Voici ce qui vous a été annoncé dès le commencement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres... Celui qui prétend être dans la lumière et qui hait son frère, celui-là est encore dans les ténèbres. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière ; celui qui n'aime pas demeure dans la mort. . Nous avons reconnu en ceci la charité de Dieu, parce qu'il a donné sa vie pour nous, et nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères. Celui qui, ayant les richesses de ce monde, voit son frère dans le besoin et lui ferme ses entrailles, comment la charité de Dieu pourrait-elle demeurer en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles, ni de bouche, mais en action et en vérité... Mes très-chers, aimons-nous les uns les autres, parce que la charité est de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime point ne connaît point Dieu, parce que Dieu est charité... Dieu est charité, et celui qui demeure en la charité demeure en Dieu et Dieu en lui... Celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment aimerait-il Dieu qu'il ne voit pas ?... Je te prie, dit-il encore, non comme si je t'écrivais un commandement nouveau, mais en vertu de celui qui nous a été donné dès le commencement, que nous nous aimions les uns les autres... [1] »

Un jour, (ce trait a été cité mille fois, mais comment ne pas le redire ?) en visitant une église peu éloignée d'Éphèse, il fit la rencontre d'un jeune homme d'une noble stature, d'un beau visage, d'une âme ardente.

1. Voy. I Joan., III, 11, 14-18 ; IV, 7-12, 16, 21 ; II Joan., 5.



Tourné alors vers l'évêque : « Devant cette assemblée, lui dit-il et en présence du Christ, de toute mon âme, je te recommande ce jeune homme. » En effet, l'évêque prend ce jeune homme dans sa maison, l'élève, l'instruit, finit par lui conférer le saint baptême. Mais ensuite sa vigilance se relâche, et le néophyte, trop libre, se lie avec des hommes d'une vie désordonnée. Après les festins et les débauches, viennent le vol, le brigandage, l'homicide ; le disciple de Jean se jette dans le mal comme un cheval vigoureux qui, une fois sorti de sa voie et, ayant mordu son frein, s'emporte sans que rien puisse l'arrêter... Il forme une bande de brigands dont il est le chef... Quelque temps après, Jean revient dans la même ville, et après avoir traité les affaires de l'Église : « Voyons, dit-il à l'évêque, rends-moi le dépôt que le Christ et moi t'avons confié, en présence et sous le sceau de l'assemblée des fidèles. » L'évêque demande quel est ce dépôt. « Je te redemande, lui dit Jean, ce jeune homme, je te redemande l'âme d'un frère. » L'évêque répond par des larmes. « Il est mort, » dit-il. — « Comment? et de quelle mort? » — « Il est mort à Dieu. Au lieu de l'Église il habite la montagne, entouré de brigands comme lui. » L'apôtre déchire ses vêtements et se frappe la tête : « J'ai trouvé en toi un bon gardien pour l'âme de mon frère ! Mais fais-moi donner un cheval et un guide. » Il quitte l'assemblée, et, au trot de son cheval, arrive dans la montagne ; là, il est saisi par les brigands qui font sentinelle auprès du camp. Il n'essaye ni de fuir ni de demander grâce. « Menez-moi, crie-t-il à votre chef. Je ne suis venu que pour le voir. » Le chef, tout en armes, était là, attendant le prisonnier. Mais quand il reconnaît Jean, il a honte, et se met à fuir. Jean oublie son âge et court après lui, criant de temps à autre : « Pourquoi me



fuir, ô mon fils, moi, ton père, désarmé, décrépit? Aie pitié de moi, mon fils, ne crains pas; tu peux espérer encore le salut et la vie. Je rendrai compte de toi à Jésus-Christ. S'il le faut, je mourrai pour toi, comme le Seigneur est mort pour nous tous. Je donnerai ma vie à la place de la tienne. Arrête-toi seulement et crois-moi ; je suis l'envoyé du Christ. » A la fin le brigand s'arrête et demeure tête baissée, puis jette ses armes et pleure amèrement. Et, quand le vieillard est près de lui, il se met à l'embrasser, gémissant et pleurant, comme si ses larmes eussent été un second baptême, mais cachant sa main droite souillée par tant d'homicides. L'apôtre tombe à ses pieds, le prie, lui jure qu'il lui a obtenu son pardon du Sauveur, baise cette main déjà purifiée par la pénitence, et finit par le ramener au lieu où se réunissaient les fidèles. Et là, à force de prières adressées à Dieu, à force de jeûnes faits avec son pénitent, à force de douces exhortations, il le fait rentrer plein de repentir et de courage dans le sein de l'Église [1].

Telle était donc cette douceur et cette paix de l'Église ; mais ce temps de repos et de liberté allait finir. Hermas annonce que les avertissements qu'il a reçus ne lui ont pas été donnés pour lui seul : « Tu écriras deux livres, lui est-il dit par l'ange, tu en donneras un à Clément (troisième successeur de saint Pierre) et un à Grapté (probablement diaconesse à Rome). Clément l'enverra aux villes du dehors ; Grapté avertira les veuves et les orphelins. Quant à

1. Clement d'Alex., *Quis dives salvetur*, 42, répété par Eusèbe, *Hist.*, III, 17, rappelé par saint Jean Chrysost., *ad Theodor. lapsum*, et par Cassien, *Collatio*, XXIV, 21. Sur l'histoire apocryphe de S. Jean, V. le faux Abdias, et un fragment de l'évêque Miletus *Sur les miracles de S. Jean*, publié en 1848 dans la *Bibliotheca anecdota*, de Heine, à Leipzig, et dans Migne, *Patrologie*, t. V. p. 1230 et suiv.



toi, tu le liras dans cette ville aux anciens de l'Église [1]. » Et qu'est-il dit dans ce livre?... « Voici qu'une grande tribulation approche. Heureux ceux qui persévéreront et ne renieront pas leur propre vie ! Car Dieu l'a juré par son Fils, ceux qui renieront le Seigneur dans les jours qui approchent, ceux-là renonceront à leur propre vie [2]. »

En effet, l'époque où la mort d'Agricola acheva de mettre Domitien hors de page, fut aussi celle où ce prince commença à s'occuper des chrétiens [3].

Il semble y avoir été amené par une pensée purement fiscale. Vespasien, son père, après avoir vaincu les Juifs, les avait contraints à payer à Jupiter Capitolin le tribut de deux drachmes par tête, qu'autrefois, lorsque leur temple était debout, ils s'imposaient pour leur temple. Domitien n'eut garde de négliger ce tribut et continua de le faire payer, sinon à Jupiter Capitolin, du moins à lui-même, ce qui était à peu près la même chose. Mais bientôt il s'aperçut que certains Juifs cachaient leur origine, et Domitien n'était pas homme à se faire scrupule d'employer les tortures pour les démasquer, la mort pour les châtier. Il s'aperçut encore que certains Romains, par contagion, par superstition, par conviction ou autrement, s'étaient faits Juifs, pratiquaient le sabbat, observaient le jeûne, s'étaient laissé circoncire ; et Domitien ne pouvait pas manquer de

1. *Vision* II, 4. Je suis le texte grec cité par Origène, *Philocal*. La version latine d'Hermas que nous possédons ajoute, en parlant de Clément : *et enim permissum est.*

Plusieurs passages d'Hermas sont cités par Clément d'Alex., *Strom.*, I, 18 (p. 134. Ed. Paris, 312), I, 28 (p 154. Paris, 357) II, 1, (p. 155 Paris, 360) II, 12, (p. 165, 166 Paris, 385). La dernière citation se rapporte au livre II du *Pasteur*, les deux précédentes au liv. I, la première *libro incerto.*

2. *Vision* II, 2.

3. Eusèbe, *in Chron.*, 93 ; *Hist.*, III, 17.



les compter parmi les tributaires du fisc judaïque. Suétone témoigne de l'âpreté de ces recherches; il se souvient d'avoir vu, dans son enfance, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, en plein tribunal et devant une foule nombreuse, soumis à l'examen du juge pour s'assurer s'il n'était pas circoncis. Et enfin, dans ces recherches, Domitien s'aperçut bientôt (s'il ne le savait pas) qu'il y avait des chrétiens. Or des chrétiens [1], c'étaient pour lui des Juifs ou des Romains devenus Juifs, n'adorant pas les dieux, ayant un culte à part, célébrant, eux aussi, un sabbat, gardant, quand ils étaient nés Juifs, les pratiques du judaïsme. C'étaient donc des Juifs, et des Juifs qui se cachaient, sujets non-seulement à payer le tribut, mais à le payer de tous leurs biens et, par-dessus le marché, de tout leur sang.

Quand il en fut là, le tyran dut rugir comme la bête féroce qui a flairé sa proie. Il lui arrivait ce qui arrive aux travailleurs qui, au moment où ils croient avoir épuisé une mine, en rencontrent une autre plus abondante, dont la première n'était qu'un filon. En fouillant le terrain sous le judaïsme appauvri et sous le stoïcisme abattu, il découvrait le christianisme comme, sous un tronc jeté à terre, une puissante racine à extirper. Il avait contre les chrétiens un double prétexte: d'un côté, l'accusation de judaïsme et la poursuite fiscale; de l'autre, le précédent établi par Néron. Un calcul sanguinaire et momentané du fils d'Agrippine, renouvelé par le fils de Vespasien,

1. Sur cette confusion très-fréquente des chrétiens et des juifs, voir Suét., *in Claud.*, 25; Sulpice Sévère, *Hist.*, II, 99; Arrian., *ex Epicteto*, II, 10; Spartian., *in Caracalla*, 1. Celse appelle le christianisme une révolte dans la communauté juive, (ἀταξίς πρὸς τὸν κοινὸν τῶν Ἰουδαιῶν) apud Orig., III, 5, 7. Quasi sub umbraculo insignissimæ religionis, certe licitæ, aliquid propriæ præsumptionis abscondat. Tertull., *Apol.*, 21.



allait devenir bientôt une règle inviolable de droit public, et un des principes constitutionnels de l'empire romain.

La persécution eut donc lieu, et, comme elle avait pour point de départ la poursuite d'un impôt exigible partout, il est à croire qu'elle fut générale. Les monuments chrétiens de cette époque sont trop peu nombreux pour que nous puissions juger de l'importance de la persécution flavienne. Il y a dans les martyrologes des centaines de martyrs dont les noms nous ont été conservés, mais dont l'époque nous est inconnue. La tradition des différentes églises; les chapelles, ou, comme on disait alors, les *mémoires* (*memoria martyrium*, et plus tard *confessio*) érigées en souvenirs de martyrs; les calendriers où le jour de leur triomphe est marqué de leur nom; les liturgies qui célèbrent leur gloire; la perpétuité non interrompue de leur culte, nous font connaître avec certitude qu'ils ont souffert pour la foi et dans quelles villes ils ont souffert. Mais en quel temps? Nous sommes parfois réduits à le conjecturer, ou même à l'ignorer. Avec quelles circonstances? Nous ne le savons pas toujours avec une entière certitude. En certaines occasions, la vénération populaire, qui ne savait que le nom du vainqueur, a pu supposer ou embellir le récit de sa victoire. En transcrivant de mémoire des actes perdus, l'imagination a pu, dans certains détails, aller au delà de la mémoire. Innocentes erreurs que la foi excuse, que l'histoire pardonne, que la critique discute, mais dont elle a trop souvent exagéré l'importance!

Quant à la persécution de Domitien, nous savons par le témoignage du païen Brutius qu'un grand nombre de chrétiens périrent [1]. Par les documents chrétiens, nous

1. Brut. *apud* Euseb. *in Chron.* : κατὰ τὸ ιδ̄ ἔτος Δομετιάνου, l'an 14 de Domitien, c'est-à-dire de septembre 94 à septembre 95.



pouvons constater la persécution aux deux points qui étaient comme les deux principaux foyers de l'Église chrétienne, à Rome et dans l'Asie Mineure. — En Asie, Antipas [1], évêque de Pergame, dénoncé par la voix même de l'oracle païen, qui se plaignait de ne plus recevoir de sacrifices, Antipas mérita que Dieu, par la bouche de saint Jean, l'appelât « son témoin fidèle [2]. » — L'évêque d'Ephèse, Timothée, disciple et compagnon de saint Paul, mérita aussi que saint Jean, de son exil de Pathmos, lui adressât ces grandes paroles : « Je sais tes œuvres, et ton travail et ta patience, et que tu ne peux supporter les méchants...; tu as souffert pour mon nom, et tu ne t'es point découragé [3]. » Ou sous Domitien, ou bien peu après, ces premières épreuves de Timothée devaient être couronnées par le martyre. Une secte de païens (*Catagogi*), impure et violente, célébrait son jour de fête, courant sous le masque, portant des images idolâtriques, insultant les femmes, portant la licence jusqu'au meurtre. Timothée, dans son zèle, parla contre eux ; ils se jetèrent sur lui et le lapidèrent [4]. — A Sébaste en Phrygie, selon les uns, à Héraclée en Thrace, selon d'autres, souffrit la vierge Sébastienne, diaconesse dans une des églises de Mœsie. Selon le récit des Grecs, malheureusement sujets à embellir, son martyre aurait été un perpétuel triomphe et un perpétuel miracle. On déchire sa chair en lambeaux, et une suave odeur s'exhale de ce corps déchiré. On la jette dans une fournaise, et elle en sort intacte.

1. Voyez les Bollandistes et autres hagiographes, sur le 11 avril.
2. *Apocalypse*, II, 13.
3. *Ibid*, II, 2, 3.
4. V. dans les *Hagiographes*, au 24 janvier, les actes de S. Timothée, par Polycrate, évêque d'Ephèse. Migne, *Patrologie*, t. V, col. 1863 Sa vie dans Métaphraste.

On allume le bûcher pour la consumer, et, au moment où elle prie debout sur le bûcher, un orage subit éteint la flamme et met en fuite les bourreaux épouvantés. On la condamne au lion, et le lion vient se coucher à ses pieds, contenu par elle et menaçant, si elle l'ordonne, de se jeter sur ses persécuteurs; le lion ne suffisant pas, on lâche une lionne, et celle-ci vient se coucher de l'autre côté de la sainte, qui apparaît ainsi candide et belle, entre ces deux monstres miraculeusement adoucis. Il faut bien que le préfet romain lui accorde la mort la plus honorable, et la condamne à périr par l'épée. Quand on lui annonce cette bonne nouvelle, elle dit à ses frères : « La paix soit avec vous, » et elle s'empresse de sortir du stade. « Es-tu donc si désespérée ? lui dit le préfet ; as-tu si hâte de mourir ? — Je ne vais pas à la mort, mais à l'éternelle vie. » Sortie de la ville, elle se tourne vers l'orient ; elle prie ; le peuple fidèle répond *Amen* à sa prière ; sa tête tombe et, au lieu de sang, coule un lait blanc comme la neige (16 septembre).

Rome, de son côté, fut témoin de victoires plus éclatantes encore. Là de faibles femmes souffrirent la mort pour la foi [1]. Là, auprès de la Porte Latine, l'apôtre saint Jean, appelé de l'Asie pour témoigner en face de la grande Rome, fut plongé dans une cuve d'huile bouillante et en sortit sain et sauf pour aller dans son exil de Pathmos [2]. Là aussi, en recherchant partout les traces de

1. Clemens, *Ep.* 1 *ad Cor.*, 6. Il les appelle **Δαναΐδες καὶ Δίρκαί**, désignation qui a donné lieu à des interprétations peu satisfaisantes. Ce passage ne semble pouvoir s'appliquer qu'à la persécution de Domitien.

2. Tertull., *Præscript.*, 36. V. aussi Hier., *de Scriptorib.* — *Adv. Jovin.* — *In Matth.*, II, 3 ; Origène, *In Matth, hom.* 12. Sur l'exil de Pathmos, *Apoc.*, I, 19. Tischendorf (*Acta apocrypha Apostolorum*, Leipzig, 1851) a publié des actes de saint Jean dans lesquels l'huile

la *superstition judaïque*, Domitien vit, avec étonnement sans doute, mais non sans quelque satisfaction, qu'il s'en rencontrait jusque dans le sénat; car Acilius Glabrio, ce consulaire dont nous avons raconté la mort, fut, entre autres griefs, accusé de judaïsme ou de christianisme. Il y a plus : Néron avait eu des chrétiens dans son palais; Domitien en rencontra jusque dans sa famille.

Ce fait est curieux et incontestable. La maison Flavia, qui avait terminé les guerres civiles et donné douze ans de paix au monde avant de lui donner Domitien, n'avait reçu ces bénédictions temporelles que parce qu'elle contenait des justes dans son sein. Dès le temps de Néron, il y avait eu une Flavia Plautilla, fille de Flavius Sabinus, nièce de Vespasien, cousine-germaine de Domitien, laquelle, jadis, assistant tout en pleurs au supplice de saint Paul, lui avait prêté son voile pour bander ses yeux. L'apôtre lui avait promis de le lui rendre bientôt, et, en effet, les anges le rapportèrent sanglant à Plautilla en lui annonçant qu'elle ne tarderait pas à suivre Paul. Elle mourut l'année suivante (20 mai 68) [1].

Plautilla, en mourant, laissait le christianisme dans sa maison. Son frère, Titus Flavius Clémens, était chrétien; et, quand il épousa sa cousine Flavia Domitilla, il la trouva ou il la rendit chrétienne [2]. Plautilla laissait de

bouillante est remplacée par du poison. Mais ces actes, célèbres dans l'antiquité ecclésiastique, sont attribués par les Pères à une main hérétique (Augustin. *Contra advers. legis*, I, 20; Philast., *Hær.*, 88; Innocentius, *ad Exsuperium*, 7) et nommément à un certain Leucius (Photius, 114) que le pape Gélase appelle disciple du diable.

1. Actes des saints Domitille, Nérée et Achillée, apud Bolland. et *Martyrol. rom.*, 12 mai; l'excellente dissertation de l'abbé Greppo: *les Chrétiens de la famille de Domitien*, dans ces *Mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1848; et, à la fin de l'ouvrage, l'appendice A sur la généalogie de la famille Flavia.

2. Le christianisme de Clément et de Flavia, sa femme, ne saurait



plus une fille appelée, elle aussi, Flavia Domitilla, trop jeune pour avoir pu recevoir de sa mère les enseignements de la foi. Mais deux serviteurs fidèles, Nérée et Achillée, veillaient sur cette jeune âme. Quelques années après la mort de sa mère, Flavia était prête à se marier ; elle allait épouser Aurélien, fils du consulaire Aurélius Fulvius. Elle souriait aux préparatifs de sa toilette nuptiale, aux joies d'un hymen désiré : « Flavie, lui disent les deux serviteurs, sais-tu quelles peines te sont réservées au sein de ces noces idolâtres ? Sais-tu la joie et la gloire de la sainte virginité ? Connais-tu l'époux céleste qui te réclame ? » Et ils lui enseignent, d'après l'Évangile et les écrits apostoliques, quel est l'honneur et la récompense de la pureté chrétienne. Flavie est saisie d'admiration pour une loi si belle ; elle reçoit le baptême ; elle reçoit du pontife Clément la consécration des vierges de Dieu ; elle se tient prête pour le martyre [1].

Voilà donc quatre chrétiens dans la famille impériale : Plautilla, sa fille, son frère et sa belle-sœur, tous proches parents de Domitien [2]. Nous pourrions même remonter plus haut et, nous fondant sur des similitudes de noms, rattacher le christianisme de la maison impériale à une illustre femme dont nous avons parlé ailleurs. Je veux

être douteux, d'après ce que Dion Cassius (LXVII, 18) et Brutius Præsens (*apud Euseb.*, III, 18), écrivains païens, disent de leurs souffrances sous Domitien. Voy., de plus, Eusèbe lui-même et saint Jérôme et ce que j'ai dit plus haut, (p. 143) du cimetière de Domitilla.

1. Voyez les mêmes Actes. Par suite d'une confusion de noms, ils font du pape saint Clément un oncle de Flavia Domitilla.

2. M. l'abbé Greppo compte une cinquième personne chrétienne dans cette famille ; c'est une Grata Domitilla, qualifiée petite-fille de Vespasien dans une inscription rapportée par Muratori (*Nov. thes.*, II, p. 705). Mais, malgré l'opinion de Muratori, j'ai peine à admettre comme certain le caractère chrétien de cette inscription.



dire Pomponia Græcina[1], cette « femme vénérable, qui, sous Néron, fut jugée et acquittée par un tribunal de famille sur une accusation de superstition étrangère,» c'est-à-dire de christianisme. Or, comme Pomponia Græcina avait épousé un Plautius, sa fille dut s'appeler Plautia ; sa petite-fille, d'après un usage fréquent, put être surnommée Plautilla. Pomponia Græcina, qu'on peut appeler le premier confesseur de la foi dans Rome, aurait donc donné naissance à toute une race de chrétiens, de confesseurs et de martyrs. Cette illustre femme qui, au témoignage de Tacite, vécut jusqu'à la troisième année de Domitien, aurait, avant de mourir, vu sa fille, sa petite-fille, son petit-fils, la femme de celui-ci, son arrière-petite-fille, tous chrétiens. Nous pouvons nous tromper dans notre tentative pour rattacher le christianisme de Clémens à celui de Pomponia ; mais la foi aime ces conjectures ; elle aime à retrouver la filiation de ces races de saints par lesquelles la vérité s'est propagée ; elle aime à reconnaître, à travers les débris de l'histoire, quelques patrons de plus pour la race humaine, et à déchiffrer, s'il se peut, quelques noms de plus écrits dans les archives secrètes du ciel.

Quoi qu'il en soit, ces chrétiens de la famille impériale, connus ou cachés, avaient été quelque temps dans les bonnes grâces de leur redoutable cousin. Bien que l'humilité chrétienne de Clémens passât aux yeux des païens

1. Sur Pomponia Græcina et son mari Aulus Plautius, conquérant de la Bretagne sous Claude, voyez le passage de Tacite, *Annal.*, XIII, 32. Le changement de vie de Pomponia Græcina date de l'an 43, c'est-à-dire de l'arrivée de saint Pierre à Rome ; son jugement par ses proches de l'an 58 ; sa mort de l'an 83. (D'après Tacite, *Ibid.*, et Dion, LX, p. 677). Sainte Pétronille, fille (spirituelle) de saint Pierre peut aussi être rattachée à la même famille. V. l'app.



pour de l'inertie, Domitien venait de le faire consul, consul *ordinaire*, et consul avec l'empereur, ce qui était un triple honneur. Domitien avait presque adopté ses deux jeunes fils qu'il désignait pour ses héritiers, et auxquels il avait donné les noms de Vespasien et de Domitien[1] ; il les faisait élever dans son palais par l'illustre rhéteur Quintilien, qui expliquait en courtisan aux jeunes neveux de l'empereur les magnifiques poésies de leur oncle[2].

Mais quand le secret de ces conversions fut révélé, ou quand la guerre contre les chrétiens fut décidée, les chrétiens de la famille impériale durent s'attendre plus que d'autres au martyre. Domitien n'avait pas les faiblesses de la famille. La parenté avec lui était un tort plutôt qu'un titre. Flavius Clémens, à peine sorti du consulat, qu'il dut déposer au mois de juillet 95, fut mis à mort, et le sang des Césars coula pour la foi[3]. Sa femme fut exilée dans l'île Pandataria (Sainte-Marie, près de l'île Ponza) ; sa nièce reléguée dans l'île Pontia (Ponza), avec ses dignes serviteurs Nérée, Achillée, Eutychès, Victorin, Maron. Au temps de saint Jérôme, on voyait encore les cellules où se passa le temps d'exil qui précéda leur supplice[4] ; car, au

1. Voy. Quintil., III, 7 ; IV. *Præfat.*; X, 1. Sur les noms de ces jeunes princes, voyez les médailles.

2. Voy. Quintilien, III. 7 ; IV, *Præf.*

3. Son martyre serait du 9 novembre, s'il faut lui appliquer cette indication de l'ancien calendrier romain publié par Bucher : V Id. nov.: Clementis, Semproniani, Claudi, Nicostrati et comitum. Il y a un siècle environ, on trouvait à Rome une boite de plomb contenant des fragments d'os, des cendres imprégnées de sang, un vase de verre brisé, et, sur le marbre qui recouvrait cette boîte, ces mots : *Flavius Clemens martyr*. Voy. Mamachi, t. I, p. 354 ; Zacharias, *Hist. litter.*, t. III, p. 235. L'inscription n'est certainement pas contemporaine, mais elle doit remonter à une haute antiquité.

4. Hieronym., *Epist.* 24 *in Paul.*



bout de quelques années, cette colonie de confesseurs était destinée à former un chœur de martyrs.

Une autre famille du sang royal parut aussi devant le tribunal proconsulaire. Les souffrances des Juifs, baptisés ou non, étaient assez vives, leur révolte sous Néron assez récente pour qu'on pût craindre de la voir se renouveler. Vespasien avait donné l'exemple de la défiance contre ceux qui auraient pu être les chefs héréditaires d'une pareille révolte, c'est-à-dire contre les descendants des rois de Juda. Domitien ne pouvait manquer d'imiter une pareille sollicitude. On lui dénonça deux Juifs descendants de David, et petits-fils d'un Judas (l'apôtre saint Jude) qui était frère, c'est-à-dire cousin germain de Notre-Seigneur. Domitien trouva qu'ils valaient la peine d'être amenés à Rome et jugés en la présence impériale. Or, ces Juifs étaient chrétiens ; ils confessèrent qu'ils descendaient du roi David; ils ajoutèrent, sur la demande du prince, qu'ils possédaient à eux deux une valeur de neuf mille deniers (neuf mille francs), non en argent, mais en fonds de terre; qu'ils avaient 39 plèthres (3 hect. 71) de terre, dont ils payaient l'impôt, et sur lesquels, l'impôt déduit, ils vivaient avec peine et à force de travail. Ces fils des rois montrèrent au fils de Vespasien leurs mains calleuses. Interrogés sur le Christ et sur son règne futur, ils répondirent que cet empire n'était pas de ce monde ; mais un empire céleste et angélique, qui arrivera à la fin des siècles, quand le Christ, venant en sa gloire, jugera les vivants et les morts.

Domitien fut à la fois rassuré et étonné. Il dédaigna ces paysans, dit Hégésippe, et les laissa libres. Les deux arrière-neveux de Jésus-Christ furent dès lors, comme ses parents et comme ses martyrs, vénérés par les chrétiens ;

et, la persécution finie, placés à la tête des Églises. Ils vécurent jusqu'au temps de Trajan.

Hégésippe ajoute que Domitien, en même temps qu'il les libéra, rendit un édit pour arrêter la persécution. Tertullien aussi semble croire que la persécution de Domitien fut courte et ne voit en lui qu'un diminutif de la cruauté de Néron[1]. Mais, de toute façon, la persécution allait être abrégée par la mort du persécuteur. Saint Jean à Pathmos avait annoncé le châtiment de Rome, qui devait rester encore suspendu pendant des siècles; mais des signes, visibles aux païens eux-mêmes, annonçaient le châtiment prochain de Domitien.

On peut même remarquer chez quelques écrivains païens l'idée d'une connexion entre le supplice des confesseurs de la foi et la catastrophe dans laquelle Domitien allait périr. Selon Dion, l'un de ses meurtriers fut un affranchi de Domitille, la veuve exilée du chrétien Clémens. Selon Suétone, « en donnant la mort à Clémens, Domitien, plus que par tout autre crime, hâta sa propre fin. » Philostrate de même: « Les dieux allaient le détrôner, parce qu'il avait fait périr le consul Clémens. » Et Juvénal, à son

1. Hégésippe *Apud Euseb.*, III, 20. Tentaverat et Domitianus, portio Neronis de crudelitate; sed, qua et homo, facile cœptum repressit, restitutis etiam quos relegaverat. *Apolog.*, 5.

Autres martyrs sous Domitien (voyez les hagiographes) : saint Clet (ou Anaclet?) pape, 26 avril 83; saint Hermogène, en Asie, 3 mai; saint Marc de Galilée, évêque d'Atina (28 avril 82); saint Anien, évêque d'Alexandrie, 25 avril 85 (Eusèb., *Hist.*, III, XIV). Aringhi ajoute saint Gaudentius, architecte, puisqu'il entend de Domitien l'inscription suivante, aujourd'hui jugée apocryphe :

SIC PREMIA SERVAS VESPASIANE DIRE
CIVITAS VBI GLORIE TVE AVTORI
PREMIATVS ES MORTE GAVDENTI LETARE
PROMISIT ISTE DAT KRISTVS OMNIA TIBI
QVI ALIVM PARAVIT THEATRVM IN CŒLO.

Domitien est en effet désigné plusieurs fois sous le nom paternel de Vespasien, Voy. Aringhi, *Roma subterr.*, III, XXII.



tour, voit dans la chute du tyran, la vengeance, non d'un consul, mais de quelques pauvres artisans : « Domitien, dit-il, avait impunément versé le plus beau sang de Rome ; il périt lorsqu'il eut commencé à se faire craindre des savetiers [1]. » La plupart des chrétiens et, par suite, des martyrs, on le sait, appartenaient à la classe ouvrière.

Dieu, en effet, allait venger et le consul et les savetiers (96). Comme pour avertir Domitien, la foudre frappait sans cesse autour de lui. Elle tombait sur le Capitole, le sanctuaire de son empire ; elle tombait sur le temple des Flavii, jadis le domicile, aujourd'hui le sanctuaire de sa famille ; elle tombait sur la demeure du mont Palatin, ce sanctuaire du prince, sur sa propre chambre, sur sa statue au Forum, dont elle brisait l'inscription. « Qu'elle frappe qui elle voudra ! » criait insolemment Domitien à Jupiter. De plus, un certain arbre, qui était comme un talisman pour sa famille, et qui avait reverdi subitement au moment de l'avénement de Vespasien, se flétrissait de nouveau et pour jamais. La Fortune de Préneste, dont l'oracle tous les ans souhaitait la bonne année à l'empereur, aux dernières kalendes de janvier, ne lui avait annoncé que sang et malheur. Minerve, dont il avait fait sa mère, lui apparaissait en songe, sortant de son sanctuaire, jetant bas ses armes, disant avec désespoir qu'elle ne pouvait défendre son fils contre Jupiter, et disparaissait entraînée par les chevaux noirs de son char dans une caverne ténébreuse.

Les astrologues étaient bien plus terribles encore. Ce siècle était celui de leur gloire, et la chute de Do-

1. Sed periit postquam cerdonibus esse timendus
Cœperat. Hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.
SAT., IV, in fin.



mitien fut un de leurs triomphes. Domitien croyait aux astrologues et les persécutait d'autant plus. On lui en amena un qui avait prédit sa fin prochaine. « Et toi, dit le César, comment périras-tu? — Je serai déchiré par les chiens. — Mettez-le sur un bûcher et brûlez-le tout vif. » — On mena l'homme, les mains liées, sur un bûcher ; mais un orage éteignit les flammes, et, au milieu du désordre, l'homme garotté fut déchiré par des chiens. Quand le soir, un bouffon, témoin du fait et ne sachant pas en quoi il touchait l'empereur, vint le lui raconter en riant, parmi tous les commérages de Rome, Domitien frissonna d'effroi.

Les astrologues, du reste, n'avaient pas à cela tant de mérite. Ils savaient que, de bien des côtés, on tramait la mort du prince, et Domitien lui-même le savait. Après avoir eu peur du Sénat, et décimé le Sénat ; peur des gens en renom, et proscrit les gens en renom ; peur de sa famille, et massacré sa famille ; peur des chrétiens, et immolé les chrétiens, il avait fini par avoir peur de son entourage intime, par le vouer à la mort et être voué à la mort par lui. Caligula n'avait pas péri autrement, et c'est assez le sort des tyrans de mourir de la main de leurs valets de chambre. Domitien avait eu beau multiplier autour de lui les corridors tortueux, il avait eu beau s'entourer de miroirs pour ne pas être frappé par derrière ; les passages secrets étaient connus de ses serviteurs et les pierres polies inutiles contre sa femme.

Un jour [1], un de ces misérables enfants dont il aimait à

1. Je suis le récit de Suétone et de Dion Cassius. Un doute peut naître quand on lit dans Hérodien le récit du meurtre de Commode par sa concubine Marcia, rapporté avec des circonstances à peu près identiques ; mais je n'hésite pas à croire que c'est Hérodien qui aura fait confusion, d'autant plus que Dion Cassius rapporte aussi la



s'entourer, en jouant dans la chambre où le prince faisait sa sieste, prit sous son chevet une tablette de bois de tilleul et la porta à l'impératrice Domitia. C'était le calepin de poche de l'empereur, le livret où il marquait sur la cire le nom de ses victimes. Domitia y vit son nom à elle, celui des deux préfets du prétoire Norbanus et Petronius Secundus; celui de l'archiviste de l'empereur, Entellus; celui de son chambellan ou valet de chambre (*cubicularius*, προκοίτος), Sigerius; celui de Parthénius, chambellan et porte-glaive de César, tous affranchis, comme de juste. Elle le leur fit savoir; et les préfets, et les affranchis, et cette impératrice enlevée, épousée, répudiée, réépousée, proscrite, et un Stéphane, intendant de Domitille, qui avait avec l'empereur des comptes difficiles à régler, tous conspirèrent la mort de leur ennemi commun.

La veille du jour marqué, que ce fût pressentiment, astrologie, dénonciation, Domitien, qui avait toujours peur, eut peur plus que de coutume. On lui offrit des « azeroles »[1] : « Gardez-les, dit-il pour demain, si toutefois on me permet d'en user. » Et il ajouta, selon les idées astrologiques du temps : « Demain la lune entrera sanglante dans le verseau, et il y aura un événement dont les hommes parleront sur toute la terre. » Vers minuit, il se réveilla épouvanté; il avait vu, en songe, Junius Rusticus, sa victime, le poursuivre l'épée à la main. Le matin venu (18 septembre 96), il jugea un nouvel astrologue qu'on lui envoyait de Germanie et qui avait annoncé sa mort pour

mort de Commode, dont il a été presque témoin oculaire, et ne relate pas les mêmes circonstances (celles de l'enfant, des tablettes trouvées et portées à Marcia, etc.). Voy Suét. in *Domit.* 16, 17; Dion Cassius, LXVII, 15, et LXXIII, in *fin*; Hérodien, 1, in *fin*.

1. *Tuberes.* Voy. Suét., 16; Pline. *Hist. nat.*, XV, 14; Martial, XIII, 41, 42; Columelle, XI, 2.



ce jour-là même, à la cinquième heure (onze heures). Il le condamna; mais afin de le voir mourir convaincu de mensonge, il remit l'exécution à la fin de la journée. Ce délai devait justifier le devin et le sauver.

Ces occupations sanguinaires ne distrayaient pas Domitien de sa peur superstitieuse. Tout en jugeant, il lui était arrivé de gratter, jusqu'à la faire saigner, une verrue qu'il avait au front. « Ah! s'écria-t-il, si ce peu de sang pouvait contenter les dieux! [1] » Pour calmer sa peur, on avança l'horloge. Avant qu'il fût onze heures, l'heure prédite, on lui affirma qu'il était midi. Tout rassuré, il se leva joyeux de son tribunal, se croyant libre de l'horoscope et allant faire sa sieste.

A la porte de sa chambre, Parthénius l'arrêta : il y avait là, disait-il, un messager important, un dénonciateur qu'il était urgent d'entendre. Ce messager n'était autre que le conspirateur Stéphane. Depuis quelques jours on lui voyait porter le bras gauche en écharpe. Quand il fut, en cet équipage, seul avec le prince et un de ces enfants qui ne quittaient pas Domitien, il lui dénonça un prétendu complot et lui présenta un mémoire. Pendant que Domitien lisait, Stéphane dégagea son bras gauche, qui était armé, et frappa Domitien à l'aîne comme Jacques Clément frappa Henri III.

Domitien, blessé, mais non mortellement, se jeta sur le meurtrier, le terrassa, chercha à lui arracher le poignard, chercha, avec ses doigts sanglants, à lui crever les yeux. En même temps il criait à l'enfant de lui donner son propre poignard placé sous le chevet de son lit. L'enfant ne trouva du poignard que la garde; la lame avait disparu. L'enfant voulut sortir, appeler; tout était fermé.

1. *Utinam hactenus!*



Cependant Parthénius, qui veillait au dehors, entendit le bruit de la lutte, entra lui-même, ou fit entrer, selon les uns, l'affranchi Maxime, selon d'autres, plusieurs conjurés ou des gladiateurs. Quelques personnes étrangères au complot pénétrèrent aussi, et Stéphane fut tué sur place. Mais Domitien était déjà mort, percé de sept coups.

A cette heure-là même, s'il faut en croire, non-seulement le conteur Philostrate, mais l'historien Dion Cassius, à cette heure, le philosophe Apollonius, exilé par Domitien, était à Éphèse, debout sur une pierre élevée et prêchant sa philosophie à une assemblée nombreuse. Tout à coup, il s'arrête et reste quelques moments sans parler : « Courage, Stéphane ! dit-il ensuite. Bien, Stéphane, tu l'as frappé, tu l'as blessé, tu l'as tué ! » Puis reprenant son discours au peuple, il lui annonce la mort du tyran [1]. Est-ce la préoccupation populaire qui a inventé ce conte ? Est-ce la puissance surnaturelle à laquelle obéissait Apollonius qui a opéré ce prodige ?

Du reste la joie d'Apollonius était l'écho de celle qui déjà retentissait à Rome parmi les philosophes, les gens de bien, les sénateurs. Le Sénat surtout était dans le délire ; on courut en foule à la curie ; on condamna officiellement la mémoire du prince défunt ; on multiplia contre lui les acclamations outrageantes ; on ordonna que son nom et son image fussent effacés partout, et aujourd'hui encore, les marbres abondent d'où le nom de Domitien a été visiblement rayé. Comme les colonnes du temple où l'on siégeait étaient marquées de l'image et du nom du prince, on fit apporter des échelles, afin de détacher et de briser sur le sol cette image détestée. Ses arcs de

1. Dion, LXVII, 17. Philostrate, *vita Apollon.* V, 81.



triomphe, aussi nombreux que ses exploits avaient été rares, furent renversés; les statues d'or et d'argent qu'il s'était si libéralement prodiguées furent jetées à bas et mises en pièces [1].

De plus on se trouvait avoir un César tout prêt. Les conjurés s'en étaient procuré un. Après avoir sondé inutilement quelques personnages qui refusèrent, ils s'étaient assurés de Marcus Cocceius Nerva. En ce temps d'astrologie, Nerva était, parmi ceux qui avaient, comme on disait, un horoscope royal, le seul que Domitien eût laissé vivre. Domitien l'avait épargné, non par estime ou par pitié, mais parce que d'autres horoscopes l'assuraient que Nerva mourrait bientôt. Ainsi ballotté entre les astrologues, Nerva vécut et fut empereur.

Mais si Nerva était l'empereur des honnêtes gens, des philosophes, du Sénat, peut-être aussi des Juifs et des chrétiens, Nerva n'était pourtant pas l'empereur de tout le monde. Le peuple de Rome était indifférent; il avait peu souffert de la tyrannie de Domitien, et il avait joui de ses spectacles. L'armée, elle, était plus qu'indifférente: comme Domitien avait augmenté la solde et relâché la discipline, elle était hostile aux meurtriers de Domitien. Les prétoriens criaient vengeance et déifiaient le prince mort; leurs deux préfets, qui avaient été du complot, les calmèrent néanmoins, grâce à la promesse du don ordinaire de joyeux avénement. Les légions de Syrie donnèrent aussi de vives inquiétudes; il n'y avait pas trente ans encore que l'armée avait fait et défait des empereurs. Les légions du Danube, à la nouvelle du meurtre de leur César, se soulevèrent. Dans leur camp, par bonheur, se trouva

1. Suét. in *Dom.*, 23.



une sorte de philosophe errant, mi-parti de manœuvre, de mendiant et d'homme de lettres, qui, exilé de Rome, errait dans le voisinage des Gètes et des Daces, bêchant, puisant de l'eau, gagnant sa vie, mais gardant pour sa consolation un dialogue de Platon et un discours de Démosthène. A la vue des soldats en révolte, cet homme jette les haillons qui le couvrent :

Enfin le sage Ulysse a quitté son manteau,

dit-il avec Homère, et il se fait connaître pour l'illustre rhéteur Dion de Pruse, surnommé Bouche d'or, à cause de son éloquence. Il subjugue les soldats par sa parole et les amène à penser que le héros qu'ils pleuraient pourrait bien n'avoir été qu'un monstre. Il les laisse apaisés et presque consolés [1].

Ainsi Domitien, comme Néron, laissait un parti après lui. « Si la peste, a-t-on dit, avait des places et des pensions à donner, elle aurait des courtisans. » Nous pouvons même dire qu'elle aurait des amis. Excepté Tibère qui, lui, ne laissa ni partisan, ni ami, il ne fut pas un César, même parmi les pires, après lequel il ne se trouvât quelque âme assez tendre pour le regretter. Caligula avait été pleuré de sa femme, enseveli par ses sœurs, quoiqu'il les eût déshonorées et exilées ; Néron avait été enseveli par sa nourrice et par la première femme qu'il avait aimée ou paru aimer ; Galba, par un de ses affranchis ou de ses esclaves ; Othon, par ses soldats. Ce fut Phyllis, nourrice de Domitien, qui fit emporter son corps sur un de ces brancards qui servaient aux funérailles des pauvres, et le fit brûler dans une maison de campagne qu'elle possédait

1. Philostrate *vita Sophist.*, VII.



sur la voie Latine. Elle parvint même à l'introduire secrètement dans le temple des Flavii ; et, pour protéger cette cendre maudite, elle la mêla à celle de Julie, fille de Titus, dont elle avait aussi été la nourrice. Les Romains eussent moins regardé à tuer le plus honnête homme qu'à priver de sépulture le dernier brigand. On laissait faire les amis, quand il y en avait ; les parents, quand ils osaient ; à défaut d'autres amis, les affranchis et les esclaves ; à défaut de tous, une nourrice, ce premier et dernier ami. Il y a bien peu d'hommes, si dépravés qu'ils soient, qui ne puissent dire avec lord Byron mourant : *Io lascio qualche cosa di caro nel mondo.*

Ainsi finit la maison Flavia. Dans ce siècle d'or, (quoique non sans alliage) de l'empire romain, les quinze ans de Domitien forment la tache et l'exception. Nous entrons maintenant en pleine vertu, et nous ne rencontrerons plus, dans la suite de notre labeur, que des grands hommes, au moins des grands hommes relatifs.

CHAPITRE IX

RÉSUMÉ DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE.

§ I. — PROGRÈS INTELLECTUEL.

La famille Flavia avait gouverné le monde pendant vingt-sept ans, la durée, ou à peu près, d'une génération humaine. Il y avait eu douze ans de gouvernement raisonnable sous Vespasien et Titus, quinze ans de tyrannie sous Domitien. C'était une proportion entre le bien et le mal dont à Rome on ne devait pas trop se plaindre.

Mais y avait-il eu progrès? Le monde romain, la société civilisée était-elle, après ce laps de temps, plus heureuse et meilleure? La génération nouvelle naissait-elle sous de plus favorables ou de pires auspices? Le genre humain (puisqu'il était reçu que l'empire de Rome était le genre humain) valait-il mieux depuis la mort de Néron, politiquement, intellectuellement, moralement?

Au point de vue politique, nous aurons peu de chose à dire; rien n'était changé. Les institutions d'Auguste étaient demeurées debout. La politique d'Auguste avait continué d'être celle des princes débutants et des princes honnêtes; la politique de Tibère, combinée avec la politique de Néron, avait continué d'être celle des mauvais princes une fois affermis.

L'appauvrissement du sol italique et de la race romaine, cette vieille et radicale plaie de l'empire avait été pansée par les princes honnêtes gens, comme Vespasien; elle avait été aggravée par les mauvais princes comme Domitien. Il en était, il en devait être toujours de même.

Au point de vue intellectuel, quel progrès avait-on fait ?

A cet égard, sans aucun doute, l'empire romain se présente à nous sous des apparences séduisantes. C'était, avant tout une société lettrée. Tous les empereurs, bons ou mauvais, avaient été lettrés et protecteurs des lettres, chacun à sa façon. Je n'ai pas besoin de parler d'Auguste : son nom est classique. Tibère, quoique avare, fonda une bibliothèque publique et, quoique peu causeur, causait de préférence avec les grammairiens, qui étaient les littérateurs en titre d'office de ce temps-là. Caligula fut orateur et poëte, et il avait le cerveau assez ardent pour n'être ni poëte sans originalité, ni orateur sans hardiesse. Claude fut un savant et un antiquaire profond ; il écrivit des histoires en grec et fit des lectures publiques. Néron fut poëte, comme il fut musicien, sculpteur, peintre, comédien, cocher, magicien, avec passion.

Sous de tels princes, le bel-esprit ne pouvait manquer de fleurir. L'esprit littéraire proprement dit, celui qui fait de la littérature pour la littérature, date de l'empire. Sous la république, Cicéron, César, Lucullus, Hortensius avaient été des avocats, des hommes d'État ou des hommes de guerre, s'amusant, à leurs heures de loisir, à être poëtes, grammairiens et philosophes. Mais, sous l'empire, l'esprit devint une profession, et on dut cultiver les lettres d'autant mieux qu'on n'avait plus autre chose à faire. Ce fut un ami d'Auguste, un républicain converti, Asinius Pol-



lion, qui fonda à Rome l'esprit littéraire. Il inventa les lectures publiques (*recitationes*), auxquelles Cicéron et César n'eussent jamais imaginé d'aller perdre leur temps ; par là il assura à Rome trois siècles au moins de littérature ; les lectures publiques tinrent lieu de la presse. Il inventa aussi les bibliothèques publiques ; il fonda la première de toutes dans le sanctuaire de la Liberté : était-ce pour dire que la littérature au moins devait être libre, si la cité ne l'était plus ? ou bien, au contraire, que, pour la cité asservie, la littérature devait remplacer et faire oublier la liberté perdue ? Auguste suivit cet exemple et ouvrit une seconde bibliothèque au Palatin, dans sa propre demeure ; Tibère, au moment de sa mort, s'occupait de la troisième, fondée par lui-même au Capitole, et donnait des ordres pour y placer une statue d'Apollon [1].

Aussi les proscriptions les plus atroces ne firent-elles fermer ni les bibliothèques, ni les salles de lectures, ni les écoles des grammairiens, ni celles des rhéteurs, pas plus que le cirque ou l'amphithéâtre. On pouvait être proscrit le lendemain, mais on courait chez le grammairien entendre disserter sur la couleur des cheveux de Vénus ou sur le pelage des coursiers du soleil ; c'était une aimable diversion. On attendait pour le soir quelque petit billet de César, vous laissant miséricordieusement le choix du supplice ; qu'avait-on de mieux à faire que d'aller écouter un rhéteur *déclamant* sur les malheurs d'Andromaque ou sur la mort d'Alexandre, et formant de futurs accusateurs pour les proscrits à venir ? On avait été lorgné de mauvais œil par l'affranchi d'un affranchi de César ou par l'esclave d'un de ses esclaves ; comment mieux se distraire qu'en

1. Suét., in *Tib.* 64



allant entendre une lecture publique, où, en face de banquettes enthousiastes et larmoyantes, un poëte débitait avec les plus charmantes larmes dans la voix, l'élégie la plus agréablement plaintive qui fut au monde ? Ces petits malheurs gracieux et bien élevés distrayaient des malheurs plus réels et plus brutaux de la vie romaine. La tyrannie, en un mot, portait au développement de la littérature plus qu'à sa destruction.

La maison Flavia n'eut garde de négliger les exemples de ses prédécesseurs. Vespasien fonda une quatrième bibliothèque, adjointe à son temple de la Paix (il n'y avait plus donc un dieu qui n'eût ses livres). Il fonda, au prix de 100,000 sesterces par an [1], deux chaires de rhétorique, l'une à Rome, l'autre à Athènes ; ce qui ne constituait pas, comme on a voulu le dire, un système complet d'éducation par le gouvernement (les Romains ne connurent jamais rien de pareil) ; mais ce qui, chez un prince aussi avare, témoignait un grand zèle pour les inutilités de la scolastique oratoire. Domitien, ex-homme de lettres, ne se contenta pas d'enrichir de nouveaux manuscrits la bibliothèque paternelle et de faire copier à grands frais des livres à Alexandrie ; il n'y eut pas pour lui de bonne fête sans littérature. A ses jeux du Capitole, à ses jeux d'Albano, il y eut concours de poëtes, concours d'orateurs ; de poëtes et d'orateurs Latins et Grecs. En sa qualité de fils de la savante Pallas, comment n'eût-il pas protégé le bel esprit [2].

Le progrès était donc incontestable. La Rome de Ves-

1. 25,000 fr. Suét. in *Vesp.*, 18, 19.
2. Suét., 4 ; Stace, *Sylv.*, V, 3 ; Martial, IV, 41 (54 ; Juvénal, VI, 387) : et l'inscription de L. Valérius Pudens qui, à l'âge de treize ans, eut le prix de poésie latine à ce concours du Capitole, en l'an 116. Gruter, 332, Orelli, 2603.



pasien fut infiniment plus lettrée, je ne dis pas mieux lettrée que celle d'Auguste. Nous, chez qui la littérature est une jouissance muette et se réfugie sur un papier silencieux, nous ne nous faisons pas idée de ce qu'était cette littérature bruyante, agissante, retentissante de l'antiquité. Racine, Boileau et leurs contemporains, avaient, pour rendez-vous de leurs causeries, l'étroite et noire boutique de Barbin sur les degrés du palais. Nulle bibliothèque publique ne leur était encore ouverte ; ils avaient du génie entre quatre murs de la rue des Marais-Saint-Germain. Les gens de lettres de l'ancienne Rome auraient cru étouffer si leur talent eût été logé si à l'étroit. Leur salon de conversation et leur cabinet de lecture, c'étaient ces grandes bibliothèques incrustées de marbre et de cristal, ornées de tous les chefs-d'œuvre de la statuaire grecque et placées chacune sous la protection de quelque dieu. Leur auditoire, c'était tout Rome. Vous alliez au Forum, on y haranguait ; non pas qu'un tribun du peuple y parlât des affaires publiques, mais un rhéteur y déclamait sur la morale, la philosophie et toute chose au monde. Vous vous réfugiiez sous les platanes de Fronton : un poëte tragique (les tragédies se lisaient et ne se jouaient plus), y avait installé son auditoire. Vous alliez aux bains ; les bains étaient une espèce de salon où l'on entrait pour quatre sous et où les hommes de lettres sans argent faisaient la lecture de leurs œuvres. Vous rentriez chez vous, sûr, vous semblait-il, de ne plus être poursuivi par la littérature. Non, on vous invitait de la part d'un écrivain plus ou moins célèbre, à venir entendre la lecture d'un gros volume d'histoire. C'était une politesse qu'il eût été impoli de refuser. Vous alliez donc dans l'un des boudoirs littéraires d'alors que votre ami avait loué pour ce jour-là,

y compris les chaises, les banquettes, le portier et les claqueurs. Les amis, les parents, les connaissances, les inconnus étaient là, renforcés par un certain nombre d'affranchis qui, postés au fond de la salle devaient appuyer l'enthousiasme général. Le héros arrivait modestement, soigné, paré, peigné, musqué, ayant étudié pendant une demi-heure les plis de sa toge, et passant sa main dans sa chevelure parfumée ; il avalait quelques gorgées d'un breuvage rafraîchissant ; il déroulait son *volume* et il commençait. C'était alors à vous d'applaudir, de louer, de crier, de pleurer, d'embrasser. Voyez comme Pline réprimande les gens mal appris qui, invités à une *récitation*, ont la grossièreté de se tenir cois ! Voyez aussi l'embarras du pauvre Pline, faisant lire à sa place ses vers par un affranchi et se demandant quelle contenance il doit tenir : rester muet ou s'exclamer à demi-voix ? demeurer immobile ou appuyer du geste ? paraître indifférent ou paraître préoccupé ? Et, quand vous aviez ainsi accompli votre tâche d'ami, vous vous retiriez, peut-être mécontent de l'écrivain, mais content de vous-même et sûr d'avoir été extrêmement poli. Cette publicité multiple, continuelle, vivante, cette littérature parlante, en plein jour et en plein air, valait peut-être, à certains égards, la publicité de la presse [1].

1. Voy., sur les récitations, Pline, *Ep.* I, 13, V, 17, VI, 17, VII, 17, VIII, 12, 21, IX, 34 ; Juvénal, *Sat.* I, VII ; Epictète, ap. Arrian., III, 23 ; *Enchirid.*, 33 ; Senèque, *Ep.* 95 ; Aulu-Gelle, XVIII, 10 ; Tacite, *de Oratorib.*, 9. « Ce printemps, dit Pline, a donné une ample provenance de poëtes. Il n'y a presque pas eu en avril un jour sans récitation. » *Ep.* I, 13.

Et le récitateur effréné qui fait fuir tout le monde, si honnête homme qu'il soit, par sa manie de lire ses vers à tout propos :

... Nimis poeta es...
Vir justus, probus, innocens, timeris.

Martial, *Ep.*, I, 44.



Seulement, cette publicité plus enthousiaste était aussi plus fugitive. Ce qui charmait tant d'oreilles et ce que tant de mains applaudissaient, le papyrus nous l'a rarement conservé, et les génies les plus célèbres de ce temps sont peut-être ceux que nous connaissons le moins [1]. Nous savons que Saleïus Bassus fut poëte ; que Curatius Maternus, avocat et auteur tragique, souleva par son *Caton* les susceptibilités du pouvoir [2]; qu'Eprius Marcellus, Vibius Crispus, Trachalus, Vipsanius Messala, Julius Secundus, M. Aper, furent orateurs illustres, passionnés, influents encore, soit au barreau, soit au Sénat [3]. Nous savons que de nombreux historiens racontèrent, pendant le repos de la paix, les agitations de la guerre civile. Suetonius Paulinus raconta ses guerres d'Afrique [4]; Cluvius Rufus, qui avait gouverné l'Espagne sous Galba, écrivit l'histoire des guerres civiles [5]; Mucien, au milieu de ses honneurs, voua les années de sa vieillesse aux souvenirs de l'Orient où il avait longtemps commandé, aux antiquités de Rome où il était revenu presque en conquérant. Nous ne connaissons de tous leurs écrits que la renommée qu'ils ont laissée [6].

Mais il y a au moins un homme et un homme bien littéraire dont nous pouvons apprécier le talent. Celui-là n'était pas un simple littérateur de boudoir; il était homme

1. Tacite, *Orat.*, V, 9, 15 ; Quint., X, 1.
2. Tacite, *Orat.*, 2, 3, 11, 14 ; Quintil., X. 1, XII, 5 ; Tacite, *Hist.*, III, 6, IV, 42.
3. V. sur Eprius Marcellus Tacite, *de Orat.*, 5, 8, *Annal.* XII, 4, XIII, 33, XVI, 22 28, 32. *Hist.*, IV, 6, 43. Sur Trachalus. Tac. *Hist.*, I, 90, 11, 60. Quintil., X, 1. XIII, 5, 10
4. Pline. *Hist. nat.*, V, 1 ; Tacite, *Hist.*, II, 60.
5. Tacite, *Hist.*, IV, 48 ; *Ann.*, XIII, 20, 65, XIV, 2 ; Pline, *Ep.*, IX, 19 ; *Hist. nat.*, II, 65.
6. Tacite, *Orat.*, 37 ; Pline, *Hist. nat.*, V, 27, XXVIII, 2.

public et soldat ; il promenait sa science au camp, au palais, dans les provinces, dans les guerres du Rhin. Il voyageait à cheval, ayant à ses côtés un sténographe ganté afin de pouvoir écrire sans cesse, malgré le froid ; il avait un lecteur et même un secrétaire dans sa litière, à côté de sa table, auprès de sa baignoire ; sa journée d'étude commençait en été aux premières heures de la nuit, en hiver à minuit ou à une heure du matin ; il l'interrompait pour aller avant le jour saluer le matinal Vespasien ; il la reprenait après les affaires, il la reprenait après la sieste, il la reprenait après le souper. Aussi, grâce à cette infatigable érudition, tout en faisant les affaires de l'armée, celles de l'État, celles du barreau, celles du palais, il écrivait trente et un livres d'histoire romaine, vingt livres des guerres germaniques (pour obéir à un songe), dix-sept de stratégie, de rhétorique ou de grammaire, cent soixante volumes de notes et d'extraits qu'il aurait pu vendre cent mille francs ; il formait, en trente-sept livres, une collection de vingt mille faits extraits de deux mille auteurs latins ou grecs, immense encyclopédie de tout ce que son siècle croyait savoir sur l'homme et sur la nature. Et cela à cinquante-quatre ans, deux ans avant le jour où les convulsions mystérieuses de la nature allaient se révéler à lui par une dernière et terrible leçon. Je n'ai pas besoin de nommer Caius Plinius Secundus, que nous appelons Pline l'Ancien[1].

Les arts venaient à leur tour aider au labeur de l'intelligence comme le labeur intellectuel servait aux arts. Ici, du moins, nous connaissons de grandes œuvres. Le *Lao-*

1. Pline, *Ep.*, III, 5, Pline, *Hist. nat. in Præf.*



coon, qui était placé dans la maison de Titus, appartenait-il à cette époque? Ce serait, certes, une gloire pour elle que d'avoir produit cette œuvre « supérieure, dit Pline, à toutes celles et de la peinture et de la sculpture. » Les peintures de Pompéii, que la cendre a ensevelies vers cette époque, doivent-elles en être jugées contemporaines? Elles témoigneraient, par leur abondance dans une ville aussi secondaire, d'un goût vif pour les arts.

L'architecture, elle, du moins, a sa date; il est certain que le Colisée, l'arc de triomphe de Titus, les restes du Forum de Pallas appartiennent au règne de la famille Flavia, et ce sont peut-être les œuvres les plus pures que l'architecture romaine nous ait laissées. L'art qui s'était abaissé sous Néron se relevait sous Titus. Il n'en était encore, ni comme l'éloquence, à l'époque des sophistes; ni comme la poésie, à l'époque des épigrammatistes: c'était pour lui l'époque des maîtres, non celle des plagiaires. L'architecture romaine, fille de la république, avait gardé la liberté nationale de ses allures. C'était le seul art dans lequel Rome eût été autre chose qu'imitatrice. Elle avait fait monter vers le ciel ces voûtes indestructibles et puissantes qu'Athènes n'avait point connues.

Il faut ajouter, à la louange de l'empire romain et en particulier de l'époque flavienne, que les arts, la littérature et la science elle-même devenaient quelque peu populaires. Sans être dans le domaine du grand nombre (y seront-elles jamais?), elles s'approchaient de lui. Quoique la vie littéraire, telle que nous venons de la peindre à Rome, se passât entre gens bien élevés, le peuple cependant y devenait peu à peu moins étranger.

Tant de chaires, officielles ou non, payées ou non, suppléaient à l'insuffisance des manuscrits. Les manuscrits eux-mêmes se multipliaient davantage. Le commerce des livres prenait de l'importance ; les boutiques des libraires étaient couvertes d'affiches portant les noms des auteurs à la mode. Il pouvait y avoir quelque chose comme ce que nous appelons propriété littéraire, et comme la littérature marchande qui en est la suite. Voyez le bonheur de Pline quand il apprend qu'il y a des libraires à Lyon et qu'on y vend ses ouvrages [1] ; celui de Martial quand il sait que ses écrits sont lus à Vienne dans les Gaules [2]. Martial donne à son lecteur, avec le prix de son livre, le nom et l'adresse de son libraire [3] ; Quintilien recommande à son libraire Tryphon la *correction de ses épreuves* [4].

S'il y avait pour les gens riches de beaux livres, écrits avec soin, en grands caractères, sur un seul côté du rouleau, et magnifiquement renfermés dans un étui d'ivoire, il y avait pour les lecteurs moins opulents des exemplaires médiocres, écrits sur un papyrus grossier, en petites lettres et des deux côtés de la feuille [5] (*opistographoi*). Pendant tout le siècle qui suivit, la poésie, la

1. *Ep.*, IX, 11.
2. VII, 87.
3. Son livre se vendait chez Secundus, affranchi du docte Lucquois (?), près du Temple de la Paix et du Forum de Pallas, ou bien chez Atrectus près du Forum de César, *Epigr.*, I. 3, 8.
4. Ut in manus hominum quam emendatissimus veniat. *Proœm. ad Tryphon*.
5. Pline, *loc. cit.*; Lucien... Martial (I, 3, 98.) parle de petits livres qui se vendaient 4, 6, 10 et 20 sesterces (1 fr., 1 fr. 50 c., 2 fr. 50 c., 5 fr.). Un Allemand calcule « que l'équivalent d'une feuille d'impression actuelle pouvait se vendre de 10 à 15 centimes. » (Adolphe Schmidt, *Gesch. der Denk und Glaub Freyh.*) Cependant Martial (1, 98.) fixe à 5 deniers (5 francs) le prix d'un de ses livres, copié et relié avec soin, c'est vrai, mais qui ne devait guère faire au-delà d'une feuille d'impression.

littérature, le savoir, et surtout l'éloquence ou au moins la rhétorique, devaient aller en se popularisant. A aucune époque certainement, avant l'invention de la presse, l'échange de la pensée littérairement habillée ne fut aussi habituel que dans les quatre siècles de l'empire romain.

On se demande même comment un siècle si avide de parler et d'entendre n'a pas inventé l'imprimerie. L'idée en était bien simple ; depuis des milliers d'années, un cachet imprimé sur la cire, un moule appliqué sur l'argile, un type se reproduisant sur le cuivre, l'argent ou l'or, multipliait à l'infini le même emblème ou le même mot. Et, d'un autre côté, un passage célèbre de Cicéron avait émis l'hypothèse de caractères mobiles, représentant chacun une lettre de l'alphabet, et qui, disposés en ordre, reproduiraient dans leur ensemble les *Annales* d'Ennius ou tout autre livre[1]. La chose était donc facile à trouver : si bien qu'on a fait honneur de cette négligence à une certaine prudence aristocratique des sages et des hommes d'État, qui n'eussent pas voulu dissiper sur le monde entier le trésor de la science. En cela, on leur a fait, je dirais volontiers, trop d'honneur ; et, lorsque je vois ce qu'était alors la puissance de l'esprit littéraire, je ne doute pas que, sans plus de réflexion, grammairiens, rhéteurs, poëtes, affranchis, empereurs, sénat, n'eussent accueilli la presse avec enthousiasme. Si l'imprimerie n'a pas été inventée dans l'ancienne Rome, il faut s'en prendre à l'épaisseur naturelle du cerveau humain qui a bien pu être cinquante-quatre siècles sans trouver l'idée si simple de la presse, puisqu'il a été cinquante-huit siècles sans trouver, ou au moins sans mettre en œuvre l'idée plus simple encore de la vapeur.

1. *De natura deorum*, II, 37.



Avouons-le donc : si l'intelligence est tout l'homme, si le labeur intellectuel est le but des sociétés, si la multiplicité et la perfection de ce labeur est la mesure du bien que contient une société et de celui qu'elle opère, Rome était plus grande qu'elle n'avait jamais été. Malheureusement, il faut bien le dire aux modernes qui, plus encore que les anciens, sont sujets à cette illusion, l'homme a été mis en ce monde pour autre chose que pour faire des livres ; le labeur intellectuel n'est pas un but, c'est un moyen ; et quand il a l'orgueil de se prendre pour but, il arrive aisément à n'être plus qu'une oisiveté malsaine du corps, une fatigue inutile du cerveau, une œuvre d'amour-propre qui rétrécit l'âme. Après tout, le labeur que Dieu nous a imposé comme une peine, mais en même temps comme un remède, c'est le labeur corporel ; c'est là le travail proprement dit, le travail sain, médicinal, gardien de la santé et de la vertu humaine ; l'autre n'est que l'exception. L'homme est né pour forger le fer bien plutôt que pour marteler la pensée, pour tracer des sillons plutôt que des lignes. Quand il fait trève à sa tâche et se met à écrire, encore faut-il qu'il ait de bonnes raisons pour le faire, et qu'il puisse croire à une dispense venue d'en haut.

Aussi les époques, sinon les plus brillantes, du moins les plus honorables de l'art littéraire, ont été celles où il a eu un but. Pour ne parler que de Rome, la littérature avait eu un but sous Auguste : il s'agissait alors de calmer, de réconcilier, de faire rentrer dans l'ordre religieux et moral, tel qu'on pouvait le comprendre à cette époque, Rome égarée par les guerres civiles. Plus tard, sous Trajan, l'art eut un but, un but honnête et sérieux : celui de flétrir, pour en empêcher le retour, ce demi-siècle de

tyrannie et de corruption qu'on avait traversé; et il y eut en effet, sous Trajan, une littérature honnête, virile, sérieuse, élevée. Au contraire, la littérature des délateurs sous Tibère; celle des déclamateurs sous Néron; celle des sophistes soi-disant philosophes ou soi-disant orateurs sous les Antonins; celle des grammairiens dans les siècles qui suivirent : qu'est-ce que tout cela et qu'en est-il resté? Et quelle excuse pour ces hommes qui, pouvant être soldats, artisans ou laboureurs, déclamaient des banalités ennuyeuses à un peuple ennuyé, et aidaient une société en décadence à perdre dans de graves enfantillages ce qui lui restait de force, d'activité et de bon vouloir!

Cependant, sous le règne des Flavii, l'art avait encore un but pour ces hardis prédicateurs de la philosophie, qui faisaient des sermons contre le vice et des tragédies contre Domitien. Mais, à cet égard, les princes Flavii, non-seulement Domitien, mais Vespasien lui-même, eurent un grand tort. Par leur guerre acharnée contre la philosophie, ils firent ce qui était en eux pour que le labeur intellectuel n'eût pas de but, pour que l'esprit humain travaillât dans le vide, pour que nulle vertu ne s'avisât de prendre la littérature comme son instrument. Aussi produisirent-ils, à vrai dire, une pauvre époque intellectuelle; active, mais peu glorieusement active; féconde, mais inutilement féconde; n'enfantant pas de grandes œuvres, parce que les grandes pensées lui étaient interdites.

J'excepterais volontiers les artistes. Eux peut-être furent et moins inutiles et moins orgueilleux. Les artistes n'ont pas la prétention de gouverner les peuples ni de les instruire; ils n'ont que la prétention de les distraire et, il

n'est pas inutile que les peuples soient distraits quand leur distraction n'est pas perverse. Aussi, chose remarquable, les beaux-arts, ces arts frivoles que le penseur tolère à peine, gardèrent en ce temps-là une dignité et une originalité que la pensée écrite (l'insurrection philosophique une fois étouffée) ne gardait plus. Un architecte dont on a dédaigné de nous conserver le nom, ravissait les yeux du peuple romain et consacrait sa gloire nationale par l'arc triomphal de Titus et par le temple de la Paix, tandis qu'un des grands esprits de ce siècle, le grammairien Didyme écrivait quatre mille traités sur des questions aussi intéressantes que celle du nom de la mère d'Hécube ou du nombre des chevaux d'Achille [1].

Exceptons donc les artistes; mais pardonnerons-nous aux poëtes? La poésie de ce temps n'avait plus guère l'excuse, parce qu'elle ne devait pas avoir la prétention, de charmer les imaginations et de les divertir. La poésie des *récitations* n'est plus la poésie de Virgile, cette fraîche habitante des champs et des forêts. Le salon où elle demeure ne lui permet plus cette rusticité primitive. Il faut qu'elle fasse des *Thébaïdes*, des *Achilléides*, de grands poëmes mythologiques à un peuple rassasié de mythologie. Il faut surtout qu'elle gagne son pain. Des cinq poëtes qui nous sont restés de ce temps-là, trois ont été assez ouvertement mendiants ou parasites, versifiant pour une vieille toge ou pour un souper; c'est, comme le dit un de leurs contemporains, leur ventre creux qui a fait leur génie [2]. Un seul, Silius Italicus, a dû être à son aise (car il a été consul, ce qui suppose bien quinze mille livres

1. Sénèque. *Ep.* 88, Voy. des questions pareilles, Sénèque, *de Brevitate vitæ*, 12, 15, *Ep.* 108; Suét. in *Tiberio*, 70.

2. Magister artis ingenique largitor
Venter, negatas artifex sequi voces



de rente, et avec cela, sans être riche, on pouvait ne pas mendier un dîner) ; il est vrai que c'est le plus ennuyeux de tous.

Mais les poëtes d'alors, s'ils ne divertissaient pas le monde, n'avaient pas du moins la prétention de le gouverner. Les orateurs avaient bien cette prétention. Qu'est-ce pourtant que les orateurs de ce temps-là ? Je ne prétends pas que ce siècle fût sans éloquence. Le talent était fort réel dans la bouche des délateurs demandant à Domitien un supplice. Pline déteste et a bien le droit de détester Régulus ; mais il faut qu'il lui reconnaisse avec le goût de l'étude, une certaine éloquence énergique et abrupte. Même en ce temps, où il n'y avait plus de forum ni de tribune, l'éloquence faisait des hommes riches, des hommes puissants, des hommes honorés. Même sous Vespasien, qui donc était salué par les grands, montré au doigt par le peuple, escorté dans la rue par les sénateurs, honoré du prince, et honoré du dieu Plutus, lequel habitait chez eux au capital de trois cent millions de sesterces[1] ? C'étaient deux célèbres et éloquents délateurs, Marcellus et Crispus, l'un difforme en son corps, tous deux en leurs mœurs. Ils avaient fait fortune sous Néron, ils continuaient à faire fortune sous Vespasien ; ils ne tuaient plus sans doute, mais ils pouvaient toujours faire du mal, et l'homme mesure trop souvent son respect au degré du mal qu'on peut lui faire. Voilà quels étaient les vrais hommes sérieux, les puissances intellectuelles d'alors.

> Quod si dolosi spes refulserit nummi,
> Corvos poetas et poetrias picas
> Cantare credas Pegaseium melos.
>
> PERSE, *Proœm.*

1. Voy. ci-dessus, p. 56. 57,



Faut-il maintenant parler des savants ? Pline, à cette époque, est sans doute un des plus laborieux, des plus dévoués, des plus illustres. Son *Histoire naturelle*, prise dans son ensemble, est une grande pensée ; il a beaucoup lu ; il est orateur, quoique sur le ton d'une vertu souvent déclamatoire ; il est philosophe, quoique d'une philosophie fataliste et morose ; il est même esprit fort, ce qui ne l'empêche pas d'être très-superstitieux. Mais Pline a trop souvent oublié une chose, assez nécessaire cependant à un naturaliste : c'est d'observer. Cet homme, qui est mort en observant, n'a pourtant pas pris la peine de vérifier une multitude de faits absurdes, puérils, impossibles, qu'il a lus dans quelque auteur grec, mais qu'il eût trouvés démentis s'il eût seulement regardé dans sa basse-cour. Si l'on excepte les déclamations philosophiques et ce qui est de pure géographie, il n'y a peut-être pas dans Pline une seule page in-folio dont une ligne ou une autre ne puisse prêter à rire à une école primaire. Pline est bien l'homme de cette génération à qui la paix avait pu donner les loisirs et le goût de l'étude, mais à qui cinquante ans de tyrannie et deux ans d'une guerre civile atroce avaient laissé la tristesse, le fatalisme, l'irréligion, la superstition. Étrange prévention du dernier siècle ! Hérodote, parce qu'il croit à la Providence, a été traité de radoteur par nos aïeux, et cependant la science moderne a fini par justifier presque toutes les assertions d'Hérodote. Pline, parce qu'il nie la Providence, a passé aux yeux de nos aïeux pour un grand homme, et Pline cependant est rempli d'assertions dont quelques-unes pourraient être démenties par le premier paysan ; dont beaucoup sont, depuis des siècles, insoutenables pour le moindre écolier.

Oui, ce qui manque à tous ces hommes, poëtes, rhéteurs, savants, c'est une intention et un but, politique, moral, religieux. Ils font, comme on disait il y a vingt ans, de l'art pour l'art et de la science pour la science. Sondez leur esprit et cherchez la pensée qui les gouverne ; c'est un océan de déclamation ou de puérilité dans lequel la sonde ne rencontre rien. C'est une grande incrédulité jointe à une grande superstition, deux choses naturellement fort compatibles et très-fréquemment alliées à cette époque. Pline ne croit guère à la Divinité et ne croit pas du tout à son âme ; mais il croit à tous les talismans. Juvénal ne croit ni aux Mânes ni au Styx, mais il fait des libations et des sacrifices pour le retour de son ami. Stace met sans façon Domitien au-dessus de Jupiter ; mais il consacre au dieu de Pergame les cheveux coupés de l'eunuque Earinus. Pline le Jeune, dans sa correspondance, n'a pas un mouvement de piété envers un dieu quelconque ; mais il a peur des songes. A tous, leur pensée intime est dans un vague complet ; ils font des silves, des élégies, des déclamations, des prosopopées, non qu'ils aient rien à dire, mais parce qu'on en a toujours fait. C'est une littérature qui n'a qu'elle-même pour but et se perd dans la contemplation d'elle-même.

Encore un peu, et Rome allait être comme la Chine d'aujourd'hui, où les productions soi-disant littéraires se multiplient avec une fécondité merveilleuse, mais ne font que ressasser éternellement les mêmes banalités, dans le même style ; littérature où l'auteur met si peu du sien qu'il ne juge pas que ce soit la peine d'y mettre son nom. « Nous sommes malades de trop de littérature [1], » disait Senèque quelques années auparavant. Il avait grandement

1. Litterarum intemperantia laboramus. *Ep.* 88.



raison, bien qu'en ce siècle-là Laurent Coster, Schaeffer, Guttemberg, le docteur Faust, Méphistophélès ou je ne sais quel autre, n'eût pas encore inventé l'art ingénieux de multiplier par mille et par dix mille exemplaires les sottises humaines.

Et nous aussi (pour le dire en passant), ne sommes-nous pas malades de trop de littérature? Je m'incline profondément devant les *ouvriers de la pensée*, comme ils s'appelaient en 1848. Mais j'ose parfois leur représenter que l'homme intellectuel lui-même n'est pas tout l'homme, qu'il n'en est même pas la plus noble partie ; que, pas plus aujourd'hui qu'au temps de Sénèque, il ne suffit pas d'être lettré, savant, philosophe même, pour être excusé de tout devant les hommes et devant Dieu. Certes, depuis quelques cent ans, le bel-esprit a eu beau jeu. Le monde lui a appartenu, s'il ne lui appartient encore. Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, le bel esprit s'est fait, et il a été reconnu, le roi, le prêtre, le dieu de la société. On a admis que le plus sage monarque, le plus grand capitaine, le plus vénérable pontife en sait moins long sur la conduite du monde que le dernier journaliste, le dernier vaudevilliste et le dernier chimiste. Penseurs! ils se sont exclusivement appelés penseurs! et, sous prétexte qu'ils étaient la pensée et que la pensée doit gouverner le monde, ils ont voulu gouverner, et ils ont gouverné. Dieu sait ce qu'a été ce gouvernement; Dieu veuille seulement qu'il soit fini ou du moins qu'il commence à finir![1].

1. J'écrivais ceci en 1863!

§ II. — DU PROGRÈS DES MŒURS — LA FAMILLE.

Et maintenant, au point de vue moral, y avait-il progrès ?

Y avait-il plus d'humanité ? Pas beaucoup. On loue, il est vrai, la bienfaisance de Titus ; mais elle n'était ni plus grande, ni d'une autre nature que celle d'Auguste. Il avait secouru les victimes des désastres publics : Claude, et même Tibère, et même Néron en avaient fait autant. Quand c'est tout un peuple qui souffre, il n'y a pas seulement humanité, il y a sagesse politique à le secourir. C'est encore là de la bienfaisance païenne ; c'est de l'antiquité, de la meilleure sans doute, mais de l'antiquité toute pure. On veut gagner le peuple, on ne songe pas au bien des hommes. On est politique, populaire, patriote, bien plus qu'on n'est, je ne dirai pas charitable, mais seulement humain.

A certains égards même, en fait d'humanité, on avait reculé. Auguste et Claude avaient commencé d'accorder à l'esclave une protection jusque-là inconnue : les actes de la famille Flavienne, relatifs à ce sujet, tendent plutôt à aggraver l'état de l'esclave [1]. Auguste avait cherché à

1. Vespasien *inelegantia juris motus*, déclare esclaves les enfants d'une femme esclave et d'un homme libre. (Gaius, I, 85, 86.) Domitien ne veut pas que le maître puisse amnistier son esclave coupable d'un délit ; il aggrave la rigueur de l'emprisonnement contre l'esclave accusé. *Digeste* 2, § 1, *de Custod. reorum* (XLVIII, 3.) 16 *ad S. C. Turpili* (XLVIII, 16). Il punit la collusion entre le maître et l'esclave, au moyen de laquelle celui-ci arrivait à se faire déclarer *ingénu*, c'est-à-dire libre de naissance. *Dig.* 1, *de Collusione detegenda*. (XL, 16). D'un autre côté, il est vrai, un édit de Vespasien attache l'émancipation forcée à la violation de la clause *ne prostituatur Dig.*, 6, § 1, 7, *Qui sine manumiss.* (XL, 8). L'édit de Domitien



adoucir les combats de l'amphithéâtre ; Néron lui-même, par une singulière boutade d'humanité, avait, au début de son règne, donné des jeux où personne ne périt, pas même un criminel [1] ; Sénèque avait éloquemment réprouvé les infamies de l arène. Le clément Titus, au contraire jette sur l'arène des milliers de bêtes et des milliers d'hommes ; et cela, croyez-le bien, par bonté, par générosité par clémence, parce qu'il ne sait rien refuser à son peuple ; une partie de sa popularité et de sa grâce consiste à rire avec son peuple de ces sanglants combats, à parier pour le Mirmillon ou pour le Thrace, à perdre gaiement ces paris. « Notre prince est si bon ; il ne nous refusera pas le plaisir de voir ce matin mourir quelque gladiateur ! [2] »

Y avait-il plus de pureté ? Ici, je m'arrête, et c'est là peut-être que je distingue un progrès. Sous le rapport, je ne dis point de la pureté des mœurs proprement dite, mais de l'esprit de famille, mais d'un certain respect pour le lien conjugal, mais d'une certaine influence des affections tendres et légitimes, je vois poindre un peu de lumière. C'est le premier et pâle rayon de jour que j'aie aperçu à l'horizon de la Rome païenne.

D'abord, il y avait en ce genre un certain progrès qui s'accomplissait presque forcément dans le monde, par suite de la conquête romaine : je veux dire l'abolition de

contre la castration s'appliquait même en faveur des esclaves, *Dig.* 4, § 2 et 6, *Ad Legem Cornel. de sicar.* (XLVIII, 8.) Le S. C. Pégasien sous Vespasien facilite l'accès de la cité romaine à l'affranchi. Latin, Gaius I, 29-31. Autres dispositions du sénatus consulte. *Dig.* 11. 254 et suivants.

1. Suét. in *A.*, 45 ; in *N.*, 12.

2. Ce mot est d'un roman moderne, mais il est parfaitement antique.



la polygamie. C'était, on l'a vu [1], le privilége de la Grèce et de Rome, au milieu du paganisme, d'avoir échappé à ce fléau. Peu à peu, l'influence romaine en délivrait même l'Orient, et elle sentait le besoin de l'en délivrer ; car, en pareille matière, ce qu'on n'efface pas, on le copie ; si Rome eût laissé subsister les harems, elle eût fini par les imiter. Elle n'imposait cependant pas la monogamie, pas plus qu'elle n'imposait aucune autre de ses lois civiles. Mais son exemple y poussait. Les sujets n'osaient plus se permettre une licence que les maîtres ne se permettaient pas. De plus, le droit de cité romaine entraînait pour celui qui le recevait la soumission au droit civil romain, et par conséquent à la loi qui définit le mariage : « l'union d'un seul avec une seule. » Nous possédons de nombreuses inscriptions des empereurs accordant le droit de cité aux provinciaux qui ont servi dans les armées, à ces hommes et « à leurs femmes, pourvu que chacune d'elles soit la seule épouse d'un seul époux [2]. » L'homme donc qui ambitionnait le droit de cité romaine, ambitionnait par cela seul de se soumettre à la loi du mariage unique ; or

1. V. ci-dessus, p. 9 et 10.

2. Et convbivm cvm vxoribvs qvas tvnc habvissent cvm est civitas iis data avt si qvi coelibes essent cvm iis qvas postea dvxissent *DVMTAXAT SINGVLI SINGVLAS*. Inscriptions de Claude en 52 (Orelli, 1652) — de Galba en 69 (*id.*, 757), — de Vespasien en 71 et 74 (Gruter, 573). — de Titus en 80 (Henzen, *Supplément à Orelli*, 5428), — de Domitien en 85 (*ib.*, 5430), et 93 (Gruter, 574), — de Trajan en 104 (Henzen, 5442), 106 (*ib.*, 6857), 110 (*ib.*, 5443), — d'Hadrien en 124, 128, (Henzen 5455, Gruter, 583) et 134, (*Annales de l'Institut. Rome*, 1857), — d'Antonin (Henzen, 6858).

Il est à remarquer du reste que, par une loi récente, nous avons voulu procéder comme les Romains et amener les musulmans d'Afrique à la monogamie, comme condition du titre, non pas de *Français*, mais de *citoyens français*. Seulement nous avons oublié de définir les avantages attachés au titre de citoyen français et de les rendre assez importants pour décider l'abandon des mœurs musulmanes.

c'étaient les puissants et les riches qui pouvaient ambitionner le droit de cité, et ce sont justement les riches et les puissants qui, dans les pays où la polygamie est admise, la pratiquent davantage. On peut donc croire qu'au bout de peu de générations, elle dut disparaître presque complétement chez tous les peuples de l'empire [1].

Mais, indépendamment de ce pas fait pour purifier les mœurs de l'Orient, l'Occident lui-même, où la loi du mariage était enfreinte de tant d'autres manières, ne faisait-il pas quelque progrès? Vespasien avait attaqué le luxe; le luxe diminuait, n'eût-ce été que par l'influence de ces familles étrangères à Rome qui, appelées au sénat, apportaient dans la cité reine les habitudes simples et frugales de leurs provinces [2]; et le luxe était, au moins alors, le grand ennemi de la famille. Le luxe, quel qu'il fût, se traduisait par un accroissement de l'esclavage, c'est-à-dire qu'il faisait croître tous les vices, toutes les calamités, toutes les tyrannies. Au contraire, plus simple dans ses habitudes, la famille devenait meilleure ; moins chargée d'esclaves, elle était plus pure ; le patrimoine, mieux ménagé, offrait un plus sûr abri ; l'affection, au lieu de se dissiper au dehors, demeurait au foyer. Même sous le régime de terreur de Domitien, au lieu de s'étourdir par l'orgie comme au temps de Tibère, on se rassure et on se console par les affec-

1. Il y en avait cependant encore des traces chez les Juifs au temps de saint Justin (*Tryph.*, 134, 143). Josèphe parle de la polygamie comme légale et encore pratiquée chez les juifs de son temps (*In vita sua*, 75, 76). Hérode le Grand avait en effet épousé plusieurs femmes, mais ses descendants furent monogames.

2. Tacite, *Annal.*, III, 55, et dans la vie d'Agricola (4), il loue la parcimonie provinciale du Marseillais.



tions. On se tient plus près de la femme à qui du moins on peut se confier. Ce n'est plus une Arria qui vous tendra le poignard après s'être frappée la première : mais c'est une Éponine qui, au besoin, veillera sur votre fuite et descendra dans les ténèbres de votre retraite pour vous porter les consolations de son amour. Le progrès même des lois aidait à ce progrès des affections. L'émancipation légale de la femme, opérée par Auguste et Claude, avait commencé par produire, sous l'empire de la dépravation néronienne, d'effroyables abus. Aujourd'hui, sous une influence plus honnête, elle produisait un certain bien. La femme était une compagne plus douce et plus digne par cela même qu'elle était plus libre.

Ce qui me le fait croire, c'est un changement de langage chez les écrivains. Même chez nous, l'amour conjugal a une certaine réserve ou peut-être un respect humain qui le porte à se dissimuler ; tel homme qui se vanterait d'aimer une danseuse n'avouera pas qu'il aime sa femme. Les païens d'alors n'avaient pas ce scrupule. Martial, si souvent impur, parle avec affection de Marcella [1]. Stace est le poète du mariage [2] : à Rome, triste parasite et pitoyable flatteur des affranchis et des sous-affranchis de Domitien ; à Naples, sa patrie, il redevient bon homme, mari, père de famille. Là, il aime ses amis et il fait leur éloge, toujours avec force compliments mythologiques, mais cependant avec quelque chose d'autrement cordial que lorsqu'il parle de ses puissants amis du mont Palatin. Là, il aime sa Claudia ; il est heureux de la ramener à Naples, fatiguée, et lui-même un peu plus fatigué qu'elle,

1. XII, 21, 31.
2. Voy. Stace, *Silv.*, I, 2, II, 7, in *fin.*, V, 3, v, 5.

de ses échecs de poète et de solliciteur à Rome ; il va chercher à Naples la joie et le repos ; le joug de Claudia est un joug béni, qu'il a accepté avec bonheur et qu'il ne changera jamais pour un autre. Il aime les parents, les cousins, le beau-père, les amis de Claudia ; il aime jusqu'au poète défunt (Lucain, à ce qu'il paraît) qui a été avant lui le mari de Claudia. Il lui semble tout simple et tout avouable qu'un mari aime sa femme ; et, quand il envoie à son puissant ami Abascantius, veuf de Priscille, l'éloge funèbre de celle-ci : « Priscille, dit-il, a aimé ma femme et, en l'aimant, elle me l'a fait apprécier plus encore... La piété que tu as pour la mémoire de Priscille te rendra cher à tous les maris. Car aimer sa femme tant qu'elle vit est un bonheur ; quand elle n'est plus de ce monde, un devoir religieux [1]. » Et remarquez que ce n'est point ici de la poésie ; ceci est écrit tout simplement en prose.

Ce sera même une femme (exemple unique, je crois, dans la littérature féminine), Sulpitia, femme philosophe et poète, écrivant en l'honneur de son mari des élégies tellement passionnées que le vertueux Martial s'en montre à la fois édifié et scandalisé [2].

Plus tard, ce sera Pline le jeune, rhéteur presque partout, mais oubliant d'être rhéteur quand il écrit à Calpurnie, lui parlant avec une naïveté touchante de son regret quand elle est absente, de ses inquiétudes quand elle est malade [3]. Et, si on pense que Pline aime à po-

1. Uxorem vivam amare voluptas est, defunctam religio.
Sylv., V, in *Proæmio.*

2. Nullam dixeris esse nequiorem,
Nullam dixeris esse sanctiorem. X, 35.

3. Pline, *Ep.*, IV, 19, VI, 4, 7, VII, 5, VIII, 10, 11.



ser, comme il le fait souvent ailleurs, pour qui poserait-il, si son siècle n'avait pris un peu goût à la famille et au mariage ?

Ce sera même Plutarque, bien qu'il soit Grec et que le lien conjugal n'ait jamais été en honneur chez les Grecs autant qu'à Rome. Plutarque écrit ses *Préceptes du mariage* avec le tort commun à tant d'autres dans l'antiquité et même depuis, de mettre le devoir de la fidélité trop exclusivement d'un seul côté; mais il les écrit avec un sentiment vrai et souvent délicat de ce qui est pudeur, respect mutuel, affection, concorde, communication des cœurs et des intelligences. Et, lorsqu'il écrira son dialogue de l'*Amour*, si choquant pour nos mœurs, là même encore il sera en progrès. Platon, dans un dialogue pareil, ne connaît et ne cite que le plus criminel de tous les amours. Pour lui la femme et le mariage ne sont que des instruments dont la société a besoin ; l'homme et surtout le philosophe ne mettent là rien ni de leur intelligence ni de leur cœur. Platon exprime en disant cela la pensée de toute l'antiquité hellénique. Mais Plutarque ici est supérieur à Platon. Si, avec toute l'antiquité, il met en balance l'amour infâme et l'amour permis, au moins est-ce celui-ci qui l'emporte. Le premier peut-être d'entre les Grecs, Plutarque ose conclure ouvertement en faveur de l'honnêteté conjugale et appeler infâme ce qui est infâme.

Mais surtout un plus noble langage et qui porte des traces évidentes d'influence chrétienne, est celui de Musonius Rufus, ce stoïque contemporain des guerres civiles, exilé par Néron, respecté par Vespasien. « Le mariage peut se résumer, dit-il, dans la vie commune et l'existence d'enfants communs entre l'époux et l'épouse.



Ils doivent s'unir de telle sorte que leur vie et leurs actions soient inséparables, qu'ils regardent toute chose comme étant commune entre eux, qu'ils n'aient rien en propre, pas même leurs personnes. C'est une grande chose que de donner la vie à un homme, et c'est l'effet de cette union... Lorsque la tendresse est parfaite des deux côtés, lorsque tous deux s'efforcent de l'emporter en mutuelle affection, le mariage atteint son but, et il est digne d'envie [1]. » Il est impossible, en lisant de telles paroles, de ne pas se rappeler celles de saint Paul.

L'affection conjugale devenant plus vive, il en est de même des autres affections de famille. L'enfant est plus aimé, j'ose dire plus respecté; on fait gloire à quelques femmes d'avoir elles-mêmes allaité leurs enfants [2], et l'on se rappelle encore les beaux vers de Juvénal, protégeant, lui païen, l'innocence et la candeur de l'enfant [3].

Tel était ce progrès dans les mœurs, grâce auquel Rome n'échappait sans doute pas aux dangers de la

1. Musonius apud *Stobæum*, LXIX, 23 ; sur l'institution divine du mariage, LXVII, 20 ; sur la chasteté, VI, 61 ; peinture de la femme forte, *ib.*, fin *Appendice*, XXI, 117. Voy. aussi LXXX, 14. Comparer saint Paul, I, *Cor.*, VII, 3, 4 ; *Ephes.*, V, 22, 23, et la définition donnée par le jurisconsulte : Viri et fæminæ conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens. *Institutes* 1, 9. Modestin. *Digeste* 1. *de ritu nuptiarum*.

2. Graniæ Alexandriæ insignis exempli ac pudicitiæ quæ etiam filios suos propriis uberibus educavit vix. annos XXIV. Inscription de Rome. Orelli, 2677.

3. « Que nulle parole, nulle action honteuse ne passe le seuil de cette demeure dans laquelle habite un enfant. Loin d'ici les filles de la débauche, et les chants nocturnes du parasite ! A l'enfant est dû le plus grand respect. Si tu es tenté d'une action honteuse, crains de profaner la jeunesse de ton fils. Qu'au moment de pécher, cet enfant te barre le chemin. Sat. XIV, 44, 49. »



tyrannie, mais devenait au moins plus capable de lui résister. On a voulu quelquefois mettre en opposition la vie privée et la vie publique; l'une sans doute est distincte de l'autre; ni tous les hommes ni même tous les peuples ne sont appelés à ce qu'on nomme la vie publique; tous au contraire sont appelés aux devoirs et à la dignité de la vie privée. Mais si quelque chose prépare à la vie publique, c'est la pureté et l'honnêteté de la vie privée. Rome, un peu plus réglée au foyer domestique, sut être un peu plus digne au Forum et dans le sénat; et on a vu que Domitien rencontra des résistances que Tibère et même Néron n'avaient pas connues.

Mais ce progrès des mœurs, d'où venait-il? n'avait-il pas une cause plus haute que les édits de Vespasien contre la somptuosité des soupers? Ce rayon de jour qui éclairait quelques peu les ténèbres de la vie païenne n'était-il pas un reflet?

Il y avait, en effet, à côté des familles païennes, si corrompues encore, des familles toutes différentes; il y avait à côté du mariage païen, le mariage chrétien. Quelle était la différence de l'un à l'autre, il est facile de le comprendre.

Le mariage païen, malgré le principe de la monogamie et le progrès qui pouvait s'être récemment accompli, était souvent encore quelque chose de bien équivoque. Bien souvent, et selon les lois et selon les mœurs, il ne se séparait des unions illicites que par des nuances difficiles à saisir. L'union de l'homme et de la femme, si affectueuse, si grave, si durable, si avouée, si solennelle même qu'elle fût, ne s'appelait pas toujours mariage. Selon la loi de Rome, entre Romain et Romaine seule-



ment pouvait exister le mariage parfait et solennel (*justæ nuptiæ*), d'où pouvait sortir une postérité au plus haut degré légitime et romaine (*justi liberi*). Entre provinciaux ou étrangers, il pouvait y avoir des unions licites, selon les lois différentes sous lesquelles ils vivaient, mais des unions sans valeur à l'égard du droit de cité romaine et du droit de propriété romaine. Entre Romains et étrangers, entre le sénateur et la femme affranchie, il y avait tout au plus *concubinat*, union tolérée, mais d'ordre inférieur; postérité reconnue, mais non légitime. Enfin, entre esclaves et avec l'esclave, quel que fût le sérieux ou même la solennité de l'union, il ne pouvait y avoir que concubinage (*contubernium*), postérité bâtarde, nul droit de famille, nul droit d'héritage.

De plus, nul acte solennel, nulle cérémonie légale ou religieuse n'était indispensablement nécessaire pour consacrer l'union des époux [1]; l'usage pouvait prescrire certaines solennités; la loi ne les acceptait pas comme sanction [2]. D'après la condition des époux, d'après le caractère plus ou moins constant, plus ou moins avoué de leur union, la loi présumait ou le mariage, ou le concubinat, ou de simples rapports illicites [3]. Faut-il s'étonner que ces unions, formées sans solennité, se rompissent sans difficulté? que le divorce s'opérât à la volonté de l'un ou de l'autre? Sur tous les points donc l'union licite

1. Voy. Dig. 11, *de Sponsalibus* (XXIII 1); 30, *de Regulis juris* L. 17. 66, *de donationibus inter virum et uxorem* (XXIV, 1) 15, *de conditionibus* (XXXV, 1). Cod. 22 *de Nuptiis* (V, 4).

2. D. 66, pr. *de Donat. inter vir. et uxor.* (XXIV, 1); 15, *de Conditionib.* (XXXV, 1). Code 22, *de Nuptiis* (V, 4).

3. D. 24, *de Ritu nuptiar.* (XXIII, 2); 3, *de Concub.* (XXV, 7).



et l'union illégitime se touchaient [1]. Mal défini et mal assuré, à la fois équivoque et précaire, né d'un caprice et dissoluble par un caprice, voilà ce qu'était le mariage païen, même dans la Grèce et même dans Rome.

Or, quand ces unions, diverses de nom et de valeur (*nuptiæ*, *concubinatus*, *contubernia*), légales ou illégales, reconnues ou tolérées par le droit, après s'être formées dans le paganisme, se présentaient au seuil de l'Église chrétienne, l'Église se demandait ce qu'elle en devait faire. Les briser toutes? les tolérer toutes? Briser toutes ces unions païennes, rompre le lien de tant de familles, autoriser le parjure et l'abandon? ou au contraire les tolérer toutes, même les plus coupables? L'Eglise, heureusement, n'est point l'esclave du droit civil. Tout ce qui était union stable, sérieuse, contractée selon la coutume de chaque pays, l'Église, sans s'arrêter aux inégalités introduites par l'orgueil païen, entre citoyens et étrangers, entre esclaves et libres, l'Église l'acceptait et l'appelait du seul nom qu'elle connaisse pour une union légitime, du nom de mariage. L'Église acceptait ces unions païennes à la condition sous laquelle elles avaient été faites, c'est-à-dire mutuellement résolubles par le divorce. La femme chrétienne, le plus souvent, persévéra dans l'union qui la liait à un époux païen; elle y resta, selon les conseils de l'Église, dans l'espérance de sanctifier cet époux et de l'appeler à Jésus-Christ [2]. Mais cependant lorsque, sous ce toit païen, son salut put être en

1. Ainsi pour les esclaves eux-mêmes ; nous voyons leurs femmes appelées souvent *uxores* ou *conjuges*. Inscriptions, Fabretti, p. 311 ; Orelli, 2842, 2843, 2844 ; Gori, 231.

2. I *Cor.*, VII, 12, 16. Le concile d'Elvire (305) admet encore le droit de rompre les unions contractées dans le paganisme. *Can.* 9 et 5.



péril, on n'hésita pas à lui rappeler que la rupture, permise par la loi civile, demeurait son droit et pouvait être son devoir. C'est à ces conditions que l'Église toléra, valida, garda dans son sein les mariages païens.

Mais à côté du mariage païen, de ces unions acceptées, mais non bénies, l'Église inaugurait l'union sainte par excellence, le mariage chrétien. Elle le constituait comme elle avait le droit de le faire, librement et souverainement, dans la plus parfaite indépendance à l'égard de la loi civile, reconnu ou non reconnu par celle-ci, peu importait.

A la différence du mariage païen, le mariage chrétien apparut marqué à son origine par un acte solennel et nécessaire. Du consentement de l'évêque, en face de l'assemblée des frères, à la suite de l'oblation et de la célébration des saints mystères, un chrétien et une chrétienne prirent Dieu et leurs frères à témoin de leur volonté d'être unis [1]. Dès lors, plus de doute, plus d'hésitation possible entre l'union légitime et l'union illicite. L'acte solennel du mariage est entré par le christianisme dans la vie des nations.

A la différence aussi du mariage païen (et à peine cela a-t-il besoin d'être dit), le mariage chrétien rejeta toutes les distinctions humiliantes : « Ni libre, ni esclave, ni

1. Tertullien, *ad Uxorem*, II, 9. Saint Ignace : « Que ceux qui se marient s'unissent de l'avis de leur évêque afin que le mariage soit selon Dieu et non selon la concupiscence. » Ignat. *Ad Polycarpum*, 5.

Les vases de verre trouvés dans les catacombes représentent deux époux auxquels Notre-Seigneur place une couronne sur la tête, avec cette inscription : PIE ZESES (*bibe, vives*). — Deux époux se donnant la main, avec *Vivatis in Deo*. — Deux époux ayant auprès d'eux deux rouleaux, *volumina*. C'est un *calendarium*, acte matrimonial encore inconnu au droit civil. (Perret, t. IV, pl. 22, fig. 15, et *alibi*).



Grec, ni barbare, mais tout et le Christ en tout,[1] » dit saint Paul. Devant le Christ, il n'y a ni sénateur, ni affranchi, ni esclave, ni maître, ni Romain, ni provincial. De même que l'Église chrétienne admet tout le monde à son baptême; de même tout le monde est admis aux droits de la famille chrétienne[2]. Nulle classe d'hommes n'est exclue du mariage parce que nulle n'est exclue de la foi. Pour nulle classe d'hommes, il n'y a célibat forcé ni humiliation légale. Que la loi civile appelle cette union comme elle le jugera à propos, *concubinatus*, *contubernium*, peu importe [3]: la conscience chrétienne l'appelle mariage, mariage vrai, saint, solennel. Que le droit civil prononce la peine de l'esclavage contre cette chrétienne libre qui aura épousé un chrétien esclave : elle n'en demeure pas moins l'affranchie du Christ. Que la loi civile appelle ses enfants *naturales*, *spurii*, si elle le veut ; ils

1. Col., III, 11. Gal., III, 28.

2. Cette doctrine, appliquée par saint Calixte, pape, au mariage des esclaves, donne lieu aux reproches vraiment antichrétiens de l'auteur des *Philosophoumènes*. Il lui reproche même d'avoir permis des mariages entre riches et pauvres. Tout cela est très-bien expliqué par l'abbé Dœllinger (*Hippolytus und Kallistus*. Ratisbonne, 1853, p. 158 et suiv.). On se mariait ainsi, non pas légalement (νὸμῳ), mais légitimement (νομίμως).

3. Un auteur chrétien dit de Marcia unie à Commode, φιλοθέος παλλακὴ Κομμόδου (*Philosophoumènes*, p. 287) et dans les *Constitutions apostoliques* : « L'esclave qui est unie à son maître infidèle (παλλακὴ τίνος ἀπιστου δούλη), si elle n'appartient qu'à lui, doit être reçue (dans l'Église). Mais si en même temps elle s'abandonne à d'autres, qu'elle soit rejetée. » (VII, 32). On voit que l'Église admettait la légitimité de ces unions sans s'inquiéter de l'injurieuse appellation de παλλακή. Je dois ajouter que d'autres passages des *Constitutions apostoliques* semblent interdire le mariage chrétien aux esclaves (VIII, 32, 34). Mais ils sont contredits par ceux qui font du mariage avec une femme esclave un cas d'incapacité pour les fonctions ecclésiastiques. Cette disposition eût été inutile si en principe ces mariages eussent été interdits. *Can. apostol.*, 17 (18).

n'en sont pas moins comptés dans la famille des saints et, dès le lendemain de leur naissance, élevés par leur baptême au-dessus des fils de César. Qu'importait du reste d'encourir, par leur mariage ou par leur naissance, la flétrissure légale, à ces hommes qui, en se faisant catéchumènes, encouraient tous le dernier supplice! Condamnés comme chrétiens à la mort, tout était dit, et ils étaient libres sur tout le reste.

Et surtout, à la différence du mariage païen, le mariage chrétien n'est pas seulement licite et honorable, il est saint. Ce n'est pas seulement un droit et une liberté; c'est une mission. L'Église se recrute par le mariage et par l'éducation chrétienne; la famille chrétienne est le noyau de l'Église. C'est un des sacrements par lesquels la puissance divine se manifeste surnaturellement à l'homme et lui dispense sa grâce. « Le mariage entre dès lors dans le système des moyens de salut que Dieu a confiés à son Église.... Il a cela de commun avec le baptême et la pénitence qu'il y a en lui purification et guérison, par la domination que l'esprit exerce sur les instincts brutaux et souillés par le péché, afin de donner naissance, non pas à des enfants de la chair et par la volonté de la chair, mais à des enfants de la grâce et selon l'ordre établi de Dieu. Le mariage ressemble à la confirmation, en ce sens que le mariage est comme elle une consécration pour le sacerdoce laïque, une consécration particulière pour une mission particulière de ce sacerdoce. Le mariage n'est pas sans rapport avec le sacrement de l'ordre, puisque l'entrée dans le mariage nous place dans un état consacré, lui aussi, au service de l'Église. C'est le fruit de la divine incarnation, c'est l'ordre de la nouvelle alliance et le noble privilége de l'Église, que, là où le péché abonde,

là abonde plus encore la grâce, guérissante et préservatrice. Et voilà pourquoi la multiplication de l'espèce humaine, source permanente de bénédiction si elle est dirigée dans l'ordre légitime et gouvernée par la conscience religieuse, source de perdition pour des générations entières si elle se corrompt et s'abrutit, devait être placée sous la garde et sous la sanctifiante tutelle d'une des manifestations de la grâce. Il le fallait pour qu'elle atteignît son but le plus élevé, la conservation et la propagation du règne de Dieu sur la terre. Alors seulement le mariage est en réalité, comme le définit saint Paul, la copie consacrée d'un modèle à la fois divin et humain, l'image de l'Union du Christ avec son Église. Pour que cette mystique union s'accomplît, il avait fallu que le Christ lavât dans les eaux du baptême la fiancée qu'il s'était choisie, et qu'ainsi l'acte de son union avec elle fût en même temps un acte de purification; il fallait de même que l'union terrestre, dont Dieu a voulu faire la copie de cette union divine, reçût la puissance de purifier et de sanctifier[1]. »

Mais aussi (et c'est là une dernière différence entre le mariage païen et le mariage chrétien), cette mission donnée d'en haut sera pour toute la vie; cette consécration venue du ciel sera ineffaçable; cette union, formée à l'exemple de l'union du Christ et de son Église, sera, elle aussi, indissoluble. Que les hommes puissent rompre ce que les hommes ont lié; que l'union contractée dans le Paganisme puisse être brisée selon la loi du Paganisme : cela se comprend. Mais l'union formée de la main de Dieu ne sera brisée que de la main de Dieu et par le

1. Dœllinger (*Christenthum und die Kirche*, II, § 105), d'après saint Paul, *Eph.*, V, 2, 6; saint Ignace, *ad Polycarp.*, 5.



suprême appel de la mort. « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas [1]. » L'Église primitive l'entendait ainsi, sans exception et sans réserve : « A ceux qui sont unis par le mariage, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, dit saint Paul, que la femme ne quitte point son mari, ou, si elle le quitte, qu'elle reste sans époux ou qu'elle se réconcilie avec son mari. Et de même que le mari ne renvoie pas sa femme [2]. » — Non elle restera, et, au jour de la mort, elle ne se séparera pas sans espérance de revoir celui qu'en langue chrétienne elle appellera l'époux de sa virginité [3].

C'est ainsi que s'élevaient, au sein des cités païennes, des familles saintes et consacrées, qui commençaient à vivifier le monde par le baume de leur vertu. Là aussi, l'époux aimait son épouse, mais de quel amour plus saint, plus pur et plus tendre! Là aussi les devoirs d'at-

1. Matth., XIX, 6. Marc, X, 9.

2. I *Cor.*, VII, 10, 11. Vient ensuite ce qui a été dit ci-dessus sur le droit de rompre les mariages païens. Voy. aussi les *Canons apostoliques*, 47, les *Constitutions*, VIII, 32. Sur l'indissolubilité du mariage, voy. Dœllinger, *Ibid.*, 106, 108, et la note. Je n'ai pas le loisir de reproduire en détail l'explication que ce savant auteur donne du passage de saint Matthieu (XIX, 3, 12) qu'on cite parfois comme apportant une restriction à l'indissolubilité du mariage. Selon lui, le mot πορνεία, contenu dans ce passage, s'appliquerait, non à l'adultère commis pendant le mariage, mais à la faute commise antérieurement et qui était, selon la loi juive, non pas un motif de divorce, mais plutôt une cause de nullité en faveur du mari. Cela explique pourquoi cette restriction ne se trouve que dans l'évangile de saint Matthieu, destiné particulièrement aux Juifs, et disparaît dans saint Luc (XVI, 18), saint Marc (X, 4) (quoiqu'il suive saint Matthieu en l'abrégeant) et saint Paul (I *Cor.*, VII, 10, 11). Ceux-ci écrivaient pour des Églises où les mœurs et les lois judaïques étaient ou complétement inconnues ou pratiquées seulement par un petit nombre.

3. VIRGINIVS SVVS. — *Virginio svo dvlcissimo.* Inscription d'Arles de l'an 508. *Virginivs eivs.* Inscription de Trèves. Et à son tour un mari appelle sa femme *virginia.* Voyez Leblant. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.*



tachement, de fidélité, de dévouement étaient enseignés et pratiqués ; mais avec quelle éloquence, quelle énergie, quelle bénédiction mille fois supérieure! Là aussi grandissaient des enfants aimés comme chez les païens, mais tout autrement aimés. Là, on ne se croyait pas en droit de briser la vie de l'enfant avant sa naissance, comme les païens le faisaient sans scrupule. Là, les devoirs de fidélité, autrement compris, n'étaient pas imposés à la femme seule, mais l'homme s'en tenait pour débiteur envers sa compagne, comme il l'en tenait pour débitrice envers lui. Si Plutarque, le moraliste et le moraliste déjà perfectionné du mariage païen, fût entré dans quelqu'une de ces maisons chrétiennes, devant lesquelles il passait sans les connaître, il en eût appris assez là en une journée pour déchirer son livre du mariage, et pour avoir honte de sa vertu. Et si un des ennemis actuels du mariage et de la famille eût vu un de ces foyers, peut-être lui-même en eût assez appris pour avoir honte de son vice.

Mais il faut ici s'élever d'un degré. Rien de tout cela ne se fût rencontré dans la société chrétienne, s'il ne s'y fût rencontré quelque chose d'autre, et quelque chose de plus pur encore. La sainteté conjugale ne pouvait naître chez un peuple, dans une société, dans une Église, qu'à la condition d'être appuyée, encouragée, et pour ainsi dire commandée, par une sainteté plus haute. En ce genre, une société ne peut le moins que lorsqu'elle peut le plus. Pour faire la guerre au vice, il faut le comble de la vertu; pour purifier le mariage, il faut l'exemple de la continence parfaite; il faut la vierge pour être la gardienne de l'épouse.

Or, à l'époque dont nous parlons, le modèle de cette vertu était de toutes parts présenté aux chrétiens. L'Église



en avait au milieu d'elle le vivant exemple : Jean le disciple bien-aimé, celui qui avait reposé sa tête sur le sein du Sauveur, et dont la vieillesse centenaire exhalait le parfum de la virginité et de l'amour. A côté de lui, on citait les exemples d'Élie et d'Élisée sous la loi de Moïse ; de saint Joseph et de saint Jean-Baptiste, à l'origine de la loi nouvelle. On rappelait à ces chrétiens, comme dit Bossuet, que le Seigneur, « fils d'une Vierge, vierge lui-même, avait pris pour son précurseur Jean-Baptiste vierge, et pour son disciple bien-aimé saint Jean vierge aussi selon toute la tradition chrétienne [1]. » On leur citait Paul, Barnabé, Timothée. On leur citait même tous les apôtres ; car tous, selon la tradition des Pères de l'Église, avaient vécu, ou dans un célibat perpétuel, ou, depuis le temps de leur mission apostolique, dans la continence [2].

On leur enseignait aussi cette mystérieuse parole du Sauveur : « Il y a des eunuques qui sont sortis tels du sein de leur mère ; il y a des eunuques qui ont été faits tels par la main des hommes ; et il y a des eunuques qui

1. Bossuet, *Élévations*, XIV, 2.

2. Ainsi saint Athanase appelle la virginité ἀποστόλων καύχημα (la gloire des apôtres). Saint Épiphane applique particulièrement aux apôtres les paroles de Notre-Seigneur dans saint Matthieu (XIX, 10, 12). Selon saint Jérôme, les apôtres *vel virgines, vel post nuptias continentes fuerunt. Apol., ad. Pammach.*, 21 ; *Advers. Jovin.* I, 14. Isidore de Peluse, *Ep.*, III, 17, 6. Les *femmes sœurs* qui accompagnaient les apôtres (I *Cor.*, IX 5), excepté saint Paul et saint Barnabé, étaient, comme les saintes femmes qui accompagnaient Jésus-Christ (Matth., XXVII, 55), des servantes volontaires, destinées en particulier à mettre les apôtres en rapport avec la partie féminine des familles qu'ils visitaient. C'était dans les mœurs judaïques ; voilà pourquoi Paul et Barnabé, portant surtout la parole aux païens, ne suivaient pas cet usage. Saint Chrysostôme, Théodoret, Tertullien, saint Jérôme l'entendent ainsi. Sur saint Paul, saint Barnabé, saint Thimothée, saint Jean, voyez encore I *Cor.*, VII, 8 ; saint Clément, *Ep. de Virgin* I, 6 ; saint Jérôme, *Adv. Jovin.*, I, 23 ; Clém. Alex., *Strom.* III, 9, 10.



se sont rendus tels pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne [1]. » On leur faisait lire de quelle manière saint Paul, tout en relevant la dignité du mariage, avait élevé plus haut encore l'honneur de la virginité : « Il est bon pour l'homme de ne pas toucher à la femme... Je voudrais que tous vous fussiez comme moi... Je le dis aux veufs et aux non mariés ; il est bon qu'ils restent comme je suis moi-même... Tu n'es pas uni à une épouse ? n'en cherche point. Si tu prends une épouse, tu ne pèches pas ; et si une vierge se marie, elle ne pèche pas. Seulement ceux qui se marient encourront bien des tribulations de la chair et je voudrais vous les épargner... Je voudrais vous voir sans sollicitude. Celui qui n'est point marié s'inquiète des choses de Dieu et de la manière de plaire à Dieu. Mais celui qui est marié s'inquiète des choses de ce monde et de la manière de plaire à son épouse, et il est partagé. Et, à son tour, la vierge et celle qui n'est point mariée pense aux choses du Seigneur, à être sainte de corps et d'esprit. Celle qui est mariée pense aux choses du monde et aux moyens de plaire à son mari... Celui qui marie sa fille vierge fait bien ; et celui qui ne la marie pas fait mieux encore. La femme... dont le mari est mort, reste libre ; elle peut se remarier ; mais elle sera plus heureuse si elle demeure telle qu'elle est. Tel est mon conseil, et je crois avoir en moi l'esprit de Dieu [2]. »

La doctrine n'était donc pas douteuse ; la virginité n'était pas commandée, mais conseillée ; le mariage n'était ni interdit, ni avili, mais placé au second rang. Et la pratique répondait à la doctrine. On le sentait d'ailleurs, sous les angoisses de la persécution et dans l'attente toujours

1. Saint Matth., XIX, 12.
2. I *Cor.*, VII, 1, 7, 8, 27, 28, 32, 34, 38, 40.



imminente du jour de la justice divine, était-ce le moment d'accroître le fardeau des sollicitudes et des séductions terrestres? La vie du chrétien est une vie de périls : « le temps est court ; ce qui reste à faire, c'est que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient pas ; ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient point ; ceux qui se réjouissent, comme s'ils ne se réjouissaient pas ; ceux qui achètent comme, s'ils ne possédaient point ; ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient pas, parce que la figure de ce monde passe. » Et Tertullien ajoute : « Pourquoi Dieu a-t-il dit : « Malheur à celles qui sont « enceintes et qui nourrissent ! » si ce n'est pour nous avertir combien sera embarrassant, au jour du départ, le poids de la maternité? Cet embarras n'est point pour la veuve, elle s'élancera au premier son de la trompette de l'Ange. Quelque persécution ou quelque tribulation qui l'attende, elle l'affrontera librement, parce que ni ses entrailles ni ses mamelles ne porteront le fardeau du mariage [1]. »

Aussi, non-seulement le paganisme, avec ses rares et coûteuses vestales, était laissé bien en arrière ; mais elle-même, l'Église de notre temps, avec ses milliers de prêtres, de veuves et de vierges consacrées, fait peut-être à la virginité une part moins grande que ne la faisait l'Église de ces premiers jours. Au sacerdoce était imposé dès lors, ou le célibat, ou la continence dans le mariage [2].

1. *Ad Uxorem*, I, 5.

2. V. saint Paul, I *Tim.*, II, 4 ; Hieronym., *loc. cit.*; Epiphan. *Hæres.* LIX, 4; Clém. Alex., *Strom.* III, 10, 12 ; Euseb., *Demonst. Evang.*, I, 9 ; *Canons apostol.*, 25 (27); *Constit apostol.*, VI, 17 ; *Conciles d'Elvire* (305), 33 ; *d'Ancyre* (314), 10 ; *Second de Rome* (324), 19. « Les apôtres ont été ou vierges ou continents après le mariage. Que les évêques, les prêtres, les diacres, soient donc pris ou parmi les vierges ou parmi les veufs, ou, qu'en tous cas, après le sa-



Hors du sacerdoce, et le célibat chrétien et la continence étaient, on peut le croire, bien plus fréquents qu'aujourd'hui. Vierge, la jeune fille se consacrait par une oblation formelle au Seigneur [1]. Veuve, la femme se vouait au service du sanctuaire; les diaconesses n'étaient pas autre chose. Les unes et les autres, « épouses de Dieu, belles pour Dieu, vierges pour lui, vivant et s'entretenant avec lui, lui donnant leurs nuits et leurs jours, lui apportaient comme dot leurs prières, recevaient sa grâce comme présent nuptial, et dès ce monde, appartenaient à la famille des anges [2]. » Des hommes également, eunuques spirituels, jugeant que la virginité les unirait plus intimement à Dieu, la gardaient depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Même des époux, sans briser le nœud du mariage, le purifiaient; ils ne s'appelaient plus entre eux que frère et sœur, et leur amour, plus chaste, n'en était que plus tendre [3]. C'était dans toutes les églises, dans

cerdoce ils gardent une chasteté inviolable. » S[t] Jérôm. *Ep.* 30. *ad Pammach.*, *in fine* p. 112. t. II.

V. aussi tout le chap. I, 9 de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, expliquant pourquoi, à la différence du sacerdoce hébraïque, le sacerdoce chrétien vit dans le célibat. Il faut, dit-il encore d'après l'épître, que le prêtre n'ait été le mari que d'une seule femme. Mais de plus, il convient que ceux qui ont été appelés au ministère du culte divin soient désormais sans commerce avec leurs épouses. Pour ceux qui n'ont pas été admis à cet honneur, la parole divine est plus indulgente et aux yeux de tous du reste « le mariage doit être honorable. »

Quant aux ordres inférieurs du clergé (chantres, lecteurs, etc.), la discipline variait. (*Concil. Sard.*, 27.) Voilà pourquoi l'auteur des *Philosophoumènes* se croit fondé à reprocher au pape Calixte d'avoir « laissé dans le clergé des clercs » (d'ordre inférieur probablement) « qui s'étaient mariés, comme s'ils n'eussent commis aucune faute. »

Le célibat ecclésiastique est prophétisé dans Isaïe, LVI, 3, 4, 5.

1. Sur les vœux en général, et en particulier le vœu de virginité, voyez *Act.*, XVIII, 18; I *Tim.*, V, 11, 12; *Constitut. apost.*, IV, 13.

2. Tertullien, *ad Uxorem*, I, 4.

3. Conjugi tuæ quæ futura est (incipit esse) soror tua. Hermas, *Visio*, 1, 2. Nobiscum dormi non ut maritus, sed ut frater. Id.,



toutes les cités, dans presque toutes les familles, des *saints* et des *saintes*, des *frères* et des *sœurs* comme on les appelait, séparés des autres par le célibat ou par la viduité, et formant, au-dessus des *fidèles,* c'est-à-dire des chrétiens mariés, comme un ordre distinct et plus élevé, peut-être aussi nombreux. Pendant les quinze ans du règne de Domitien, Rome païenne, sur les six vestales que réclamaient ses autels, en trouva quatre infidèles à leurs vœux. A la même époque, sans avoir besoin ni d'enterrer vives les coupables, ni de combler les innocentes de priviléges et d'honneurs, Rome chrétienne comptait par centaines ses vierges, ses veuves, ses hommes vierges et ses époux vierges. La continence est le christianisme parfait ; et, pour bien des âmes que l'éclair de la foi saisissait déjà sorties de l'enfance, embrasser le christianisme, c'était embrasser la virginité perpétuelle si elles étaient vierges, le célibat si elles n'étaient pas mariées, la viduité si le nœud du mariage s'était rompu, la continence conjugale si le compagnon de leur vie devenait chrétien avec elles. Plusieurs siècles plus tard, nous verrons saint Augustin, sollicité par la grâce, mais encore retenu par les passions de sa jeunesse, ne pas admettre cependant l'idée d'embrasser la loi chrétienne sans embrasser la loi du célibat [1].

Similit., IX, 11. Tu autem... Sed nec sororem tuam negligas (dimittas), *Visio*, 13. La même expréssion dans Clément d'Alex., *Strom.* III, 6 ; VI, 12. Nulle expression n'est plus fréquente que celle-là, dit le protestant Fabricius. Sur la continence conjugale, v. encore parmi les écrivains des siècles suivants, Tertullien *ad uxorem* 1, 5, 6. — Salvian, *de gubernatione Dei* v. 10, *Adversus avaritiam* 71, 4, 7.

1. Augustin. *Confess.*, VIII, 1, 5, 11 ; X, 30. — « Beaucoup d'hommes et de femmes parmi nous, âgés de soixante et soixante-dix ans, instruits depuis l'enfance dans la doctrine du Christ, sont de-



Est-il besoin de dire avec quelles précautions était gardée cette vertu, si menacée au milieu de la corruption idolâtrique? La religion, pour ainsi dire, se dédoublait afin d'éloigner les deux sexes l'un de l'autre; dans les assemblées des fidèles, les hommes étaient d'un côté; les femmes de l'autre, voilées et silencieuses, là même où

meurés purs, et j'en peux montrer de tels chez tous les peuples (κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων). » Justin, *Apol.*, I, 14, 15. Voy. aussi 29.

Casto sermone, corpore castiore, *plerique* inviolati corporis virginitate perpetua fruuntur potius quam gloriantur; tantum abest incesti cupido, ut nonnullis rubori sit etiam pudica conjunctio. (Minutius Felix, in *Octavio*, 31.)

Quot enim sunt qui statim a lavacro carnes suas obsignant! Quot item qui consensu pari inter se matrimonii debitum tollunt, voluntarii spadones pro cupiditate regni cœlestis!... (Tertull., *ad Uxor.*, 1, 6.)

Adhibe sororum nostrarum exempla, quarum nomina penes Dominum, quæ nullam formæ vel ætatis occasionem præmissis maritis sanctitati anteponunt! Malunt cum Deo nubere. (*Ib.*, 4 et le reste de ce livre.)

« Il en est beaucoup parmi nous, hommes et femmes, qui ont vieilli dans le célibat, dans l'espérance de s'unir plus intimement à Dieu. » (Athénag., *Legatio* 33. Voy. encore Tatien, 33; Théoph., *ad. Autolyc.*, III, 15; Origène, *C. Cel.*, VII, 48.)

Sur le vœu de continence et le vœu de chasteté, appelé par eux εὐνουρία, voyez encore Athénag., *Ib.*, 34; Clem. Alex., *Strom.* III, 12, 15. Multi se spadonatui assignant propter regnum Dei. Tertull. *de Cultu feminar.*, II, 9.

Quidam totam vim hujus erroris virgine continentia depellunt, senes pueri. (Tertull., *Apolog.*, 9. Voy. aussi *de Præscript.*, 3, *de Virgin. velandis*, 10.)

Qui nubit (post obitum conjugis) non peccat. Sed si per se manserit, magnum sibi acquiret honorem apud Dominum. Serva ergo castitatem et pudicitiam et vives Deo. (Hermas, *Mandata*, IV, 4.)

Je ne cite ni les écrivains de date postérieure, ni même les écrits de Tertullien qui sont entachés de montanisme. Mais on voit que, de saint Paul à son secrétaire saint Clément, puis à Hermas, également contemporain, puis à saint Justin, Tatien, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Tertullien, la chaîne ne s'interrompt pas.

On croyait même devoir mettre tous les fidèles en garde contre l'orgueil de la chasteté. « Si quelqu'un peut demeurer dans la chasteté, qu'il y demeure en l'honneur de celui qui est maître de votre chair, mais qu'il y demeure humblement. S'il se glorifie, il est perdu; s'il se croit plus grand que son évêque, il est mort. » (Ignace, *ad Polyc.*, 5.) De même Clsaintément, I *ad Cor.*, 38.

les hommes pouvaient élever la voix. Les ministres secondaires de l'Église n'étaient pas les mêmes : pour les hommes, des diacres; pour les femmes, des diaconesses, vierges ou plus souvent veuves, vénérables par leur âge et par leurs mœurs, étaient les intermédiaires entre les fidèles et l'évêque, les gardiens du lieu saint, les surveillants de l'assemblée, les guides des catéchumènes, les assistants du baptême, les visiteurs des malades, les distributeurs des aumônes. Dans le livre d'Hermas, l'évêque Clément est celui qui doit transmettre aux prêtres les révélations de l'ange ; la diaconesse Grapté doit les faire connaître aux veuves et aux orphelins qu'elle gouverne [1].

Mais la garde que les *frères* et les *sœurs* vierges exerçaient sur leur propre virginité était plus vigilante encore. Nous en savons quelque chose par les deux épîtres que saint Clément, le secrétaire de saint Paul, le successeur de saint Pierre, devenu pontife romain, adresse aux vierges. Il peint la vie de l'évêque et du prêtre voué à la continence ; le soin qu'il apporte, pour qu'au milieu de la turpitude des mœurs païennes, ni le péril ni même la calomnie ne puissent l'atteindre. « Il y a, dit-il, des hommes effrontés, qui, après avoir choisi *la sainteté* (la virginité) ne craignent pas, sous prétexte de piété, d'habiter avec des vierges, de manger et de boire avec elles et jettent ainsi leur âme dans le péril... [2] » Mais « nous, avec l'aide de Dieu, voici comme nous agissons : nous n'habitons jamais avec des vierges, et rien ne nous est commun avec elles ; nous ne mangeons ni ne buvons

1. Hermas, *Vis.*, II, 4.
2. Clém., *ad Virgin.*. I, 10, d'après le texte syriaque, publié par Wettstein en 1751. L'édition la plus récente a été donnée par Beelen. (Syriaque et Lat.) Louvain, 1856.

avec des vierges ; où dort une vierge, nous ne dormons pas.... Là où habite une fille non mariée ou consacrée à Dieu (dans le syriaque, une fille de l'alliance), bien qu'elle soit seule (chrétienne dans le village), nous n'y passons pas la nuit.

« S'il nous arrive (dans nos courses apostoliques) que l'orage nous surprenne ou dans les champs, ou dans un bourg, ou dans une ville ou dans un village, et qu'en ce lieu se trouvent des *frères* (des chrétiens vierges) nous allons trouver l'un d'eux, nous convoquons les autres frères chez lui ; nous échangeons avec eux des paroles d'exhortation et d'encouragement ; ceux d'entre nous qui sont diserts leur tiennent des discours sobres, sévères, chastes, pleins de la crainte de Dieu...

« Si (ensuite) pendant que nous nous trouvons là, éloignés de nos maisons et de nos proches, le jour vient à décliner et que le soir nous surprenne ; si les *frères*, par hospitalité et par amour fraternel, nous forcent à rester au milieu d'eux, afin de veiller ensemble et de les nourrir de la parole de Dieu ; s'ils nous offrent le pain et l'eau que Dieu leur a procurés ; et si, à notre tour, acquiesçant à leur demande, nous consentons à passer la nuit parmi eux : nous demandons alors s'il y a en ce lieu quelque homme consacré à Dieu (ascète) et c'est auprès de lui que nous nous rendons. Ce frère a soin alors de préparer ce qui nous est nécessaire, de nous servir, de laver nos pieds, de nous oindre avant le repas, de nous dresser un lit où nous nous endormons dans la confiance au Seigneur. Tout ce que ce frère ascète fait pour nous, il doit le faire par lui-même... Il faut qu'il n'y ait auprès de nous ni femme, ni jeune fille, ni femme mariée, ni femme âgée, ni femme consacrée à Dieu, ni femme esclave, chrétienne



ou païenne ; qu'il n'y ait que des hommes avec les hommes.

« Que si on nous demande de demeurer plus longtemps afin de prier avec les femmes [1], et de leur dire des paroles de consolation et d'exhortation, nous convoquons tous les *frères* et toutes les *saintes sœurs*, les jeunes filles, toutes les femmes qui sont en ce lieu... Alors, tous tant que nou sommes en état de parler, nous prenons la parole et leur adressons les discours que Dieu nous suggère. Ensuite nous prions, et nous nous donnons le baiser de paix mutuellement, les hommes aux hommes. Quant aux femmes et aux vierges, elles doivent envelopper leurs mains dans leurs vêtements, et nous-mêmes, levant les yeux au ciel, nous enveloppons avec décence et modestie notre main droite dans notre vêtement ; alors les femmes peuvent approcher et donner le baiser de paix à notre main ainst enveloppée. Nous allons ensuite où Dieu nous permei d'aller [2].

« Mais si nous venons en un lieu où il n'y ait point de *frère* consacré à Dieu, mais où tous soient *associés* (par le mariage), tous ceux qui sont là doivent recevoir le *frère* qui vient à eux, et l'assister en toute chose avec une entière bonne volonté... Seulement ce *frère* doit dire aux hommes *associés* qui sont en ce lieu : « Nous, consacrés « à Dieu, nous ne mangeons ni ne buvons avec les fem- « mes ; ni femmes ni vierges ne nous servent ; nulle « femme ne lave nos pieds, ne nous oint et ne dresse « notre lit, et nous ne dormons pas là où dorment des

1. On peut supposer que l'usage, au moins à Rome, était que les femmes n'assistassent pas à la prière de nuit ; pour prier avec elles, il fallait donc rester jusqu'au lendemain.

2. Clém., *ad Virgin*, II. 1, 2.



« femmes, afin que nous soyons irrépréhensibles aux « yeux de tous, et que personne ne soit scandalisé à « cause de nous...

« Si nous venons en un endroit où n'habite aucun homme (chrétien), mais où il n'y ait que des femmes ou des filles chrétiennes, et qu'elles nous demandent d'y passer la nuit; en ce cas, nous les réunissons toutes dans quelque lieu convenable : nous leur demandons ce qu'elles font, et, selon ce que nous apprenons d'elles et de leurs sentiments, nous nous entretenons avec elles décemment, comme des hommes qui craignent Dieu. Et, quand elles sont toutes réunies et que nous voyons qu'elles sont en paix, nous leur adressons quelques paroles d'exhortation en la crainte de Dieu, et nous leur lisons l'Écriture sainte... Et quant à celles qui sont *associées* (par le mariage), nous leur parlons dans le Seigneur, comme il convient de leur parler. Lorsque le jour baisse, nous choisissons quelque matrone d'un âge avancé et de mœurs plus graves qu'aucune des autres. Nous lui disons de nous préparer un lieu retiré où nulle femme ni fille ne doit entrer. Cette femme âgée y apporte elle-même une lumière et tout ce qui est nécessaire. Puis, lorsque le temps est venu de prendre le sommeil, elle se retire et va en paix dans sa maison.

« Si enfin dans le lieu où nous arrivons, il n'y a qu'une femme chrétienne vivant seule, sans aucun voisin chrétien, nous ne nous arrêtons pas en ce lieu; nous n'y faisons pas de prières, nous n'y lisons pas les Écritures, mais nous nous éloignons comme à la vue du serpent. Nous le faisons, non que nous méprisions cette chrétienne (loin de nous d'être indisposés envers nos frères en Jésus-Christ!), mais parce qu'elle est seule et que nous craignons



d'être inculpé par des paroles menteuses... et que « nous « avons soin de ne scandaliser personne, ni les Juifs, ni « les gentils, ni l'Église de Dieu... » Heureux celui qui pour la chasteté est précautionné et tremblant en toutes choses !

« Et, si jamais nous sommes obligés de nous arrêter quelques jours en un lieu où il n'y ait pas de chrétiens, soyons alors « sages comme le serpent et prudents « comme la colombe... » N'imitons les gentils en aucune chose, et puisque nous sommes chrétiens, soyons différents des autres hommes... Nous « ne jetons pas le saint « aux chiens ni les perles devant les pourceaux, » mais nous célébrons les louanges de Dieu en toute sagesse et en toute prudence... Nous ne célébrons pas le culte divin là où les gentils s'enivrent et blasphèment dans leurs festins. Nous ne chantons pas les psaumes aux gentils, nous ne leur lisons pas les Écritures, afin de ne pas être semblables à des joueurs de flûte, à des charlatans ou à des devins ambulants, comme le sont beaucoupde chrétiens qui, pour un peu de pain et de vin, vont chantant les cantiques du Seigneur dans la terre des gentils. N'agissez pas ainsi, mes frères. Cherchez ce qui est chaste, ce qui est pur, ce qui est honorable, ce qui est utile ; car vous êtes notre joie et notre couronne, notre espérance et notre vie, si vous demeurez dans le Seigneur. Ainsi soit-il [1]. »

J'ai reproduit tout ce passage. Il me semble qu'il peint bien la vie des premiers chrétiens : ces visites de l'évêque et du prêtre à son troupeau dispersé de village en village ; ce petit nombre des fidèles, parfois groupés par cinq ou six dans un pauvre hameau, parfois com-

1. Clém., *ibid.*, II, 3-6.



plétement isolés; cette hospitalité, cette fraternité, cette simplicité de la vie et du langage ; cette soif de la parole de Dieu. Il montre aussi combien étaient proportionnellement nombreux les chrétiens consacrés à Dieu dans le célibat, puisqu'on les trouvait ainsi par groupes dans de simples bourgades. Il nous montre enfin jusqu'à quel point la chasteté était timorée et minutieuse, marchant comme elle était obligée de le faire à travers le bourbier des mœurs païennes et sachant combien la calomnie pouvait facilement la souiller. On ne s'étonne pas de ces précautions quand on sait jusqu'à quel point la pureté chrétienne était, pour les païens, incompréhensible et méconnue. Ces pieuses et sobres agapes des chrétiens, des délateurs païens ne les transformèrent-ils pas en orgies de cannibales? Ce baiser fraternel ne devint-il pas dans leurs récits une monstrueuse débauche? Cette salutation si chaste des femmes chrétiennes envers l'évêque ne fut-elle pas elle-même indignement travestie [1]? Si la pudeur était si chatouilleuse, c'est que la corruption était bien grande et la calomnie bien active autour d'elle.

Il ne faut même pas nous imaginer que nul chrétien n'allât au delà de saint Paul, au delà de saint Clément, dans son zèle pour la pureté et dans sa préférence pour l'état virginal. Les protestants modernes qui, en dépit de toute l'antiquité ecclésiastique, ont résolu de retrouver dans les premiers temps chrétiens leur doctrine de la suprématie du mariage, se fâchent beaucoup contre saint Paul à cause des paroles que nous citions tout à l'heure; ils ont même fini par découvrir que depuis le verset 1er jusqu'au verset 40 du septième chapitre de la première

1. Minutius Félix, in *Octavio*, 9, 28.



épître aux Corinthiens, l'inspiration de l'Esprit-Saint a fait défaut au saint apôtre, quoi qu'il en puisse dire. Mais en ce temps-là on en jugeait tout autrement. Je suis persuadé qu'à Corinthe ou à Éphèse, lorsque, dans les épîtres de saint Paul, à côté de cette louange suréminente accordée à la virginité, on lisait de si belles paroles sur la dignité du mariage, on eût volontiers reproché à l'apôtre son indulgence bien plutôt que sa sévérité. Il y avait des rigoristes pour protester contre le mariage bien plutôt que des latitudinaires pour protester contre la virginité. Saint Paul autorisait et honorait le mariage; les protestants de son temps interdisaient le mariage [1]. Saint Paul permettait et conseillait quelquefois les secondes noces [2]; les montanistes vinrent qui les déclarèrent un péché. Plus d'un écrivain même orthodoxe n'en parle qu'avec défaveur. Athénagore les appelait un décent adultère ou, si vous l'aimez mieux, un adultère déguisé [3]. La monogamie (et ici ce mot indique évidemment l'abstention du second mariage), la monogamie est citée par les écrivains du second siècle, sinon comme une loi absolue, du moins comme un trait distinctif des mœurs chrétiennes.

Il y eut même une exaltation de zèle dont toutes les âmes chrétiennes ne surent pas se défendre. Le christianisme, alors, était parfois hardi et littéral jusqu'à l'excès.

1. I *Tim.*, IV, 1-3.
2. *Cor.*, VII, 39 ; I *Tim.*, V, 14.
3. Εὐπρεπὴς μοιχεία, μοιχὸς παρακεκαλυμμένος. La première de ces expressions peut, à la rigueur, ne s'appliquer qu'au mariage après le divorce. Mais la seconde est appliquée formellement au mariage après la mort du conjoint. Athén., *Legat.*, 33. Voy. aussi Théophile, *ad Autol.* : « Chez les chrétiens μονογαμία τήρειται. » (III, 15); Clém. d'Alex.; *Strom.* III, 1, 12.

Unius matrimonii vinculo libenter inhæremus ; cupiditatem procreandi aut unam scimus aut nullam. (Min. Félix 31, et tout le premier livre de Tertullien, *ad Uxorem.*)



Origène, lorsqu'il prit à la lettre le passage de l'Évangile que nous citions tout à l'heure, ne manqua pas tout à fait d'approbateurs, et ne manquait pas tout à fait de modèles. Saint Justin, au siècle précédent, nous rapporte un exemple de cet excès, répréhensible sans doute, mais destiné peut-être à faire rougir le monde de tant d'autres excès [1].

Voilà donc quelle était cette pureté, cette pieuse prudence, cette salutaire influence de la perfection chrétienne. Voilà comme on purifiait la famille, en y renonçant; comme on relevait la loi du mariage, en embrassant une loi plus haute; comme on encourageait la chasteté de l'épouse en plaçant à côté d'elle la chasteté de la vierge; comme enfin on faisait apparaître un certain reflet de tendresse et de fidélité jusque dans le sein ténébreux de la famille païenne, en faisant monter sur l'horizon le soleil de l'amour et de la pureté chrétienne.

Il y avait donc progrès sous l'époque Flavienne, et ce progrès, par sa cause première, était chrétien.

1. Justin., *Apol.*, I, 29. Ces excès ont été cependant de bonne heure condamnés formellement dans l'Église. Voy. entre autres, *Constit. apost.*, III, 23, 24.



LIVRE DEUXIÈME

NERVA ET TRAJAN

— 96-117 —

CHAPITRE PREMIER

NERVA

— 96-98 —

Marcus Cocceius Nerva, le nouvel empereur, était d'une famille originaire, dit-on, de l'île de Crète, mais romaine depuis longtemps. Son bisaïeul, son aïeul et son père avaient été consuls. Son grand-père, jurisconsulte célèbre, était cet ami de Tibère qui s'était tué à cause du chagrin que lui causait le gouvernement de son ami [1]. Lui-même avait été consul, avec Vespasien d'abord, avec Domitien ensuite. Pour quels services? On ne le sait guère, et le consulat était la récompense de services souvent bien obscurs. Quoi qu'il en soit, il avait eu de l'importance ; Domitien l'avait exilé, et l'eût même fait périr, sans un astrologue qui lui affirma que Nerva n'avait que peu de jours à vivre. Nerva se sentait tellement compromis qu'au moment où, prêts à frapper leur coup, les conjurés lui offrirent l'empire, il trouva que le plus sûr était de dire oui.

1. V. Tacite, *Annal.* VI, 26. *Les Césars, Tibère,* § 2.



Du reste, son règne fut court et ne fut que la préface de celui de Trajan [1]. Il peut se dire en quelques lignes. Nerva était tout l'opposé de Domitien; âgé de soixante-trois ou soixante-quatre ans, infirme, et, par-dessus le marché, poëte [2]; ami du sénat et des philosophes autant que Domitien en était l'ennemi; grave, économe, rassis autant que l'autre était désordonné et prodigue. Aussi la réaction fut-elle vive et franche. Le premier mot de Nerva fut qu'il ne mettrait à mort aucun sénateur. Les prisons se rouvrirent, les biens confisqués furent rendus, les exilés revinrent, les accusations d'*impiété* et de *judaïsme* furent interdites [3]. Ainsi étaient mises à l'abri la philosophie et l'Église; la révolution qui couronnait l'une délivrait l'autre. La veuve d'Helvidius et la veuve de Clémens purent rentrer en même temps dans leurs maisons, l'une glorifiée par le stoïcisme, l'autre sanctifiée par la foi. Dion Chrysostome et saint Jean revinrent en même temps de l'exil, l'un pour s'asseoir dans les conseils du prince et,

1. Sur les règnes de Nerva et de Trajan, voy. Xiphilin, ex Dione Cassio, LXVIII; Aurélius Victor, *Epitome*, 12, 13; *de Cæsaribus*, 12, 15; Eutrop., VIII, 1, 2; Francke, *Zur Geschichte Traians*. Leipsig. 1840.

Nerva était fils de M. Cocceius Nerva et d'une Sergia Plautilla (*Inscr.* Gruter, p. 246, Orrelli, 777). — Né à Narni, le 8 novembre 32 (d'après le calendrier cité ci-dessus; d'après les calculs de Dion et d'Aurélius Victor, ce serait le 17 mars.) — Consul quatre fois : ...., 90, 97 et 98. — Auguste et revêtu de la puissance tribunitienne le 17 septembre 79 — Mort le 27 janvier 98.

Sur ses antécédents, v. Xiphilin, LXVII, 15; Philostrate, VII... VIII, 10; une inscription (Muratori, p. 170, Henzen, 5435); les éloges que fait Martial de son talent de poëte et de critique, jadis apprécié et même redouté par Néron. VIII, 70, IX, 27. Sur sa famille, voy. l'appendice à la fin de l'ouvrage.

2. Fronton l'accuse cependant de n'avoir pas fait lui-même ses discours au sénat. (Front., *Ep. ad Verum*, I, 6, ed. Mai. p. 93.)

3. Οὔτ' ἀσεβείας, οὔτε Ἰουδαϊκοῦ βίου καταιτιᾶσθαι τινας συνεχώρησε, Xiphil., LXVIII, 1, et les monnaies qui portent FISCI IVDAICI CALVMNIA SVBLATA.

dit-on même, dans le char triomphal de Trajan ; l'autre pour s'asseoir dans son humble chaire d'Éphèse, et répéter à son troupeau : « Mes petits enfants, aimons-nous les uns les autres. »

La même réaction eut lieu dans le maniement des finances. Les taxes oppressives disparurent ; les chicanes furent arrêtées. Nerva retrancha, au risque de choquer le peuple, quelques coûteuses exhibitions théâtrales ; au risque de choquer les dieux, quelques sacrifices. Il fit vendre le mobilier somptueux, la vaisselle d'or, les villas sans nombre de Domitien. Il se trouva ainsi assez à son aise pour pouvoir se donner le luxe de la clémence et ne proscrire ni les riches, ni même les conspirateurs. Un Calpurnius Crassus, de cette famille ambitieuse et malheureuse des Pisons, conspira pour l'assassiner. Nerva fit comme Titus avait fait, ou à peu près comme fit plus tard Henri IV. Il fit asseoir près de lui Crassus à l'amphithéâtre, et lui donna à essayer la pointe des épées des gladiateurs, comme pour lui dire « Tue-moi si tu l'oses[1]. » Le sénat aurait voulu sévir ; Nerva lui rappela le serment qui avait inauguré son règne. Crassus ne fut qu'exilé, et exilé pas plus loin que Tarente. Il faut se rappeler de quel régime on sortait pour comprendre combien de tels exemples devaient enchanter Rome,

Mais, si on l'eût laissé faire, la réaction contre la politique de sang serait volontiers devenue sanguinaire. Les philosophes et les modérés n'étaient pas toujours, en fait de vengeance, très-modérés ni très-philosophes. Ils permettaient bien à Nerva d'être clément envers ses assassins d'aujourd'hui, ils ne lui permettaient pas de l'être envers leurs accusateurs d'autrefois. Dans les premiers jours il y

1. Xiphil., LXVIII, 3, Aurel. Victor.



eut quelques violences. Chacun tomba sur son délateur. Les plus compromis et surtout les moins puissants d'entre les délateurs furent condamnés [1]. On condamna surtout des esclaves qui avaient dénoncé leurs maîtres, crime irrémissible qui touchait aux bases de l'ordre social et faisait frémir toute l'antiquité [2].

Mais Nerva comprenait que ce n'est pas ainsi que les révolutions finissent. Lui qui donnait à souper en même temps à ses amis et à ses ennemis de la veille, à ses courtisans et aux courtisans de Domitien [3], se souciait peu d'encourager ce système de représailles. Il les apaisa bientôt. Les délateurs les plus menacés en furent quittes pour la peur, pour quelques ambassades suppliantes envoyées à leurs anciennes victimes ; les autres s'abritèrent derrière le prudent et miséricordieux serment de l'empereur. Pline est curieux sur ce sujet, parce que Pline n'a rien compris à cette sage politique de Nerva. Pline, en vrai Romain, ne respire que vengeance ; il se souvient toujours d'Helvidius, mis à mort sous Domitien ; il veut à toute force accuser les accusateurs d'Helvidius. Pour donner plus de solennité à sa vengeance, il a laissé passer le premier moment d'effervescence et de hâte [4] ; mais bientôt il paraît au sénat, et, avec une emphase très-éloquente, je n'en doute pas, il entame une longue invective

1. Ac, primis quidem redditis libertatis diebus, pro se quisque inimicos suos, duntaxat minores, incondito turbidoque clamore postulaverant simul et oppresserant. Pline, *Ep.*, IX, 13.

2. Dion, LXVIII, 11.

3. Pline (*Ep.*, IV, 22) raconte qu'à un souper chez Nerva, on parlait du célèbre délateur Messalinus. Où serait-il maintenant, disait Nerva, s'il vivait ? — Où serait-il ? répondit un des assistants ? il souperait avec nous.

4. Cum jam satis ille primus impetus deferbuisset et languidior in dies ira ad justitiam rediisset, IX, 13.

contre Publicius Certus. Dès les premiers mots, on murmure : « A qui en veux-tu ?... De quel droit attaques-tu ceux qui ne sont pas régulièrement accusés ?... Laisse au moins en paix ceux qui ont survécu. » — Le consul l'engage à remettre son attaque au jour où il aura régulièrement obtenu la parole. D'autres, après qu'il s'est tu, le prennent à part, gens sages qui ne se soucient pas de ces querelles entre collègues, ni de voir le sénat recommencer à se décimer. « Tu te signales, lui disent-ils, à la défiance des princes futurs. — Soit, dit héroïquement Pline, si ce sont de mauvais princes. » Puis, quand il s'agit de voter, on opine mollement ; on cherche des excuses au coupable ; César ne veut pas s'en mêler ; et tout ce qui reste de ce bruit, c'est la suppression du consulat pour le sénateur inculpé. Pline s'en étonne, il ne comprend pas que ce sénat, mi-parti de délateurs et de victimes, aime mieux passer l'éponge sur ces douloureux souvenirs ; il n'eût pas compris, au temps de nos pères, tant de parfaits honnêtes gens qui, après le 9 thermidor, prenaient, dans les clubs et ailleurs, la défense des jacobins.

Quoi qu'il en fût, Rome avait besoin d'être réconciliée et rassurée ; Nerva était rassurant et conciliant. Les légions s'agitaient et se rappelaient trop bien leurs mutuelles et ambitieuses hostilités ; Nerva leur donnait pour devise *Concorde des légions*. Les parvenus enrichis par Domitien étaient dans l'inquiétude ; Nerva, tout en abolissant les rigueurs de Domitien, maintenait ses libéralités : « Afin de ne pas troubler, disait-il dans cet édit qui inaugurait son règne, afin de ne pas troubler la joie publique par des inquiétudes pour ceux qui ont reçu ou par un fâcheux souvenir de celui qui a donné, j'ai trouvé à la fois heureux et nécessaire de prévenir tous les doutes par l'assurance de mon



bon vouloir. Quiconque a obtenu d'un autre prince un bienfait, ou public ou privé, ne doit pas craindre que je lui retire cette faveur, même pour acquérir, en la lui rendant, des droits à sa reconnaissance [1]. » C'était l'amnistie faite aux biens après l'amnistie faite aux personnes.

Certes, ce vieil empereur n'était pas un homme sans mérite. Nerva fait dans l'histoire la figure qu'il fait dans nos musées, avec sa belle tête de vieillard calme et sereine. Malgré la brièveté de son règne et la pauvreté des documents, on peut voir en lui le digne prédécesseur de Trajan et de Marc-Aurèle, plus irréprochable peut-être, parce qu'il régna moins longtemps. Amoindrissant la personne de l'empereur, que Domitien avait grandie outre mesure, il faisait écrire sur le fronton de son paláis : *Palais du peuple* [2]. Il amoindrissait aussi la redoutable puissance du fisc impérial, en créant un préteur spécial chargé de juger entre le fisc et les citoyens [3]. Il méritait en un mot d'ouvrir ce « siècle bienheureux, » comme Tacite l'appelle avec un peu d'adulation, « où devaient s'unir deux choses jusque-là incompatibles, la monarchie et la liberté [4]. » Il donnait en effet au monde romain la mesure qu'il pouvait avoir de liberté ; liberté de fait et non de droit ; concession d'un bon maître au lieu d'être l'imprescriptible privilége des citoyens. Les priviléges réellement imprescriptibles, il faut le dire, sont bien rares dans l'histoire du monde.

1. Pline, *Ep.*, X.
2. Primo statim beatissimi seculi ortu, Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, principatum et libertatem. (*Agric.*, 3.)
3. *Digeste*, t. I, § 32, *de Origine juris*.
4. *Ædes publicæ*. Pline, *Panégyr.*, 47. V. encore les monnaies et les inscriptions. – LIBERTAS AVG. — LIBERTAS PVBLICA. – ΕΛΕΥΘ (ερια) ΔΗΜΟΥ. — ROMA RENASCENS. — LIBERTATI. ... AB IMP NERVA..... RESTITVTAE. Gruter, 246.

Et cependant il y avait des mécontents ; non pas des gens ne se trouvant pas assez libres, mais des gens au contraire qui se trouvaient trop libres. « C'est un malheur, disait au sénat le consul Fronton, d'avoir un mauvais prince, sous lequel on ne peut faire ce que l'on veut ; mais c'est un malheur aussi quand il n'y a pas de prince, et que tout le monde fait tout ce qu'il veut. » Ce régime était trop débonnaire et trop uni ; il y manquait une petite dose d'oppression. Il y avait toujours les mécontents de la vieille Rome, qui eussent voulu voir proscrire quelques délateurs ; mais il y avait surtout les mécontents de la Rome nouvelle, qui eussent voulu voir proscrire quelques philosophes. C'étaient des partisans posthumes de Domitien, comme Néron avait eu ses partisans posthumes ; et derrière ces hommes, nombreux dans le peuple, nombreux dans l'armée, il y avait en Orient une certaine ambition militaire qu'on ne nous nomme pas [1].

Aussi est-ce du côté de la Rome nouvelle que l'orage éclata. Les prétoriens avaient deux préfets dont l'un avait conspiré contre Domitien, dont l'autre avait été sa créature. Celui-ci, Casperius Œlianus, souleva les soldats, toujours épris du tyran défunt, et les mena sous les fenêtres du palais demander vengeance contre les meurtriers de Domitien. Nerva, âgé, valétudinaire, timide, pâlit, trembla pour ne rien dire de plus [2], mais ne manqua pourtant pas de cœur et offrit sa gorge aux assaillants, disant qu'il aimait mieux mourir que de voir l'empire déshonoré.

1. Quemdam qui tunc ad Orientem amplissimum exercitum non sine magnis dubiisque rumoribus obtinebat. (Pline, *Ep.*, IX, 13.

2. Tantum est consternatus ut neque vomitum neque impetum ventris posset differre. (Aurel. Victor. Voy. aussi Xiphil., LXVIII, 3... Pline, *Panég.*, 5, 6.)



Sans se soucier autrement de lui, les soldats coururent à la vengeance. Ils tuèrent le second préfet Petronius Secundus; Posthumius, chambellan et meurtrier de Domitien, fut aussi mis à mort avec une insultante cruauté, et le pauvre Nerva fut encore forcé de rendre grâce aux soldats.

Il se jugea. Son règne était fini. Il ne pouvait se relever d'une telle faiblesse. Il fallait, à cet empire perverti par la tyrannie des temps passés, une main plus jeune, plus forte, plus militaire que la sienne. Peu après cette émeute, on eut la nouvelle d'une victoire remportée en Pannonie par les troupes que commandait le consulaire Ulpius Trajanus. L'empereur dut monter au Capitole pour la cérémonie d'actions de grâces; et là, en présence du sénat, du peuple, des soldats, des dieux, après avoir, comme de coutume, placé sur les genoux de Jupiter la branche de laurier qui lui avait été envoyée de Pannonie, il ajouta: « Que le présage en soit heureux pour le sénat, pour le peuple et pour moi-même; j'adopte Marcus Ulpius Nerva Trajanus. » (Octobre 97). Il abdiquait ainsi le pouvoir, mais en même temps il le relevait. Aussi, en écrivant de sa main à Trajan, se servait-il de ce vers homérique[1]:

Vas, fais payer aux Grecs la rançon de mes pleurs.

Son choix était sage: le successeur qu'il adoptait n'était pas un homme trop jeune que le pouvoir eût étourdi; Trajan avait quarante-deux ans. Ce n'était pas un parent de Nerva, qui eût reçu la pourpre comme son patrimoine

1. Τίσειαν Δάναοι ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν.
Homère, *Iliad.*, I, 42 (Dion, LXVIII, 3, Pline, *Pan.*, 8.)



et traité l'empire comme un domaine de sa famille [1]. Ce n'était ni un parent ni un courtisan des princes précédents: il n'était pas né à Rome et n'y avait point vécu; il était né en Espagne, dans la colonie romaine d'Italica, fondée par les Scipions : Rome était déjà obligée d'aller chercher au loin ses soldats, ses généraux, et même ses maîtres. C'était de plus un homme qui avait vécu loin du pouvoir : « Tu as vécu avec nous, lui dira Pline, tu as couru les dangers, tu as partagé les craintes communes alors à tous les honnêtes gens..... Tu sais quels étaient nos souhaits, nos plaintes à tous. Ton jugement comme citoyen sera la règle de ta vie comme prince [2]. »

Enfin c'était un soldat et un fils de soldat. Son père, capitaine illustre, avait été le disciple de ce Corbulon qui, sous Néron, avait remédié de son mieux aux sottises et aux lâchetés de son maître, et qui, pour ce fait, avait été soupçonné et proscrit. Dès l'âge de quatorze ans, Trajan guerroyait avec son père contre les Juifs et contre les Parthes. Il avait été pendant dix ans tribun d'une légion, préteur à trente-trois ans, consul à trente-huit; il avait cheminé ainsi par la route laborieuse, dédaignée quand elle n'était pas redoutée, de la milice. Du maître à l'élève, du père au fils, la tradition militaire s'était continuée. Il y avait là une école forte et virile encore quoiqu'elle eût dégénéré. Ces légionnaires qui passaient leur vie dans

1. « Chercheras-tu dans ta maison seulement, dit Pline en apostrophant Nerva, un héritier du pouvoir suprême ? Ne porteras-tu pas tes yeux sur toute la cité ? N'estimeras-tu pas ton plus proche parent celui qui est le plus digne et le plus semblable aux dieux ? Qui doit commander à tous doit être choisi entre tous. Il ne s'agit pas de chercher un maître pour des esclaves, mais un prince pour ses concitoyens. Ne te borne pas à les léguer comme un patrimoine à ton héritier naturel. » (Pline, *Pan.*, 7.)

2. Plin., *Pan.*, 44.



des combats obscurs sur le Rhin ou sur l'Euphrate, plus étrangers à la faveur des empereurs et un peu plus abrités contre leur haine, étaient les seuls hommes de l'empire qui eussent à penser à autre chose qu'à se garer des délateurs.

De plus, ce choix avait été fait à temps. Trois mois après cette proclamation solennelle qui, à elle seule, avait calmé les agitations de l'empire, Nerva mourut (janvier 98) dans les jardins de Salluste, qui étaient, depuis Vespasien, le palais des empereurs modestes.

On pouvait être sûr que Trajan suivrait la politique de son père adoptif. Mais il ne se hâta pas de venir à Rome. Il voulait se faire attendre un peu par cette ville indisciplinée et la trouver, en arrivant, purifiée des éléments de révolte, afin de n'avoir pas à y faire d'actes de rigueur. La nouvelle de la mort de Nerva lui fut apportée par Hadrien, son pupille et son futur successeur, tandis qu'il était dans la colonie d'Agrippine (Cologne); et c'est dans cette ville, déjà toute romaine, des bords du Rhin, qu'il prit la pourpre. Son premier acte fut une longue lettre au sénat, dans laquelle il promettait de ne faire mourir aucun homme de bien [1]. Cet engagement, qui paraîtrait un peu vague aujourd'hui, avait alors un sens beaucoup plus déterminé ; c'était le serment de Nerva pris dans un sens plus large. On traduisait poétiquement cette même pensée en racontant un rêve où un vieillard vénérable, vêtu de la pourpre et une couronne sur la tête, comme on personnifiait le sénat, était apparu à Trajan et l'avait marqué à la gorge de son cachet [2].

Le second acte, dont on fit moins de bruit, fut d'appeler en Germanie Casperius Œlianus et les prétoriens rebelles,

1. Xiphilin, LXVIII, 5.
2. *Ibid.*, *in princ.*



et de les envoyer combattre je ne sais quels ennemis. On ne les vit jamais revenir. Ce n'était donc plus cette débonnaireté et cette mansuétude scrupuleuse de Nerva, qui disait : « Je ne veux avoir rien fait sous la pourpre qui, au jour où je l'abdiquerai, doive m'empêcher de vivre en paix au milieu de mes concitoyens ! » Trajan, lui, pensait plus à la sûreté de son règne qu'à la tranquillité de sa retraite.

Lorsque ceci se passait, Trajan était encore hors de Rome. Mais après un an d'attente, lorsque Rome eut été ainsi purifiée et apaisée ; lorsqu'en même temps Trajan se fut senti affermi par l'assentiment des légions éloignées et les hommages des peuples barbares ses voisins ; que de plus, il eut témoigné de son respect pour l'ordre légal, en refusant le consulat qui ne devait pas être donné à un absent : Trajan se mit en route pour cette capitale où il se sentait bien sûr d'être le maître (99). Son voyage fut la critique indirecte et affectée, mais utile, des voyages de Domitien. Marchant sans faste, n'ayant pas de cortége, ne pressurant pas les peuples, poussant la coquetterie de la simplicité jusqu'à faire afficher un état comparé de ses frais de voyage et de ceux de Domitien ; il savait bien, en agissant ainsi, sur qui il pouvait et sur qui il ne devait pas compter ; il savait que le peuple de Néron et de Domitien ne serait jamais son peuple, mais il gagnait le cœur du peuple d'Auguste et de Nerva.

Il en fut de même à son entrée dans Rome. Signalé seulement par sa haute taille et sa tête blanchie avant l'âge, marchant à pied, sans autre cortége que sa femme et quelques amis, saluant et embrassant familièrement ceux qui venaient à sa rencontre, Trajan alla au Capitole et du Capitole au palais. Quand ils furent au haut de ces degrés



que d'autres avaient montés avec tant d'orgueil et descendus avec tant d'ignominie, sa femme, Pompeia Plotina, femme intelligente et mesurée et qui fit une partie de la gloire de son mari, se retourna et dit à ceux qui l'entouraient : « J'entre ici telle que je souhaite en sortir un jour [1]. » La vraie Rome admira ce regret de la vie privée, accepta cette promesse de modération. Rome n'avait jamais aimé les rois, et ce qu'elle pardonnait le moins à ses tyrans, c'était le faste de la royauté. Quand elle vit entrer dans cette maison palatine, au lieu d'un jeune César, élevé dans l'orgueil de la pourpre, ce ménage d'une simplicité bourgeoise et d'une austérité patricienne, elle crut voir revivre tout entière la sage, l'intelligente, la salutaire, la regrettable bonhomie du vieil Auguste.

Le règne de Trajan devait relever dans toutes ses parties la politique de l'empire. Il devait renouveler cette force qu'Auguste lui avait donnée, et grâce à laquelle, malgré tant de principes de ruine, l'empire se conserva — avec une certaine grandeur pendant près d'un siècle, jusqu'au règne de Commode ; — avec un reste de vie romaine pendant deux cents ans, jusqu'à Dioclétien ; — avec une vie quelconque pendant trois cent quatre-vingts ans, jusqu'à sa ruine. La politique de Trajan fut, à bien peu de chose près, exactement celle de ses trois successeurs, Hadrien, Antonin et Marc-Aurèle. C'est ici le lieu de la décrire avec quelques détails.

Il ne faut s'attendre du reste à rien d'extraordinaire ;

1. V. Pline, *Panég.*, 4, 20, 22, 23. Martial, X, 6, 7. « Il est incroyable combien Plotine a ajouté à la gloire de Trajan. Elle le réprimanda des exactions de ses procurateurs et le rendit tel à cet égard qu'il en vint à dire que le fisc est comme la rate, qui, si elle grossit à l'excès, fait dépérir tout le reste. »

Aurélius Victor. *De vita et moribus imperatoris epitome.*



Trajan, quoi qu'on en ait pu dire, ne fut ni un héros, ni un homme de génie. Ce fut (sauf pourtant certains reproches assez graves) un honnête homme au moins relativement, et un homme de bon sens. Sa politique ne fut que la politique du sens commun et de l'honnêteté, chose du reste très-rare et très-méritoire dans l'ancienne Rome, disons mieux assez rare et assez méritoire partout.

Quelle fut cette politique du bon sens? A Rome d'abord, dans la direction générale de l'empire? En Italie ensuite, dans le traitement de cette maladie de la race et du sol italique que j'ai tant de fois signalée? Enfin, dans les provinces, par rapport à cette liberté administrative des cités, qui seule maintenait une certaine vie dans l'empire romain? Voilà trois points que, dans notre langage moderne, pédantesque plutôt que précis, nous appellerions politique générale, économie politique, administration. Je n'abuserai pas, je l'espère, de la faculté indéfinie de disserter que donne chacun de ces sujets.

CHAPITRE II

TRAJAN. — GOUVERNEMENT A ROME.

Trajan [1] était homme de bon sens, et le gouvernement du bon sens à Rome, j'ai dit ce qu'il était. C'était le gouvernement d'Auguste et de Vespasien ; il se réduisait à trois choses qui s'engendraient l'une l'autre : simplicité, économie, clémence.

La pratique de ce gouvernement allait fort à l'esprit de Trajan. Ce n'est pas qu'il n'eût de l'élévation dans l'âme et même de l'orgueil. Mais il ne mettait pas son orgueil dans les petites choses. C'était un orgueil intelligent, qui ne s'éprenait pas des pompes extérieures et savait la gloire qu'il y a toujours à être simple. Cette vie de citoyen (*vita civilis, civiliter se gerere*), qu'Auguste avait instituée pour les princes : aller à pied, se laisser coudoyer, souper chez les uns ou chez les autres, et le reste que j'ai dit mille fois ; ne pas vouloir de ces titres multipliés qui flattaient l'orgueil puéril d'un Domitien ; faire refuser

1. M. Ulpius Trajanus, né à Italica, en Espagne, le 18 septembre 53. — Préteur en 86. — Consul en 91, 98, 100, 101, 103, 112. — Commande en Espagne, puis en Germanie. — Adopté par Nerva et appelé César en septembre ou octobre 97, revêtu en même temps de la puiss. trib ·· Auguste le 27 janvier 98. — *Imperator* treize fois : en...., 98, 102 (trois fois), 105, 109 ? 115 (trois fois), 116 (deux fois), 117 (deux fois). — Mort à Sélinunte en Cilicie, en août 117. — Sur sa famille, voyez l'appendice.



aussi longtemps que possible par sa femme et par sa sœur le surnom d'Augusta [1] : tout cela lui allait parfaitement. Ne pas être dieu lui allait parfaitement encore; cela lui était difficile, tant il y avait d'empressement à déifier le prince! Tout ce qu'il put obtenir, ce fut, comme Auguste, de ne pas être dieu officiellement et à Rome, mais officieusement et dans les provinces [2]. « Ce fut merveille, dit Pline, après les quinze ans de divinité de Domitien, d'avoir à saluer dans le prince, non un dieu, mais un simple mortel. Un autre aurait eu des victimes, des statues d'or et d'argent, des images à tête radiée, comme le soleil ; celui-ci entre dans les temples comme adorateur, non comme adoré... Il n'a qu'une statue de bronze humblement placée dans le vestibule du grand Jupiter. Il met les dieux au-dessus de tout le genre humain, puisque lui-même se met au-dessous des dieux... [3] » Il réserve l'apothéose aux seuls défunts ; il n'a mis au ciel que son père adoptif Nerva et son père naturel Ulpius Trajanus ; il ne veut faire entrer dans l'Olympe, lui, sa femme, sa sœur, sa nièce et sa petite-nièce, que chacun après sa mort [4]. Bon sens vulgaire, mais assez rare !

1. Xiphil., LXVIII, 5-7; Plin., *Pan.*, 2, 23 24.

2. Voyez, entre autres, Pline, *Ep.* X, 25, 97. Inscriptions Orelli, 486, 789 et 1596 (celles ci sont de Rome) ; 790 ; 1595, 1835, 2218. Voy. aussi les railleries de Plutarque contre les empereurs divinisés qu'on est allé arracher de leurs temples et de leurs autels comme des esclaves fugitifs. (*De Iside et Osiride*, ch. 11, p. 360.) De même Épictète apud Arrian., IV, 1.

3. Pline, *Pan.*, 52.

4 Sur l'apothéose de Nerva et de Trajan le père ; voyez Pline *Pan.*, 11, 89 ; les médailles : Eckel, tome VI, p. 409-433 ; — sur celle de Plotine, *Id*, p. 466 ; Inscrip. Gruter, p. 322 ; — de Marciana, sœur de Trajan. Inscr. dans Gruter, p. 252, et celle de l'arc d'Ancône (en l'an 114) ; — de Matidie, nièce de Trajan, quelques monnaies d'Hadrien Inscript. Muratori, 163 ; Orelli, 2196.



Il n'en coûtait pas non plus au bon sens de Trajan après avoir ainsi abaissé sa personne, d'abaisser son pouvoir (je ne dis pas de le restreindre) ; de s'incliner comme Auguste devant ce qui restait de formes républicaines ; de s'incliner même plus bas qu'Auguste, peut-être parce que ces formes étaient maintenant plus vides ; de se proclamer au-dessous des lois [1], ce qui est sans danger quand soi-même on fait les lois ; de garder dans le consulat le cérémonial antique, de monter à cette tribune où personne ne montait plus, pour jurer, dans sa charge nominale de consul, fidélité à des lois qu'il pouvait faire et défaire [2] ; d'établir même quelque chose comme des comices, pourvu qu'on n'y votât pas, et de faire flotter au haut du Janicule un innocent drapeau pour clore une assemblée qui ne s'était pas réunie [3] ; de laisser les tribuns du peuple (car il y en avait toujours) prendre au sérieux leur tribunat ; de laisser Pline ou quelque autre amateur d'antiquités jouer à la république, rétablir au

1. Non est princeps super leges, sed lex super principem. Pline *Pan.*, 65.

2. Pline, *Pan.*, 60, 63, 64 ; Xiphil., LXVIII.

3. Pline. *Ep.*, I, 23, III, 20, IV, 25. VIII, 14. IX, 13 ; *Pan.*, 76. Voyez toute la lettre (III. 20), où Pline raconte comment pour les élections qui se font dans le Sénat ce corps a substitué le scrutin secret au suffrage public. En finissant, il s'excuse presque auprès de son ami de lui parler politique. « Je t'écris cela d'abord pour avoir quelque chose de nouveau à te dire, ensuite parce qu'il faut bien parler quelquefois des affaires publiques. Nous en avons l'occasion bien plus rarement que nos pères, et c'est une raison de plus d'en profiter. Jusqu'à quand s'en tiendra-t-on à ces phrases banales : *Que deviens tu ? Comment vas-tu ?* Donnons à nos lecteurs quelque chose de moins humble, de moins bas, de moins étroitement enfermé dans le cercle de la vie privée. De nos jours sans doute, toutes les affaires sont remises à celui qui, dans son amour du bien public, a voulu seul se charger des intérêts de tous ; mais, cependant par un salutaire tempérament, quelques ruisseaux de cette source bienfaisante coulent jusqu'à nous ; nous pouvons y puiser et en communiquer par nos lettres quelque chose à nos amis absents. »



sénat les vieilles formes parlementaires, et profiter de quelques rares occasions pour y parler politique. Tout cela était une comédie qui passait pour être d'assez bon goût et qui ne compromettait rien.

Trajan ne se défiait même pas de certaines traditions aristocratiques, de certaines importances personnelles qui avaient épouvanté ses prédécesseurs. Ceux-ci, petits et envieux, ne pouvaient supporter personne de grand auprès d'eux. Trajan, orgueilleux mais non jaloux, se sentait assez grand pour laisser grandir les autres. Qu'il y eût donc au monde des gens importants après lui ; qu'ils fussent, après lui, les bienfaiteurs du peuple ; que Licinius Sura bâtît à ses frais un gymnase public (de telles largesses étaient inusitées depuis le temps de Tibère) ; que le sénat élevât une statue à Licinius ou à d'autres : Trajan ne s'en plaignait pas [1]. Que la noblesse eût même quelque ambition et quelque dignité ; que ces restes des grandes familles, ces « descendants de la liberté, » comme Pline les appelle, se relevassent un peu : Trajan les y encourageait ; « César avait cessé de les craindre et de se faire craindre d'eux [2]. » Qu'ils cultivassent même leurs vieux souvenirs ; que Titinius Capito eût chez lui pour les vénérer les images de Brutus et de Cassius [3] : pourquoi pas ? Trajan ne craignait ni les souvenirs ni le nom de la liberté. Quand il ordonna une refonte des monnaies (et on sait que les types monétaires, à défaut de la presse, servaient à fixer les souvenirs historiques dans l'esprit des

1. V. Xiph., LXVIII, 15.

2. Posteros libertatis... hos nec timet Cæsar nec pavet. (Pline, *Pan.*, 69.)

3. Pline, *Ep.*, I, 17. Cn. Octavius Titinius Capito (est-ce le même ?) fut tribun des soldats, puis secrétaire (*ab epistolis*) de Nerva et de Trajan et enfin préfet des vigiles. Inscr. Gruter, 61. Orelli, 801, VIII, 12.



peuples), il ne voulut pas qu'aucun des anciens types disparût. Les princes passés reparaissent sur les monnaies de Trajan, ceux-là seuls exceptés dont la mémoire a été condamnée par le sénat [1]; Galba reparaît avec ce mot: *liberté publique ;* Vespasien avec son titre : *défenseur de la liberté*. Les noms des consuls républicains reparaissent aussi: les Marius, les Pompée, les Cicéron, les Cassius, les Paul Émile ; Brutus avec une image de la liberté [2]. Les panégyristes de Trajan ne parlent que de liberté : « Oui, c'est ton désir, lui dit Pline, tu la feras renaître et tu nous la rendras, cette liberté... Brutus et Cassius ont châtié les rois, Trajan a châtié la royauté. Il n'est prince que pour remplir la place qui serait occupée par un maître [3]. » Or, Pline n'était pas un esprit assez hardi pour s'insurger, même sous forme d'éloge, contre la politique du prince. Et Trajan lui-même, que dit-il ? Son premier mot au sénat a été pour l'engager à reprendre sa liberté et à gouverner l'empire avec lui [4]. Dictant la formule des vœux qu'on adresse pour lui aux dieux, il y fait ajouter cette réserve : « Pourvu que tu gouvernes la république sagement et pour le bien commun [5]. » Et, installant un

1. Ainsi, il y a des monnaies de César, d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Galba, de Vespasien, de Titus, de Nerva, restituées par Trajan.

2. Eckhel compte 37 de ces monnaies républicaines restituées. Voy. Tacite, *Agric.*, 3 ; Pline, *Pan.*, 66, 67. Hæc nempe intentio tua ut libertatem revoces et reducas 78. Quand Juvénal, pour désigner la liberté, se sert de cette périphrase :

Simplicitas cujus non audeo dicere nomen

il écrit ou il est censé écrire sous Domitien

3. Sedem obtines principis ne sit domini locus *Pan.*, 55.

4. Adhortatus es resumere libertatem, capessere quasi communis imperii curas, invigilare publicis utilitatibus. *Pan.*, 66.

5. Si remp. bene et ex utilitate omnium rexeris. (Plin., *Pan.*, 67 ; Xiph., LXVIII, 16 ; Aurel. Victor.)



nouveau préfet du prétoire, auquel il remet, selon l'usage, une épée nue : « Si je gouverne sagement, lui dit-il, tu la tireras pour moi ; si je gouverne autrement, contre moi. » Trajan était-il donc fou pour tenir sous la pourpre ce langage de jacobin ? Non, mais l'absolutisme de Trajan était un absolutisme libéral, parce que c'était un absolutisme sûr de son fait. Il avait vu Rome si obéissante, pour ne rien dire de plus, et si endormie dans son obéissance, qu'il l'eût réveillée volontiers par un peu d'indépendance républicaine, bien sûr que ce réveil n'irait pas jusqu'à la révolte. Il abrogeait mille défiances de ses devanciers, ne fût-ce que pour ranimer une étincelle de ce courage que ses devanciers avaient anéanti. Il faut lui rendre cette justice : il ne mettait pas sa gloire à avilir.

Arrive maintenant la question d'économie ; celle-là était embarrassante quand on succédait à Domitien. On trouvait les contribuables ruinés et suppliant qu'on les soulageât ; on trouvait le trésor épuisé et suppliant qu'on le remplît.

Bon gré, mal gré, il fallut d'abord satisfaire les premiers ; tant la clameur était grande contre Domitien et son fisc. — Les empereurs, à leur avénement, se faisaient offrir par les villes un prétendu don volontaire (*aurum coronarium*, *collatio*) : il était prudent de renoncer vis-à-vis d'un empire ruiné, à ce cadeau impopulaire. — Le luxe de Domitien avait été scandaleux en face de la misère publique ; pour se faire pardonner cette magnificence, il fallait la consacrer aux dieux et donner à Jupiter Capitolin des ornements trop splendides pour la modestie de l'empire réformé [1]. — Le cri était universel

1. Martial, XII, 15.



contre les délations de tout genre ; car, outre les délateurs de la politique qui dénonçaient les complots contre César, il y avait et les délateurs du trésor, qui dénonçaient les empiétements sur le domaine, et les délateurs du fisc (du trésor particulier de l'empereur), qui dénonçaient les successions soi-disant échues à l'empereur : il fallut réprimer les uns et les autres ; il fallut restreindre les confiscations ; il fallut permettre aux détenteurs de biens domaniaux, quand ils se déclaraient eux-mêmrs, de conserver la moitié de leurs possessions [1]. Par une rare équité que les temps modernes n'ont pas toujours connue, Trajan permit comme Nerva que les causes du fisc, au lieu d'être jugées par les procurateurs du fisc, le fussent par un préteur spécial, avec des juges (jurés) tirés au sort, et sujets à récusation ; « La monarchie et la liberté, dit Pline, plaidèrent au même tribunal [2]. » Il y eut donc des juges à Rome comme à Berlin, — peut-être même plus qu'à Berlin où, pour ne pas laisser subsister un si mauvais exemple, le moulin de Sans-Souci a été abattu. — Les testaments imposés, extorqués, interprétés, validés ou invalidés selon qu'ils contenaient ou ne contenaient pas le nom de l'empereur, avaient été sous Domitien une grande ressource, mais une ressource détestée : il fallut rendre au peuple romain la liberté des testaments, la première de ses libertés. Trajan, comme Auguste, se fit

1. Récompenses accordées aux dénonciations spontanées. Édit de Trajan, Paul, *Digeste*, 13, *De jure fisci*. Ulpien, 16, *ibid.* - Édit relatif aux délateurs fiscaux. Pline, *Panég.*, 36. — Rescrit qui épargne aux individus condamnés à la rélégation, la confiscation de leurs biens, « à titre de clémence, et pour donner une nouvelle preuve du désintéressement de son gouvernement. » (*innocentiam meorum temporum*). *Dig.* 1, *De interd. et releg.* (XLVIII, 22.)

2. Pline, *Pan.*, 17, 26, 41 ; Pomponius, *Digeste*, 2, § 32, *de Orig. juris* (I, 2).



gloire « de se contenter du jugement de ses amis, » c'est-à-dire de n'être héritier que de ceux qui voulaient le faire leur héritier [1]. — Enfin l'impôt sur les successions lui-même, quoiqu'il fût l'œuvre d'Auguste, pesait lourdement aux habitudes romaines ; le Romain, bien plus cordialement propriétaire que nous, ne s'était pas encore fait à cette mise en coupe réglée des patrimoines dont, à chaque génération, on attribuait un vingtième au Trésor. L'impôt fut adouci ; on fixa le chiffre au-dessous duquel les successions en furent exemptes ; on exempta, non plus seulement les successions du père au fils, mais celles de l'aïeul au petit-fils, du frère au frère ; les cas douteux furent résolus contre le trésor [2]. — Enfin, les Césars, Néron surtout, avaient eu recours au malhonnête et sot expédient de l'altération des monnaies. Loin de là, Trajan reprit et refondit les monnaies altérées, afin que le même titre correspondît toujours à la même valeur. — En un mot, Trajan dut recommencer et recommença cette guerre contre son propre fisc qui était à Rome, j'ai dit pourquoi [3], la tâche de tout empereur un peu sage. Tout cela était sagesse et équité, mais tout cela appauvrissait le Trésor.

Et cependant de grandes dépenses étaient à faire. Trajan était soldat, son épée était sa force ; la guerre extérieure devait être la sauvegarde de sa politique intérieure : Trajan ne voulait ni diminuer le nombre, ni

1. Pline, *Pan.*, 43.

2. Ainsi le cas où le fils était devenu citoyen romain, le père demeurant étranger. Selon la rigueur du droit, le lien de paternité était rompu entre eux, et il n'y avait plus de l'un à l'autre succession directe ; l'impôt était dû. Trajan, néanmoins, le supprima. Voyez Pline. *Pan.*, 37, 40.

3. Voy. ci-dessus, p. 25 et 26. Sur cette refonte des monnaies (en l'an 107), Dion, LXVIII, 15 ; Epict. (apud Arrian., IV, 5) y fait allusion.



amoindrir la solde des légions. Trajan était magnifique; et la politique, quand ce n'eût été son goût personnel, lui conseillait de maintenir (sauf quelques somptuosités trop excentriques) la pompe des spectacles [1], de nourrir toujours le peuple de Rome, de lui donner toujours de grands monuments, de donner toujours de grands travaux publics à son empire; il fallait cela pour les besoins de l'État, pour la gloire du prince, pour la satisfaction du peuple. Trajan trouvait donc un trésor sans épargne, un revenu qu'il fallait nécessairement diminuer, et néanmoins de grandes dépenses à faire.

Comment put-il sortir de ce dilemme? Par quelle grande mesure financière, par quel nouvel impôt mieux assis, par quelle demande faite au crédit, sut-il substituer des ressources légitimes et fécondes aux ressources oppressives et précaires qu'il retranchait? Il n'y eut aucune mesure pareille, nous pouvons l'affirmer. Non-seulement les monuments se taisent; mais Pline, faisant le panégyrique de Trajan, ne trouve à louer aucun acte de ce genre. Il trahit même le sentiment de cet embarras financier que nous venons de dépeindre : « Quand je pense, dit-il, que tu as fait remise aux villes de l'or *coronaire*, distribué des libéralités aux soldats, accordé des largesses au peuple, chassé les délateurs, allégé le poids des impôts, je suis tenté de te demander si tu as bien calculé le chiffre du revenu public, et si l'économie personnelle du prince sera assez puissante pour combler tant de vides et rendre possibles tant de dépenses. Tes devanciers s'emparaient

1. Fronton le loue, comme d'un acte de sagesse politique, de n'avoir dédaigné le soin ni des histrions, ni des acteurs du cirque et de l'arène. *De feriis alsiensibus, ad Anton. Aug., ep., — Principia historiæ*, fragm. 3.



de tout, ne donnaient rien, et leur trésor était à sec comme s'ils n'eussent rien pris et tout donné ; toi, au contraire, tu donnes de tous côtés, tu ne prends rien à personne, et tu as tout en abondance [1]. »

La question était donc résolue, et elle l'était, comme dit Pline, par la seule économie du prince. Toute l'habileté financière de Trajan, comme avait été celle d'Auguste, et celle de Vespasien, fut de faire l'économie de sa propre divinité, et, par suite, l'économie de son faste, de ses affranchis, de ses délateurs. Il y avait de beaux retranchements à faire sur la liste civile d'un Néron et sur les fonds secrets d'un Domitien.

Et, à la suite des économies de ce genre, venaient les bénéfices que produit la confiance publique, moindres que dans les temps modernes, mais un peu comme dans les temps modernes. Le monde respirait ; le monde revivait après Domitien, sous Nerva et Trajan, comme après Néron et Vitellius, sous Vespasien. La richesse cessant d'être un crime, le commerce cessait de languir, la propriété cessait de trembler, l'air circulait de nouveau dans les veines de ce corps soumis jusqu'alors à la machine pneumatique de la terreur. Dès que les grandes fortunes n'étaient plus menacées, on sentait recommencer ce mouvement d'aspiration et de respiration par lequel elles allaient vivifier les petites qui, à leur tour, se déversaient sur l'ouvrier et sur le pauvre ; tous les rouages recommençaient à marcher ; chacun reprenait, avec ses espérances, le sentiment de ses obligations ; on ne disputait plus si âprement au publicain un écu qui ne devait pas être le dernier, et le Trésor s'emplissait plus abondam-

1. *Pan.*, 41, 55.



ment, avec moins de regrets d'un côté, moins de vexations de l'autre. C'est par ces moyens si simples, sans être pour cela plus aisés, que Trajan, tout en soulageant les contribuables, relevait le Trésor. Si les économistes révolutionnaires de notre siècle en savaient là-dessus seulement autant que Trajan !

Ceci dit assez qu'il n'y avait plus de proscriptions. En fait de clémence, comme pour tout le reste, Trajan marchait dans l'ornière d'Auguste. En supprimant les folles dépenses, il supprimait la grande cause des proscriptions; les empereurs cruels avaient été ou des empereurs avares comme Tibère, ou des empereurs prodigues et besogneux comme Néron. « Tu restreins les dépenses, lui dit Pline, parce que tu ne voudrais pas suppléer à l'épuisement du Trésor par les dépouilles des innocents [1]. »

L'empereur n'étant plus dieu, les attaques contre lui ne s'appelaient plus du nom d'impiété et n'allaient plus, dirions-nous aujourd'hui, qu'en police correctionnelle. Elles n'entraînaient ni supplice ni confiscation ; elles ne motivaient plus cette chose inouïe dans les mœurs antiques, l'audition de l'esclave contre son maître et de l'affranchi contre son patron [2]. Lorsque Pline, zélé courtisan, dénonce à Trajan une profanation de sa statue : « Tu devrais connaître mes sentiments, répond celui-ci avec noblesse ; ce n'est point par la terreur et par les accusations de lèse-majesté que je veux faire respecter mon nom [3]. »

Trajan, comme Nerva, eut aussi la sagesse de ne pas proscrire ceux qui avaient proscrit. Sans doute, le monde

1. *Pan.*, 55.
2. *Pan.*, 42.
3. *Ep.*, X, 86.

qui fréquentait le palais n'était plus le même que sous Domitien. Les revenants de la prison et de l'exil avaient remplacé les parvenus de la délation. La barbe et le manteau du stoïcien se promenaient par les rues, bien plus à la mode, comme il arrive toujours, après l'exil qu'avant l'exil. La vertu en un mot tenait le haut du pavé [1], et comme un dogue irrité ne laissait pas que de hurler contre ses ennemis. Mais la main du maître la contenait. Il n'y eut pas de réaction sanglante ni même pécuniaire. Les libéralités de Domitien furent confirmées par Trajan comme elles l'avaient été par Nerva. Pline, il est vrai, dans un passage célèbre, mais qu'il ne faut pas prendre à la lettre, nous peint les délateurs du temps de Domitien, saisis par centaines, traînés par la gorge à travers Rome, embarqués sur de mauvais radeaux et poussés sur la mer un jour de tempête pour y périr. Cette figure de rhétorique veut dire qu'ils furent bannis dans les îles où l'on envoyait d'ordinaire les proscrits, et où, selon Pline lui-même, ils remplacèrent les sénateurs relégués par Domitien [2]. Des gouverneurs de province qui, sous Domitien, avaient abusé de leur pouvoir, furent châtiés, mais tardivement, légalement, avec mesure. Un proconsul d'Afrique, qui avait reçu de l'argent pour condamner des innocents, ne fut puni que de la restitution et de l'exil ; il acheva sa vie dans l'opulence [3]. Régulus, un des déla-

1. « Nous savons quels hommes te plaisent, quel système de vie tu favorises, quelle secte tu protéges » (évidemment le stoïcisme). *Pan.*, 45.

2. Pline, *Pan.*, 34, 3.

3. Martius Priscus, proconsul d'Afrique. Pline, *Ep.*, II, 11, 12, III, 9, X, 20 (an 100). Voy. aussi le jugement de Classicus, proconsul de Bétique, *id.*, III, 4, 9, (peu après) ; celui de Julius Bassus, proconsul de Bithynie sous Nerva, *id.*, IV, 9, VI, 29, X, 57 (en 101) ; celui de Rufus Varenus, successeur de Bassus (peu après), *id.*, IV, 9, V, 20, VI, 5, 13, VII, 6, 10.



teurs les plus odieux du règne de Domitien, et qui, sous Nerva, implorait timidement la pitié de Pline, Régulus continua de voter au sénat, de capter des successions, de fatiguer Rome de ses prétentions et de l'amuser de ses ridicules. Après tout, les sénateurs qui avaient, pour me servir du mot reçu, « mis à profit le temps de Domitien, » formaient dans le sénat une minorité respectable, et qui fut respectée. « Les gens de bien avaient les places, les malhonnêtes gens ne tremblaient pas, de même qu'ils ne faisaient plus trembler : grand symptôme, dit Pline, du calme le plus parfait dans une cité [1] ! »

En tout, Trajan savait la plaie morale de Rome trop profonde pour être guérie par la violence. Il fallait traiter le mal, devenu chronique, par la douceur et la liberté : « Tu nous traites, lui dit son panégyriste, plus par les soins que par les remèdes, et je ne sais, ajoute-t-il, si un prince ne rend pas un plus grand service aux bonnes mœurs, lorsqu'il donne la liberté de la vertu, sans en imposer la nécessité [2]. » C'est là un peu ce que les modernes appellent liberté de conscience, mais mieux entendue qu'ils ne le font d'ordinaire. Ce n'est pas l'indifférence entre le bien et le mal : c'est le bien opéré par les moyens les plus doux ; on peut ajouter, les plus sûrs.

Dans tout ceci, on le voit, point de trait de génie politique, moral ni financier ; rien de nouveau ; rien que du bon sens ; rien que de l'humanité, de l'économie, de la

1. Boni provehuntur ; mali, qui est tranquillissimus status civitatis, nec timent, nec timentur. Pline, *Pan.*, 46.

2. Plin., *Pan.*, 45, 46 Il dit encore : « Il était d'un prince citoyen (*civile*) et d'un père du peuple de ne rien exiger par force (*nihil cogere*) et de se souvenir toujours que, telle grande puissance que l'on donne à un homme, sa liberté lui est toujours plus agréable que le pouvoir. » 87.



liberté, de petites vertus. Mais, avec ces petites vertus, plus complétement que Vespasien lui-même, Trajan abrogeait la vieille politique tibérienne relevée par Domitien et qui pesait depuis quatre-vingt-quatre ans sur le monde. Il instituait le gouvernement pacifique comme Tibère avait institué la tyrannie. Deux siècles plus tard, avec des prétentions de grandeur et de génie, Dioclétien perdit l'empire; sans autre prétention que celle du bon sens honnête, Trajan le sauvait.

Heureuses les nations dont les princes n'ont pas de génie !

CHAPITRE III

GOUVERNEMENT DE L'ITALIE.

Voilà donc Rome purifiée et rassurée ; mais il fallait aussi gouverner et vivifier le monde. Ne pas tuer était bien ; faire vivre était mieux encore.

Dans tout empire, et surtout dans un empire aussi vaste et aussi divers que l'était celui de Rome, deux choses sont nécessaires, la force au centre, la vie aux extrémités.

Or, le centre de l'empire, ce n'était pas Rome seule, c'était l'Italie. Rome, ville de désœuvrés et de mendiants, sans commerce, sans industrie, sans vigueur militaire ; grossie seulement des oisifs et des pauvres qu'y appelaient les aumônes impériales ; comptant, sur un million d'hommes, deux cent mille indigents légaux ; peuplée d'esclaves et de fainéants beaucoup plus que d'hommes laborieux et libres ; Rome était, pour l'Italie et pour l'empire, un ornement, mais en même temps un fardeau ; pour les Césars, une résidence glorieuse, mais non un point d'appui. Ce qui était à souhaiter pour l'unité et la stabilité de l'empire, ce n'était pas seulement une Rome splendide ; c'était une Italie robuste, fertile, saine, peuplée, riche de laboureurs et de soldats. L'Italie, dont tous les habitants étaient citoyens romains, dont le sol tout entier

avait les priviléges de la terre romaine, l'Italie, qui n'était pas une *province*, mais qui appelait *provinces* le reste de l'empire, l'Italie était la vraie patrie, le domicile propre de la nation romaine. Là était le centre de l'empire, le nœud de son unité, la véritable capitale du monde romain. Pour cet empire, qui était une fédération de peuples et de royaumes, la capitale devait être, non pas une ville, mais un pays.

A une Italie forte et puissante, la grande fédération cosmopolite pouvait aisément se rattacher. Tous ces peuples si distants les uns des autres, avec leurs lois, leurs mœurs, leurs dieux, leurs libertés diverses, pouvaient impunément vivre chacun de sa propre vie, dès qu'au milieu d'eux vivait la nation présidente, le peuple italo-romain. Soumis par lui, protégés par lui, par lui ils pouvaient au besoin être ramenés au devoir. L'Italie puissante et les provinces libres, tel était l'idéal de l'empire qu'Auguste avait tâché de construire.

Mais cette Italie, Trajan la voyait dans un triste état. L'empire romain, à l'encontre des États modernes, loin d'exagérer la puissance de son centre, l'avait plutôt laissé s'affaiblir. La vie était aux extrémités, au centre elle défaillait. L'Italie conquérante était stérile pendant que les provinces conquises étaient florissantes. Elle avait fécondé le sol barbare, elle avait épuisé le sien. Elle avait donné à la terre des peuples vaincus une valeur que sa propre terre n'avait plus [1]. Elle avait donné la civilisation au monde, mais à elle le pain manquait.

1. En Italie, une terre dont parle Pline et qui valait autrefois cinq millions de sesterces, n'en vaut plus que trois, grâce au manque de cultivateurs. Les fermiers se ruinent, il faut les poursuivre, vendre leurs meubles, etc. *Ep.*, III, 19 (Hac penuria colonorum et communi temporum iniquitate qua et reditus agrorum, sic etiam pretium retro



C'étaient là des vices radicaux qui dataient bien de deux siècles, qui avaient pu être diminués par la sage domination de Vespasien et de Titus, mais qui venaient d'être cruellement aggravés par la tyrannie de Domitien. La tyrannie des Césars, présente partout, se faisait sentir en Italie plus qu'ailleurs. Elle y rendait la richesse dangereuse, la propriété précaire, la paternité funeste, la vertu périlleuse, le courage rare. Elle y appelait les aventuriers et les esclaves ; elle en écartait les gens riches et les gens de cœur. Elle aggravait cette triple peste : abandon de la culture, abâtardissement de la race, affaiblissement des traditions et des sentiments.

Il y avait sans doute certains maux auxquels le remède était facile. L'administration égoïste de Domitien avait tout laissé à l'abandon. On nous peint les chemins « obstrués de boue, de pierres, de ronces, fatigants à la montée, dangereux à la descente, rudes, sinueux, coupés par de grands fleuves, traversant de vastes déserts où la dent des loups était à craindre. » Trajan restaura les routes [1]; la voie Appia fut refaite dans cette partie qui traverse les marais Pontins; elle passa sur une chaussée de pierres qui dominait ces marécages, dangereux alors comme aujourd'hui ; des constructions, élevées de distance en distance, servirent d'abri aux cantonniers, de lieu de repos aux voyageurs ; des ponts donnèrent pas-

abiere.) Au moment d'un renouvellement de bail au bout de cinq ans, on reconnaît que l'arriéré, malgré des remises successives, n'a pas cessé de se grossir. Le fermier, indifférent à la conservation de la terre, enlève et consomme hâtivement tout ce qu'elle produit. Pline ne voit d'autre remède que d'établir le métayage en envoyant de ses esclaves ou affranchis pour surveiller les métayers. (*Ep.*, IX, 37.) Voyez encore sur la diminution des biens en capital et en revenus, II, 4 ; VI, 2.

1. Galenus, *de Modo medendi* IX, 8.



sage aux eaux vers la mer [1]. Par trois routes nouvelles, Trajan d'abord longea la mer de Toscane et atteignit la Sicile; longea ensuite l'Adriatique, et unit entre eux les deux grands ports qui s'ouvraient, l'un à l'Illyrie, l'autre à la Grèce; et enfin, par une voie transversale, il réunit les deux mers et les deux rivages de l'Italie l'un à l'autre, et tous deux avec Rome [2].

Les routes eussent été presque inutiles si des ports ne se fussent trouvés au bout. L'Italie centrale en avait à peine. Ostie, le port naturel de Rome, rétabli par Auguste, ensuite par Claude, s'encombrait toujours. Trajan releva ce Pharos Tyrrhénien, comme le poëte l'appelle, et donna son nom (*portus Trajani*) au havre restauré [3]. Mais il comprit sans doute que là, la destruction était inévitable, et il donna à Rome un second *port de Trajan* (*Centumcellæ*), aujourd'hui Civita-Vecchia, dont il semble avoir été le véritable fondateur. La villa du prince dominait le rivage, et c'est de là que Pline nous décrit, en un

1. Cette restauration est rappelée par un bas-relief de l'arc de Trajan, transporté maintenant à celui de Constantin, où la voie Appia, figurée par une femme appuyée sur une roue, implore le secours de l'empereur. De même sur une monnaie du 5e consulat (années 110 et 111.) Sur le travail de Trajan dans les marais Pontins, voy. Gruter, 199, 291, 1019; Dion, LXVIII, 15.

2. 1° *Via Trajana Appia*, de Salente à Reggio. Les peuples riverains contribuèrent à sa construction. (*Inscript.* Orelli, I, 150; Reimar *ad Dionem*.)

2° *Via Trajana Frentana*, le long de l'Adriatique, de Brindes à Ancône (*Inscript.*)

3° *Via Trajana*, de Bénévent à Brindes. (*Inscript.*, des années 109-110.) Gruter, p. 151. Mention des trois *viæ Trajanæ*. (*Inscr.*, Orelli, 3306. Gruter 446) voyez une monnaie du 6e consulat (entre les années 112 et 117) où la *via Trajana* est représentée comme l'était tout à l'heure la *via Appia*.

3. Monnaie du 5e consulat (entre les années 103 et 111) avec la légende PORTUM TRAIANI. Ce port, par suite de l'abaissement du niveau de la mer, est aujourd'hui un lac, mais on l'appelle encore *il Porto*.

pittoresque langage, le labeur que Trajan y fait exécuter : « Le côté gauche du port est achevé. On travaille au côté droit. Au milieu, une île s'élèvera, qui brisera les flots de la mer et ouvrira aux marins une double et sûre entrée. Pour la construire, des navires chargés de pierres immenses viennent jeter là leurs fardeaux, qui s'accumulent et forment la digue. Déjà une croupe rocheuse s'élève au-dessus des eaux : la vague qui vient se briser contre elle s'élance vers le ciel, et, retombant avec fracas, laisse la mer au loin écumante [1]. » Sur l'autre rivage et sur l'autre mer, le havre d'Ancône répondait à celui de Civita-Vecchia. Un arc de triomphe, encore debout aujourd'hui, glorifie Trajan d'avoir, à ses frais personnels, rendu ce port plus sûr pour les navigateurs ; et, dans ces actions de grâce, un usage touchant unit à son nom celui de Plotine, sa femme, et de sa sœur Marciana, celle-ci déifiée par la mort. Dans ces travaux, Trajan était bien le *très-prévoyant* empereur dont parle l'inscription [2]. Il donnait à l'Italie centrale les deux ports qui, sur les deux mers, sont aujourd'hui encore ses grands accès. L'Italie n'était grande que comme centre du monde romain ; elle ne pouvait lui rendre ses abords trop faciles. Par ces ports et par ces routes, par les postes qui les parcouraient et que Trajan avait aussi rétablies [3], l'Italie recevait du monde la force et la richesse ; elle donnait au monde l'unité et la paix.

Par ces ports et par ces routes, l'Italie recevait même

1. Pline, *Ep.*, VI, 31. Une médaille de Trajan montre ce port achevé, entouré de riches édifices, et abritant des trirèmes.

2. PROVIDENTISSIMO PRINCIPI... QVOD ACCESSVM ITALIAE HOC ETIAM ADDITO EX PECVNIA SVA PORTV TVTIOREM NAVIGANTIBVS REDDIDERIT... (Inscription de l'arc de triomphe de Trajan (an. 115 ou 116.)

3. Aurel. Victor ; Pline, *Ep.*, X, 14, 54, 55, 120.

son pain. On sait que depuis longtemps elle vivait de blé étranger. Mais ce blé, au lieu de l'acheter en commerçante, elle l'exigea longtemps en conquérante. A titre d'impôt ou de surcroît d'impôt, elle se le fit donner par l'Égypte, l'Afrique, la Sicile, l'Espagne. Ou bien, quand elle l'acheta, elle en fixa le prix arbitrairement ; pour être sûre qu'on ne le vendît pas à d'autres plutôt qu'à elle, elle désigna certains ports, par où devaient se faire exclusivement l'importation et l'exportation. Cela semblait alors chose toute simple et tout avantageuse. Mais, ce qu'on ne devinait pas et ce qui est cependant tout simple, elle réussissait par là à payer le blé plus cher, à force de l'avoir voulu payer moins. Plutôt que d'aller sur ce marché unique qu'elle lui ouvrait, le blé sortait en contrebande ou pourrissait dans les greniers. Comme toujours, la loi arbitrairement imposée au commerce rendait le commerce plus désavantageux à celui qui imposait cette loi.

Trajan comprit ce mal et sut y remédier. Seize siècles à l'avance, il devina Turgot. Pline nous explique très-bien le bénéfice que Trajan sut tirer de la liberté commerciale : « Pompée, quand il a délivré la mer des pirates, n'a pas rendu un plus grand service à la chose publique que notre bien-aimé père, lorsque par son autorité, sa sagesse, la confiance qu'il a inspirée, il a rendu les chemins faciles, ouvert les ports,... rapproché les nations ; si bien que tout ce que produit l'une semble appartenir à toutes. Ne voyons-nous pas comment, sans faire tort à personne, toutes les années sont pour Rome des années d'abondance ? On n'enlève plus à nos alliés (sujets) comme à des ennemis, des moissons destinées à pourrir dans nos greniers. Ils apportent maintenant d'eux-



mêmes ce que leur ont donné leur sol, leur climat, leur ciel; de nouvelles réquisitions ne viennent pas s'ajouter au fardeau des anciens tributs. Ce que le fisc est censé acheter, il l'achète réellement. Aussi, sur ce marché, où l'acheteur et le vendeur débattent librement leur prix, y a-t-il toujours abondance. Rome est rassasiée et les provinces ne manquent pas [1]. »

Et voyez quel bienfait eût été pour l'empire romain, si on eût voulu la maintenir, cette liberté du commerce intérieur que les États modernes ont eu tant de peine à apprécier. On peut dire que dès lors, grâce à la diversité des sols et des climats de l'empire, la disette eût été impossible. Sans droits de douane, sans autres frais que les frais de voyage, une province aurait toujours pu en nourrir une autre. L'Égypte d'ordinaire nourrissait Rome pendant un tiers de l'année; mais voilà qu'un jour, sous Trajan, les débordements du Nil manquent et l'Égypte se trouve stérile. Elle prie beaucoup le fleuve-dieu, elle lui jette des fleurs de lotus et des cachets marqués d'hiéroglyphes; rien n'y fait. Grand danger pour l'Égypte, pour Rome même, où cette question du débordement du Nil avait été souvent une question politique des plus menaçantes! Mais, cette fois, la liberté du commerce vient au secours. Les blés d'Afrique, de Sicile, d'Espagne, n'ont plus l'habitude de se cacher ; depuis que tous les chemins leur sont ouverts, ils connaissent, mieux que tout autre chemin, celui de Rome; ils viennent à Rome, et de Rome ils viennent même en Égypte. Grâce à Trajan, selon Pline, meilleur dieu que le Nil, Rome nourrit à son tour sa chanceuse nourrice, Alexandrie. Cette presque impossibi-

1. *Pan.*, 29.



lité de la disette ne pouvait-elle pas faire bénir, ce jour-là, l'unité romaine, et consoler les peuples de la perte d'une indépendance qui, en pareil cas, ne leur eût servi qu'à mourir de faim ?

Mais ce n'était là encore, proportion gardée, qu'un bien facile à faire, qu'un mal facile à réparer. Nourrir l'Italie de blé étranger était bien; la nourrir de son propre blé, et pour cela lui rendre des hommes, relever chez elle la culture et la population, eût été bien mieux.

César, Auguste, Claude, Vespasien, l'avaient essayé [1], et, ce qu'ils avaient fait, Trajan ne manqua pas de le faire après eux. Ils avaient voulu coloniser l'Italie par le monde, après que l'Italie eut colonisé le monde. Ils avaient demandé aux légions sorties de toutes les provinces un supplément d'habitants pour la péninsule. Nerva, lui aussi, avait employé soixante millions de sesterces à acheter des terres où il installa des citoyens romains indigents. Trajan en fit autant. A Ostie, à Lanuvium, dans d'autres villes encore [2], il installa des colonies de vétérans, en même temps qu'il interdisait (autant qu'il pouvait le faire) à ses successeurs de fonder au dehors de nouvelles colonies aux dépens de l'Italie [3]. Mais hélas! remèdes impuissants! Les colons se succédaient inutilement les uns aux autres; les vétérans de Trajan aux vétérans de Néron, comme les vétérans de Néron avaient succédé aux vétérans d'Auguste. Très-

1. Suét., in *Cæs.*, 42; voy. *les Césars, Jules César*, § 3, t. I; *Auguste*, § 2 ; *Claude*, § 2, t. II ; et ci-dessus, p. 43 et suiv.
2. Ardea. Laurium. Lanuvia. Ostie. — Sous Nerva, Vitulæ, (Front., *de Coloniis*).
3. Jul. Capitolin, *M. Aur.*, 11.

grands amateurs du théâtre et très-peu amateurs de la culture, ils ne devenaient ni colons ni pères de familles ; et, au bout de quelque trente ans, leur place était vide.

Auguste, Claude, Vespasien, avaient essayé une transplantation d'un autre genre [1]. C'étaient les plus riches et les plus dignes citoyens des provinces qu'ils avaient voulu, par le titre de sénateurs, attacher à la terre italique ; ils ne les y avaient pas seulement attachés, ils les y avaient rivés ; ils ne leur permettaient pas d'en sortir sans un congé exprès. César et Tibère avaient même exigé que les grandes fortunes mobilières se transformassent en fortunes territoriales italiques ; ils n'avaient (au moins en certains cas, je le suppose) autorisé un créancier à poursuivre le paiement de sa créance qu'à la condition de placer en terres d'Italie un tiers de la somme payée : tout cela, pour relever la propriété immobilière en Italie, pour y attirer la richesse sédentaire et sérieuse, au lieu du parasitisme vagabond, oisif et affamé. Trajan marcha aussi dans cette voie, mais avec une modération plus intelligente ; il exigea que tout candidat aux magistratures romaines, en d'autres termes, tout futur sénateur, constituât en terres italiques le tiers de sa fortune, « afin, dit Pline, que ceux qui venaient demander à l'Italie quelques honneurs, fissent d'elle, non leur auberge, mais leur patrie [2]. » Faibles moyens pourtant, moyens factices, qui ne pouvaient relever une valeur déchue, moyens que la fraude devait éluder toujours et qui n'attestent guère que la grandeur du mal !

1. Suét., in *Cæs*. 42 ; in *Tib*., 49 ; in *Claud*., 16, 23. Dion, XLI, LII, 42, LX, 25. Tacite, *Annal*., VI, 16, XII, 23.
2. *Ep*., VI, 19.

Aussi ces moyens ne purent-ils satisfaire ni Nerva, ni Trajan, et sous leur règne surgit du moins une pensée nouvelle.

Il y avait des charges onéreuses et funestes, mais auxquelles nul prince ne pouvait se soustraire. Telles étaient ces distributions de blé qui se faisaient de mois en mois, ces distributions d'argent qui se faisaient dans toutes les grandes circonstances, à deux ou trois cent mille désœuvrés de Rome. Cette largesse était funeste dans ses résultats, inique dans ses exclusions. Elle s'adressait à Rome ville fainéante, à l'exclusion de l'Italie cultivatrice et laborieuse ; aux hommes valides qui auraient dû vivre de leur travail plutôt qu'aux infirmes qu'il eût été honnête de secourir, mais qu'à titre d'absents et surtout à titre d'inoffensifs, on négligeait ; aux adultes qui pouvaient quelque chose pour eux-mêmes, plutôt qu'aux enfants dont la charge, si redoutée à cette époque, pesait lourdement au père de famille. Ce n'était pas un acte de bienfaisance, c'était une prime donnée à l'oisiveté par la peur.

Auguste avait senti le mal. Il aurait voulu supprimer ces distributions ; mais, toute réflexion faite, il le trouva impossible. Les estomacs affamés eussent fait à coup sûr une révolution. Il aima mieux étendre ces largesses en tâchant de les rendre utiles, y appeler les enfants avant l'âge de onze ans qui était la limite fixée jusque-là, y faire participer, s'il se pouvait, le commerçant et le laboureur, y faire peut-être même participer l'Italie [1]. Il avait essayé quelque chose ; mais son règne de cinquante ans n'avait pas suffi pour mener à bout cette pensée. Après lui, et l'avare Vespasien, et le sage Nerva, et le prévoyant

1. Voy. *les Césars, Auguste*, § I, t. I.



Trajan reculèrent devant l'idée d'une suppression ; le blé du prince resta l'apanage des deux cent mille parasites du Forum.

Seulement Nerva et Trajan reprirent la pensée d'Auguste ; et d'une institution mauvaise, dussent-ils la rendre plus onéreuse au Trésor, ils essayèrent de faire sortir quelque bien. Trajan admit les nouveaux venus et les absents. Il admit les malades. Il admit surtout les enfants. Mais, peu à peu, ce secours donné à la jeune génération prit une forme plus régulière, mieux étendue, plus sincèrement bienfaisante. Au lieu d'une simple diminution dans le prix du blé et de quelques 200 ou 300 sesterces dans les grandes occasions, Nerva et Trajan assurèrent par une somme annuelle la vie et l'éducation de ces frêles créatures. Ils n'exclurent même pas le sexe le plus dédaigné. Au temps du *Panégyrique* de Pline (an 100), cinq mille enfants, garçons ou filles, étaient admis à cette assistance. Peu à peu, ce bienfait s'étendit (de préférence peut-être) hors de l'enceinte de Rome, là où les distributions de blé ne s'étendaient pas. Nerva avait commencé cette libéralité extra-romaine [1], Trajan la continua. Dans toutes les portions de l'Italie, un certain nombre de familles, choisies parmi celles des citoyens romains libres de naissance (*ingenui*), purent confier à la sollicitude du prince la vie de leurs enfants.

Et, par la même mesure, Trajan opérait encore un autre bien. Une découverte moderne nous a fait connaître les détails financiers de cette œuvre. En 1747, des paysans de Macinesso, à dix-huit milles au sud de Plaisance, trouvèrent, en fouillant la terre, une table de cuivre, large

1. Pueros puellasque parentibus egestuosis natos sumptu publico per Italica oppida ali jussit (Nerva.). Aurél. Victor., *Epitome*.



d'un mètre et demi sur trois environ, et du poids de six cents livres (196 kilog). Ils ne virent rien de mieux à faire que de la briser pour en vendre les morceaux de côté et d'autre. On en avait acheté bon nombre pour entrer dans la composition d'une cloche, quand deux chanoines vinrent à déchiffrer sur ces morceaux de cuivre un peu de latin. Ils eurent assez de libéralité et de patience pour racheter un à un ces fragments déjà éparpillés dans tout le Placentin, et reconstituèrent ainsi la longue inscription qui nous reste de l'antiquité romaine.

Or, cette inscription, placée jadis dans l'enceinte et probablement sur le forum du municipe de Velleia (des débris d'antiquités ont été trouvés au même lieu), constatait les mesures prises, au nom de Trajan, pour assurer dans ce territoire la perpétuité de sa fondation bienfaisante. Et depuis, une inscription pareille, trouvée auprès de Bénévent, nous a mis en état de juger que ces mesures furent les mêmes dans toute l'Italie.

Elles étaient, du reste, parfaitement logiques. Si Trajan eût simplement inscrit cette dépense au budget de l'État, le premier empereur prodigue et besoigneux n'eût pas manqué de la rayer. S'il l'eût fait reposer sur un capital mobilier, elle courait bien des risques ; en ce temps-là, le crédit était peu sûr, les placements mobiliers redoutés. S'il eût même laissé aux mains d'une ville ou d'une administration quelconque un capital mobilier ou immobilier, à charge d'accomplir son œuvre, il n'eût pas été tranquille ; il savait les administrations sujettes à négliger leurs immeubles et à dilapider leurs capitaux ; Pline, dans une situation pareille, refuse de confier à une municipalité le capital d'une œuvre bienfaisante.



Que faire donc? Ce que fit Pline, ce que fit Trajan. Asseoir la rente de son œuvre sur une propriété immobilière qui demeurerait propriété privée. Pline la plaça sur son propre bien, qu'il chargea d'une rente annuelle envers la municipalité de Côme. Trajan la plaça sur le bien d'autrui. Il prêta des capitaux à des propriétaires ruraux, moyennant une hypothèque au moins décuple; il fixa à un taux modique (5 ou même 2 1/2 pour 100) l'intérêt de ces emprunts, et cet intérêt, au lieu d'être versé à son fisc, fut remis directement à des magistrats spéciaux et employé à l'entretien d'un nombre déterminé d'enfants indigents.

Les deux inscriptions de Velleia et de Bénévent nous donnent les chiffres de cette combinaison pour le territoire dont elles s'occupent. Dans la première, Trajan, sur une valeur hypothéquée de 5,904,820 fr. (23,619,580 sesterces), a avancé à cinquante et un propriétaires une somme de 279,000 fr. (1,116,000 sesterces). L'intérêt, fixé à 5 pour 100, et montant par conséquent à 13,950 fr. (55,800 sesterces), est destiné à l'entretien de trois cents enfants, deux cent soixante-quatre garçons et trente-six filles. La somme allouée à chaque garçon est de 16 sesterces (4 fr.) par mois, à chaque fille de 12 sesterces (3 fr.) [1]. L'inscription de Bénévent, moins complète et moins complétement lisible, indique un capital de 103,732 fr. 50 cent. (414,930 sesterces), prêté à soixante-sept propriétaires et produisant (à 2 1/2 cette fois), un intérêt de 2,933 fr. 12 cent. (10,373 sesterces 1/4). Si nous essayons de transporter à l'Italie entière le chiffre de

1. Deux enfants naturels admis par exception reçoivent, le garçon 2, la fille 10 sesterces par mois.



Velleia[1], nous pouvons conjecturer que, sur une valeur hypothéquée de 282 millions de francs, Trajan aura prêté à la propriété foncière 13,113,000 fr., assuré à sa fondation bienfaisante un revenu de 655,650 fr., et assisté quatorze mille enfants environ.

Il est aisé de comprendre quels besoins et quels intérêts Trajan servait par cet ensemble de mesures. En soutenant contre l'indigence les enfants d'un certain nombre de citoyens romains d'origine libre (*ingenui*), il tâchait de relever cette *plebs* italo-romaine, jadis pépinière de laboureurs et de soldats, aujourd'hui diminuée, affaiblie, débordée par les étrangers et les esclaves, et sans laquelle cependant Rome et le sénat ne pouvaient être que la tête démesurée d'un corps exigu et chancelant[2]. Il les soulageait, mais il les soulageait par un don modique, sachant très-bien que c'est un mauvais service à rendre à l'État et aux familles que de libérer entièrement le père des soins de la paternité. En faisant à la propriété des avances dont il ne lui demandait qu'un intérêt modique, Trajan encourageait la culture, augmentait la valeur des biens, tâchait de faire remonter l'Italie, sous le rapport agricole et financier, au niveau de l'Afrique et de l'Espagne. Avec quelques millions employés avec intelligence, il opérait donc un double bienfait ; il servait et la cause de la culture et celle de la population ; il venait au secours de la terre qui devait nourrir les

1. Le territoire auquel s'applique cette inscription, comprenant Velleia, Parme, Plaisance et Libarna, me paraît équivalent à celui du duché de Parme actuel, environ un quarante-septième de l'Italie continentale. Voy., du reste, pour plus de détails sur ces inscriptions et sur les fondations alimentaires, la note à la fin de l'ouvrage.

2. Frustraque proceres, plebe neglecta, ut defectum corpore caput nutaturum instabili pondere, tuetur. (Pline, *Pan.*, 26).



familles et des familles qui devaient féconder la terre et la défendre.

Mais, en même temps, il y avait là autre chose qu'une pure combinaison financière et politique. La politique du monde païen n'eût pas suffi à inspirer une telle pensée. Elle avait bien pu enseigner, même aux princes les plus brutaux, qu'il y avait à Rome quelques centaines de milliers de prolétaires, que ces hommes avaient faim, qu'ils étaient robustes, qu'il fallait jeter un gâteau à ce cerbère rugissant au pied du mont Palatin. Elle n'eût pas su aller plus loin.

Il y avait là même autre chose que de la pitié, telle que le cœur d'un païen pouvait la concevoir. La pitié, trop souvent étouffée alors, mais qui gardera toujours une place dans les entrailles humaines, la pitié n'eût pas à elle seule inspiré des combinaisons aussi réfléchies. Un homme, un prince, prenant souci des enfants ; ne cédant pas seulement à une émotion passagère, mais sachant et se souvenant du fond de son palais qu'il y avait par toute l'Italie une génération souffrante, indigente, frêle, exposée, et dont cependant l'avenir avait besoin ; venant au secours de cette génération ; y venant par un ensemble de mesures intelligentes, assurées, autant que le permet la faiblesse humaine, pour l'avenir : c'était là quelque chose à la fois de plus tendre que la politique et de plus réfléchi que la pitié ; c'était de la bienfaisance.

Pline entre lui-même dans cette pensée : « Autrefois, dit-il, à l'approche du jour où une largesse impériale devait avoir lieu, des essaims d'enfants se groupaient sur la voie publique et attendaient le prince à son passage. Les parents s'étudiaient à les faire voir à l'empereurr. Ils les prenaient sur leurs épaules et leur apprenaient à jeter



au prince des paroles d'adulation et de prière. Mais, le plus souvent, ces supplications arrivaient inutilement aux oreilles fermées du prince, et ces jeunes solliciteurs, ignorant également et la demande qu'ils avaient faite et le refus qu'ils avaient éprouvé, devaient attendre, pour prendre part aux largesses impériales, qu'ils eussent atteint l'âge où ils auraient une entière conscience de leurs besoins. Mais pour toi, dit-il à Trajan, tu n'as pas même voulu être sollicité, et, quoique le spectacle de ce futur peuple romain eût été fait pour réjouir tes yeux, tu n'as pas attendu qu'ils te vissent ou qu'ils t'abordassent ; tu les as appelés, tu as fait graver leurs noms sur le bronze, afin que, dès l'enfance, ils reconnussent le père de la patrie en celui qui assurait leur existence [1]. »

Et, comme pour traduire la pensée de Pline, les monuments du règne de Trajan multiplient ces touchantes images. Tantôt, sur sa chaise curule, il distribue des épis de blé à des enfants ; tantôt on le voit tendre la main à une femme qui porte des enfants dans ses bras, ou bien il relève une femme agenouillée, dont les enfants lèvent les bras vers lui. Ces enfants secourus par l'empire deviennent les clients de l'empereur, et, selon l'usage romain, portent son nom. Sous Trajan et après lui, on les appela *Ulpiani*, de son nom de famille *Ulpius*. Cette communauté de noms rendait plus filiales les actions de grâce de ces petits enfants : « A l'empereur Nerva Trajan, Auguste, Germanique, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, quatre fois consul, père de la patrie, au nom des jeunes garçons et des jeunes filles Ulpiens [2]. »

Enfin, la bienfaisance du prince gagna même les par-

1. Pline, *Pan.*, 26.
2. Inscription d'Amérie. Gruter, 1084, Orelli, 3373 ; Monnaies dans



ticuliers. L'aumône de l'État appelait à son aide l'aumône privée. Les jurisconsultes attestent la multiplication des legs d'aliments à des enfants pauvres [1]. Pline, fidèle imitateur de Trajan, ne nous laisse pas ignorer que, non content d'avoir contribué pour un tiers à la fondation d'une école dans sa ville natale de Côme et lui avoir fait don d'une bibliothèque, il a de plus comme Trajan, voulu assurer des secours à un certain nombre d'enfants de naissance libre (*ingenui et ingenuæ*) ; que, comme Trajan, il a hypothéqué la rente sur un immeuble, mais sur un immeuble à lui, se grévant d'un capital de 500,000 sesterces et d'un intérêt de 30,000 [2]. Dans les mêmes proportions que Trajan,

Eckhel, t. VI p. 408, 424, 427. Un bas-relief de l'arc de Trajan, qui fait partie aujourd'hui de celui de Constantin, représente ce prince distribuant des secours aux enfants. Monnaies du 5e consulat (103-111) représentant la même scène avec la légende ALIM (enta) ITAL (iæ).

1. *Digeste, ad leg. Falcidiam* (XXXV, 2) : « Sévère et Antonin (Septime Sévère et Caracalla) ont répondu que les legs pour l'entretien des enfants (*ad alimenta puerorum*) sont soumis à la loi Falcidia ; que les sommes doivent être placées sur des débiteurs solvables (*ut idoneis nominibus collocetur pecunia*), et que le gouverneur de la province doit y veiller. » C'est la marche suivie par Trajan.

2. Voy. I. 8, II, 5, V, 7, VII, 18. Les éloges que Pline se donne sont confirmés par l'hommage que lui rend la ville de Côme dans une inscription en son honneur... DEDIT IN ALIMENTA PVERORVM ET PVELLARVM PLEBI VRB. HS. CCC. Aldinii *Marmora. Comensia*, p. 187.

Autres exemples de bienfaisance analogue à celle de Trajan :

Quelques villes libres d'Asie s'imposaient une sorte de taxe des pauvres *ad sustinendam tenuicorum inopiam* Pline, *Ep*, X, 93, 94. Mais Trajan, du reste, là où il a le droit de l'interdire, ne permet pas ces collectes.

Une femme, en mémoire de son fils lègue à la ville de Terracine un capital pour que, sur les revenus, cent enfants reçoivent, les garçons secourus, 5 deniers par mois, les filles 4, ceux-là jusqu'à seize ans, celles-ci jusqu'à quatorze. Inscriptions. Henzen, 6669.

Un marchand d'aromates lègue à sa ville, 300 pots de drogues et 60,000 sest pour les pauvres. Orelli 114.

Une femme, en Numidie, est qualifiée *omnium hominum parens, omnibus subveniens, tristem fecit neminem*. Renier 1897.

Mais je ne puis admettre avec M. Boissier (*De la religion romaine depuis Auguste* qu'il y ait une maxime de bienfaisance dans la der-

il aura pu venir en aide à 180 enfants. Si quelques sénateurs, quelques amis de Trajan, quelques-uns des millionnaires de son empire, se sont laissé entraîner à la même émulation de bienfaisance, on comprend combien a pu être important le service rendu à l'indigence italique, et combien il a pu s'étendre au delà du nombre des 14,000 protégés de Trajan.

Disons encore que ce ne fut pas là une impulsion momentanée. L'esprit de Trajan lui survécut. Non-seulement sa fondation dura après lui, mais de nouvelles fondations s'y ajoutèrent. Hadrien augmenta, pour chaque enfant assisté, le chiffre de la libéralité première. Antonin établit en l'honneur de Faustine, sa femme, des *pueri Faustiniani*. Marc-Aurèle en établit d'autres en l'honneur de la seconde Faustine, peu digne, ce semble, d'un tel hommage. Alexandre Sévère, en l'honneur de sa mère Mammée, établit des *pueri Mammæani* [1]. Une foule d'inscriptions rappellent ces fondations bienfaisantes et les fonctionnaires qui les administraient.

Encore une fois, jamais fait pareil ne s'était produit dans le monde gréco-romain. On n'avait vu encore ni cette pitié intelligente du présent et prévoyante pour l'avenir ; ni cette politique préoccupée de douleurs et de dénûments qui pouvaient devenir périlleux tout au plus dans un avenir lointain, mais dont le présent n'avait rien à craindre ; ni cette sollicitude d'un prince pour des enfants ; ni ces hommages reconnaissants des enfants pour le prince ; ni

nière partie de cette phrase d'une inscription *mandvca vibe lvde ebeni at me cvm vibes* BENE FAC HOC TECVM FERES. (Rome, Henzen, 6042). Peut-on lui donner un autre sens que celui-ci : « Mange, bois, joue et viens à moi. Quand tu bois, tu fais bien, tu n'emporteras que cela avec toi. »

1. Lamprid., in *Alex. Severo.*



cette assimilation, sous la protection impériale, des deux sexes, en général si diversement traités ; ni ces appels à l'aumône privée, ni cette émulation de bienfaisance entre le prince et ses courtisans ; ni cette douce habitude de rattacher une fondation pieuse à la mémoire d'une personne aimée ; ni ces mères avec leurs enfants dans les bras remplaçant sur les monnaies et dans les bas-reliefs les soldats en armes autour du prince. Tout cela est nouveau. Cicéron est bien loin de là ! Voyez comme son traité *des Devoirs* est sec sur le sujet de l'assistance à autrui, comme il paraît sans pitié pour l'enfance ! « Quand un enfant meurt jeune, dit-il, on s'en console facilement ; quand il meurt au berceau, on ne s'en occupe même pas »[1] Sénèque est à demi-chrétien parfois dans sa philosophie ; mais combien sa philosophie elle-même est inférieure à la politique de Trajan ! Son traité *des Bienfaits* est bien plutôt un traité des services. Il pense bien à secourir tel homme qu'il connaît et qu'il estime ; mais secourir l'homme qu'il ne connaît pas, secourir une masse d'hommes, une masse d'enfants, uniquement parce que ce sont des hommes et des enfants, et qu'ils sont malheureux ! il n'y songe pas. Il trouve même très-bon que l'on noie les enfants faibles ou difformes[2]. Et voici maintenant Pline, Trajan, d'autres encore, qui secourent des inconnus, des anonymes, des enfants, des petites filles, qui y mettent des millions et qui s'en font une gloire !

Aussi ne faut-il pas s'imaginer que nulle opposition ne s'élevât contre des pratiques aussi nouvelles ; Pline l'avoue, « cette sorte de libéralité n'était pas populaire. » Les célibataires, si nombreux, ne pardonnaient pas ces aumônes

1. *Tuscul.* I, 39.
2. *De Ira*, I, 15.



faites au petit nombre des pères de famille [1]. Aussi, dès que les empereurs revinrent aux traditions néroniennes, ces fondations disparurent. Commode et même après lui Pertinax laissèrent s'arriérer la rente due à ces fondations [2]. Alexandre Sévère semble les avoir relevées d'un long oubli ; mais elles ne reparaissent plus après lui.

C'est qu'en effet il y avait là une inspiration inconnue au monde païen, et faite pour le révolter. Nous pouvons en être sûrs : c'était la prédication chrétienne, qui de bien loin, par bien des intermédiaires, par bien des échos plus ou moins fidèles, par bien des bouches de philosophes, de moralistes et de rhéteurs, par bien des Sénèque, bien des Épictète, bien des interprètes incomplets et involontaires, était montée jusqu'au Palatin. C'était la parole d'un Paul, d'un Jean, d'un Clément, prononcée tout bas au fond de quelque réduit creusé dans le tuf des catacombes, qui de là s'était répétée dans la rue, dans la boutique, dans l'école, dans le gynécée, dans la maison du riche, dans le palais du prince. Et Trajan l'idolâtre, Trajan le persécuteur, Trajan le soldat ambitieux et corrompu dans ses mœurs, Trajan obéissait, sans le savoir, à celui qui avait dit : « Laissez venir à moi les petits enfants [3]. »

1. Utilissimum munus, sed non perinde populare... enitendum, ut quod parentibus dabatur, orbis probaretur, honoremque paucorum ceteri patienter et expectarent et mererentur. *Ep.* I, 8.

2. Pertinax la laissa arriérée de neuf ans. Comme Pertinax ne régna que quelques mois, il faut que cet arriéré remontât aux premières années de Commode. Voy. Dion, LXXIII. Voyez du reste, pour plus de détails sur ces fondations aux diverses époques, l'appendice à la fin de l'ouvrage.

3. C'est ce que pense le savant Muratori : « Il m'est, dit-il, plus d'une fois venu à la pensée que les Romains, tant qu'ils furent plongés dans les ténèbres du paganisme, pensèrent peu à secourir les indigents hors de Rome. Sans doute, mus par un sentiment naturel de compas-

sion, ils ne refusaient pas quelque petite monnaie aux mendiants qu'ils rencontraient dans la ville ; mais ils ne songeaient pas à pourvoir aux besoins de tant d'autres qui ne leur demandaient pas l'aumône. Ce fut là le privilége de la religion chrétienne, qui, fondée sur la charité, commença dès son début à exercer tous les offices de la bienfaisance envers quiconque se trouvait dans la pauvreté. On savait déjà du temps de Trajan, avec quelle pieuse générosité les chrétiens pourvoyaient à ce que nul d'entre eux ne fût dans le besoin, faisant à cette fin des collectes dont le fruit se répandait non-seulement dans le lieu qu'ils habitaient, mais dans les lieux les plus éloignés. Aussi n'est il pas improbable que cette pieuse et louable coutume des chrétiens, apportée à Trajan par la rumeur publique, l'ait amené à s'occuper, lui aussi, de la nourriture des enfants qui, dans les différentes provinces d'Italie, pouvaient avoir besoin de secours. » (*Sposizione della Tavola Traiana*, p. 13, Firenze, 1749.)



CHAPITRE IV

GOUVERNEMENT DES PROVINCES

Ainsi, par le travail de l'ingénieur, par celui de l'homme politique, et enfin par les œuvres de la bienfaisance, Trajan s'efforçait de nourrir, de féconder, de repeupler, de régénérer l'Italie. Et ce n'est pas une gratuite adulation qui multiplie sur les monnaies et les inscriptions de ce temps les mots inscrits au bas de l'image de ce prince : *Restaurateur de l'Italie. — Tuteur de l'Italie. — Nourriture de l'Italie. — L'Italie rétablie. — La race italique relevée*[1].

Ce qu'il faisait pour l'Italie, il le faisait aux dépens des provinces. Que les fonds vinssent du trésor de l'État (*ærarium*) ou, (ce qui me semble probable), du trésor du prince (*fiscus*), peu importait. Qu'ils fussent fournis par ces provinces riches et paisibles qui étaient, plus ou moins réellement, sous la tutelle du sénat et du peuple, ou par les provinces plus directement tributaires de César, c'étaient toujours les provinces qui payaient. Faire contribuer le monde à la sûreté de Rome et à la prépondérance ita-

1. Voy. les inscriptions citées ci-dessus, et, de plus, l'inscription fragmentée d'Osimo : (d) IVI NERVAE. F (ilio) NERVAE (traiano), etc..; (ob be) NEFICENTIAM SVAM... SVBOLEMQ (ve) ITALIAE. (Fabretti, p. 686 . Muratori, 230.)



lique ; faire avec les deniers de tous les peuples une Italie riche, populeuse, agricole, militaire, clef de voûte nécessaire du grand édifice romain, et ensuite rendre au monde, au nom de l'Italie, l'unité, la sûreté, la paix, la civilisation, la liberté même : telle avait été la pensée d'Auguste, telle devait être celle de Trajan. L'Italie étant forte, les provinces pouvaient êtres libres.

Quelle était cette liberté des provinces, restreinte sans doute, mais réelle, qui était comme la seconde face du gouvernement impérial, et qui complétait, en lui faisant contre-poids, la prépondérance de l'Italie ?

On peut se rappeler quelle était la situation légale de l'empire romain [1], la variété de conditions qui existait entre les peuples divers dont cette grande fédération se composait : les uns, sous le titre de municipe ou de colonie, jouissant pleinement du droit de cité romaine ; d'autres, sous la désignation de Latins, investis d'une partie de ce droit ; d'autres, tenus par Rome pour alliés, pour confédérés, en même temps que pour vassaux, et gardant leur gouvernement intérieur ; d'autres, peuples conquis, sujets, tributaires ou stipendiaires comme on les appelait, gouvernés plus directement par les proconsuls. Il est inutile de revenir sur ces différences ; rappelons-nous seulement qu'à des degrés divers et dans une certaine mesure, tous ces peuples étaient libres ; ces cités et ces royaumes, qui tous avaient eu jadis leur indépendance et leur souveraineté distincte, avaient vu leur souveraineté éteinte se changer en liberté municipale ; mais, si ce n'étaient plus des nations indépendantes, c'étaient au moins des communes assez libres. Dans la Grèce et

1. Voy. *les Césars, Tableau*, etc... livre. I, ch. II, § 3.



dans l'Orient civilisé par elle, les villes helléniques avaient gardé leurs magistrats, leur sénat, leurs assemblées populaires, avec des nuances diverses, comme au temps de leur liberté, d'aristocratie ou de démocratie. Dans l'Occident, la liberté de la ville de Rome était devenue le type de la liberté municipale pour les colonies fondées par elle et pour les peuples civilisés à son exemple. Il y avait là des sénateurs sous le nom de décurions, des consuls sous le nom de *duumvirs*, des censeurs, des édiles, une assemblée populaire, des centuries, comme jadis dans la Rome républicaine ; on pratiquait là, à l'imitation de Rome, la liberté que Rome, sous les empereurs, ne pratiquait plus [1].

Sans doute cette liberté n'existait que sous le bon plaisir de César, et sous la garde du proconsul. Quand César était despote, il laissait à son proconsul les jouissances du despotisme. Quand César pillait, le proconsul pillait aussi. Quand il fallait à César de l'or à tout prix, le proconsul faisait tout pour se procurer de l'or. La liberté municipale cédait alors devant une loi supérieure : le caprice de César et sa pauvreté.

Mais, pour peu que César fût modéré, qu'il contrôlât les proconsuls, seulement autant que le fit Tibère ou que le fit Claude ; la liberté municipale reprenait son cours. La liberté municipale était l'ordre régulier, l'état normal. Les provinces avaient toujours autant que Rome en fait de sécurité, plus que Rome en fait de liberté.

A plus forte raison quand César était un Trajan ! Les proconsuls sous Domitien avaient pu piller : sous Trajan,

1. Voy. surtout les curieuses inscriptions de Salpensa et de Malaca, découvertes en 1851.



on les condamnait pour avoir reçu seulement un cadeau [1]. Les proconsuls avaient pu exiger autrefois des provinces de coûteux et de serviles hommages, pour le prince d'abord, pour eux-mêmes ensuite : Trajan refusait les députations honorifiques qu'on lui destinait à lui-même, et priait les gouverneurs de les refuser pour leur propre compte : « Le gouverneur de Mésie, dit-il, trouvera bon que la ville de Byzance lui témoigne son respect à moins de frais [2]. »

Sous Domitien encore, les gouverneurs avaient fait leur cour en empiétant plus ou moins hardiment sur les libertés municipales : Trajan n'approuve pas cette pratique. Sa correspondance avec Pline est curieuse à cet égard. Trajan correspondait directement avec ses préfets. Les ministres de l'intérieur sont d'invention très-moderne, et Trajan n'en avait pas. Dans cette correspondance, le rhéteur devenu proconsul est un de ces esprits embarrassés, obséquieux, qui ne croient jamais trop donner à la puissance du maître, ni trop ôter à la liberté des sujets. Il ne se ferait pas faute de diriger l'administration romaine dans ce beau système où elle entra en effet quelque cent ans plus tard, et qui consistait, en faisant des charges municipales une atroce corvée, à ruiner l'esprit municipal et par suite la vie de l'empire. Le prince, au contraire, se montre conservateur de tous les droits acquis, respectueux pour toutes les libertés innocentes. Il répond nettement, simplement, brièvement, d'une manière tout à fait souveraine, et quelquefois avec une certaine pointe d'ironie, aux

1. Procès des Bithyniens contre Julius Bassus (Pline, *Ep.*, IV, 9.) et Rufus Varenus, (*ib.* V, 20, VI, 5, 13, VII 6.)

2. Pline, *Ep*, X, 52, 53. La députation que Byzance envoyait à Rome lui coûtait 12,000 sesterces, celle qu'elle envoyait en Mésie, 3,000.



difficultés soulevées par l'esprit inquiet et compliqué de son serviteur. « La colonie d'Apamée, dit Pline, a la prétention de ne pas rendre ses comptes au proconsul. N'est-ce pas exorbitant ? » — « Ce privilége lui a été accordé, répond Trajan ; le proconsul ne lira les comptes que du consentement de la colonie [1]. » — « Amisus a ouvert une souscription pour ses pauvres. N'est-ce pas là un procédé fâcheux ? » — « Je n'aime pas cela, et, là où les villes me sont soumises, je l'interdis ; mais Amisus est une ville libre. Laissez-la faire. » — « Il y a dans le trésor des fonds qu'on ne sait comment placer. Nul ne se soucie d'emprunter à ce créancier que l'on redoute. Si on obligeait les sénateurs des villes à devenir débiteurs de l'État, en ne les chargeant que d'un intérêt modéré ? » Ici Trajan se fâche : « Forcer les gens à emprunter malgré eux, ce n'est pas de la justice de notre gouvernement. » — « Il est d'usage dans les villes de Bithynie que tout nouveau sénateur fasse un présent de quelques milliers de sesterces à la cité ; ce n'est pas un droit, c'est une habitude. Ici on donne plus, là on donne moins. Ne serait-il pas bien qu'un édit réglât cet usage d'une manière uniforme et obligatoire ? » Trajan ne prête pas l'oreille à ces velléités de petites conquêtes administratives parfois si tentantes pour les plus grands monarques : « Encore une fois, dit-il, mon cher Secundus, tenons-nous-en à la loi ; c'est le plus sûr. Pompée, à l'époque de la conquête, a réglé tous les droits de la province. Laissons chaque ville suivre la loi que Pompée lui a donnée. Ne faisons pas inutilement de règle générale. Ne froissons pas les villes en violant un privilége existant, ni les particuliers en

1. Pline, *Ep.*, X, 56, X, 94, X, 62, 63.



établissant un privilége qui n'existe pas[1]. » Ne brisons rien, ne nous faisons pas perturbateurs pour tout régler. Grande sagesse !

Ces petits priviléges locaux, ces petites questions de clocher, comme on aime à dire aujourd'hui, sembleront peut-être peu importantes. Eh bien, non, c'était la vie des cités, et la vie des cités, c'était la vie de l'empire.

Il faut comprendre en effet sur quel pied s'étaient jadis constituées les républiques grecques, puis celles de l'Italie (Rome y comprise), puis, à leur exemple, toutes celles du monde romain. Des taxes énormes ; des fonctionnaires permanents et salariés ; une hiérarchie établie entre eux ; leur dépendance et leur responsabilité, absolues vis-à-vis de la hiérarchie, nulles vis-à-vis soit des juges, soit des particuliers, soit du public : voilà à peu près comment, dans l'Europe continentale d'aujourd'hui, on comprend l'administration d'une ville, d'une province, d'un État. Alors, c'était tout le contraire : pas d'impôts ; quelques terres, quelques fonds placés, quelques péages constituaient le revenu habituel des cités antiques. Point de fonctionnaires permanents : pour les services tout à fait infimes, des esclaves ; pour les services un peu supérieurs, des citoyens chargés, à tour de rôle, année par année et à titre d'obligation civique, de certaines surveillances, de

1. Invitos ad accipiendum compellere... non est ex justitia nostrorum temporum. 63. Id ergo quod semper tutissimum est, sequendam cujusque civitatis legem, 114. Ex lege cujusque animadvertendum. Nam sive habent... privilegium custodiendum est : sive non habent, in injuria privatorum id dari a me non oportebit. 110 In universum a me nil potest statui, 114. V. encore 84 88 112, 116. Il est aisé de juger d'après la correspondance de Pline avec Trajan (*Ep.*, X. — 71, 72, 77, 78, 83, 84. 113. 114, 115) combien à cette epoque, la législation était encore locale, et combien les décisions impériales qui concernaient une province étaient loin de s'appliquer nécessairement aux autres.



certains labeurs, souvent même de certaines dépenses ; pour les services plus élevés, des magistrats élus, ou désignés par le sort ou pris à tour de rôle, mais des magistrats temporaires, le plus souvent annuels, gratuits ou même payant de leurs deniers, appelés à titre d'honneur, mais aussi à titre de devoir ; nulle hiérarchie impliquant dépendance et responsabilité envers un supérieur, mais responsabilité complète, personnelle et pécuniaire envers la république et envers quiconque se faisait l'organe de la république ; responsabilité appréciable par les tribunaux, transmissible aux héritiers. Le gouvernement n'était le privilége de personne ; c'était tour à tour le droit, la charge, et, on peut dire, la corvée de tous.

Chacun le sent : il fallait, pour un tel système, une certaine ambition au fond des âmes. Il était de toute nécessité pour la république que ce peuple de corvéables patriotes, débiteurs à tour de rôle, l'un de son temps, l'autre de son argent, l'autre de sa peine, accomplissent leur mission sans trop de chagrin. Il fallait que les offices publics fussent honorés, pour que ces offices, non-seulement gratuits, mais onéreux, ne fussent point désertés. Il en résultait que, tandis que les monarchies modernes se passent merveilleusement des gens riches et souvent ne les aiment pas, les républiques grecques en avaient un besoin absolu. Riches et nobles pouvaient être plus ou moins privilégiés, selon que la cité était ou non aristocratique ; mais aux cités les plus démocratiques ils étaient encore nécessaires. Qui eût rempli les places gratuites au sénat, géré gratuitement et à ses frais les magistratures ? Qui, pour obtenir les magistratures ou après les avoir obtenues, eût donné des fêtes, célébré des spectacles, fait des chorégies ou des liturgies en l'honneur des dieux, élevé



des monuments, donné du pain aux jours de disette, des banquets publics aux jours de réjouissance? Pour ces objets, qui étaient alors de première nécessité, le maigre budget de la ville n'avait point de chapitre ; on comptait sur la bourse des riches. Même dans la démocratique Athènes, le peuple pouvait abaisser, jalouser, exiler les riches ; il fallait cependant qu'il eût soin de ne pas les trop décourager ; il fallait qu'il payât leurs munificences par du pouvoir, des honneurs, des statues, des couronnes sur la tête et des chlamydes sur le dos, par beaucoup d'applaudissements et beaucoup de gloriole. C'était entre la république et les riches, entre la mendicité et la vanité, un échange où celle-ci payait de son argent, celle-là de ses hommages et de ses votes. L'or du riche allait au pauvre, les suffrages et les *vivat* du pauvre allaient au riche.

Et de plus, dans une république grecque, il ne fallait pas seulement des riches ; il fallait encore des gens éloquents, car la race hellénique n'était pas faite pour se borner à la satisfaction de l'appétit et des yeux. Qui n'était pas assez opulent pour gagner le peuple par l'éclat de ses chorégies ou de ses liturgies, tâchait d'être assez homme de génie pour le gagner par l'éclat de sa parole. Les Grecs avaient besoin de harangues, comme de pain et de spectacles ; et pour ceux qui leur donnaient des harangues, comme pour ceux qui leur donnaient des spectacles et du pain, ils avaient en réserve des honneurs, des applaudissements, des statues, des couronnes, du pouvoir. Le même trafic qui se faisait avec l'argent se faisait avec l'éloquence. Pas plus au génie qu'à la fortune il n'était permis de vivre dans l'égoïsme et dans la retraite. Riches d'argent et riches d'esprit payaient les uns comme



les autres ; les uns comme les autres étaient récompensés, et le peuple satisfaisait ainsi les besoins de son intelligence comme ceux de ses yeux et de son estomac. La cité vivait, à la condition d'être pour ses citoyens un objet d'ambition et d'amour ; à ce compte-là, bien des monarchies modernes ne vivraient guère.

Seulement, qu'un beau jour le cœur des riches ou des gens d'esprit vînt à se refroidir ; que leur ambition s'éteignît ; que les couronnes, les chlamydes et les statues leur devinssent insipides ; que le pouvoir leur apparût comme un ennui et une dépense bien plus que comme un honneur : dès lors, non-seulement plus de fêtes, plus de chorégies, plus de monuments, plus de banquets, plus de harangues, mais aussi plus de gouvernement. Nul n'aurait plus été sénateur ou magistrat que par force ; pour éviter de l'être, on eût dissimulé ses richesses ou l'on eût quitté son pays. — Et la cité fût morte.

Mais que pouvait devenir sous l'empire romain la cité grecque ainsi constituée ? Si l'empire éteignait cette ambition et ce patriotisme, la cité périssait, et l'empire lui même devait périr, comme l'homme meurt quand ses membres meurent. On tâcha donc de ramener quelque chose de ce patriotisme et de ces ambitions locales. Sans doute le théâtre en fut moins élevé, la république locale ne fut plus que l'humble vassale de la grande république romaine ; l'archontat dans Athènes, la stratégie à Thèbes, honneurs jadis politiques, ne furent plus que de simples honneurs municipaux. « N'oublions pas, » dit Plutarque, au moment même où il vient de se laisser aller à l'illusion des souvenirs, « n'oublions pas que les villes grecques n'ont plus ni armées à diriger, ni paix à conclure, ni tyrans à renverser... Ce n'est plus le cas pour



nos magistrats de se dire comme Périclès, prenant sa chlamyde : « Souviens-toi, Périclès, que tu commandes à « des hommes libres et à des Athéniens ! » Il faut, au contraire, se dire : « Tu commandes, mais tu es commandé. Tu gouvernes une ville sujette. Il te faut porter la chlamyde plus étroite ; du lieu où tu siéges (στρατήγιον), il te faut regarder le tribunal du proconsul ; au-dessus de ta tête couronnée tu as les sandales du magistrat romain. Fais comme l'histrion qui, tout en parlant avec la majesté de son rôle, penche l'oreille vers le souffleur et ne dit pas un mot de plus que ce qu'il lui est permis de dire.... Autrement tu n'aurais pas seulement les sifflets à craindre, mais

Le glaive redouté qui fait tomber les têtes...

C'est ainsi que Pardalus a péri, qu'un autre a été relégué dans une île... Nous rions des enfants qui s'amusent à chausser les souliers de leurs pères ou s'affublent de leurs couronnes. Ils ressemblent à certains magistrats de nos villes qui, venant follement rappeler aux peuples certaines œuvres, certaines entreprises, certaines actions de leurs pères, très-peu à la mesure du temps présent, leur font faire des choses dignes de risée. Encore les suites en sont-elles peu risibles pour eux, à moins que, par dédain, on ne les épargne... Il faut donc, si grand qu'on soit par le cœur et par les souvenirs, se faire petit par prudence. Parlons de Platée et de Marathon ; mais tâchons de ne pas offusquer César, et ayons toujours à Rome, aux pieds du maître, quelque puissant patron pour notre république, qui prenne au besoin sous sa tutelle les actes de notre libre gouvernement[1]. »

1. Plutarque, *Reip. gerendæ præcept.*, p. 812, 814.



Mais, cette humble confession une fois faite, faut-il s'interdire toute ambition? Athènes et Thèbes ne sont plus des villes souveraines, mais ce sont toujours des villes libres ; elles ne font plus la paix et la guerre, mais elles font leurs lois, leurs monuments, leurs magistrats. Mieux vaut, comme disait César, être le premier dans une bourgade que le second à Rome. Il y a encore une certaine gloire à jouer, dans les proportions réduites et dans une modeste agora, le rôle de Périclès et de Solon ; à continuer, à propos d'un budget municipal contrôlé par le proconsul, la vie parlementaire de l'ancienne Athènes ; à avoir sa statue en face du Prytanée, bien que le Prytanée ne soit plus qu'un hôtel de ville ; à faire des harangues comme Démosthène, bien que moins puissantes que celles de Démosthène ; et, Athènes, ne fût-elle qu'un village, à être le grand homme de son village. Le besoin de distinctions chez le riche, le besoin de succès chez les orateurs, le besoin de fêtes pour tout le peuple, le besoin de harangues pour ceux qui les entendent et surtout pour ceux qui les font, rien de tout cela, chez les Grecs surtout, n'était usé.

En voulez-vous la preuve ? Voyez, non-seulement dans les pays de langue grecque, mais même en Occident, où la vie politique n'avait ni les mêmes stimulants, ni les mêmes souvenirs, quels sacrifices sous l'empire romain on continuait de faire pour gagner un peu d'importance, de popularité et de bonne renommée municipale. Lisez les inscriptions qui constatent ce que des hommes dont le nom est demeuré parfaitement inconnu ont dépensé pour la cité, et les hommages que leur a rendus la cité reconnaissante. Ils lui ont élevé des temples, des bains, des théâtres, des amphithéâtres ; ils lui ont donné des

jeux, des banquets publics, des fondations pour les orphelins. Ce ne sont pas seulement les hommes qui se sont montrés si libéraux ; parfois les femmes ont payé la gloire d'un sacerdoce et d'une statue aussi cher que les hommes ont pu payer la gloire d'une couronne et d'une place dans le sénat municipal. Ce ne sont pas seulement les vivants, ce sont les morts ; on lègue une rente à la cité, pour avoir chaque année un sacrifice funèbre ou un beau festin en l'honneur de ses mânes. Pline, qui se donne pour pauvre, a cependant dépensé onze cent mille sesterces pour sa chère ville de Côme. Plus tard, le rhéteur millionnaire Hérode Atticus fera pour toute la Grèce plus que Pline n'a fait pour la ville de Côme ; il se serait même amusé à couper l'isthme de Corinthe si l'empereur eût voulu permettre à un particulier de rendre au public un service aussi grandiose. Et, avec tout cela, les discours ne faisaient pas faute. Qui ne pouvait payer de son argent payait de sa langue, étudiait l'éloquence sous les grands maîtres, haranguait, plaidait, allait en députation auprès du proconsul, auprès de César. Sauf les discours qui ne nous manquent pas, avons-nous jamais autant fait, en nos plus beaux jours de liberté et d'ambition parlementaire, pour gagner les suffrages et l'estime de nos concitoyens, autant que faisaient, en ce siècle de servitude, les sujets opprimés de l'absolutisme romain ?

Et nos concitoyens à leur tour se sont-ils montrés aussi reconnaissants ? Chaque ville et chaque bourg tenait à honorer ses grands hommes et ses bienfaiteurs ; pour celui-ci, c'était une place d'honneur au théâtre, une place d'honneur aux banquets publics ; pour celui-là, un pouce d'eau dans sa maison [1] ; pour ce mort, une sépul-

1. *Ut aquæ digitus in domo ejus flueret*. Orelli, 4047.



ture honorable, des sacrifices annuels, un repas funèbre et 2,000 sesterces pour ses obsèques.

Il y avait souvent, dans ces hommages rendus ou reçus, de la délicatesse d'un côté, de la modestie de l'autre. — Le sénat irait en cortége au-devant de cet orateur qui a plaidé avec succès la cause de la république; mais on sait que cet hommage serait importun à sa modestie; on aime mieux voter des hommages qu'il ne pourra refuser, car ils s'adresseront à son père. — Ailleurs une statue a été offerte, elle a été refusée. On l'a votée de nouveau, mais on l'a votée secrètement et, pour que le refus ne fût pas possible, le décret n'a été publié que lorsque la statue était déjà prête. — Cette réciprocité de services et de récompenses, cette sensibilité de la cité au bien qui lui était fait, du citoyen à la reconnaissance de la cité, ne témoigne-t-elle pas d'un certain éveil dans les esprits, d'une certaine activité de la vie commune, d'un certain esprit public [1]?

La vie de l'homme politique municipal n'était donc pas une vie sans intérêt, ni sans fortunes diverses. L'homme politique, dans les villes grecques, c'était et ç'avait toujours été le rhéteur. Le rhéteur grec, comme le rhéteur latin, était bien souvent un parleur à vide, un homme qui, pour l'amour de l'art, dans son école ou sur la place publique, improvisait, sur le premier objet venu, des banalités retentissantes. Seulement, sous Trajan, son rôle commença à grandir. En reprenant les traditions d'Auguste, en réprimant l'arbitraire des proconsuls, en sanctionnant les libertés municipales, en laissant se relever le patriotisme local, Trajan relevait surtout, sur les deux rives de l'Archipel, le patriotisme grec et la rhétorique

1. V., en général, sur *les libéralités municipales*, la note à la fin de l'ouvrage.



grecque. Le rhéteur grec, dans ses *déclamations* quotidiennes, s'essaya aux sujets nationaux, rappela les gloires du passé, les grandes guerres et les grands débats, plus tard interdits aux cités helléniques. Sa ville lui fut reconnaissante, elle l'écouta dans les délibérations de cette agora municipale, flatteuse encore pour les souvenirs du patriote et pour l'imagination du rhéteur. Elle le fit archonte ou stratége, elle lui ouvrit la vie politique. Cette vie, dont Plutarque nous donne la théorie, ne laissait pas que d'avoir des embarras : on était entre le peuple et le proconsul, rude étau ! l'un qui voulait trop de liberté, l'autre qui volontiers n'en eût permis aucune ; l'un qui vous ordonnait de beaucoup agir, l'autre qui détruisait toutes vos œuvres ; l'un qui commandait la dignité et l'énergie, l'autre qui imposait la prudence et le respect ; l'un qui, au besoin, vous faisait accuser, vous jetait des pierres, vous exilait, vous pillait ; l'autre qui, averti par quelque adversaire vaincu, pouvait envoyer pour le reste de ses jours dormir sur le rocher de Sériphe le magistrat d'une ville alliée (comme on disait à Rome), pour avoir voulu faire le Philopœmen ou le Thrasybule. Entre les deux, que de soins Plutarque recommande à son élève en politique ! Faire un peu de bruit au dedans pour plaire au peuple ; n'en pas faire du tout au dehors, pour ne pas réveiller le proconsul endormi ; avoir des poumons, de l'éloquence, de l'indépendance, de la hardiesse, mais tout cela en famille, sans que le tapage dégénérât en violences que Rome ne tolérait pas ; relever, si on pouvait, la liberté hellénique, mais sans l'exagérer ni « l'exposer à se voir enchaînée [1] par le cou quand elle l'était déjà

1. Καί τοῦτο τῆς πολιτικῆς; ὥσπερ τέχνης μέγιστον ἡγεῖσθαι καὶ κάλλιστον. *Reip. gerendæ præc.*, p. 824.



par la jambe. » Le chef-d'œuvre de la science politique, c'est d'empêcher la sédition [1].

Mais quelquefois aussi le rhéteur s'élevait plus haut et devenait ami de César. Quand il avait un grand renom de beau parleur, et que sa ville, ayant à solliciter ou à se défendre, le députait à César, César, flatté de cette illustre renommée littéraire que la Grèce lui envoyait, accueillait, écoutait, applaudissait le grand orateur et le renvoyait honoré et satisfait dans sa ville satisfaite. Le rhéteur devenait dès lors entre César et la cité un intermédiaire agréable à celui-là, utile à celle-ci ; à Rome, citoyen romain, chevalier, consul ; dans son pays, recevant toutes les statues dorées et toutes les chlamydes imaginables ; répondant de sa ville à César et conciliant à sa ville la faveur de César ; séduisant l'un et gouvernant l'autre ; conduisant sa ville dans une voie de liberté modeste, restreinte, mais au fond patriotique ; l'ennoblissant et la pacifiant ; réconciliant sa liberté avec l'absolutisme du prince et la défendant contre l'absolutisme du proconsul. Les empereurs intelligents n'étaient pas toujours fâchés de contre-balancer le proconsul par le rhéteur [2].

Dion Chrysostome (Bouche-d'or) nous offre le type

1. Κράτιστον δὲ προνοεῖν. ὅπως μηδέποτε στασιάζωσι Voyez aussi dans les *Actes des Apôtres*, le discours du scribe (γραμματεὺς) d'Éphèse à ces concitoyens, qu'il avertit « de remettre les affaires qui les occupent à une assemblée régulière, de ne pas empiéter sur la juridiction du proconsul, et que leur présente assemblée peut être taxée de sédition, attendu qu'on n'en peut alléguer aucun motif admissible. » XIV, 38-40.

2. Voy. les vies des rhéteurs dans Philostrate, *Vit. sophist.* Les premiers qu'il mentionne ne sont guère plus anciens que Trajan. — Isée, Assyrien (Pline, *Ep.*, II, 3 ; Juvén., *Sat.* III ; Suidas, in *Is.*; Philost., I, 20, 22) ; — Scopelianus, Grec d'Asie, semble avoir été le premier rhéteur qui ait improvisé. Il vivait sous Domitien et Trajan (Phil., I, 21) : — Timocrate, d'Héraclée, dans le Pont. (*Ibid.*, I, 25.)



d'une de ces grandes existences municipales. Il a traversé ses premières aventures, il a quitté ses haillons ; philosophe rentré de l'exil, rhéteur illustre, ami du prince, sa ville natale de Pruse, la Bithynie et l'Asie hellénique tout entière l'ont reçu avec acclamation. Ce n'est plus un Grec ; mais c'est un chevalier romain qui a les mœurs de la Grèce, qui philosophe avec elle, qui intercède pour elle auprès du prince, qui parle à Athènes le dialecte attique le plus pur, qui plaît aux Lacédémoniens par l'austérité de sa vie, à tous les Grecs par son goût pour la philosophie, qui, en un mot, « fait aimer la Grèce à Rome et Rome à la Grèce. » Magistrat suprême dans sa ville de Pruse, il la transforme, il démolit, il reconstruit ; il achète des terrains à un prix énorme ; il bâtit un portique ; il veut, dit-il, donner de l'air, du jour, de l'ombre à sa ville obscure et emprisonnée quand elle n'est pas brûlée par le soleil. Hors de sa patrie, il est le citoyen momentané, l'orateur éphémère de toutes les villes grecques : il va de l'une à l'autre, réconciliant ces cités toujours en dispute depuis qu'elles ne sont plus en guerre. — Pruse est jalouse de la faveur impériale qui a fait de Smyrne un lieu de juridiction : patience ! Pruse aura son tour ; l'aïeul de Dion et Dion lui-même ont demandé pour elle aux empereurs leurs amis le don de la liberté ; Trajan est bon, on finira par l'obtenir. — Nicée et Nicomédie se disputent le titre de métropole ; éternelle vanité de la race grecque ! « Soyez unies, dit-il, Nicomédie sera métropole ; mais Nicée sera *prôteia* (ville de premier ordre). » — Pruse se querelle avec Apamée : Dion les réconcilie. — Tarse en Cilicie, où Dion est nommé passagèrement à une de ces charges d'orateurs qui étaient de véritables fonctions souveraines dans les villes grecques, Tarse est en querelle avec sa po-

pulation maritime (λιμενογοῦροι) et en querelle aussi avec la ville voisine de Mallus pour une des rives d'un certain lac, pour un pacage dans un pays sablonneux, « pour l'ombre d'un âne, » dit-il lui-même ; Dion fait accorder le droit de cité aux marins et « l'ombre d'un âne » aux gens de Mallus. — Les Grecs s'amusaient à ces misères, depuis que le glaive et le sceptre n'étaient plus en leurs mains, et les Romains, se raillant de ces vanités dont ils profitaient, les appelaient « le péché des Grecs [1]. »

Mais « les dieux et les flots sont changeants, » les flots populaires surtout ; et Dion Bouche-d'or, malgré son éloquence, malgré même l'amitié de Trajan, aura ses jours de disgrâce. D'abord Corinthe, qui lui a élevé une statue, trouve un autre grand homme pour le remplacer, et, sans plus de façon, substitue économiquement sur les épaules de la statue une autre tête à celle de Dion ; cette mutation, que Dion traite de sacrilége, était fréquente alors, afin de multiplier les hommages sans multiplier les frais.

Mais Pruse, sa ville bien-aimée, fait bien pis que Corinthe. Là, Dion, une fois son temps de magistrature expiré, est appelé à rendre ses comptes. Le peuple alors commence à voir en lui le plus coupable des hommes : il a bouleversé la ville ; il a acheté des terrains cinq myriades (50,000 fr.) trop cher ; en appauvrissant la ville il l'a affamée ! Puis il a réclamé trop âprement l'argent que des particuliers devaient à la ville ; il a porté des dénonciations à César ! C'est un tyran ! Le peuple veut mettre le feu à sa maison ; ses ennemis prétendent l'obliger en

1. Ἑλληνικὰ ἁμαρτήματα. Voy., sur tout ceci, Dion Chrys., XXXIII (*Tarsica* 2a), p. 415 ; XXXVIII (*ad Nicomedenses*), p. 468, 475 ; XXXIX, XL, XLVI (ed. Casaubon).



justice à achever les monuments qu'il a commencés. Il est accusé criminellement; il faut que sa femme et ses enfants, en deuil et leurs vêtements déchirés, aillent implorer pour lui la pitié de ses concitoyens. Telles étaient les tempêtes de ce verre d'eau; telle a été la grandeur et la décadence d'un homme d'État de la ville de Pruse [1].

Et, remarquez-le, cette ville de Pruse qui, aujourd'hui sous le nom de Brousse, dort profondément du sommeil musulman et n'est agitée que par des tremblements de terre, cette ville, sous l'empire romain, libre jusqu'au désordre, n'était pourtant ni municipe, ni colonie, ni ville latine, ni ville fédérée, ni même ce qu'on appelait une ville libre. C'était une ville de la condition la moins favorisée, une ville tributaire soumise à l'action directe du proconsul, obligée de lui rendre compte de tout, et ne pouvant avoir sans sa permission une assemblée régulière [2]. Y a-t-il dans nos monarchies modernes beaucoup de municipalités aussi libres que l'était, au dernier degré de l'échelle romaine, la ville non libre et non municipale de Pruse?

Une autre preuve de la liberté des villes, c'est leur richesse. Les cités étaient propriétaires; elles avaient des trésors; elles avaient des terres, souvent en des contrées

1. Dion, *Orat.*, XXXIX (*In patria*), XLVII, XLII, XLVIII. Les deux lettres 85 et 86 du livre X de Pline semblent bien se rattacher à ces querelles de la ville de Pruse; on voit que des accusations avaient été dirigées contre Dion à raison des constructions qu'il avait faites au compte de la république et qu'on avait même voulu lui intenter un procès de lèse-majesté. Pline, selon son habitude, hésite et s'embrouille; Trajan le débrouille par les paroles nobles et nettes que j'ai citées ci-dessus, p. 242. — Dion est dans Pline appelé Dion Cocceianus, sans doute parce que lui ou son père avait été fait citoyen Romain par un Cocceius, peut-être l'empereur Nerva.

2. Dion, *Orat.*, XLVIII.



très-diverses et soumises, politiquement parlant, à d'autres cités. Vivant chacune sous sa loi civile, elles pouvaient acheter, vendre, recevoir en don ou par testament. Elles acquéraient et elles affranchissaient des esclaves. Elles leur conféraient leur droit de cité, et, quand elles étaient romaines, le droit de cité romaine [1]. Dans la rigueur de la loi civile de Rome, les villes non admises à la cité romaine n'eussent pu, en leur qualité d'étrangères, rien recevoir d'un citoyen romain; mais Nerva, Trajan, d'autres après eux, adoucirent en faveur de la prospérité municipale la rigueur des lois. Nulle ville ne put être instituée héritière d'un citoyen romain; mais toutes les cités de l'empire purent recevoir, soit par donation, soit par legs, d'un citoyen romain [2].

On parle et j'ai assez souvent parlé des monuments encore debout de la puissance romaine; on les attribue à la volonté dominante des empereurs, à l'esprit de grandeur du peuple romain. D'une manière indirecte, on peut avoir raison; mais la plupart de ces monuments sont l'œuvre des cités, et le nom de l'empereur y est rappelé, plus à titre d'hommage qu'à titre de reconnaissance. Hors

1. *Lex Vectibulici, Cod. Just.* 3, *De servis reip* (VII, 9). Cette loi dont la désignation singulière ne peut s'expliquer que par une corruption du texte, n'existait pas à ce qu'il semble au temps de Nerva et fut confirmée par un sénatus-consulte sous Hadrien. On en conclut quelle fût, probablement sous forme de sénatus-consulte, promulguée au temps de Trajan.

2. Nec municipia nec municipes institui possunt... Civitatibus omnibus quæ sub imperio P. R. sunt legari potest... Ulp., XXII, 5, XXVIII, 28 .. Nec hæredem institui, nec præcipere posse remp. constat. (Pline, *Ep.*, V, 7) (Ce qui exclut, outre l'institution d'héritier, les legs faits par préciput.) Mais elles pouvaient recevoir par fidéicommis. (S. C. Apronianum, probablement sous Trajan. Ulp., XXII 5; D. 28, *ad S. C. Trebellian*, XXXVI, 1). Dans l'inscription alimentaire de Velleia, la *respublica Lucensium* est fréquemment mentionnée comme propriétaire riveraine, *adfinis*.



de l'Italie, les empereurs n'ont guère fait que des routes et des canaux. En Asie, c'est Pruse, la patrie de Dion, qui se bâtit des thermes magnifiques, « en accord avec la dignité de la ville et la splendeur du siècle de Trajan. » C'est Nicomédie qui recommence son aqueduc une troisième fois, après y avoir déjà dépensé 5,329,000 sesterces. C'est Claudiopolis qui édifie ses bains. C'est Nicée qui a consacré 10,000,000 sest. à son théâtre [1]. C'est Sinope qui envoie un aqueduc lui chercher de l'eau à seize milles de distance. Voilà, sauf omission, ce qui s'est fait dans la seule province de Bithynie, pendant les trois ans du gouvernement de Pline.

Il en est de même ailleurs. Antioche de Syrie, la troisième ville de l'empire après Rome et Alexandrie, a élévé un portique de trente-six stades (une lieue et demie) qui a toute la longueur de la cité [2]. En Espagne même, dans cette patrie de Trajan, qu'il n'a jamais oubliée et où de nombreuses colonnes milliaires attestent sa sollicitude pour la restauration des voies publiques, les peuples, au nom du prince et à sa gloire, ont fait encore plus que le prince. Le pont d'*Aquæ Flaviæ* (Chaves, sur le Tamago en Portugal) est dédié à Trajan ; mais c'est la cité qui l'a fait [3]. Le pont si célèbre de *Norba Cæsarea*, dont le nom est devenu celui de la ville elle-même (*al cantara*, le pont), porte, au-dessus de l'arche du milieu, un arc de triomphe attestant que les neuf cités lusitaniennes qui ont bâti ce pont le consacrent à la gloire de « l'empereur César, fils du dieu Nerva, Nerva Trajan [4]. » Ces mo-

1. Voy. Pline, *Ep.*, X, 34, 35, 75, 76, 46, 47, 49, 50.
2. Pausanias, VIII, 28.
3. L'aqueduc de Ségovie et le pont de Mérida, que l'on croit contemporains de Trajan, ne portent le nom d'aucun empereur.
4. Ce pont a six arches qui s'élèvent à cent soixante-quinze pieds



numents dédiés au prince étaient donc les fruits de la liberté.

Là surtout où les cités avaient le titre de villes libres; où le proconsul ne regardait pas leurs comptes et les laissait se ruiner, si elles le voulaient; où, de plus, la contrée, comme l'Asie hellénique, était opulente, c'était entre les cités comme un concours de magnificence. Le patriotisme grec mettait là son amour-propre ; la splendeur de leurs édifices, le luxe de leurs temples et de leurs fêtes résumaient toutes leurs prétentions d'importance, de suprématie, de liberté même. Pour ces villes désarmées, mais incapables d'oublier leurs rivalités, les artistes étaient des généraux et les maçons des soldats.

Telle était donc cette vie des cités de l'empire ; et, je l'ai dit, cette vie faisait la vie de l'empire. Il est aisé de comprendre pourquoi.

Lorsque Mécène, en digne chef de bureau du dix-neuvième siècle, avait proposé à Auguste de tout niveler dans l'empire romain pour tout asservir, Auguste n'avait pas voulu l'écouter [1]. Il avait compris qu'une monarchie comme la sienne devait maintenir la liberté muncipale sous peine de mort. Dans un empire aussi divers d'origine, où, par suite, le pouvoir politique était forcément absolu, la capitale forcément asservie, il fallait, par compensation, que toutes les autres cités fussent

au dessus du niveau ordinaire des eaux, à deux cent onze pieds au-dessus du lit du fleuve. L'inscription lui donne la date de l'an 105.

1. « Auguste voulut, contrairement à l'avis de Mécène, que les peuples alliés continuassent à vivre selon leurs propres lois; il ne voulut rien leur enlever, et c'est en ce sens qu'il écrivit au sénat. » Dion Cassius, LIII, p. 526 (ed. Leunclavii). Sur l'avis de Mécène, voy. LII.



libres. Il n'y avait que la franchise du municipe pour consoler de l'absolutisme du prince. Que fût-il advenu si, au lieu de la diversité et de la liberté qu'Auguste eut la sagesse de maintenir, Mécène eût pu donner à l'empire l'uniformité et l'asservissement? Il n'y aurait plus eu cette illusion de nationalité au moyen de laquelle le Grec, le Gaulois, l'Espagnol pouvaient encore croire à une patrie, et ne pas sentir dans toute sa lourde réalité le joug de la conquête. La vie des cités, fondée sur un échange de services et d'honneurs entre le riche et le pauvre, se serait arrêtée soudain; personne n'aurait plus rien attendu ni rien espéré de personne; toute activité intérieure se serait éteinte. Les ambitions seraient demeurées oisives, rêvant des impossibilités, des chimères, des révolutions, des crimes, faute d'avoir un but possible, raisonnable, régulier, honnête. Et enfin, (ce qui n'est peut-être pas le moindre des malheurs que le despotisme entraîne), les nations se seraient ennuyées. Leur vie propre étant aussi peu libre que la vie générale de l'empire; rien de spontané n'étant permis, par suite rien d'imprévu; tout étant attendu et réglé, invinciblement et désespérément uniforme; elles n'auraient eu que des révolutions pour se distraire. Ce qu'il y a de plus intolérable dans l'absolutisme et de plus périlleux pour ceux qui l'exercent, c'est sa monotonie.

Sous l'empire romain, au contraire, nous voyons les Grecs, sujets de Rome, parler, avec une aisance qui nous étonne, de leurs républiques, de leurs lois, de leurs magistrats, de leur politique. La vie intérieure de la ville grecque avait son cours. Une voie était ouverte aux ambitieux, plus modeste sans doute qu'aux temps antiques, mais qui en laissait subsister les formes et le



langage. Les peuples avaient autre chose à faire qu'attendre et obéir. Si le troupeau ne pouvait changer de pâturage, au moins pouvait-il s'écarter un peu à droite ou à gauche, sans être immédiatement ramené à la ligne droite par les chiens du pasteur. Grâce à cette liberté municipale, l'empire romain, le siècle de la conquête et de la résistance une fois écoulé, devint et demeura longtemps populaire dans les provinces. Je dis l'empire et non l'empereur. Quand l'empereur était un Néron, on le maudissait et on se révoltait parfois contre lui ; mais on ne songeait pas à détruire l'empire. Et quand l'empereur était un Trajan, c'est-à-dire quand il avait quelque sens et quelque honnêteté, on ne se sentait ni humilié, ni malheureux de vivre sous la loi de Rome. Les villes qui prenaient le nom de l'empereur, celui de sa femme ou celui de sa sœur [1], ne croyaient pas faire acte de servitude ; celles qui écrivaient sur leurs monuments : *Au conservateur et au propagateur du genre humain* [2] ! ne se croyaient pas avilies pour cela. L'homme qui léguait une partie de sa fortune pour être employée à des monuments ou à des jeux en l'honneur de Trajan [3], n'était pas courtisan après sa mort.

1. Adrumète en Afrique appelée *Colonia Trajana* (Gruter 362). — De même, Oesca, Mésie inférieure (Henzen 5280). — Thamugas en Numidie *Col.*, *Marciana Trajana* (Renier 1749). — Potentia en Italie, *Traiana* (Inscr. Millin, t. I, p. 510). — Bostra, en Arabie, de même. — Anchialus, en Thrace, Ουλπιανων. — Epiphanée, en Cilicie, Τραιανοπ. — Mitylène, Ουλπνας. — Nicopolis en Thrace, Ουλπ. — De même pour les trois villes de Thrace, Pantalia, Serdica, Topirus. — *Plotinopolis*, en Thrace. — *Marcianop.* en Mésie. — (Toutes d'après les monnaies.) Sélimonte, en Cilicie, fut appelée *Traianopolis*, mais probablement après que Trajan y fut mort.

Sur les villes et colonies de Dacie, voyez plus bas.

2. PIETATI — FELICITATI — PROPAGATORI ORBIS TERRARVM — LOCVPLETATORI CIVIVM — CONSERVATORI GENERIS HVMANI. — ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ ΚΤΙΣΤΗΣ. Gruter, 246, 1084. Prideaux, *Marmor. Oxon.*, p. 238.

3. Pline, *Ep.*, X, 79.

Le langage des écrivains témoigne de ce sentiment. Chez ceux d'entre eux qui sont les plus fermes patriotes, l'hostilité contre Rome est absente. — Certes, Épictète n'est ni servile, ni Romain d'inclination ; il met sans cesse son disciple en garde contre la tyrannie ; il le prémunit même contre les consulats, les sacerdoces, les vains hochets de l'ambition romaine. Et cependant, voyez comme il admire cette profonde paix que César donne au monde : la guerre, la piraterie, le brigandage sont supprimés ! en tout temps et à toute heure on peut aller sans danger d'Orient en Occident[1] ! — Certes Plutarque est bien un Grec de l'école historique ; sa patrie déchue, sa liberté éteinte, ses oracles muets lui tiennent au cœur. Et cependant il se console : « Quels sont, dit-il, les grands biens pour une cité ? La paix, la liberté, la richesse du sol, la population, la concorde. Quant à la paix, les peuples, aujourd'hui, n'ont plus besoin d'hommes d'État qui la leur conservent, puisque *a disparu toute possibilité d'une guerre, soit avec les Grecs, soit avec les barbares.* Quant à la liberté, *les peuples en ont ce que leurs puissants* (οἱ κρατοῦντες) *leur accordent, et le plus à l'aventure ne serait pas le meilleur pour eux.* (Amyot.) Quant à la fertilité des terres et à l'accroissement de la race, c'est chose que l'homme de bien demandera aux dieux. Tout ce que l'homme politique a donc à faire, c'est de maintenir la concorde dans la cité[2]. »

Et, en parlant des oracles : « J'aime autant, dit-il, qu'ils ne soient pas consultés sur de si grandes affaires. La paix et la tranquillité sont profondes ; la guerre a cessé partout, il n'y a plus de séditions dans les villes

1. Apud Arr., III, 13.
2. *Reip. ger. præc.*, p. 824.



plus de tyrans qui les oppriment, plus de ces calamités de la Grèce antique dont on venait demander aux dieux le remède... Ce sont des particuliers qui consultent sur des affaires de tous les jours, et non les peuples sur les grandes affaires, parce que les peuples et les grandes choses sont en repos [1] ».

Dion Chrysostome se console plus facilement encore : « Nos aïeux, dit-il, ont combattu pour un rêve. Ils croyaient lutter pour la liberté, ils luttaient pour l'esclavage. Derrière ces murailles qu'ils défendaient avec tant de vaillance, ils avaient enfermé, sous le nom de liberté, une grande et glorieuse servitude. Ils combattaient pour un bien qu'ils n'avaient point, comme les Troyens assiégés combattaient pour Hélène, qui était alors en Égypte... » (On sait que c'est là la version d'Hérodote). « Ils étaient comme des matelots qui, sur un vaisseau prêt à s'abîmer, luttent pour empêcher l'ennemi de monter sur le pont. Ils combattaient pour les lois de Solon et de Zaleucus ; mais ils méconnaissaient la grande loi de Jupiter qui domine et contient toutes les lois humaines, et d'où, en ce qu'elles ont de bon, elles dérivent toutes. La vraie liberté est celle du philosophe [2].» Or cette liberté, si tant est quelle dépende des choses extérieures, l'empire quand il était entre les mains d'un Nerva ou d'un Trajan, l'empire la donnait mieux que ne la donna jamais l'oligarchie de Sparte, qui n'admettait point d'écoles ; la démocratie athénienne, qui fit mourir Socrate ; le sénat de Rome, qui expulsait les philosophes.

1. *De oraculorum defectu.*
2. Oratio LXXX, *de Libertate.*

Le monde se consolait ainsi par la liberté municipale ou philosophique de la perte de sa liberté politique. Là seulement où il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de consolation.



CHAPITRE V

GUERRE DACIQUE

Dans tout ceci, Trajan n'a été que l'homme du bon sens et de la tradition ; il a suivi la politique d'Auguste, il a compris avec tout homme doué de sens commun les seules bases possibles du gouvernement romain. Rien d'extraordinaire chez lui, rien de nouveau, rien de grandiose.

Il y avait cependant une certaine grandeur et un certain orgueil dans son esprit. La grandeur et l'orgueil de Trajan, ce fut la guerre.

La guerre avait été l'école de sa jeunesse ; elle était un besoin de son ambition. Faire la guerre, maintenant que les plaies de l'empire semblaient fermées, c'était pour Rome constater sa force revenue et avoir conscience de sa guérison. Faire la guerre, c'était pour un empereur relever la nation romaine abaissée par un siècle de tyrans poltrons. Rome n'était imposante que par la guerre ; si elle renonçait à la guerre, le monde devait finir par se railler d'elle ; ses sujets perdraient le respect ; les barbares se familiariseraient avec ces camps inertes et ces frontières désarmées. Une frontière limitrophe avec des barbares (nous l'avons appris en Afrique) ne peut souvent être gardée que par l'attaque ; pour la défendre il faut la



reculer : condition fâcheuse de l'empire romain, qui, déjà trop grand, était forcé de s'agrandir pour se conserver.

Faire la guerre, c'était en outre réagir une fois de plus contre la politique des tyrans qui ne guerroyaient, ni par eux-mêmes, à cause de leur mollesse, ni par leurs généraux, à cause de leurs méfiances. Trajan tenait à montrer qu'il était un autre homme que ses prédécesseurs, et que sa maturité était autrement robuste que leur jeunesse. La chasse, le cheval, le maniement de la lance, ces voluptés viriles, profondément inconnues à ses devanciers énervés, étaient pour lui les récréations de la paix. Nous avons encore les bas-reliefs où il aimait à se faire représenter perçant de l'épieu un sanglier. Enfin, faire la guerre, c'était surtout réagir contre Domitien. Domitien avait laissé les armes romaines humiliées ; Rome payait tribut aux barbares. Il fallait la relever et l'affranchir.

La guerre était donc pour Trajan et une nécessité et une satisfaction. Aussi, après ce premier et nécessaire labeur de la restauration de l'empire qui remplit surtout son troisième consulat (100) [1], Trajan, une fois libre, mettant ici de côté la tradition d'Auguste qui interdisait les guerres de conquête, Trajan commença sa carrière de conquérant, âgé de près de cinquante ans (101).

Quels étaient les ennemis de l'empire ? Je l'ai souvent dit. Borné au midi par les déserts de l'Afrique, à l'ouest par l'Océan alors infranchissable, l'empire romain ne pouvait guère ni s'agrandir ni être attaqué, si ce n'est sur le Rhin qui le séparait des Germains, sur le Danube où il avait les Daces en face de lui, sur l'Euphrate qui était sa

1. La plupart des mesures que nous avons indiquées dans les chapitres précédents nous sont connues par le *Panégyrique* de Pline, qui est de cette année même.



frontière vis-à-vis des Parthes. C'était contre ces trois ennemis que Rome avait guerroyé et devait guerroyer encore. C'étaient ces trois fleuves qu'Auguste lui avait donnés pour limites et qu'elle pouvait être tentée de franchir.

Sur le Rhin, elle était paisible. Elle n'avait pas même de prétexte pour devenir conquérante. Par les conquêtes de Drusus (ans 13-9 avant J.-C.), la frontière romaine avait été fixée ; et, depuis la révolte de Civilis (an 70 après J.-C.), elle n'avait pas eu d'attaque sérieuse à soutenir. Trajan lui-même, général sous Domitien, puis associé à la pourpre sous Nerva, et même encore pendant les premiers mois de son empire, avait été à Cologne le gardien de cette frontière.

Il avait eu là à veiller plus qu'à combattre. Pline nous parle dans son *Panégyrique* de la discipline des camps relevée, du soldat tenu en haleine, des exercices militaires pratiqués par le général lui-même, du respect imposé aux barbares. Il ne parle point de guerre. L'esprit de discorde des peuples germains épargnait la guerre aux Romains. Les Bructères (qui habitaient entre l'Ems et la Lippe) chassaient leur roi, et, sans combat, par la seule terreur des armes romaines, Vestrinius Spurinna [1] rétablissait le roi détrôné. Un peu plus tard, cette nation, jadis si fière, était anéantie par d'autres peuples germains. Tacite le vit de ses yeux et nous le conte avec une joie cruelle : « Cette nation a été chassée et même détruite par les deux peuples voisins, les Chamaves et les Angrivares, qui occupent maintenant ses demeures. Était-ce la haine que provoquait son orgueil ? Était-ce le simple désir du

1. Pline le Jeune nous raconte comment, sur la proposition du prince, le sénat vote pour ce fait une statue triomphale à Vestrinius Spurinna. *Ep.*, II, 20.



butin ? ou plutôt une faveur des dieux envers nous ? car les dieux ne nous ont même pas refusé le spectacle de ce combat. Plus de soixante-dix mille hommes ont péri, non sous l'effort de nos armes, mais, ce qui est bien plus magnifique, pour la seule satisfaction de nos regards. Puisse demeurer toujours au cœur de ces peuples, à défaut de l'amour pour Rome, leur haine les uns pour les autres ! Contre les destinées qui poussent l'empire vers son déclin, la fortune ne peut nous donner une garantie plus sûre que les discordes de nos ennemis [1] ! »

Néanmoins Trajan, comme Tacite, à travers le repos du présent, pressentait les dangers de l'avenir. Il ne s'en fiait pas à la seule fortune pour perdre les ennemis de l'empire en les divisant. Son séjour dans la Germanie romaine laissa des traces de sa prévoyance. Toute la ligne du Rhin fut renforcée. La *Colonie de Trajan*, s'élevant sur les débris de la célèbre forteresse de *Castra-Vetera* [2], porta plus au nord la vie romaine dont la *Colonie d'Agrippine* était jusque-là le dernier jalon sur le Rhin. Le nom de Trajan et des vestiges de ses travaux se retrouvent de place en place [3] en remontant les deux rives du fleuve germanique. Bade (*Aquæ*, appelée depuis *Aurelia Aquensis*) réclame Trajan pour son fondateur. Höchst est désigné comme étant par excellence le fort de Trajan (*Muni-*

1. *Germania*, 33.

2. *Colonia Ulpia Trajana*, Xanten, au confluent du Rhin et de la Lippe. L'*ancien château* (*alte Burg*) de Xanten est le reste d'un vaste édifice romain. A un quart de lieue de là, Kellen (*Colonia*). Sur *Castra-Vetera*, voy. *Rome et la Judée*, ch. XII.

3. A Transdorf (*Traiansdorf*, village de Trajan) près de Bonn ; à Cassel, vis-à-vis de Mayence ; à Höchst, auprès de Francfort (*Munimentum Trajani*). Ladenburg dans le Palatinat (*Lupodunum*) aurait été fondé par Trajan. V. Francke, p. 46 et et s. — Urbes trans Rhenum in Germania reparavit. Eutrope, VIII, 2.



mentum Trajani). Dans tous ces parages, les numéros de ses légions se retrouvent écrits sur la pierre [1].

Et surtout Trajan paraît avoir complété, au moins pour la partie riveraine du Mein, le grand rempart, qui, rejoignant le Rhin au Danube, faisait empiéter Rome sur la Germanie. Partant de Cologne ou peut-être de plus loin encore, il suivait la rive droite du Rhin jusqu'à Mayence, puis celle du Mein qu'il quittait vers Mittenberg, pour aller chercher par Öhringen la rive gauche de l'Altmühl, et il aboutissait au Danube près d'Ingoldstadt. Gesonia en face de Bonn, Wiesbade (*Aquæ Mattiacæ*), Cassel en face de Mayence, Höchst, Valentia près de Ratisbonne, quinze autres points cités par les géographes étaient les châteaux forts qui appuyaient cette ligne longue de 125 lieues. Elle délimitait une vaste contrée (*Decumates Agri*, Bade, Würtemberg et la partie de la Bavière au nord du Danube) d'où Drusus (an 10 av. J.-C.) avait jadis chassé les Suèves ; des colons gaulois, établis là sur le sol germanique, le cultivaient en paix, sous la protection des aigles, et en payaient la dîme au fisc impérial.

Les vestiges de cette ligne romaine sont visibles encore aujourd'hui. C'était, avec un fossé en avant, un rempart de six pieds de haut et d'une épaisseur égale, formé de terre et de gazon, que maintenaient de fortes palissades et qui reposait sur un lit de pierres fortement cimentées. Des tours le fortifiaient de demi-lieue en demi-lieue. Étonnés de ce puissant vestige de la domination romaine,

1. A Bade, la première et la deuxième, qui servaient sous Trajan sur le Rhin ; à Cologne, la huitième et la trentième : à Strasbourg, la huitième ; à Coblentz et à Mayence, la vingt-deuxième surnommée *Trajana* ; à Xanten, la vingt-deuxième et la trentième, *Ulpia victrix*, formée par Trajan et appelée de son nom de famille. Ces trois dernières aussi à Höchst. V. les inscriptions. Francke, p. 55 et suiv.



les peuples l'appellent le Fossé des païens (*Heidengrab*), ou mieux le Mur du diable (*Teufelsmauer*). La trace de Rome est demeurée ainsi partout reconnaissable. Avec elle tout était stable ; on prenait garnison, non pour un an, mais pour un siècle, et il n'est si mince corps de garde de l'empire romain qui aujourd'hui ne nous montre inscrit sur la pierre le numéro de son régiment.

Sur le Rhin, on avait donc la paix. — Mais sur le Danube, qui devenait la frontière romaine à l'endroit où ce rempart venait aboutir, plusieurs peuplades germaniques, mais surtout les Daces situés au-dessous d'elles, étaient les grands ennemis de Rome. On a vu tout à l'heure [1] quelle était alors la puissance du peuple dacique sous l'homme de génie qui le commandait ; les victoires prétendues et les défaites réelles de Domitien ; le tribut qu'il s'était obligé à payer à Décébale ; l'étendue de cette monarchie dacique qui comprenait la Hongrie au delà du Danube, la Transylvanie, le banat de Témeswar, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, et dont les peuples germains ou sarmates du voisinage étaient devenus tributaires, vassaux ou alliés.

Trajan ne pouvait laisser l'empire sous le coup de cette humiliation et de ce péril. Quand, pour la première fois, Décébale lui demanda le tribut, il répondit simplement qu'il n'avait pas été vaincu par Décébale. Mais quand il fut libre des premiers labeurs de l'empire, il arma. En prononçant le panégyrique de Trajan, Pline [2] annonçait la guerre dacique ; elle commença l'année suivante (101), pour durer cinq ans.

Ces guerres contre les Daces nous sont connues plus par

1. V. ci-dessus, p. 100-106.
2. *Pan.*, 16, 17.

leurs résultats que par leurs détails. Trajan a été singulièrement malheureux en historiens. Un maigre abrégé de l'ouvrage perdu de Dion Cassius est ce qui nous reste de meilleur. Les autres historiens sont des chroniqueurs qui ont écrit deux cents ou deux cent-cinquante ans après Trajan, et qui lui consacrent, l'un une page et demie, l'autre trois petites pages, le troisième douze lignes en trois fois. La véritable histoire de la guerre dacique est l'histoire sculptée qui s'enroule en spirales autour de la colonne Trajane. Rapprochée des quelques lignes des historiens, elle est à peu près notre seul guide. Seulement, le ciseau, si éloquent qu'il soit, ne dit ni les dates, ni les noms propres, et il se tait discrètement sur les revers.

Nous comprenons pourtant que cette guerre a été pénible; les campements ont été nombreux ; les ambassades, les propositions de paix ont été fréquentes. Nous voyons Trajan marcher pas à pas à travers ce pays inconnu, sauvage, ennemi. Il passe le Danube sur deux points différents [1] ; il marque chacune de ses étapes par une enceinte de sable, de chaux et de pierres, comme le soldat romain savait les construire ; des ponts sur les fleuves, des magasins et des châteaux [2] assurent ses approvisionnements et sa retraite. Les tributaires germains, par terre ou par le Danube, lui apportent les armes, le blé, le fourrage. L'ennemi cependant se tient en arrière. Décébale, retiré dans ses montagnes, veut épuiser la patience romaine. Tantôt des propositions de paix viennent distraire son ennemi [3]; tantôt des machinations sont nouées pour dégoûter

1. Ciacconi, *Columna Trajani*, 47, 54. Monnaie rappelant ce passage : Le Danube couché et ce mot DANVVIVS.
2. La *Colonne*, 15, 20, 93, 109, 113, 118.
3. Dion LXVIII, 9, et la *Colonne*, 141, 142.

de la guerre les Germains alliés de Rome [1]. Mais, lorsque Trajan d'un côté, de l'autre son lieutenant Lusius Quietus [2], approchent de cette muraille de montagnes qui enferme la Transylvanie, lorsqu'ils menacent le cœur de l'empire dacique ; l'ennemi se montre alors, les combats se multiplient [3], le sabre et la faux dacique [4] se heurtent contre l'épée romaine, la cavalerie sarmate de Décébale, bardée d'écailles de fer, lutte contre la cavalerie batave de Trajan. Il faut bien des rencontres, bien des marches, bien des villes prises, bien des tentatives de conciliation inutiles, avant que le passage des Portes de Fer [5] soit enfin forcé, que la Dacie intérieure s'ouvre aux légions, et que Sarmizégéthuse, la capitale de Décébale, soit menacée par les armes romaines. (103, troisième année de la guerre.)

Alors Décébale comprend qu'il est vaincu. L'ambassade qu'il envoie n'est plus, comme les précédentes, composée de chefs d'une noblesse inférieure, reconnaissables seulement à leurs longs cheveux. Elle porte le chapeau, signe de la noblesse la plus illustre. Les envoyés se présentent, les uns liés comme des captifs, les autres jetant leurs

1. Ainsi ce champignon ou plutôt cette garde d'épée (?) (μύκης) jetée aux avant-postes et sur laquelle était inscrite en lettres latines une demande adressée à Trajan par ses alliés germains pour l'engager à cesser la guerre. Dion, LXVIII, 8.

2. La disjonction de Trajan d'avec Lusius Quietus est indiquée par la *Colonne*. Les bas-reliefs 145 à 157 sont relatifs à la marche de celui-ci. Voyez Dion. *Ibid*. 8.

3. *Col Traj*, 132, 185 ; Dion, LVIII, 9 ; Inscript. de l'an 101 : *Victo Decebalo*. Gruter, 246.

4. Sur la faux des Daces, voy. Fronton, *Principia historiæ*.

5. En magyar *Vas Kapas*, passage de montagnes entre le Banat et la Transylvanie, le long du ruisseau appelé Marga. Sur le combat qui ouvrit à Trajan les Portes de Fer, voyez les bas-reliefs 160-162. Sur le passage des Portes, 184. On attribue à ce fait d'armes le quatrième titre d'*imperator*, que les monnaies de l'an 103 donnent à Trajan. Il avait eu le troisième en l'an 102.



armes et se prosternant[1]. Décébale n'ose d'abord ni paraître devant Trajan, ni même s'aboucher avec les députés romains : la déloyauté antique lui apprenait à redouter de pareilles entrevues. Mais, devant la rigueur de Trajan, il faut bien que l'orgueil du barbare tombe. Il se présente au camp impérial, où Trajan le reçoit sur sa chaise curule, environné de ses préfets, de ses tribuns et de ses gardes. Décébale plie le genou, baise la main de son vainqueur[2]. Ce jour-là, sont effacés les affronts subis par Domitien ; le dragon dacique s'incline devant l'image des Césars ; les étendards perdus sont repris ; les machines de guerre rendues; les ouvriers livrés jadis repassent le Danube ; les transfuges reviennent garottés pour être conduits au supplice ; les forteresses élevées par les Daces sont détruites ; les terres conquises par eux sur les alliés de Rome sont restituées à Rome, sinon à ses alliés. Décébale promet de respecter le sol de l'empire, de ne plus accueillir de déserteurs romains, et (selon la formule consacrée par laquelle Rome confisquait l'indépendance des peuples vaincus), de n'avoir d'ennemis ni d'amis que ceux du peuple romain.

Trajan repart donc pour Rome ; mais, par une précaution qui ne devait pas être inutile, une légion reste sur le territoire vaincu, et garde entre autres le passage des Portes de Fer[3]. Accompagné des aigles de trois légions, Trajan s'embarque sur le Danube et remonte le fleuve de nuit et de jour. A Rome cependant les autels fument en son honneur[4]. Le sénat couronné de lauriers vient au

1. *Col. Traj.*, 220; Dion, 10.
2. *Col. Traj.*, 221 ; Dion, 8.
3. *Col. Traj.*, 227.
4. Sur ce retour, voy. *Col. Traj.*, 228, 240. Titre de *Dacicus* donné à Trajan. La Dacie à genoux et Rome lui tendant la main. (Monnaie de l'an 103.)



devant de lui. Pour la première fois depuis trente-trois ans, Rome voit un triomphe sérieux (car les simples généraux n'étaient plus admis à cet honneur et les empereurs jusque-là avaient triomphé sans avoir combattu). Les députés de Décébale se présentent aux pieds du sénat, jetant leurs armes à terre, s'agenouillant et joignant les mains; ils obtiennent du souverain officiel la confirmation du traité que le souverain réel leur a accordé [1].

Cette paix n'était pourtant qu'une trêve. Trajan avait voulu s'assurer quelques mois de repos pour s'occuper des affaires de l'Italie. On ne tarda pas à apprendre ou à dire que Décébale s'agitait, rétablissait ses forteresses, accueillait les déserteurs romains, s'alliait avec les tribus sarmates, dépouillait les Iazyges, amis de Rome. Le sénat le déclara une seconde fois ennemi de la république (104), et Trajan marcha une seconde fois contre lui (105) [2].

Cette seconde guerre ne devait pas être longue. La Dacie était demeurée ouverte; le passage des Portes de Fer était resté aux mains des Romains. Aussi, pendant qu'une division de l'armée suivait cette voie et attaquait l'ennemi par l'occident, Trajan, longeant le Danube, le franchissait près de Nicopolis, remontait la vallée de l'Aluta (*Olta*), pénétrait par le passage appelé aujourd'hui de la Tour-Rouge (*Rothenthurm*), et attaquait l'ennemi par le midi [3]. En passant, il laissait l'ordre d'élever sur le Danube un pont de pierre à la place du pont de bois qu'il avait jeté à la hâte [4]; et bientôt il se trouva, dans le seul

1. *Col. Traj.*, 241.
2. Dion, 10.
3. Dion, *ib.*, *Col. Traj.*, 275-283.
4. Sur la situation exacte de ce pont, voy. Francke, *Gesch. Traj.*

intérêt de son approvisionnement et de sa retraite, avoir laissé derrière lui un gigantesque monument.

En outre, Décébale n'avait plus les mêmes auxiliaires. Non-seulement les Iazyges, ses constants ennemis, mais les Roxolans, jadis ses alliés, fournissaient maintenant à l'armée romaine de légers cavaliers, d'habiles archers, d'agiles montagnards. Un grand nombre de Daces marchaient avec les légions, portant la courte épée romaine au lieu du sabre recourbé de leurs ancêtres. En un mot, le plateau de la Transylvanie, abordé, comme nous l'avons dit, par l'occident et par le midi, comptait parmi ses envahisseurs autant de barbares que de Romains [1].

Le roi barbare ne put plus retarder sa défaite que par d'indignes moyens. Il voulut faire assassiner Trajan, et des meurtriers furent saisis dans le camp romain. Il s'empara par trahison d'un chef romain dont il voulut se faire un instrument de salut; il mit la vie de Longinus au prix d'une capitulation favorable. Mais ces guerres avaient réveillé quelque chose du farouche héroïsme de l'ancienne Rome; pour éviter à Trajan l'embarras d'une situation pareille, Longinus s'empoisonna, et Décébale n'eut plus d'autre gage qu'un cadavre. Il crut pouvoir encore en tirer parti, selon les idées barbares qui

p. 127. Bien qu'il existe des restes d'un pont antique au-dessous d'Orsowa, près des villages de Séverin et de Fetislav, ce savant place le pont de Trajan à cinq lieues au-dessus de l'embouchure de l'Olta dans le Danube, en un lieu où se trouvent les ruines des forteresses qui auraient servi de têtes de pont et des traces d'une route romaine appelée encore *Route de Trajan*.

Sur la forme et la situation de ce pont, voyez, parmi les anciens, Dion, 13; Pline, *Ep.*, VIII, 4; Victor, in *Cæsarib.*, 13; Procope, *de Ædif. Justin*, IV, 6, et la *Colonne Trajane*, 269.

Monnaies : PONS TRAIANI. DANVVIVS.

1. Dion, 11; *Col.*, 251 et *alibi passim*.



attachaient une importance extrême à la sépulture; mais les Romains civilisés n'en étaient plus là, et Trajan n'eût pas donné pour le héros mort le moindre soldat vivant[1].

Cependant l'armée romaine gagnait toujours vers le nord. Elle allait gravissant les montagnes, prenant les citadelles semées sur leurs cimes par Décébale, incendiant les villes. Nous voyons une cité que ses défenseurs ont embrasée avant de la quitter; ils ont tué ou abandonné les enfants et les femmes; ils ont emporté les blessés et les vieillards; ils ont gagné une caverne, et là, toujours poursuivis, ils ont résolu de s'empoisonner. Pressés autour d'un grand vase rempli de poison, ils y puisent avec des coupes, se disputant à qui boira le premier, puis tombent à terre et se tordent dans les convulsions de l'agonie[2].

Un peu plus loin, le trésor de Décébale tombe aux mains de l'ennemi. Pour le cacher, le roi Dace a détourné une rivière, creusé son lit, construit là une voûte solide sous laquelle il a déposé ses richesses, puis égorgé les captifs, instruments de ce travail. Mais un confident d'un rang plus élevé en a révélé le secret[3]. Sarmizégéthuse est prise; d'autres villes le sont après elle. Décébale est acculé dans la région qu'habitent l'élan et le taureau sauvage. Il assemble alors ses compagnons et leur annonce sa résolution de se donner la mort. Quelques-uns veulent l'en détourner; d'autres lui donnent l'exemple du suicide et demandent à leurs amis le coup de la mort.

1. Dion, 11, 12. Fronton (*de Bello Parthico*) parle d'un consulaire pris pendant les guerres de Trajan en Dacie. C'est probablement Longinus.
2. *Col. Traj.*, 292, 293.
3. *Col. Traj.*, 308; Dion 14.



La tête de Décébale est portée à Trajan, qui détourne les yeux de ce sanglant trophée et l'envoie cependant à Rome[1].

Enfin (et c'est là le dernier trophée de la colonne Trajane) une troupe d'hommes et de femmes, poussés par les soldats et chassant devant eux leurs troupeaux, traînant ou portant leurs enfants, témoignent de la fin du peuple dace[2]. C'est le dernier reste de cette nation indomptée qui s'éloigne vers les montagnes du Nord ou vers les steppes du Dniester. Rome a détruit cet ennemi qui, pendant cent cinquante ans, a tant de fois troublé son sommeil. L'empire que Claude, malgré Auguste, avait agrandi de la Bretagne, reçoit de Trajan un accroissement plus important peut-être que la Grande-Bretagne n'était à cette époque : sa frontière remonte de cent vingt-cinq lieues au nord vers les Carpathes ; elle s'étend à l'orient jusqu'au Dniester[3].

De cette conquête, il reste encore aujourd'hui un double monument : à Rome, une colonne, et sur les bords du Danube, un peuple. Nous avons déjà parlé de la colonne et nous aurons à en reparler plus tard. Parlons du peuple.

C'est peut-être le plus grand côté du génie romain que la puissante empreinte dont il savait, au bout de peu de temps, marquer les pays qu'il avait conquis. A l'arrière-garde des légions (et cela à la lettre) marchaient l'augure romain pour consacrer la terre barbare, l'ingénieur ro-

1. Dion, 14 ; *Col. Traj.* 309, 311, 313.
2. *Col. Traj.*, 320.
3. Rufus Festus estime la Dacie a mille milles (trois cent trente-trois lieus) de circuit.



main pour la percer de routes, l'architecte romain pour bâtir, l'arpenteur romain pour en faire l'allotissement, le colon romain pour la défricher. Julius Frontinus, personnage consulaire, ingénieur, arpenteur, auteur d'un traité sur le cadastre, marchait avec Trajan pendant ces guerres, ouvrait des routes en même temps qu'Apollodore construisait le pont du Danube, prenait, avec la règle et le compas, possession de la terre conquise, et, conformément aux lois sacrées de l'arpentage romain, traçait au cordeau le patrimoine des futurs colons [1].

Le travail commençait par les routes, nécessaires aux soldats avant de l'être aux colons. Celles de la Dacie, telles que nous les font connaître les Itinéraires des siècles postérieurs, nous représentent la marche de l'invasion.

Comme les armées, elles partent du Danube et s'avancent à travers les montagnes barbares, poussant la civilisation avec elles jusques dans les profondeurs de ces bois où se réfugia Décébale. La plus importante de ces routes part du pont de pierre d'Apollodore, remonte l'Aluta (*Olta*), force, pour pénétrer en Transylvanie, le passage de la Tour-Rouge, se dirige vers la ville moderne d'Hermanstadt et nous représente la marche de Trajan dans sa seconde campagne. Deux autres partent des deux ponts de bateaux entre lesquels, dans la première campagne, les légions se sont divisées [2], se réunissent comme les légions à Tibiscum, franchissent les Portes de Fer, at-

1. Frontinus, *De condit. agror. In princip.*

2. Ces deux ponts seraient, l'un à peu de distance d'Upalanka, près de l'embouchure de la Moldava, l'autre un peu au-dessus d'Orsowa (V. la *Table de Peutinger.*)



teignent Sarmizégéthuse, la capitale de Décébale ; puis, s'enfonçant de plus en plus dans les montagnes, arrivent à l'extrémité nord de la Transylvanie, au pied des Carpathes, sur la frontière des Bastarnes, peuple sarmatique devenu tout à coup limitrophe de Rome.

Par ces routes que la guerre avait tracées, arrivèrent bientôt les arts et les hommes de la paix. D'où venaient-ils ? Ce n'était pas l'Italie sans doute, dépeuplée et affaiblie, qui fournissait des colons à ces nouvelles provinces; nous avons déjà dit que Trajan interdisait à l'Italie ces émigrations. Mais les armées, recrutées dans tout l'empire, laissaient partout des vétérans qui devenaient des laboureurs. Et surtout, les provinces frontières, qui s'étaient peuplées tandis que l'Italie se dépeuplait, contenaient une race de colons romains, semblables aux pionniers de l'Amérique du Nord, toujours prêts à marcher en avant, à conquérir des terres nouvelles, à mener la charrue sur les pas des armées. Ce fut surtout de la Pannonie, de la Dalmatie, de la Mésie [1], que sortirent ces familles de cultivateurs romains ou romanisés, qui, à la suite des légions, envahirent le royaume de Décébale, remplaçant les Daces expulsés et s'alliant aux Daces soumis.

Aussi Trajan n'était pas mort que déjà la Dacie, conquise par lui, comme la Gaule après César, comme la Pannonie sous Auguste, comme la Bretagne après Claude commençait à se faire romaine. La barbare Sarmizégéthuse de Décébale devenait la colonie Ulpia Trajana, avec

1. Eutrope dit : de tout l'empire. « Ex toto orbe romano infinitas eò copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas. » (VIII, 3.)



des bains, des aqueducs, un amphithéâtre, dont le sable rouge garde, selon les paysans hongrois qui le montrent aujourd'hui, la trace ineffaçable du sang qui y fut versé. Nicopolis, la ville de la victoire, s'éleva sur le Danube en mémoire des triomphes de Trajan. La colonie romaine de Napoca, jetée au loin vers les montagnes du Nord, fut comme une sentinelle armée qui défiait la barbarie [1]. Dans toutes ces contrées, les noms des dieux, les noms des familles furent romains; les inscriptions l'attestent, et nous montrent, plus fréquemment adopté que tout autre, le nom d'Ulpius, le nom du conquérant et du fondateur. L'implantation romaine avait été aidée par les faveurs du pouvoir; les principales colonies avait obtenu ce *droit italique* rarement prodigué par les empereurs, en vertu duquel la terre située loin de Rome était, quant au droit civil et au droit fiscal, réputée terre romaine. Aussi, au bout de peu de temps, comme pour rendre grâce à Rome de ses faveurs, la Dacie se présente à elle avec les symboles de l'abondance et de la paix, avec les raisins et les épis que les colons romains y ont fait mûrir [2].

1. Sarmizégéthuse ou Ulpia Trajana (Var-Hély, *lieu de camp*, dans la vallée de Hadzeck); nombreuses inscriptions qui s'y trouvent. Elle avait le *jus italicum*. (Ulpien, *Digeste de Censibus*, L. 15, § 9.)

Nicopolis en Mésie, Nicropolistro sur la rivière Iantra. (Ammian. Marc., XXX, Ptolémée, Jornandes *Get.*, 18.)

Napoca (Maros-Vasar-Hély), avec le droit italique. (Ulpien, *ib.* Inscriptions.)

Apulum (Karlsburg), avec le droit italique. (Ulpien, *loco citato.* Inscriptions.)

Autres colonies : Tsierna, autrement Cerne ou Zerna, avec le droit italique (Ulpien, *ib.*, § 8 et inscr.)—Claudiopolis (Klausembourg). Inscriptions en l'honneur de Trajan. — Paralissum. — Patavissa, colonie de Septime Sévère (avec le *jus italic.* — Centumputea (Saska près de Bosniak.)

Municipe : Tibiscum (Karavan dans le Banat) Inscriptions.

2. Monnaie de l'année 112 avec l'image de la Dacie. (Eckhel.)



D'autres richesses encore sortirent de cette terre à peine conquise. Les salines, les mines de cuivre, de fer, d'or même, qui faisaient la richesse de la Dacie et font aujourd'hui celle de la Hongrie, furent exploitées par ce même prince qui, en Dalmatie et en Pannonie, nommait de son nom des mines qu'il avait ouvertes. La roche est là d'une dureté extrême, et on n'avait pas alors la poudre pour l'ouvrir. On l'ouvrait avec la sueur et le sang des hommes; le marteau et le pic ont poli certaines parois de rochers comme l'eût fait le tailleur de pierre le plus laborieux. On sait qu'on envoyait aux mines des condamnés, et Trajan envoya dans celles de la Dacie beaucoup de chrétiens. Ces pierres donc portent encore aujourd'hui l'empreinte de la main des martyrs [1].

Chose remarquable ! La Dacie n'est pas restée plus de cent soixante-dix ans entre les mains romaines. Presque au lendemain de la mort de Trajan, Hadrien, son successeur, toujours ennemi des œuvres de son père adoptif, commençait le mouvement de retraite et faisait détruire, par crainte d'une invasion de barbares, le pont du Danube [2]. Au IIIe siècle, sous Aurélien, la Dacie, placée à la limite orientale de l'empire et comme aux portes de la barbarie, fut la première sacrifiée aux enva-

1 Voy., dans Eckhel (VI, p. 445), les monnaies des mines : entre autres *Metalli Ulpiani* en Dacie, *Metalli Ulp.* en Dalmatie. — De même en Pannonie, datant de Trajan. — De même sous Hadrien, plusieurs inscriptions relatives aux mines de Dacie.

Sur la nature de la pierre et la puissance des travaux romains, v. Francke, *Hist. de Trajan*, p. 176 (d'après les écrivains hongrois) ; M. Duchanoy, *Voyage en Hongrie*, p. 50. (*Annales des mines*, Paris, 1853.)

Lieu dit *Salinæ* (Torda). — Mines d'or en Dacie, *Collegium Aurariorum*, (Inscriptions.) — Mines de cuivre et de plomb à Centumputea (Moldava).

2. Rufus Festus ; Dion, LXVIII, 13.

hisseurs [1]. Depuis, Goths, Avares, Huns, Slaves, Hongrois, Mongols y sont passés tour à tour ; les invasions des peuples dévastateurs ont vingt fois balayé ce pays. Et cependant les vestiges de Rome sont encore partout ; les lignes de remparts, les traces de camps fortifiés, les bains d'eaux minérales (*Aquæ*, aujourd'hui Gyogi ; *Ad Mediam*, Mehadia), les aqueducs, les monnaies de Trajan et de ses successeurs, les fragments de sculpture en grand nombre, les inscriptions par centaines, font de cette terre aujourd'hui si pauvre et si stérile, et qui a été la dernière venue des provinces de l'empire romain, une des plus précieuses pour l'archéologue.

Sans doute, les villes ont été détruites, les champs sont devenus steppes ou forêts ; Décébale, se promenant de nouveau dans son pays, l'eût, à certaines époques, retrouvé plus sauvage qu'il ne l'avait jamais vu. Mais, au milieu de ces solitudes, les chefs magyars, dans leurs longues chasses à travers des bois immenses, rencontraient tout à coup au sein de ces forêts de grandes villes abandonnées, des villes bâties en pierre et dont la blancheur contrastait avec leurs demeures habituelles de terre et de bois ; ils les appelèrent de leurs propres noms la ville blanche de Gyula, la ville blanche royale, la ville blanche de Charles [2].

Et, non-seulement les pierres, qui ne périssent pas, mais la mémoire de l'homme, si inconstante qu'elle soit, a gardé le souvenir de la domination romaine. Le nom de

1. Eutrope, IX. Vopiscus *in Aurelian*
2. Gyula-Fejer-var (la ville blanche de Gyula) ; en latin moderne et par corruption, *Alba Julia*; appelée depuis, par l'empereur Charles VI, *Karoli-var*, en latin *Alba Carolina*, en allemand *Karlsburg*.
Alba Regia, en allemand *Stulh-Weissenburg*.



Trajan est demeuré là, comme dans notre Occident celui de César, la personnification de l'empire romain, l'équivalent de la force et de la grandeur. Ce grand chemin de la conquête qui remonte la vallée de l'Olta s'appelle encore le chemin de Trajan (en valaque *kalea Tranjanlui*) ; le passage de la Tour-Rouge s'appelle Porte des Romains (*puarte Romanilor*) ; tout ce qui se retrouve de lignes fortifiées, romaines ou non, s'appelle *mur romain*, *mur de Trajan*, *sillon de l'empereur Trajan* (*brassda a lui Trajan imperat*). On prétend reconnaître à Jassy un palais de Trajan, et un triple *fossé de Trajan* qui traverse l'insalubre Dobrutscha, a été pris quelquefois pour un ancien lit du Danube [1].

Enfin, il y a dans ces parages une race qui habite et sur le territoire hongrois et sur le territoire ottoman, une race de quatre ou cinq millions d'hommes que les peuples du Nord (comme ils ont appelé aussi les Italiens et les Gaulois) ont appelé *velch*, *velach*, *vlach*, *valaque* [2], mais qui, elle, s'appelle du nom de Romains (*Roumouni*). Et elle en a le droit, car elle parle une langue analogue, autant qu'aucune langue européenne, à la langue de

1. Il y a une ville de *Roman* en Moldavie, sur la Sereth ; on y voit des restes de murailles romaines. Je n'ai pas besoin de dire que ces attributions populaires n'ont pas de certitude historique. Le fossé de la Dobrutscha a été fait à une époque postérieure, lorsque l'empire romain avait à se défendre en deçà même du Danube. Il est bien l'œuvre d'un Trajan, mais du comte Trajan, général de l'empereur Valens. (Ammien Marcellin, XXXI, 8.) Le souvenir populaire aura confondu les deux homonymes Voyez en particulier la *Bulgarie orientale*, par le Dr Allard (Paris, 1864) qui réfute, d'après le niveau et la conformation du sol l'opinion d'un ancien lit du Danube traversant la Dobutscha; et la lettre de M Desjardins, adressée à l'Académie des Inscriptions en 1867. *Revue archéol.* 1868, t. I.

2. C'est ainsi que les Anglais appellent *Welsh* (Gallois) les anciens habitants de leur île et que les Allemands appellent *Welsch* les Français et les Italiens. C'est toujours une corruption du mot *Gallus*.



Rome. Elle appelle sa terre, terre romaine (*tsâra roumanesca*) ; elle a été reconnue comme romaine par les papes, à une époque où elle ne traitait pas encore les papes en ennemis ; c'est à ce titre et sous le nom de romaine qu'en notre siècle épris de ce qu'il appelle les nationalités [1], elle prétend devenir, dans la dislocation future de l'empire turc, un fragment indépendant. Certes, cette persistance du nom et de la langue dans un pays devenu romain si tard et qui a si promptement cessé de l'être, dans un pays dont les vicissitudes ont été si nombreuses et les servitudes si diverses, dans un pays qui longtemps a été, moralement et politiquement, si éloigné de l'Europe, prouve jusqu'à quel point le cachet romain s'imprimait sur les nations comme sur une cire molle, et combien son empreinte durcie était indélébile au bout de quelques générations.

Pour en revenir au temps qui doit nous occuper, Rome célébra (106) le second triomple de Trajan sur les Daces. Elle eut cent vingt-trois jours de fête, pendant lesquels dix mille bêtes féroces périrent et dix mille hommes combattirent en l'honneur du plus clément des empereurs [2]. On voit que les captifs ne coûtaient pas plus cher que les bêtes fauves. La gloire de Rome était complète ; car en même temps que le Nord, le Midi s'ouvrait pour elle, et vers le temps de la dernière campagne de Trajan en Dacie (105), le préfet de Syrie, Cornelius Palma, avait, lui aussi, passé la frontière, affronté l'Arabie Pétrée, où, sous Auguste, une armée romaine avait péri, soumis les villes

1. Nous commencons, je crois, un peu à nous dégoûter de cette invention révolutionnaire (1874).
2. Pline, *Ep.*, VIII, 4 ; Dion 15.



iduméennes de Pétra et de Bostra [1]. Et Trajan, cinq fois consul, cinq fois *imperator*; doublement conquérant et sur les Carpathes et sur la mer Rouge ; plaçant sur ses trophées, à côté du palmier et du chameau arabe, l'épée recourbée et le taureau sauvage de la Dacie ; Trajan, de plus, trouvait à Rome une ambassade venue, disait-on, du fond des Indes [2] pour saluer sa gloire.

L'année suivante, ou peu après, l'Euphrate fut vaincu comme l'avait été le Rhin et le Danube. Une guerre contre les Parthes, sur laquelle les détails nous manquent, valut à Trajan les surnoms de Parthique et d'Arménique [3]. Ainsi, et dans la paix et dans la guerre, la gloire

1. L'ère de ces villes date de cette année. Sur ce pays, voy. Strabon, XVI ; Dion LIII ; Pine, *H. N.*, V, 11. Monnaies qui rappellent cette expédition : ARAB (*ia*) ADQ (*uisita*) ; une femme ayant en main un encensoir ; une autruche et un chameau (du 5e consulat, 103-111). Dion, LXVIII, 13.

Sur Cornélius Palma, consul en 101 et 111, voyez Martial, XII, 9. Gruter, 305. Spartian., *in Hadrian*, 4. Dion, LXVIII, 16, LXIX. 2.

2. Reymar, *ad Dion*, pense qu'elle venait simplement de l'Arabie méridionale. Le nom de l'Inde était, chez les anciens, une désignation très-vague.

3. Cette première campagne de Trajan en Orient n'est pas mentionnée par les historiens ou par l'historien unique de Trajan, Dion Cassus, abrégé par Xiphilin. Mais il y en a trace dans Suidas, vº *ἐπίκλημα*, qui parle d'une guerre entre Trajan et le roi de Parthes Pacorus, lequel mourut en 106 ; dans les Actes de saint Ignace, qui attestent que Trajan venait à Antioche en 107 pour faire la guerre en Arménie contre les Parthes (V. aussi Jean Malala, X), dans des inscriptions du quatorzième et du quinzième tribunat (110-112), qui donnent à Trajan le titre de *Parthicus* (Gruter, 247. Onuphr., in *Fastis*, p. 218; Fabricius) ; dans une monnaie d'une ville grecque, datée de la 10e année de Trajan (107-108), et qui donne à celui-ci le titre de ΠΑΡΘ (Corsini) ; dans une inscription grecque du 11e tribunat (107-108) qui appelle Trajan ΑΡΜΕΝΙΚΩ. Gruter, 1084) ; dans trois médailles portant les inscriptions TIGRIS (avec un pont sur un fleuve) et REX PARTHIS RESTITVTVS, et qui ont la date du cinquième consulat (années 103-111) ; enfin dans le titre d'*imperator VI*, que les inscriptions donnent à Trajan dès l'an 108, et qui doit se rapporter à ces guerres d'Orient.



de Trajan était la plus grande, après Auguste, qu'eût vue l'empire romain. Rome avait une sécurité, l'Italie un retour de force, les provinces un degré de liberté, l'empire une puissance militaire, qu'ils n'avaient pas connus depuis longtemps.

Quant au silence de l'histoire, on sait trop à quoi l'histoire se réduit pour l'époque de Trajan. Elle est si pauvre, que tout ce qu'elle a à nous indiquer pendant un laps de huit années entre la guerre dacique (106) et la dernière guerre de Trajan (114) se réduit à un tremblement de terre en Galatie (109) un coup de foudre qui incendia le Panthéon (109) ; l'achèvement de la route de Bénévent (110) ; la consécration de la colonne Trajane (113), et cela grâce à des inscriptions et à la maigre chronologie d'Eusèbe. Il est impossible que les annales de l'empire romain aient été vides à ce point.

Les épigrammes attribuées à Trajan et à Hadrien dans l'*Anthologie*, et dans lesquelles il est question de dépouilles daciques offertes à Jupiter Cossius, près d'Antioche, me paraissent aussi se rapporter à ce premier voyage de Trajan en Orient. Voyez *Anthol.*, VI, 332 ; IX, 387-389.



CHAPITRE VI

LES LETTRES ET LES ARTS.

Trajan avait ainsi l'orgueil et l'ambition de la guerre. Il l'aimait comme instrument de puissance, mais aussi comme élément de gloire. Il aimait à être célébré ; il voulait l'être par l'éloquence, par la poésie, par les arts, par les monuments. La guerre d'un côté, de l'autre la protection pour les lettres et pour les arts, sont les deux points sur lesquels sa politique, sobre, sensée, prosaïque d'ailleurs, s'élève et veut atteindre l'idéal.

Ce n'est pas que Trajan fût autrement lettré. Soldat depuis l'âge de quatorze ans, Trajan pouvait bien ne pas savoir au juste quelle était la couleur des cheveux d'Achille. « Il n'entendait rien aux artifices de rhétorique ; mais il entendait parfaitement les choses que la rhétorique a mission d'expliquer [1], » et qu'en général elle n'explique guères. Il n'écrivait pas lui-même ses harangues [2] ; mais sa correspondance avec Pline, la seule chose qui nous reste de lui, est pleine de netteté, de simplicité, de concision ; le soldat voit clair là où le proconsul s'em-

1. Dion, LXVIII, 7.
2. Dion, LXVIII, 7. Victor. *Epit.* 13, *de Cæsarib.*, 13 Hadrien apud Spartianum *in Hadri.* Julien, *de Cæsaribus.*

barrasse. Il aimait à boire, et il ne laissait pas que de s'enivrer[1]; mais il aimait aussi l'entretien des grands esprits et des philosophes, et, sans parler comme eux, il savait les comprendre. Ce ne sont pas les princes les plus lettrés qui font les époques les plus littéraires. Trajan, soldat sans lettres, sut faire grandir autour de lui les arts, la littérature et la philosophie : au contraire, Hadrien, bel esprit, devait rapetisser la littérature ; Hadrien, artiste, devait commencer la décadence de l'art ; et Marc-Aurèle, philosophe, devait amener le déclin de la philosophie.

Sous l'influence de Trajan tout était sérieux. Sa littérature fut sérieuse; elle eut un but et concourut avec sa politique. Ailleurs, en parlant de la frivolité et du peu d'influence de la littérature de l'empire romain, j'ai excepté d'avance la littérature du temps de Trajan. Celle-ci, en effet, sous les auspices et au bénéfice du prince, exprime le jugement que rendit sur son passé la Rome des gens de bien, lorsque enfin réveillée du sommeil et du silence des proscriptions, elle put réviser les antécédents de la politique césarienne depuis Tibère jusqu'à Domitien. Elle le fit et pour la consolation de son passé et pour la garantie de son avenir. Elle avait à se consoler de quatre-vingt-cinq ans de tyrannie par ses malédictions contre les tyrans, par ses larmes pour les victimes. En agissant ainsi, loin de déplaire au pouvoir, elle lui faisait sa cour. Le pouvoir présent se sentait si peu solidaire du pouvoir passé, que Pline ne faisait pas de difficulté de dire à Trajan en plein panégyrique : « Les princes tes devanciers,

1. Julien, in *Cæsarib.*; Spartian., in *Hadrian* 3 Il avait cependant écrit des Mémoires sur la guerre dacique dont le grammairien Priscianus (56) cite une ligne. Il y a aussi une épigramme grecque à lui attribuer dans l'*Anthologie* IX. 388-389.



à l'exception de ton père (Nerva) et d'un ou deux autres peut-être (j'en compte même trop), aimaient des citoyens, non leurs vertus, mais leurs vices... Et si je rappelle ainsi leurs méfaits, c'est pour vous montrer, pères conscrits, par quelle longue habitude s'est introduite cette corruption de nos mœurs que Trajan s'occupe à réformer... Notre premier devoir envers un empereur homme de bien est de flétrir ceux qui ne lui ont pas ressemblé. On n'aime pas assez les bons princes, quand on ne déteste pas les mauvais. Et nul bienfait n'est plus précieux et plus complet sous notre empereur que la liberté qu'il nous donne de maudire les mauvais empereurs [1]. »

De cette influence naquit toute une littérature vengeresse. Ni Tibère, ni Néron, ni Domitien, ni leurs complices, ni aucun de ces mânes sinistres ne demeura en paix.

Ainsi C. Fannius écrivit son livre *sur les victimes de Néron* [2], livre qui tenait et de la rhétorique et de l'histoire. Suetonius Tranquillus, « homme probe, honnête, érudit, » écrivit sa *Vie des Césars*, livre froid, calme, prosaïque, où les faits parlaient seuls et suffisaient pour accabler [3]. Titinius Capito, le même qui gardait chez lui les portraits de Brutus, de Cassius et de Caton, composa un livre *sur la mort des hommes illustres* dont la plupart avaient été ses amis [4]. Decimus Junius Juvenalis, sérieux et emporté dans la satire, laissa échapper le cri de colère qu'il avait contenu sous le règne de Domitien: et ce « Néron chauve, » et son ami le pantomine Pâris, et son flatteur Crispus, et

1. *Pan.*, 45, 53.
2. *De exitu occisorum aut relegatorum a Nerone.* Pline, *Ep.*, V, 5.
3. Voy., sur Suétone, Pline, *Ep.*, I, 14, 18, 24 ; III, 8, V, 11 ; IX 34 ; X, 95, 100, 101.
4. Pline, *Ep.*, I, 17, VIII, 12.

son délateur Messalinus, et tout ce monde d'affranchis, de favoris, de délateurs et de bourreaux, presque tous encore vivants, furent flétris dans ces vers brûlants et durs qui jusqu'à notre siècle sont restés si fortement empreints dans toutes les mémoires. Enfin C. Cornelius Tacitus, qui, de tous ces écrivains, est demeuré pour nous le plus grand, après avoir jeté ce premier cri d'indignation et de délivrance qui termine la vie d'Agricola, se livrait à cette œuvre historique qui a fait oublier toutes les autres. Dans ses *Histoires*, il retraçait les souffrances de sa propre génération depuis trente ans ; dans ses *Annales*, remontant plus haut, il reprenait à son premier auteur, Tibère, l'histoire complète de la tyrannie. Il réservait pour sa vieillesse le récit du règne de Trajan, plus pressé du châtiment que de la louange et jugeant plus urgent le récit des douleurs du passé que celui des triomphes du présent. Chez Pline lui-même, bien qu'il soit écrivain frivole à beaucoup d'égards, bien que ses lettres soient pleines des petitesses de son amour-propre, son *Panégyrique* plein d'amplification et d'emphase ; néanmoins, dans cette exagération même et cette rhétorique, il y a, on le sent, une chose vraie : l'élan et la satisfaction de la délivrance. Et ce cri de délivrance ne se fait-il pas entendre, même dans les vers de Martial, ce parasite qui s'était épuisé à flatter Domitien ? Son admiration pour le prince honnête homme, est, on le conçoit, plus modérée qu'elle ne l'était pour le tyran ; mais elle est plus franche et plus animée, et il est heureux de pouvoir, une fois en sa vie, louer un homme de bien [1].

1. Triste supercilium.....
Quidquid et in tenebris non sumus, ite foras
Clamant ecce mei, « Io, Saturnalia » versus :



Il faut songer que tous ces hommes avaient vécu, étudié, mais aussi gémi et souffert ensemble. C'était un groupe d'amis, mais d'amis que Rome, rendue à elle-même, reconnaissait pour ses maîtres. Sauf Juvénal, qui vivait dans une sphère un peu inférieure ; sauf Martial peut-être qui s'était bien avili par ses flatteries et qui cependant était en rapport d'amitié avec Pline [1] ; presque tous ces hommes furent liés entre eux [2]. Pline leur écrit à tous ; il est l'ami de Suétone, l'ami et l'admirateur de Tacite, le disciple des deux stoïciens exilés, Euphrate et Artémidore, le confident de ces nobles femmes, Arria, Fannia, Antéia, veuves de Thraséa, du premier et du second Helvidius. Leurs amis et leurs proches avaient péri dans le combat ; la liberté revenue, il leur semblait que de tels écrits étaient, pour ces cendres qu'ils n'avaient pu honorer, de tardives, mais de dignes obsèques.

Ce fut là le vrai châtiment des délateurs, demeurés comme ils l'étaient libres, riches, sénateurs, et c'était un châtiment devant lequel ils pâlissaient. Notre siècle croit peu au sérieux des châtiments de ce genre ; il estime que, malgré des condamnations littéraires plus ou moins éloquentes, on peut vivre encore confortablement et « jouir, comme dit Juvénal, de la colère des dieux. » Il n'en était

Et licet et sub te præside, Nerva, libet.
XI, 12.

Si Cato reddatur, Cæsarianus erit.
6.

... Longi terga dedêre metus....
Nunc licet et fas est ; sed tu, (Nerva) sub principe duro
Temporibusque malis ausus es esse bonus.
XII, 6.

1. Martial, X. 19. Pline, *Ep.*, III, 21.

5. Sur Tacite, voy. Pline, *Ep.*, I, 6 ; II, 1 ; VII, 20. Sur Euphrate et Artémidore, voy, ci-dessus, p. 138, et, en général, Pline, *Ep.*, VIII, 12, in *fin.*

pas tout à fait de même chez les anciens. Ils s'inquiétaient davantage de leur mémoire, peut-être parce qu'ils avaient moins d'espoir pour leur âme. Fannius, s'étant endormi pendant son travail, voit Néron venir s'asseoir sur son lit, prendre son portefeuille, lire l'un après l'autre chacun de ses livres, comme si, au fond des enfers, le tyran fût inquiet de ce que, sur la terre, on écrivait contre lui [1]. Un autre de ces écrivains avait commencé une lecture publique d'un livre d'histoire ; il devait l'achever à un jour marqué. Mais il avait fait rougir trop de fronts peu accoutumés à rougir, fait baisser trop de têtes jadis hautaines. On vint le supplier de ne pas reprendre sa lecture. Il se laissa vaincre par ces prières, parce qu'il ne s'agissait pas pour lui d'un devoir à remplir. Seulement son livre resta, témoin silencieux, mais imperturbable, contre ceux à qui le courage avait failli pour l'entendre [2].

C'est ainsi que la littérature romaine eut sous Trajan sa dernière grande époque, que le déclin ne devait pas tarder à suivre.

Ce qui arrivait pour la littérature arrivait aussi pour les arts. L'art, sous Trajan, prenait quelque chose de plus noble et de plus sérieux. Ce n'est pas que Trajan fût plus artiste qu'il n'était lettré, mais il avait le goût des grandes choses et la rectitude de l'esprit militaire. Trajan, soldat, fut plus utile aux arts que ne devait l'être Hadrien, peintre, sculpteur, mécanicien et architecte. L'un employa à des œuvres magnifiques l'architecte Apollodore ; l'autre, par jalousie de métier, le fit mourir. L'art antique, relevé par Auguste, tombé en décadence sous un prince avare comme Tibère, dépravé sous des princes dépravés comme

1. Pline, *Ep.*, V, 5.
2. Pline, *Ep.*, IX, 27.



Néron, florissant de nouveau sous Vespasien et sous Titus, eut, sous Trajan, on peut le dire, sa dernière époque de pureté et de splendeur.

Les monuments de Trajan ont tous un caractère de grandeur sobre et sérieuse. Hors de Rome, ce sont des ponts magnifiques, œuvre utile en même temps qu'œuvre d'art. Les peuples de Lusitanie construisent celui d'*Aquæ Flaviæ* (Chaves); les peuples d'Espagne, celui de Norba Cæsarea (Alcantara). D'autres s'élèvent sur le Rhin, l'Euphrate et le Tigre. Trajan, par la main de son grand artiste Apollodore, jette sur le Danube ce pont dont les ruines elles-mêmes devaient remplir Dion Cassius d'admiration. Long de plus d'un quart de lieue (4600 pieds romains, 1361 mètres); soutenu par vingt piles hautes de 150 pieds (44 mètres) et larges de 60, avec un intervalle de 170 pieds de l'une à l'autre; ayant un château fort à chacune de ses extrémités; il avait été construit dans les eaux du fleuve, malgré la violence du courant et l'instabilité d'un lit fangeux [1]. Il avait été bâti pour la guerre et au milieu de la guerre. Nul peuple n'a été plus architecte dans la guerre que les Romains; leurs corps de garde étaient des forteresses et leurs camps sont devenus des villes; ils combattaient avec la truelle comme avec l'épée.

C'est ainsi que Trajan, selon l'expression d'Eutrope, réédifiait le monde [2]. Mais dans Rome, c'étaient de bien

1. Voy. Dion, 13, et les auteurs indiqués ci-dessus. Inscriptions et monnaies : DANVVIVS... PONS TRAIANVS... CVRATOR PONTIS AVGVSTI IN MOESIA. Gruter, p. 240. D'après la *Colonne*, le tablier du pont était en bois, mais les piles, selon Dion, en pierres de taille.

Nous supposons que Dion a employé le pied romain, qui est de 296 millim. Le pied grec, qui en a 309, donnerait une mesure beaucoup plus forte. Dion avait été gouverneur de Pannonie et avait pu examiner à loisir les restes du pont.

2. *Orbem terrarum ædificans.* Les travaux de Trajan à Rome com-



autres labeurs. Rome, renouvelée par Auguste, par Néron, en dernier lieu par Vespasien et Titus, Rome voulait être renouvelée une fois de plus ; tant l'homme est impatient de ce qui dure ! tant il est vrai aussi que le temps et le contact de l'homme produisent autour des plus belles œuvres une certaine mousse de vétusté que les siècles postérieurs sont trop enclins à essuyer !

De plus, Trajan, qui avait de la dignité dans son orgueil, ne le faisait pas consister, comme Néron ou Domitien, à embellir à grands frais le sanctuaire de sa propre personne. Il n'est pas dit qu'il ait ajouté une seule galerie à cette assemblée de palais que ses devanciers avaient accumulés sur le mont Palatin. Mais Rome, pour qui on avait construit tant de thermes, en eut encore de nouveaux[1]. A côté de tous les portiques qui ornaient le Champ de Mars et portaient les noms de Pompée, d'Auguste, de Livie, de Claude, de Nerva, Trajan eut le sien. Après tant d'embellissements antérieurs, de nouveaux embellissements furent donnés au Cirque, ce théâtre des plaisirs les plus passionément et les plus constamment aimés. A cet édifice qui contenait déjà deux cent soixante mille places, Trajan en ajouta, selon Pline, cinq mille ; selon les correcteurs de Pline, cent vingt-cinq mille [2]. Par une modestie délicate et en même temps politique, il ne voulut pas, tandis qu'il

mencèrent tard. A l'époque du *Panégyrique* de Pline, il est qualifié « sobre à bâtir, diligent à conserver » (51).

1. Dans la 3e région (P. Victor). Ce sont ceux dont les beaux restes forment le second étage souterrain de l'église Saint Martin *dei Monti*, voisine des bains de Titus. Ils paraissent être les mêmes qu'on appella quelquefois bains de Domitien, et ils auraient été en effet commencés par Domitien. Voy. Donati, *de Urbe Roma*, 1639. On mentionne des bains construits par Trajan en l'honneur de Licinius Sura (Aurel. Victor, *Epitome*, 13 ;) sont-ce les mêmes?

(2) Denys d'Halicarnasse (III, 68) (avant Trajan) dit 150.000 ; Pline l'ancien (VIII, 7) 260,000. Selon Pline le jeune (Pan. 51) l'augmenta-



donnait tant de places au peuple, s'en réserver une qui lui appartînt exclusivement ; la loge impériale cessa d'interrompre les lignes de l'architecture [1]. L'orgueil de Trajan était de tout faire pour Rome et rien pour lui-même. Que sa personne fût inaperçue au milieu de la foule, Trajan ne s'en plaignait pas, pourvu que son nom restât sur le marbre ; et il y était gravé si souvent, que deux siècles plus tard, Constantin comparait Trajan à l'herbe pariétaire qui s'attache à toutes les murailles [2].

Les aqueducs ne manquaient pas non plus à Rome. Mais Rome se plaignait ; dans les temps d'orage, ses aqueducs ne lui donnaient qu'une eau trouble et vaseuse ; celle de l'Anio avait le goût saumâtre des marais qu'il traversait; celle de la fontaine Marcia, la plus pure de toutes, était prodiguée à des usages immondes. Un grand travail se fit sous Nerva et sous Trajan. Les eaux furent classées selon leur mérite ; abandonnant les unes (*Anio vetus*) aux services infimes ; recueillant les autres (*Anio novus*) dans un lac factice où elles se purifiaient et les faisant passer sous des forêts pour qu'elles se rafraîchissent à leur ombre; réservant les seules eaux de la fontaine Marcia pour le palais délicat du peuple romain. Ce n'était pas encore assez et Trajan trouva moyen de donner son nom à un aqueduc nouveau (*Aqua Trajana* [3]). Le peuple dut être content; il eut alors deux cent quatre-vingt-un mille

tion de Trajan serait seulement de 5,000 ; mais les *régionnaires* des siècles suivant disent 385 000 en tout (P. Victor).

1. Æquatus populo et principi locus. (Pline *Pan.*, 51). Une monnaie du 5° consulat (103-111) porte l'empreinte du grand cirque. — Inscription du 7° tribunat (103-104) par laquelle les 35 tribus du peuple romain rendent grâce à Trajan de l'accroissement du nombre des places. Gruter, 346, Orelli, 3065.

2. Aurélius Victor, *Ep.* 63.

3. Ce nom est sur une monnaie du 6e consulat (112-117) : Un dieu fleuve couché dans une grotte et appuyé sur son urne.

deux cent quatre-vingt-quatorze pas (près de cent lieues) de longueur d'aqueducs, et au moins cent cinquante-cinq châteaux d'eau, sept cents abreuvoirs, cent cinq fontaines jaillissantes, en tout trois millions sept cent vingt mille sept cent cinquante mètres cubes d'eau dans les vingt-quatre heures [1].

Une partie de ces travaux étaient terminés avant la guerre de Dacie. Mais à celle-ci il fallait un monument digne d'elle. Selon la coutume antique, Trajan, ayant agrandi le territoire de l'empire, avait le droit d'agrandir l'enceinte légale de Rome (*pomœrium*), ainsi que l'avaient fait avant lui Sylla, César, Auguste, Claude, Néron [2]. Mais, non content de reculer comme eux de quelques toises la limite à peu près effacée du *pomœrium*, il voulut que ces quelques toises du sol romain fussent marquées par une œuvre immortelle. Au centre de la Rome réelle, quoique sur les limites de la Rome légale, les deux monts du Quirinal et du Capitole se réunissaient par une hauteur abrupte qui gênait les communications entre le Forum et le Champ de Mars. Trajan la fit disparaître sur une largeur de trois cents pieds, une longueur de onze cents, et une élévation

1. Voy. en général Frontinus, *de Aquæd.*, et les régionnaires.

L'*Aqua Trajana* fut destinée aux quartiers placés sur la rive droite du Tibre (Monnaie de Trajan de l'an 105 ou 110 ; inscription trouvée à la jonction des voies Claudia et Cassia, sur le parcours de cet aqueduc). Son point de départ était le lac Sabatinus (Bracciano), et on l'appelait aussi *Aqua Sabatina*. Il existe, vers la porte Saint-Pancrace, des restes de la magnifique fontaine qui le terminait. Ce sont les mêmes eaux qui s'appellent aujourd'hui *Acqua Paolina*.

Le nombre des abreuvoirs, châteaux d'eau, fontaines, etc., ci-dessus indiqué, est donné par Pline comme datant d'Agrippa. (Voy. *Hist. nat.*, XXXVI, 15.) Il avait dû augmenter depuis.

2. Sur Sylla, voyez Festus, *V. Prosimurum*. Tac., *Annal.*, XI, 23. — Sur César : Gell., *Noct. att.*, XIII, 14. — Sur Auguste : Dion Cass., LV, 6. — Sur Claude : Tac., *loc. cit.* — Sur Néron : Vopiscus *in Aurel.*, 21. — Sur Trajan, id., *ib.*



qui allait en maximum jusqu'à cent vingt-huit. Un passage à niveau entre les deux montagnes unit le Champ de Mars au Forum ; et ce passage, conquis sur les montagnes et que leur escarpement domine encore aujourd'hui, devint lui-même un forum nouveau, le forum de Trajan, de même que César, Auguste, Nerva ou Domitien avaient déjà chacun le leur. Ce forum fut, comme les autres, l'aire de tout un ensemble de monuments ; mais, plus magnifique que nul autre, il eut pour entrée un arc de triomphe ; en face de l'arc de triomphe, une basilique ; un peu au delà, un temple et deux bibliothèques; et, dominant le tout, la colonne de la guerre dacique, cette colonne qui, encore debout aujourd'hui, atteste par sa hauteur la hauteur du terrain déblayé et demeure comme un magnifique *témoin* de la vaste tranchée ouverte par la main de Trajan [1].

Tout cela était orné de bas-reliefs, couvert de toitures

1. La plupart de ces monuments sont figurés sur des monnaies :

L'entrée du Forum, avec deux victoires sur l'entablement et un char à six chevaux sur le faîte (Monnaie du 5e consulat, 103-111). La même avec Trajan dans le char, des trophées et des statues. FORVM TRAIANI (6e consulat 112 117).

La Basilique : BASILICA VLPIA, portique avec des degrés et des statues (monnaie du 6e consulat).

Colonne de Trajan avec sa statue (du 6e consulat).

Le temple (consacré depuis à Trajan) : temple à huit colonnes avec des portiques ; au milieu une statue de l'empereur (5e cons.). Cinq statues sur le faîte (6e cons).

La statue équestre de Trajan. (Monnaie 6e cons. — Eckhel, VI)

Voy, Dion Cass , LXVIII, 16 ; Pausanias, V, 12, X, 5. Le forum de Trajan est un carré de trois cents pieds romains (quatre-vingt-huit mèt. quatre-vingt-neuf cent) La basilique pouvait avoir trois cents pieds sur cent quatre-vingt-cinq dans œuvre ; cinq nefs, quatre-vingt-seize colonnes, vingt colonnes dans la nef la plus longue (il en reste dix) La colonne Trajane a une hauteur de 128 pieds romains, 38m,088.

La colonne Trajane porte la date du dix-septième tribunat de Trajan (oct 113 à oct. 114).

Inscription de la base de la colonne :



en bronze [1], pavé de marbre; magnifique, mais d'une magnificence sévère et grandiose; ces chefs-d'œuvre d'Apollodore étaient l'hommage de l'artiste au soldat. L'arc triomphal à l'entrée du Forum; la statue équestre de Trajan au millieu; son autre statue sur la colonne en habit de guerre et le javelot à la main; sur le fronton de la basilique, les noms des légions de Dacie; partout, l'inscription EX MANVBIEIS (des dépouilles de l'ennemi [2]); la longue série des victoires daciques qui s'enroulait autour de la colonne, située juste au point où Trajan, en vertu de son droit de conquérant, avait rompu la ligne de l'ancien pomœrium; et enfin la dédicace faite au nom du sénat et du peuple à « Nerva, Trajan, Auguste, Germanique, Dacique, six fois *imperator*, consul, père de la patrie, pour avoir bien mérité de la république au dedans et au dehors [3] »: tout cela célébrait la résurrection de la Rome militaire sous un empereur soldat.

Ces monuments furent, aux yeux des siècles qui suivirent, la grande merveille de Rome. La bibliothèque Ulpia demeura le rendez-vous des lettrés. Chaque âge ajouta ses grands hommes au cercle de guerriers et de sénateurs qui entourait la statue de Trajan [4]. Lorsque,

SENATVS. POPVLVSQVE. ROMANVS.
IMP. CAESARI. DIVI NERVAE. F. NERVAE
TRAIANO. AVG. GERM. DACICO. PONTIF.
MAXIMO. TRIB. POT. XVII IMP. VI COS. VI P. P.
AD DECLARANDVM QVANTAE ALTITVDINIS
MONS ET LOCVS TANTIS OPERIBVS SIT EGESTVS.

1. Ὄροφον χάλκεον, dit Pausanias.
2. Gallien, XIII. 24.
3. OPTIME DE REPVBLICA MERITO DOMI FORISQVE. Inscription de la basilique, à ce que l'on croit. Nardini, Orelli, 30. Cette inscription est du seizième tribunat (oct. 112 à oct. 113).
4. Trajan y avait placé, entre autres, les statues de Licinius Sura, de Cornélius Palma, de Sosius, de Celsus, etc.

en 356, l'empereur Constance fit son entrée dans Rome, en voyant le forum de Trajan, il demeura émerveillé de tant de beauté et de grandeur. Il aurait voulu consacrer à sa propre gloire quelque chef-d'œuvre pareil : mais l'art était en décadence ; il réduisit ses prétentions à imiter le cheval qui figurait dans la statue équestre de Trajan. Constance était accompagné à ce moment du prince perse Hormisdas : « Tu pourras imiter le cheval, disait ce barbare à l'empereur, mais tu n'imiteras pas l'écurie. » Et, quand on demandait à Hormisdas ce qu'il pensait de Rome : « Ici, dit-il, je suis tenté d'oublier que les hommes sont mortels [1]. »

On sait, malgré le feu et la main des hommes, combien de vestiges de cette gloire subsistent encore. La colonne Trajane est toujours debout. Des fragments de pavés en marbre, des débris de sculpture, des tronçons de colonne d'un rare magnificence, se retrouvent en grand nombre à ses pieds. Quatorze des bas-reliefs de l'arc de triomphe de Trajan ont été enlevés par Constantin pour embellir le sien, où ils se font tout de suite reconnaître au milieu des œuvres d'un art affaibli. Huit statues de prisonniers daces, enlevées aussi par Constantin à l'arc de Trajan, parurent si belles, dit-on, à Laurent de Médicis, qu'il ne put résister à la tentation de voler leurs têtes, les coupa pendant la nuit et les emporta à Florence. Il en oublia au moins une, qui se voit encore au musée du Vatican.

En général, tout ce qui reste des monuments de Trajan dépose de ce caractère de dignité grave qu'il imposait à toute chose. Ses arcs de triomphe, qui se retrouvent non-

1. Ammien, Marcellin, XVI, 10.



seulement à Rome, mais encore à Bénévent, à Ancône [1], en Espagne [2], ont le même caractère. Celui de Bénévent est, dit-on, le plus beau des arcs de triomphe connus [3]. Cette architecture, dont on peut reporter toute la gloire au seul Apollodore, fut noble et grandiose, sans les prétentions gigantesques qu'elle avait eues sous Néron, sans la petitesse et la frivolité où elle tomba un siècle plus tard. La sculpture fut vraie, savante, pure. Une chose lui manqua : elle n'eût pas de poésie. Les sculptures de la colonne, les têtes qui nous restent de Trajan et de sa famille sont nobles, graves, intelligentes. Mais cet art a déjà perdu quelque chose du mouvement et de la vie qu'il avait sous Auguste ; il a surtout, depuis le temps des grands sculpteurs grecs, perdu son idéal. Le romain ne fut jamais idéal ; encore moins le Romain de l'empire. C'est de l'histoire, ce n'est plus de la poésie ; le souffle homérique ne respire plus ici. C'est qu'en effet le sentiment homérique, les dieux homériques n'étaient plus là. La pensée humaine, comme dit Plutarque, était descendue de son char ; elle n'avait plus d'ailes ; elle marchait. Elle avait quitté son chant pour une prose éloquente et vraie parfois, mais pour de la prose. Je ne parle pas des poëtes de ce temps, versificateurs plus ou moins habiles, mais dont nul, depuis Virgile, n'avait mérité le nom de poëte. Non-seulement

1. J'ai cité plus haut, p. 237, l'inscription de l'arc de triomphe d'Ancône, qui le place à la date du 19e tribunat (115-116).

2. A Bara, en Catalogne ; construit en exécution du testament de Licinius Sura, le grand ami de Trajan. EX TESTAMENTO L. LICIN. L. F. SERG. SVRAE CONSECRATVM, dit l'inscription. Sura fut consul en 102, 104 et 107. Il était d'origine espagnole.

3. Inscription de l'arc de Bénévent portant : *imp.* etc... *trib. potest XVIIII imp. VII, cos. VI,* (115-116) *p. p. fortissimo principi s. p. q. r.*



les versificateurs, mais même les artistes avaient cessé d'être poëtes. Ils faisaient l'apothéose des Nerva, des Trajan, des Marciana, des Plotine ; ils représentaient nus comme des Apollons ces vieux Césars ou ces vieux sénateurs ; ils mettaient des couronnes radiées sur ces têtes nobles et dignes pour le sénat, bourgeoises pour l'Olympe ; ils transformaient en Cérès ces Romaines, quelquefois belles, mais d'une beauté toute romaine et toute historique. C'était en vain ; les dieux s'en étaient allés ; ils ne restaient plus que les hommes ; et, les dieux manquant, les poëtes manquent. Dans l'art comme dans la politique, l'époque de Trajan fut celle de la vérité, non de l'idéal, du bon sens, non du génie.

Le sentiment de l'idéal était pourtant quelque part. Mais il était caché, et caché là où l'on ne s'avisait guère de le chercher : dans ces catacombes et ces humbles ateliers où pouvaient s'ébaucher alors, à travers les réminiscences classiques, les premiers linéaments d'un art chrétien. Là, sous un pinceau souvent inhabile, une certaine poésie intérieure, un certain sentiment surhumain pouvait commencer à apparaître. Là, un pauvre artisan, caché et proscrit, travaillant à la lueur d'une lampe sur une maçonnerie grossière ou sur un tuf mal aplani, donnait à son Bon Pasteur, à ses saints, à ses *orantes*, un caractère idéal qui rappelle avec une élévation plus grande l'idéal hellénique, et dont on ne retrouverait pas l'équivalent dans les œuvres contemporaines du paganisme. C'est de là que la rénovation de l'art devait sortir, le jour où, après des siècles de déclin et d'abaissement, une autre poésie que celle de l'antiquité, un autre idéal, une autre foi, un autre Dieu devaient donner aux œuvres du ciseau et du pinceau une tout autre vie.

CHAPITRE VII

PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS. — SAINT IGNACE.

Rome et Trajan pouvaient donc triompher. A Rome étaient données la sécurité et la mesure de liberté qu'elle pouvait attendre ; à l'Italie l'espoir de voir ses plaies se fermer ; aux provinces la confirmation de leurs franchises ; à l'empire une vaste et glorieuse conquête ; aux drapeaux romains une satisfaction pour leur injure ; à l'armée un nouvel apprentissage de la victoire ; au prince une gloire pacifique que nulle n'avait égalée depuis Auguste, une gloire militaire que nulle n'avait égalée depuis César.

Cependant il y avait un coin des affaires de l'empire, une question inaperçue peut-être, mais, si on y regardait, pleine de difficultés ; une classe d'hommes, obscure et facilement oubliée, mais faite pour donner quelque embarras aux génies politiques qui gouvernaient l'empire romain. En un mot, il y avait des chrétiens.

Qu'était alors l'Église chrétienne et qu'était le pouvoir romain en face d'elle Cela peut se dire en quelques mots.

Nerva, avec plus ou moins de conscience du bien qu'il



faisait, avait fait cesser la persécution. Il avait ouvert les prisons, sans bien savoir peut-être si c'étaient des chrétiens ou des Juifs qui allaient en sortir; il avait ramené les exilés, probablement sans savoir qu'un de ces exilés était le Voyant de Pathmos, celui qui annonçait à Rome son châtiment futur. Au moins un moment l'Église chrétienne avait été libre.

Cette liberté avait été un triomphe. Qu'on se figure l'exilé de Pathmos rentrant à Éphèse et rapportant de son exil le livre des Révélations divines, ce livre où était chantée la gloire des martyrs, où était prédit le châtiment des persécuteurs, où était peinte la Jérusalem nouvelle avec ses portes d'améthyste et de topaze, ses millions de citoyens et son soleil éternel! Jean, le disciple bien-aimé, l'hôte de la Vierge mère! Jean, confesseur, martyr, apôtre, évangéliste, prophète! Que de cœurs durent battre, que de pleurs durent couler, que de choses surnaturelles durent se passer dans bien des âmes, lorsque les fidèles d'Éphèse vinrent recevoir sur le rivage la pauvre barque qui leur rapportait leur père exilé!

L'apôtre cependant approchait de sa dernière heure. Il ne pouvait plus faire entendre de longs discours; mais il se faisait porter encore au milieu de l'assemblée. « Mes petits enfants, disait-il, aimez-vous les uns les autres. — Mais, père, n'as-tu aucun autre précepte à nous donner? — C'est le précepte du Seigneur, et, si vous l'accomplissez, cela suffit [1]. »

Mais, lorsqu'il mourut (la seconde année peut-être du règne de Trajan), quel regard de consolation il dut jeter sur son Église! Soixante-dix ans ne s'étaient pas

1. Hieron. in *Galat.*, VI.



écoulés depuis la mort et la résurrection du divin Maître ; la troisième génération chrétienne naissait à peine, et le disciple qui s'était trouvé seul au pied de la croix du Calvaire comptait dans le sanctuaire d'Éphèse des milliers de fidèles, au loin des centaines d'églises. On venait lui dire que toutes les provinces de l'Asie Mineure, que la Grèce, la Syrie, l'Égypte avaient reçu le don de Dieu ; que Pierre, le chef des apôtres, avait placé à Rome, centre de l'empire, le centre plus durable de la foi ; que Paul avait porté la foi à l'Espagne ; que d'autres la portaient au delà de l'Euphrate, instruisaient l'Arménie, l'Éthiopie, la Perse, l'Inde, des contrées dont le nom même était inconnu. L'empire romain, qui s'appelait le monde, était déjà dépassé par l'empire chrétien. Malgré le petit nombre des documents qui nous restent, nous pouvons dénombrer avec certitude au moins une centaine d'églises fondées avant la fin du premier siècle ; à peu près le quart appartient à cette Asie Mineure que Jean échauffait du rayon de sa charité. C'est là que déjà selon le témoignage d'un païen [1], bien des temples d'idoles étaient déserts et ne voyaient plus célébrer de sacrifices. On ne vendait plus de bestiaux pour les immolations païennes. Non-seulement les villes, mais les campagnes, toujours plus attachées aux traditions antiques, les campagnes étaient envahies. Non-seulement les femmes, mais les hommes ; non-seulement les enfants, mais les adultes ; non-seulement les esclaves et les pauvres, mais les riches et les hommes libres, se laissaient gagner à l'espérance du royaume céleste où il n'y a ni pauvre ni riche, « ni libre ni esclave, ni homme ni femme, mais tous sont un

1. Pline, *Ep.*, X, 97.



dans le Christ Jésus[1]. » Encore un peu, et la Bithynie, et l'Asie, et le monde tout entier allait être chrétien.

Et, de plus, n'était-il pas à espérer que le fils adoptif de Nerva, l'ami des philosophes, le sage et le clément Trajan, facilement convaincu de l'innocence, sinon de la divinité de cette loi nouvelle, allait se montrer envers elle tolérant et juste? Que Domitien eût été persécuteur, cela allait bien à sa cruauté et à sa folie. Mais Domitien était tombé; la philosophie, qu'il avait envoyée en exil, était assise sur le char triomphal de Trajan; l'Église, compagne d'exil de la philosophie, n'aurait-elle pas au moins le droit de marcher comme une obscure affranchie derrière le char? Trajan et les philosophes ses conseillers avaient-ils donc une foi si profonde, un zèle si grand, une dévotion si ardente pour ces dieux de pierre et de bois dont la philosophie s'était moquée la première? Quand les proscriptions avaient cessé, quand les délateurs étaient réduits au silence et à la peur, quand le monde retrouvait la liberté de la vertu, quand (chose inouïe!) un prince idolâtre se faisait le protecteur des pauvres et le père des orphelins, ne semblait-il pas que le monde entrât déjà dans la vie chrétienne par cette porte de la charité que saint Jean avait tenue si grande ouverte? A cette main païenne, si miséricordieusement tendue à la pauvreté et à l'enfance, que manquait-il, sinon d'être sanctifiée par le baptême?

Cette espérance devait pourtant être trompée. Ici, pour la première fois, apparaît une situation qui se reproduira à plusieurs reprises, du christianisme, innocent, irréprochable, et même reconnu pour tel, placé en face d'un

1. *Galat.*, III, 28, *Col.*, III, 11.



pouvoir aussi honnête à peu près qu'un pouvoir païen pouvait l'être, et néanmoins persécuté. On a souvent posé ce problème. On l'a, je dirais volontiers, agité plutôt qu'expliqué! En remontant un peu plus haut, et en regardant d'un peu plus près, il eût paru, je crois, plus explicable.

Il faut dire d'abord que cette honnêteté païenne était sujette à bien des lacunes. Trajan était ivrogne; pardonnons-le-lui, puisqu'il s'arrangeait, selon Dion, pour que son ivresse ne nuisît jamais aux affaires de l'État. Il s'arrangeait aussi, selon le même Dion, pour que l'infamie de sa débauche ne pût nuire aux affaires publiques. Ceci, je ne le crois pas; l'épouvantable bourbier dans lequel vivait le mari de la vertueuse et inféconde Plotine ne pouvait manquer de flétrir son intelligence et son âme. L'homme qui corrompit et classa officiellement parmi les débauchés de son palais son neveu, son pupille et son futur successeur [1]; l'homme qui dans ses guerres d'Asie sacrifiait les intérêts de son armée et de son pays aux séductions de ses indignes amours; l'homme que l'empereur Julien représente, dans l'Olympe et au milieu des dieux, encore poursuivi par d'infâmes passions; cet homme-là, s'il put être un maître désirable pour une société, ne put l'être que pour une société tombée bien bas.

Au point de vue de l'humanité, si le siècle de Trajan doit passer pour miséricordieux, c'est surtout parce qu'il succède au siècle de Néron. La guerre s'y fait avec toute l'atrocité des temps antiques. Les têtes coupées et présentées à Trajan qui les paye, puis plantées sur des

1. Fuitque in amore Trajani (Hadrianus) nec tamen ei per pædagogos puerorum, quos Trajanus impensius diligebat, Gallo favente, defuit. (Spartian., in *Hadrian.*)



piques et arborées comme des trophées ; les villes livrées aux flammes; les hommes passés au fil de l'épée ; les femmes et les enfants conduits en esclavage; les émigrations forcées des laboureurs ; les suicides désespérés des vaincus : voilà les sujets favoris des bas-reliefs de la colonne Trajane. La guerre sans doute ramène toujours plus ou moins de telles horreurs ; mais que dirions-nous si on s'en faisait gloire, et si la colonne de la place Vendôme étalait de pareils trophées? Voilà pourtant ce que Rome et Trajan écrivaient sur le marbre, célébraient par cent vingt-trois jours de fête et par le sang de dix mille gladiateurs. Ne nous étonnons pas si le prince qui faisait ainsi trophée du sang des vaincus et du sang des gladiateurs n'a pas su marchander à son peuple fanatique le sang de quelques chrétiens.

Car il faut bien comprendre que le fanatisme populaire était le point de départ de toutes les persécutions. La première de toutes, celle du Calvaire, avait été le fruit d'une grande haine d'un côté, d'une grande faiblesse de l'autre. La haine avait été le fait du peuple juif ; la faiblesse avait été le fait du romain Pilate. Pilate, lui, n'était ni pharisien, ni rabbin, ni juif ; il n'avait pas de parti pris ; il demandait : *Qu'est-ce que la vérité* ? Il n'eût pas été persécuteur, comme Néron ou comme Domitien, par folie ou par haine. Aussi « ne trouve-t-il en Jésus aucune cause [1] » de condamnation, et il eût souhaité « qu'il n'y eût rien entre ce juste et lui [2]. » Mais il s'entend crier : « Prends-le et crucifie-le... Si tu le renvoies, tu n'es pas ami de César [3]. » On lui faisait peur du peuple et du

1. Joan., XVIII, 38. Luc, XXIII, 22.
2. Matth., XXVII, 19.
3. Joan., XIX, 12, 15. Luc, XXIII, 21. Marc, XV, 14.

prince. L'innocent racheté au prix d'une émeute et au risque d'une disgrâce, lui paraissait racheté trop cher. Voilà pourquoi Pilate est embarrassé, perplexe, tourmenté. Tout ce qu'il ose faire, c'est d'atermoyer, de donner s'il le peut le change aux persécuteurs, de les contenter au meilleur marché possible, et, quand ils s'obstinent à vouloir du sang, de se laver les mains et de les satisfaire.

Or le pouvoir romain (j'entends à ses jours d'honnêteté) ne joua pas un autre rôle que celui de Pilate. Un homme sensé comme Trajan, qui avait lu les philosophes épicuriens et le traité *de Divinatione* de Cicéron, n'était pas fanatique des dieux de Rome ; il pouvait avoir, comme chacun à cette époque, ses superstitions domestiques et personnelles ; mais de là à être le dévot régulier, sincère, ardent d'une idolâtrie officielle, il y avait un abîme que les gens d'esprit ne franchissaient pas. Trajan ne demandait pas mieux, en thèse générale, que d'exiger fort peu de chose en fait de religion ; et, tout en gardant les dieux du Capitole comme les dieux de sa vie publique, de laisser les gens libres d'adorer Astarté, Isis, Dercéto, les Juifs même d'adorer le vrai Dieu. Trajan, de plus, ne devait pas avoir de haine bien sérieuse contre les chrétiens ; il était renseigné, nous le savons, sur les accusations de détail dont s'aggravait aux yeux du peuple l'accusation de christianisme ; il était assuré que ces gens-là n'étaient ni incestueux ni infanticides ni révolutionnaires. Il leur eût remis son trésor à garder avec beaucoup plus de confiance qu'il ne l'eût placé sous la garde du dieu Apollon ; il les eût mis volontiers en sentinelle à la porte de sa chambre à coucher. Trajan n'ignorait pas non plus que ces gens-là étaient nombreux, que leur doctrine se propageait, que la guerre à leur faire était une guerre

sérieuse et dans laquelle on pouvait courir quelque risque. En un mot, le Pilate du mont Palatin « ne trouvait pas de cause » pour condamner (*non inveniebat in eo causam*) et il entrevoyait même quelques inconvénients à le faire.

Mais il y avait sous le balcon de Trajan, comme jadis sous le balcon de Pilate, une autre puissance que la sienne. La haine du peuple juif avait passé au peuple païen, et nous voyons assez, dans les *Actes des apôtres*, quels efforts acharnés les Juifs avaient faits pour inspirer aux païens leur haine contre l'Église.

Or le peuple païen n'était ni aussi calme, ni aussi sceptique, ni aussi tolérant, ni aussi indifférent que Trajan; lui, n'avait lu ni Cicéron ni Épicure; il croyait fortement et fermement à ses dieux, quels qu'ils fussent. Pour le peuple, les chrétiens étaient bien réellement des criminels, souillés de tous les meurtres et de toutes les infamies imaginables. Forcés de se cacher depuis que Domitien avait renouvelé la persécution contre eux, leurs assemblées secrètes, leurs conciliabules nocturnes, leurs voyages mystérieux, leurs visites discrètes et fréquentes, le langage mystérieux sous lequel ils étaient obligés de voiler une partie de leur dogme ; tout cela, aux yeux du peuple, constituait le christianisme en une sorte de franc-maçonnerie redoutable. Et, quant au nombre des chrétiens, au progrès rapide de leur doctrine, à l'importance de ce mouvement supérieur à toute puissance humaine; tout cela, aux yeux du peuple, n'était qu'un grief de plus. A Rome donc, à Alexandrie, à Antioche, partout, comme autrefois à Jérusalem, il y avait des prêtres pour exciter le peuple, un peuple pour demander des supplices; il y avait ces mêmes cris: « Prends-le, crucifie-le [1] ! » ou,

1. Joan., XIX, 6, 15.



comme jadis contre saint Paul : « Ote-le, fais-le disparaître de la terre ! il n'est pas permis que cet homme vive [1] ! » « Si tu laisses vivre cet homme, disait-on au proconsul, tu es ennemi de César [2]. » — Si tu le laisses vivre, disait-on à César, tu es ennemi du peuple. — Les chrétiens aux lions !

Et le peuple ajoutait encore : « La cause a été jugée ; Néron a prononcé en premier ressort. Domitien a confirmé la sentence. C'est la loi de l'État, c'est le droit public de l'empire. Il ne doit pas y avoir de chrétiens. » Il ajoutait depuis les guerres de Vespasien : « Ces hommes sont des Juifs, et les Juifs, rebelles à la majesté du peuple romain, ont été punis par les armées de Rome et par la colère des dieux. Juifs ou chrétiens, ces hommes sont dignes d'être anéantis. » Et, bien qu'une maxime d'État soit en elle-même peu de chose, bien que les Juifs après tout fussent libres et tolérés, ces raisons prenaient une singulière force dans la bouche du lion populaire. Pilate commençait à se troubler et à pâlir.

On s'étonnera peut-être de cette faiblesse et de cette peur chez Pilate, quand Pilate était un empereur romain et un Trajan, puissant, on le croit ; brave, on doit le supposer. Mais que d'hommes braves sur le champ de batailles ont été timides dans la vie politique ! Et, quant à la puissance des empereurs romains, on ne sait pas assez combien elle était désarmée contre la multitude. Leur force militaire, je l'ai dit quelque part [3], était peu de chose ; leurs moyens de police très-restreints ; nul homme d'État de notre siècle ne se fût chargé de gouverner dans de telles conditions. Aussi la multitude fut-

1. Act., XXII, 22.
2. Joan., XIX, 12.
3. Voy. *les Césars, Tableau*, etc., L. I, ch. II, § 1, t. II, p. 102.

elle toujours pour les empereurs un objet de respect. A Rome, elle était choyée, nourrie, amusée à grands frais. Dans les provinces, elle avait, pour se distraire et pour vivre, les agitations de son forum municipal, les querelles de ses hommes d'État, les libéralités forcées de ses sénateurs, les largesses de ses riches ambitieux. Quand on agissait d'autorité contre une ville, ou, ce qui était rare, contre une province, c'est que l'on comptait sur l'appui de la province ou de la ville voisine. Quand on réprimait les Juifs, c'est qu'on avait pour soi les Syriens de la Palestine. Mais un mouvement dans lequel se serait unie la populace de toutes les cités, une lutte contre la canaille de tout l'empire, aurait été quelque chose d'inquiétant.

D'ailleurs, avec la vertu de ce siècle il y avait des accommodements Un Trajan était juste et humain, je le veux bien, mais à la façon de Pilate (j'ajoute bien bas, à la façon du XIXe siècle), c'est-à-dire quand il pouvait l'être sans trop d'inconvénient. Quand le risque était trop grand, la peur savait bien, comme elle sait toujours, trouver de bonnes raisons contre les victimes, et leur imputer la fureur de leurs ennemis : « Ces gens-là sont purs et pieux, cela est vrai ; pour le moment, ils sont soumis aux lois. Mais n'ont-ils pas au fond de l'âme quelque arrière-pensée politique ! Quelle autre cause que le besoin de cacher un complot motive ces conciliabules secrets, ces assemblées nocturnes ? « Que fait-on en un gîte à moins que l'on n'y « songe ? » Que fait on aux catacombes à moins que l'on n'y couve un futur César ? Ces églises, ces sociétés, répandues par tout l'empire, et rattachées par un lien commun, ces réunions périodiques, ces repas en commun surtout n'est-ce pas ce qui caractérise une *hétairie*, la plus vaste et la plus formidable des *hétairies* ? » Or, les

hétairies (associations, corporations d'ouvriers, réunions politiques, clubs) étaient un objet de méfiance pourle sage Trajan, et, en Asie surtout, il multipliait les édits contre elles [1]. Il faut l'avouer franchement aux procureurs généraux d'alors et même aux procureurs généraux de ce temps-ci : s'il y a ombre de bon sens dans toutes ces peurs, banales chez nous, des associations, des vastes hiérarchies, des organisations puissantes, des *États dans l'État*; s'il n'y a pas à tenir compte, ce que souvent on semble nier, de leur moralité et de leur but ; le christianisme était bien l'association la plus vaste, la hiérarchie la plus redoutable, l'*État dans l'État* le plus digne d'être persécuté. Le soupçon politique était donc ainsi éveillé, et, une fois éveillé, Dieu sait quand il s'arrête. Le pouvoir est peuple dès que ce fantôme-là commence à le hanter.

Et enfin, ajoutait-on, ces gens là pouvaient être honnêtes, mais méritaient-ils que le pouvoir se risquât pour eux ? Que leur demandait-on ? de marmotter une prière à Jupiter, de brûler un grain d'encens, de jeter sur l'autel une goutte de vin. C'est ce que faisaient bien des honnêtes gens, épicuriens, sceptiques, indévots, athées ! Les chrétiens ne pouvaient-ils avoir cette condescendance envers le peuple, envers le prince, envers la république, envers la loi ? Les Juifs, il est vrai, s'étaient dispensés et s'étaient fait dispenser de ces pratiques. Mais aux Juifs elles étaient

1. Ainsi à Nicomédie, Trajan ne permet pas de former une associaciation de cent cinquante charpentiers pour éteindre les incendies, par le motif que ce serait une *hétairie*... (Pline, *Ep.*, X, 43.) — Les chrétiens de Bithynie, sur l'édit du prince, supprimèrent leurs agapes pour que leur association ne fut pas considérée comme une *hétairie* (Pline, *Ep.*, X, 97). C'est en ce sens qu'il faut entendre le passage de Pline et non, comme on a affecté de le faire, dans le sens d'une suppression volontaire de toute réunion et de tout acte du culte chrétien.



interdites par leur loi nationale, et l'on pouvait comprendre à la rigueur ce respect aveugle pour une loi nationale. Au contraire ces chrétiens, nés Romains, Grecs, Égyptiens, quelle loi leur interdisait de faire ce que faisait tout Grec, tout Romain, tout Égyptien? La loi de leur conscience! Qu'est-ce que c'est que cela? La vérité! *Qu'est-ce que la vérité?* (comme dit Pilate). Conscience et vérité, ces mots n'avaient pas leur place dans le lexique romain, et, même dans le lexique grec, n'avaient guère de sens.

L'idée de scrupule et de superstition existait et on la respectait; l'idée de devoir religieux, de conscience religieuse, n'existait pas. C'était donc de la folie. « Tu es insensé, » dit Festus à saint Paul, « trop de science te fait délirer[1]. » « Ces hommes ont bu[2], » disait-on aux apôtres à Jérusalem. « Quelle folie, dit Pline! S'entendre demander si peu de chose, déraisonnablement, inutilement, je le veux bien, mais si peu de chose, et ne pas le faire! Ils ne sont coupables d'aucun crime, mais leur crime c'est l'entêtement, l'entêtement dans une chose innocente, cela est vrai, mais enfin l'entêtement[3]. » C'est ainsi que Pline, après avoir bien cherché, définit le délit de christianisme. Et ce serait pour de tels entêtés que le prince compromettrait son pouvoir! La vie d'un innocent est,

1. Actes, XXVI, 24.
2. Actes, II, 13
3. Neque enim dubitabam, qualecumque esset quod quod faterentur, pertinaciam certe et inflexibilem obstinationem debere puniri, *Ep.* x. 97. «Je crois avoir montré pourquoi notre peuple (le peuple chrétien) passe chez les insensés pour un insensé. Préférer les tourments et la mort au chagrin de prendre avec ses trois doigts un peu d'encens pour le jeter au feu, cela leur paraît aussi inepte que leur paraîtrait insensé, en face d'un péril mortel, de s'occuper de la vie d'autrui plus que de la sienne. Ils ne savent pas quel crime c'est d'adorer un autre que Dieu. » Lactance. *Divinæ Instit.*, V, 19.

elle donc une si grande affaire? Et le prince ne peut-il, comme Caïphe le disait, en sacrifier quelqu'un pour conserver la paix avec son peuple? Pour ne pas le faire, il faudrait un acte de courage, comme nous verrons à peine quelques princes païens le tenter. Il faudrait, que, proconsul, prince, sénat, on eût le cœur d'interdire les accusations de christianisme, comme il aurait fallu à Pilate le cœur de dire : *Absolvo*.

Il est bien vrai, d'un autre côté, que certaines considérations politiques viennent à l'appui de ce courage. Si ces gens-là n'étaient que des gens irréprochables, tout Trajan qu'on est, on les sacrifierait sans trop hésiter. Mais en même temps ils sont bien nombreux ! S'ils essayaient de se révolter ! Sans même supposer qu'ils se révoltent, ne va-t-on pas s'engager dans une voie redoutable ? Il y aura bien des familles à inquiéter, bien des gens paisibles à proscrire, bien des tortures à imaginer, bien des délations à entendre ; et Trajan sait par l'expérience du passé que, lorsqu'on écoute les délateurs, on devient bien vite la proie et l'esclave des délateurs. Et si cette force ignorée qui se révèle aujourd'hui à ses yeux, la conscience, continue à tenir bon ; si la tentative faite contre elle, atrocement sanguinaire, demeure impuissante, quelle honte et quel danger ! Sans être plus humain qu'il ne faut, Trajan n'a pas le goût du sang ; les délations anonymes et les conditions inquisitoriales du temps de Domitien lui apparaissent comme un mal et même comme un péril. Sa force politique est de les avoir évitées.

Aussi, entre ces peurs qui se contredisent, on est inquiet, on est perplexe. Trajan ou Pilate sur son balcon hésite, tandis que sous le balcon le peuple, qui n'hésite pas, crie : *Tolle !* Pilate, aujourd'hui comme autrefois,



hésite, atermoie, fait entrer et rentrer Jésus dans le prétoire ; l'interroge et le réinterroge. Il voudrait s'en tirer au meilleur marché possible et ne donner à la bête féroce que ce qu'il faut de sang pour l'apaiser ; il ordonne la flagellation pour éviter la croix. Le peuple se taira peut-être, les dénonciations cesseront de pleuvoir ; et, si les dénonciateurs s'arrêtent, on se gardera de rechercher ces étranges coupables. Mais si le sang de la flagellation ne suffit pas à la soif du peuple, si la bête continue à rugir, si les dénonciations arrivent, il faudra bien dresser la croix. Tels sont ces calculs d'une conscience louche, ces misérables tergiversations derrière lesquelles s'abritait jadis la lâcheté de Pilate, derrière lesquelles s'abrite maintenant la lâcheté de Trajan. Les persécutions sous les empereurs tyrans, ont été de la haine ; sous les empereurs honnêtes, de la lâcheté.

Tout ce qui précède n'est que le commentaire de deux documents bien connus, mais trop précieux pour ne pas les reproduire ici. Ce sont les deux lettres de Pline à Trajan et de Trajan à Pline, les seules confidences qui nous soient demeurées de la pensée du pouvoir romain au sujet du christianisme :

« Je me fais un devoir, seigneur, écrit Pline, de te soumettre tous mes doutes. Qui peut en effet, mieux que toi, terminer mes hésitations ou éclairer mon ignorance ? Je n'ai jamais assisté aux procès faits contre les chrétiens ; aussi ne sais-je pas ce qu'il y a chez eux à rechercher et à punir, ni dans quelle mesure. Sur d'autres points encore j'hésite beaucoup. Y a-t-il à tenir compte de l'âge ou faut-il ne pas distinguer entre l'adulte et l'enfant ? Faut-il user de pardon envers ceux qui se repentent ? ou, au contraire, dès qu'on a été une fois chrétien, est-il indif-



férent qu'on ait cessé de l'être ? Le seul titre de chrétien, en l'absence de tout crime, est-il un délit ? ou ne faut-il punir que les crimes qui s'y rattachent ? En attendant, à l'égard de ceux qui m'étaient dénoncés comme chrétiens, voici la marche que j'ai suivie : Je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens ; sur leur affirmation, j'ai renouvelé ma question une seconde et une troisième fois, en les menaçant du supplice. Quand ils persistaient, je les ai fait mener au supplice. » (*Duci jussi*. Voyez comme ce philanthrope glisse doucement là ce petit mot.) « Je ne pouvais en effet douter, quelle que fût la nature du fait qu'ils avouaient, que leur entêtement et leur inflexible obstination ne dussent être châtiés. Il s'est trouvé, parmi les hommes atteints de cette folie, des citoyens romains ; j'ai donné ordre de les conduire à Rome. Puis, comme il arrive d'ordinaire, le fait même de ces procédures multipliant les dénonciations, des cas divers se sont présentés. On m'a remis une dénonciation anonyme accusant un grand nombre de personnes. Toutes nient qu'elles soient chrétiennes ou même qu'elles l'aient été. Elles ont, dans les termes que je leur dictais, invoqué les dieux ; elles ont offert l'encens et le vin à ton image que j'avais exprès fait apporter avec les images des immortels ; enfin elles ont maudit le Christ (toutes choses qu'on ne parvient jamais, dit-on, à faire faire à ceux qui sont véritablement chrétiens) ; aussi ai-je cru devoir les renvoyer libres. D'autres, ceux-là désignés par un accusateur, se sont déclarés chrétiens et puis se sont démentis. Ils l'avaient été, ont-ils dit, les uns il y a trois mois, d'autres plus anciennement, quelques-uns même il y a vingt ans. Ils ont vénéré ton image et les statues des dieux ; ils ont maudit le Christ. Ils affirmaient du reste que leur tort ou leur erreur



se réduisait à se réunir habituellement à un jour fixe avant le lever du soleil ; à chanter de concert un hymne au Christ comme à un Dieu ; à se lier par serment [1], non pour l'accomplissement de quelque crime, mais pour s'interdire le larcin, le brigandage, l'adultère, le manque de parole, la négation d'un dépôt ; que cela fait, ils se séparaient, puis se réunissaient de nouveau pour un repas commun entre les deux sexes (*promiscuum*), et cependant innocent ; qu'ils avaient même cessé de le faire depuis l'édit par lequel, conformément à tes ordres, j'ai interdit les hétairies. Je n'en ai senti que davantage la nécessité d'interroger par la torture deux femmes esclaves, auxquelles on donnait le titre de diaconesses (*ministræ*). Mais je n'ai trouvé chez elles rien autre chose qn'une superstition excessive. J'ai donc ajourné l'enquête, et je viens te consulter. La question m'a paru digne de t'être soumise, surtout à cause du grand nombre de ceux qui sont compromis. Une foule de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, sont dénoncées ou le seront bientôt. Car cette contagion supertitieuse a gagné non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes. Je crois cependant qu'on peut l'arrêter et la guérir. Il est certain que déjà les temples presque abandonnés sont de nouveau fréquentés ; les cérémonies sacrées, longtemps

1. Allusion sans doute aux promesses du baptême. Baronius fait observer que, dans les cérémonies chrétiennes, aucun serment n'était prononcé, et voudrait traduire *sacramento se obstringere*, se lier par une chose sacrée, par une cérémonie sacrée, par un sacrement. Il est difficile de croire que telle fût la pensée de Pline ; mais telle était bien probablement celle des chrétiens qui lui parlaient. On trouve, du reste, dans les classiques païens, le mot *sacramentum*, non pas seulement dans le sens du serment, mais dans un sens analogue à celui qu'indique Baronius. Ainsi Sénèque (apud Augustin., *De civitate Dei*, VI, 11) appelle *sacramenta Judæorum* les observances juives.



interrompues, recommencent ; on trouve à vendre les victimes pour lesquelles les acheteurs étaient très-rares. Aussi est-il facile de juger combien d'hommes pourront être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. »

« Mon cher Secundus, répond l'empereur, tu as suivi la marche que tu devais, dans l'enquête au sujet de ceux qui t'étaient dénoncés comme chrétiens. On ne peut à cet égard rien statuer d'une manière générale, ni poser de règle certaine. Il ne faut pas les rechercher ; quand ils sont dénoncés, il faut les punir ;si pourtant un accusé nie qu'il soit chrétien et confirme cette dénégation par des actes, c'est-à-dire en invoquant nos dieux, quelque suspect que soit son passé, pardonne à son repentir. Du reste, en aucun genre d'accusation, ne reçois des dénonciations anonymes ; c'est un détestable exemple, et ce n'est plus de notre temps [1]. »

Voyez comme et dans cette demande et dans cette réponse l'embarras est visible ! Comme Pline, arrivant dans une province pleine de chrétiens, sait peu ce que c'est que des chrétiens ! Comme il s'embourbe dans cette procédure, et comment, tout en envoyant les gens au supplice, il convient qu'il n'y voit pas clair ! Quel étrange crime que ce crime d'entêtement ! quel mal y a-t-il à s'entêter dans une chose en soi innocente? Voyez, d'un autre côté, si Trajan définit mieux ce crime insaisissable de christianisme; comme il se refuse à poser une règle ; comme il laisse sans réponse des questions très-positives (celle par exemple qui est relative à l'âge) ; comme il est clair que l'un et l'autre tiennent les chrétiens pour les plus honnêtes gens du monde, et que cependant

1. Pline, *Ep.*, X, 97, 98.



l'un et l'autre consentent, s'il le faut absolument, à mettre en croix les chrétiens. Ce dialogue entre Trajan et son proconsul ne vous semble-t-il pas assez analogue au dialogue entre Pilate et sa conscience ou même au dialogue entre Pilate et sa femme ?

C'est du reste ce qui peut expliquer la diversité de langage des documents chrétiens au sujet de Trajan et de ses successeurs, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle lui-même, quoique celui-ci soit certainement sur les limites du fanatisme persécuteur. Aux yeux de certains des Pères, l'Église aurait presque à remercier ces princes de leur tolérance [1]. D'autres Pères cependant, et surtout de nombreux actes de martyrs qu'il est impossible de révoquer en doute, protestent contre ces éloges et nous montrent ces princes moins purs qu'on ne voudrait les faire de sang chrétien.

Ce dissentiment s'explique et par la pénurie des documents et par le caractère équivoque de la persécution de Trajan. L'Église au sixième siècle était, à certains égards, plus mal renseignée que nous sur son passé. Les écrits étaient rares, et ceux qui existaient n'étaient pas dans toutes les mains ; ce qu'une Église avait gardé de ses souvenirs ne devenait pas par la presse le patrimoine de toutes les Églises. Que, dans cette obscurité, la persécution de Trajan, équivoque ou embarrassée, inactive

1. Lactance, après avoir parlé de Domitien et de la paix qui suivit sa chute, « non-seulement, ajoute-t-il, l'Église fut rétablie en son premier état, mais elle eut plus de splendeur et de beauté ; pendant les âges qui suivirent et qui virent le gouvernement entre les mains de sages princes, elle n'eut pas d'hostilité à souffrir. » Tertullien, plus exact, dit seulement : « Ces lois que vous nous opposez ont été mises en usage contre nous par des princes impies, injustes, vains, insensés. Trajan les a en partie annulées en défendant de rechercher les chrétiens. » (Souvenir peu exact de la lettre de Trajan à Pline ?) Lact., *de Mortib. persec.*, 3; Tertull., *Apolog.*, 5.



quand le peuple et les délateurs se taisaient, se réveillant quand le peuple se réveillait, et lui jetant quelques victimes, menaçante dans telle province, inconnue dans telle autre, ait été ignorée de trois ou quatre Pères de l'Église, indulgents pour le grand nom de Trajan, il n'y a pas là de quoi s'étonner.

Nous pouvons cependant reconnaître quelques-unes de ces alternatives de proscription ou de paix. La paix est donnée sous Nerva. Dans les premières années de Trajan, la persécution éclate ; non pas générale, ni ordonnée par le prince, mais locale, tumultueuse, excitée en certaines villes par la violence du peuple païen [1]. C'est ainsi que périt la vierge Domitilla, cousine de Domitien, déjà exilée. Ramenée à Terracine, enfermée dans une chambre avec deux vierges ses compagnes, le peuple met le feu à la maison, et le lendemain on trouve les trois vierges prosternées à terre, les bras étendus dans l'attitude de la prière, étouffées par la fumée, mais leurs corps et leurs vêtements respectés par le feu (12 mai, an 100 ?). Clémens, l'évêque de Rome, dénoncé, dit-on, par une partie du peuple, aimé et défendu par une autre, est amené devant le préfet de la ville, Mamertinus. Le préfet consulte l'empereur absent, et l'empereur se contente d'exiler ; du reste, Clémens, banni dans la Chersonèse Taurique, n'y devait pas attendre longtemps le martyre [2].

1. Eusèbe, III, 26.

2. Il mourut la troisième année de Trajan (101), selon Eusèbe, qui ne parle pas de son martyre. Mais Rufin et Zozime l'appellent martyr (le 23 novembre, dans la Chersonèse).

Autres martyrs au temps de Trajan :

A Rome : saint Évariste, pape, 26 ou 27 octobre 109. — Saint Valentin. évêque de Baga, en Espagne (selon d'autres, d'Intéramme, en Italie), 14 février — Saints Maric et Apulée, à Rome, 7 octobre. — Sainte Rose et ses fils Platanus et Antiochus, à Sulci, en Sar-



A ces actes de colère, il semble que la paix ait succédé. Mais plus tard (107) la persécution se réveille ; cette fois Trajan, vainqueur de Décébale et prêt à vaincre l'Orient, enorgueilli par sa gloire, prend à la persécution une part plus directe. « Maître du monde, il trouvait que les chrétiens seuls ne lui obéissaient pas, et il était résolu à les soumettre [1]. » Dans plusieurs cités à la fois, les pasteurs sont frappés, afin de disperser le troupeau. Astius est mis en croix à Dyrrachium (7 juillet 107) ; et, à la vue de cet évêque crucifié, sept chrétiens qui se sont enfuis de Rome pour éviter la persécution, séduits par l'attrait du martyre, se font connaître et sont précipités dans la mer. L'évêque de Jérusalem, Siméon, le dernier survivant du temps apostolique, cousin du Christ, fils de Cléophas et de Marie, est proscrit, et comme chrétien et comme évêque et comme descendant de David. Ce vieillard, plus que centenaire, est battu de verges pendant plusieurs jours, étonne les juges par sa patience, et finit par être mis en croix comme son Maître [2].

Mais, parmi ces pasteurs qui ont donné leur vie pour

daigne, 1er septembre. — Saint Zacharie, évêque de Vienne, 27 mai. — Les sept larrons et la vierge Corcyra, à Corfou, 21 avril. — Saints Proclus et Hilarion, à Ancyre, 12 juillet. — Saint Hyacinthe, *cubicularius* de Trajan, et ses six compagnons, à Rome, 3 juillet. — Saint Ignace, évêque d'Antioche (Eusèbe, H. III, 27, 30, 36) et saint Onésime, évêque d'Ephèse. (V. plus bas.) — Saints Zozime et Rufus, à Philippes (Polyc., *ad Philipp.* 9, et *apud Euseb.*, III, 33), 8 octobre 107. — Saints Nérée et Achillée, *cubicularii* de Flavia Domitilla, décapités à Terracine, 7 ou 12 mai. — Sainte Euphrosyne et Théodora, sœurs de lait de Domitilla, 12 mai. — Saint Eutychès, Victorin et Maron, serviteurs de Domitilla, 15 avril.

D'autres martyrs appartenant, ce semble, aux dernières années de Trajan seront mentionnés plus tard.

1. Actes de saint Ignace, 1.

2. Hégésippe, *ap. Euseb.*, III, 26 (18 février 106).



leur troupeau, nul n'est plus célèbre et ne nous est mieux connu qu'Ignace, évêque d'Antioche. Nous avons entre les mains ses propres lettres et le récit de ses compagnons de souffrance. Ne changeons rien à ces pieux monuments du premier âge chrétien [1].

« Vers les premiers temps de l'empire de Trajan, Ignace gouvernait l'Église d'Antioche. » D'après son nom (Ignatius, Egnatius), on peut croire qu'il était citoyen romain. D'après une tradition plus touchante qu'elle n'est certaine, il aurait été Juif et serait ce même enfant dont le Christ avait dit : « Celui qui s'humiliera comme ce petit enfant, sera le plus grand de tous dans le royaume des cieux [2]. » A cause de sa piété, on le surnommait Théophore, c'est-à-dire Porte-Dieu. Il avait été, avec saint

1. Je m'attache au récit du martyre de saint Ignace, tel qu'il a été donné par D. Ruinart en 1689, et reproduit en dernier lieu par Hefele (*Patrum apostol opp.* Tubingue, 1855). La simplicité du récit, l'absence de longs discours et de développements suspects, enfin l'emploi du pronom *nous* en parlant d'Ignace et de ses compagnons, permettent d'y reconnaître l'œuvre originale de ceux-ci, et lui donnent un degré d'authenticité supérieur à celui des autres versions. Il en existe une traduction arménienne et le commencement d'une traduction syriaque (Cureton, *Corpus Ignatianum*, Londres, 1849), qui ne présentent, à ce qu'il paraît, que des différences de mots. Dressel (*Patrum apostolic. opp.*, Leipzig, 1857) publie deux récits concurremment à celui-ci ; l'un (p. 351) qui s'accorde pour les faits principaux, mais chargé de plus longs discours et semé de détails ou d'expressions peu admissibles ; l'autre (p. 368) inédit (*ex Cod. vatic.*, 866), en grec comme les deux premiers, copiant en partie le second, mais différent par la contexture même du récit. Ainsi saint Ignace, au lieu d'être interrogé à Antioche par Trajan, condamné par lui et envoyé à Rome par son ordre, est envoyé à Rome par une autorité inférieure, et c'est à Rome qu'il comparait devant Trajan et le sénat. L'auteur de ce récit allonge encore, en le copiant, le dialogue entre l'empereur et le martyr. Il n'y a donc, selon moi, nulle comparaison à établir entre le premier récit et les deux autres ; celui-là seul est pleinement et assurément historique.

2. Matth., XVIII, 1-5.



Polycarpe, disciple de saint Jean, et il avait succédé à Évode, successeur lui-même de saint Pierre dans l'Église d'Antioche, la plus ancienne Église de la Gentilité. « Il avait traversé bien des orages sous Domitien... et il se réjouissait maintenant de la tranquillité de son Église, car la persécution était pour le moment apaisée; mais il gémissait de n'avoir pas encore atteint la vraie charité envers le Christ ni la perfection du disciple véritable. Car la confession de foi qui se fait par le martyre lui paraissait le meilleur moyen de devenir semblable au Seigneur. Aussi, après avoir vécu quelques années dans son Église et servi comme de divin flambeau pour éclairer par la connaissance des saints livres l'esprit de chacun des disciples, il vit enfin ses vœux s'accomplir. »

« Car dans la neuvième année de Trajan (octobre 106 à octobre 107 [1]) ce prince, fier de ses victoires sur les Daces, les Scythes et d'autres peuples, commença à ordonner aux chrétiens de sacrifier ou de mourir. Vers ce temps aussi, il vint à Antioche, pressé d'aller combattre les Arméniens et les Parthes. Alors Ignace, généreux soldat du Christ, effrayé pour son troupeau, se fit de lui-même conduire devant le prince. Dès qu'il fut en sa présence : « Qui es-tu, mauvais démon (κακὸδαιμων), dit Trajan, qui transgresses nos ordres et enseignes aux autres à les transgresser pour se perdre ? — Personne, lui dit Ignace, n'appelle Théophore mauvais démon ; au contraire les

1. Je compte les années de Trajan à partir de son adoption par Nerva et de son admission à la puissance tribunitienne ; autrement nous ne serions pas d'accord avec les indications de dates très-précises que nous allons lire à la fin des Actes Les indications de Jean Malala sur l'époque de l'entrée de Trajan à Antioche, qu'il fixe à un jeudi 7 janvier (*Chron.* X), sont applicables à l'année 107. Cette année est aussi indiquée par Eusèbe.



démons s'éloignent du serviteur de Dieu. Si tu veux dire que je suis mauvais envers les démons parce que je suis leur ennemi, tu as raison. Sujet du Christ, le roi céleste, je déjoue leurs complots. — Et qui est-ce Théophore ? demanda Trajan. — Celui qui porte le Christ dans son cœur. — Et nous, ne te semble-t-il pas que nous portons en nous nos dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis ? — Tu as tort d'appeler dieux les démons que les nations adorent. Il n'y a qu'un seul Dieu, celui qui a fait le ciel et la terre et la mer et tout ce qu'ils contiennent ; et il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, fils unique de Dieu, au royaume duquel puissé-je avoir part ! — Celui, veux-tu dire, qui a été crucifié sous Pontius Pilatus ! — Oui, celui qui a crucifié avec lui mon péché et l'auteur de mon péché, qui a condamné l'erreur et la malice des démons et l'a mise sous les pieds de quiconque porte le Christ en son cœur. — Tu portes donc en toi-même le Crucifié ! — Oui, certes, car il est écrit : « J'habiterai avec eux et je marcherai avec eux. » — Trajan rendit cette sentence : « Nous avons ordonné qu'Ignatius, qui prétend porter en lui le Crucifié, soit conduit enchaîné dans la grande Rome afin d'être la pâture des bêtes pour le divertissement du peuple. »

« Quand le saint martyr eut entendu la sentence, il poussa un cri de joie : « Je vous rends grâces, Seigneur, « puisque vous m'avez honoré d'un si parfait amour, « que vous me faites porter les fers avec Paul votre « apôtre. » Après ces paroles, il reçut avec joie les chaînes dont on le chargea ; il pria d'abord pour l'Église, la recommanda avec larmes au Seigneur, et comme un noble bélier, chef d'un glorieux troupeau, se livrant à la brutale férocité des soldats, il se mit en route vers

Rome où les bêtes devaient se repaître de sa chair [1]. »

« Avec cette même hâte de souffrir, il descendit d'Antioche à Séleucie, où il s'embarqua. Après bien des fatigues, il arriva à Smyrne. » Là un accueil triomphant l'attendait. Ce n'était pas seulement l'évêque Polycarpe, disciple comme lui de saint Jean ; c'étaient des ambassades envoyées sur sa route par toutes les Églises d'Asie. Des prêtres, des évêques, des diacres étaient venus d'Éphèse, de Tralles, de Magnésie, baiser les chaînes du martyr. Tout « en leur faisant part du don de Dieu, il leur demandait d'aider son entreprise de leurs prières ; il demandait surtout à Polycarpe d'obtenir que la dent des bêtes le fît promptement disparaître pour apparaître plus tôt devant la face du Christ [2]. »

Il n'oubliait pas non plus les absents [3]. L'Église d'É-

1. *Act. S. Ignat.*, 1, 2.

2. *Ibid.*, 3.

3. Je n'entrerai pas dans une longue discussion sur l'authenticité des épîtres de saint Ignace. On peut lire, à cet égard, la préface de Hefele en tête des *Opp. Patrum apost.* et la dissertation de Henzinger, dans l'édition de saint Ignace de l'abbé Migne. On sait qu'outre dix épîtres de saint Ignace ou adressées à lui, qui sont tenues universellement pour apocryphes, il y en a sept (aux Éphésiens, Magnésiens, Tralliens, Romains, Philadelphiens, Smyrniens, et à Polycarpe) dont l'authenticité est généralement admise. Seulement, outre le texte généralement admis, il existe de ces sept épîtres une version interpolée, publiée pour la première fois en 1557, et considérée par la plupart des savants comme une paraphrase rédigée au ve ou au vi^e siècle. Par compensation, M. Cureton a de notre temps publié, d'après un manuscrit syriaque, trois épîtres (Pol, aux Éphésiens, aux Romains) dont le texte est beaucoup plus abrégé que celui que nous possédons; et le chevalier de Bunsen (*Die drey ächten Briefe des Ignatius*, Hambourg, 1847) a soutenu que ce texte seul est authentique, et que les quatre autres épîtres sont apocryphes. L'opinion des critiques catholiques et de plusieurs savants protestants, confirmée tout à fait, ce me semble, par la lecture comparée des deux versions, est que le manuscrit syriaque n'a été rédigé qu'à titre d'extrait et dans un pur but de dévotion ou d'instruction religieuse par un moine ou prêtre syrien des âges subséquents. Entre le saint Ignace paraphrasé et interpolé du

phèse lui avait envoyé son évêque Onésime, successeur de saint Jean, et qui lui-même ne devait pas tarder à suivre Ignace à Rome et au martyre [1]. Par son intermédiaire, Ignace écrit aux Éphésiens : « Je ne prétends pas vous enseigner comme si j'étais quelque chose. Je suis enchaîné au nom de Jésus-Christ, mais je ne suis pas encore parfait en Jésus-Christ. Je commence à peine à être un disciple, et je vous parle comme étant tous serviteurs du même maître..... Mais, cependant, puisque la charité ne me permet pas de me taire, laissez-moi vous avertir de rester unis dans la doctrine de Dieu... Soyez comme un chœur harmonieux, où toutes les voix reçoivent d'accord la divine mélodie et chantent ensemble par Jésus-Christ un hymne au Père..... Priez aussi, priez sans cesse pour les autres hommes. Soyez doux contre leur colère, soyez humbles contre leurs orgueilleuses paroles. Opposez vos prières à leurs injures ; contre leurs erreurs, soyez fermes dans la foi ; contre leur rudesse, soyez pleins de mansuétude..... Imitez le Seigneur. Qui a souffert plus que lui d'iniquités, d'abandon et de mépris [2] ? »

Aux Magnésiens, auxquels il écrit encore, il prêche également l'unité : « Lorsque vous êtes ensemble, n'ayez qu'une prière, une demande, une pensée, une espérance dans la charité et dans la joie sainte. Car il n'y a qu'un

v[e] siècle, et ce saint Ignace syriaque démesurément tronqué et abrégé, nous pouvons donc nous en tenir au texte pur et complet des sept épîtres tel qu'il a été donné en 1646 par Vossius et pour l'épître aux Romains en 1689 par Ruinart, et tel que l'ont admis depuis ce temps-là la très-grande majorité des savants catholiques ou protestants.

1. *Martyr. rom.*, 16 feb. C'est, on peut le croire, le même qu'Onésime, disciple de saint Paul, et fait par lui évêque d'Éphèse, quoique d'autres placent le nom de ce dernier sous Domitien. Voyez l'*épître à Philémon*, saint Jérôme (*Ep.* 62, c. 2), et les anciens martyrologes.

2. Ignatius *Ad. Ephés.*, 3, 4, 10.



seul Jésus-Christ, au-dessus duquel il n'est rien. Réunissez-vous comme en un même temple de Dieu, auprès du même autel, autour du même Jésus-Christ, qui est né d'un seul, qui est retourné à un seul, qui demeure en un seul [1]. »

En écrivant à l'Église de Tralles, son humilité est contrainte à laisser entrevoir le secret des révélations divines qu'il a reçues : « Ne pourrais-je donc pas vous parler des choses célestes? Mais je crains de nuire à vos âmes simples encore. Pardonnez-moi... Parce que je suis enchaîné, parce que j'ai pu connaître les choses du ciel, les lieux où sont les anges et les rangs que les Puissances occupent, je ne suis pas pour cela un disciple. Il me manque beaucoup pour ne pas être loin de Dieu [2]. »

Devant tous enfin, il s'humilie ; il aspire au martyre, mais il tremble de n'en être pas jugé digne. Il supplie qu'on demande au Ciel de lui accorder cette grâce : « Je voudrais souffrir, mais je ne sais si j'en suis digne [3]. » Quelques-uns de ses fidèles l'ont précédé à Rome ; il craint leur amitié, il craint la charité des chrétiens de Rome. N'obtiendront-ils pas de Dieu que les bêtes, comme cela s'est vu, ne veuillent pas le toucher ? C'est alors qu'il leur écrit ces merveilleuses paroles, la plus ardente expression de l'âme qui veut tout briser pour aller à son Dieu :

« Mon entreprise est heureusement commencée... mais je crains que votre charité ne me soit funeste... Jamais je n'aurai telle occasion d'arriver à Dieu, et, si vous m'aidez de votre silence, jamais vous n'aurez accompli une

1. *Ad. Magn.*, 7.
2. *Ad. Trall.*, 5. « J'ai honte, dit-il encore, de me dire évêque ; je suis le dernier de tous, un avorton » (*Abortivo mihi,* dit aussi saint Paul, I *Cor.*, xv, 8).
3. *Ad. Trall*, 5 ; *Ad. Eph.*, 1.



œuvre meilleure... Ne m'accordez qu'une chose, c'est de permettre que je sois immolé à Dieu pendant que l'autel est prêt... Laissez-moi être la nourriture des bêtes féroces, par lesquelles il m'est permis d'aller à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et il faut que je sois broyé par la dent des bêtes, afin que je devienne le pain immaculé du Christ. Je ne vous parle pas en maître comme Pierre et Paul, eux qui sont des apôtres, moi qui ne suis qu'un condamné ; eux qui étaient des affranchis, moi qui ne suis qu'un esclave. Mais si je souffre le martyre, je serai l'affranchi de Jésus, et je ressusciterai libre en Jésus-Christ...»

Et ailleurs : « Quand jouirai-je donc des bêtes qui sont préparées pour moi ? Puissé-je les trouver prêtes ! Je les flatterai, afin qu'elles aient hâte de me dévorer et qu'elles ne reculent pas devant moi, comme par crainte elles en ont épargné plusieurs. Si elles reculent, je les forcerai de m'attaquer. Pardonnez-moi, je sais ce qu'il me faut ! Maintenant je commence à être un disciple. Que nul être visible ou invisible ne m'envie la joie d'obtenir Jésus-Christ ! Flammes et croix, attaques de bêtes féroces, déchirement des os, retranchement des membres, écrasement de tout le corps, que toutes les tortures des démons viennent sur moi, mais que seulement j'obtienne Jésus-Christ !...

« Je cherche celui qui est mort pour nous ! Je veux celui qui est ressuscité à cause de nous ! L'heure de l'enfantement approche, ne m'empêchez pas de vivre ; ne me forcez pas de mourir. Je veux être à Dieu, ne me livrez pas au monde... Permettez-moi d'être l'imitateur des souffrances de mon Dieu ! Si quelqu'un possède Dieu en lui, qu'il comprenne ce que je désire, et qu'il ait pitié de moi en voyant mes angoisses !



« Le Prince de ce monde veut me ravir; que nul de vous qui êtes ici ne lui soit en aide ! Aidez-moi plutôt, c'est-à-dire aidez Dieu... Soyez-moi propice, afin de trouver Dieu propice... Si je suis admis à souffrir, c'est que vous m'aurez aimé ; si je suis rejeté, c'est que vous m'aurez haï [1]. »

Son séjour à Smyrne se prolongeait [2]; mais enfin les soldats qui le conduisaient se rappelèrent que Rome attendait le martyr au mois de décembre, pour son divertissement des Saturnales et des jours Sigillaires [3]. On le conduisit par mer à Troade [4]. A Troade l'attendait l'évêque de Philadelphie, celui probablement à qui le Seigneur avait dit dans l'*Apocalypse :* « Je connais tes œuvres... Tu as gardé ma parole et tu n'a pas renié mon nom .. Et, parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai à l'heure de la tentation qui surviendra dans le monde entier... Conserve ton trésor, afin que ta couronne ne soit pas donnée à un autre [5] » Aussi Ignace, écrivant aux Philadelphiens, dit-il de lui : « J'ai admiré sa modestie, son silence plus puissant que bien des vaines paroles. Car il est d'accord avec les préceptes de Dieu comme le sont entre elles les cordes de la lyre. Et mon âme bénit la science de Dieu qui est en lui, son immutabilité et sa douceur pareille à la douceur du Dieu vivant [6]. »

A Troade aussi, une heureuse nouvelle lui arrive. Pendant qu'il marche au supplice, il a vaincu ; il voulait

1. *Ad. Rom.*, 1, 2, 4-8 ; *Act. S. Ignat.*, 4.

2. La lettre aux Romains est datée du 9 des kalendes de septembre (21 août 107).

3. Les jours Sigillaires étaient deux jours de fête faisant partie des Saturnales. Il y avait en tout sept jours de fêtes, du 16 au 9 des kalendes de janvier (du 17 au 21 décembre).

4. *Act. S. Ignat.*, 5.

5. *Apoc.*, III, 7-12.

6. *Ad. Philad.*, 1.



sauver son troupeau, il l'a sauvé ; son sang versé pour l'Église d'Antioche sera le dernier versé. La persécution a cessé derrière lui ; avant que lui-même ait achevé sa course et accompli son sacrifice, Antioche est en paix, et les Églises voisines envoient de pieux ambassadeurs, diacres, prêtres, évêques, chanter avec elle l'hymne d'actions de grâces. Ignace félicite ces âmes pour lesquelles il a donné son âme (ἀντιψύχος). Il les félicite et il veut qu'on les félicite. « Choisissez un diacre, écrit-il à Philadelphie, qui aille se réjouir avec eux et glorifier le nom du Seigneur. — Envoyez-leur un député sacré, dit-il à Smyrne, et félicitez cette Église que la volonté de Dieu et vos prières ont amenée au port. »

Rien ne manque donc à son triomphe. Peu importe que « les dix léopards auxquels il est enchaîné » le tourmentent nuit et jour; que les libéralités des chrétiens envers eux ne servent qu'à les rendre plus farouches. Sa vertu se perfectionne par leur rudesse. A chaque pas, il rencontre des fils qu'il bénit, des disciples qu'il exhorte, des amis qui l'arrosent de leurs larmes, des Églises qui accourent sur son passage, des évêques qui viennent baiser ses chaînes. Ignace, marchant à la mort, garrotté, chargé de fers, traîné par des soldats qui ne lui laissent même pas le repos de ses nuits [1], Ignace gouverne et bénit le monde chrétien. Ce martyr a une cour de confesseurs. Rhéus Agathopode, au risque de sa vie, l'a suivi depuis Antioche. Philon, diacre de Cilicie, s'est joint à lui. Burrhus, diacre d'Éphèse, au nom d'Éphèse et de Smyrne, l'accompagne et lui sert de secrétaire. Le cortége d'honneur de ce condamné grossit à chaque étape.

De Troade « il fut conduit à Nicopolis, puis, par Phi-

1. Ignat. *ad Rom.*, 5.



lippes, « en suivant la voie Egnatia », il traversa la Macédoine et la partie de l'Épire où est située Épidamne (Dyrrachium). Là, ayant trouvé un navire, on lui fit traverser l'Adriatique, et il entra », après avoir côtoyé la Sicile, « dans la mer de Tyrrhénie. On lui montra Pouzzol, et il aurait voulu y descendre pour suivre les traces de l'apôtre Paul. Mais la violence du vent qui prit le vaisseau en poupe ne le permit pas, et, en passant devant cette ville, il ne put que louer la charité des frères qui y habitaient. »

« Alors, disent ses compagnons, en un jour et en une nuit, un vent favorable nous poussa jusqu'au terme, nous pleins de douleur à la pensée de notre séparation d'avec ce juste, lui au comble de ses vœux et ardent à quitter ce monde [1]. Ainsi nous abordâmes au lieu appelé Portus » (aujourd'hui Porto-Romano, près d'Ostie). « La fin des abominables jeux était proche. Les soldats avaient hâte d'arriver, et le saint évêque leur obéissait avec joie. »

« Mais la renommée du saint martyr le précédait ; nos frères de Rome vinrent à notre rencontre, pleins de crainte et de joie, joyeux d'avoir été jugés dignes de voir Théophore, effrayés à la pensée de la mort prochaine d'un tel homme. A quelques hommes ardents qui voulaient essayer de fléchir le peuple, instruit de leur pensée par l'esprit de Dieu, il conseilla de rester en paix... A tous, après les avoir salués, il demanda de nouveau de l'aimer véritablement, c'est-à-dire de ne pas faire obstacle à son empressement pour aller au Seigneur. Il le leur persuada ; et alors, tous les frères fléchissant le genou,

1. *Act. S. Ign.*, 4, 5.



il implora le Fils de Dieu pour toutes les Églises, pour la cessation de la persécution, pour le mutuel amour de tous les fidèles. Ensuite il fut mené en hâte à l'amphithéâtre et y fut immédiatement introduit en vertu des ordres depuis longtemps donnés par César. On était aux derniers jours des spectacles; c'était le jour solennel, le treizième des kalendes de janvier, comme on l'appelle en langue romaine. Tout le peuple était réuni. Alors Ignace fut jeté aux bêtes, et, conformément à cette parole de l'Écriture : « Le désir du juste est agréable à Dieu [1], » son dernier désir fut accompli. Ainsi qu'il l'avait souhaité dans sa lettre, aucun des frères n'eut la peine de recueillir ses restes; il ne demeura de ses saintes reliques que les os les plus durs. Ils furent emportés à Antioche, déposés dans une étoffe de lin, inestimable trésor laissé à la sainte Église en souvenir du martyr [2].

« Ceci arriva le 13 des kalendes de janvier, c'est-à-dire le 20 décembre, étant consuls chez les Romains Sura et Senecio pour la seconde fois [3]. Pour nous, témoins de

1. *Prov.*, X, 24.
2. *Act. S. Ignat.*, 6.
3 Ὑπατευόντων Σύρα καὶ Σενεκίου τὸ δεύτερον (*ibid.*, 7). Il n'est pas douteux qu'en l'an 107 L. Licinius Sura et Q. Sosius Senecio ont été consuls ensemble. Quant à leurs consulats antérieurs, l'opinion du savant comte Borghesi, qui a jeté sur toutes ces questions beaucoup de lumières est que Sura avait été deux fois consul avant cette année, que Sénécion l'avait été une fois en 99 avec Palma. L'expression τὸ δεύτερον se rapporte donc au seul Sénécion, ce qui est tout à fait dans la forme romaine (*Bollet. dell' Instit. di corresp.*, 1846, 1833). M. de Rossi dans sa belle collection des inscriptions chrétiennes, en cite une du cimetière de Lucine, qui porte, écrit sur la chaux : N. XXX. SVRA ET SENEC. COSS. S'il fallait entendre ce N. XXX. comme le font certains savants, ce pourraient être trente compagnons du martyre de saint Ignace. Malheureusement la science n'est nullement fixée sur la signification de ces chiffres, qui se rencontrent fréquemment sur les tombes chrétiennes.



ce martyre, nous passâmes dans nos demeures la nuit au milieu des larmes, fléchissant le genou et priant mille fois le Seigneur d'avoir pitié de notre faiblesse et de nous instruire. Puis nous nous endormîmes, et, après quelques instants de sommeil, certains d'entre nous virent le bienheureux Ignace se lever tout à coup et nous embrasser ; d'autres le virent prier pour nous ; d'autres le virent couvert de sueur, comme à l'issue d'un rude travail, et debout auprès du Seigneur.

« Après nous être réjouis de ces visions et nous les être mutuellement racontées, nous chantâmes Dieu, l'auteur de tout bien, et nous célébrâmes la gloire du saint [1]. Nous vous écrivons donc le temps et le jour afin que, réunis pour l'anniversaire de son martyre, nous nous associions (κοινονῶμεν, que nous communiions) à cet athlète et généreux témoin du Christ, qui a foulé aux pieds le démon et accompli dans l'amour du Christ la course qu'il avait souhaitée. En Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui et avec qui soit la gloire et la puissance au Père et au Saint-Esprit dans tous les siècles. Amen. »

Tel est le récit de ce martyre. Ce qui éclate et dans le langage et dans la vie d'Ignace,. c'est le dévouement volontaire et réfléchi. Ignace s'est offert à la persécution ; il s'est offert, mais non par un téméraire enthousiasme : tout en souhaitant le martyre, il ne l'eût pas cherché s'il n'eût pensé qu'en se donnant, il sauvait ses frères et rendait la paix à son Église. Son inquiétude est de ne pas arriver plus tôt sur l'arène, persuadé que son sang rachètera le sang des chrétiens. « Je suis, dit-il plusieurs fois, la rançon de vos âmes [2]. »

1. Μακαρίσαντες τὸν ἅγιον. A la lettre : ayant béatifié le saint.
2. Ἀντιψύχος ὑμων ἐγω. *Ephés.*, 21.

Ses vœux ne furent pas trompés; cette fois, Trajan avait lutté en personne, et Trajan était vaincu. Ce voyage triomphal du captif à travers l'Asie, la Grèce et l'Italie; ce retour triomphal de ses reliques; ces ambassadeurs de toutes les Églises qui à chaque étape étaient venus baiser les chaînes du confesseur; ces lettres écrites dans les fers et qu'on se passait de main en main d'un bout de l'empire à l'autre; cette contagieuse passion du martyre, devenu séduisant pour toutes les grandes âmes; cette fraternité universelle et courageuse, grâce à laquelle l'homme qu'on traînait comme un malfaiteur pour être jeté à la dent des bêtes, trouvait à chaque pas assistance, hommage, vénération, obéissance; ces visites et ces félicitations d'Église à Église : tout cela était pour une âme païenne quelque chose d'incompréhensible et d'inouï, mais quelque chose aussi de puissant et de redoutable. Et si l'on songe que le martyre du saint Astius à Dyrrachium, celui de saint Onésime à Éphèse, celui de saint Siméon à Jérusalem, à des degrés divers, durent aussi manifester cette énergie de la fraternité chrétienne, on comprend que l'âme d'un Trajan en ait été troublée. En Asie, le proconsul Arrius Antoninus, voyant tous les chrétiens d'une ville se dénoncer en masse et lui demander le martyre, stupéfait et impuissant, n'accordait cette grâce qu'à un petit nombre; il disait aux autres : « Malheureux! si vous voulez mourir, vous avez les lacets et les précipices [1]. » C'est ainsi que le pouvoir romain s'arrêta

1. Tertullien, *ad Scapulam*, 5, raconte ce fait d'un Arrius Antonius, proconsul d'Asie. Il y a eu trois Arrius Antonius, proconsuls d'Asie : l'un grand-père maternel ou oncle de l'empereur Antonin; c'est celui dont parle Pline (*Ep.*, IV, 3); son proconsulat se placerait sous Domitien ou sous Trajan. Le second est l'empereur Antonin lui-même, qui a dû être proconsul sous Hadrien entre 120 et 138 (Capitol., in *Anton.*).

confondu, et qu'au moins, pour un temps, la persécution cessa [1].

Le troisième est Arrius Ant. sous Commode (Lamprid., in *Commod.*). Le passage de Tertullien est applicable également à l'un ou à l'autre des trois ; mais la rareté des persécutions sous Hadrien et sous Commode me disposent davantage à l'appliquer au premier.

1. Voy. encore la prétendue lettre de Tibérien, préfet de Palestine, se plaignant de ne pas suffire au jugement de tous les chrétiens qui viennent se dénoncer à lui, et la réponse de Trajan qui fait cesser la persécution. Ce n'est qu'un souvenir exagéré du fait ci-dessus et de la correspondance de Trajan avec Pline.

CHAPITRE VIII

DERNIÈRES GUERRES DE TRAJAN.

— 114-117 —

Trajan vieillissait, mais sa vieillesse devait être orageuse plus que n'avait été son âge mûr. Ses dernières années sont un drame politique et guerrier dont l'histoire aurait conservé, s'il eût duré plus longtemps, un éternel souvenir.

A soixante ans (114), la vieillesse de ce soldat était verte encore. Les exercices corporels, l'usage des armes, l'habitude de la chasse lui conservaient la vigueur de l'âge mûr. Seulement l'homme moral avait fléchi. Le persécuteur des chrétiens n'était plus le même homme. La honte de ses mœurs avait troublé la rectitude de son esprit. L'empereur modeste et modéré par excellence allait se laisser entraîner aux rêves de l'ambition et de l'orgueil.

D'ailleurs, il n'avait plus avec lui les amis et les conseillers de son âge mûr. La mort lui avait enlevé (entre 107 et 114) Licinius Sura. Sura, Espagnol de naissance comme lui, avait eu assez de sagacité et de désintéressement pour conseiller à Nerva l'adoption de Trajan. Il était demeuré l'ami le plus fidèle, le conseiller le plus sûr du prince qu'il avait fait. Il n'en fut pas moins dénoncé à Trajan

comme tramant un complot contre sa vie. La fortune de Sura lui avait fait des envieux, et la dénonciation osait tout. Trajan, pour toute réponse, alla souper chez Sura ; et, entre autres préparatifs du repas, fit venir l'esclave médecin de Sura et se fit mettre par lui un onguent sur les yeux ; fit venir l'esclave barbier de Sura, et se fit raser par lui. « Voyez ! dit-il le lendemain aux dénonciateurs, si Sura en avait voulu à ma vie, son médecin m'eût empoisonné, son barbier m'eût coupé la gorge. » Ceci caractérise les mœurs romaines, et un peu aussi les amitiés romaines[1].

Sura descendu au tombeau était remplacé peu à peu par des amis d'une autre nature. Au camp, le principal lieutenant de Trajan était Lusius Quietus, un Maure qui n'était pas même né sujet de Rome, simple soldat d'abord, puis arrivé par degrés à commander la cavalerie numide, puis cassé pour improbité, puis remis en honneur par la guerre dacique. Une nouvelle guerre allait le faire préteur, puis consul ; peu s'en fallût qu'elle ne le fît empereur[2].

A côté de Lusius figurait un soldat moins illustre, sans être un citoyen mieux famé. P. Ælius Hadrianus, parent de Trajan et son pupille, âgé alors de trente-huit ans, pouvait passer pour l'héritier de l'empire, si l'empire

1. L. Licinius Sura, consul substitué en 92 ; ordinaire en 98 et 107. Son influence sous Trajan, son arc de triomphe et ses inscriptions en Espagne, son gymnase à Rome, sa statue triomphale votée par le sénat, thermes que Trajan lui dédie. (Dion, LXVIII, 15 ; Aurel. Victor., *Cæsar*, 13 ; *Epit.*, 13 ; Spartien *in Hadr.*, 2, 3 ; Gruter, p. 163, 429. Voy. ci-dessus, p. 233, 323, 359. Fragments de l'inscription de sa statue. Gruter, 430, Henzen, 5448.)

2. Sur Lusius Quietus, voy. Dion, LXVIII, 8, 32, LXIX, 2. Eusèb., *H. E.*, IV, 2. Themistius, *Orat. ad Theodos.* Spartian. *in Hadr.*, 5-7. Il fut consul substitué en 115.



devait être héréditaire. Arrivé avec une certaine lenteur à la préture (107) et au consulat (108), marié à une petite-nièce de Trajan, favorisé par Plotine, dont on a voulu, avec peu de vraisemblance, entacher l'amitié pour lui, il travaillait à se faire adopter et ne se lassait pas de consulter les oracles à ce sujet. C'était, avec une intelligence heureuse, une nature bizarre, un caractère équivoque et capricieux ; et, par suite de ces contrastes, il rencontrait chez Trajan des alternatives de faveur et de froideur. Ses dettes et ses débauches déplaisaient au prince ; son esprit, ses services et ses complaisances ramenaient le prince vers lui. Hadrien, orateur et poëte, composait, depuis que Sura était mort, les harangues de Trajan ; Hadrien, Grec par l'esprit et par les mœurs, faisait la cour au prince en buvant avec lui, en flattant ses favoris, en courtisant ses affranchis. Trajan acceptait peu à peu, non sans quelque regret, ce reprochable héritier, et déjà, dit un historien[1], les amis de Trajan « commençaient à ne plus mépriser Hadrien. »

Ainsi Trajan était déjà moins garanti par la dignité de son entourage. L'orgueil du pouvoir devait plus aisément l'exalter. Il lui semblait d'ailleurs qu'après avoir fortifié l'empire de Rome sur le Rhin, l'avoir agrandi sur le Danube, il avait une fois encore à le mener combattre sur l'Euphrate, c'était la troisième frontière à assurer, le troisième et dernier ennemi à vaincre.

Cet ennemi, du reste, n'était plus au temps de son orgueilleuse et menaçante grandeur. Les Parthes étaient pour l'Asie occidentale ce que les Ottomans sont aujourd'hui : une race de conquérants, race peu nombreuse,

1. Spartian., *in Hadrian.*, 3.



despotique, établie et maintenue par le fer ; campée, implantée, dominatrice partout, citoyenne nulle part ; race unie, comme les Ottomans, par une sorte de lien féodal, et tenant comme eux les vaincus dans l'abjection. Ces peuples d'Asie, Perses, Chaldéens, Grecs, Juifs, nomades ou laboureurs, accoutumés depuis des siècles à plier sous toutes les dominations, baissaient ensemble la tête sous le joug et marchaient à l'arrière-garde de la cavalerie parthique.

Mais la domination parthique, comme la domination ottomane, devait voir promptement commencer sa décadence. Sa puissance ne datait que de trois siècles, et sa ruine approchait déjà. Dans cette race, la vie du dernier des hommes libres, comme celle du premier des Arsacides, était remplie en entier par des chasses interminables, des festins pleins d'ivresse, des haines domestiques telles que la polygamie les enfante, des guerres de seigneur à seigneur telles que la féodalité les amène. A son tour, la vie de la nation n'était remplie que par des révoltes de grands vassaux, des combats entre frères pour la couronne, des révolutions de palais entre monarques tour à tour exilés et rétablis, exaltés et vaincus. Aussi, de bonne heure, la race d'Arsace, comme la race d'Othman, avait-elle perdu cette impulsion envahissante qui, au temps de Pompée et de César, faisait trembler la république romaine. Le flot se retirait ; les barbares ne passaient plus l'Euphrate ; c'était bien plutôt Rome aujourd'hui qui était tentée de le franchir.

En effet, le long de ce fleuve, depuis la grande Arménie, vaste royaume que le roi parthe donnait en apanage à la branche cadette de sa famille, jusqu'aux derniers émirs arabes sur la limite du désert, s'échelonnaient un



certain nombre de royautés vassales, tributaires de Rome ou de Ctésiphon, et qui étaient autant de sujets de discordes entre l'une et l'autre, autant de ponts donnés aux légions pour franchir l'Euphrate. Les prétextes de guerre ne manquaient donc pas. En outre, le roi parthe, Pacorus (Bakour), avait eu des intelligences avec le grand ennemi de Rome, Décébale[1]. Son successeur, Chosroès (Khosrou[2]), venait (112) de couronner un roi d'Arménie, au mépris, disait-on, des droits de Rome, qui, jadis, en avait couronné un par les mains de Néron. C'était pour faire la guerre plus de raisons qu'il n'en fallait, dès qu'on souhaitait la guerre; et Trajan, qui avait déjà accompli une première expédition en Orient, avait hâte de la renouveler.

Il faut le dire, Trajan avait bien quelques justes raisons d'aimer la guerre. Il n'était pas bon pour un empereur de s'enfermer. Tibère par défiance, Claude par imbécilité, Néron par mollesse, Domitien par peur, avaient bien pu s'emprisonner à Caprée, à Rome, à Albano. Mais un empereur intelligent ne pouvait être sédentaire. Rome le tuait; Rome avec son peuple famélique et exigeant, ses prétoriens toujours prêts à devenir des maîtres, la rivalité du sénat, les conspirations toujours en éveil, l'assassinat toujours possible, et, ce qui était un péril plus grand encore, les voluptés toujours faciles; Rome avait une atmosphère malsaine, énervante, dangereuse de toutes façons pour un empereur. Les mauvais princes habitèrent Rome pour s'y perdre et pour l'opprimer. Les

1 Pacorus II (90?-106). Pline, *Ep.*, X, 16. Suidas v° ἐπεκλήμα. Ses monnaies grecques portent comme celles de la plupart des Arsacides : Βασιλεως αρσα(κιδου) Πακω(ρου δι)και(ου) Επιφαν(ους) φιλελλην(ος).

2. Chosroès I (106-121 ?) Monnaies de l'an 111-112.

sages empereurs l'honorèrent beaucoup, mais y séjournèrent peu. Ni Auguste, ni Hadrien, ni Marc-Aurèle ne consentirent à s'enfermer dans Rome ; Trajan n'y pouvait pas non plus consentir. Il fallait à un empereur le voyage ou la guerre ; Trajan, comme de raison, préféra la guerre.

Mais, surtout, la vie des camps, la conquête, la conquête de l'Orient, en un mot, le rôle d'Alexandre, tentait l'ambition de Trajan. Il avait toujours aimé le nom d'Hercule [1] et les souvenirs d'Alexandre, ces deux conquérants de l'Asie, déifiés presque à l'égal l'un de l'autre. A soixante ans, Trajan voulut bravement accomplir ce rêve de la monarchie orientale qu'Alexandre, roi à seize ans, conquérant à vingt ans, avait entrevu plutôt que réalisé.

Tout du reste, semblait sourire à la fortune de l'empereur. Rome s'était relevée par la défaite des Daces ; l'empire parthique était divisé ; la seule chose qui pouvait manquer à Trajan, c'étaient des ennemis. Il partit, décidé à combattre et à vaincre, dût-il pour combattre et pour vaincre, se faire des ennemis à plaisir (114) [2].

En effet, il n'était encore arrivé qu'à Athènes, et une ambassade de Chrosroès venait à sa rencontre. Elle lui apportait de riches présents, de belles armes, de la soie, tous les dons de l'Orient. Elle lui annonçait que Chosroès venait de détrôner lui-même son roi d'Arménie, Exédare, et suppliait humblement les Romains de vouloir bien donner le diadème à son autre neveu, Parthamasiris. Trajan rejeta les présents et n'accepta pas la satisfaction.

1. Trajan aimait à s'identifier à Hercule. Voyez les inscriptions : HERCULI CONSERVATORI DOMVS VLPIAE. — HERCVLI PRO SALTVE DIVI TRAIANI. (Gruter, 23, 35, 46.) Trajan sous la figure d'Hercule. (Monnaies et statues trouvées en Dacie.)

2. Monnaies : PROFECTIO AVG.; Eckhel, p. 431. — Inscriptions qui rappellent les guerres parthiques de Trajan ; récompenses à des soldats. Muratori, 138 ; Henzen, 5426.



« L'amitié, dit-il, se prouve par les faits et non par les paroles ; arrivé en Syrie, je prononcerai. »

En Syrie, à Antioche, tous les rois vassaux sont à ses pieds. Le nouveau roi d'Arménie, Parthamasiris, lui écrit une lettre suppliante. Le roi d'Édesse, Abgare [1], partagé entre la crainte de Rome et celle de Ctésiphon, envoie son fils à Antioche pour ne pas offenser Trajan, reste lui-même à Édesse pour ne pas offenser Chosroès. Trajan reçoit ces hommages avec hauteur, laisse sans réponse la lettre de Parthamasiris, parce qu'il y prenait le titre de roi, se garde surtout de rassurer personne, et réserve tout entier son droit de conquête.

Marchant bientôt plus avant, il remonte le long de l'Euphrate, vers l'Arménie, presque sans trouver de résistance [2]. Parthamasiris lui écrit une seconde lettre où il ne prend plus de titre royal. Il ne demande que la visite du gouverneur romain de Cappadoce et le droit de faire passer par lui ses prières. Trajan ne veut pas que même un magistrat romain se déplace ; le préfet de Cappadoce enverra seulement son fils à l'Arsacide Parthamasiris.

Arrivé enfin sur le sol arménien, Trajan daigne voir le prince suppliant. Parthamasiris est admis, dans le camp d'Éligia, à déposer, au milieu des soldats en armes, sa couronne au pied du tribunal de Trajan. Il croyait la reprendre comme Tiridate avait repris la sienne des mains de Néron. Mais, aux acclamations triomphantes des soldats, il comprend qu'il s'est trompé. Il veut s'enfuir, on

1. Abgare (V?) roi d'Osrhoène. Αγβαρος, Αχβαρος, Αυγαρος, Αβγαρος. Ce nom, qui était celui de tous les rois de ce pays, signifierait le grand. — V, Suidas in ὠνητή.

2. En passant par Samosate, Satala ou Sate, Eligia (Ilidgeh ou Iz-Oghlou) près des cataractes de l'Euphrate (Dion *apud Theod.*, 19. *Apud Xiph.*, 18.)



l'arrête. Il demande à parler seul au prince, il ne peut l'obtenir. Alors il éclate ; il déclare qu'il n'est ni vaincu ni prisonnier, qu'il est venu librement, pour traiter d'égal à égal avec le prince qui l'a fait saisir. Trajan répond en prononçant que Parthamasiris n'est plus roi et que l'Arménie est province romaine. Du reste, il laisse au roi déchu la liberté de sa personne ; mais peu de jours se passèrent et Parthamasiris était mort [1].

Cette déloyale victoire donnait à Trajan l'Arménie, et l'Arménie subjuguée lui donnait d'autres royaumes encore. Ce ne furent bientôt qu'ambassades suppliantes de rois qui envoyaient des présents et sollicitaient l'honneur du vasselage romain. Trajan nommait un roi d'Albanie (Chyrvan), acceptait les présents d'un roi des Hénioques (Lazistan), recevait les hommages accoutumés du roi du Bosphore, celui du roi des Ibères, et même l'hommage d'un roi de la Sarmatie asiatique, ignoré jusque-là de la puissance romaine [2]. La suprématie romaine, à qui la victoire dacique avait donné la rive droite de la mer Noire, dominait maintenant la rive gauche et faisait le tour complet de cette mer. Cette fois, l'équivoque Abgare dut s'exécuter et affronter une entrevue toujours éludée

1. Eutrope (VIII, 2) et Fronton, *Princip. histor., fragm.*, 4, disent en propres termes que Trajan le fit périr. Voy. Dion LXVIII, 20.

2. Anchialus, roi des Hénioques et des Machelones (Lazistan) ; — Sauromates, roi du Bosphore (rive gauche de la mer d'Azof), depuis longtemps vassal des Romains. (Voyez Pline, *Ep.*, X, 13, 15.) Voy. ses monnaies avec sa tête d'un côté, celle de Trajan et plus tard d'Hadrien de l'autre (des années 99 et 126). Francke, p. 273. — Plus tard, Manus, roi d'une partie de l'Osrhoène ; — Sporace, phylarque (émir) d'Anthémusias, tous deux voisins d'Edesse (Dion, 21), — Manisarus, roi d'un canton de la Mésopotamie. — Mébarsapes ou Bebarsapes, roi d'une partie de l'Adiabène (Sindjâb). — Monœses et après lui Athambile, roi de Charax et de Messana (île du Tigre). V. Dion, 28.

avec Trajan. Il comptait sur un genre de séduction étrange, le talent et la beauté d'un habile danseur, son propre fils; et, en effet, Trajan enchanté du fils, épargna le père. Mais, envers tous les autres rois de la rive euphratique, envers ceux même qui avaient été ennemis des Parthes, il garda son inflexible et impolitique dureté ; il ne voulait plus d'alliés et de vassaux, il ne voulait que des sujets. La Mésopotamie comme l'Arménie devint province romaine [1].

Rome apprit donc qu'en une seule campagne, en quelques mois, l'empire s'était accru de deux vastes contrées. dont l'une, sujet éternel de querelles entre Rome et Ctésiphon, avait été jusque-là le plus glorieux appendice de la monarchie parthique ; dont l'autre, située au fond de l'Asie et dans des régions presque fabuleuses, était consacrée par les plus antiques souvenirs de l'humanité. Rome commandait directement depuis le pied du Caucase et les cimes de l'Ararat jusque sur le Tigre ; elle était prépondérante ou suzeraine, au nord, jusqu'aux steppes du Volga et du Don, au midi, jusqu'aux confins du désert arabique et aux montagnes de la Perse. Rome, qui ne s'inquiétait pas de l'iniquité de l'entreprise, qui ne se demandait même point s'il y avait fort à s'enorgueillir de ces victoires remportées sans combat ; Rome surnommait Trajan Parthique, comme elle l'avait déjà appelé Germanique et Dacique. Et le sénat ajoutait aux titres de Trajan celui de *très-bon* ; ce fut, dit un historien, celui dont Trajan ressentit le plus d'orgueil [2] ; il y te-

1. Dion, 22, 23, nomme, parmi les villes prises dans l'Adiabène par Trajan, Singara, Nisibe (Nézib), Bathna, Ademystrie.

2. Xiphil., ex *Dione*, LXVIII, 23. Ce n'est pas du reste que des monnaies antérieures ne portent au revers S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI et que, dès le temps du Panégyrique, Pline ne parle du surnom *opti-*



nait sans doute d'autant plus qu'il le méritait moins [1].

Au milieu de cette gloire, Trajan vint prendre ses quartiers d'hiver à Antioche. Il se rapprochait ainsi de l'Occident, et l'Occident, de son côté, venait à lui. Dans cette grande cité, la troisième ville de l'empire, étape nécessaire entre l'Occident et l'Orient, double rendez-vous du faste asiatique et de la magnificence romaine, affluèrent bientôt les ambassadeurs, les courtisans, les plaideurs (car la juridiction suivait les empereurs jusque sous la tente), les curieux, les marchands, les histrions même, qu'au commencement de son règne Trajan avait expulsés de Rome, et qu'aujourd'hui il faisait venir tout exprès de Rome à Antioche [2]. Mais, au milieu de cette affluence, au milieu des fêtes, des ambassades et des spectacles, le repos triomphal de Trajan fut interrompu, l'empire fut effrayé par un sinistre avertissement du Ciel.

C'était en decembre (114) [3]. « Des pluies et de violents ouragans avaient troublé l'atmosphère. On était pourtant sans inquiétude, lorsque, » le 13 de ce mois, « au chant du coq, une sorte de mugissement souterrain se fit en-

mus, conféré à Trajan par le Sénat (*Paneg.*, 2, 88). Mais la formule nouvellement introduite et qui ne figure que dans les monnaies et inscriptions des derniers temps de Trajan, est celle ci : *Trajano optimo Augusto* (écrite sur les faces des monnaies).

1. Monnaies de l'an 115 : *Arménie soumise.* — *Mésopotamie réduite sous la puissance du peuple romain.* Captifs, trophées, Trajan en habit de guerre. — *Un roi parthe.* Parthamasiris au pied du tribunal de Trajan et le suppliant. — Les soldats autour du prince, élevant leurs drapeaux pour le proclamer *Imperator.*

2. Fronton, *Princip. hist.*, frag. 3.

3. Evagre place cette catastrophe en 111 et Eusèbe en 113. Mais tout l'ensemble des faits et en particulier la date du consulat de Virgilianus Pedo, indiquent la date de décembre 114. Noris, Tillemont, Ruinart et Francke adoptent cet avis. Jean Malala indique le dimanche 13 décembre, mais cette indication est inexacte, le 13 fut un vendredi.



tendre et fut suivi d'une effroyable secousse. Il sembla que la terre fût soulevée vers le ciel avec les bâtiments qu'elle portait. Puis les édifices commencèrent, les uns à s'écrouler avec fracas, les autres à chanceler à droite et à gauche, comme agités par une mer orageuse. Les terrains vides furent couverts de débris... et un tel nuage de poussière s'éleva sur ces décombres qu'on ne pouvait pas plus se voir que s'entendre ou se parler. Des arbres furent arrachés du sol avec toutes leurs racines ; des hommes périrent, même en rase campagne, engloutis dans les profondeurs qui s'ouvraient devant eux. Dans la ville, les victimes furent sans nombre... et les plus à plaindre furent ceux dont le corps, à moitié pris sous des pierres ou des solives, ne pouvaient ni vivre ni mourir. Parmi ceux qui échappèrent à la mort, les blessures, les fractures, les mutilations furent innombrables [1]. » Trajan, blessé, fut réduit à sauter par une fenêtre, et cependant, ajoute-t-on, il eut l'assistance d'un être surnaturel et gigantesque qui apparut pour le sauver. Pendant plusieurs jours, les secousses se renouvelèrent. Bien des jours après le désastre, Trajan consterné campait encore en plein air dans le cirque d'Antioche, et on remarque que M. Pedo Virgilianus, qui prenait le consulat au commencement de l'année (115), périt déjà consul, c'est-à-dire après le 1er janvier. Le désastre dura donc au moins dix-neuf jours. Le mont Corasius, qui dominait Antioche, ressentit la secousse, et sa cime chancelante menaça d'écraser les restes de la cité [2]. D'autres montagnes s'écroulèrent ; des lacs et des cours d'eau disparurent ; d'autres jaillirent soudain du sein de la terre. Cette convulsion du sol asia-

1. Dion, *apud Xiphil.*, 24, 25.
2. Xiphil., 26.



tique se fit sentir au loin. Plusieurs villes de l'Asie mineure en souffrirent comme Antioche.

Enfin, le sol se raffermit, et alors le deuil et les douloureuses investigations commencèrent. On fut longtemps sans oser s'aventurer au milieu des ruines. L'homme courageux qui y pénétra le premier entendit une voix et trouva une femme qui avait vécu, elle et son enfant, de son propre lait. Encouragé, on chercha davantage ; un autre enfant fut trouvé suçant encore sa mère expirée. Ces trois êtres furent les seuls que l'on rencontra vivants. Ceux mêmes qui étaient demeurés intacts sous les décombres y étaient restés assez longtemps pour mourir de faim. Une inscription triste et laconique attesta le petit nombre de ceux qui survécurent : « *A Jupiter sauveur : ceux qui ont été sauvés*[1]. » Selon quelques écrivains, ce tremblement de terre est le plus effroyable de ceux que mentionne l'histoire.

Mais les conquérants ne pleurent pas longtemps. Le printemps s'ouvrait ; la guerre allait recommencer. Trajan touchait à cette région qui a toujours été le cœur de l'Asie occidentale, à ce point où l'Euphrate et le Tigre, coulant parallèlement l'un à l'autre, se rapprochent et se rejoignent par de nombreux canaux. Ce sont là ces plaines de Sennaar où les petits-fils de Noé, descendus des montagnes d'Arménie, s'arrêtèrent pour construire la première ville ; où s'éleva la tour de Babel ; où Babel plus tard devint Babylone, reine de l'Asie sous les rois d'Assyrie et de Chaldée, puissante encore sous les rois de Perse, et capitale désignée de l'empire d'Alexandre ; où plus tard encore, lorsque les événements annoncés par les prophètes

1. Οἱ σωθέντες ἀνεστῆσαν Διὶ σωτῆρι. (Malala, *Chronog.*).



eurent fait abandonner Babylone, on devait voir, dans un rayon de quelques lieues, s'élever d'abord la capitale macédonienne Séleucie, puis en face d'elle la capitale parthique Ctésiphon, puis un jour les deux capitales mahométanes Bagdad et Kufa. Ces quelques lieues de terrain, si grandes dans l'histoire, Trajan allait les conquérir ; il allait frapper au cœur la monarchie des Arsacides, triompher dans Babylone comme Alexandre, renouveler l'empire asiatique d'Alexandre, de Cyrus, de Sémiramis. Les désastres d'Antioche étaient pour lui bien oubliés.

Il fallait d'abord descendre le Tigre et, pour le descendre, être maître de ses deux rives. Mais les bords déboisés de ce fleuve ne fournissaient ni les matériaux d'un pont pour le franchir, ni ceux d'une flotte pour naviguer sur ses eaux. Des bateaux construits pendant l'hiver à Nisibe, voisine des montagnes, furent démontés pièce à pièce et amenés par des chariots jusqu'au point le plus rapproché sur le Tigre. Au grand étonnement des barbares, une multitude de barques romaines flotta tout à coup sur ce fleuve sur les bords duquel jamais un arbre n'avait poussé. Les Parthes défendirent le passage avec vigueur, mais, le fleuve passé, ne résistèrent plus ; ils étaient au fort d'une révolution intérieure, et un rival disputait à Chosroès cette couronne prête à périr. Descendant alors parallèlement le Tigre et l'Euphrate, les légions réveillèrent la cendre de Ninive, passèrent sur le champ de bataille d'Alexandre à Arbelles, entrèrent à Babylone, reçurent la soumission de la grecque Séleucie, poussèrent jusqu'à Suze, l'ancienne capitale des rois de Perse. Ce ne fut pas une guerre, ce fut une promenade en caravane dans le désert ou sur des navires au courant des fleuves.



A la fin de cette promenade, la capitale des Parthes était aux mains de Trajan; une fille de Chosroès était sa captive; l'Assyrie, l'Arabie même selon quelques auteurs (c'est-à-dire un district quelconque habité par des Arabes), étaient provinces romaines ; et Trajan envoyait à Rome le trône d'or sur lequel s'asseyaient les rois parthes, et devant lequel tant de princes vaincus avaient baisé la poussière.

Certes, c'était là un beau rêve. Trajan devait à peine croire à son triomphe. Ce soldat de la guerre judaïque, ce conscrit de Vespasien qui avait passé sa jeunesse dans d'obscurs combats sur le Jourdain et sur le Rhin, âgé maintenant de soixante ans, allait, par la ruine des Parthes, doubler l'empire romain et ajouter à la monarchie d'Auguste tout simplement celle d'Alexandre. L'Euphrate et le Tigre lui obéissaient depuis leur source jusqu'au golfe Persique. Les capitales assyrienne, chaldéenne, persique, macédonienne, parthique étaient à lui. Encore un peu, et, l'empire des Parthes complétement anéanti, Rome allait être maîtresse du monde depuis la Grande-Bretagne jusqu'à l'Indus ; elle allait toucher au pays inconnu des Sères ; elle allait se rencontrer avec la puissance chinoise, qui, elle-même conquérante et guerrière à cette époque, marchait armée vers l'Occident [1]. C'eût été une chose

1. D'après les annales chinoises, le général chinois Pant-chao, parti vers l'an 80, pour faire rentrer sous la domination de son souverain quelques royautés occidentales qui s'en étaient détachées, conquit le royaume de Kachgar et sept autres. En 95, il passa les montagnes et attaqua le roi de Yeu-Tchi (Bactriane ?) et poussa ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne. En 102, il envoya son lieutenant Kan-ying jusqu'à la mer occidentale (mer des Indes ?) ; il eût voulu que celui-ci pénétrât jusque dans le grand Thsin (empire romain). Mais Kan-ying fut effrayé par ce que les Tadjiks (Persans?) lui dirent de la longueur du voyage par mer. V. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*; Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques* ; M. Reynaud, *Relations*



curieuse que Trajan et Han-ngan-ti, se trouvant tout à coup face à face ; Lo-y-ang donnant la main à Rome ou lui faisant la guerre ; la porcelaine chinoise (que l'on croit, du reste, retrouver en Égypte), ornant la table des *délicats* de la ville des Césars ; les disciples de Platon communiquant avec les disciples de Bouddha et de Confutzée ; les Védas et les Kings traduits en grec ; Dion Chrysostome faisant aux habitants de Tarse un discours sur la sagesse des bonzes ou sur celle des lamas ; les marchands *hongs* de Canton trafiquant avec les centurions et les trompant sur le prix du thé ; Rome recevant des Chinois la poudre à canon, qu'elle n'eût pas, comme eux, exclusivement employée à d'innocents feux d'artifice ; quelques siècles plus tard, Rome recevant d'eux la presse dont elle n'eût pas fait non plus un bien innocent usage ; les mandarins faisant des politesses à l'aigle romaine ; et le Fils du Ciel écrivant dans ses archives que son tributaire le César romain, chef des barbares d'Occident, lui avait envoyé une humble ambassade pour baiser la terre devant ses pieds sacrés.

Ces rêves n'étaient pas aussi étrangers que nous pourrions le croire aux ambitions romaines. Voyez seulement ce que chantait, plusieurs années avant cette guerre d'Orient, Martial, poëte de la cour sous tous les régimes : « Rome, déesse des peuples et déesse de l'univers ; Rome sans pareille et sans seconde ; Rome comptant les années

politiques de l'empire romain avec l'Asie orientale. Paris, 1863, § 3, p. 222 et suiv.

Quant au pays des Sères, (la Chine ou le Thibet) il est fréquemment mentionné par les écrivains romains de cette époque. Stace, *Sylv.*, III, 2, IV, 1 ; Juvénal, VI, 405 ; Pline, *H. N.*, 36 XII, 41, qui parle de l'important commerce de soie qu'on faisait avec eux par les Indes et la Bactriane.



de gloire que lui promet Trajan, le voyant toujours jeune, courageux, vaillant soldat et chef invincible ; Rome s'écrie, glorieuse d'un tel souverain : Princes des Parthes, chefs des Sères, Thraces, Sarmates, Gètes, Bretons ! je puis vous montrer un César, venez ! »[1].

Aussi, le jour où ces aspirations de l'orgueil romain semblèrent près de se réaliser, Rome fut éblouie. La liste des hommages officiels était épuisée, le sénat ne savait plus que faire pour honorer Trajan. C'était peu de lui confirmer le surnom de Parthique, qui lui avait été décerné tout d'abord par les soldats, de lui élever de nouveaux arcs de triomphe, de graver, sur ses monnaies, comme on l'avait fait tant de fois, des trophées et des captifs assis à terre. On ne pouvait même dénommer tous les peuples sur lesquels Trajan triompherait quand il reviendrait à Rome, et le sénat se contenta de déclarer en masse qu'il célébrerait son triomphe sur tous les peuples qu'il aurait vaincus[2]. Certes, si la domination de Trajan en Asie eût seulement duré dix ans, la renommée, qui prend volontiers ses mesures sur la carte, l'aurait mis au moins en troisième ligne après Alexandre et César.

1. Terrarum dea gentiumque Roma
Cui par est nihil et nihil secundum,
. . . .
. . . .
Dixit præside gloriosa tali :
Parthorum proceres ducesque Serum,
Thraces, Sauromatæ, Getæ, Britanni,
Possum ostendere Cæsarem, venite.

Epigr., XII, 8.

2. Xiphilin, 29. L'arc de triomphe de Bénévent est du dix-huitième tribunat (114-115), et porte le titre d'*Imperatori VII* (titre nouvellement donné à cause de cette guerre) *fortissimo principi*. L'arc du Forum de Trajan, achevé vers cette époque, consacra à cette guerre plusieurs des bas-reliefs qui se voient aujourd'hui dans l'arc de Constantin. — Surnom de *Parthicus* sur toutes les monnaies. — Ailleurs :



Quant à lui, il s'enivrait de sa propre gloire et des souvenirs d'Alexandre. Il marchait avec une exactitude presque puérile sur les traces de son héros. A Babylone, il avait offert des sacrifices aux mânes d'Alexandre dans le palais même où Alexandre était mort. A l'exemple d'Alexandre, il voulait rouvrir le canal royal (*Naar-malcha*) qui avait été autrefois la grande communication de l'Euphrate au Tigre, et rendre à Babylone son commerce interrompu par la domination parthique, comme Alexandre le lui avait rendu après la domination jalouse des rois de Perse [1]. Pendant le repos de l'hiver (115-116), et tandis que de Rome lui arrivait l'écho de l'admiration publique, Trajan, comme Alexandre, essayait un voyage royal sur l'Euphrate. Cinquante navires, partagés en trois escadres, l'accompagnaient. Quatre d'entre eux, ornés des insignes impériaux, remorquaient le bâtiment qui portait le prince. Ce dernier navire, long comme une trirème, profond comme un bâtiment de charge, avait des banderoles marquées du nom de l'empereur, le nom de l'empereur écrit sur ses voiles, sur sa proue les ornements impériaux sculptés en or [2]. Trajan s'attendait du reste, sur ces rivages célèbres, à trouver quelque vestige des conquérants qui y avaient passé, à commencer par Bacchus et Hercule. Cette passion de gloire, même de la gloire d'autrui, fut trompée. Il ne rencontra que des digues abandonnées, quelques ruines, beaucoup de sables, des vents et des

Parthia capta; Trajan *Imperator* VII, VIII, IX, X, XI. Voyez les monnaies des dix-neuxième et vingtième tribunat (115 117).

1. Ammien Marcellin (XXIV, 6) dit qu'il accomplit ce projet ; Xiphilin, qu'il en fut détourné par la pensée que, le niveau de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, il risquait de se dessécher en se déversant dans ce dernier fleuve. Cette supposition est contredite par l'existence incontestable de l'ancien canal.

2. Suidas, v° Ναῦς, *ex Arriano*.

marées d'hiver dont il ne laissa pas que de souffrir, et un petit roi d'une île du Tigre dont il fit son tributaire. Il arriva ainsi jusqu'à la mer et vit s'ouvrir devant lui ce golfe Persique que la flotte d'Alexandre avait remonté en revenant des bouches de l'Indus. Un navire partait alors pour quelque port indien. Trajan soupira : « Si j'étais plus jeune, dit-il, moi aussi, je ferais voile pour les Indes. » Trajan à soixante ans, comme Alexandre à trente-six, eût trouvé le monde trop étroit[1].

Maintenant est-ce le délire impie de l'orgueil qui inspira au prince vieilli un retour de l'esprit de persécution? Toujours est-il qu'arrivés à ces derniers jours du règne de Trajan, nous trouvons plus abondants les témoignages des martyrs. Ils apparaissent en particulier dans la Grèce par où il vient de passer, dans l'Orient que traversent ses armées. A Éphèse, une tradition, contestable il est vrai, met sur le passage de Trajan allant combattre les Parthes, la vierge Hermione, fille de l'apôtre[2] saint Philippe, qui confesse la foi devant Trajan, que Trajan punit en la faisant souffleter, dont il épargne cependant la vie, parce qu'elle lui prophétise des victoires. A Sinope, l'évêque Phocas souffre le martyre. Retenu dans Édesse par de honteuses passions, Trajan porte dans cette ville la persécution avec l'infamie; l'évêque Barsimée, successeur de saint Thadée, y meurt pour la foi; Sabellus, prêtre des idoles converti, verse son sang pour le Christ, ainsi que

1. Selon Eutrope, il avait déjà dans la mer Rouge une flotte prête pour ce voyage.

2. Ou du diacre saint Philippe. Celui-ci eut, en effet, quatre filles vierges (*Act.*, XXI, 9), et au contraire, l'apôtre saint Philippe est dit avoir marié les siennes. (Clém. Alex., *Strom.*, III, 5.) Mais d'autres parlent de trois filles de l'apôtre, vierges, dont l'une était prophétesse à Éphèse. (Polycrate, évêque d'Éphèse, apud Hieronym., *de Script. ecclesiast.*) Papias (dans Eusèbe, III, 39), Caius (*ibid.*, III, 31), et

sa sœur Bebæa [1]. Au sein même des légions, Trajan rencontre et immole des chrétiens ; des soldats qui refusent de sacrifier aux faux dieux sont exilés et finissent par subir le supplice de la croix. Romulus, un des serviteurs du palais, intercède pour eux et s'avoue chrétien ; il est décapité. Il en est de la vieillesse de Trajan comme de la jeunesse d'Alexandre : dans l'enivrement de l'orgueil, Alexandre se faisait Dieu ; Trajan fait la guerre à Dieu.

Mais aussi, pendant qu'assis près des bouches de l'Euphrate, il médite la chimérique conquête de l'Inde, la Providence cesse de veiller sur son empire. En l'absence du prince, la puissance romaine commence à défaillir. Désertée par l'empereur et par l'armée, la frontière du Nord tente les barbares. Les Roxolans, jadis soldats de Rome dans la guerre des Daces, voyant leur solde diminuée, portent la guerre sur la terre romaine. Les Maures insultent la province d'Afrique. La Grande-Bretagne s'agite, voisine encore du siècle de sa liberté [2]. Et enfin, dans l'intérieur même de l'empire, un danger plus grave et plus inattendu se révèle.

Depuis leur défaite par Titus, les Juifs de l'empire étaient abaissés plutôt qu'opprimés. Sauf dans la Pales-

saint Jérôme lui-même (*Epit. Paulæ*) parlent de filles de l'apôtre, vierges et prophétesses. Sur les souffrances de sainte Hermione sous Trajan, et son martyre sous Hadrien, voy. Sirlet et les Ménologes grecs, 4 septembre.

1. Martyrs vers la fin de Trajan :

Saint Barsimée, évêque d'Édesse, 30 janvier. — Sabellus et sa sœur Bebæa, à Édesse, 30 janvier. — Romulus, martyr en Grèce, 5 ou 6 septembre. — Phocas, évêque de Sinope, 14 juillet. — Cinq vierges à Antioche. — Eutyque, évêque de Mitylène, 28 mai (?). — Saint Eudoxe et d'autres soldats martyrs (5 septembre) paraissent plutôt appartenir au temps de Dioclétien.

2. Spartien in *Hadrian.* 4.



tine, leur condition légale n'avait pas été aggravée ; leurs synagogues subsistaient, leur trafic subsistait aussi, leurs fortunes n'avaient pas été atteintes ; la persécution fiscale de Domitien avait été promptement arrêtée par Nerva. Mais une douleur irrémédiable était au fond de leur âme : leur temple détruit, leur sacerdoce éteint, leurs sacrifices abolis, le tribut destiné jadis au temple perçu maintenant par le fisc au profit de Jupiter Capitolin ; et, par-dessus tout, les temps du Messie expirés, sans que le Messie, disaient-ils, eût paru.

De là ces soulèvements périodiques du peuple juif, jusqu'au jour où, désespérant enfin du Messie, il cessa de calculer le temps de sa venue. Chose remarquable, la première révolte, sous Néron, avait été le fait des Juifs de Palestine ; ceux du dehors, plus refroidis par le contact des païens, y étaient demeurés étrangers. Sous Trajan, tout au contraire, l'école judaïque de Jamnia, en Palestine, prêchait la soumission ; les synagogues du dehors, peuplées et surtout excitées par les fugitifs de la première révolte, prêchèrent et enfantèrent l'insurrection.

Déjà, dès le temps de Vespasien et après la grande catastrophe de Jérusalem, un mouvement pareil avait eu lieu parmi les Juifs de Cyrène. Sous Trajan, dans ce même pays où les Juifs étaient en grand nombre, un autre mouvement éclata, dont les suites devaient être terribles. Sans aucune cause particulière que l'éloignement de l'empereur et de l'armée, la population juive de la Cyrénaïque se leva pour massacrer tout ce qui était grec ou romain. Des hommes furent sciés vivants, d'autres jetés aux bêtes, d'autres forcés de combattre entre eux. On mangea leur chair, on s'oignit de leur sang, on se fit des vêtements de leur peau. Il périt ainsi, s'il faut en croire Dion, jusqu'à



220,000 hommes. Ces fanatiques assassins avaient à leur tête un prophète, un inspiré, un fils de l'étoile; Dion le nomme André ; Eusèbe, qui lui donne le titre de roi des Juifs, le nomme Lucas, Lucuus ou Lucullus[1] (114).

L'incendie ne tarda pas à se propager. Il gagna l'Égypte, qui était, comme le pays de Cyrène, le séjour de nombreuses colonies juives. Les gentils, poursuivis par les Juifs dans la campagne, se retirèrent à Alexandrie, et, à son tour, la population juive de cette ville eut à endurer de cruelles représailles. L'incendie gagna l'île de Chypre; sous un chef nommé Artémon, les Juifs fanatiques s'y soulevèrent, dévastèrent la ville de Salamine et firent périr, dit-on, jusqu'à 240,000 hommes ; depuis ce temps, Chypre ferma ses ports à tous les Juifs, et il y eut ordre de massacrer ceux même que la tempête jetait sur ses côtes. Les Juifs de Palestine eux-mêmes donnèrent quelques inquiétudes ; les Juifs de Mésopotamie en donnèrent, bien qu'ils eussent à côté d'eux les aigles victorieuses de Trajan (115).

Bon gré mal gré, il fallut donc secouer l'enivrement du triomphe. Lusius Quiétus, le plus illustre des lieutenants de Trajan, fut envoyé contre les Juifs d'Asie. Il ne se crut assuré de leur soumission qu'après d'effroyables massacres. Marcius Turbo marcha, avec cavalerie, infanterie, vaisseaux de guerre, contre les Juifs de Cyrène, qui occupaient l'Égypte. La guerre fut longue et bien des milliers de Juifs payèrent de leur sang un jour de triomphe.

1. Les Actes des apôtres parlent d'un Lucas ou Lucius, Cyrénéen, XII 1, *Rom.*, XVI, 21. Ce nom peut être la traduction latine de celui de Barchochebas. Barchochebas l'ancien (fils de l'Étoile) aurait, selon le R. Akiba, pris le titre de roi, et se serait révolté sous Trajan (Samuel Petit, *Observat.*, III, 4). Il aurait ainsi son nom grec (André) son nom latin (Lucas) et son nom hébraïque. V. sur cette guerre, Xiphilin, LXVIII, 32 ; Eusèbe, *Chron.*; *Id. Hist. Ec.*, IV, 25.



Du reste, la révolte et le châtiment des Juifs ne pouvaient être qu'ajournés et non accomplis. Cette seconde crise de leur désespoir ne devait pas être la dernière. Nous les retrouverons plus tard sous le coup, non de l'oppression politique, mais du désespoir religieux, de nouveau séduits, révoltés, écrasés.

Mais ce n'était pas tout, et bientôt allaient arriver à la tente de Trajan des nouvelles plus funestes encore à ses yeux que n'avaient été le tremblement de terre d'Antioche, la persécution des chrétiens, l'invasion des Roxolans, la révolte et le massacre des Juifs.

Trajan n'était plus le même homme. L'orgueil du conquérant, les remords du persécuteur troublaient la clarté de son intelligence. Sa vieillesse était impitoyable. Ce prince, jadis ami du soldat et qui déchirait ses vêtements pour panser les blessés, ne ménageait plus le sang des Romains [1]. Cet homme, qui avait été par excellence l'homme de la modération, abusait en Asie d'une victoire facilement acquise, humiliait inutilement des peuples et des rois assez pliés cependant au rôle de vassaux pour qu'on leur épargnât celui d'esclaves. Tous les diadèmes, comme celui d'Arménie, étaient encore au pied de son tribunal. L'équivoque Abgare, père du beau danseur, était le seul auquel il eût rendu le sien. Quand ces peuples et ces rois surent Trajan occupé à naviguer inutilement et magnifiquement vers les bouches de l'Euphrate, qu'ils surent aussi les forces de l'empire distraites par la révolte judaïque, ils éclatèrent (116). Nisibe, Séleucie, Édesse même se soulevèrent. Les garnisons romaines furent chassées ou détruites. Le consulaire Maximus, marchant contre ces re-

1. Fronton, *Princip. historiæ*, fr. 4, où il critique avec beaucoup de sens la conduite de Trajan dans toute cette guerre.



belles, fut tué [1]. Lusius Quiétus, tout en achevant de massacrer les Juifs, soutint seul le choc des Asiatiques. Il reprit et brûla Édesse. Un autre chef romain brûla Séleucie. Si l'Asie rentrait jamais sous le joug romain, elle n'y devait rentrer que dévastée.

Ce fut la fin du rêve de Trajan. Il comprit sa faute et se résigna à relever, non-seulement ces royautés vassales, mais même l'empire parthique, que, pendant six mois, il avait cru avoir détruit. Dans une plaine voisine de Ctésiphon, il réunit ceux des chefs parthes qui lui obéissaient encore. Placé sur un lieu élevé, il les harangua et parla avec orgueil de ses hauts faits. Puis il fit paraître l'Arsacide Parthamaspate qui, probablement, dans les querelles de la nation parthique, avait été le rival de Chosroès. Il le proclama roi des Parthes et lui mit la couronne sur la tête. Des royautés secondaires furent également distribuées, et Trajan crut pouvoir faire trophée de cette dispensation forcée de diadèmes [2]. Mais quelque orgueilleuse devise qu'il pût graver sur ses monnaies, son nom était rayé de la liste des conquérants heureux ; son empire asiatique était fini ; le sceptre de Cyrus tombait de ses mains affaiblies et le masque d'Alexandre de dessus sa figure ridée.

La sagesse, en effet, lui venait trop tard. Les Parthes n'étaient plus divisés ; les Romains n'étaient plus invincibles. Il fallut que Trajan allât mettre le siége devant

1. Xiphilin, LXVIII, 30. C'est de ce consulaire tué en Mésopotamie dont parle Fronton, *Princip. historiæ*, fr. 1 *Ep. ad Antonin. de bello parthico*.

2. *Roi donné aux Parthes.* — *Royaumes assignés :* monnaies du vingtième tribunat (116-117). Sur ces monnaies et dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe, Trajan sur son tribunal avec ses lieutenants à ses côtés, donne la couronne à un roi. Une femme (la nation parthique) est à genoux devant lui.

Hatra (al Hather). Cette ville, dont les ruines imposantes se voient encore aujourd'hui dans le désert, entre l'Euphrate et le Tigre [1], était une cité importante comme étape des caravanes entre la Syrie et les bords du Tigre. Mais, située dans un pays privé de bois, de fourrage et presque d'eau, sa pauvreté même la rendait imprenable. Ce fut là que Trajan se brisa. En vain, lui-même, à pied, en soldat, dépouillé de ses insignes impériaux, reconnaissable seulement à sa tête blanchie par l'âge et à la majesté de sa taille, conduisit ses troupes à l'assaut. Le ciel combattait contre lui. Chaque fois que ses légions marchaient à l'ennemi, l'orage éclatait et la foudre tombait sur elles ; quand l'orage cessait, des milliers d'insectes envahissaient le camp, se mêlaient au breuvage et à la nourriture du soldat. Trajan, qui n'avait pas l'habitude des revers, Trajan fatigué, affaibli, malade, leva le siége, évacua, non sans péril ni sans perte, cette Mésopotamie qu'il avait cru faire province de l'empire, et se retira derrière cette ancienne frontière romaine qu'il avait naguère franchie avec tant d'orgueil, achevant tristement une campagne où sa réputation militaire n'avait rien gagné, où sa réputation de sagesse politique avait tout perdu [2].

Sa fin approchait. Sa santé déclinait avec sa fortune. Pendant que l'hydropisie le gagnait, ses provinces conquises étaient en pleine révolte; les Parthes détrônaient sa créature Parthamaspate ; et le nouvel Alexandre, près de finir, comme l'autre, dans son lit, mais de plus vaincu et en retraite, dut bientôt partir d'Antioche pour l'Italie.

1. Dès le temps d'Ammien Marcellin, *ruinæ in media solitudine positæ.*
2. Fronton, *Princip. histor.*, *Fragm.*, 2, p. 324, 327.



Il s'achemina par l'Asie Mineure, sans doute parce qu'il ne pouvait pas supporter la mer ; il laissa à Hadrien le soin, non plus de conduire en avant ses troupes, mais de les ramener (117).

Au bout de peu de jours, Trajan dut s'arrêter mourant à Sélinunte, en Cilicie. Sous les traits de Plotine, sa femme, et de Matidie, sa nièce, l'intrigue veillait auprès de ce lit de mort. Trajan avait toujours hésité à désigner un successeur. Il avait fait espérer une adoption à Hadrien ; il ne l'avait jamais consommée [1]. Trajan avait même pensé à désigner, pour lui succéder, Servianus, beau-frère d'Hadrien, mais son adversaire auprès du prince, homme de conseil et homme de guerre [2]. Il avait également songé à Lusius Quietus, né de race maure sur le sol barbare, mais, après lui, le premier capitaine de l'empire. Il avait dit aussi au jurisconsulte Neratius [3], en présence et avec l'approbation de plusieurs de ses conseillers : « Si quelque chose m'arrive, je te confie mes provinces. » Enfin, il avait eu à un autre moment, disait-on, la pensée d'écrire au sénat pour le charger, en cas de fatal accident, de choisir un empereur sur une liste de dix candidats qu'il lui envoyait ; il avait consulté quelques amis sur les noms à choisir. Mais, somme toute, aucune précaution n'ait été prise, et on a pu prétendre que Trajan, poussant l'imitation jusqu'au bout, avait voulu, commeAlexandre, mourir sans successeur.

Cependant, le cinquième jour des ides d'août (9 août 117), Hadrien reçut à Antioche la nouvelle que Trajan venait

1. Spart. in *Hadr.*, 7.

2. Sur C. Julius Servilius Ursus Servianus, voy. Pline. *Ep.*, III, 17, VI, 26, VIII, 23 ; Spartian in *Hadrian.*

3. L. Neratius Priscus. Pline, *Ep.*, I, 22, et *l. un. Digest.*; *Si a parente.*



de l'adopter ; une autre lettre, partie également de Selinunte, portait cette nouvelle au sénat, et cette lettre était souscrite, non de la main de Trajan, mais, chose inusitée, de la main de Plotine. Deux jours après, le troisième des ides, Hadrien reçut à Antioche un second message (11 août),et apprit la mort de Trajan. Quel jour au juste était mort Trajan, c'est ce que l'histoire n'a jamais pu éclaircir.

Le vœu du mourant avait-il été faussé ? Plotine, par une sorte de complaisance maternelle ou par une faiblesse plus coupable, avait-elle, aidée de Matidie, belle-mère d'Hadrien et de Tatianus qui avait été son curateur, fait pencher vers le petit-neveu de Trajan une volonté qui n'avait plus conscience d'elle même ? Dion n'en doute pas ; il raconte, d'après Apronianus, son père, alors préfet de Cilicie, que la mort de Trajan fut tenue cachée pendant quelques jours, afin de pouvoir faire le simulacre d'une adoption et de pouvoir avertir Hadrien. D'autres ajoutent une ruse empruntée au théâtre : un homme prenant la place du mort, contrefaisant la voix affaiblie d'un malade et jouant la comédie de l'adoption. Tel fut l'équivoque avénement d'Hadrien, équivoque empereur, qui eut des traits de ressemblance avec les meilleurs princes et avec les pires.

Maintenant, l'empereur lui-même que l'on venait de perdre, que valait-il ? Beaucoup selon Rome, qui, elle, n'hésita pas à mettre Trajan au premier rang sur la liste forte courte de ses grands princes. Vivant, un triomphe l'attendait ; mort ses funérailles furent, à la lettre, un triomphe. L'urne d'or qui portait ses cendres occupa seule le char des triomphateurs. Des jeux parthiques furent célébrés le 14 octobre, jour de sa naissance, en l'honneur de ce vainqueur des Parthes qui était vaincu

par eux. Par un honneur extraordinaire, ses restes furent déposés dans l'intérieur de la ville légale (*pomœrium*) et sous la colonne qui aujourd'hui encore porte son nom. L'apothéose, comme on le pense bien, ne lui fut pas refusée. On avait bien déifié, à cause de lui, son père et sa sœur; on devait déifier à cause de lui sa femme et sa nièce; à plus forte raison devait-on le déifier lui-même [1]. Hadrien lui devait l'apothéose si l'adoption était sincère, encore plus si elle ne l'était pas.

Que valait Trajan? — Nous pouvons nous-même répondre: *beaucoup*, si nous jugeons, non-seulement d'après ces hommages officiels et banals, mais d'après le sentiment des siècles qui suivirent. Trajan resta le type de l'empereur guerrier comme Auguste de l'empereur pacifique. Les revers de ses derniers jours n'effacèrent pas pour lui cette gloire de conquérant, de toutes la plus inutile, mais néanmoins la plus populaire. De plus, ses monuments, qui demeurèrent comme le dernier effort de l'art antique, continuèrent de célébrer son nom dans la langue de toutes la plus intelligible à l'imagination des peuples. Et deux siècles après lui, dans les acclamations solennelles qui se faisaient entendre à l'avénement d'un nouveau César, on disait: « Qu'il soit plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan [2]! »

Nous pourrions encore répondre: *beaucoup*, même si

1. Sur ces apothéoses, voyez ci-dessus, p. 231, note. — Celle de Marciana; ses prêtresses, sa statue portée par des éléphants sur la *thensa* (lit sacré). — Plotine; son temple à Nîmes, sa tête étoilée à côté de celle de Trajan. (Gruter, 322. Spartien, *in Hadr.*, Dion, LXIX, 10.) — Matidie; son temple, ses prêtresses. (Eckhel, Spon, Orelli, 2196.) — Quant à Trajan lui-même, ses images en Hercule, phénix s'envolant du bûcher. (Dion, LXIX, 2; Eckhel, p. 441. Orelli, 797, 2222, Spart., *in Hadr.*)
2. Eutrope. *Hist.*, VII, 2.

nous écoutions le moyen âge. Le moyen âge était, bien plus qu'on ne le pense, sous le charme des admirations païennes. Trajan d'ailleurs, par ses monuments, était encore vivant au XIe siècle. C'est bien avant ce temps que le pape saint Grégoire le Grand, se promenant dans le forum de Trajan, aurait été frappé de la vue d'un bas-relief qui représentait une pauvre veuve aux pieds de Trajan prêt à partir pour la guerre. « Cette veuve, disait-on, avait eu un fils tué par des soldats ; elle réclamait justice. — Je te rendrai justice, lui dit l'empereur, quand je serai revenu de la guerre. — Et si tu es tué par les ennemis, qui me viendra en aide ? — Mon successeur. — Et en quoi te profitera cette justice qu'un autre rendra à ta place ? — En rien. — Ne vaut-il donc pas mieux pour toi me rendre justice et en être récompensé que de laisser à un autre la bonne action et la récompense ? — Trajan, touché par cette pensée de la rémunération divine, descendit de cheval et n'eut pas de repos que la pauvre veuve ne fût satisfaite. » Ému par ce souvenir et par l'image qui le rappelait, le pontife pleura sur l'âme du César idolâtre ; et il eut, la nuit suivante, une vision où il lui fut dit que l'âme de Trajan était sortie des enfers par la puissance de ses prières, mais qu'il se gardât de prier désormais pour aucun païen, qu'il avait commis une faute et qu'il en serait puni [1].

1. Voy. la vie de saint Grégoire le Grand par Paul Diacre et par Jean Diacre. Paul Diacre aurait pris cette histoire *ex Anglorum sacris libris*, et il y a en effet quelques passages analogues dans les anciennes liturgies anglaises ; — Nicéphore Blemmyas (XIIIe siècle), *Oratio quales oporteat esse reges* (d'après un prétendu dialogue de saint Grégoire), *ex Maii vet. Script.*, t. II, p. 622-625. — Saint Jean Damascène ; — Saint Thomas, *in Libros sententiar.*, IV, sent. 45, art. 4 ; — sainte Brigitte, *Revelat.* IV, 13 ; — sainte Mathilde, *Visions*, V, 6 : tous cités par M. A. Fleury ; *saint Paul et Sénèque*, III, 7, t. II, p. 33.



Cette légende fut acceptée par tout le moyen âge indulgent pour les païens illustres et tout disposé à les supposer chrétiens et sauvés. La liturgie de l'Église grecque y faisait allusion. Saint Thomas lui-même cherche, non à contredire ce fait, mais à l'expliquer. Sainte Brigitte parle de la puissance des prières par lesaquelles saint Grégoire est parvenu à tirer de l'abîme un certain César idolâtre. On sait comment cette légende a été accueillie par Dante : le tableau qui avait tant ému saint Grégoire est placé par lui au-dessus d'une des portes du purgatoire, à côté de l'annonciation et d'un trait de la vie de David ; et, dans le paradis, Trajan, avec le Troyen Riphée, forme l'un des cils de l'aigle lumineux placé à l'entrée d'une des sphères célestes [1].

Le doute ne se montre guère que dans les visions attribuées à sainte Mathilde, où cette princesse, qui a osé interroger Dieu sur le salut de Trajan, reçoit cette réponse : « Je veux que les hommes restent à cet égard dans l'ignorance, afin que la foi catholique en devienne plus forte. Car cet empereur, bien qu'il ait eu de grandes vertus, était pourtant un infidèle, privé du baptême. »

Et cependant ce héros de l'antiquité et du moyen âge est un triste héros par bien des côtés. L'infamie de ses mœurs, le meurtre des prétoriens au commencement de son règne, le meurtre des chrétiens à plusieurs époques de sa vie, l'assassinat de Parthamasiris à la fin ; et, de plus, cette rage de conquêtes inutiles, impolitiques, iniques, impitoyables, cette ambition à la fois puérile et gigantesque qui le saisit sous ses cheveux blancs, et le

1. *Purgatoire*, X, 25 et s.; *Paradis*, XX, 25, 28 et s.



mène finir sa vie dans des revers mérités : voilà bien des taches. Trajan est un grand homme surtout par comparaison. Son siècle n'était pas difficile en faits d'empereurs. Il faut penser que, sauf les quelques jours de Galba, les neuf années de Vespasien et de Vespasien déjà vieux, les deux ans de Titus et les quelques mois de Nerva, en tout à peu près treize ans, ce siècle tout entier avait appartenu à Tibère ou à son école. Trajan fut, parmi les Césars honnêtes, le premier qui dura ; le premier qui, arrivé dans la force de l'âge, eut dix-neuf ou vingt ans pour appliquer à l'empire malade le remède d'une politique sensée et modérée. Trajan fut, au plus haut degré, la contre-partie de Tibère : l'un qui avait inauguré le système de la tyrannie, l'autre qui affermit pour tout un siècle le système de la modération ; l'un qui eut peur de la guerre, l'autre qui l'aima et même trop ; l'un qui dépensa beaucoup de labeur et de sagacité pour mener l'empire par une voie dure, cahoteuse, périlleuse, oppressive, pleine de sang ; l'autre qui, avec infiniment moins de peine et même de talent, fit rentrer l'empire dans la voie droite, naturelle, non pas facile sans doute (car rien n'est facile), mais praticable et simple, où Auguste jadis l'avait établi : tous deux arrivés mûrs à la pourpre, mais faisant un usage opposé de leur maturité et de leur expérience ; le premier préparant, le second au contraire réparant le mal opéré par cette série d'écoliers imberbes ou de vieillards impuissants qui se placent entre eux deux. Ce sont bien les deux hommes sérieux de ce siècle, l'un dans le mal, l'autre dans la guérison du mal. L'un est un génie plus pénétrant, mais que faussait un cœur défiant et ulcéré ; l'autre, certainement moins sagace, eut le sens plus lucide parce qu'il eut le cœur

plus large. On peut même dire que Tibère fit en bonne partie la fortune de Trajan ; car la gloire de Trajan avait besoin de ce *repoussoir* pour saillir comme elle l'a fait dans la postérité. Trajan fut un héros, je le veux bien, mais ce fut le héros d'une société bien corrompue.



CHAPITRE IX

CONCLUSION DE L'ÉPOQUE DE TRAJAN. — LA PHILOSOPHIE.

---

§ I. — ÉCOLE PYTHAGORICIENNE. — PLUTARQUE.

En résumant le règne de la dynastie flavienne, nous avons fait voir un certain progrès dans les mœurs, par l'esprit de famille; en résumant les règnes de Nerva et de Trajan, nous pouvons apercevoir un certain progrès dans les idées, par la philosophie.

L'avénement de Nerva avait été l'œuvre et le triomphe des philosophes. Les stoïciens exilés avaient reparu. Dion Chrysostome avait été le confident de Trajan. La paix s'était faite pour la première fois entre la philosophie et le pouvoir. Malgré les traditions d'Auguste et les exemples de Vespasien, non-seulement Nerva, qui avait été disciple de la sagesse hellénique, mais Trajan, qui n'avait guère eu que l'éducation du soldat, accueillait les docteurs de la Grèce. Et Plutarque, écrivant son double traité : *Que le philosophe doit s'approcher du prince* ; *que le prince doit être philosophe*, pouvait sans péril protester par des allusions faciles à saisir contre la tyrannie brutale et anti-philosophique de Domitien [1].

1. « Ainsi, dit-il, le prince ignorant est comme un colosse ayant



C'est que la philosophie avait cessé d'être inquiétante pour le prince. Les stoïciens eux-mêmes, que Vespasien avait proscrits à titre de républicains, n'avaient plus été proscrits par Domitien qu'à titre d'honnêtes gens. Ils avaient senti l'impossibilité de la république. Résignés à avoir un empereur, ils avaient seulement souhaité d'avoir un bon empereur et ambitionné de le faire tel. Cette abdication politique faisait désormais la force morale du stoïcisme.

En retour, le prince que la philosophie n'inquiétait plus, n'inquiétait pas la philosophie. L'une était inoffensive et ne conspirait pas ; l'autre était honnête et ne proscrivait point. Le prince attendait de la philosophie quelque remède à la corruption de la société : la philosophie, en rendant le prince meilleur, espérait rendre le monde et meilleur et plus heureux. La philosophie, proclamant le prince l'image de Dieu, le pouvoir faisant les philosophes citoyens romains, chevaliers et sénateurs, étaient l'un pour l'autre un instrument et un auxiliaire.

La pensée philosophique eut donc sous Trajan un libre développement, et nous avons principalement pour l'étudier à cette époque trois écrivains : Plutarque, avec son renom un peu exagéré d'honnêteté et de candeur ; Épictète, avec sa réputation méritée de vigueur, de simplicité et de franchise ; Dion Chrysostome, plus oublié des modernes, et qui méritait cependant de ne pas être oublié.

figure de dieu, mais qui au dedans n'est que terre, plomb ou pierre. Il y a seulement cette différence que le colosse se maintient du moins par son propre poids ; le prince, au contraire, qui a bâti sa puissance sur un terrain mal nivelé, manque d'aplomb et est facilement renversé. » *Oportet principem esse doctum*, 1. Voy. aussi 2 et 5.



J'ai dit ailleurs[1] comment deux écoles philosophiques se partageaient le monde (j'omets ici les écoles purement négatives, comme l'épicuréisme) : l'école néo-pythagoricienne, qui fut la mère de l'école d'Alexandrie, croyant ou tâchant de croire aux dieux ; l'école néo-stoïcienne, s'essayant à croire, non pas aux dieux, mais à Dieu : celle-là, craintive, attachée de cœur aux formes du paganisme qu'elle conservait comme un legs des ancêtres et comme le moule nécessaire de la piété ; celle-ci, plus hardie, faisant meilleur marché, sinon de toute superstition, du moins des superstitions polythéistes : l'une demeurant avec prudence sur le terrain consacré et résistant par toutes les adresses de son génie à la force qui voulait l'en faire sortir ; l'autre marchant en avant et cherchant une base nouvelle à la vertu humaine dans une thèse philosophique qui se réduisait, hélas ! à un sentiment d'orgueil. Ces deux sectes n'étaient pas seulement opposées, mais ennemies. Nous voyons, dans Philostrate, le pythagoricien Apollonius en lutte ouverte contre les deux stoïciens Euphrate et Dion Chrysostome ; et comme c'est Vespasien qui est juge du combat, il est permis de croire que l'influence pythagoricienne fut pour quelque chose dans la proscription du stoïcisme par Vespasien et par son fils.

Que prêchaient ces deux écoles, je ne dirai pas en fait d'abstractions métaphysiques, dont l'une et l'autre s'occupaient peu, mais en fait de religion et de morale ? Que prêchaient-elles en face du polythéisme vieilli, du christianisme naissant, du monde égaré et incertain ?

L'école néo-pythagoricienne nous est représentée ici

1. V. *Rome et la Judée*, ch. XVII.



par Plutarque. Plutarque a acquis une réputation de bonhomme, grâce à la traduction d'Amyot ; et Amyot lui-même a acquis une réputation semblable, grâce à l'ancienneté de son langage. Au fond, Amyot ne manquait pas de finesse, et Plutarque était érudit bien plus que naïf.

Plutarque témoigne assez combien, à cette époque, les défenseurs du polythéisme grec se sentaient mal à leur aise. Ce n'est pas que le peuple n'allât toujours à leurs temples , que la foule ne crût pieusement à leurs oracles et à leurs miracles ; que les sacrifices ou les libations manquassent ; que la canaille de toutes les villes ne hurlât très-décemment contre les chrétiens. Mais le culte traditionnel avait bien dévié de la tradition ; mille superstitions nouvelles, orientales ou autres, étaient venues s'y mêler : plus que jamais cette dévotion païenne, inintelligente et grossière, était devenue un encouragement au mal plutôt qu'au bien. La cause du paganisme était toujours triomphante dans la rue ; mais dans l'école, en face des sceptiques, des épicuriens, des stoïciens, des chrétiens, en face des savants qui le discutaient, des philosophes qui l'expliquaient, des poètes qui le raillaient, des histrions même qui le jouaient sur la scène, le paganisme se sentait bien pauvre. Ces dieux étaient bien inadmissibles, ces fables bien décriées, cette dévotion bien misérable, ces rites bien honteux ! Le paganisme était toujours puissant, mais c'était une puissance grossière, injustifiable, humiliante pour un homme instruit. C'était un rôle embarrassant pour un lettré et un philosophe comme Plutarque, que celui de païen convaincu et dévôt [1].

1. Sur la doctrine religieuse de Plutarque, voir principalement les traités *De superstitione*, — *De sera numinis vindicta*. — *De Iside et*



Apollonius de Tyanes, il est vrai, pythagoricien comme Plutarque, avait cherché, en se donnant pour dieu ou demi-dieu, à relever le merveilleux païen et la dévotion païenne[1]. Mais avait-il réussi? Avait-il même fait, au milieu de ses contemporains, le bruit qu'on lui fit faire un siècle après sa mort? Plutarque ne le jugeait-il pas un dieu peu méritant ou un pythagoricien peu orthodoxe? Toujours est-il que Plutarque, qui avait vécu longtemps son contemporain, ne le nomme même pas, et que, sauf Épictète, nul contemporain ne le nomme. Toujours est-il que la cause du paganisme, qui, à la génération précédente, était entre les mains d'Apollonius, un prophète et un dieu, est maintenant entre les mains de Plutarque, un pur et prosaïque érudit. C'est déjà une chute.

Et (ce qui est encore une chute) cette cause est, entre les mains de Plutarque, embarrassante et embarrassée. Oui, Plutarque est Grec, il ne veut point faire divorce avec les dieux d'Homère; il est prêtre d'Apollon, et il ne manquera pas de parole à Apollon. Bien qu'il soit philosophe, bien qu'il discute et qu'il examine, il examine et il discute pour sauver le paganisme, jamais pour le juger. « Ne combattons pas les dieux, dit-il, n'abolissons pas avec leurs oracles toute idée de Divinité et de providence. Cherchons à résoudre les doutes qu'on nous propose, mais ne trahissons pas la foi pieuse que nos ancêtres nous ont laissée[2]. » En un mot, avant d'examiner et de discuter, son parti était pris.

Osiride, (appartenant à Plutarque ou à son école). — *De oraculorum defectu*, — *De εἶ apud Delphos*, — *Cur Pythia versu non respondeat*, — *De Genio Socratis*. Je les citerai d'après l'édition de Xylander.

1. Voy sur Apollonius, *Rome et la Judée*, ch. XIX, ch. XX.
2. *De Pythiæ oraculis*, p. 402.



Mais ce parti pris était bien difficile à soutenir, et nous allons voir combien de concessions Plutarque va se trouver obligé de faire en face de l'attaque philosophique ou chrétienne. D'abord, le polythéisme proprement dit, la foi à une divinité multiple, comment la soutenir? La notion, de plus en plus lumineuse, du Dieu un, suprême, personnel, tout-puissant, comment la rejeter? Plutarque abandonne, et sans trop de regrets, le dogme, si jamais ce fut un dogme, d'êtres nombreux, surhumains, immortels, tous participants à la même divinité. « Dieu EST, dit-il, il est en dehors de toute condition, dans une incommutable, invariable (αχρόνον), immobile éternité. Rien n'est avant lui, rien après lui ; rien n'est plus ancien, rien n'est plus nouveau que lui. Par un seul MAINTENANT, il remplit le TOUJOURS ; il est le seul être véritablement être, sans passé, sans futur, sans commencement, sans fin ; son nom, c'est EI (tu es), ou bien EIHEN (tu es un), ou bien encore IEIOS (un et seul) [1]. » Ce qui approche singulièrement, et par le son et par le sens, du mot hébraïque IEHOVA. Ce sont là de belles paroles et des pa-

1. *De εἶ apud Delphos*, p. 392, 393. Voy. encore *De Iside et Osiride*, 33, 34, 41. p. 377 et suiv., 382 ; *De oraculor defect.*, 12, p. 421. Ailleurs il appelle le Dieu un, Père de tout ce qui est bon et de tout ce qui est bien. *Contra Epicur.*, 22.

Noms semblables au nom hébraïque :

Dans les inscriptions, *Lvcivs Valerivs Telesphorvs* IOAS *posvit.* (Rome. Orelli. 1939.)

Dans Macrobe. (I, 18), IAOI.

Dans les oracles d'Apollon Clarius, ΙΑΩ. Les Chaldéens appellent Dieu ΙΑΩ, ce qui signifie la lumière intelligible (φῶς νοητὸν). (Roethe *in Joannem Lyd. de mensuris*, p. 202).

Clément d'Alexandrie : « Ce nom de quatre lettres qui était donné (chez les Hébreux) à ceux-là seuls qui pouvaient entrer dans le sanctuaire est ΙΑΟΥ, lequel s'explique : *Celui qui est et qui sera.* Et de même le nom de Dieu chez les Grecs (θεὸς) est un nom de quatre lettres. *Strom.*, v, 6



roles vraies ; ce sont en même temps de remarquables aveux et une concession bien grande de la part d'un prêtre d'Apollon.

Mais, maintenant, comment soutenir l'idolâtrie, la foi à la divinité des idoles ? Quand on rejette les dieux invisibles de l'Olympe, comment croire avec le peuple et avec les prêtres, que leurs images de pierre et de bois sont elles-mêmes des dieux ? Plutarque, ici, ne parle pas autrement que nos livres saints : « Les fondeurs, les statuaires, les mouleurs en cire attribuent aux dieux des corps semblables au corps humain ; ils leur en fabriquent de tels, les embellissent et les adorent, et ils tiennent en mépris le législateur et le philosophe qui, eux au contraire, unissent la pensée de l'Être divin, non à la beauté corporelle, mais à la bonté, à la magnanimité, à la bienveillance, au soin du bonheur des hommes [1]. » Voilà donc ici Plutarque qui recule encore d'un pas et abandonne la théorie, toujours profondément populaire, de la divinité des idoles.

Les fables, à leur tour, sera-t-il possible de les défendre ? Plutarque, ici encore, se confesse vaincu. Non, son dieu Apollon n'a pas percé à coups de flèches les enfants de Niobé : ce serait le supposer trop sanguinaire. Non, la fable honteuse d'Isis et d'Osiris n'est pas une vérité historique : « Tu le sais, dit-il à la prêtresse même d'Isis, lorsqu'on te raconte de telles choses comme véritables, lorsqu'on traite ainsi l'Être divin (τὸ θεῖον), heureux et incorruptible, tu n'as à faire autre chose que cracher à terre et purifier ta bouche. Tu blâmes ceux qui mettent sur le compte des dieux ces idoles barbares et impies

1. Plut , *De superstit.*, ed. Xylander, p. 167 ; *De Iside et Oriside*, 37, p. 379.



(παρανόμους). Tu sais que ce sont là des rêves des poëtes qui, semblables à l'araignée, tirent de leur propre substance les chimères dont ils tissent leurs filets[1]. » Voilà la tradition mythologique bien discréditée par ce défenseur des dieux.

Et les pratiques de la dévotion privée, qu'en dirons-nous? Cette peur des dieux (δεισιδαιμονια); cette vie du superstitieux qui rampe dans l'abaissement et dans la crainte, qui tremble au moindre présage, dont le sommeil même n'est pas tranquille; qui, troublé par une vision nocturne, agité par le remords d'un jeûne manqué ou d'une pratique mystique négligée, passera tout un jour, assis à terre, la face contre le sol, roulé dans la boue, confessant sa faute; qui se laisse exploiter par les devins; qu'entourent toutes les vieilles femmes du quartier; qui se couvre d'amulettes et de talismans; qui, poussant la peur jusqu'au delà de la mort, rêve du Styx, du Tartare, des juges et des tourmenteurs infernaux; qui, en un mot, dans ce monde, et hors de ce monde, voit partout des dieux ennemis, jaloux, irrités, acharnés à la poursuite de l'homme: cette dévotion peureuse qui est, au fond, toute la dévotion païenne, Plutarque la déserte, la condamne, la déclare pire que l'athéisme[2].

Mais, du paganisme ainsi mutilé, que restera-t-il donc? Prenez-y garde. Plutarque a reculé de retranchements en retranchements, mais il n'a abandonné que les ouvrages du dehors, il garde le corps de la place. Le principal, dans le paganisme, ce n'est pas un dogme quelconque; le paganisme est anti-dogmatique. Ce ne sont pas même

1. *De oraculor. defectu*, p. 417; *De Iside et Osiride*, 10, p. 358.
2. *De superstitione*.



les traditions mythologiques, variables d'une année à l'autre, d'un village à l'autre, d'un poëte à l'autre. Ce ne sont pas même les pratiques de la superstition personnelle ; celle-là est libre, prend et laisse, ajoute et retranche ce qu'elle veut ; la religion ne s'occupe pas d'elle. Dans le paganisme, le dogme n'est rien ; la poésie elle-même est peu de chose ; le rituel est tout. Le principal de cette religion, ce sont les sacrifices officiels et publics, ce sont les chants, les cérémonies, les danses sacrées, les oracles, les divinations ; en un mot, les rites, et les rites tels qu'ils sont pratiqués par la cité. C'est là du paganisme la partie vivante, énergique, sérieuse, celle que les yeux peuvent voir, les oreilles entendre, les mains toucher ; c'est celle-là qui est la loi, la tradition, la gloire d'une nation. Quand la Grèce a été gouvernée, elle l'a été par l'oracle de Delphes. Quand Rome a fait de grandes choses, elle a été menée par les aruspices et les livres de la sibylle. Abandonner les rites, ce serait déserter toute religion antérieurement acceptée, ce serait renier ses ancêtres et son pays ; disons plus, ce serait renier la Grèce, car Plutarque ne connaît de religion que celle de la Grèce, et de cité que la cité hellénique.

La foi donc, non pas à un dogme défini, mais à une puissance surhumaine (peu importe sa nature) cachée dans les rites nationaux : voilà ce qu'il est, dit Plutarque « dangereux de ne pas admettre [1]. » Les stoïciens eux-mêmes, si détestés de Plutarque, ne vont pas jusqu'à la rejeter ; ils se tiennent dans une acceptation bienséante, respectueuse même, sinon convaincue. Ainsi, ne croyons

1. *Consolatio ad uxorem*, in fin.



pas, Plutarque le trouve bon, à la personnalité distincte et divine d'Hermès, d'Astarté, d'Isis. Admettons un Dieu unique ; tenons les idoles pour être tout simplement du bronze ou tout simplement du marbre. Armons-nous d'une critique plus ou moins sévère contre les fables des hymnographes et des rhapsodes. Raillons-nous des amulettes, des jeûnes, des prosternements, de toutes les superstitions privées. Mais ayons toujours à Delphes une Pythie assise sur son trépied inspirateur, et rendant des oracles en mauvais vers ou même en simple prose ; ayons toujours un Apollon dans le monde, et à Chéronée un grand prêtre d'Apollon, en robe blanche, couronné de lauriers et menant les danses sacrées. Gardons la religion légale, le rituel officiel, le cérémonial de la cité, gardons-le vénéré et investi d'une vertu surnaturelle que nous aurons soin de ne pas définir. Sans cela, Plutarque ne comprendrait plus ni empire, ni société, ni vertu, ni genre humain, ni peuple grec, ce qui est plus important. C'est là le cœur de la place, la citadelle où il s'enferme, après avoir abandonné les ouvrages avancés, et qu'il défendra en désespéré.

Mais comment défendre les rites, quand les fables qu'on y chante sont tenues pour apocryphes ? Comment vénérer le temple quand on n'adore plus l'idole ? Comment pratiquer le cérémonial quand on a expulsé le dieu ? Voici le tour de force inventé par Plutarque ou plutôt par ses maîtres. Car Plutarque, compilateur beaucoup plus que génie original, n'était pas capable de l'inventer.

Ce tour de force, c'est la théorie des *démons*. D'où vient-elle ? De Thrace, de Perse, d'Égypte ? Plutarque ne le sait pas. Quand a-t-elle été imaginée ? Homère ne la connaissait point ; s'il y en a quelque trace an-



cienne, cette théorie n'était pourtant ni aussi systématique, ni aussi complète autrefois, parce qu'autrefois le danger était moins grave. Mais, quelles qu'en soient la date et l'origine, Plutarque avoue que ceux qui l'ont imaginée lui ont rendu à lui un grand service [1]. Ses successeurs en jugeront comme lui ; et Maxime de Tyr, Marc-Aurèle, Apulée jureront par les *démons* comme Plutarque, et répèteront en termes pareils sa théorie des *démons*.

La voici donc. Ce Dieu suprême que Plutarque confessait en si beau langage n'est pas le seul être au-dessus de l'homme. Il y a au-dessous de lui des dieux, au-dessous des dieux des *démons*. Les dieux, fils de Zeus, sont des natures inférieures au Dieu suprême, mais puissantes, pures, immortelles. Les *démons*, au contraire, mêlés de corps et d'âme, de vices et de vertus ; sujets aux penchants, aux passions, aux vicissitudes contradictoires de l'humanité ; faibles ou puissants, mauvais ou bons, cruels ou compatissants, les *démons* sont mortels; ils vivent bien quelque neuf mille ans, mais leur vie finit. Grâce à cette échelle des êtres, aucun d'eux n'est isolé. L'homme, placé trop bas pour communiquer directement avec les dieux, communique avec eux par l'intermédiaire des démons ; les démons lui apportent, par la divination, la volonté des dieux, par les calamités de ce monde la vengeance des dieux ; ils sont les interprètes, les serviteurs, les envoyés, les secrétaires des dieux. L'homme, après une vie pure et glorieuse, peut devenir héros, c'est-à-dire *démon*. De même le *démon*, purifié par des siècles de vertu, a pu

1. *De orac. defect.*, p. 415. Platon avait déjà indiqué cette idée, *ib.*, 16, p. 420. Les *démons* distincts des dieux se trouvent aussi dans Hésiode.



quelquefois devenir dieu ; tandis que le *démon*, dans lequel domine le vice, peut être précipité dans une nature inférieure et réduit aux ténèbres de la condition humaine. Ces trois natures différentes, le Dieu suprême, les dieux secondaires, les *démons*[1], ont donc chacune une certaine puissance sur le monde ; le premier au degré supérieur, les autres à des rangs secondaires, ont le gouvernement des choses et des âmes humaines. C'est comme une Providence à trois degrés qui nous dirige de plus haut ou de plus bas, d'une manière ou plus absolue ou plus dépendante.

Or, puisque, parmi ces natures puissantes, il en est de mauvaises, il n'est pas étonnant que, dans la tradition religieuse qu'elles ont inspirée à l'homme, le mal ait eu sa part. Les *démons* bienfaisants ont inspiré des mythes pieux, des sacrifices innocents, des paroles de bon augure, des fêtes joyeuses, de paisibles festins en l'honneur de la divinité. Les *démons* malfaisants ont voulu être honorés par des traditions impures, des sacrifices souillés, des paroles obscènes ou maudites, des fêtes sinistres, des repas de chair crue, des jeûnes, des cris, des hurlements, des blessures, des mutilations, des immolations humaines. Ainsi, et grâce, dit Plutarque, à cette heureuse idée de mettre un ordre intermédiaire entre Dieu et les hommes, on résout bien des difficultés : d'un côté on trouve le lien qui nous rattache et nous associe aux dieux ; de l'autre on peut trier les rites et les fables, en prendre ou en laisser

1. « Xénocrate compare la nature divine au triangle équilatéral (y aurait-il là un soupçon de la sainte Trinité ?), qui est l'image de la perfection par l'égalité de ses côtés et de ses angles ; la nature démoniaque au triangle isocèle, qui a deux côtés égaux ; la nature humaine au triangle irrégulier, dont tous les angles sont inégaux. » (Plutarque *De orac. def.*)



ce qu'on veut. Les *démons*, susceptibles, comme ils le sont, de vices et de misères, porteront sur leurs épaules toutes les misères des dieux du paganisme. Là où se trouve sur le compte d'un dieu une fable honteuse, on la rejette sur le compte d'un mauvais *démon*; une cérémonie puérile ou sanguinaire, un *démon* vain et cruel en est l'auteur ; une pensée de mort ou de souffrance, associée, comme il arrive si fréquemment, au nom d'un dieu, il est bien clair, puisque les *démons* sont mortels, qu'il s'agit tout simplement d'un démon [1].

Il y a cependant certaines fables tellement liées au culte des plus grands dieux, si fortement exprimées dans leurs rites, tellement consacrées, qu'on ne peut les rejeter sur les *démons*, et qui sont cependant bien dures à accepter. Celles-là, on ne les raye pas, on les laisse subsister, ou plutôt on laisse tout subsister « pour satisfaire, comme dit Amyot, à la commune et aux méchaniques [2]. » Mais il en est d'abord quelques-unes qu'on explique par l'allégorie ; les stoïciens, les pythagoriciens, les platoniciens ont déjà travaillé dans cette voie. Par le mouvement des astres, le cours des planètes, les solstices et les équinoxes, on explique d'autres fables ; la mythologie n'est plus alors qu'une leçon d'astronomie médiocre et embrouillée. — L'astronomie ne vous va-t-elle pas ? On a la physique, avec laquelle l'école de Zénon donnait une autre version des fables mythologiques. Ainsi, pour une même fable, on a au besoin plusieurs interprétations différentes. La fable d'Osiris et d'Isis, par exemple : Osiris sera le soleil, Isis la lune. — Cela vous déplaît-il ? La notion orien-

1. *De oracul. defect.* Voy. 16, p. 415, 418; *De Iside et Osiride*, 12, 13; *De ει apud Delphos*, 21, in fin.
2. *De Iside et Osiride*, 33, 34.



tale du double principe, la lutte éternelle entre Ormuzd et Ahriman viendra à notre secours. Osiris sera le bien, et son ennemi Typhon sera le mal. — Voulez-vous autre chose encore ? Il ne s'agit plus que d'un thème allégorique figurant les saisons, les pluies, les inondations du Nil. — Plutarque promène ainsi sa pauvre fable par toutes les interprétations possibles, laissant le lecteur libre de choisir celle qu'il voudra [1].

Quand il a fait cela, il triomphe. La patrie est sauvée ! Avec les *démons* d'un côté, l'allégorie de l'autre, la religion nationale est possible pour le philosophe. En dépit des sceptiques, des épicuriens, des stoïciens et des chrétiens, le sage de Chéronée continuera dans sa vieillesse les danses sacrées en l'honneur d'Apollon, meurtrier du serpent Python ; tout ce mythe de Python n'est guère digne d'un dieu, mais il suffit de le rejeter sur le compte de quelque *démon* pseudonyme [2]. Il continuera d'adorer des demi-dieux et des hommes déifiés, bien qu'il reconnaisse l'unité du Dieu suprême ; car, cela est certain, les hommes vertueux peuvent devenir *démons* après leur mort [3]. Il continuera d'adorer ses idoles, bien que les idoles ne soient que bois ou pierre, de même que le sage Égyptien continuera d'adorer ses animaux sacrés, comme un reflet, bien éloigné il est vrai, comme une bien imparfaite image de l'Être divin [4]. Il continuera d'écouter ses oracles bien qu'évidemment convaincus d'impuissance et de mensonge ; mais il attribuera leurs réponses aux bons *démons* si elles sont quelque peu soutenables, aux mauvais *dé-*

1. *Ibid.*, 15, 20, 22, 26, p. 363, 371.
2. *De orac. defect.*, 16, p. 421.
3. *Ibid.*, 8, p. 1122 ; *De Genio Socratis*, 23, p. 94.
4. *De Iside et Osiride*, 38, 40, p. 1100, et 1105. Le culte des animaux expliqué par des allégories morales. (*Ibid.*, 40.)

mons si elles sont par trop sottes. Il ne renoncera ni aux aruspices, ni à aucun genre de divination, quoique Cicéron les ait tous raillés ; mais Cicéron écrivait en latin et Plutarque est trop bon Grec pour tenir compte de la sagesse latine de Cicéron. Pour lui, ces moyens divinatoires sont autant de passages ouverts pour commuuiquer avec les *démons* et apprendre d'eux les choses cachées. En un mot, l'humanité, même l'humanité savante, dans son éternel besoin de révélations mystérieuses, pourra toujours les aller demander aux mêmes interprètes, aux mêmes sanctuaires, aux mêmes dieux ; le monde naturel communiquera toujours par les mêmes portes avec le monde surnaturel. Le paganisme subsistera pour le sage comme pour le peuple ; seulement ce sera pour le sage un paganisme rectifié, purifié, réformé, un paganisme raisonnable, semblable dans ses pratiques officielles à celui du vulgaire, supérieur dans ses principes. Il ne sera plus à craindre que le lettré, dégoûté des ignominies, fatigué des déceptions de la religion populaire, aille demander ailleurs un enseignement plus logique et plus pur.

Et du paganisme ainsi réformé, quelles heureuses conséquences morales et sociales ne vont-elles pas sortir? Plutarque trouve là un appui pour sa morale, moins exaltée et moins fière que celle des stoïciens. Les dieux veulent qu'on se présente devant eux avec une conscience pure ; la joie de leurs fêtes ne sera pas la folle joie d'un festin, ce sera la joie des âmes innocentes qui se félicitent de la présence d'un Dieu. La prière qui n'a d'ordinaire pour objet que les biens terrestres, comprendra enfin que la vertu, que la félicité intérieure sont des objets tout autrement dignes des lèvres humaines et des oreilles divines [1].

1. « Les sages doivent tout demander aux dieux, mais surtout la



Les rites, les cérémonies, les fables mêmes, bien interprétées, déposeront en faveur de ce sens moral du paganisme demeuré latent pendant tant de siècles : une intelligence plus philosophique en fera sortir des leçons que nul n'avait soupçonnées. La pensée de l'autre vie, jusque-là si pâle et si vague, couronnera cet hellénisme régénéré. Plutarque affirme l'existence de l'âme après la mort. Il est embarrassé, il est vrai, sur l'article des peines et des récompenses ; il faut qu'il recoure aux rêves pythagoriques, à la métempsycose, aux résurrections fabuleuses. Mais il comprend du moins que la morale a besoin de cette base et il fait ce qu'il peut pour la lui donner [1].

L'âme ainsi épurée, il y aura pour l'homme plus de paix. Cette peur des *démons* (δεισιδαιμονία), qui fait tant d'esclaves et tant de malheureux, cessera quand on saura mieux distinguer les *démons* et les dieux. On attribue aux dieux les passions des *démons* mauvais. On croit les dieux méchants et irrités ; on les sert comme des maîtres tyranniques et jaloux. On se condamne à l'affreux supplice d'un homme qui, séparant la puissance suprême de la bonté suprême, redoute l'une sans rien espérer de l'autre. Mais le sage (Plutarque ne s'occupe jamais que du sage), attribuant aux démons mauvais les peines qu'il souffre et les visions qui le poursuivent, trouvera chez les dieux, sinon une protection certaine, du moins une espérance ; il assistera avec joie à leurs fêtes ; il en reviendra le cœur plus pur et la conscience plus légère, se-

connaissance des dieux, parce que l'homme ne peut recevoir de la divinité un don plus grand que la divinité. » (*De Iside et Osiride*, in princ.)

1. *Non posse suaviter vivi secundum Epicur.*, p. 1104, 1105. *Consolatio ad uxorem*, p. 611. *De sera numinis vindicta*, p. 563-565. *De facie in orbe lunæ*, p. 942-945.



lon ce mot de Pythagore : « Nous sommes meilleurs quand nous nous présentons devant les dieux [1]. »

Tel est cet accomodement combiné par Plutarque, à la suite d'Apollonius, pour rendre le paganisme acceptable à un siècle, ou, pour mieux dire, à une classe d'hommes qui raisonnait ; pour transporter du polythéisme au monothéisme ce rituel national qu'avant tout il fallait garder. Apollonius, lui, était un prophète et, en vertu de sa mission divine, avait réformé plus ouvertement. Plutarque n'est qu'un philosophe et il propose une transaction : une transaction entre la philosophie d'un côté, le sacerdoce et le peuple de l'autre ; un paganisme restauré qu'il offre à la fois au peuple et au sage, pour celui-là identique dans les formes, pour celui-ci rectifié dans les idées ; répondant, lui semble-t-il, et aux exigences de la cité et à celles de l'école ; satisfaisant et aux besoins de l'âme et aux critiques de la raison.

Mais la faiblesse de cette transaction saute aux yeux. Ce que Plutarque veut mettre hors du paganisme, c'est le paganisme lui-même. Comment vaincre cette peur des dieux si profonde dans les âmes païennes ?

La crainte la première a fait des dieux au monde,

a dit un poëte [2], et ce poëte a raison si on applique ce mot aux dieux du paganisme. Or, la peur qui leur a donné naissance sera toujours le grand mobile de leur culte.

1. *De superstitione*, p. 169.

2. Ce n'est pas Lucrèce, quoiqu'on lui attribue ordinairement ce mot, mais bien Stace, qui a dit :

« ... Primus in orbe deos fecit timor. »

Thebaid., III, v. 661.

Il met ce mot dans la bouche de l'impie Capanée.



Comment expulser l'imagination humaine, avec sa poésie, mais aussi avec ses folies et ses hontes ? De quel droit la chasser d'une religion dont elle a fait la meilleure partie ? Comment se débarrasser des fables ? Quand même il eût été possible d'effacer des mémoires humaines toutes les traditions gênantes et tous les dieux inconvenants, n'est-il pas évident que l'esprit humain, laissé dans le même vide avec la même liberté, aurait recommencé à nouveaux frais le même travail, et se serait refait une mythologie, moins poétique probablement, mais ni plus logique ni plus décente ?

Remarquez de plus que, du paganisme mythologique et rituel, Plutarque ne supprime rien. Il explique comme il peut, il n'efface pas. Il n'y a peut-être pas un rite, pas une fable, pas une sottise de la tradition hellénique dont Plutarque dise qu'il faut y renoncer. Ces *démons* mauvais auxquels il impute tous les méfaits mythologiques, renonce-t-il à les adorer ? Il ne le dit nulle part. Leur retranche-t-il leurs sacrifices nocturnes, leurs cérémonies immondes, leurs paroles maudites ? Pas un mot d'un tel retranchement : tout cela, le sage le tolère parce que le peuple, parce que le païen, parce que l'homme a besoin de tout cela ; l'homme a besoin d'avoir peur. Les immolations humaines ? Plutarque voudrait s'en croire débarrassé par la police impériale ; elles subsistent pourtant, d'une manière plus ou moins cachée, et elles subsisteront. Il écarte, il est vrai, « les rites étrangers et les vocables barbares par lesquels on souille et pervertit la divine et patriotique tradition de la piété hellénique [1] ; » mais quand il s'agit d'un mythe bien certainement hellénique

1. *De superstitione*, p. 166.



tel que celui de Niobé, des fables bien certainement nationales qui représentent Apollon, Héra, Aphrodite, tous les dieux, comme « stupides, infidèles, changeants, vindicatifs, cruels [1] ; » Plutarque s'en plaint, il ne les efface pas. La piété hellénique, si purement hellénique qu'on la fasse, restera donc toujours bien souillée. Même dans l'esprit du sage, la foi demeurera à un dieu ou à des dieux irrités, impitoyables et inévitables. La superstition demeurera avec ses folies, ses prosternements dans le fumier et dans la boue, son désespoir dans la vie et dans la mort. La peur a fait naître le paganisme et le paganisme fait vivre la peur.

Disons-le donc, la réforme de Plutarque n'a rien de bien sérieux. Son école n'est pas une école de philosophes ; c'est une école de sacristains, disposés à abandonner leur catéchisme pourvu qu'on leur laisse leur chapelle. Seulement cette école ne sent pas que tout se tient, et que l'on ne conserve pas le temple lorsqu'on annule le dieu. Bientôt même, afin de faire croire davantage à la vertu surnaturelle de ces rites et de ces oracles, cette école multipliera les prestiges, les actes de théurgie, les communications *démoniaques*, comme elle-même les appelle. Le pythagoréisme, mystique de sa nature et que Xénophane appelait fécond en prodiges [2] (τερατωδῆ), prétendra lutter avec cette théurgie, contre la thaumaturgie chrétienne. Apollonius aura plus d'un successeur. Qu'est-ce là autre chose que retomber plus complétement et plus dangereusement dans cette superstition que l'on condamnait ? Pauvreté de cette entreprise qui sera un jour celle

1. *Ibid.*, p. 170.
2. Xénophane, *Ep. ad Æschin. apud Euseb., Præp. evang.*, XIV, 12.



d'Hiéroclès, celle de Jamblique, celle de Julien, qui veut restaurer le paganisme en le réformant, c'est-à-dire rendre pur, digne, courageux, raisonnable, ce qui est par essence le vice, l'abaissement, la peur, la déraison !

§ II. — ÉCOLE STOICIENNE — ÉPICTÈTE.

L'école stoïcienne présentera un autre spectacle. En contemplant les efforts de l'école pythagoricienne pour soutenir la cause du paganisme, nous venons de juger combien le paganisme était ébranlé. En étudiant le stoïcisme ressuscité, nous pourrons voir quelles idées, quels instincts, quelles vertus nouvelles commençaient à surgir. Ici, du moins, il s'agit d'une tentative plus digne, d'intelligences plus élevées, de cœurs plus fermes. Moins de puériles attaches retiennent ces esprits dans l'ornière païenne.

Ce n'est pas cependant que l'école stoïque rejette le culte national. Elle le respecte, mais elle ne s'appuie pas sur lui. Elle l'accepte comme affaire de bienséance et non de foi. Si elle a une religion, et elle est capable en effet d'une pensée religieuse, elle met sa religion ailleurs. Elle fait peu de fonds sur le prêtre des idoles, pas beaucoup sur le devin, pas même beaucoup sur le thaumaturge. Elle prétendrait se faire (tentative qui sera éternellement impuissante) une religion sans autels, et par cette religion, relever l'homme moral et, par l'homme moral, le citoyen.

Épictète nous représente cette école. Il a succédé à Musonius et à Sénèque, sans être pour cela leur disciple,

pas plus que Plutarque n'a été le disciple d'Apollonius. Épictète est à la troisième génération du stoïcisme renouvelé [1].

Aulu-Gelle l'appelle le plus grand homme du stoïcisme, et c'est évidemment le moraliste le plus sérieux que nous ayons rencontré jusqu'ici. Il n'a rien ni de la théurgie d'Apollonius, ni de la rhétorique de Sénèque, ni de l'érudition de Plutarque. C'est un esclave, tardivement affranchi, infirme, boiteux, indigent, exilé d'Italie par Domitien pour crime de philosophie. Retiré à Nicopolis en Épire, il n'a pas là de chaire où on l'applaudisse; il écrit peu ; il cause avec quelques disciples qui recueillent pieusement ses paroles ; il donne des avis aux magistrats romains qui, en passant par l'Épire, viennent l'écouter : tout cela sans appareil de métaphysique ni de rhétorique ; simple, familier, abrupt en son langage, ne craignant pas de rappeler sa condition première et son maître Épaphrodite. Il ne dédaigne pas, au besoin, de s'asseoir à l'école des autres philosophes ; il les cite (ceux qui ont écrit en grec, s'entend); il cite Musonius, et même Apollonius que ne cite nul autre contemporain. Ces causeries, simplement et fidèlement reproduites, avec leurs redites, leurs digressions, leur liberté familière, sont un des monuments les moins prétentieux et par cela même les plus précieux de la morale païenne.

L'idée de Dieu un se rencontre chez lui fréquemment, quoiqu'il se serve souvent de ce mot, *les dieux* ; mais on

1 Sur Epictète, voy, son *Manuel* (*Enchiridion*) et les trois livres de ses *Entretiens* recueillis par Arrien. Il aurait vécu, dit-on, depuis le temps de Néron jusqu'au temps de Marc-Aurèle (Themistius, Suidas), Il était ami d'Hadrien (Spartien *in Hadr.*, 16); il habitait Nicopolis, au temps de la guerre dacique (Arrien, II, 22, III, 13). Stobée rapporte plusieurs fragments et Aulu-Gelle (11, 18) cite deux vers de lui.



comprend qu'il se plie aux préjugés du vulgaire ou plutôt qu'il désigne par ce nom des dieux inférieurs. Quand il dit Jupiter, on comprend que ce nom, auquel s'attachaient quelques grandes idées, ne lui paraît pas déplacé en parlant du Dieu suprême. Bien qu'en certains passages, avec l'inconsistance ordinaire aux philosophes de ce temps, il paraisse confondre Dieu avec le monde, l'idée d'une volonté suprême, personnelle, intelligente, essentiellement bonne, ne le quitte pas. Il s'élève jusqu'à un certain enthousiasme du sentiment religieux : « Si nous étions sages, dit-il, que ferions-nous tous ensemble, et chacun à part, que chanter les louanges de Dieu, le bénir et lui rendre grâces ! Que ferions-nous, sinon, pendant que nous bêchons, que nous labourons, que nous mangeons, chanter une hymne à Dieu ? Dieu est grand, lui qui nous a donné ses instrument avec lesquels nous cultivons la terre ! Dieu est grand, lui qui nous a donné nos mains, nos bouches, la faculté de nous nourrir ; qui donne, à notre insu et pendant notre sommeil, l'accroissement à notre corps, la respiration à nos poumons ! Voilà ce que chacun de nous devrait chanter, en y ajoutant le plus divin et le plus solennel cantique d'action de grâces, pour la puissance qui nous a été donnée de connaître ces dons et de nous en servir. Eh bien ! puisque le plus grand nombre des hommes est aveugle, ne sied-il pas qu'au moins un seul s'acquitte de ce devoir, et offre au nom de tous l'hymne à Dieu ? Vieux et infirme, que puis-je, sinon chanter Dieu ? Si j'étais le rossignol, je ferais l'office de cet oiseau ; si j'étais cygne, celui du cygne: créature douée de raison, je dois célébrer Dieu. C'est mon office et je le remplis ; tant que je pourrai le remplir, je n'abandonnerai pas ce devoir ; et, vous aussi, je vous

appelle à faire entendre les mêmes chants que moi [1]. »

Dieu se révèle par ses œuvres : « Une seule créature suffit à un homme modeste et reconnaissant pour lui faire sentir la Providence. Vous allez à Olympie pour contempler l'œuvre de Phidias, et l'on compte comme un malheur de mourir sans l'avoir vue. Ici il n'y a pas de voyage à faire ; le chef-d'œuvre est auprès de vous, et vous pouvez le contempler sans aucun labeur. N'auriez-vous pas le désir de le contempler et de le connaître ? Ne comprendrez-vous jamais qui vous êtes, pourquoi vous êtes au monde et pourquoi la faculté de voir vous fut donnée ? [2] »

La relation entre l'homme et Dieu ne lui semble pas difficile à établir. L'homme est pour lui, non la créature de Dieu (car Épictète, pas plus qu'un autre païen, n'est arrivé à l'idée nette et formelle de la création), mais l'homme est l'œuvre, le fils, le rejeton de ce Père et de cet Artisan immortel. Toujours prompt à convertir ses dogmes en pratique et à faire sortir la morale de la doctrine : « Fixe, dit-il, cette conviction dans ton âme, que tous nous sommes primitivement nés de Dieu, que Dieu est le père de tous les hommes et de *tous les dieux*. Dès lors, tu ne saurais avoir de toi-même aucune idée ignoble et basse. Si César t'avait adopté, tu serais d'une hauteur que nul ne pourrait soutenir. Tu te sais fils de Jupiter ; n'en concevras-tu pas quelque gloire ? Mais, tout au contraire, composés que nous sommes de deux éléments, du corps qui nous est commun avec les animaux, de la raison et de l'intelligence (ὁ λόγος καὶ ἡ γνώμη) qui nous sont communes avec les dieux ; la plupart d'entre nous se lais-

1. *Ibid.*, I, 6. Voyez encore sur la Providence, I, 14-16 ; IV, 4.
2. Apud Arrian, I, 16.



sent entraîner par cette communauté de misère et de mort qui nous allie à la brute ; seul, un petit nombre cultive cette parenté bienheureuse qui nous lie avec les dieux [1]. »

Il ne suffit pas de connaître Dieu. Il faut aller à lui. Sera-ce par les cérémonies rituelles du paganisme, la mythologie, les hécatombes, les oracles ? Épictète se tait là-dessus, il laisse subsister tout cela comme devoir civil : « Faire des libations, sacrifier, offrir des prémices, selon les rites de son pays, est chose qui convient à tous, pourvu que cela se fasse d'une manière pure, sans souillure, sans négligence, sans parcimonie, sans prodigalité non plus [2]. » Il n'aime pas le recours au serment, si fréquent chez les anciens : « Si tu peux refuser de jurer, ne jure pas [3]. » Mais surtout « le principal de la piété envers les dieux, dit-il avec Sénèque, c'est d'avoir sur leur compte des notions vraies, de croire qu'ils existent, qu'ils gouvernent le monde sagement et justement, que ta mission est de leur obéir, de te soumettre à tout ce qu'ils ordonnent, et de suivre volontairement leur impulsion, persuadé qu'elle est née de la plus parfaite sagesse [4]. »

Obéir à Dieu, c'est donc la première loi ; obéir, non d'une obéissance contrainte, répugnante, murmurante, mais d'une obéissance volontaire, persuadée, satisfaite. « Obéir à Dieu ! se soumettre à tous les événements, s'y plier sans murmurer, parce qu'ils sont ordonnés par la sagesse souveraine [5]. Notre liberté c'est que nous sachions vouloir que tout arrive comme il doit arriver. Tout se

1. Apud Arrian., I, 3.
2. *Manuel*, 18 (24), 31, 32 et *apud Arr.*, II, 7.
3. *Manuel*, 44.
4. *Ibid.*, 31 Arrien. I, 19.
5. Arrien. I, 1.

fait, en effet, comme l'a disposé Celui qui est le grand arbitre. Il a disposé le monde pour qu'il y eût hiver et été, fertilité et stérilité, vertu et vice, tous les contraires, afin que l'harmonie du tout en résultât. N'oublions pas ce dessein, ne prétendons pas changer la nature des choses (cela n'est ni possible ni utile) ; mais, prenant les choses telles qu'elles sont, sachons y accommoder notre âme [1]. » Tenons-nous prêts à tous les sacrifices : « Ne dis jamais que tu as perdu ce qui était à toi ; tu l'as rendu. Ton fils est mort ? Tu l'as rendu. Ta femme a cessé de vivre ? Tu l'as rendue. On t'a ravi ton champ ? C'est une restitution que tu as faite. — Mais c'est un malhonnête homme qui me l'a ôté ! — Qu'importe par quelles mains Celui qui t'avait fait ce don t'a redemandé son présent ? Tant que tu possèdes, possède ton bien comme appartenant à autrui, comme le voyageur possède l'hôtellerie où il passe. » [2] La mort elle-même est une restitution : « Lorsque, dans un voyage, ton navire vient mouiller à quelque rivage et que tu descends pour faire de l'eau, tu peux t'arrêter un instant pour ramasser des coquillages ; mais tu ne perds pas de vue le navire, et sans cesse tu te retournes pour voir si le capitaine ne t'appelle pas. Et s'il t'appelle, tu abandonnes tout, tu te hâtes de revenir à bord, de peur qu'on ne t'y ramène de force, attaché comme un vil bétail. De même, dans la vie, si au lieu de coquillage, une femme ou un fils (γυναικάριον καὶ παιδίον) t'est donné, tu peux t'y arrêter un moment. Mais à l'instant où le capitaine t'appelle, laisse tout, ne regarde pas derrière toi, cours au navire. Si tu es âgé, éloigne-toi moins encore, de peur de manquer à l'appel [3]. »

1. Arrien, I, 19.
2. *Manuel*, 11.
3. *Manuel*, 7. et aussi Arr., I, 1, *in fine*.

L'homme vivra donc surtout dans la pensée de Dieu. Il vivra sous l'abri et dans l'ordre de cette « paix qui n'a pas été proclamée par César, mais que Dieu a proclamée par l'organe de la raison [1]. » La parenté avec Dieu sera son lien suprême ; cette patrie universelle, sa vraie patrie : « Socrate, interrogé d'où il était, dit, non pas qu'il était d'Athènes ou de Corinthe, mais du monde (κοσμίον). Ainsi doit dire quiconque a compris ce vaste gouvernement de l'univers, quiconque sait ce qu'est la grande, la dominante, la plus compréhensive unité, l'unité des hommes avec Dieu [2]. »

L'homme imitera Dieu : « Pour plaire aux dieux, il faut autant que possible se faire à leur ressemblance. Si la Divinité est fidèle, sois fidèle ; si libre, sois libre ; si bienfaisante, bienfaisant ; si magnanime, magnanime ; sois en tout dans tes actions et dans tes paroles l'imitateur de Dieu [3]. »

L'homme priera Dieu. J'ai déjà montré l'enthousiasme presque lyrique avec lequel Épictète entonne les louanges de Dieu. Voulez-vous la prière humble et craintive ? Il appellera Dieu, Seigneur : « Seigneur, ayez pitié. Faites-moi la grâce de sortir de cette voie de misère [4]. » Voilà la prière que nous trouvons, placée, il est vrai, dans la bouche d'un autre, mais consignée dans ses écrits.

L'homme consultera Dieu : « Consulte la Divinité. . .

1. Ou, si l'on veut, *du Verbe* (διὰ τοῦ Λογοῦ) III, 13.

2. Τὸ *μεγίστον καὶ κυριωτάτον καὶ περιεκτικωτάτον τό σύστημα ἔστι* τῶν ἀνθώπων κραὶ Θεοῦ, ap Arr I, 9.

3. II, 14. Estote ergo imitatores Dei (*Ephes.*, V, 1). Imitatores mei estote, sicut ego Christi, dit saint Paul, I *Cor*, XI, 1.

4. KYRIE I, 29. KYRIE ELEISON, II, 7. Ailleurs, comme dans saint Matthieu (VIII, 1, 2), ἐὰν σὺ θέλεις, κύριε (III, 10). Mais là ce n'est qu'une simple analogie de langage.



N'entreprends rien sans Dieu [1]... Que les discours relatifs à Dieu se renouvellent aussi souvent que ta nourriture. Pense à Dieu plus souvent que tu ne respires... » (N'est-ce pas là ce que nous appelons en langue chrétienne l'exercice de la présence de Dieu ?) « Si tu te donnes à Dieu, tu chemineras en sûreté. Et qu'est-ce que cela, se donner à Dieu ? C'est, tout ce qu'il veut, le vouloir ; tout ce qu'il ne veut pas, ne le vouloir pas [2]. »

L'homme consultera Dieu ; il consultera aussi son bon ange, pourrions-nous ajouter, continuant à parler la langue chrétienne : « Jupiter a donné à chacun de nous un gardien (ἐπιτρόπον) qui est son propre génie (τὸν ἑκάστου δαιμονίον) et il nous a spécialement confiés à ce gardien qui ne sommeille pas et qui ne saurait être trompé... Ainsi, quand tes portes sont closes et que ta chambre est dans les ténèbres, ne dis point que tu es seul. Tu as en toi-même Dieu et ton génie protecteur. Ils n'ont pas besoin de jour pour voir ce que tu fais [3]. »

A ces notions de Dieu, de la Providence, de la soumission à Dieu, de la dignité humaine, de la vie en face de Dieu, comment ne se lieraient pas des idées morales plus élevées et plus pures que celles du paganisme ? » Si tu te rappelles toujours que tu as Dieu pour spectateur de ce que tu fais et par le corps et par l'âme, tu ne pécheras ni dans tes vœux ni dans tes actions, et Dieu lui-même viendra habiter en toi [4]. »

Il faut donc que l'homme médite sur lui-même, et qu'il

1. Ἀνακρινὸν τὸ δαιμονίον, III, 22. Δίχα Θεοῦ μὴ ἐπιχειρήσῃς. *Ibid*).
2. IV, 1.
3. I, 14.
4. *Apud Stobœum*. In me manet et ego in illo, dit Notre-Seigneur (Joan., VI, 57), et bien des passages semblables.



soit son premier juge : « Connais-toi toi-même, » lui dit Épictète ; et selon la coutume pythagoricienne, il ne veut pas que le sage ferme ses paupières avant d'avoir passé au crible toutes les actions de sa journée, de s'être réprimandé pour le mal, de s'être réjoui du bien.

Il y a plus, il faut que l'homme apprenne à se combattre et à se vaincre. Il lui faut l'*ascèse*, l'exercice, la lutte contre lui-même, l'austérité, la mortification. Si l'ascèse n'eût été que l'austérité corporelle, il n'y aurait eu là rien de bien nouveau. Pythagore l'avait enseignée, et avait fondé, sous l'empire d'une règle positive, de véritables couvents païens. Les cyniques, Cratès, Antisthène, Diogène, avaient pratiqué la pauvreté, la frugalité, la nudité jusqu'à l'effronterie. Sénèque avait, dans sa jeunesse, reçu des leçons d'abstinence pythagoricienne, et dans son vieil âge il les pratiquait au milieu des pompes du palais et de l'opulence de sa maison. Le monde était plein d'ascètes ou prétendus tels, stoïciens ou cyniques, avec la longue barbe et le manteau, faisant étalage de leur austérité, portant par les rues de lourds fardeaux, embrassant en hiver des statues de marbre, buvant au lieu de vin une piquette grossière et se faisant gloire d'en boire beaucoup.

Épictète comprenait l'ascèse d'une autre façon. C'est bien l'abstinence corporelle, mais sans ostentation ; Apollonius en avait donné le meilleur exemple : « Quand tu as soif, disait-il, remplis ta bouche d'eau, puis rejette-la sans l'avaler. Tu feras souffrir la nature et tu n'auras pas appelé des spectateurs pour dire autour de toi : Le grand homme [1] ! » Mais, surtout, c'est la lutte de la volonté

1. Arrien, III, 12, 14, 23 ; *Manuel*, 33, (47).



droite contre la volonté égarée; le combat contre les penchants en ce qu'ils ont de dominant et de vicieux ; la recherche, si on est voluptueux, de l'abstinence ; si on est paresseux, du travail ; si on est ambitieux, de l'obscurité. C'est en un mot le gouvernement de notre âme, de nos impulsions même honnêtes, pour n'en user qu'en leur lieu, en leur temps, selon l'ordre symétrique que la raison doit imprimer à notre vie. « C'est le gouvernement de nos pensées ; comme si une sentinelle posée aux portes de notre esprit eût demandé à toutes les pensées qui se présentent : Arrête-toi ! Qui es-tu ? D'où viens-tu ? As-tu le passeport de la vérité [1] ? »

De ce labeur, quelles vertus doivent naître ? il n'est pas besoin de le dire. — La patience : « Si on te néglige, ne t'en émeus pas ; si on t'injurie, reste calme ; si on te frappe, figure-toi que tu souffres pour avoir embrassé une statue. » — La fuite des occasions dangereuses : « Un vase fragile ne se heurte pas impunément contre la pierre, ni le disciple, à peine initié à la philosophie, contre les séductions de la beauté. » — Le respect de la loi de famille : Épictète la défend contre les épicuriens et pose à la licence des limites, trop larges sans doute, mais que l'antiquité trouvait bien étroites [2]. Lui qui n'encourage pas la paternité, condamne cependant le crime, si fréquent alors, de l'abandon et de l'exposition des enfants. Il combat Épicure sur ce sujet : « Veux-tu que nous soyons plus stupides que la brebis, plus féroces que la louve qui n'abandonnent pas leurs petits ? Tes parents eux-mêmes, eussent-ils prévu que tu dirais de pareilles choses, ne

1. Arrien, III, 12.
2. *Manuel*, 33 (47).

t'eussent pas cependant abandonné [1]. » — La modestie, l'humilité même : voici un reflet de l'humilité chrétienne, cette vertu, la plus inimitable de toutes pour des païens. Ce n'est pas seulement le rejet, poussé jusqu'au mépris, des charges et des honneurs ; ce mépris-là peut cacher beaucoup d'orgueil. C'est un certain goût pour l'abaissement : « L'homme qui est devenu philosophe ne peut plus vivre de la même vie;... il faut qu'il se laisse railler par les passants, mépriser par des esclaves ; qu'il se résigne à être partout inférieur, dans les magistratures, dans les honneurs, devant les juges [2]... » Et cette parole d'une humilité plus formelle encore : « Si l'on vient te dire : Un tel a médit de toi ; ne t'arrête pas à te justifier, mais réponds : Il ignorait mes autres vices, puisqu'il n'a parlé que de celui-là [3]. »

Voilà ce que l'homme sera vis-à-vis de lui-même. Que sera-t-il vis-à-vis de son semblable? Il se sait fils de Dieu ; il sait les hommes fils de Dieu comme lui ; ils sont donc frères. Sénèque n'avait pas prononcé ce mot [4]; Épictète le prononce. Or, ce frère, comment ne pas lui venir en aide? « Donne selon tes facultés aux voyageurs et aux pauvres. Un pirate avait fait naufrage. Un homme le recueille, lui donne un vêtement, l'amène dans sa maison. — Mais, lui dit-on, c'est un scélérat que tu accueilles ainsi. — Ce n'est point, dit-il, cet homme que je

1. Arrien, I, 24.
2. III, 15, *Manuel*, 29.
3. *Manuel*, 33 (48) ; et ailleurs : « Si tu veux être bon, commence par te croire mauvais. » (*Fragm.* 3, *apud Stobæum.*)
4. Il se sert seulement du mot *parents*. *Natura nos cognatos fecit. Ep.* 95. V. aussi *Consolation à Marcie*, 25. On cite aussi l'épître 88 : *Si nescio cum fratre dividere.* Mais ici le mot de frère est pris dans son sens propre.

sers; c'est l'être humain que je sers en lui [1]. » Et ailleurs : « Au lieu de déverser ta bile sur les autres, sois-leur utile en toute chose..... Cède à tous, sois condescendant pour tous, supporte-les tous [2] ! »

Et ce frère, comment lui donner encore le nom d'esclave ? « Tu demandes de l'eau chaude ; ton esclave ne t'entend point, ou, s'il t'entend, il t'apporte de l'eau tiède, ou même il ne se trouve point dans la maison : ne t'irrite pas, supporte-le avec patience et tu plairas aux dieux. — Mais comment supporter un tel homme ? — Esclave toi-même, tu ne sais pas supporter *ton frère, qui est, comme toi, fils de Jupiter*, qui est né de la même race que toi, qui a comme toi son principe dans le ciel ! Tu commandes, mais sais-tu à qui tu commandes ? A des parents, à des frères, à des descendants de Jupiter. — Mais je les ai achetés, et eux ne m'ont pas acheté. — De quel côté se portent donc tes regards ? Vers la terre ? Vers l'abîme ? Vers ces lois maudites qui ne gouvernent que des morts ! Les lois des dieux, tu n'en as pas souci [3]. »

Ainsi, croyance au Dieu unique, parenté entre l'homme et lui, soumission à sa providence, habitude de vivre en face de lui, austérité, lutte contre soi, amour de ses semblables, humilité même : telle est la vertu du stoïcien d'Épictète, bien différent du stoïcien de Zénon.

1. Οὐ τὸν ανθρώπον, αλλὰ τὸ ανθρωπίνον τετίμηκα. (*Fragm. apud Stobœum*.

2. III, 13. (Charitas) omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet. (I, *Cor.*, XIII, 7.)

3. Ἐις τοὺς ταλαιπώρους τούτους νομους τῶν νεκρῶν, I, 13. (His qui in tenebris et in umbra mortis sedent. *Luc.*, 1, 79.) Sur l'esclavage : « L'homme sain, dit encore Épictète, ne voudrait pas être servi par des malades, l'homme libre ne doit pas vouloir être servi par des esclaves. » *Fragm.* 43, *apud Stobœum*. Autres passages sur l'esclavage. *Fragm.* 44 ; Arrien, I, 69.



Mais, selon Épictète lui-même, il y a quelque chose au delà du stoïcien. Le cynique, ou celui qu'il nomme ainsi, n'est pas seulement, comme le prétend Juvénal [1], « un stoïcien en tunique. » C'est le superlatif du stoïcien. C'est le disciple du Portique, élevé d'un degré. C'est, on peut le dire, le moine du stoïcisme [2].

Ce cynisme nouveau, ce cynisme mystique dont j'ai déjà parlé et dont on peut réputer Démétrius le fondateur, nous est peint par Épictète, d'une manière idéale, sans doute, mais remarquable. Un jeune homme veut se faire cynique et le consulte sur ce que nous appellerions sa vocation. « Recueille-toi, lui dit Épictète: c'est une chose qu'il ne faut pas entreprendre sans l'aide de Dieu et sans consulter son génie protecteur (*son ange gardien?* τὸ δαιμονιον)... Il ne s'agit pas seulement de porter la besace, de coucher sur la dure, d'invectiver contre les passants..... Il s'agit de ne ressembler en rien à toi-même, de n'accuser plus désormais ni dieu, ni homme, de renoncer à tous tes appétits,... d'être sans colère, sans envie, sans pitié... Pour les autres hommes, il y a un toit où ils cachent leurs faiblesses ;... pour le cynique, s'il pèche, il péchera en face de tous... Il est de tous le précepteur et le commun pédadogue;.. il est comme un messager (un ange, αγγἑλος) député de Jupiter pour enseigner aux hommes quel est le bien, quel est le mal;.... un éclaireur du genre humain

1. Nec stoicos, nec cynica dogmata legi
A Stoicis tunica distantia.....

2. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Martial se raille des cyniques. « Cet homme-là, dit-il, qui a une barbe sale et un bâton, qui mendie, qui n'a pour se couvrir la nuit que le manteau usé qu'il porte dans le jour, cet homme-là, c'est un cynique, dis-tu ; non, c'est un chien. »

Non est hic Cynicus, Cosme. — Quid ergo ? — Canis.
Epigr., IV, 52, 53.

Voyez encore sur les Cyniques, Suetone *in Nerone* 39. Aulu-Gelle, IX, 2.

envoyé en avant pour reconnaitre où sont les alliés, où sont les ennemis..... [1] »

Le cynique aura-t-il femme et enfants? « S'il y avait une ville de sages, là, sans doute, le cynique pourrait vivre de la vie commune,... sa femme lui serait en tout semblable; son beau-père aurait la même sagesse que lui; ses enfants seraient élevés dans la même vertu. Mais, dans ce monde où le sage est toujours en armes, le cynique doit veiller à ce que rien ne le détourne du service (διακονία) de Dieu... Qu'il ne s'embarrasse donc d'aucun devoir plébéien (ἰδιωτικὸς) [2]; car, ou il négligera ces devoirs, et alors il sera malhonnête homme; ou il en sera préoccupé, et alors il abdiquera son caractère de messager, d'éclaireur, de héraut envoyé par les dieux..... S'il soigne ses enfants, s'il soigne sa femme accouchée, il ne sera plus ce roi

A qui des nations le soin est confié.

Le cynique a adopté le genre humain pour sa famille; tous les hommes sont ses fils, toutes les femmes sont ses filles. »

Le cynique s'occupera-t-il de la chose publique? « Mais quelle république plus grande que celle qu'il gouverne? Rendra-t-il compte aux Athéniens de leurs recettes et de leurs dépenses, lorsque à tous, Athéniens, Corinthiens, Romains, il a à parler, non de leurs dépenses et de leurs revenus, non de la paix ou de la guerre, mais de la félicité ou de la misère, de la servitude ou de la liberté? »

1. *Apud Arrian.*, III, 22.
2. Saint Paul dit de même: Nemo militans Deo, implicat se negotiis secularibus, II Tim., II, 4.



Le cynique aura-t-il un ami ? « Si le cynique est malade, si son ami lui propose de le prendre chez lui et de le soigner, le cynique acceptera-t-il ? — Qui sera, dis-moi, l'ami du cynique ? Pour être digne de ce nom, il faudrait être un autre lui-même, en possession du même sceptre et de la même royauté... Parce qu'un homme l'aborde, lui souhaite une bonne santé, le cynique le jugera-t-il digne d'être son ami et son hôte ? Non, quand tu seras malade, cherche un *trou à fumier un peu décent* (κοπρίαν κομψὴν) où tu auras ton accès de fièvre et qui te garantira de la bise. Si tu entrais sous le toit d'un ami, on te soupçonnerait d'avoir cherché un prétexte pour te faire nourrir pendant quelques jours. »

Le cynique doit être patient : « On dit en plaisantant qu'il doit savoir souffrir les coups comme un âne les souffre. Qu'il sache aimer ceux qui le frappent, comme s'il était leur frère, comme leur père à tous. Si on le maltraite, ira-t-il crier : « César ! voilà comme on respecte la paix « que tu as établie ! Allons devant le proconsul ! » Envoyé de Jupiter, invoquera-t-il un autre que Jupiter ? Chaque souffrance n'est-elle pas un exercice que Jupiter impose à son âme ? »

Ce n'est pas tout : « Il faut encore à son esprit une certaine grâce. Il ne faut pas que ses reparties soient fades et mal reçues... Il faut à son corps une apparence honnête. Si on le voit pâle, maladif, amaigri, ce ne sera plus qu'un mendiant vulgaire... Il faut que sa pauvreté attire au lieu de rebuter... Il faut que son aspect témoigne du bien qu'apporte à l'homme une nourriture simple, une existence pauvre, la vie en plein air... Hommes, pourra-t-il dire alors, Dieu m'a envoyé pour vous faire comprendre que le bonheur et la paix ne sont



pas où vous les cherchez. Me voici, n'ayant rien à moi, pas de maison, pas de femme, pas d'enfant, pas d'esclave, pas même de lit, de tunique, de vase à boire, étranger partout, ne possédant que la terre, le ciel et un mauvais manteau. Et cependant, que me manque-t-il ? Ne suis-je pas sans crainte, sans inquiétude, en pleine liberté ? Apprenez les remèdes dont j'ai usé, et par quel moyen je me suis guéri des misères humaines[1]. »

Voilà donc ici (avec quel mélange d'orgueil, je ne le recherche pas) le détachement des choses humaines, le célibat, la pauvreté volontaire, l'ascétisme, l'acceptation des souffrances et des injures, tout cela précédé par un examen de la vocation fait en présence de Dieu. Voilà ce qui se rencontre aujourd'hui dans une bouche païenne.

En tout, Épictète nous prêche une vertu bien haute, mais quelle en est la base, le mobile, le motif, la sanction ? On a beau faire, il y a dans l'âme humaine un fond d'égoïsme dont elle ne se sépare pas. Il est impossible que, d'une manière plus ou moins terrestre, plus ou moins élevée, l'homme ne se prenne pas pour fin et pour but. Il ne peut abdiquer pour toute l'éternité la recherche de son bonheur. Il fera des efforts immenses, des sacrifices inouïs ; il s'immolera : mais il attend une compensation ; en ce monde ou en l'autre, par la félicité ou par la gloire, par l'immortalité de l'âme ou par l'immortalité du nom, il l'attend. Or, quelle compensation lui offre Épictète ?

Celle du nom et de la gloire ? Le goût de l'obscurité est chez lui assez marqué pour nous faire croire que cette

1. Arr., III. 22.



compensation aurait pour lui peu de prix ; en tout cas il ne l'offre point. Celle de l'immortalité future? Hélas! il incline plutôt vers la donnée stoïcienne de la dissolution entière de l'homme et du monde [1], et, quoi qu'il en soit, il ne dit pas un mot des récompenses de la vertu après la mort.

Sur quoi donc appuyer une vertu dont la résignation, la patience, l'énergie contre le malheur est le caractère principal ? Épictète prend un moyen bien simple : pour nous aider à supporter la souffrance, il la nie ; pour nous aider à nous abstenir du plaisir, il le nie. C'est la vieille donnée du stoïcisme ; douleur et plaisir ne sont qu'illusion. Ils affectent vos biens, mais non pas vous ; votre famille, et non pas vous ; votre corps, et non pas vous. Les biens, la famille, le corps lui-même, tout cela nous est accessoire, étranger, indifférent. Ce qui est nous, c'est notre âme seule, notre volonté seule, indépendante de tout cela, si elle veut. Elle en reçoit des impressions, des visions, des perceptions (φαινομένα) qu'elle ne peut pas ne pas ressentir [2] mais qui ne l'affectent qu'autant qu'elle le veut, et selon que, par les jugements (δογμάτα) qu'elle s'est habituée à porter, elle a lié plus ou moins intimement à elle-même ces objets extérieurs. Mais qu'elle rectifie ces jugements ; qu'elle les base tous sur cette notion que les choses du dehors, son corps y compris, lui sont étrangères: les impressions du dehors ne l'affecteront plus; elle se fera servir au lieu de se laisser dominer par elles. L'homme, en un mot, c'est la volonté et la volonté, quoi qu'il arrive, peut s'appartenir éternellement à elle-même. L'homme est tou-

1. V. III, 13.
2. Épictète dans Aulu-Gelle et saint Augustin. *Civ. Dei.* IX, 4.
3. Nul n'est larron de la volonté. Ληστὴς προαιρέσεως οὐ γίνεται. Épictète cité par Marc-Aurèle. *Pensées,* XI, 36.

jours libre de son vouloir et dès que, sauf son vouloir, tout lui est indifférent, sa liberté se trouve assurée, sa sécurité complète, son bon heur parfait. Pas un malheur qui puisse l'atteindre, pas un tyran qui puisse le faire souffrir, pas un dieu (il faut aller jusque-là) qui puisse ôter quelque chose à son bonheur. Il a en lui le bien suprême, et en même temps le bien le plus inséparable de lui, puisque ce bien, c'est la partie de lui-même la plus indépendante du dehors, la plus lui, sa volonté. Voilà le thème sur lequel Épictète brode sans cesse le grand appui qu'il donne à la vertu humaine, la raison qu'il donne de tous les devoirs, le stimulant de tous les efforts, la récompense de tous les mérites, la compensation, ou pour mieux dire, la négation de tous les sacrifices.

Je n'ai pas besoin de dire jusqu'à quel point tout cela est faux et puéril. Une morale fondée sur la non-réalité des sensations humaines et sur l'heureuse imagination de considérer le corps comme ne faisant pas partie de l'homme atteste seulement que le moraliste n'était pas difficile en fait de philosophie et faisait bon marché de la logique. Mais quelles en pouvaient être les conséquences? Cette morale peut bien enfanter une certaine rodomontade d'héroïsme qui ne s'est guère vue que sur le papier. Quand Épictète, esclave d'Épaphrodite, voyait son maître, dans un accès de colère, lui serrer la jambe au point de la briser, il lui disait tranquillement : « Tu vas me casser la jambe, » et un moment après : « Je t'avais bien dit que tu me casserais la jambe ; » il était alors véritablement courageux, sincèrement philosophe. Mais maintenant il se met en scène vis-à-vis d'un tyran qui veut lui faire quitter sa barbe, insigne de la vertu stoïcienne : « Allons, Épictète, rase-toi. — Pour peu que je



sois philospphe, je dirai : non. — Je te ferai couper le cou. — Si cela t'arrange, tu peux me le faire couper [1]. » J'aime à croire qu'Épictète n'eTt pas été ainsi martyr de sa barbe.

De plus cette morale fait du sage un égoïste. C'est de l'égoïsme philosophique, raffiné, supérieur, mais de l'égoïsme. « Personne, dit rondement Épictète, ne m'est plus cher que moi [2]. » Il se rend indifférent, non-seulement à son petit champ qui n'est pas lui, à sa maisonnette qui n'est pas lui, à sa gloriole qui n'est pas lui, à son corpuscule qui n'est pas lui (il répète à satiété ces diminutifs méprisants), mais aussi à sa femmelette et à ses enfantelets, qui, à plus forte raison, ne sont pas lui. S'il perd quelque chose de tout cela (car tout cela va sur la même ligne), il n'a qu'à rectifier ses jugements, se bien persuader que la chose perdue est chose indifférente (ἀδιαφὸρον), et il sera tout consolé [3]. En outre, si ce qu'on appelle nos maux n'est pas réel, ceux d'autrui ne le sont pas davantage. Cet homme pleure la perte de son fils : il se trompe, ce n'est pas la mort de son fils qui l'afflige; c'est l'idée (δογμά) qu'il s'en est faite : tâchons de le consoler, mais gardons-nous d'avoir pitié de lui [4]. La pitié n'est pas en bonne odeur auprès d'Épictète; comme les anciens stoïciens, il la tient pour un vice tout en convenant qu'elle entre dans l'âme du sage [5] : « On ne se vante pas, dit-il ailleurs, d'être intempérant, injuste, envieux ; mais on se

1. I, 12.
2. III, 4.
3. Voy., entre autres, *Manuel*, 12, 15.
4. *Manuel*, 16.
5. Épictète dans Aulu-Gelle et saint Augustin. *De civit. Dei.* IX, 5.

vante d'être compatissant. » Et il cherche la raison de cette bizarrerie [1].

Enfin cette vertu stoïcienne, comme celle de Zénon, arrive forcément à l'impiété et au blasphème. L'homme se fait l'égal de Dieu : par son origine d'abord, puisque, selon le principe d'émanation adopté par l'école du Portique, il se croit une portion, un fragment de Dieu lui-même [2] ; par sa vertu ensuite, puisque son détachement des choses extérieures lui donne une indépendance contre laquelle la Divinité elle-même ne peut rien. Il n'est quant à l'âme « ni pire ni moindre que les dieux [3] ; » mais alors pourquoi prier les dieux ?

L'indifférence aux pratiques païennes n'est plus alors le fait d'une raison mieux éclairée et d'une religion plus pure. Elle n'est qu'orgueil, indifférence, apathie systématique. Le stoïcien ne refuse pas sa foi aux miracles; il trouve seulement qu'il n'a pas besoin d'eux [4].

N'est-il pas clair que tout cela, c'est de l'orgueil ? cet orgueil intérieur et caché qui consiste à s'élever mentalement au-dessus de la foule, à se complaire dans sa propre grandeur et dans la bassesse de l'espèce humaine ! Cet

1. Arr., II, 21.

2. Σὺ ἀπόσπασμα εἶ τοῦ Θεοῦ, ἔχεις τι ἐν σεαυτῷ μέρος ἐκείνου. *Ibid.*, II 8.

3. Arrien, I, 12.

4. « Un corbeau a donné un sinistre présage, qui menace-t-il ? Mon bien, ma maison, mes enfants, ma femme, mon corps, ma vie peut-être, toutes choses qui me sont indifférentes, mais non pas moi... J'irai consulter le devin sur l'avenir ? Est-ce pour faire mon devoir ? pour reculer devant un péril que la vertu m'impose ? Qu'il y ait ou non péril, je dois remplir mon devoir. Est-ce sur mes intérêts, sur mes affaires, sur ma famille, sur ma vie que je consulterai ? Consultons, je le veux bien, mais en nous rappelant que ce sont là choses indifférentes, et que la réponse, quelle qu'elle soit, nous devons la recevoir sans émotion. » (*Manuel*, 18, (24), 32 ; Arrien, III, 22.)



orgueil éclate dans le cynique chez qui Épictète le fait ressortir, non peut-être sans une certaine ironie. Le cynique, c'est un moine, mais c'est le moine de l'Inde, le fakir, avec son étalage d'austérité, sa mission si orgueilleusement annoncée, sa royauté si crûment affichée. Cet orgueil se trahit même une fois sous l'humilité d'Épictète: « Le tyran, lui dit un de ses amis, veut que je joue la tragédie ; la jouerai-je ? — Oui, va la jouer.—Mais toi tu ne la jouerais pas? — Non, sans doute, ton souci à toi est d'être comme tous les hommes; moi je veux leur être supérieur. Tu ne veux être qu'un fil dans la tunique ; semblable à tous les autres. Moi, je veux être la frange de pourpre [1]. »

Pauvre sagesse qui veut être la frange de pourpre, trancher, faire saillie, être différente, être meilleure, sans être assurée d'être bonne! qui fonde la vertu humaine sur la négation de la nature humaine, sur une impossible et condamnable apathie (ἀταραξία), en un mot, sur les fanfaronnades et les tristes consolations de l'orgueil! Et quand on trouve cela dans une âme sincère, naturellement vertueuse, capable de vrai courage, qui a des éclairs de sens moral et religieux parfois admirables ; quand on la voit échafauder sa vertu sur de telles absurdités en fait de logique, de telles impossibilités en fait de morale : on est confondu.

Et enfin, Épictète n'échappe pas, plus que tous les sages de son siècle, à cette dernière et funeste conclusion de l'orgueil philosophique, le suicide. Oui, le sage doit être patient, souffrir toutes les misères de la vie, et ne pas s'inquiéter de ces prétendues calamités, qui atteignent ses

1. Apud Arrian, l. II.

biens, ses amis, ses enfants, son corps, et non pas lui. Mais, si enfin la force lui manque, s'il succombe sous la puissance des *impressions* et des *apparences* comme Épictète les appelle, s'il ne sait plus se retirer dans la liberté de son propre vouloir et se contenter de ce seul bien, eh ! bien il y a un remède : il peut sortir de ce monde. Jupiter est grand et sage, tout ce qu'il nous envoie doit être reçu avec respect ; mais il est grand et sage, particulièrement en ceci, qu'il nous a laissés libres en définitive de quitter cette vie, lorsque les conditions qu'il nous impose nous paraîtraient au-dessus de nos forces. Sénèque l'a dit : La porte est ouverte. [1] Épictète le répète sans cesse, [2] et le grand bienfait de Jupiter, c'est qu'il n'a pas verrouillé cette porte et que notre prison peut toujours s'ouvrir. Alors, pourquoi tous les honnêtes gens ne sortiraient-ils pas de ce monde et ne laisseraient-ils pas le champ libre aux malfaiteurs ?

Non, certes, le salut du genre humain n'était pas dans une telle philosophie ! Il n'était pas plus dans le stoïcisme que dans le pythagorisme ; pas plus dans l'école qui se passait de la mythologie, que dans celle qui la gardait en la réformant. Guérir le genre humain, à vrai dire, ni l'une ni l'autre n'y songeait. Elles s'occupaient du lettré et du sage ; elles lui cherchaient une position raisonnable et bienséante vis-à-vis de cet amalgame de vices et de superstitions qui régnaient dans le monde. Mais ces superstitions et ces vices, elles les laissaient entre les mains du vulgaire, scrupuleusement intactes. Elles laissaient la grande masse du genre humain avec les mêmes pratiques,

1. *De Providentia* 6. *Epist.*, 91.
2. Apud Arrian I, 24, 25 ; II, 1 ; III, 8. Voyez cependant I, 9. Mais là Épictète exprime plutôt la pensée de Socrate que la sienne.

les mêmes fables, les mêmes peurs, les mêmes vices; elles cherchaient à préserver la dignité de leur raison sans trop se brouiller avec cette plèbe sans philosophie (ὄχλος ἀφιλόσοφος) à laquelle elles se gardaient de rien dire. En un mot, c'étaient des écoles, rien que des écoles, et des écoles peu nombreuses [1]. Malgré ce que nous avons dit de l'esprit plus populaire d'Épictète, elles n'évangélisaient pas les pauvres; elles ne pouvaient renouveler le monde.

---

§ III. — RÉNOVATION DES IDÉES. — DION CHRYSOSTOME.

Et cependant, le monde se renouvelait. Écoutons ici un témoin qui me paraît le plus complet de tous : Dion Chrysostome. Il a passé à peu près inaperçu pour la plupart des modernes qui ne se rappellent pas que le monde romain d'alors était à peine à moitié romain, et que la langue, la littérature, la pensée grecque y occupaient au moins autant de place que la langue, la littérature, la pensée romaine.

J'ai déjà parlé de ce Dion. J'ai dit sa célébrité dès le temps de Vespasien et le rôle que lui attribue Philostrate, lorsqu'il le montre, en compagnie d'Euphrate et d'Apollonius, consulté par Vespasien sur la question de savoir si celui-ci doit accepter l'empire. J'ai parlé de son exil chez les Gètes ; de sa vie de pauvre, de vagabond et de journalier sur les bords du Danube, avec un livre de Platon et une harangue de Démosthène pour sa seule consolation ;

1. « Je vois bien des hommes qui débitent les maximes des stoïciens; mais je ne vois pas un stoïcien. Montrez-moi un stoïcien, je n'en demande qu'un. » Épictète, *Nouveau manuel*, 49.



jusqu'au jour où, en face des soldats révoltés, « le sage Ulysse déchire ses haillons » et fait entendre la voix admirée de Dion Bouche-d'Or. J'ai esquissé aussi les péripéties de sa vie municipale, après son retour de l'exil ; la faveur populaire qui entoure dans toute l'Asie hellénique ce grand orateur, ami de Trajan ; cette espèce de magistrature suprême, quoique bénévole, que sa parole exerce dans toutes les villes grecques ; sa popularité et sa puissance dans sa ville natale ; puis, sa disgrâce et sa chute [1]. Ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui avait joué un tel rôle, et ce n'était pas un esprit et une expérience ordinaires qui s'étaient formés au milieu de telles aventures.

Comme écrivain, Dion Chrysostome n'est pas non plus indigne d'attention. Sans doute, il est rhéteur, et sa parole résonne parfois dans le vide des idées. Mais souvent il y a chez lui de l'âme, de l'imagination, de la poésie, une perception intelligente. Ce n'est pas encore le rhéteur insipide de l'époque impériale, tel que nous verrons plus tard le plat et banal Aristide ; l'âme d'Homère, de Platon et de Démosthène ne s'est pas encore tout à fait évanouie du sein de la race grecque. Dion est plus lettré qu'Épictète, plus animé et plus original que Plutarque. Et enfin, le premier des anciens, si je ne me trompe, il nous a laissé un roman, un roman dont personne, ce me semble, n'a parlé et qui n'a pas la popularité du roman de Longus et de celui d'Héliodore, mais qui du moins est beaucoup plus pur ; un petit récit de quelques pages, plein de grâce et de naïveté vraiment naïve. C'est *Paul et Virginie*, dégagé d'une nuance de pédantisme philosophique et d'afféterie

1. Voy. ci-dessus, p. 138, 167, 218, 278 et s.; *Rome et la Judée*, ch. 19.



sentimentale. Je donnerais ici l'esquisse de ce roman, si, à propos de la philosophie au temps de Trajan, il était permis d'analyser un roman.

Voilà donc par bien des côtés un homme d'esprit et d'une existence originale. Aussi Dion est-il un peu ce qu'on appelle, dans le langage emphatique de notre siècle, un missionnaire et un apôtre du progrès. L'impulsion que le monde éprouve, Dion la ressent et la seconde; c'est l'avocat parfois éloquent de la démocratie, mais d'une démocratie intelligente et digne. Stoïcien de nom, platonicien de réminiscences et de langage, il n'est à vrai dire d'aucune école; il ne dogmatise pas. Il n'a ni préjugé de sanctuaire comme Plutarque, ni préjugé d'école comme Épictète, ni préjugé politique comme Cicéron. Avec son témoignage, complété par quelques fragments pris ailleurs, nous allons comprendre comment le monde d'alors se renouvelait.

Le monde se renouvelait, d'abord, nous l'avons vu, par les notions supérieures qui se faisaient jour dans les esprits intelligents. — L'idée de l'unité divine nous est apparue déjà dans le langage des deux écoles : Épictète l'adore ; Plutarque lui donne son nom biblique ; Apollonius lui-même, ce dieu des pythagoriciens, reconnaît « un Dieu suprême et unique, placé bien au-dessus des autres dieux, à qui nous ne devons faire aucune offrande terrestre, parce qu'il n'a pas besoin des biens de la terre, à qui nous devons offrir une prière excellente et pure, non pas prononcée par les lèvres, mais conçue et articulée parce qu'il y a de meilleur en nous, notre raison [1]. »

1. *Apud Euséb., Præp. evang.*, IV, 13. C'est certainement le fragment le plus authentique que nous ayons d'Apollonius ; il est extrait de son livre des *Sacrifices*.



Dion Chrysostome à son tour appelle Dieu le « dominateur suprême, maître du ciel et du monde, prêtre, roi, révélé par la nature, enseigné par la tradition, méconnu par ceux-là seuls qui se font des ténèbres volontaires pour ne pas le voir [1]. » Sans arriver complétement à l'idée de la création, il semble cependant avoir lu quelque chose des livres saints : « L'esprit divin qui déborde sur le monde et le remplit, a engendré et disposé toutes choses. Il a fait ce monde bien plus beau dans ses commencements que nous ne le voyons aujourd'hui. Le monde n'a pas eu d'enfance : il n'a pas ressenti cette débilité que l'homme ressent à ses premiers jours ; il est né dans toute sa force. Sans doute, Celui qui en est l'artisan et le père, en voyant son œuvre, n'a pas éprouvé ce sentiment de plaisir vulgaire que des œuvres terrestres donnent à un terrestre artisan ; mais il s'est réjoui et délecté d'une façon merveilleuse, lorsqu'il a vu présents devant lui tous les dieux sortis de son sein [2]. »

Nous avons vu aussi, par suite de cette foi à l'unité divine, les fables des poëtes, toujours chères au peuple, désertées de plus en plus par les hommes doués de quelque

Sur l'amour de Dieu pour les hommes, nulle parole païenne ne va plus loin, ce me semble, que celle que Juvénal écrivait en ce temps :

CARIOR EST ILLIS (diis) HOMO QUAM SIBI. »

1. Voy. *de Regno*, p. 36. Or. III, p. 37, 45, 49 ; *Olympia seu de De polit., Or.*, XII, p. 203, 205 ; *Borysth. Or.*, XXXVI, p. 447, 448.

2. Ὅτε δὲ καὶ ὁ δημιουργὸς αὐτοῦ καὶ πατὴρ ἰδὼν ἥσθη μὲν οὐδαμῶς (ταπεινὸν γὰρ ἐν ταπεινοῖς τουτο πάθος) ἐχάρη δὲ καὶ ἐτέρφθη διαφερὸνωτως.

Ἥμενος Οὐλύμπῳ ἐγέλασσε δέ οἱ φίλον ἦτορ
Γηθοσύνῃ,
Ὅθ' ὅρατο θεοὺς μὲν ἅπαντας ἤδη γεγονότας καὶ παροντας.
Borysth. Or., XXXVI, p. 453.



Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sens. Dion pense comme eux ; selon lui, il y a pour la croyance une triple source : l'enseignement des poètes, l'enseignement du législateur, l'enseignement de la raison. L'enseignement du législateur est imposé par la force. L'enseignement des poètes est arbitraire, « non que la race des poètes soit tout à fait étrangère aux vérités divines et réduite à tout deviner au hasard ;... mais elle est comme certains ministres de nos mystères qui se tiennent hors de l'enceinte consacrée, devant le portail, préparant l'autel, faisant les apprêts des initiations, mais n'entrant jamais dans le sanctuaire... Ils soupçonnent quelque chose de ce qui se fait au dedans ; ils entendent une parole mystique ; ils aperçoivent la lueur du feu sacré. Ainsi les poètes au moins les plus anciens ont pu entendre quelques paroles de la Muse et recevoir une sorte d'inspiration, mais une inspiration imparfaite [1]..... Et que sauraient les poètes et les législateurs, si une vérité primitive n'eût éclairé le genre humain ? Or, c'est cette vérité primitive, cette science divine, que la philosophie retrouve ; la philosophie, interprète de la raison, prophétesse du monde immortel, source la plus sûre et la plus parfaite de la vérité [2]. »

Nous avons vu enfin la vanité des idoles sentie comme celle des fables. Dion la comprend : « Qu'as-tu fait, dit-il, ô Phidias, quand tu as donné à Zeus, au Dieu suprême, cette forme, magnifique et imposante pour des yeux mortels, indigne cependant de lui ? Par la puissance de ton ciseau, tu as divinisé un marbre, tu as détourné de leur route les adorations humaines ; tu les as menées de

1. *Borysth.*, p. 449.
2. Λογου ἐξηγήτην καὶ προφήτην τὴν ἀθανάτου φύσεως ἀληθέστατον ἴσως καὶ τελειοτατον. (*Olympica sive de Dei notitia*, p. 203-207.



la beauté intellectuelle et invisible au culte de la beauté visible et matérielle ; tu as faussé pour jamais la religion des peuples... Crois-tu que ce fut pauvreté ou inhabileté chez les Éléens, si, avant toi, quoiqu'ils offrissent des victimes à Zeus, ils n'avaient pas encore une statue de ce dieu ? ou, au contraire, ne comprenaient-ils pas que l'art et la forme humaine ne peuvent servir à exprimer la nature divine[1] ? »

Non, aux yeux de tous ceux qui pensent, « l'idole n'est que l'image imparfaite, informe, presque avilissante, du dieu, mais une image nécessaire à la faiblesse humaine, qui, dominée comme elle l'est par les sens, a besoin du palpable pour comprendre l'impalpable, du visible pour concevoir l'invisible. L'Égyptien transporte le nom de Dieu aux plus viles créatures, afin de voir et de toucher Dieu. Le barbare, dans son impuissance et sa pauvreté, appelle Dieu l'arbre et la pierre. Le Grec, plus riche des dons du génie, a façonné le bronze et le marbre sous la forme, de toutes celles qu'il connaît, la plus idéale, la plus belle, la plus voisine de la Divinité, et cette œuvre de ses mains, par le besoin extrême qu'il a de Dieu, il l'appelle Dieu.

1. Voy. encore, dans Dion, la réponse qu'il prête à Phidias ; celui-ci se défend par la tradition antérieure des peintres et surtout des poëtes, « plus anciens et plus sages que les artistes... Figurer le soleil et la lune dans la forme sous laquelle ils nous apparaissent serait insipide. Figurer la raison et la Providence telles qu'elles sont est impossible... Il faut donc, dans notre pauvreté, et faute de meilleurs modèles, les figurer sous la forme d'un être humain aussi digne que possible de contenir la raison et la providence de Dieu... Vaudrait-il mieux n'avoir aucune statue ?... Notre pensée nous entraîne vers la Divinité ; tous les hommes veulent adorer de près *le divin* (τὸ Θεῖον), l'approcher, le toucher. Comme les enfants, séparés de leurs parents, leur tendent les bras, même sans les voir, ainsi les hommes, séparés des dieux, mais touchés de leur bonté et du lien de parenté qui les unissent à eux, cherchent de toutes façons à s'en rapprocher et à vivre avec eux. » (P. 212.)



Les prêtres peuvent enseigner, les peuples peuvent croire que la statue est un dieu ; la philosophie y voit tout au plus un emblème et un emblème imparfait [1]. »

Le monde se renouvelait encore par la morale. La morale de l'antiquité, en ce qu'elle avait eu d'un peu sérieux, avait reposé tout entière sur le patriotisme ; elle avait eu la loi pour oracle, la patrie pour but. Mais l'unité romaine, qui ne laissait subsister de patrie pour personne, pas même pour le Romain, agrandissait forcément l'horizon. Il faut rendre justice à qui elle est due. Cicéron avait eu le sentiment d'une patrie plus large, de devoirs plus universels, d'une fraternité plus étendue, d'un lien plus divin que celui de la cité [2]. Sénèque l'avait eu également et l'avait exprimé en des termes qui faisaient faire à la pensée de Cicéron un pas vers la pensée chrétienne. A l'époque que nous racontons, cette idée en vient à être acceptée de tous. Épictète nous a parlé de ce gouvernement suprême, de cette unité de Dieu et des hommes, la plus vaste et la première de toutes [3]. Pline le jeune, esprit peu philosophique cependant et qui a de grandes prétentions romaines, parle « de quelque chose qui lui est plus cher que la patrie, le devoir [4]. » Juvénal, bien moins philosophe encore et qui même d'ordinaire se montre l'ennemi des philosophes, des Grecs, des étrangers, Juvénal n'en trahit pas moins ce sentiment d'humanité dans de belles paroles : « Quel est l'homme de bien qui

1. Dion Chrysost., *Ibid.* — « L'homme, dit-il, a figuré l'invisible par le visible. » (P. 212.) N'est-ce pas le mot de saint Paul ? (*Rom.*, I, 20.) Plutarque explique de même le culte des idoles. (*De Iside et Osiride*, 40.)

2 *De Legibus*, I, 7 et s.; *de Republica*. III, p. 17.

3. Voy ci-dessus, p. 419, 420.

4. Patria et, si quid carius patria, fides. (*Ep.*, I, 18.)



juge que les souffrances d'autrui lui sont étrangères? C'est cette sympathie qui nous sépare de la foule muette des animaux. C'est pour cela que nous a été fait le don sacré de la raison ; que nous avons été rendus capables des choses divines ; que, destinés à l'intelligence et à la pratique des arts, nous avons reçu des voûtes célestes un sens qui n'appartient pas aux créatures courbées vers la terre. L'Auteur des choses ne leur a donné que la vie ; à nous, avec la vie, il a donné l'âme, afin que la mutuelle affection nous permît de nous demander et de nous donner mutuellement secours[1] ». Dion Chrysostome va plus loin encore. Nous avons vu ailleurs[2] comment il s'affranchit plus aisément que Plutarque des souvenirs et des regrets nationaux. La liberté de la cité est peu de chose pour lui auprès de la liberté du philosophe ; les républiques de la Grèce sont peu de chose auprès de la république du monde. Pour lui comme pour Épictète, « tout ce qui est doué de raison, hommes et dieux, forment une grande cité, participent à une même loi, sont les citoyens d'un même empire, sous le gouvernement de Zeus. La philosophie nous enseigne combien est précieuse cette communauté des hommes et des dieux ; combien aussi elle est juste, bien plus juste que la loi de Lacédémone, qui, ne permettant pas à l'hilote de devenir Spartiate, condamne le Spartiate et l'hilote à une perpétuelle inimitié !

1. Tantum animas, nobis animum quoque...
JUVÉNAL, XV, 140 et s.

2. Voy. ci-dessus, p 288, 289. Ces idées : la terre, patrie commune ; les hommes frères et amis, puisqu'ils sont de la race des dieux ; la communauté de sentiments (κοινωνια παθῶν) entre eux, qu'ils soient Grecs ou barbares, grands ou petits ; le temple d'Éphèse ouvert à tous, aux Grecs, aux barbares, aux libres, aux esclaves, et cela par une loi plus que divine (ὑπερφυτῶς θεῖος ὁ νόμος) ; se retrouvent dans deux épitres attribuées à Apollonius, 44, *ad Fratr.*, 67 *ad Ephes.*



Et, de ce sentiment de la communauté humaine opposée à la communauté politique, dérivait une morale de l'humanité opposée à la morale exclusive de la patrie. Cicéron, lui, n'était pas allé jusque-là. Quand il en vient à l'enseignement des devoirs, la patrie passe avant tout : « Il n'est pas de société plus respectable et plus chère que celle qui nous unit à la patrie ; ce lien embrasse tous les autres liens [1]. » L'homme qui n'est ni parent, ni ami, ni concitoyen, l'homme qui est simplement homme, Cicéron se garde de l'appeler un frère, il l'appelle un inconnu ; il reconnaît bien, il faut l'en louer, quelques devoirs envers cet inconnu : lui montrer son chemin s'il est égaré, le laisser boire dans l'eau courante, le laisser chauffer à votre feu, lui donner même un conseil ; il ne va pas jusqu'à un morceau de pain [2]. Mais si cet inconnu est en même temps un ennemi, la vengeance est un droit. La vengeance doit seulement être modérée : « Il y a une mesure, dit-il, dans la vengeance et dans le châtiment [3]. » Au contraire, cent cinquante ans après Cicéron, d'autres idées ont commencé à se faire jour ; Juvénal proteste contre le droit de vengeance ; il ne l'appelle plus la joie des grandes âmes, il l'appelle « la volupté des cœurs faibles et des esprits étroits [4]. »

Le monde se renouvelait enfin dans le fait et par

1. *De Off.*, I, 17.
2. *Ibid.*, I, 16.
3. *Ibid.*, I, 11, 25.
4. ... Minuti
Semper et infirmi est animi exiguique voluptas
Ultio...

JUVÉNAL, XIII.

Juvénal rappelle bien ici Thalès, Chrysippe et Socrate ; mais, avant lui, leur sentiment avait été bien peu accepté par les Romains.



les mœurs; cette morale se traduisait en pratique.

Les cités s'ouvraient; leur loi n'était plus exclusive. Dans cette famille des peuples qui s'appelait l'empire romain, le même homme pouvait être citoyen de deux, trois, quatre villes; un homme rend grâces à Trajan d'avoir fait dans sa seule famille sept citoyens romains [1].

La miséricorde gagnait un peu de terrain; politiquement parlant, elle était le principe et la force du gouvernement inauguré par Nerva. Dans l'ordre judiciaire, Trajan aimait à s'appuyer sur elle contre les souvenirs et les regrets possibles du temps de Domitien. Ses maximes étaient : « Nul ne doit être condamné en son absence; nul ne doit être condamné sur des soupçons. Mieux vaut laisser un crime impuni que de condamner un innocent. Ne reçois pas de dénonciation anonyme : ce n'est pas de notre temps et c'est d'un détestable exemple [2]. »

La loi de famille s'adoucissait. Un droit de propriété était conféré au fils de famille sur le pécule qu'il avait gagné au prix de son sang; les droits du père cédaient devant les priviléges du soldat [3]. Un père maltraite son

1. Inscription de L. Æmilius Rectus, citoyen romain, carthaginois, lacédémonien, argien, scillitain, assolan et bastelan (sous Hadrien). Orelli, 3040.— Autre de C. Calpurnius Asclépiades, médecin de Pruse qui a obtenu de Trajan sept brevets de citoyens pour lui, ses parents et ses frères. Il était né en 87 et mourut en 157. Orelli, 3039. — Voy. encore sur le droit de cité sous Trajan. Pline, *Ep.*, X, 4, 5, 6, 22, 23, 106, 107; Spanheim, *Orbis rom.*, 1, 18; Décision de Trajan sur un cas particulier; Gaius, *Inst.*, III, 72.

2. Ulp., *D.* 5, pr. *de pœnis*, (XLVIII, 19); Pline, *Ep.*, X, 98. Sur la justice de Trajan, voy. Pline, *Ep.*, VI, 21, 22, 31, VII, 6; *Pan.*, 80. Dans une affaire où un de ses affranchis est intéressé, et où l'on craint d'attaquer celui-ci : « Eurysthène, dit Trajan, est-il donc un Polyclète? Et moi, suis-je un Néron? » (Pline, *Ep.*, VI, 31.)

3. C'est ce qu'on appelle *pécule castrens.* L'institution ou plutôt la reconnaissance de ce pécule est attribuée par Ulpien à *Divus Augustus Marcus* (Ulpien, XX, 10 : *Instit. Quibus permittitur*, pr.) Cette



fils ; Trajan intervient et force le père à émanciper le fils. Le fils meurt : Trajan refuse au père la succession du fils qu'il a persécuté [1].

La loi de l'esclavage s'adoucissait également. Plutarque blâmait la dureté de Caton, qui ordonne « de vendre les vieux esclaves, les vieux bœufs et la vieille ferraille. Pour moi, dit-il, jamais je ne me déferai d'un bœuf qui a vieilli sur mes terres, encore moins du serviteur qui a vieilli dans ma maison [2]. » Le législateur aidait l'esclave à devenir libre [3] ; le prince aidait l'affranchi à devenir citoyen romain [4]. A travers les ambages d'une jurisprudence embarrassée, il arrivait à reconnaître le droit à la liberté de l'enfant trouvé, réduit en esclavage par celui qui l'avait recueilli [5]. Pline saisit au passage un proconsul devant lequel il pourra affranchir solennellement l'esclave qu'il a

désignation pourrait s'appliquer soit à Trajan soit à Marc-Aurèle mais nous voyons Juvénal (*Sat* XX, 51 et s.), bien avant le temps de Marc-Aurèle, compter ce droit parmi les priviléges du soldat. V. *Dig.* XLIX, 17; *Code Just.*, XII, 31.

1. 5 D. *Si a parente*, XXXVIII, 12.

2. Plut., in *Catone major.*, 5.

3. Le S. C. Rubrianum (an 100) rend l'affranchissement possible par fidéicommis, malgré la mauvaise volonté du fidéicommissaire qui ne se présenterait pas pour le prononcer. Ce dernier perd alors son droit de patronat, (*Dig.*, 26, § 7-10, 28 pr., 33 § 1, 36 pr. *de fideicommiss. libertatib.* (XL, 5.)

Le S. C. Dasumianum prévoit le cas d'absence ou d'empêchement légitime, de manière à ne nuire ni à la liberté de l'esclave, ni aux droits du fidéicommissaire. Il règle en général que, quelle que soit la cause de l'absence, l'affranchissement aura toujours lieu, (*Ibid.*, 39, 50, § 4-6.)

Le S. C. Articuleianum (an 101) donne à cet égard juridiction aux gouverneurs de province, bien que l'héritier fidéicommissaire soit étranger à la province. (*Ibid.*, 51, § 7.) Sur la succession des affranchis Latins, parvenus à la cité romaine, v. Gaius, II, 72, 73 et le § 4 *de bonis libertorum*, *Institutes*, III, 7.

4. Pline, *Ep.*, X, 4, 5, 6, 22, 23.

5. Pline, *Ep.*, X, 71, 72.



déjà affranchi d'une manière moins officielle, et lui donner ainsi les droits de citoyen romain. Il est enchanté que plusieurs aient été affranchis du même coup : « Je souhaite, dit-il, à ma patrie toute espèce de biens, et surtout un accroissement de citoyens qui seront la force et l'ornement de nos cités [1].

C'est qu'en effet, avec la loi et avant elle, l'opinion se modifiait en faveur des esclaves. Jadis l'amour-propre de Cicéron le portait à cacher les larmes qu'il donnait à la mort de son esclave. En pareil cas, l'amour-propre de Pline le porte plutôt à montrer les siennes. Sa consolation est même de penser que les esclaves qu'il perd ont toujours été bien traités par lui. Sur ses domaines, nul esclave ne travaille enchaîné [2]; sa maison est une république ; les esclaves en sont les citoyens, acquérant, possédant, léguant, héritant, recevant des biens que la loi de Rome ne leur reconnaît pas, que la loi du maître consent à leur reconnaître ; ils font des testaments dont leur maître n'est que le fidèle exécuteur (*pareo ut jussus*) [3]; ses affranchis s'asseyent à sa table, buvant le même vin et mangeant les

1. Pline, *Ep.*, VII, 16, 32. Le S. C. Silanianum, (qui ordonnait, après la mort violente du maître, de mettre à mort indistinctement tous les esclaves), était pourtant et demeura toujours en vigueur. Pline (*Ep.*, VIII 14) en montre une application notable. Il s'agit, non pas même d'esclaves, mais d'affranchis dont le maître a péri de leur main ou de la sienne propre, par suite d'un complot ou par obéissance à ses ordres, on ne le sait pas. Dans cette circonstance, Pline vote pour la mise en liberté (après la torture cependant), mais d'autres votent pour la relégation et d'autres pour la mort. Le sénat vota pour la relégation.

2. *Ep*. III, 19.

3. L'État permettait à ses propres esclaves (*Servi publici populi Romani*) de disposer par testament de la moitié de leur pécule. Ces *servi publici*, même ceux des villes de province, jouissaient d'une certaine considération. Trajan ne veut pas qu'on admette à faire le même service qu'eux des hommes libres condamnés et non graciés • (Pline, *Epist.*, X, 40, 41.



mêmes plats que lui (ce qui ne se faisait point à toutes les tables) ; malades, il les a soignés, envoyés au loin pour se guérir, recommandés aux soins de ses propres amis ; il les a toujours tenus pour ses proches ; il a pris à la lettre ce nom de père de famille, que la langue latine donne au maître de maison ; il a toujours été, selon le mot d'Homère, tel qu'un doux père au milieu de ses enfants [1]. « Je sais, dit-il, que tous ne pensent pas comme moi, que beaucoup ne voient dans la perte d'un esclave qu'une perte pécuniaire, et qu'ils s'estiment pour cette insensibilité plus grands et plus sages. Grands et sages, peut-être, mais non pas hommes ! Car il est d'un homme de souffrir, de sentir, de pleurer, de résister sans doute à la douleur et d'admettre les consolations, mais enfin d'avoir besoin de consolations. J'en ai peut-être trop dit, ajoute-t-il à son ami, moins cependant que je n'aurais voulu; car il y a une certaine volupté à répandre ses larmes dans le sein d'un ami qui les approuvera, du moins les pardonnera [2]. » Dira-t-on que Pline est un homme qui pose ? Mais pour qui poserait-il, si depuis le temps de Cicéron l'opinion n'avait pas changé ?

Mais, au sujet de l'esclavage, Dion va plus loin encore que Pline, plus loin que Sénèque, plus loin qu'Épictète, plus loin que les législateurs, plus loin que les philosophes ; le premier que je sache, il affirme l'illégitimité de l'esclavage. Il introduit deux hommes qui se querellent et dans la dispute l'un reproche à l'autre qu'il est fils d'esclave. — « A quoi distingues-tu, dit celui-ci, l'esclave de l'homme libre ? — L'esclave est celui qui est fils d'une

1. Πατὴρ δ'ὡς ἤπιος ἦεν.
Odyss., II, 42.

2. *Ep.*, V, 19, ajoutez, II, 6 ; III, 19 ; VIII, 16, 19.

femme esclave. — Mais son père, sais-tu qui il est ? Et sa mère elle-même, à quoi la reconnais-tu pour esclave ? — Parce qu'elle a un maître. — Mais si ce maître la détient injustement, n'est-elle pas libre de droit ? — Oui ; mais s'il l'a achetée ? — Achetée de qui ? — Mais si elle est née chez lui ? — Née de qui ? Nous remontons ainsi jusqu'au premier esclave, c'est-à-dire probablement à un prisonnier de guerre ou à un homme enlevé par des brigands c'est-à-dire à un fait violent, inique, sans aucune valeur aux yeux de la justice. De cette iniquité le droit a-t-il pu sortir ? Ce captif, libre de droit, a-t-il pu avoir un fils légitimement esclave ? Légitimement esclave ! serait-ce à titre de captif ? Mais c'est son père, et non pas lui qui a été captif. Serait-ce à titre de fils d'esclave ? Mais, au contraire, il est fils d'homme libre [1]. » Nulle bouche païenne ou même chrétienne n'avait encore ainsi dénoncé l'illégitimité de la servitude.

Enfin (chose merveilleuse, inouïe) on commençait à s'occuper des pauvres, des pauvres plus délaissés encore que les esclaves, parce qu'ils n'avaient pas de maître intéressé à les conserver, des pauvres dont le nombre s'accroissait

1. *De Servitute*, XV, p. 242. Dion fait valoir ailleurs des considérations d'un autre genre : « Qui a beaucoup d'esclaves a beaucoup de soucis. Qui a un esclave a deux ventres à nourrir. Il a le tracas de gronder, de châtier, de flageller, de faire enchaîner l'esclave rebelle, de faire poursuivre l'esclave fugitif. » (*Diogenes, sive de servis, Orat.*, X.) — Ailleurs, il est vrai, il semble se borner à une pure théorie de philosophie stoïcienne d'après laquelle tout sage est libre et tout insensé est esclave. (*Orat.*, XIV.) — Ailleurs, il conseille au maître l'humanité envers ses esclaves. (Apud Stob , LXII, 46.)

Juvénal rappelle l'égalité d'origine entre le libre et l'esclave :

« ... Animas servorum et corpora nostra
Materia constare pari paribusque elementis... »
Sat., XIV.

Avant eux, Denys d'Halicarnasse (IV) pose la question de savoir si l'homme libre et l'esclave diffèrent par la nature ou par la fortune.



chaque jour par ces mêmes affranchissements qui diminuaient le nombre des esclaves.

Nous avons vu la fondation bienfaisante de Trajan, avec ces détails affectueux et paternels qui sentent le chrétien. Nous l'avons vue imitée, et Pline voulant aussi avoir, comme son maître, ses orphelins et ses patronnés. Nous avons admiré ce soin si nouveau d'assurer du pain à des pauvres, à des inconnus, à des enfants, à des petites filles [1].

Dion Chrysostome ne s'en tient pas là. Son naufrage dans l'île d'Eubée lui a fait voir un pays où la tyrannie a découragé le travail, et où la misère, la solitude, presque l'état sauvage a succédé à la richesse et à la joie. Il se prend de pitié pour ces populations qu'on appelle libres, et qui, ne servant de rien ni aux riches, ni surtout au fisc, sont par eux expropriées, expulsées, anéanties pour l'enrichissement des riches et la satisfaction du fisc: « Qu'il y ait un jour de disette, et l'on expulse des villes des centaines de pauvres, tandis qu'on y laisse les esclaves parce que leurs maîtres peuvent les nourrir. On ne laisse dans les villes aucun ouvrier libre, » d'abord parce qu'on méprise l'homme qui travaille, ensuite parce que l'ouvrier libre fait concurrence à l'ouvrier esclave que l'on exploite. — « Que faire maintenant de ces exilés ? Les disperser dans les campagnes ; leur donner des terres à cultiver, des terres incultes et abandonnées ; il y en a dans l'Italie et dans la Grèce comme dans l'île

1. (Voy ci d. p. 254-264) Plutarque, dans son Traité de l'éducation, s'excuse de n'avoir parlé que de l'éducation des riches, et ajoute : « Je ne demanderais pas mieux que d'être utile à tous... Il faut pour notre part aider les pauvres à donner à leurs enfants la meilleure éducation possible. » (*De Liberis educandis.*, ed. Xyland., p, 8.)



d'Eubée. Veiller à ce qu'ils travaillent, à ce que l'artisan devienne laboureur et ne devienne pas vagabond. Mais à l'avenir point de ces rigueurs ni de ces mépris. Ne repro chons à personne l'humilité de sa profession ou de son origine. Ayons des ouvriers libres, mais des ouvriers dont l'industrie soit utile, nécessaire, honnête, saine, active. Que notre pauvre » (notre pauvre !) « ne soit ni parfumeur, ni coiffeur, ni sculpteur en pierre, ni mime, ni comédien, ni joueur de flûte sur les théâtres (quoi qu'en disent les Athéniens et les Thébains), ni danseur, si ce n'est dans les temples, encore moins agent ou victime de la prostitution [1]. » Voilà donc, pour la première fois dans le paganisme, le travail libre encouragé, protégé, honoré, dirigé, comme il peut l'être dans les sociétés modernes ; et (ce que les sociétés modernes ne font guère) dirigé, non vers les industries de luxe qui appauvrissent et qui énervent, mais vers les industries utiles, dans lesquelles l'ouvrier trouve la santé de son corps et de son âme, la société sa véritable richesse.

Ainsi voilà ce Dion de Pruse, ce rhéteur à peu près ignoré des modernes, qui proclame, plus haut que personne en son temps, l'unité de l'Être divin ; qui fronde les fables des poètes plus nettement que Plutarque ; qui ose taxer d'impiété le Jupiter de Phidias, lequel, au dire de Quintilien, aurait ajouté à la religion des peuples ; qui a le sentiment de la patrie universelle et de la fraternité humaine ; qui articule le premier l'idée de l'iniquité de l'esclavage ; qui le premier s'occupe en philosophe du soin des pauvres et de la protection du travail libre. Voilà, ce me semble, pas mal d'idées réformatrices et

1. Dion, *Venator.*



hardies chez un seul homme, un rhéteur gréco-asiatique sous l'empire des Césars.

Tout cela sans doute n'allait pas à tout le monde. Nous venons de voir que la douceur de Pline envers ses esclaves rencontrait des critiques, que les secours donnés aux enfants par Trajan et par lui étaient une libéralité impopulaire. Si nous voulons un contraste au démocrate, au réformateur, au cosmopolite Dion Chrysostome, Juvénal nous le fournit. Juvénal, malgré les belles pensées que nous avons citées de lui, n'est ni Grec, ni philosophe ; il est Romain, et, de plus, c'est un Romain pauvre, client des grandes maisons; pour tout dire en un mot, un parasite, mais un parasite peu fortuné, des grandes tables. La présence à Rome et le succès des Grecs, des étrangers, des affranchis, des prolétaires du genre humain en un mot, le blesse au plus haut degré. Ce gentilhomme mendiant, que l'indignation et un peu la faim ont rendu poëte, ne tarit pas de colère à la vue de la fortune des parvenus : « Toute la Syrie déborde sur le Forum ; l'Oronte envahit le lit du Tibre. C'était bien la peine d'avoir respiré en son enfance l'air de l'Aventin,» pour vivre, pauvre client romain, d'aumônes qui, tous les jours, se partagent de plus en plus. Décidément il n'y peut tenir, et il « abandonne cette ville, devenue grecque, où les professions honorables ne rapportent plus rien, » en d'autres termes, qui ne nourrit plus ses désœuvrés [1].

1. Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes.
. . . .
Usque adeo nihil est quod nostra infantia cœlum
Hausit Aventini, bacca nutrita Sabina.
... Non possum ferre, Quirites,
Græcam urbem...
... Quando artibus, inquit, honestis
Nullus in urbe locus, nulla emolumenta laborum



La révolution qui s'opérait alors nous est donc prouvée, et par ceux qui y applaudissent et par ceux qui s'en plaignent, par ses amis et ses ennemis.

Et nous en avons, je crois, dans la politique des princes, une preuve remarquable. A nul homme sensé, les périls et la décadence de l'empire ne pouvaient être un fait inconnu ; pour nul souverain tant soit peu honnête, il n'était indifférent d'y porter remède. César, Auguste, Claude, Vespasien avaient cherché ce remède. Ils l'avaient cherché, et cela se conçoit, dans un retour, partiel sans doute, mais dans un retour plus ou moins habilement ménagé, vers les lois, les coutumes, les traditions, le culte religieux, en un mot ce qu'on appelait la discipline de l'ancienne Rome. Comme en signe de cette restauration de la patrie, ils avaient voulu remettre en honneur la censure, cette magistrature morale, si caractéristique de l'ancienne république. Claude, Vespasien, Titus avaient porté le titre de censeurs ; Auguste, un titre analogue. Nous venons de voir Domitien, lui aussi, porter ce même titre et essayer de remettre en vigueur l'austérité de la discipline romaine. N'était-ce pas là, en effet, qu'il fallait en revenir puisqu'on ne connaissait rien de mieux ?

Mais à partir du temps où nous sommes arrivés, il n'en est plus de même. On n'a pas moins conscience de la décadence et du péril ; on n'est pas moins inquiet d'y porter remède ; mais on cherche le remède ailleurs. Les empereurs ne prennent plus le titre de censeurs ; ils ne font plus appel aux institutions de l'ancienne Rome, pour réformer la Rome nouvelle. Ils connaissent maintenant mieux que cela. C'est à un sentiment général du bon, du vrai, du juste, qu'ils ont recours pour relever de sa dé-

cadence morale la société qui s'en va. Trajan, Hadrien, Marc Aurèle, renonceront à refaire des Romains ; mais ils ne croient pas impossible de faire des hommes. D'où leur est venue cette pensée et cette espérance [1] ?

---

§ IV. — INFLUENCE CHRÉTIENNE.

Voilà donc ce que sont ces trois philosophes, ou, pour mieux dire, voilà leur siècle ; car, bien que distingués tous trois, aucun d'eux n'est assez éminent pour être jugé indépendamment de son époque. Voilà leur siècle dans ce qu'il eut de meilleur et de plus élevé. Laissons de côté le néopaganisme de l'un, le stoïcisme de l'autre, la rhétorique du troisième ; laissons ce qui est chez eux systématique, arbitraire, personnel, que reste-t-il ? L'acceptation commune de l'idée d'un Dieu un, suprême, actif, personnel ; la conviction commune, plus ou moins atténuée, de la vanité des fables et de la vanité des idoles ; la foi commune à la parenté des hommes avec Dieu et par suite à leur parenté mutuelle ; l'idée d'une société, d'une patrie, d'une loi, d'un devoir, supérieurs aux lois de la nation ou de la cité ; d'un devoir de tout homme envers tout homme, devoir de bienveillance, de fraternité, de soutien ; ce devoir et cette affection étendus même à l'esclave ; (si bien que Dion Chrysostome arrive à affirmer l'illégitimité de

1. C'est ce que dit M. Mérivale : « Le douzième César (Domitien) fut le dernier des empereurs réactionnaires. A partir de son temps, les tentatives de réforme morale de la part des empereurs se firent les yeux tournés vers l'avenir et non vers le passé. Ils firent appel au sens moral de l'homme dans son développement progressif, et non aux traditions devenues stériles d'une théologie surannée. » *The Romans under the empire.* Ch. 12, t. VII, p. 128.



l'esclavage) : — et quelque chose de tout cela passant dans les faits, dans la vie, dans les mœurs, dans les lois.

N'est-il pas vrai que, depuis deux ou trois générations, le monde a marché ? Ne sommes-nous pas d'abord bien au delà de Platon, chez qui la pensée du Dieu un est si souvent voilée ; son culte, même intérieur, si complétement oublié ? Ne sommes-nous pas bien au delà d'Aristote, qui justifie dogmatiquement l'esclavage ? bien au delà de Cicéron, qui n'admet ni une morale supérieure à celle de la patrie, ni une affection avouable entre le maître et l'esclave, ni une prière envers les dieux, si ce n'est pour obtenir d'eux les biens de la terre[1] ? bien au delà enfin et de Panetius et de Posidonius et de tous les moralistes stoïciens, si secs au sujet des devoirs envers autrui ?

Et même, combien, dès le temps de Trajan, nous sommes déjà loin au delà de Sénèque ! Sans doute, de Sénèque à Épictète, du précepteur de Néron à l'esclave d'Épaphrodite, affranchi de Néron, de ce premier à ce dernier échelon du palais, un même courant est descendu. Mais quelle puissance ce courant n'a-t-il pas acquise dans sa route ! L'esclave est bien moins rhéteur que le courtisan ; il a bien plus la conscience de ce qu'il dit. Sa vertu a moins de cet excès qui n'est pas le zèle, qui n'est que l'hyperbole. Plus éloigné de la dureté stoïque, plus près de la patience chrétienne, Épictète dépasse l'humanité de son devancier

1. Sur ce dernier point, on peut à Cicéron opposer Sénèque : « Roga bonam mentem, bonam valetudinem animi. » Voy. *Ep.*, 10, 41. (Quoi qu'on ait pu dire, le *bona mens* me semble bien ici *la vertu*.) J'ai cité plus haut (p. 410) Plutarque, Juvénal :

« Orandum est ut mens sit sana in corpore sano .
Fortem posce animum et mortis terrore carentem. »
Satyre x.

Et le reste.



et arrive à la fraternité ; il dépasse sa modestie et arrive à quelque chose comme l'humilité ; il n'est pas comme lui dédaigneux et impopulaire. Esclave lui-même, ses écrits seront lus un jour par bien des ouvriers et bien des esclaves [1].

Ainsi, du temps de Néron, au temps de Trajan, la lumière se fait, le soleil monte à l'horizon, Dieu se fait jour dans les consciences.

Or, quelle cause à ce progrès de la pensée humaine ? Est-ce simplement la supériorité naturelle de quelques esprits et de quelques âmes ? Est-cè que l'âme de Trajan était plus grande que celle de César, sa pensée politique plus pénétrante que celle d'Auguste ? Trajan fut un soldat peu lettré, ivrogne, plus d'une fois cruel. Et cependant Trajan, plus ouvertement qu'Auguste et plus longtemps que César, fait de la miséricorde son système de gouvernement ; Trajan s'occupe du pauvre comme ni Auguste ni César ne s'en sont occupés. Est-ce que Dion Chrysostome, ce harangueur banal des villes d'Asie, est un génie plus vaste, un philosophe plus sérieux qu'Aristote ? Non, assurément ; cependant il ose attaquer l'esclavage, et Aristote le justifiait. Épictète est-il autre chose qu'un esclave honnête homme, peu philosophe, d'une pauvreté complète en fait d'idées dogmatiques, sans aucune des conceptions hardies des anciens stoïciens ? Et cependant il affirme bien plus fermement qu'eux l'unité de Dieu ! Il l'affirme et il l'aime ! Et le sentiment de la grandeur divine se manifeste avec un élan lyrique chez ce génie humble, populaire, prosaïque, illettré !

Continuons ces rapprochements : Sénèque, avec ses

1. Orig., *C. Cels.*, III, 4, V, 51, 2.



habitudes de rhéteur et les taches honteuses de sa vie; Pline le jeune, médiocre génie enfoncé jusqu'au cou dans les petitesses d'une littérature frivole et dans des commérages admiratifs pour lui et pour ses amis; que sont-ils, pris en eux-mêmes, auprès de Cicéron, cette âme lumineuse, ouverte aux instincts religieux, ce génie en qui se résume toute la philosophie grecque et toute l'éloquence romaine! Et cependant, je l'ai fait voir ailleurs, ils ont des notions morales bien supérieures à celles de Cicéron. Sénèque déteste les combats de gladiateurs, et Cicéron les trouve simplement insipides. Tous enfin, Sénèque, Musonius Rufus, Épictète, sont dans la philosophie des noms bien inférieurs à celui de Platon; et cependant ils ont sur la famille, sur le mariage, sur les mœurs, des notions singulièrement pures, si on les compare aux honteuses erreurs de Platon. C'est donc ici l'époque qui est supérieure, et non quelques hommes. Ce ne sont pas certains génies plus grands, certaines âmes d'élite qui laissent en arrière un monde toujours le même; c'est le monde lui-même qui a marché.

Dira-t-on que c'est l'unité romaine qui a favorisé ce mouvement; que, supprimant la guerre, réunissant les peuples, ôtant au patriotisme et aux religions nationales leur but et leur force, elle a donné aux âmes un horizon plus large, à l'humanité une plus grande connaissance d'elle-même, par suite une notion plus claire de Dieu? Il y a sans doute du vrai dans cette pensée. Mais il faut pourtant convenir que l'unité romaine avait bien mal débuté; qu'au lieu de guérir aucune des plaies du monde, elle avait commencé par les aggraver toutes. Avec Auguste, il y avait eu redoublement de superstition; avec Tibère, redoublement de cruauté, disparition de tout es-

prit philosophique, domination du fatalisme, et, au plus haut degré, corruption des mœurs, égoïsme, suicide. Le peu de morale que contenait le paganisme s'était ainsi effacée sans qu'aucune autre morale l'eût remplacée : tout cela du moins jusqu'au temps de Néron. Si donc l'unité romaine était appelée à faire quelque bien au monde, c'était sous de certaines conditions, avec certains obstacles de moins, avec un certain secours de plus. Ces conditions, quelles étaient-elles ? Ces obstacles, qui les avait écartés ? Ce secours, d'où arrivait-il ?

Or, au temps même où nous venons de voir se produire ces idées nouvelles, il se produisait un fait extérieur, palpable, frappant, singulier.

Les oracles du paganisme se taisaient. Les oracles avaient été la grande officine du paganisme. Là s'exerçait sa vertu surnaturelle ; là, ses dieux, non-seulement entendaient, mais parlaient. Delphes, Dodone, Préneste, Claros, l'antre de Trophonius, le sanctuaire des Branchides avaient été les grands foyers de la superstition gréco-romaine, le but des pèlerinages, le centre caché de la politique, la cause ou le prétexte des guerres sacrées, la multiple Jérusalem de cette multiple religion.

Les oracles se taisaient. Était-ce parce qu'ils étaient discrédités par les philosophes ? Sans doute bien des philosophes, épicuriens, cyniques, aristotéliciens, ne s'étaient pas fait faute de les attaquer [1]. Cicéron, qui avait combattu toute la liturgie païenne, s'était moqué des sorts de Préneste et de la Pythie de Delphes [2].

1. Eusèbe, *Præp. evang.*, IV. 1, 2, et tout le livre. Voyez Origène, *C. Cels.*, VII, 3, VIII, 45. Chrysippe avait fait un livre spécial contre les oracles.

2. *Divin.*, I, 19, II, 41, 57.



Strabon avait également fait bon marché des oracles [1].

Oui, sans doute ; mais ces attaques de la philosophie n'étaient pas ce qui ruinait les oracles ; entre les philosophes et le peuple il y avait un abîme. Même les lettrés d'aujourd'hui, avec leur presse et leurs journaux, ne laissent pas que d'exagérer leur importance et leur popularité; les lettrés d'alors, sans presse et sans journaux, eussent été bien fous s'ils eussent cru à la moindre influence de leurs écrits sur la masse des hommes. Le peuple, aussi fanatique qu'il l'avait jamais été, voulait des idoles, voulait des dieux, voulait des fables, voulait des mystères, voulait des oracles. Ce n'était pas la foi qui manquait aux oracles; mais c'étaient les oracles qui manquaient à la foi.

Nul fait n'est plus attesté. Cicéron constatait déjà la décadence de Delphes. Strabon l'avait vue plus marquée encore. Lucain l'avait déplorée. Au temps de la jeunesse de Plutarque, un grand nombre d'oracles étaient réduits au silence. Une peste avait suffi pour faire disparaître celui de Tirésias à Orchomène. Une cause pareille avait fermé la bouche aux dieux qui prophétisaient en Cilicie [2]. La Béotie, où l'inspiration fatidique jaillissait autrefois par mille sources, était tarie et desséchée ; il ne lui restait plus qu'un mince filet d'eau à Lébadée [3]. A Zeleia et à Adrastée, où l'on avait voulu changer le dieu de place, la puissance fatidique s'était perdue en route [4]. A Tégyre et à Ptous, le pays s'était dépeuplé et les dieux étaient partis avec les hommes [5]. L'oracle d'Ammon était abandonné depuis le règne d'Auguste. La Pythie de Delphes, au

1 Plut., *de Orac. def.* 29.
2. *Ibid.*, 4.
3. Strab.. XIII.
4. Plut., *de Orac def.*, 6.
5. Plut., *de Orac. def.*, 4 ; Strab., XVII.

temps de Plutarque, voyait diminuer sa gloire ; elle était seule, au lieu d'avoir, comme autrefois, une autre prêtresse pour prophétiser à côté d'elle. Au lieu de parler comme autrefois en vers, elle parlait en simple prose [1]. Et quelle prose insignifiante et dérisoire que celle des oracles! Comme le dieu recevait mal ses pauvres clients! « *Tu es un sot. Va te promener. Laisse-moi tranquille.* » Voilà en français vulgaire quelques-unes de ces réponses que des inscriptions nous ont pieusement conservées [2].

Pour le peuple, ce silence et ce déclin étaient une immense calamité ; pour le paganisme dévot et lettré, c'était un démenti terrible. Lucain appelle le silence de Delphes le plus grand malheur de son temps, le temps de Néron [3]!

1. Strabon, XVI, XVII.
2. Plut., *de Orac. def.*, et *Cur Pythia versu non respondeat*. De même Properce :

... Velavit aranca fanum
Et male desertos occupat ara Deos.
II, 6, v. 35.
At nunc desertis cessant sacraria lucis ;
Aurum omnes victa jam pietate colunt.
III, 13, v. 47.

3. Oracles de Préneste ou d'Antium :
QVI PETIT POST TEMPVS CONSILIVM QVOD ROGAS NON EST.
DE VERO FALSA NE FIANT IVDICE FALSO.
CORRIGI VIX TANDEM QVOD CORVOM FACTVM EST (C) REDE. (Fabretti) p. 669.
NVNC ME ROGITAS NVNC CONSVLIS TEMPUS HABVIT (abiit) IAM.
LAETVS LVBENS PETITO QVOD DABITVR GAVDEBIS SEMPER.
NON SVM MENDACIS QVAS DIXTI CONSOLIS STOLTE.
(Muratori, *Inscript.*, 493 ; Gori, *Etrusc.*, 1, p. 264 ; Orelli, 2485.)

3. Non ullo sæcula dono
Nostra carent majore deum, quam Delphica sedes
Quod tacuit, quando reges timuere futura
Et superos vetuere loqui.

Reges : sont-ce les rois macédoniens? ou est-ce Néron, qui en effet avait voulu obstruer l'antre fatidique?
Juvénal dit à son tour :

... Quoniam Delphis oracula cessant
Et genus humanum damnat caligo futuri.



Juste à la même époque, le père de Plutarque et ses pieux amis, rassemblés dans le temple de Delphes, baissent la tête en pensant à la gloire passée de ce sanctuaire. Ils se demandent pourquoi les oracles s'évanouissent ainsi, et il leur semble que le monde, sans lumière sur l'avenir, va descendre dans les ténèbres.

Et comment expliquent-ils ce phénomène qui les désespère ? Aux uns, la physique (et quelle physique !) vient en aide : « Il y a au monde, disent-ils, une puissance divinatoire (τὸ μαντικὸν) qui peut affecter le corps humain ; il y a un souffle et un fluide fatidique (τὸ μαντικὸν ρεῦμα καὶ πνεῦμα), très-saint et très-divin, qui nous arrive, ou seul et dans les airs, ou mêlé à une substance liquide, qui pénètre notre corps et par là place notre âme dans une situation anormale et insolite ; » un gaz, diraient les modernes, « qui se dégage des entrailles de la terre et porte en lui la science de l'avenir. Or, de même qu'on voit parfois un lac se dessécher, une source chaude se refroidir, une mine s'épuiser, le gaz a pu se dissiper, la source fatidique a tari, le souffle divinatoire a pu être neutralisé par des pluies abondantes, étouffé par la foudre, enseveli par un tremblement de terre [1]. » Cicéron s'était douté à l'avance de cette explication et demandait en raillant si l'inspiration de Delphes s'était évaporée comme un vin qui perd son bouquet ou comme une salaison qui s'évente.

« Non, dit un autre, c'est bien plutôt la théorie des *démons* qui explique ceci, comme elle explique tout. Les oracles ne sont pas l'œuvre des dieux, mais l'œuvre des *démons*. Or, les *démons* sont mortels, le *démon* de l'oracle

1. *De Orac. defec.*, p. 432.



peut être mort ; les *démons* sont changeants, le *démon* de l'oracle peut être parti ! » Plutarque aurait pu ajouter : les *démons* sont souvent mauvais et menteurs ; le *démon* de l'oracle peut bien n'avoir débité autre chose que des mensonges.

Voilà ce que disaient ces païens savants et désolés ; mais d'autres païens, aussi savants et moins désolés, abandonnaient tout à fait les oracles. Après avoir été dupes, ils se révoltaient. Diogenianus, contemporain de Plutarque, attaquait en face les oracles [1]. Enomaüs, au temps d'Hadrien, trompé par une de leurs réponses, jurait de le faire payer cher aux dieux, et écrivait sous ce titre : *les Impostures démasquées* [2], un livre satirique et populaire contre les réponses fatidiques. Le radical Dion, lui aussi, au milieu des angoisses de son exil, ayant consulté Delphes sur ce qu'il devait faire, et, ayant reçu cette parole peu propre à l'éclairer : « Fais avec joie ce que tu feras comme chose honnête et utile, » Dion avait été guéri du goût des oracles. Aussi voyez comment il fait parler Diogène à un homme qui veut aller consulter le dieu : « Le dieu te parlera-t-il dorien ou attique ? Es-tu sûr de comprendre sa langue ? Ne sais-tu pas, comme le dit Homère, que la langue des dieux ne ressemble pas à la langue des hommes ? Ne sais-tu pas aussi que Laius, Tirésias, bien d'autres ont péri pour avoir mal compris le sens d'un oracle ? Crois-moi, avant d'aller consulter l'oracle, tâche d'apprendre la sagesse, et, quand tu posséderas la sagesse, tu n'auras plus besoin de consulter l'oracle [3]. »

1. Euseb., *Præp. Ev.*, IV, 3.
2. Euseb., *Præp. Ev.*, V, 19 et s. en donne de nombreux extraits.
3. *Diogenes sive de servis*, p. 150.

Et, ce qu'il y avait de plus grave encore que ces attaques des incrédules, c'est que les dieux eux-mêmes confessaient leur défaite. Ceux des oracles qui ne se taisaient pas encore complétement, bien souvent ne parlaient que pour se déclarer vaincus : « Les oracles, disait Apollon, ont jailli autrefois de la terre par milliers ; mais la terre s'est rouverte et les a absorbés dans son sein. La puissance fatidique a vieilli. La vieillesse à cheveux blancs, disait-il encore, a étouffé la voix de Phébus ; il est emprisonné dans le silence. » Telles sont les réponses que rapporte, un siècle plus tard, le païen Porphyre. Et il ajoute : « Le *démon* qui préside aux oracles ne sait pas tout, et quand il ignore, il ne se fait pas faute de mentir. Quelquefois aussi, sans qu'il y ait mensonge prémédité de la part du dieu, l'air dans lequel il se trouve placé fausse ses oracles. Lui-même nous dit que, si on le presse de répondre, il mentira. Un jour qu'Apollon se trouvait dans une atmosphère impropre à la vérité, il répondit : Ne me fais pas violence par tes prières, je te dirais des faussetés [1]. »

Or cette « atmosphère impropre aux oracles » se répandait de plus en plus, puisque de plus en plus les oracles se taisaient. Elle étouffait le dieu, elle étouffait même ses prêtres : « La Pythie un jour, nous dit Plutarque, se refusait à prophétiser, l'inspiration fatidique lui répugnait. On n'écouta pas ses refus ; on l'amena de force au temple. Là, sa voix tremble ; elle s'agite comme un navire dans la tempête, luttant, mais luttant en vain contre l'esprit méchant et muet qui la domine. Enfin, voulant fuir, elle s'élance vers la porte avec des cris effrayants. Ceux qui étaient venus la consulter s'échappent pleins de terreur.

1. Porphyr. apud Euseb., *Præp. Ev.*, V, 16. VI, 5.



Les saints eux-mêmes (les serviteurs du temple), et avec eux le prophète Nicander, prennent la fuite. Revenus peu après, ils relèvent la Pythie en démence, et elle expire au bout de peu de jours [1]. » La puissance fatidique du paganisme, la théurgie païenne mourait, elle aussi, haletante et étouffée, dans une atmosphère nouvelle dont elle était chaque jour de plus en plus entourée.

La révolution qui s'opérait dans le monde n'était donc pas une pure transformation des idées, ce n'était pas une pure révolution humaine. Elle s'opérait plus haut et elle venait de plus haut. Ce qui se révélait, c'était un Dieu, mais un Dieu jusqu'alors inconnu ; une religion, mais une religion nouvelle ; une action surnaturelle, mais une action surnaturelle ennemie de celle qui avait régné jusque-là ; des oracles, mais d'autres oracles.

Les païens qui relisaient Virgile ne pouvaient-ils pas comprendre que sa prophétie avait commencé de s'accomplir? « Les temps de la Sibylle, » c'est-à-dire de la divination païenne, étaient achevés... On était entré dans un ordre de siècles nouveaux. « Les grands mois de la prophétie commençaient à se déployer. » Et, comme étant la clef de ce mystère, la source de cette révolution, l'auteur caché de cet esprit nouveau qui soulevait le monde, le chef en un mot du siècle à venir ; il fallait attendre s'il n'était pas venu encore, reconnaître s'il était déjà venu, « un rejeton divin descendu des cieux. [2]»

1. Plut.. *de Orac. defec.*, in fin.

2. Ultima Cumæi venit jam carminis ætas,
Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.
. . . .
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
... Et incipient magni procedere menses.

VIRGILE, *Eclog.*, IV.



Or ce Dieu nouveau, ce rejeton descendu du ciel, « qui devait laver le monde de sa souillure et le délivrer de ses terreurs ; » cette « ère nouvelle que le ciel, la terre et la mer accueillaient par un cri de joie [1] ; » cette lumière qui enseignait l'unité divine, abattait les idoles, balayait les fables, faisait rougir des rites du paganisme ceux mêmes qui les pratiquaient ; cette influence qui faisait pénétrer jusque dans les rangs les plus éloignés d'elle des idées et des pratiques d'abstinence, de chasteté, de charité, d'humilité ; cette puissance supérieure, jusque-là inconnue, qui, une fois apparue, imposait silence aux oracles païens ; cette atmosphère ennemie des faux dieux, dans laquelle ils se taisaient, balbutiaient, se confessaient menteurs, dans laquelle expirait leur Pythie ; tout cela était-il autre chose que le Christ et le christianisme ?

Le christianisme était-il connu des lettrés de ce temps ? Il l'était très-probablement de tous, certainement de quelques-uns. Plutarque n'en parle pas, et n'en eût certes parlé qu'en mal. Mais quand on songe combien, à cette époque, le christianisme était fréquemment introduit par la mère de famille à côté de l'autel domestique ; combien c'était l'intérêt et le droit du christianisme de soutenir dans l'intérieur des maisons la cause de la liberté de conscience ; on aura de la peine à ne pas voir dans le passage suivant une précaution prise contre lui : « La femme ne

Le temps sont achevés qu'a chantés la Sibylle,
Et des siècles nouveaux l'ordre va commencer.
. . . .
Un rejeton divin va descendre des cieux.

1. Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras...
Aspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque tractusque maris cœlumque profundum ;
Aspice venturo lætentur ut omnia seclo.
Ibid.



doit pas avoir d'autres amis que ceux de son mari, et, comme parmi les amis les dieux sont les premiers, elle ne doit connaître de dieux que ceux qu'adore son mari. Qu'elle ferme donc la porte aux religions inutiles et aux superstitions étrangères. Car à nul dieu ne peuvent plaire les sacrifices qu'une femme lui offre à la dérobée et à l'insu de son mari. [1]. »

Voilà pour Plutarque [2]. Quant à Pline le jeune, on le sait par son épître à Trajan, il connaissait parfaitement les chrétiens, leur nombre, leur prosélytisme, leur constance, le secret même et l'innocence de leur vie commune. Les deux amis de Pline, Suétone et Tacite, nomment les chrétiens, et on sait en quels termes le dernier raconte la persécution de Néron ; Juvénal, à son tour, fait allusion à cette persécution. Chez Épictète, nous avons vu des formules chrétiennes, le mot d'*Ange*, le *Kyrie eleison* ; son Cynique, pauvre, célibataire, apôtre de la vérité, a pu être pris pour un moine chrétien. Deux fois il parle des chrétiens ; sous le nom de Juifs d'abord, mais en termes tels qu'il n'est guère possible de les méconnaître ; ailleurs, sous le nom, propre à eux seuls, de Galiléens [3].

1. *Conjugialia præcep.* 17, t. II. p. 140. Sur l'introduction du christianisme par les femmes dans les familles, v. le fait de Pomponia Græcina dans Tacite, *Annal.* XIV, 32. *Les Césars, Néron*, § 2 et ci-dessus ; p. 141 et s. sur la paix de l'Église et la catacombe de Domitille, p. 158, sur les chrétiens de la famille de Vespasien.

2. Selon un auteur chrétien, « Plutarque aurait connu le saint Évangile et mêlé ses propres pensées à celles de la théologie chrétienne. » (Théodoret, *Græcorum affectuum curatio*, *Sermo* 1.)

3. Il dit à un faux stoïcien : « Pourquoi, te faire appeler stoïcien ? pourquoi tromper le peuple ? pourquoi étant Grec, contrefaire le Juif? Ne vois-tu pas en quel sens on appelle un homme ou Juif, ou Syrien, ou Égyptien? » (à raison de leurs différentes pratiques religieuses) « Et si nous voyons un homme aux allures ambiguës, nous disons : Ce n'est pas là un Juif, mais il en joue le rôle. Si au contraire, il



Le christianisme n'était donc pas inconnu à ces écrivains, et de plus, connu ou inconnu, il agissait autour d'eux. Les coïncidences de dates me semblent frappantes. Comme je l'ai fait voir dans un autre ouvrage [1], le christianisme apparaît au moment de la plus grande atonie philosophique ; il entre à Rome, sous Claude, à une époque où pas une école sérieuse ne subsistait. Mais bientôt, sous Néron, comme par une sorte d'émulation, la philosophie se réveille, le stoïcisme reparaît, non pas seulement dans l'école, mais au forum, au sénat, dans l'exil et en face des supplices. Démétrius et Musonius Rufus surgissent, et Sénèque nous témoigne, par de nombreuses imitations, le voisinage et l'inspiration du dogme chrétien. Sous Vespasien, tandis que le christianisme, plus paisible, prêche, enseigne, attaque le vice, conseille l'abstinence, honore le célibat, brave le martyre ; nous voyons surgir le néo-cynisme, ce cynisme mystique dont nous parlions tout à l'heure, prêcheur hardi, professant la pauvreté, embrassant le célibat, pratiquant l'austérité, ne reculant pas devant les supplices. Sous Domitien, nous voyons, et dans la philosophie et dans le christianisme, même zèle contre le vice, même emploi de la parole et de la plume, même hardiesse en face des tyrans, même exil, mêmes supplices;

prend franchement les allures d'un baptisé et d'un affilié (βεβαμμένου καί ᾑρημένου), alors il est réellement et on l'appelle Juif. Nous, au contraire, nous ne sommes que de faux baptisés, Juifs en paroles, autres en actions, en désaccord avec notre propre langage et bien éloignés de mettre en pratique les doctrines que nous nous faisons gloire de professer. » (II, 9.)

En exhortant au mépris des tyrans et des supplices, il ajoute : « Il y a des gens qu'une certaine espèce de folie met au-dessus de ces craintes et rend indifférents à la mort. Ce que ceux-là font par démence, les Galiléens par habitude, nul ne le fera-t-il par raison ? » (Apud *Arrian.*, IV, 7.)

1. *Les Césars, Tableau*, etc., livre IV, ch. II.



sous Nerva, même amnistie et même retour, pour la philosophie plus orgueilleux et plus éclatant, pour l'Église plus humble et plus salutaire. Nous remarquons dans les mœurs de l'époque flavienne, plus pures et plus domestiques que celles de Néron, un reflet bien affaibli de la pureté, de la virginité, de la continence chrétiennes. Sous Trajan, enfin, le travail philosophique et le travail chrétien continuent sur la même ligne, la philosophie cotoyant toujours le dogme chrétien, acceptant l'unité de Dieu, la vanité des idoles, l'absurdité des fables, la fraternité en Dieu du genre humain, le devoir de la compassion et de l'assistance, le devoir même de l'humilité, le devoir de la chasteté, la condamnation des jeux de gladiateurs, le blâme contre l'esclavage. Ce travail que Plutarque faisait subir au paganisme pour le sauver, ne ressemblait-il pas, toute mesure gardée, au travail que les chrétiens opéraient sur le judaïsme afin de le continuer en le renouvelant ; substituant le sens spirituel, large, humain, cosmopolite, au sens littéral, étroit, national, exclusif? La philosophie ne touchait-elle pas encore au christianisme par cet autre point, qu'évitant désormais les discussions purement spéculatives, son activité morale l'occupait tout entière ? Désertant parfois l'abri tutélaire de l'école et l'ombre des platanes de l'Académie, la philosophie se hasardait sur la place publique, elle parlait en face au peuple, elle parlait en face au prince. Ne semble-t-il pas qu'il y eût pour tout le monde comme une inspiration bien ou mal comprise d'apostolat, comme une émulation de missionnaires, comme un exemple donné d'en haut et qui provoquait de toutes parts des imitations bien souvent vicieuses, vaniteuses, mensongères, mais ardentes et continuelles ?

Seulement, quelle différence entre la puissance de l'une



et celle de l'autre ! et comment ne pas donner au christianisme la grande part dans la révolution morale qui s'opérait !

Lorsqu'on demande au Seigneur : « Êtes-vous celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? » Il répond : « Allez et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés, et heureux est celui qui ne sera pas scandalisé en moi[1] ! » Il donne ainsi deux signes de la rédemption qui se préparait et de la vie nouvelle du monde : les œuvres miraculeuses d'un côté, l'évangélisation des pauvres de l'autre.

Examinons de quel côté l'un et l'autre de ces deux signes se rencontraient alors. Et d'abord, où les pauvres étaient-ils évangélisés ?

Malgré ses apparitions plus ou moins fréquentes sur la place publique ou sur le théâtre, la philosophie ne parlait guère au peuple. Épictète, esclave lui-même et le plus populaire de tous les philosophes, laisse voir des traces de ce mépris du sage pour la *plèbe sans philosophie* (ὄχλος ἀφιλόσοφοσόι ἰδιωτικοι, ὁι πόλλοί). La philosophie n'entrait pas dans la boutique du pauvre ouvrier, encore moins dans l'ergastule de l'esclave ; elle ne se fût jamais avisée de réunir tous les dimanches dans un grenier, ou au besoin dans un souterrain, une vingtaine d'esclaves et de pauvres pour leur enseigner sa morale ; elle n'eût pas écrit tout exprès pour eux des lettres qu'elle leur eût recommandé de lire en commun, de copier, de recopier, de passer et de faire passer à d'autres. Elle s'adressait aux sages et non

1. Matth., XI, 3, 6.



aux hommes, à une école et non au monde. La sagesse d'Épictète se distribuait sous quelque portique de Nicopolis, à une cinquantaine de disciples peut-être qui venaient successivement l'entendre ; le paganisme réformé de Plutarque était pour ses amis les lettrés, et, loin de toucher en quelque chose à la religion du peuple, il avait pour but de mettre la raison des lettrés en accord apparent avec la religion du peuple.

Il en était autrement chez les chrétiens. Pour eux, il ne s'agissait pas d'un enseignement donné à des disciples choisis, d'une sagesse ou d'une religion de lettrés. On parlait au peuple et on écrivait pour le peuple autant qu'il était possible. On se fût servi de la presse si elle eût existé et on eût fait un bien immense avec ce qui, trop souvent, a été l'instrument d'un mal immense. Du reste, les copies multipliées, les lectures continuelles et communes suppléaient à la presse ; les lambeaux de papyrus ou de parchemin écrits des deux côtés (ὀπισθόγραφοι) sur lesquels on avait copié les Épîtres de saint Paul étaient déjà autrement répandus dans le monde que les beaux rouleaux de parchemin poncé et vermillonné, sur le recto desquels les calligraphes de la grande Rome avaient écrit le traité *des Offices* de Cicéron. Mais dans l'Église chrétienne l'enseignement oral prédomina toujours sur l'enseignement écrit. Les épîtres des Apôtres n'étaient elles-mêmes que le résumé succinct de leurs discours. Par les réunions sacrées, par les agapes qui les suivaient, par les visites d'évêques, par la rencontre des frères éloignés, par l'hospitalité même que recevaient les voyageurs, les proscrits, les martyrs, l'enseignement oral était continuel. d'autel en autel, de cénacle en cénacle, de la cellule de l'esclave à la chambre du riche et de la chambre du riche à l'ate-

lier du pauvre, la parole allait et venait sans cesse, avec cette permanente ardeur d'hommes récemment délivrés et purifiés qui se sentaient tous missionnaires de la délivrance et de la pureté.

En un mot, chez les chrétiens, on évangélisait le pauvre. Jusque-là, jamais pensée quelconque intellectuelle, morale ou religieuse, n'avait ainsi pénétré dans la masse du peuple. Jusque-là, pour l'esclave et pour le pauvre, il n'y avait pas d'évangile, pas de bonne ni de mauvaise nouvelle à distribuer ; il n'y avait rien. Plus tard, on eut la presse pour parler au peuple ; mais quand on l'a fait, aux seizième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, on a prêché le peuple, ce qui est toujours facile, dans le sens de ses intérêts, de ses passions, de sa liberté extérieure ; on l'a prêché moins pour renouveler le monde que pour le troubler. Cette fois, on le prêchait dans le sens de ses devoirs, de sa liberté intérieure, de sa vie hors de ce monde. On remuait cependant les âmes, et on renouvelait le monde sans le troubler.

Et maintenant, (pour parler de la seconde marque que Notre-Seigneur donne de sa mission), où s'opéraient des signes et des prodiges ? Pourquoi ce silence des oracles, si ce n'est parce qu'une grande action surnaturelle s'exerçait sur le monde ? Il faut le dire franchement et nettement, l'auteur des oracles reculait parce qu'il se sentait en présence d'un adversaire qui était son maître. Sans doute le chrétien par son bon sens, par sa droiture d'esprit, par le calme de sa pensée, réduisait facilement à néant ce qui dans les oracles était l'œuvre de la supercherie humaine. Mais il y avait autre chose que cela dans les oracles, et le père du mensonge, qui est aussi le père de la fausse théurgie, y avait, outre son action indirecte par la four-

berie humaine, son action directe par la détestable influence de sa force surnaturelle. Celle-là, le chrétien la combattait par le surnaturel béni dont il avait reçu la grâce. Les prestiges des devins se taisaient devant la parole d'un exorciste, comme la pythonisse de Philippe s'était tue devant saint Paul. De là cette agonie de la Pythie, ces étranges aveux des oracles, cette extinction d'un grand nombre de foyers fatidiques. Satan était doublement vaincu ; ses impostures et ses maléfices, placés en face de la suprême vérité et de la suprême puissance, étaient mis en fuite les uns comme les autres; l'aube du jour chassait tous les fantômes. Ainsi, et aux œuvres miraculeuses et à l'évangélisation des pauvres, la vraie lumière et la vraie rédemption se reconnaissent.

Voilà comment l'ébranlement donné du haut de la croix se faisait partout sentir. Païenne, athée, persécutrice, la philosophie reflétait malgré elle la lueur de la vérité chrétienne, et à son tour servait involontairement la cause de la vérité. Elle lui donnait des armes, et les Pères de l'Église ne se sont fait nul scrupule d'employer contre les dieux de la Fable les arguments et les sarcasmes des académiciens, des stoïciens, des sceptiques, des épicuriens. Elle lui ouvrait la route, en jetant, je ne dirai pas dans ses livres (car il faut toujours se rappeler combien peu les livres étaient lus), mais dans ses écoles, dans ses prédications en place publique,jusque dans les harangues banales des rhéteurs, ces quelques semences de vérité chrétienne que le vent du siècle lui avait apportées, on ne savait d'où. Le christianisme et la philosophie pouvaient se faire la guerre ; la philosophie ne s'en éclairait pas moins du christianisme ; le christianisme ne s'en servait pas moins de la philosophie.

Et, comme en souvenir de ce contact, plus marqué au temps dont nous parlons, il a plu aux générations chrétiennes des siècles postérieurs de s'éprendre particulièrement des païens illustres du siècle de Trajan. Ce n'est pas Marc-Aurèle, plus méritant à beaucoup d'égards, c'est Trajan que, par une sorte de violence faite à la justice divine, saint Grégoire le Grand aurait fait entrer au paradis. Ce n'est pas Virgile, si aimé de Dante, que le poëte florentin osera sauver ; à la sortie des enfers, Virgile s'arrête et ne saurait conduire plus loin son illustre disciple ; mais un autre poëte devient alors son guide, et, en lui faisant traverser les cercles du purgatoire, arrive lui-même à monter jusque dans le paradis. Or ce poëte, désigné sur la foi d'une légende ou plutôt d'une vague tradition des grammairiens du moyen âge, c'est Stace, un homme de la génération qui vécut sous Domitien et Trajan. Personne, je crois, n'a espéré le salut de Cicéron ; mais tout le moyen âge a tenu Sénèque pour chrétien. Hadrien et Antonin, dont on cite des lettres toutes favorables à l'Église n'ont été absous par personne ; mais Pline le Jeune, pour sa lettre où, en vrai Pilate, tout en justifiant les chrétiens, il les livre à la mort, Pline le Jeune a obtenu l'honneur d'une légende qui le fait chrétien et martyr. Plutarque lui-même, si enfoncé dans son paganisme, a paru mériter d'être confondu avec un autre Plutarque, disciple d'Origène et martyr [1]. Un auteur moderne, qui s'est plu à recueillir ces traditions indulgentes du moyen âge, va plus loin encore, et, par des motifs que je ne saurais trouver bien graves, dans les cyniques dont parle Épictète il veut voir des chrétiens ; par suite, dans Thraséa,

1. V. M. Fleury, *saint Paul et Sénèque*, t. II, p. 29 et s., 66 et s.



que Démétrius assista à sa dernière heure, un chrétien ; dans la plupart des victimes de Domitien, des chrétiens [1].

La critique historique n'accepte, sans doute, ni ces traditions indulgentes, ni ces paradoxes ingénieux et érudits ; mais par quel hasard sont-ce tous des personnages de la même époque auxquels cette indulgence s'attache ? et pourquoi cette prédilection particulière des chrétiens des siècles postérieurs pour les païens de la seconde moitié du premier siècle ?

Ne serait-ce pas parce que cette époque est celle où la prédication du christianisme, devenant plus éclatante, perçait l'ombre de bien des consciences, rencontrait bien des pressentiments, satisfaisait à bien des aspirations latentes, faisait bien des néophytes inconnus auxquels elle ne pensait point et qui souvent ne se révélaient pas à elle ? Nulle expression plus belle et plus historique ne saurait peindre, comme je la comprends, la tendance de ce siècle, que ces magnifiques vers que Dante met dans la bouche de Stace parlant à Virgile. Bien gratuitement sans doute, il fait de Stace un chrétien ; mais, à combien d'âmes contemporaines de Stace, je n'en doute pas, le même langage eût convenu !

« Toi le premier, dit le poète devenu chrétien au poète prophète involontaire du christianisme, toi le premier, tu

1. Pour celles-ci, M. Fleury (*Saint Paul et Sénèque*, t. II, p. 13) se fonde sur le passage de Suétone (in *Domit.*) d'après lequel Acilius Glabrio, Civica Cerialis et d'autres auraient été mis à mort, *quasi molitores novarum rerum*. Cette phrase, selon lui, veut dire : « comme sectateurs d'un culte nouveau. » Je ne crois pas que le mot puisse être pris en ce sens : *res novæ, mutatio rerum, molitores rerum novarum* (en grec νεωτερισταί) sont toujours pris dans le sens de *révolution* et *révolutionnaires politiques*.



m'as envoyé m'abreuver aux sources du Parnasse, et le premier après Dieu tu m'as éclairé.

« Tu as fait comme un homme qui marche la nuit, portant derrière lui une lumière ; il n'en profite pas, mais il éclaire ceux qui le suivent.

« Ç'a été quand tu as dit : « Le siècle se renouvelle, la « justice revient, et avec elle le premier âge des hommes, « et une race nouvelle descend des cieux. »

« Par toi je fus poète, par toi, chrétien. Mais afin que tu voies mieux mon dessin, je vais de ma main y mettre de nouvelles couleurs.

« Déjà le monde entier était pénétré de la vraie croyance qu'avaient semée les messagers du royaume éternel.

« Et ta parole, que je viens de citer, s'accordait avec les nouveaux prédicateurs, de telle sorte que je me pris à les visiter souvent.

« Puis ils me parurent si saints, qu'au temps où Domitien les persécuta, leurs pleurs ne coulèrent pas sans mes larmes.

« Et tant que je demeurai là-bas, je les soutins, et la droiture de leurs mœurs me fit mépriser toutes les autres sectes.

« Et, avant que dans mon poème j'eusse conduit les Grecs aux fleuves de Thèbes, je reçus le baptême ; mais, par crainte, je demeurai chrétien caché [1]. »

FIN DU TOME PREMIER.

1. *Purgatoire*, XXII, 54, 90. J'emprunte la traduction de ces vers à l'œuvre posthume et bien précieuse de mon regrettable ami et confrère, M. Ozanam. Je voudrais que ce fût davantage ici le lieu de le citer, de le louer et de le pleurer.



TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER

LA MAISON FLAVIA

(69-96)

CHAPITRE PREMIER. — Idée générale de cet ouvrage.

CHAPITRE II. — Vespasien (69-81). — Embarras de l'empire (69-70).



CHAPITRE III. — VESPASIEN. — L'EMPIRE RELEVÉ (70-75).

CHAPITRE IV. — VESPASIEN. — LUTTE CONTRE LES PHILOSOPHES (75-79).



CHAPITRE V. — Titus (79-81).

CHAPITRE VI. — Domitien (81-91 ?) — Préliminaires des proscriptions.



CHAPITRE VII. — DOMITIEN. — SES PROSCRIPTIONS (91-96 ?)

CHAPITRE VIII. — DOMITIEN. — PERSÉCUTION CONTRE L'ÉGLISE (95-96).



CHAPITRE IX. — RÉSUMÉ DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE.

§ Ier. — *Progrès intellectuel.*

§ II. — *Progrès des mœurs ; la famille.*



LIVRE DEUXIÈME

NERVA ET TRAJAN

(96-117)

CHAPITRE PREMIER. — Nerva (96-98).

CHAPITRE II. — Trajan. — Gouvernement a Rome.



CHAPITRE III. — GOUVERNEMENT DE L'ITALIE.

CHAPITRE IV. — GOUVERNEMENT DES PROVINCES.



CHAPITRE V. — GUERRE DACIQUE (101 à 105).

CHAPITRE VI. — LES ARTS ET LES SCIENCES.



CHAPITRE VII. — PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS. — SAINT IGNACE (107).

CHAPITRE VIII. — DERNIÈRE GUERRE DE TRAJAN (114-117).



CHAPITRE IX. — Conclusion de l'époque de Trajan. — La philosophie.

§ Ier. — *Époque pythagoricienne.* — *Plutarque.*



§ II. — *École stoïcienne.* — *Épictète.*



§ II. — *Rénovation des idées. — Dion Chrysostome.*

§ IV. — *Influence chrétienne.*



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

2841 — Abbeville. — Imprimerie Briez, C. Paillart et Retaux.




Digitized by Google

